



HAL
open science

Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français

Sarah Leroy

► **To cite this version:**

Sarah Leroy. Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2001. Français. NNT: . tel-00086307

HAL Id: tel-00086307

<https://theses.hal.science/tel-00086307>

Submitted on 18 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER III – PAUL VALÉRY
Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales
Département Sciences du Langage
UFR I – Lettres, Arts, Philosophie, Linguistique

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER III
Discipline : Sciences du Langage

THÈSE

présentée et soutenue publiquement par
LEROY Sarah

Titre :

Entre identification et catégorisation,
l'antonomase du nom propre en français

Sous la direction de
Paul SIBLOT

Volume 1

MEMBRES DU JURY :

M. Jacques Bres, PR, Université Montpellier III
M. Benoît Habert, PR, Université Paris X
M. Georges Kleiber, PR, Université Strasbourg II
Mme Michèle Noailly, PR, Université de Bretagne Occidentale
M. Paul Siblot, PR, Université Montpellier III

Décembre 2001

UNIVERSITÉ MONTPELLIER III – PAUL VALÉRY
Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales
Département Sciences du Langage
UFR I – Lettres, Arts, Philosophie, Linguistique

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER III
Discipline : Sciences du Langage

THÈSE

présentée et soutenue publiquement par
Sarah LEROY

Titre :

Entre identification et catégorisation,
l'antonomase du nom propre en français

Sous la direction de
Paul SIBLOT

MEMBRES DU JURY :

M. Jacques Bres, PR Université Montpellier III
M. Benoît Habert, PR Université Paris X
M. Georges Kleiber, PR Université Strasbourg II
Mme Michèle Noailly, PR Université de Bretagne Occidentale
M. Paul Siblot, PR Université Montpellier III

Décembre 2001

Paul Siblot m'a guidée et accompagnée pendant ma formation de 3^e cycle et tout au long des étapes de la recherche puis de la rédaction de ce travail. Qu'il reçoive ici mes plus vifs remerciements pour ses conseils, ses suggestions, sa disponibilité, le soutien sans faille qu'il m'a apporté et l'attention et la rigueur avec lesquelles il a dirigé cette thèse.

Jacques Bres, Benoît Habert, Georges Kleiber et Michèle Noailly ont bien voulu s'intéresser à ce travail, relire et discuter certaines étapes de cette recherche, et finalement en constituer le jury de thèse. Je leur adresse également mes plus vifs remerciements.

De nombreux chercheurs, doctorants ou chercheurs confirmés, m'ont aidée et soutenue par leur écoute amicale et leurs propositions critiques. Je tiens à remercier A. Cassanas, C. Détrie, L. Fauré, M. Fontant, M.-C. Manes-Gallo, A. Mela, F. Pascual, M. Poudevigne, M. Rouquier, A. Steuckardt et B. Vérine.

L'équipe *Praxiling* — U.M.R. C.N.R.S. 5475 a été un cadre de travail idéal durant ces trois années. J'en remercie chaleureusement tous les membres.

Sommaire

INTRODUCTION

LE PHÉNOMÈNE DE L'ANTONOMASE..... 9

PREMIÈRE PARTIE

L'ANTONOMASE DE LA RHÉTORIQUE À LA LINGUISTIQUE..... 17

DEUXIÈME PARTIE

FONCTIONNEMENTS DISCURSIFS..... 139

TROISIÈME PARTIE

FONCTIONNEMENTS SÉMANTIQUES..... 237

CONCLUSION

POUR UNE COMPRÉHENSION RENOUVELÉE DE L'ANTONOMASE 305

BIBLIOGRAPHIE 311

INDEX DES AUTEURS CITÉS..... 335

ANNEXES..... 337

TABLE DES MATIÈRES..... 469

CORPUS..... 477

Les grammairiens s'appliquent à donner une définition différentielle du nom propre et du nom commun : la langue se fait un jeu de défaire leur ouvrage. Le passage du nom propre au nom commun se fait pour ainsi dire sous nos yeux.

J. Marouzeau

« Du nom propre au nom commun »

Aspects du français, 1950, p.159

INTRODUCTION

LE PHÉNOMÈNE DE

L'ANTONOMASE

Qu'est-ce qu'une antonomase ? Que se passe-t-il, au plan linguistique et à celui de la sémantique, lorsque l'attentat du 11 septembre 2001 contre les tours du World Trade Center est présenté par la presse comme *un nouveau Pearl Harbour* ? C'est dans ce double questionnement, sémasiologique et onomasiologique, que se situe l'origine de cette étude.

L'exploration de l'une et l'autre direction s'avère à la fois fructueuse et décevante. La tradition rhétorique, puis celle de la stylistique, concèdent un place modeste à l'antonomase dans le catalogue des figures de sens, des tropes. On découvre alors un « fonds » de définitions et d'exemples, souvent littéraires, fondamentaux mais toujours réutilisés, qui finissent par ignorer la réalité des productions linguistiques. Si on se place au contraire dans l'observation des pratiques langagières, on ne peut qu'être frappé par l'intense productivité de l'antonomase, en particulier dans le discours de presse, qui fournit un important matériau à cette étude. Cette productivité a déjà été remarquée et analysée dans le cadre de nombreuses études linguistiques qui ont exploré le champ du nom propre ces dernières décennies. Il en résulte des descriptions et des analyses morpho-syntaxiques ou sémantiques fines, novatrices, au sein desquelles la dimension argumentative de l'antonomase, en relation avec ses racines rhétoriques, tend toutefois à être reléguée au second plan.

Le but du travail conduit est d'opérer une jonction entre ces deux types d'approches ; de proposer une description et une analyse linguistiques du phénomène de l'antonomase du nom propre, sans rompre cependant avec ses fonctions rhétoriques de figuration et d'argumentation. Le renouvellement permanent des réalisations antonomasiques en discours nous paraît directement lié aux problématiques strictement linguistiques du sens du nom propre et de la production de sens d'une manière générale, mais lié aussi, dans une dimension communicative, à des stratégies discursives qui visent à faire partager, sur le mode de la coénonciation et de la connivence, certaines représentations du monde et de l'individu.

Nous avons estimé utile de proposer une étude unifiée de l'antonomase du nom propre, tant dans ses aspects formels, syntaxiques et sémantiques, que dans ses fonctions discursives et ses relations avec les figures (synecdoque, métaphore) auxquelles elles est souvent comparée. Nous mobilisons pour cela, à des titres

divers, un certain nombre d'outils et de méthodes de la linguistique. Nous pensons que l'étude d'une figure de discours telle que l'antonomase ne peut s'effectuer qu'à partir de données attestées. Aussi empruntons-nous certaines méthodes des linguistiques sur corpus. Nous envisageons par ailleurs la sémantique de l'antonomase dans la perspective dynamique d'une production de sens, qui nous permet d'articuler sens antonomasique et point de vue sur le monde. La notion de dialogisme, enfin, nous sert à rendre compte de la dimension intersubjective de cette production de sens.

Le parcours suivi s'articule en trois étapes. La première procède à un retour et une rétrospective des compréhensions successives de la notion même d'antonomase ; ses fonctionnements discursifs sont ensuite observés et décrits ; on propose enfin quelques éléments d'analyse visant à expliquer certains des fonctionnements sémantiques de l'antonomase.

La notion même d'antonomase du nom propre s'avère complexe, vaste et ancienne ; elle appelle une introduction historique complète. C'est pourquoi nous nous attachons à présenter un panorama récapitulatif des approches successives du phénomène. Nous le faisons dans des perspectives différentes et sous divers aspects, légués par les études traditionnelles et par les disciplines qui ont successivement investi le champ du langage. Mais nous entendons aussi mettre en question ces différentes approches et faire apparaître leurs avancées, ou éventuellement les incohérences qui naissent de traitements parcellaires et incomplets.

Un rapide parcours historique a paru nécessaire, pour trois raisons, qui tiennent au caractère permanent et protéiforme de l'antonomase. Il s'agit d'une notion ancienne qui demeure d'actualité, tant au niveau de l'analyse définitoire (mentionnée chez Quintilien, l'antonomase est toujours questionnée vingt siècles plus tard) qu'à celui de l'emploi (relevée chez de nombreux auteurs depuis l'Antiquité, elle apparaît aujourd'hui à chaque page de nos magazines). Outre cette permanence dans le temps, l'antonomase se révèle un phénomène d'une pertinence toujours constante pour l'analyse du langage et du sens. En effet, bien qu'elle reste rattachée, dans de nombreux dictionnaires, au domaine de la rhétorique, elle est abordée tour à tour ou conjointement dans trois disciplines au moins, qui prennent pour objet le langage ou certains aspects du langage : la

rhétorique, la grammaire, la linguistique. Enfin, la notion d'antonomase se révèle mouvante et fait l'objet de transformations et de déplacements, du point de vue des dénominations comme des analyses. L'antonomase est donc à la fois toujours présente et souvent insaisissable, à travers les siècles et les disciplines qui en dévoilent telle ou telle facette, lui donnent telle ou telle définition, telle autre appellation, au point qu'on finit par ne plus savoir s'il s'agit toujours de la même réalisation langagière, si l'antonomase des Anciens recouvre le nom propre en emploi métaphorique et la dérivation impropre des Modernes, et si un *harpagon*, un *camembert* et *une sorte de petite Jeanne Moreau autodidacte*¹ relèvent bien de la même analyse.

Le parcours récapitulatif qui occupe les trois premiers chapitres vise à éclairer l'évolution des approches définitoires et analytiques de l'antonomase. On aborde successivement son traitement, selon trois approches.

La rhétorique range l'antonomase, figure double mettant en jeu nom propre et nom commun, parmi les figures de style, ou tropes, et y voit une substitution d'un nom propre à un nom commun ou d'un nom commun à un nom propre.

La grammaire s'intéresse principalement, du point de vue de la description du lexique et des parties du discours, à l'antonomase du nom propre, en tant que passage d'un nom de la catégorie du nom propre à celle du nom commun.

La linguistique reprend l'étude des déonomastiques, ou dérivés de noms propres, mais aborde également, au sein de travaux syntaxiques et sémantiques sur le nom propre, les fonctionnements particuliers selon lesquels un nom propre peut se comporter comme un nom commun.

Enfin, un quatrième chapitre est consacré à la mise en perspective des problématiques qui apparaissent au fil des approches successives de l'antonomase. On y aborde des aspects terminologiques et définitoires qui, à la lumière des exemples utilisés par les uns et les autres, conduisent à proposer une base délimitée et problématisée du phénomène étudié. Il apparaît que l'antonomase du nom propre soulève plusieurs problèmes, articulés en trois aspects majeurs : les relations entre langue et discours, en particulier le statut de la lexicalisation ; le sens, dans ses relations avec le sens du nom propre et le sens figuré ; le changement catégoriel enfin, qui pose la question de la nature des relations entre

¹ Exemple de Jonasson (1994 : 226).

nom propre et nom commun.

Ces différents aspects sont généralement abordés à partir d'exemples variés mais isolés, le plus souvent coupés de tout contexte. L'analyse des items « passés en langue », lexicalisés, qui se situent à l'aboutissement d'un processus de figuration et de production de sens et se limitent au seul nom propre peut être fructueuse du point de vue de la création lexicale ou de la morphologie ; mais elle ne s'intéresse guère aux opérations qui conduisent à la conversion d'un nom propre en un nom commun. En ce sens, c'est un nom commun « issu d'antonomase » qui constitue l'objet d'étude, et non l'antonomase en elle-même. L'étude du nom propre modifié en emploi métaphorique vise, elle, cette production particulière de sens ; cependant le caractère isolé des exemples et du matériau utilisé pour l'analyse limite quasiment les observations aux frontières du groupe nominal dont le nom propre en antonomase constitue la tête.

Il nous paraît essentiel, au contraire, d'observer l'antonomase du nom propre telle qu'elle apparaît en discours, afin de saisir le processus antonomasique dans son déroulement et non uniquement dans son aboutissement. Les réalisations les plus libres et les plus hardies se rencontrent en effet au fil des discours, en particulier dans le discours de presse, qui constitue l'essentiel de notre corpus. Il importe donc d'observer les occurrences d'antonomases telles qu'elles se présentent « in vivo », dans la parole en actes, de telle façon que descriptions et analyses reposent sur des faits attestés. C'est pour éclairer son fonctionnement en discours mais aussi en langue qu'une analyse sur corpus du fonctionnement réel de l'antonomase du nom propre a été retenue.

Cette analyse des fonctionnements discursifs de l'antonomase est conduite dans le cadre d'une analyse de corpus, à l'aide d'un outil de traitement automatique conçu pour les besoins de l'étude de l'antonomase. Ce traitement est présenté et évalué au cours du chapitre V.

Les résultats produits sont exploités pour proposer une « grammaire de l'antonomase », tendant à décrire les règles de fonctionnement de l'antonomase, au plan microstructural du groupe nominal comme au plan macrostructural de la phrase et du texte (on s'intéresse à ce titre aux différentes fonctions et positions phrastique ou textuelles pouvant être occupées par l'antonomase du nom propre). À ces deux niveaux, les fonctionnements du nom propre en antonomase sont

comparés à ceux du nom propre en emploi standard et de nom commun.

Enfin, à partir des éléments de cette grammaire, on propose, dans un septième chapitre, une typologie de l'antonomase basée sur ses fonctionnements discursifs, qui éclaire certains aspects du changement catégoriel et de la lexicalisation.

Reste enfin la question du sens de l'antonomase, au cœur du problème posé par cet emploi particulier du nom propre. C'est un des aspects les plus passionnants, mais aussi les plus délicats : comment le nom propre en antonomase véhicule-t-il du sens et de quel sens s'agit-il ? On se trouve, dès la question posée, confronté aux vastes problèmes du sens du nom propre d'une part et du sens figuré d'autre part. L'antonomase se situe aux limites, aux frontières, de chacune des ces problématiques, de sorte qu'il est facile de l'en exclure et de l'ignorer². Dans les travaux qui s'intéressent directement au problème, on retrouve l'alternative suivante : dans la majorité d'entre eux, le sens de l'antonomase est rapporté au sens d'un nom commun ; en parallèle, et de façon non exclusive, un sens métaphorique est souvent évoqué à propos du sens de l'antonomase du nom propre³. De notre point de vue, nom commun et métaphore sont tous deux convoqués par le sens de l'antonomase ; il faut cependant démêler leur portée respective, en fonction du type d'antonomase concerné. Il s'agit d'une relation sémantique à trois pôles : le sens du nom propre, celui du nom commun et le sens métaphorique. Le sens produit par l'antonomase apparaît « à mi-chemin », entre nom propre et nom commun, entre métaphore et synecdoque, entre désignation et figuration et surtout entre énonciateur et énonciataire. L'antonomase s'inscrit dans une relation interlocutive et met nécessairement en rapport les représentations de son producteur et de son récepteur.

Nous abordons la signification de l'antonomase tout d'abord (chapitre VIII) du point de vue de la réception, avec la question de son interprétation, qui s'effectue nécessairement à l'intérieur d'un co(n)texte : cotexte textuel qui guide l'interprétation, contexte situationnel qui l'influence également, contexte interpersonnel qui implique l'un et l'autre pôle de la coénonciation.

² Elle est facilement exclue de la problématique du sens du nom propre sous prétexte qu'elle adopte le comportement sémantique du nom commun, et de la problématique du sens figuré puisque, relevant du nom propre, elle ne peut pas s'intégrer dans l'opposition sens littéral vs sens figuré. Chaque camp se renvoie la balle.

³ Flaux (1991) constitue à ce titre une exception.

Nous nous arrêtons ensuite à la production de l'antonomase, pour nous intéresser aux pôles de la coénonciation de cet emploi du nom propre, en faisant intervenir les notions de dialogisme de la nomination et de signifiante du nom propre. Ces deux aspects motivent et dirigent le choix discursif de l'antonomase et l'inscrivent dans des stratégies communicationnelles précises, faisant de l'énonciateur, mais aussi de l'énonciataire, deux agents de la production du sens antonomastique.

Nous nous interrogeons enfin, dans un dixième et dernier chapitre, sur les relations qu'entretiennent sens métaphorique et sens antonomastique : celui-ci peut-il être ramené à celui-là ? Quelles sont les différences et les convergences entre ces deux processus sémantiques ?

PREMIÈRE PARTIE

L'ANTONOMASE DE

LA RHÉTORIQUE À

LA LINGUISTIQUE

CHAPITRE I

APPROCHES RHÉTORIQUES

1. De la τέχνη ῥητορική aux figures de rhétorique

La rhétorique, « première en date des sciences du langage » (Desbordes 1996 : 69), est aussi la première à mentionner l'antonomase, qui trouve ses origines dans la pratique rhétorique du bien dire. Une présentation générale de la rhétorique est d'autant plus délicate qu'il s'agit d'une discipline qui a connu de nombreux développements et renouvellements. On se limitera donc ici à la mise en lumière de l'émergence d'une conception de la rhétorique des figures, en tant que développement des techniques de la rhétorique intégrées à l'enseignement.

On sait que la rhétorique a probablement une origine judiciaire, que les Anciens eux-mêmes situent en Sicile au V^e siècle av. J.C., autour des figures de Corax et Tisias¹, origine légendaire qui « symbolise le lien originel de la rhétorique et de la démocratie » (Desbordes 1996 : 15). À cet aspect judiciaire viennent s'ajouter des considérations philosophiques et esthétiques, dans une réflexion qui théorise les dispositifs et procédés de l'art de la persuasion par l'éloquence, pour aboutir à un art rhétorique, une τέχνη ῥητορική, représentée par Aristote, dans sa *Rhétorique*, en trois aspects principaux² et quatre opérations successives³. Cette τέχνη, qui nous est parvenue par les multiples manuels et traités de rhétorique du monde grec⁴ (les τέχνηαι), est reprise et adaptée par la

¹ Pour Desbordes (1996 : 14-15), cette origine légendaire s'inscrit déjà dans une certaine conception de la rhétorique comme une « technè » : « Les traditions sur Corax et Tisias, peut-être plus emblématiques qu'authentiques, concentrent en quelques traits ce qui fait l'essentiel de la rhétorique aux yeux des Anciens [...]. Dès son apparition, la rhétorique est matière à enseignement ».

² Le λόγος, *discours*, qui concerne l'argumentation ; l'ἦθος, *caractère*, qui se rapporte à l'orateur ; le πάθος, *passions*, qui concerne le public.

³ La πίστις, *établissement des preuves* ; la τάξις, *classement des preuves* ; la λέξις, *mise en forme du discours* ; l'ὑπόκρισις, *mise en scène de l'ensemble*.

⁴ « La rhétorique a été dès l'abord matière à enseignement et tout au long de l'Antiquité elle est surtout l'affaire du professeur de rhétorique » (Desbordes 1996 : 54).

culture et la civilisation latine⁵ dans ses *Artes*, dont le premier, la *Rhétorique à Herennius*, présente la division latine, en cinq parties, du discours rhétorique⁶. La rhétorique, en tant qu'« enseignement théorique de l'art de persuader par la parole » (Desbordes 1996 : 113), reste un élément fondamental de l'instruction antique et se développe à travers une multitude de manuels et de commentaires et relectures des textes fondateurs (Aristote pour l'Antiquité grecque, Cicéron pour le monde latin). Dès l'Antiquité, elle se subdivise en « composants disparates » (Desbordes 1996 : 113) dont chacun connaît un développement propre. C'est le cas en particulier pour les traités des figures, qui se multiplient à mesure que la rhétorique s'éloigne de sa fonction première d'éloquence politique ou judiciaire pour se tourner vers « la déclamation d'école et le discours épидictique » (Desbordes 1996 : 114). Des recueils et listes de figures de style et tropes⁷, au sein desquels certains tropes, tels que la métaphore ou la métonymie, sont régulièrement évoqués, se constituent très tôt.

Le Moyen Âge est l'époque de « la lente élaboration d'une rhétorique sacrée » (Michel 1999 : 34). L'enseignement de la rhétorique s'inscrit dans le cadre du *trivium* médiéval⁸, en particulier dans une dimension poétique⁹ qui reprend les théories antiques des figures pour les mettre au service d'une « rhétorique de la théologie » (Michel 1999 : 36) qui se développe autour de la prédication et du chant liturgique.

Si la rhétorique classique se développe en une rhétorique « de la chaire et du barreau », rhétorique sacrée et judiciaire, elle n'en garde pas moins son importance didactique. « À de rares exceptions près, du XVI^e au XIX^e siècle, figure au programme des collèges, secondaires ou supérieurs, de l'Europe entière

⁵ « Il n'y a pas à proprement parler de théorie latine de la rhétorique, mais seulement des adaptations latines de théories grecques » (Desbordes 1996 : 96).

⁶ L'*inventio*, conception du thème et des arguments, la *dispositio*, mise en ordre (exorde, narration, confirmation et péroraison), l'*elocutio*, mise en style, la *memoria*, mémorisation et la *pronuntiatio*, ou *actio*, prononciation du discours.

⁷ Figures de style et tropes sont souvent confondus, comme le montre Desbordes (1996 : 119) : « En tant qu'impropriété admise ou même admirée, en tant qu'élément essentiel du langage poétique, également, les tropes relèvent au premier chef de la grammaire. En tant que phénomène de l'énoncé, les figures appartiennent avant tout aux rhéteurs. Mais, comme on l'a dit, les frontières sont ici très poreuses : les rhéteurs reprennent la liste des tropes à leur compte, et les grammairiens finissent par récupérer les figures. La terminologie est flottante, et la confusion des deux espèces est courante dès l'Antiquité ».

⁸ Composé de la grammaire, de la rhétorique et de la dialectique, le *trivium*, pôle « littéraire » de l'enseignement médiéval, répond à un pôle « scientifique », le *quadriivium*, composé de l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique (voir Michel 1999 : 37).

⁹ « C'est en poétique que l'enseignement médiéval de la rhétorique nous a laissé ses principaux témoignages » (Michel 1999 : 38).

et de ses extensions outre-mer, une discipline qui se propose précisément d'enseigner l'art de parler pour persuader, et qui, le plus souvent, se nomme RHETORIQUE » (Douay-Soublin 1992 : 168), au point que la *rhétorique* finira par désigner la classe qui porte ce nom, et qui se maintient en France jusqu'à la fin du XIX^e siècle¹⁰. Là encore, la fonction didactique de la rhétorique entraîne la subdivision des domaines : « l'intégralité du savoir antique se trouve [...] conservé, mais le plan-type qui l'ordonnait s'est affaibli, dégageant un ensemble d'unités plus petites dont la combinatoire peut-être diversement parcourue », dont « les *figures de mots tropes et non-tropes* » (Douay-Soublin 1992 : 475), que l'on retrouve parmi la multiplication des traités et manuels de « *troposchématologie* », ou « figuratique »¹¹, qui constituent, dans certaines orientations de l'enseignement de la rhétorique, l'essentiel¹². Deux des principaux ouvrages qui seront sollicités dans la suite de cette étude (Dumarsais (1730) et Fontanier (1830)) sont en effet des manuels destinés aux scolaires.

L'évacuation de la rhétorique du système d'enseignement à partir de 1885, en rupture avec la tradition pédagogique française, aboutit, au milieu du XX^e siècle, à une redécouverte de l'« ancienne rhétorique »¹³ et la réintroduction de ses principes au sein des théories textuelles et littéraires¹⁴.

L'antonomase est donc abordée, dans ce vaste ensemble rhétorique, au sein des manuels et traités des figures où elle occupe, avec d'autres tropes, une des fonctions ornementales et argumentatives du genre épideictique.

2. L'antonomase au sein des tropes

Dès l'Antiquité latine (dans la *Rhétorique à Herennius*, chez Quintilien), et jusqu'à nos jours chez Gardes-Tamine (1993) ou Prandi (1992), et plus encore dans les traités des figures de la rhétorique classique (Dumarsais (1730), Fontanier (1830)), l'antonomase s'inscrit au sein des tropes, groupe particulièrement stable

¹⁰ « L'enseignement de la rhétorique [...] est supprimé [...] des programmes français par Jules Ferry en 1885, non sans résistances jusqu'en 1902 » (Douay-Soublin 1992 : 472).

¹¹ Selon l'expression de Genette (1970 : 160).

¹² « Florissent alors des traités dits *ramistes* qui, sous des titres restreints ou larges [...], ne transmettent, en fait d'héritage rhétorique, que le savoir des *figures tropes et non-tropes* » (Douay-Soublin 1992 : 483).

¹³ Selon le titre de Barthes (1970).

¹⁴ Cette « rhétorique revisitée » sera abordée au chapitre III.

de figures de style qui viennent appuyer et soutenir l'argumentation, dans une dimension ornementale du bien-dire.

Les tropes (de *τρόπος*, *tour*, *manière*, du verbe *τρέπειν* qui signifie *tourner* mais aussi *faire tourner*, *faire évoluer dans un autre sens* ou encore *changer*, *transformer*, *altérer*, *dénaturer*) relèvent du genre épideictique qui, concernant tout discours de cérémonie¹⁵, est principalement utilisé pour l'éloge, le panégyrique ou la déclamation. Tout comme les genres judiciaire et délibératif, il a pour but la persuasion, mais, à la différence de ceux-ci, il la vise à travers le discours lui-même et à travers ses ornements : le style et ses composantes sont au service de l'argumentation. C'est, parmi les principales tâches déterminées par la rhétorique romaine, l'*elocutio* qui se trouve au cœur du discours épideictique. Ce style a fait, dès l'Antiquité, l'objet d'une théorisation et d'un enseignement spécifiques, autour d'une « théorie des trois styles »¹⁶, d'une « théorie des figures »¹⁷ ou d'une « théorie du trope »¹⁸, constituant une rhétorique des figures, développée et raffinée à l'extrême dans les manuels des XVIII^e et XIX^e siècles, et qualifiée au XX^e siècle de rhétorique « restreinte »¹⁹.

Figures de style et tropes permettent, selon Reboul (1989 : 35), « le joint, propre à la rhétorique, entre le style et l'argumentation » ; ils sont rassemblés, depuis l'Antiquité et en particulier par la rhétorique française classique des XVIII^e et XIX^e siècles, en de nombreux traités et manuels dont les définitions et les nomenclatures se reprennent et se recourent fréquemment, formant des listes ou des taxinomies variables d'un auteur à l'autre. La catégorie des figures peut être considérée comme englobante : les tropes en constituent une sous-catégorie, au même titre que les figures de construction, de pensée..., mais il arrive également qu'on considère le terme de *trope* comme équivalent à celui de *figure*²⁰. Néanmoins, la catégorie des tropes, qu'elle soit incluse dans une classification

¹⁵ Le discours judiciaire sert à accuser ou défendre devant un tribunal, le délibératif à conseiller les membres d'une assemblée politique, l'épideictique à faire un éloge devant le grand public (Reboul 1984 : 18).

¹⁶ Cicéron (*De oratore*) : le style, simple, moyen ou élevé, doit s'adapter aux idées et arguments élaborés lors de l'*inventio*.

¹⁷ Tibérius (*Les Figures chez Démosthène*) : la figure constitue un écart de l'expression par rapport à une norme.

¹⁸ Quintilien (*Institution oratoire*) : le trope est le « changement heureux » du sens d'un mot ou d'une locution.

¹⁹ Selon l'expression de Genette (1970).

²⁰ D'où l'emploi du terme *tropologie*, pour désigner l'étude des figures en général, et non des tropes uniquement.

générale des figures de rhétorique ou qu'elle constitue l'axe autour duquel s'organisent les figures²¹, reste toujours présente, témoignant d'un statut privilégié des tropes au sein des figures.

Meyer et Dubucs (1987b : 57), dans une lecture moderne des définitions du trope proposées par Fontanier (1968 : 39, 260) et Dumarsais (1988 : 69-70)²², proposent en synthèse de retenir les caractéristiques suivantes : le trope repose « sur l'unité lexicale », c'est « un phénomène d'ordre sémantique », produisant un « sens tropologique [...] altéré par rapport à un sens de base ».

La classification des tropes, comme celle des figures, est mouvante : leur nombre évolue (Quintilien propose une liste de quatorze tropes, Dumarsais en compte dix-neuf), leurs liens également (Fontanier ne propose pas une simple nomenclature, mais regroupe les tropes en quatre catégories). Cependant, un petit nombre de tropes, tels que la métaphore ou la synecdoque, constituent un « noyau » et sont toujours représentés. L'antonomase, bien que dans une moindre mesure (un nombre relativement restreint de pages lui est en général consacré), est de ceux-là : elle apparaît dans la plupart des traités²³.

Cependant, le terme d'*antonomase* recouvre des phénomènes divers et des analyses divergentes, que nous aborderons du point de vue de l'évolution historique des relations entre le terme et la notion d'antonomase, puis suivant les multiples aspects que peut prendre cette figure, et enfin en fonction de ses relations avec les autres tropes.

2.1. Le terme et la notion d'antonomase : continuité et extension

Le statut et la définition de l'antonomase évoluent considérablement au cours de l'histoire de la rhétorique. Le mot *antonomase* connaît une extension continue de son contenu, qui part de la seule antonomase du nom commun pour ensuite englober l'antonomase du nom propre, jusqu'alors désignée par diverses étiquettes. Cette extension installe la dualité de la figure.

²¹ Fontanier [1830] articule ses *Figures du discours* autour du trope : le premier livre, « manuel classique pour l'étude des tropes », présente les tropes en un seul mot ou en plusieurs mots ; le second traite « des figures du discours autres que les tropes ».

²² Les références sont données dans l'édition consultée. Voir bibliographie.

²³ Comme le montre le tableau récapitulatif proposé par Douay-Soublin in Dumarsais (1988 : 50).

Le terme *d'antonomase* apparaît dans le lexique français en 1634 ; il est issu de la forme *anthonomasie*, attestée depuis environ 1275²⁴. Ce terme est un emprunt au latin *anthonomasia*²⁵, relevant lui-même du vocabulaire rhétorique, et construit sur des racines grecques : il provient du verbe ἀντονομάζειν, *appeler d'un nom différent*, formé de ἀντί (à la place de) et de ὀνομάζειν (*nommer*), dérivé de ὄνομα (*nom*).

Comme le rappelle Douay-Soublin (in Dumarsais 1988 : 271), l'*antonomase* désigne, dans les traités classiques (chez Quintilien, Donat, Isidore de Séville), un adjectif ou une appellation « mise à la place du nom ». L'*antonomase*, qui vient remplacer le nom propre, s'oppose alors à l'épithète qui, elle, « n'est jamais sans le nom ». Elle constitue, selon Tamba (1999 : 223), une « référentiation à un particulier par quelque trait singulier ou d'excellence qui permet de le caractériser mieux que le nom propre ». Cette substitution peut exprimer l'excellence : l'*Orateur*, pour Cicéron ; elle peut aussi exprimer une filiation, par l'adjectif patronymique : *Priamides* (fils de Priam) pour Hector ; elle peut enfin être inspirée par les circonstances : l'*impie*, pour Énée²⁶.

Sanctius (*De arte dicendi*) distingue, au XVI^e siècle, l'*antonomase* et l'épithète, jusqu'alors traitées de façon parallèle, et rapproche l'*antonomase* de la synecdoque. Il y voit en effet « un trope appliquant au nom propre les deux variations sur l'espèce et le genre que la synecdoque applique au nom commun » (Douay-Soublin in Dumarsais 1988 : 271). Cette réorganisation institue le caractère double de la figure : l'*antonomase* du nom commun (l'*Orateur*, pour Cicéron), considérée, en vertu de la terminologie aristotélicienne, comme la mention du « genre pour l'espèce » constitue un troisième type de synecdoque²⁷, tandis que l'*antonomase* du nom propre (*Mécénas*, pour protecteur des lettres²⁸) forme la synecdoque de « l'espèce pour le genre ». Tout en conservant sa spécificité et sa dénomination propre, l'*antonomase* est rattachée à un autre trope. Les traités des figures postérieurs adopteront cette conception de l'*antonomase*, tout en opérant parfois des déplacements dans sa classification au sein des tropes.

²⁴ DHLF (1998 : 159).

²⁵ On rencontre aussi, en rhétorique latine, le terme *pronomination*.

²⁶ Les exemples cités sont ceux de Douay-Soublin in Dumarsais (1988 : 271).

²⁷ Les deux premiers étant la synecdoque du « tout pour la partie » et de la « partie pour le tout » (Douay-Soublin in Dumarsais 1988 : 271).

²⁸ Exemple de Douay-Soublin in Dumarsais (1988 : 271).

Ce rattachement à la synecdoque institue donc la dualité de la figure en couplant l'antonomase du nom commun à l'antonomase du nom propre. Celle-ci avait auparavant connu des désignations et des conceptions variables. Douay-Soublin (in Dumarsais 1988 : 271, 272), mentionne un emploi du nom propre proche de ce qui deviendra l'antonomase du nom propre : « un personnage historique (*Néron*) ou mythique (*Pénélope*) devient le représentant typique d'une qualité ou d'un état ». On relève en effet, sous des appellations diverses, des figures comparables à l'antonomase du nom propre. La *Rhétorique à Herennius* propose, sous le nom de *permutatio*, d'appeler « Drusus *un Gracchus* et *un Numitor suranné* »²⁹. Des exemples d'antonomase du nom propre se trouvent chez Quintilien sous les appellations d'*allégorie* (« C'est une Clytemnestre à quatre sous »³⁰ : « Quel détroit, quel Euripe, peut offrir, croyez-vous, autant de mouvements ? »³¹). Isidore de Séville, enfin, propose, sous le nom d'*exemplum*, cette antonomase du nom propre : « Il périt [en] Caton d'Utique, c'est-à-dire courageusement »³². On retrouve, au chapitre de l'antonomase, bon nombre de ces exemples chez Fontanier ou Dumarsais. Ces emplois préfigurant l'antonomase du nom propre peuvent être considérés, à la lumière des conceptions postérieures, comme un pendant à l'antonomase du nom commun.

Cette terminologie mouvante permet de reconstituer une chronologie approximative. Le terme d'*antonomase* recouvre tout d'abord la désignation d'un individu, non par son nom propre mais par un appellatif qui exprime la quintessence de son individualité ; parallèlement, l'utilisation d'un nom propre pour exprimer un type, un parangon, et ainsi désigner d'autres individus, est usitée sous l'appellation de *paradigme*, *exemplum* ou *imago*. À partir du XVI^e siècle, l'antonomase, ramenée au centre du système tropaïque, assimilée à la synecdoque, se déploie en un jeu symétrique entre nom propre et nom commun : elle devient une figure constitutivement double. C'est à cette antonomase « classique »³³ que nous nous intéresserons désormais.

²⁹ *Rhétorique à Herennius* IV, XXXIV, 46, citation et références empruntées à Meyer (1995 : 85-86).

³⁰ *Institution oratoire* VIII, 53, citation et références empruntées à Flaux (2000b : 118).

³¹ *Institution oratoire* VIII, 6, 49, citation et références empruntées à Meyer (1995 : 86).

³² *Origines*, I, 37, 64, citation et références empruntées à Meyer (1995 : 86).

³³ Que nous distinguerons de l'antonomase « antique ».

2.2. Les facettes de l'antonomase en rhétorique

L'antonomase, telle que nous l'a transmise la rhétorique classique à partir du XVI^e siècle, apparaît comme une entité double, substituant un nom propre à un nom commun, et réciproquement, conception qui apparaît clairement dans les définitions de l'antonomase proposées par quelques dictionnaires modernes reprenant la vulgate : selon le *Trésor de la langue française*, l'antonomase est une « figure qui consiste à remplacer, en vue d'une expression plus spécifiante ou plus suggestive, un nom propre par un nom commun (*Le Sauveur* pour *Jésus-Christ*) ou un nom commun par un nom propre (*un Tartuffe* pour *un hypocrite*) » ; pour le *Littré*, elle « consiste à prendre un nom commun pour un nom propre ou un nom propre pour un nom commun ».

La situation se complique avec la mention, chez certains auteurs, de la possibilité d'employer un nom propre pour un autre nom propre, voire un nom commun pour un autre nom commun ; enfin, l'utilisation de la périphrase comme équivalence du nom commun achève de troubler la symétrie apparente de la figure³⁴.

2.2.1. Nom commun pour nom propre, nom propre pour nom commun

La présentation canonique de l'antonomase dans les traités de rhétorique, traités des figures et ouvrages de stylistique s'articule autour du double mouvement qui va du nom commun au nom propre et du nom propre au nom commun. C'est la structuration qu'adopte Dumarsais (1988 : 123-129), en présentant tout d'abord « des noms communs [dont] l'antonomase [...] fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres » (Dumarsais 1988 : 124), puis « la seconde espèce d'antonomase, [qui] est lorsqu'on prend un nom propre pour un nom commun, ou pour un adjectif » (Dumarsais 1988 : 126). Cette présentation est reprise par de nombreux stylisticiens contemporains, dont Fromilhague (1995 : 72-73), qui choisit de présenter « l'antonomase du nom propre » puis « l'antonomase du nom commun ».

³⁴ Pour les sections suivantes, nous utiliserons, parallèlement aux traités des figures de Dumarsais (1988) et Fontanier (1968), des manuels de stylistique contemporains, héritiers directs de la tradition rhétorique.

L'antonomase du nom commun, qui emploie un nom commun pour un nom propre, est majoritairement interprétée en termes d'excellence ou de type³⁵ : Mazaleyrat et Molinié (1989 : 25) parlent d'« excellence typique », Fromilhague (1995 : 73), d'« objet considéré comme unique », Molinié (1992 : 58) du « type même ou [du] plus grand ». L'emploi d'un nom commun pour désigner un individu est donc motivé par l'excellence de cet individu dans un certain domaine. Selon Dumarsais (1988 : 123-124), « on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ». Ce type d'antonomase marque donc l'excellence, la perfection d'une personne dans un domaine donné, ce qu'exprime ainsi Lamy (1969 : 94) : « Dans chaque état, ceux qui y excellent par-dessus le commun, s'en approprient aussi la gloire et le nom »³⁶. L'antonomase du nom commun (ex : *L'Orateur* pour Cicéron) implique la supériorité de l'individu concerné (Cicéron) sur les autres membres de la classe visée par le nom commun (les orateurs). Meyer et Dubucs (1987a : 72) vont plus loin en suggérant que l'antonomase du nom commun, dans sa valeur d'excellence, « considère hyperboliquement le référent visé comme le *seul* représentant de cette classe ».

L'antonomase du nom propre, inversement, use d'un nom propre pour un nom commun. Selon Sancier et Fromilhague (1991 : 159), « au lieu de nommer une qualité, on fait surgir la figure du personnage exemplaire qui l'incarne culturellement ». Un individu considéré comme représentant privilégié d'une certaine qualité (devenant « le prototype de la qualité » selon Cressot (1947 : 49)) représente, à travers son nom propre, cette qualité : « une *Pénélope*, une *Lucrèce*, pour Une femme chaste et vertueuse » (Fontanier 1968 : 96). L'antonomase du nom propre pour le nom commun réalise donc « l'incarnation d'une vertu dans une figure » (Barthes 1970 : 201), cette vertu ou cette qualité étant, dans un

³⁵ Mais pas toujours : Meyer et Dubucs (1987a : 73) distinguent, à partir des définitions de Quintilien, Dumarsais et Fontanier, l'antonomase du nom commun dite « d'excellence » de l'antonomase « paradéominative, d'usage ou d'occasion » : « “ celui qu'on appelle le Poète ” et “ le poète par excellence ” ne sont pas des énoncés équivalents ». Cette distinction reprend deux des fonctions (excellence et circonstances, mais pas filiation) de l'antonomase antique (voir 1.2.1.).

³⁶ L'excellence étant une notion relative, l'antonomase du nom commun est éphémère et étroitement dépendante d'un contexte culturel et historique, comme le note Roig-Miranda (1993 : 122) : « Au XV^e siècle, lorsqu'on disait “ le ” philosophe, il s'agissait toujours d'Aristote, seul philosophe étudié dans les écoles ; de nos jours, si je dis “ le ” philosophe, personne ne saura de qui je parle (sauf si j'appartiens à un groupe qui révère particulièrement un philosophe et à l'intérieur duquel il est considéré comme universel ».

contexte culturel donné, la caractéristique essentielle de l'individu porteur du nom propre : Don Juan est certes impie et mauvais fils, mais il est avant tout caractérisé culturellement par ses multiples conquêtes amoureuses ; sa figure, par son nom propre, incarne ainsi la séduction effrénée (*un Don Juan pour un séducteur*).

Une certaine confusion règne cependant à propos de l'antonomase du nom propre, généralement présentée comme l'usage d'un nom propre pour un nom commun, mais aussi comme celui d'un nom propre pour un autre nom propre, chez Fontanier (1968 : 96) qui cite « Boileau, dans son épître à un jardinier, présent[ant] Louis XIV sous le nom d'*Alexandre* ». Dumarsais (1988 : 124), indiquant que l'antonomase du nom propre (nom propre pour nom commun), permet de faire « entendre que celui dont on parle ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu » semble sous-entendre la possibilité de l'emploi d'un nom propre pour un autre nom propre.

2.2.2. Nom propre pour nom propre, nom commun pour nom commun

Fontanier (1968 : 95-97) distingue quatre types d'antonomases et place en troisième et quatrième positions les emplois d'un nom propre pour un nom propre et d'un nom commun pour un nom commun.

L'emploi d'un nom propre pour un nom propre, c'est-à-dire la présentation « d'un individu sous le nom d'un autre individu », fait que l'on « confond ou [l'on] identifie » les deux individus (Fontanier 1968 : 96).

D'un point de vue référentiel, l'emploi du nom propre pour le nom commun et celui du nom propre pour le nom propre semblent se recouvrir au moins partiellement : l'exemple de Mazaleyrat et Molinié (1989 : 25), « cette fille est une Messaline », qui met un nom propre pour un nom commun, peut aisément devenir *Marie est une Messaline*. Ce glissement de la substitution d'un nom propre à un nom commun à celle d'un nom propre à un autre nom propre montre que ce changement catégoriel n'affecte pas le fonctionnement référentiel de l'antonomase. Dumarsais (1988 : 126) donne un exemple d'emploi du nom propre pour un nom commun qui peut donner lieu à une transformation similaire : « L'empereur Néron fut un prince de mauvaises mœurs, et barbare jusqu'à faire mourir sa propre mère : de là, on dit des princes qui lui ont ressemblé, *c'est un Néron* ». Il apparaît que les « princes qui lui ont ressemblé » possédaient

également un nom propre et que, si l'on a pu en dire « *c'est un Néron* », la phrase [*Nom Propre*] *est un Néron* est également possible.

Du point de vue linguistique, une différence formelle apparaît : les exemples donnés par Fontanier (1968 : 96-97) pour illustrer cet emploi du nom propre pour le nom propre sont dépourvus de déterminant, contrairement aux exemples illustrant l'emploi d'un nom propre pour un nom commun. Cet aspect est souligné par l'auteur lui-même, à propos de « *Midas* lui-même que [Voltaire] ressuscite dans la personne d'un délateur »³⁷ : « Et remarquez bien qu'il y a ici *de Midas* et non pas *du Midas* ; remarquez que, dans les deux exemples qui précèdent, le nom propre se trouve de même employé sans article. C'est là ce qui fait l'*identification* » (Fontanier 1968 : 97). Il y a donc, au moins du point de vue de Fontanier, une différence de nature entre l'emploi d'un nom propre pour un nom commun et pour un autre nom propre, distinction qui ne semble pas prise en compte par Dumarsais, puisqu'il donne pour exemples d'emploi du nom propre pour un nom commun aussi bien des noms propres déterminés (« *c'est un Néron* ») que non déterminés (« on trouve dans les poètes *Irus* pour un pauvre, et *Crésus* pour un riche : *Irus et est subito qui modo Craesus erat* [Voici soudain devenu *Irus* celui qui naguère était *Crésus*] »)³⁸.

Enfin, l'emploi du nom commun pour le nom commun, ayant pour fonction chez Fontanier (1968 : 97) d'« exprimer avec plus de sens ou d'énergie ce que n'exprimerait que bien imparfaitement le nom commun qu'on néglige » découle du rattachement, chez cet auteur, de l'antonomase à la synecdoque. Cet emploi, rarement cité³⁹, relève de la relation partie-tout, comme le montrent les exemples cités, qui concernent des noms de peuple (« C'est ainsi qu'on appelle *Juif*, celui qui prête à usure ou qui vend exorbitamment cher ; *Arabe*, celui qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû ; *Turc*, un homme rude, inexorable et sans pitié [...] ») ou des noms communs référant à une classe, établissant entre les deux noms communs une relation qui semble relever plutôt de la métaphore que

³⁷ Le fragment cité est le suivant : « En vain sur son crédit un délateur s'appuie / Je découvre en riant la tête de *Midas* ».

³⁸ Dumarsais (1988 : 126). Il s'agit ici d'une traduction du latin, langue dans laquelle la question du déterminant ne se pose pas. On peut cependant se demander pourquoi la version française ne comporte pas de détermination.

³⁹ On a le sentiment que Fontanier, dans un but pédagogique, mentionne cette possibilité supplémentaire pour préserver la symétrie de son exposé.

de l'antonomase (« Une femme est-elle [...] d'un courage mâle et guerrier ? C'est une *Amazone* [...] »).

2.2.3. Périphrase pour nom propre

On trouve chez certains auteurs mention de l'emploi d'une périphrase pour un nom propre ; il s'agit alors d'un aspect de l'antonomase du nom commun.

La présence de la périphrase au sein de l'antonomase du nom commun est un héritage de l'antonomase antique⁴⁰, envisagée comme la substitution à un nom propre d'un autre appellatif, et intégrant donc des formes périphrastiques dans les possibilités antonomasiques. Quintilien (1978 : 111-112) propose ainsi, pour « l'emploi du trait dominant parmi ceux qui désignent une personne », de substituer la périphrase⁴¹ « Père des dieux et rois des hommes » au nom propre *Jupiter* ; il mentionne également « pour Scipion “ le destructeur de Carthage et de Numance ” et pour Cicéron “ le prince de l'éloquence romaine ” ». *La Rhétorique à Herennius* (1989 : 182) mentionne également cet emploi de la périphrase à travers l'exemple qui propose, pour parler « des Gracques, [...] “ les petits-fils de l'Africain ” ». Cette intégration de la périphrase à l'antonomase se retrouve chez Dumarsais (1988 : 124-125), qui emprunte certains de ses exemples à ses prédécesseurs. On y trouve ainsi, outre *le destructeur de Carthage et de Numance* déjà cité, les périphrases *le Docteur angélique*, ou *l'Ange de l'École* pour Saint Thomas, *le Docteur subtil* pour Scot et *le Docteur de la grâce* pour Saint Augustin. Beauzée (1974) reprend cette description et y ajoute quelques exemples : *le vainqueur de Darius* pour Alexandre, *l'auteur de Télémaque* pour Fénelon...

Fontanier, lui, n'intègre pas ces périphrases au sein des antonomases : faisant de la forme simple (un seul mot) la caractéristique principale, et structurante pour son ouvrage, des tropes⁴², il ne peut pas considérer comme un trope une forme complexe à plusieurs mots. Ces formes périphrastiques sont donc renvoyées parmi « les figures du discours autres que les tropes », sous l'étiquette

⁴⁰ Voir ci-dessus, section 2.1.

⁴¹ Il s'agit en fait d'une périphrase intégrant une traduction.

⁴² Fontanier (1968) opère une nette distinction entre les « tropes en un seul mot, ou proprement dits » et les « tropes en plusieurs mots, ou improprement dits ».

de la *pronomination*⁴³ (Fontanier 1968 : 326-329), où on retrouve certaines des périphrases mentionnées par Quintilien, Dumarsais, Beauzée : *le vainqueur de Darius* pour Alexandre, *le destructeur de Carthage et de Numance* pour Scipion⁴⁴...

L'antonomase mettant en jeu une périphrase présente quelques différences avec l'antonomase du seul nom commun. Pour Meyer et Dubucs (1987a : 60) ce type d'antonomase, constituant une description plus qu'une appellation et faisant, par les compléments au nom commun-tête, appel au contexte textuel et situationnel, semble relever plutôt de l'antonomase paradéminative que de l'antonomase d'excellence. On peut également penser que s'exprime ainsi une forme d'excellence du sujet en lui même, et non du sujet vis-à-vis du groupe, une excellence inverse de celle de l'antonomase du nom commun. Fénelon n'est peut-être pas l'*Auteur* par excellence, y compris dans un contexte historique et culturel précis, mais la périphrase *l'auteur de Télémaque* désigne Fénelon par référence à l'ouvrage qui établit le mieux sa notoriété.

2.3. Relations de l'antonomase avec les autres tropes

Les fluctuations décrites à propos de la notion et de l'étendue de l'antonomase se retrouvent lorsqu'on aborde les relations qu'entretient l'antonomase avec les autres tropes, la place qu'elle occupe au sein des classifications proposées dans les traités de rhétorique ou des figures, et l'analyse de son fonctionnement figuratif.

L'antonomase classique, de l'époque romaine au XVI^e siècle, constitue une étiquette traditionnelle, présente dans les principaux textes, qui se trouve traitée aux côtés de l'épithète. Son statut se trouve quelque peu modifié par son rattachement à la synecdoque au XVI^e : si elle reste dans certains cas indépendante, il arrive aussi qu'elle soit totalement confondue avec une autre figure. Dumarsais (1988 : 123), Lamy (1969 : 93) traitent dans leurs taxinomies l'antonomase comme une figure à part entière ; Fontanier (1968 : 95) l'inclut dans

⁴³ Fontanier (1968 : 326) insiste cependant sur la différence existant entre pronomination et périphrase : la première « ne roule que sur une idée, et n'est substituée qu'à un nom, au lieu que la périphrase roule sur une pensée et est substituée à une autre phrase » et propose, comme équivalent de *pronomination*, *circonlocution*.

⁴⁴ Ces pronominations sont employées pour des noms propres, comme ci-dessus, mais aussi pour des noms communs : « *l'arbre cher à Minerve*, pour *l'olivier* ; *le jus de la treille* pour *le vin* » (Fontanier 1968 : 327).

son chapitre sur les synecdoques et lui adjoint une nouvelle dénomination, le terme d'antonomase passant au second plan : « Synecdoque d'individu, ou antonomase » ; Fouquelin (1555) l'aborde au sein d'un chapitre consacré à la synecdoque. L'antonomase semble ainsi garder, malgré son rattachement à la synecdoque, des caractéristiques et une dénomination propres. Cependant, l'analyse des descriptions de l'antonomase montre que son fonctionnement tropaïque est désormais relié à celui d'un des trois principaux tropes, la synecdoque, la métonymie ou la métaphore.

2.3.1. Synecdoque

Dans la plupart des traités de rhétorique postérieurs à 1500, l'antonomase du nom propre est rattachée à la synecdoque, de façon plus ou moins claire. Fouquelin (1990 : 376) mentionne l'antonomase du nom commun⁴⁵ dans la partie portant sur la synecdoque du « genre mis pour l'espèce », pour souligner qu'on peut aisément se passer de l'appellation *antonomase*, « car Antonomasie n'est autre chose que Synecdoche, vu qu'en icelle le général est mis pour le spécial ». L'antonomase du nom propre n'est pas citée comme telle, mais on la retrouve à propos de « la seconde manière » de la synecdoque, par laquelle « par l'espèce, le genre est signifié » (Fouquelin 1990 : 374-375). Cette « seconde manière » recouvre des antonomases du nom propre telles que « un Homère » pour « un poète », « un Thersite » pour « un homme ignare »...

L'antonomase peut donc être presque totalement confondue, par certains auteurs, avec la synecdoque, et mentionnée au détour d'une phrase. Cependant, cette fusion complète dans un autre trope reste rare.

Fontanier (1968 : 95) traite l'antonomase, plus explicitement qualifiée de « synecdoque d'individu, ou antonomase », parmi les autres types de synecdoque, rattachement justifié par sa conception de la synecdoque comme système de connexion, « désignation d'un objet par le nom d'un autre objet avec lequel il forme un ensemble, un tout, ou physique ou métaphysique, l'existence ou l'idée de l'un se trouvant comprise dans l'existence ou l'idée de l'autre » (Fontanier 1968 : 87). Il intègre l'antonomase à cette relation partie / tout en la considérant du point de vue de la relation entre l'individu et l'espèce : l'antonomase consiste

⁴⁵ Les exemples proposés sont canoniques : *l'orateur* pour Cicéron, *le Tidyde* pour Diomède...

« tantôt à désigner un individu ou par le nom commun de l'espèce [relation partie / tout] ou par le nom d'un autre individu de la même espèce que lui [relation de partie à partie par l'intermédiaire du tout] ; tantôt à désigner une espèce par le nom d'un individu, ou par le nom d'une autre espèce par rapport à laquelle elle est à peu près ce qu'est un individu par rapport à un autre individu » (Fontanier 1968 : 95).

Dumarsais (1988 : 123) ouvre un chapitre pour l'antonomase mais, dès la première phrase, restreint cette indépendance : « L'antonomase [du nom propre] est une espèce de synecdoque, par laquelle on met [...] un nom propre pour un nom commun. [...] On fait entendre que celui dont on parle ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu ». Elle est intégrée dans une relation partie / tout, comme l'indiquent les quelques lignes de définition : « dans le premier cas [nom commun pour nom propre], on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun [relation tout / partie : du tout se dégage une partie, de l'espèce un individu] ; et dans le second cas [nom propre pour nom commun], on fait entendre que celui dont on parle ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu [relation partie / tout : une partie crée un tout, un individu, une espèce] ». L'antonomase constitue donc également pour Dumarsais une sous-figure de la synecdoque. Cependant, si Fouquelin et Fontanier s'en tiennent à une interprétation en termes d'individu et d'espèce, Dumarsais, en grammairien, inscrit moins l'antonomase dans cette relation synecdochique que dans le changement de catégorie nominale.

On retrouve cette notion de synecdoque et de relation partie / tout chez beaucoup d'auteurs contemporains, qui reprennent souvent les termes mêmes de Fontanier⁴⁶.

2.3.2. Métonymie

L'interprétation métonymique (correspondance plutôt qu'inclusion) de l'antonomase est préférée par Lamy (1969 : 93), selon lequel « l'antonomase est une espèce de métonymie [qui] se fait lorsqu'on applique le nom propre d'une chose à plusieurs autres ». Les deux éléments en présence dans la métonymie,

⁴⁶ Par exemple chez Herschberg-Pierrot (1993 : 193), Gardes-Tamine (1993 : 143), Reboul (1989 : 44).

s'ils connaissent une certaine proximité, restent distincts l'un de l'autre, à la différence des éléments de la synecdoque, dont l'un englobe l'autre. Suivant cette distinction, Lamy (1969 : 94) conçoit l'antonomase comme une association d'idées : « Toutes les fois qu'on parle de l'éloquence, on pense facilement à Cicéron, et par conséquent l'idée d'orateur et de Cicéron se lient de sorte que l'une suit l'autre ».

Cette conception de l'antonomase comme une métonymie est reprise par des auteurs contemporains⁴⁷, position qui se justifie également si l'on considère avec Fontanier (1968 : 79) que le lien métonymique est de l'ordre de la correspondance, et que les métonymies « consistent dans la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet et qui fait comme lui un tout absolument à part, mais qui lui doit ou à qui il doit lui-même plus ou moins, ou pour son existence, ou pour sa manière d'être ».

On trouve chez Suhamy, qui donne deux types d'exemple : *poubelle*, *cardan* et *diesel* d'une part et *un Picasso*, *du Limoges*, *des Gobelins* d'autre part (1981 : 51), l'antonomase considérée comme une métonymie du point de vue de la relation inventeur / inventé. Ce point de vue s'exprime également, de façon implicite, chez Dumarsais (1988 : 98) qui parle de l'usage métonymique du nom propre de l'auteur pour son œuvre (« un Virgile », « un Rembrandt »), ou du « nom de lieu pour la chose même » (« un damas », tissu fait à Damas) (Dumarsais 1988 : 103). Fontanier propose également des exemples antonomasiques dans les sections traitant de métonymie de la « cause active, intelligente ou morale » (« un Virgile ») (Fontanier 1968 : 79), de la « cause objective, archétype ou occasionnelle » (« le Phèdre ») (Fontanier 1968 : 80), de lieu (« un madras ») (Fontanier 1968 : 83).

2.3.3. Métaphore

L'antonomase n'est quasiment jamais explicitement rattachée à la métaphore dans les traités des figures. Seul Gibert (1742 : 555-558), à partir d'une conception aristotélicienne très large de la métaphore⁴⁸, y inclut les deux facettes

⁴⁷ En fait, la plupart parlent de métonymie-synecdoque, ou mêlent les deux notions. C'est le cas de Mazaleyrat et Molinié (1989 : 25-26), Aquien (1993 : 58), Bacry (1992 : 280, 90-91), Molinié (1992 : 58).

⁴⁸ « Dans la métaphore nous voyons qu'un mot que nous savions déjà avoir une signification peut encore en avoir une autre, à quoi nous ne pensions pas » Gibert (1742).

de l'antonomase : « la première emprunte le nom du genre pour le donner à l'espèce, comme quand on dit l'*Orateur* pour Cicéron, ou le *Philosophe* pour Aristote. La seconde prend le nom de l'espèce pour le donner au genre, comme quand on dit les *Cicérons* et les *Aristotes* pour les Orateurs et les Philosophes ». Ces définitions semblent plutôt relever d'une démarche synecdochique que métaphorique, puisqu'il s'agit d'un passage du genre à l'espèce et vice-versa.

Fontanier (1968 : 97) paraît également accorder une dimension métaphorique à l'antonomase, en signalant en fin de section, qu'« on peut remarquer que l'Antonomase offre, le plus souvent, une métaphore ». Un autre indice peut chez lui attirer l'attention : comme pour la métonymie, on trouve dans la section concernant la métaphore un exemple de type antonomastique (« l'*Alexandre* des rats, l'*Attila* des rats » pour « un chat ») illustrant la métaphore « d'une chose animée à une chose animée » (Fontanier 1968 : 101).

D'autres auteurs, contemporains cette fois, privilégient l'approche métaphorique de l'antonomase. Cressot (1947 : 73) aborde « certaines formes de métaphore, l'antonomase par exemple » ; Peyroutet (1994 : 61) considère que l'antonomase « est une variété de métaphore ». Le Guern (1972 : 35), s'il reprend pour l'antonomase l'étiquette de *synecdoque d'individu*, relève et approuve la remarque de Fontanier, et penche pour un processus métaphorique plutôt que synecdochique : « Le mot propre et le mot figuré qui le remplace sont liés dans un rapport de similarité, non de contiguïté ». Enfin, Prandi (1992 : 15) remarque : « L'antonomase produit une projection d'un concept sur un autre, un processus qui nous rappelle, plutôt que la synecdoque, l'interaction métaphorique ». Cette conception de l'antonomase comme métaphore est également, comme nous le verrons⁴⁹, celle de la linguistique du nom propre.

3. Bilan sur les approches rhétoriques

Au terme de ce rapide tour d'horizon, la difficulté à saisir la nature de l'antonomase en rhétorique demeure. Si l'approche rhétorique permet de préciser l'origine de cette figure et son inscription dans un ensemble argumentatif, les définitions qu'elle propose sont à la fois répétitives et peu satisfaisantes du point de vue de la description du fonctionnement figuratif de l'antonomase. Le flou qui

⁴⁹ Au chapitre III, section 2.3.3.

règne tant sur le champ couvert par l'antonomase que sur les relations qu'elle entretient avec les autres tropes ne permet pas de déterminer ce qui caractérise cette figure : se distingue-t-elle en tant que figure et trope par son fonctionnement tropaïque⁵⁰ ou par les catégories du discours mises en jeu⁵¹ ?

Cette interrogation porte sur deux points, le premier relatif au mouvement de pensée effectué avec le trope, le second aux propriétés des parties du discours mobilisées. Tout d'abord, l'antonomase semble être recensée parmi les tropes, les figures⁵², en raison d'un fonctionnement sémantique figuré qui la rapproche des autres figures de sens ; cette figurativité lui est-elle propre, ou est-elle également celle de la synecdoque, de la métonymie et de la métaphore... ? Ensuite, les catégories grammaticales nom propre et nom commun participent-elle au sens figuré produit par l'antonomase, quel est le rôle de ce changement catégoriel dans son fonctionnement figuratif ?

En d'autres termes : pour la tradition rhétorique, le changement tropaïque de sens est-il, dans le cas de l'antonomase, le résultat du changement catégoriel du nom ou ce passage d'un type de nom à un autre est-il une conséquence du changement de sens tropaïque ?

3.1. Substitution catégorielle ou conceptuelle ?

Les échanges entre nom propre et nom commun, ou vice-versa, constituent une des caractéristiques définitives de l'antonomase, ce qui semble permettre de considérer les substitutions intra-catégorielles⁵³ comme secondaires ou marginales. Or les approches rhétoriques, si elles structurent, pour la plupart d'entre elles, les présentations de l'antonomase autour du mouvement inter-catégoriel entre nom propre et nom commun (et inversement), semblent ensuite le négliger pour s'intéresser à la désignation de l'individu, par un nom propre ou un nom commun, ce qui peut entraîner une confusion⁵⁴. C'est le cas particulièrement pour l'antonomase du nom propre, dont les définitions et surtout les exemples

⁵⁰ Comme le montrent les rattachements à la synecdoque, la métonymie ou la métaphore.

⁵¹ C'est-à-dire en tant qu'elle permet de substituer un nom propre à un nom commun ou à un autre nom propre, ou un nom commun à un nom propre ou à un autre nom commun.

⁵² Ou les sous-figures, puisqu'elle est bien souvent englobée par une autre figure, tout en conservant, dans la plupart des cas, une dénomination spécifique.

⁵³ Du type nom commun pour nom commun ou nom propre pour nom propre.

⁵⁴ Détrie (2001 : 48-49) fait une remarque similaire à propos de la métaphore chez Dumarsais.

montrent une hésitation entre l'usage d'un nom propre pour un nom commun ou pour un autre nom propre⁵⁵.

Fontanier décrit tout d'abord la figuration antonomasique en termes de relations partie-tout : « [L'antonomase] consiste, tantôt à désigner un individu, ou par le nom commun de l'espèce, ou par le nom d'un autre individu de la même espèce que lui ; tantôt à désigner une espèce par le nom d'un individu, ou par le nom d'une autre espèce par rapport à laquelle elle est à-peu-près ce qu'est un individu par rapport à un autre individu » (Fontanier 1968 : 95). Cette présentation s'appuie essentiellement sur des représentations conceptuelles, mais débouche sur une caractérisation en termes linguistiques des diverses formes que peut prendre l'antonomase : « D'où il suit que par cette sorte de *synecdoque*, on peut prendre : 1° Un nom commun pour un nom propre [...] 2° Un nom propre pour un nom commun [...] 3° Un nom propre pour un autre nom propre [...] 4° Un nom commun, tant pour le nom propre d'un individu, que pour le nom commun de l'espèce à laquelle il appartient véritablement [...] » (Fontanier 1968 : 95-97).

Cette confusion semble essentiellement due à une certaine indistinction entre conception d'un individu (niveau conceptuel) et nom propre (niveau linguistique). C'est en particulier le cas lorsque l'antonomase n'est que très peu distinguée de la *synecdoque*.

Ce flou entre niveau conceptuel et niveau linguistique se double de l'absence de distinction entre ce que nous appellerions schématiquement la langue et le discours. En effet, certains exemples semblent présenter des antonomases bien établies, ayant un sens stable. Selon Fontanier, on peut prendre « Un *Midas*, pour Un mauvais juge en matière de goût, un *Cotin*, un *Pradon*, pour Un méchant homme » (Fontanier 1968 : 96) ; et dire d'une femme « méchante, criarde, acariâtre » que c'est « une *Harpie* » (Fontanier 1968 : 97). Inversement, d'autres exemples ne fonctionnent que si l'antonomase désigne une personne et une seule, ou encore si le contexte situationnel le permet. Dumarsais (1988 : 124) précise le contexte nécessaire pour ces antonomases du nom commun : « Quand les Anciens disent *le philosophe*, ils entendent Aristote. Quand les Latins disent *l'orateur*, ils entendent Cicéron. Quand ils disent *le poète*, ils entendent Virgile » ; Fontanier (1968 : 95) contextualise ses exemples d'antonomase du nom commun : « le

⁵⁵ Voir ci-dessus les sections 2.2.1 et 2.2.2.

Troyen, le Dardanien, pour Énée ; le vieillard, pour Entelle ». Il semblerait que, pour l'approche rhétorique, l'antonomase du nom propre⁵⁶ relève de la langue, tandis que l'antonomase du nom commun appartient au discours⁵⁷. Cependant cette opposition n'est pas explicitée.

3.2. Le trope « antonomase » : ornement ou enrichissement du lexique ?

L'antonomase, en tant que trope, est inscrite par la tradition rhétorique dans une problématique du passage du sens propre au sens figuré. Ces notions de sens propre et figuré y sont rattachées à une théorie des quatre sens, issue de l'exégèse biblique⁵⁸. Alors que l'Antiquité oppose le sens propre d'un mot à son sens figuré (il s'agit, par le langage, de donner à un mot un emploi différent de son emploi habituel), les études bibliques développent une recherche du sens caché des textes sacrés. Les notions de « propre » et de « figuré » passent alors du mot lui-même au sens⁵⁹.

Dumarsais (1988 : 73) opère, sur cette conception du sens, ou des sens, une distinction d'ordre étymologique : « le sens propre d'un mot, c'est la première signification du mot. Un mot est pris dans le sens propre, lorsqu'il signifie ce pourquoi il a été premièrement établi. [...] Mais quand un mot est pris dans un autre sens, il paraît alors, pour ainsi dire, sous une forme empruntée, sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle, c'est-à-dire, celle qu'il a eue d'abord ; alors on dit que ce mot est au figuré ». Il considère (Dumarsais 1988 : 74-78) qu'à

⁵⁶ Lorsqu'il s'agit véritablement de l'utilisation du nom propre pour un nom commun et non pour un autre nom propre.

⁵⁷ Meyer et Dubucs (1987a : 51) posent que l'antonomase du nom commun est « un phénomène de discours et non de langue » et opèrent ensuite une distinction entre les antonomases du nom commun dépendante ou indépendante du contexte, en relation avec leur caractère d'excellence.

⁵⁸ Voir Gardes-Tamine (1993 : 126-128).

⁵⁹ Dumarsais (1988 : 204-212) fait l'exposition des quatre niveaux de sens ainsi dégagés : le sens littéral, sens propre, « celui que les mots excitent d'abord dans l'esprit de ceux qui entendent une langue, [...] sens qui se présente naturellement à l'esprit », s'oppose au sens spirituel. Le sens littéral peut être rigoureux : « c'est le sens propre d'un mot, c'est la lettre prise à la rigueur, stricte », ou figuré. C'est alors « un sens figuré qui se présente naturellement à l'esprit », comme le mot « semer » dans « semer la zizanie ». Le sens littéral rigoureux de ce verbe, « semer du blé, planter » n'exclut pas un sens littéral figuré. Le sens spirituel est d'une autre nature. Il se divise en sens moral (« interprétation selon laquelle on tire quelque instruction pour les mœurs »), sens allégorique (« histoire qui est l'image d'une autre histoire ou de quelque autre pensée ») et sens anagogique (qui « n'est guère en usage que lorsqu'il s'agit de différents sens de l'Écriture Sainte »).

l'origine du sens figuré, il y a les « idées accessoires » (« qui ont rapport les unes aux autres ») et que « le nom propre de l'idée accessoire est souvent plus présent à l'imagination que le nom de l'idée principale ». Ceci explique l'emploi des tropes et les améliorations qu'ils sont supposés apporter au discours. Outre le fait qu'ils « réveille[nt] une idée principale par le moyen de quelque idée accessoire », ils « donnent plus d'énergie à nos expressions », « ornent le discours », « [le] rendent plus noble », « déguise[nt] les idées dures, désagréables, tristes ou contraires à la modestie » et « enrichissent une langue en multipliant l'usage d'un même mot ».

Fontanier (1968 : 57-58) développe une théorie du sens un peu différente, bien qu'également basée sur l'étymologie : « le sens littéral », « celui qui tient aux mots pris à la lettre, aux mots entendus selon leur acception dans l'usage ordinaire », peut être « primitif, naturel, propre » ou « dérivé », « tropologique ». Le sens tropologique, à son tour, peut être « extensif », c'est-à-dire suppléer aux manques de la langue et ainsi « être regardé [...] comme une nouvelle forme de sens propre » ou « figuré », c'est-à-dire formant volontairement une figure, un effet de style. C'est ce second aspect du sens tropologique qui est à l'œuvre dans les tropes considérés comme figures de style.

On voit ainsi que se mêlent deux notions : la tradition rhétorique de la figure de style ornementale est reprise par Fontanier, tandis que Dumarsais, selon le terme de Douay-Soublin (in Dumarsais 1988 : 11) (« la notion de figure [...] est ici [chez Dumarsais] vidée de son sens rhétorique d'ornement délibéré pour être [...] "grammaticalisée" ») « grammaticalise » le trope, en rendant compte de ses emplois quotidiens par cette remarque maintes fois reprise : « il se fait plus de figures en un seul jour de marché à la halle qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques » (Dumarsais 1988 : 62-63). Si Dumarsais considère le trope comme un glissement de sens volontaire ou non, qui peut participer à l'enrichissement du lexique comme enjoliver et renforcer le discours, et fonde ainsi sa conception du trope sur le changement de sens et non sur le cadre ou la fonction de ce changement, Fontanier renoue avec la conception traditionnelle du trope comme figure de style, et exclut de son champ les changements de sens nécessaires et non motivés par une volonté argumentative ou ornementale.

Cette divergence explique l'exclusion ou l'intégration de tel ou tel exemple dans l'une ou l'autre des approches, et semble devoir être mise en relation avec l'utilisation quasiment systématique de la notion de substitution dans la

description de l'antonomase. On note en effet que sa présentation dans les approches rhétorique ou stylistique se fait presque exclusivement dans cette perspective : elle est décrite comme le *remplacement* d'un nom par un autre, comme le fait de *mettre* un nom *pour* un autre, de *désigner* un individu *par* un nom qui n'est pas le sien propre... Cette conception substitutive de l'antonomase s'oppose à une conception grammaticale, qui la traite en terme de *changement* catégoriel, de *transformation* d'un nom en un autre.

CHAPITRE II

APPROCHES GRAMMATICALES

1. Le nom propre en grammaire

La présentation de la catégorie du nom en grammaire du français et la place inaugurale qui lui est en général réservée¹ sont l'héritage de la classification antique en parties du discours². C'est, suivant Auroux (1992 : 581), la « décomposition linéaire » du discours, puis « la répartition des parties en fonction de propriétés imbriquées » qui permettent d'aboutir à des catégories grammaticales, ou parties du discours, qui constituent le « vocabulaire théorique propre » de la grammaire. Les grammaires du français qui constituent le corpus analysé dans cette section³ s'articulent de façon plus ou moins explicite à cette classification et consacrent toutes un chapitre au nom, ou substantif, en y incluant le nom propre. La catégorie du nom fait donc l'objet d'une répartition entre les deux sous-catégories du nom commun et du nom propre⁴, la seconde restant ainsi toujours liée à la première, tout en en étant distinguée par un certain nombre de caractéristiques⁵.

La première de ces caractéristiques est la désignation unique opérée par le nom propre. Alors que les noms communs désignent « des catégories ou concepts » (Togoby 1982 : 120), le nom propre est supposé effectuer une

¹ Voir à ce propos les relevés effectués par Siblot (1998b : 24).

² Présente chez Platon et Aristote, cette taxinomie est formalisée par Denys le Thrace (voir Lallot (1989)), qui compte huit parties du discours.

³ Arnauld et Lancelot (1660), Arrivé *et al.* (1986), Beauzée (1767), Brunot (1887), Damourette et Pichon (1911-1927), Darmesteter (1895⁴), Dauzat (1948), Dubois (1965), Grevisse et Goosse (1980), Grevisse (1936), Jespersen (1924), Le Bidois (1935-1938), Nyrop 1913), Riegel *et al.* (1994), Togoby (1982), Wagner et Pinchon (1962), auxquels on ajoute un ouvrage de Darmesteter (1979) et un article de Guéraud (1990). Ce corpus limité, mais que nous espérons représentatif de divers « états » de la grammaire, n'est pas exempt d'un certain disparate ; la mise en relation du traitement de l'antonimase du nom propre avec l'histoire des théories grammaticales, pour intéressante qu'elle soit, nous mènerait trop loin hors du cadre de cette étude.

⁴ Ce qui n'exclut pas d'autres sous-catégorisations, en noms concrets et abstraits, ou noms individuels ou collectifs.

⁵ Gary-Prieur (1991b : 5-7) montre cependant que les noms propres sont en fait assez peu abordés en tant que tels dans les grammaires.

désignation unique, ou « désignation individuelle » (Wagner et Pinchon 1962 : 45). Cette différence d'extension, déjà signalée chez Beauzée (1974 : 236) pour qui « les noms propres sont ceux qui désignent les êtres par l'idée singulière d'une nature individuelle », constitue bien souvent la distinction majeure entre nom propre et nom commun, Darmesteter (1895² : 6) la mettant en rapport avec le terme même de nom *propre* : « Le nom propre sert à désigner l'individu considéré en lui-même ; il lui est propre, c'est-à-dire personnel », tout comme Damourette et Pichon (1968 : 519) marquent par leur choix terminologique (les noms propres devenant des « substantifs nominaux essentiellement uniques ») la primauté accordée à cette caractéristique. Rares sont les grammairiens qui font observer qu'un même nom propre peut désigner plusieurs individus ; seul Dauzat (1948 : 57) qui, parlant d'« individualisation de l'être ou de la chose désignée par le nom propre », et non de « désignation unique », préfigure les analyses linguistiques et pragmatiques représentées chez Riegel *et al.* (1994 : 176) selon lesquels « l'attache à un référent unique n'est assurée que dans la situation où [les noms propres] sont énoncés ».

L'absence de sens lexical est la seconde caractéristique qui oppose, dans les approches grammaticales, les noms propres aux noms communs. Selon Riegel *et al.* (1994 : 175-176), les noms propres « n'entretiennent pas de relations sémantiques [...] et ne sont pas susceptibles d'une définition ». L'absence de définition est également soulignée par Grevisse et Goosse (1980 : 126) : « Le nom propre n'a pas de signification, de définition ». Cette conception essentiellement synchronique peut être complétée par des approches diachroniques situant le nom propre en français au sein de l'évolution d'unités lexicales telles que noms communs, adjectifs, voire phrases ou segments de phrase⁶.

Deux caractéristiques formelles et syntaxiques viennent s'ajouter à ces caractéristiques sémantico-référentielles : la marque distinctive de la majuscule et l'absence partielle de détermination. Ces caractéristiques sont complétées par des considérations d'ordre descriptif et prescriptif sur le genre et le nombre des noms propres.

⁶ Darmesteter (1895² : 7-9) propose ainsi sept origines aux noms de famille : prénoms, noms communs, épithètes ou sobriquets, noms d'animaux, noms désignant des objets de la vie journalière, rustique, des parties de l'habitation, etc., noms de lieux, noms de nationalités.

L'utilisation de la marque graphique de la majuscule à l'initiale des noms propres (marque dont le rôle est, selon Dubois (1965 : 77), « d'indiquer qu'ils ne se confondent pas avec les substantifs ») semble être unanimement mentionnée⁷ comme un repère formel conventionnel. Seul Dubois (1965 : 155) considère cette marque comme un critère distinctif et définit les noms propres comme « les termes auxquels on donne graphiquement la majuscule initiale ».

L'idée selon laquelle le nom serait régulièrement employé sans article propre (selon Damourette et Pichon (1968 : 520) « l'assiette notoire [c'est-à-dire l'absence d'article] est la plus naturelle » pour le nom propre) est modulée par l'observation d'emplois réguliers de l'article défini, ou « article contraint » (Riegel *et al.* 1994 : 175), avec certains toponymes. Cette opposition entre noms propres dépourvus d'article et noms propres à article défini contraint est formulée par Dubois (1965 : 77-78) en une opposition entre noms propres d'animés (sans article) et noms propres d'inanimés (avec article défini), opposition que la présence d'une forte proportion de noms propres inanimés dépourvus d'article (noms de ville) rend cependant peu adéquate. Les multiples cas de détermination du nom propre (dont celui de l'antonomase, sur lequel nous reviendrons) sont traités comme des exceptions, bien que leur nombre et leur fréquence soient en réalité remarquables. Seule la présentation de Riegel *et al.* (1994 : 176-178), distinguant noms propres en emplois non modifiés et noms propres en emploi modifié⁸ donne une vision cohérente de la détermination des noms propres.

Pour Togeby (1982 : 120), « les noms propres se définissent selon le fait qu'ils ont une flexion fixe, qu'ils sont invariablement d'un genre donné [...], mais aussi d'un nombre donné ». Or c'est à propos du genre et du nombre des noms propres qu'on rencontre la plus grande confusion (la seule règle établie, bien que souffrant de nombreuses exceptions, semble être celle du genre des noms de pays⁹) et le plus grand nombre de cas particuliers (parmi lesquels se trouvent également des cas d'antonomase du nom propre), tant l'usage paraît flottant sur ces questions.

⁷ Le plus souvent sans commentaires, comme chez Darmesteter (1895² : 6) : « Les noms propres s'écrivent par une majuscule. » ou Riegel *et al.* (1994 : 175) : « Les noms propres s'écrivent avec une majuscule ».

⁸ Nous reviendrons sur cette distinction au chapitre III.

⁹ En raison de leur emploi généralement déterminé.

Ces caractéristiques formelles, syntaxiques et sémantico-référentielles structurent la catégorie des noms propres qui, si elle n'est pas infinie, reste très largement ouverte. Les classifications traditionnelles, généralement opérées en fonction du référent désigné, incluent principalement des noms propres typiques, tels que les anthroponymes et les toponymes (parfois subdivisés en prénoms, noms de familles... et en noms de pays, de villes, de régions...) mais parfois également¹⁰ les noms de points cardinaux, de rues, de fêtes, de bâtiments, les marques commerciales, les titres... La délimitation de l'ensemble conserve donc du flou et, à y regarder de plus près, les frontières entre nom propre et nom commun s'avèrent mouvantes¹¹, tout comme la hiérarchie entre ces deux catégories : si le nom propre semble pour la plupart des grammairiens du français constituer un (épineux) cas particulier du nom commun, Creissels (1995 : 16), dans la perspective d'une syntaxe générale, le tient pour le prototype du « constituant nominal ». Enfin, tout comme les délimitations de la catégorie restent floues, la syntaxe du nom propre, dans la plupart des grammaires examinées (à l'exception notable de celle de Riegel *et al.*), n'est pas clairement définie, ce qui conduit à rejeter parmi les exceptions nombre d'emplois spécifiques du nom propre, dont l'emploi en antonomase.

Après avoir observé le traitement grammaticographique de l'antonomase dans une perspective diachronique puis synchronique, nous ferons le point sur les particularités de cette approche grammaticale.

2. L'antonomase en diachronie

Les approches grammaticales de l'antonomase ne se préoccupent pas de l'aspect ornemental de l'antonomase, comme le faisait la tradition rhétorique, mais la considèrent d'un point de vue du lexical. L'antonomase, en tant que passage du nom propre au nom commun ou du nom commun au nom propre, constitue alors un enrichissement ou un changement de la structure de ces deux catégories lexicales, que des approches diachroniques permettent de reconstituer. Bien que ces approches diachroniques relèvent, avec le « passage » d'une catégorie nominale à une autre, des faits de langue et non des faits de discours, les

¹⁰ La classification la plus ouverte semble être celle de Togeby (1982 : 120-176).

¹¹ Comme le remarquent nombre d'auteurs, par exemple Jespersen (1971 : 83) : « Il n'existe pas de frontière définie entre les noms propres et les noms communs ».

quelques mentions de la notion d'antonomase, ainsi que l'usage d'exemples empruntés à la tradition rhétorique, conduisent à évoquer rapidement cet aspect.

La tradition grammaticale reprend assez peu la terminologie rhétorique et l'appellation d'*antonomase*¹², mais les descriptions des passages d'une sous-catégorie du nom à une autre ne manquent pas, qu'il s'agisse du passage du nom commun au nom propre ou du nom propre au nom commun. Ces deux aspects ne connaissent néanmoins pas le même traitement : si le passage du nom commun au nom propre est peu souligné et semble considéré comme une évolution naturelle de la langue, abordée au chapitre des noms propres, c'est-à-dire du point de vue du résultat, le passage du nom propre au nom commun paraît moins intégré dans l'évolution générale du lexique et reste consigné au chapitre des noms propres, c'est-à-dire dans la catégorie de départ, ce qui semble indiquer que ce passage, du point de vue de la grammaire, ne s'effectue jamais complètement.

Le nom commun constitue l'une des sources étymologiques possibles du nom propre (et la plus fréquente), comme le montrent Darmesteter (1895² : 6-11), à propos des noms propres de personne¹³, puis des noms géographiques, et Dauzat (1948 : 57-59), qui recense également les origines étymologiques des noms de personne et de lieu. Tous deux présentent le nom commun comme une étymologie, sinon unique, du moins fréquente, du nom propre en français. Cette recherche étymologique peut être rapprochée de l'idée plus générale exprimée par Beauzée (1974 : 243) selon laquelle « dans toutes les langues, ce n'est qu'en vertu d'un usage postérieur que les noms propres acquièrent une signification individuelle, et l'on peut regarder comme un principe général qu'ils descendent tous de quelque racine qui a un sens général et appellatif ».

Le passage du nom propre au nom commun paraît moins « naturel » et est abondamment commenté, au titre d'exception au fonctionnement usuel du nom propre. La plupart des descriptions reviennent sur la notion de changement de catégorie, ou dérivation impropre¹⁴, et envisagent sous cette notion deux types fort différents de passage du nom propre au nom commun.

¹² On la trouve tout de même chez Arrivé *et al.* (1986), Darmesteter (1979), Grevisse (1964), Riegel *et al.* (1994).

¹³ Qui proviennent selon lui de « prénoms », de « noms communs », d'« épithètes ou sobriquets », parmi lesquels on trouve également des noms communs, de « noms d'animaux », de « noms désignant des objets de la vie journalière », de « noms de lieux » et de « noms de nationalité ».

¹⁴ D'autres types de dérivation (par suffixation en particulier), se situant aux limites de l'antonomase sont évoqués. Ils seront abordés ci-dessous, en 4.2.

2.1. La notion de dérivation impropre

La dérivation impropre (ou *hypostase*, *glissement de sens*¹⁵, ou encore *conversion*¹⁶) concerne « un mot qui change de catégorie grammaticale sans changer de forme » (Niklas-Salminen 1997 : 68). Si, pour Darmesteter (1895³ : 52), « chacune des parties du discours peut donner naissance à diverses séries de mots », Niklas-Salminen (1997 : 69) et Riegel *et al.* (1994 : 546) insistent sur les catégories du nom, de l'adjectif et de l'adverbe. Bien qu'il soit plus opératoire, comme nous le verrons, de considérer que le nom commun et le nom propre ne constituent pas à proprement parler deux catégories distinctes, mais plutôt deux sous-catégories du nom, le passage du nom propre au nom commun est répertorié parmi les dérivations impropres du nom, à l'aide d'exemples canoniques tels que « *une poubelle* (nom du préfet de police qui a imposé l'emploi de cet objet) » (Niklas-Salminen 1997 : 69).

La présence régulière de noms communs issus de noms propres parmi les exemples de dérivation impropre montre que ce passage est bien perçu comme un changement catégoriel, un nom propre perdant les marques et fonctionnements qui le caractérisent pour adopter ceux d'un nom commun. Cela permet de penser que nom propre et nom commun, bien que rassemblés sous la catégorie englobante du nom, sont considérés, du point de vue des fonctionnements syntaxiques et référentiels, comme notablement distincts. En effet, d'autres transferts, à d'autres niveaux de sous-catégorisation, ne sont pas perçus comme des dérivations impropres : l'emploi d'un toponyme en tant qu'anthroponyme, par exemple, n'est en aucun cas considéré comme une hypostase, car son fonctionnement syntaxique global n'est pas affecté.

La présentation de Darmesteter (1895³ : 52-55) met ceci en évidence : le paragraphe indiquant les possibilités de dérivation impropre du substantif est divisé en deux parties, la première concernant le nom propre et la seconde le nom commun, ce qui pose ces deux types de nom comme deux catégories substantivales nettement distinctes. Si le nom commun est dit pouvoir produire

¹⁵ Selon Dubois *et al.* (1994 : 222-223 et 236).

¹⁶ Chez Riegel *et al.* (1994 : 546) qui citent aussi les termes *transfert*, *transposition*, *translation*.

par dérivation impropre d'autres noms communs¹⁷, des adjectifs ou des interjections, aucune possibilité de production d'un nom propre n'est évoquée. Le passage d'un nom commun à un nom propre, pourtant signalé par le même auteur (Darmesteter 1895² : 6-11) à propos de l'étymologie du nom propre¹⁸, relève donc selon lui de l'évolution historique et non de la dérivation. En revanche, la transformation en nom commun paraît être la seule possibilité dérivationnelle pour le nom propre : « les noms propres se changent en noms communs par divers procédés » (Darmesteter 1895³ : 53). Sept « procédés »¹⁹ détaillent différents types de passage du nom propre au nom commun, qu'on peut distinguer selon la nature du nom propre (noms de personnes, noms de lieux, noms ethniques...) et selon la relation entre l'individu désigné par le nom propre et le concept désigné par le nom commun qui en dérive. En effet, ces différents types de dérivation impropre correspondent à deux principaux modes de transformation du nom propre en un nom commun.

2.2. Deux modes de passage du nom propre au nom commun

Que ce soit sous l'appellation ou non d'*antonomase*²⁰, deux modes de passage du nom propre au nom commun se côtoient et parfois se mêlent au sein des approches grammaticales, alors qu'ils relèvent de processus de transformation différents.

Le premier mode concerne les transformations d'un nom propre en un nom commun décrites comme une représentation de la contiguïté entre le référent du nom propre et le concept désigné par le nom commun, comme c'est le cas pour de nombreux noms communs désignant des objets ou des produits par le nom propre

¹⁷ Par « changement de genre » (Darmesteter 1895³ : 54).

¹⁸ Voir ci-dessus, en 2.

¹⁹ 1. « noms d'auteurs ou d'inventeurs qui passent à leurs livres, à leurs inventions » (« *barème, lebel* ») ; 2. « noms de personnages célèbres de l'histoire, de la littérature qui désignent des caractères, des vices ou qui dénomment certains objets » (« *amphitryon, tartufe* ») ; 3. « prénoms devenus noms communs avec une signification défavorable » (« *un jeanjean, une péronelle* ») ; 4. « noms de personnes ou de lieux que le caprice de la mode a donné à certains objets » (« *un mazagran, une silhouette* ») ; 5. « noms de lieux qui ont passé aux objets que ces lieux produisent, qui y sont fabriqués » (« *cachemire, tulle* ») ; 6. « noms ethniques pris dans un sens général, le plus souvent défavorable » (« *arabe, gascon* ») ; 7. « noms propres de personne donnés par plaisanterie à des animaux » (« *bernard-l'hermite, martinet* ») (Darmesteter 1895³ : 53-54).

²⁰ Le premier cas n'excluant pas le second : Darmesteter traite le même phénomène (le passage du nom propre *Tartuffe* au nom commun homonyme) au chapitre de la dérivation impropre (voir ci-dessus, en 2.2.1.) et au chapitre de la synecdoque, qui met « le nom propre pour le nom commun : un Tartuffe, c'est-à-dire un hypocrite [...]. Cette figure a reçu le nom barbare d'"antonomase" » (Darmesteter 1979 : 48).

de leur inventeur (*barème, lebel*), de la personne qui en a généralisé l'usage (*sandwich, poubelle*) ou de leur lieu de fabrication ou de création (*camembert, tulle, jersey*). C'est de ce mode que relèvent les cas de « noms d'auteurs ou d'inventeurs qui passent à leurs livres, à leurs inventions », de « noms de personnes ou de lieux que le caprice de la mode a donné à certains objets » et de « noms de lieux qui ont passé aux objets que ces lieux produisent, qui y sont fabriqués » cités par Darmesteter (1895³ : 53-54). Ces emplois sont traités au chapitre des métonymies par la tradition rhétorique, interprétation métonymique parfois reprise par des grammairiens comme Le Bidois (1935 : 55), pour qui ces noms propres « par métonymie absolue sont devenus de purs noms communs ».

Le second mode concerne les transformations d'un nom propre en un nom commun interprétées comme exprimant la ressemblance entre le référent du nom propre et le concept, ou le type, désigné par le nom commun. On retrouve ici, principalement par les exemples (*un T/tartuf(fe), un A/amphitryon, un C/césar...*), l'antonomase traitée par la rhétorique en relation avec la synecdoque²¹ et plutôt perçue, dans cette perspective grammaticale, comme une typisation (comme chez Brunot (1933 : 146), pour qui « un personnage célèbre se trouve dépouillé de sa personnalité et réduit à n'être plus qu'un type ») ou comme un emploi figuré (comme chez Le Bidois (1935 : 55), selon lesquels le nom propre « évoque moins l'individu désigné qu'un individu quelconque qui aurait les mêmes qualités, qui rendrait les mêmes services ou qui simplement le rappellerait par quelque ressemblance »). L'évocation d'une ressemblance permet d'avancer vers une interprétation métaphorique de l'antonomase. On peut donc, à la suite de Nyrop (1925⁴ : 363) qui note que « dans le premier cas [un *tartufe*] il s'agit d'un emploi métaphorique ; dans le deuxième [un *chassepot*] c'est ordinairement la métonymie qui est en jeu, rarement la métaphore » et en anticipant quelque peu sur les approches linguistiques, qualifier ces deux modes de passage du nom propre au nom commun d'antonomase *métonymique* pour le premier et d'antonomase *métaphorique* pour le second, comme le font Arrivé *et al.* (1986 : 66), qui distinguent « type métonymique » et « type métaphorique ».

Ces deux types d'antonomase sont le plus souvent présentés conjointement dans les grammaires du français, ce qui donne parfois l'impression d'une totale

²¹ Voir le chapitre I et particulièrement la section 2.3.1.

confusion, comme chez Darmesteter²² ou chez Dauzat (1948 : 59), qui mentionne indifféremment, comme « noms propres [qui] peuvent devenir noms communs », des « noms de personnes, pour désigner un objet d'après son inventeur (*eustache*, *massicot*, *poubelle*), pour exprimer une qualité ou un défaut symbolisé par un personnage (un *tartufe*, un *mécène*) ou par un peuple (un *grec* = un tricheur) » et des « noms de lieux, pour désigner l'origine d'un produit (*cachemire*, étoffe fabriquée au Cachemire ; *champagne*, vin de Champagne) ». Néanmoins, une distinction est effectuée chez une majorité d'auteurs, par exemple Brunot (1933 : 146) qui, après un paragraphe consacré aux antonomases métonymiques, déclare : « Le procédé est tout autre quand nous disons un “ tartuffe ”, un “ harpagon ”, un “ César ” [...]. Il s'agit là d'un procédé commun de la langue populaire. Le nom d'un avare connu devient synonyme d'“ avare ”[...] ». De même, Le Bidois (1968 : 55-56) distinguent en deux paragraphes les antonomases métonymiques (noms propres qui « par métonymie absolue sont devenus de purs noms communs ») et les « noms propres pris figurément », parmi lesquels se trouvent des antonomases métaphoriques²³.

3. L'antonomase en synchronie

Outre les approches diachroniques s'attachant à décrire les modes de transformation de noms propres en noms communs, les grammaires du français offrent une approche synchronique de l'antonomase, décrivant les fonctionnements de ces noms propres. Les antonomases, qu'elles soient totalement lexicalisées ou plus ou moins avancées sur la voie de la lexicalisation²⁴, se caractérisent par des emplois syntaxiques et sémantiques particuliers qui sont presque invariablement présentés comme des usages particuliers du nom propre. C'est donc en tant qu'exception au fonctionnement grammatical régulier du nom propre, à titre d'écart vis-à-vis de la norme de la

²² Voir plus haut.

²³ Dans ce paragraphe figurent également des noms propres désignant une œuvre par le nom de son auteur (*un Raphaël*), ou désignant une facette de l'individu (*Le Michelet sénile et impie*, par opposition à *l'autre Michelet*). Le premier cas semble relever de l'emploi métonymique, se distinguant toutefois des antonomases métonymiques citées plus haut par la non-lexicalisation et le maintien d'un lien fort avec le porteur initial du nom propre. Le second cas sera abordé au chapitre III.

²⁴ Cette progression est notée, entre autres, par Damourette et Pichon (1968 : 524-530) qui distinguent plusieurs étapes sur « la voie de la communisation », du « premier pas sur la voie de la communisation » à la « communisation accomplie ».

grammaire française, que l'antonomase trouve sa place dans la description synchronique du nom propre.

L'« irrégularité » constituée par le nom propre en antonomase fait l'objet de remarques formelles concernant la graphie, l'orthographe, et la détermination des noms propres, mais aussi de remarques sur les conséquences sémantiques de cet emploi du nom propre.

3.1. Forme et syntaxe

Les remarques formelles et syntaxiques portent sur trois principaux points : le passage du nom propre au nom commun semble devoir entraîner une perte de la majuscule initiale, ce qui n'est pas toujours avéré et fait l'objet de descriptions variées selon les grammaires ; de même, ce passage s'accompagne de l'emploi d'un déterminant et enfin peut entraîner l'accord au pluriel. Ces modifications de la graphie et de l'entourage syntaxique du nom propre en antonomase sont d'un usage mal établi, variant en particulier en fonction du type de l'antonomase et de son degré de lexicalisation, ce qui entraîne des descriptions changeantes et parfois contradictoires.

3.1.1. Perte de la majuscule

Le nom propre en antonomase, se rapprochant du nom commun, tend à perdre sa majuscule initiale : « l'emploi d'un nom propre comme nom commun est souvent indiqué dans l'orthographe par une minuscule » (Nyrop1925⁴ : 361). Cette modification graphique n'est pas érigée en règle au sein des approches grammaticales, car l'usage est flottant, mais elle apparaît en filigrane, au détour de remarques ou d'exemples. On retrouve avec cette marque formelle la distinction entre antonomase métonymique et antonomase métaphorique²⁵, à laquelle viennent s'ajouter des considérations sur le degré de lexicalisation de l'antonomase.

Ces deux nuances sont exprimées par Grevisse (1969) qui, s'il déclare (p. 173) que « le nom propre employé comme nom commun prend ordinairement la minuscule ; c'est généralement le cas quand il y a *catachrèse*, c'est-à-dire quand l'usage a fait oublier l'origine du nom ainsi employé », avec un exemple

²⁵ Présentée ci-dessus, en 2.2.

d'antonomase métonymique (« quand on dit un barème, le souvenir du personnage *Barrême* [...] ne vient aucunement à l'esprit »), remarque (p. 122) que « les noms propres de personnes pris par antonomase comme noms communs gardent la majuscule, à moins qu'un long usage n'en ait fait de véritables noms communs ». Cette remarque porte sur l'antonomase métaphorique, comme le montrent les exemples : « *Les Corneilles sont rares. C'est un vrai tartufe. Il se prend pour un adonis. Quel harpagon !* ». Guéraud (1990 : 18) insiste également sur cet aspect de l'usage entraînant la lexicalisation : « La réussite complète du trope se manifeste par l'usage de la minuscule et de l'accord au point que le mot devienne pour la plupart de ses utilisateurs un véritable nom commun ». C'est aussi la position de Riegel *et al.* (1994 : 178) : « S'il accède vraiment au statut de nom commun, le nom propre perd sa majuscule ».

La perte de la majuscule initiale semble également dépendre du type, métonymique ou métaphorique, de l'antonomase. Cette distinction, explicite ou non, révèle parfois, de façon implicite, une différence de graphie, comme chez Le Bidois (1968 : 55-56), qui donnent, pour les antonomases métonymiques, des exemples comportant une minuscule à l'initiale (« *batiste* – venu du nom du premier fabricant –, *calepin*, *quinquet*, *silhouette*, etc. – dont l'origine est analogue –») et, pour les antonomases métaphoriques, des exemples avec majuscule initiale (« Ainsi, l'on dit : *un Mécène*, pour désigner un protecteur des arts, *un Virgile*, pour dire : un grand poète »). Il en va de même chez Damourette et Pichon (1968 : 525-526 et 529), chez qui on trouve des exemples de noms propres en antonomase avec majuscule initiale²⁶ au paragraphe consacré aux noms propres devenus « substantifs nominaux communs » par « équivalence » et d'autres exemples, avec minuscule initiale²⁷, au paragraphe traitant de la « communisation » des noms propres par « afflux ».

Certaines grammaires, enfin, semblent opter pour la perte systématique de la majuscule initiale, quel que soit le type d'antonomase. C'est le cas chez Dauzat (1948 : 59) qui propose des exemples comme « *eustache*, *massicot*, *poubelle* »

²⁶ Tirés des œuvres de La Fontaine (« Cependant je lis dans les cieux / Que bientôt ses faits glorieux / Demanderont *plusieurs Homeres* »), d'A. France (« M. Paul Bourget nous représente M. Adrien Sixte comme *un Spinoza* français de notre temps »).

²⁷ « *Une sévigné* est un joyau placé au milieu du lien qui retient les cheveux, comme en portait probablement Mme ou Mlle de Sévigné. [...] *un lebel*, c'est un fusil du modèle imaginé par M. Lebel ». D'autres exemples de ce paragraphe comportent néanmoins des majuscules initiales, mais l'inverse n'est pas vrai.

d'une part et « un *tartufe*, un *mécène* » d'autre part, et également chez Brunot (1933 : 145-146), qui présente, sans majuscule, des antonomases de type métonymique (« le “ brie ” est le fromage qui vient de la Brie ») ou de type métaphorique (« nous disons un “ tartuffe ”, un “ harpagon ” [...] »). Cet usage systématique de la minuscule semble relever de l'application d'une règle adoptée par l'auteur²⁸ plutôt que d'une description stricte, car cet usage reste flottant, ce qui est représenté par les exemples de Wagner et Pinchon (1962 : 53) qui mêlent les exemples avec majuscule et avec minuscule : « un harpagon, un Gargantua, une Hermione ».

Ainsi ces grammaires tentent de rendre compte d'un usage pour le moins fluctuant, voire, dans certains cas, de proposer une normalisation basée sur les régularités qui apparaissent en filigrane : la lexicalisation de l'antonomase, en particulier métonymique, semble entraîner la perte, plus ou moins rapide et réversible, de la majuscule initiale du nom propre en antonomase.

3.1.2. Détermination

Le passage du nom propre à un fonctionnement de nom commun est lié à un changement syntaxique majeur : il est désormais accompagné d'un déterminant. La détermination n'est cependant pas toujours commentée, voire même mentionnée, dans les grammaires. Diverses justifications peuvent cependant être dégagées.

Certains auteurs font appel au sentiment épilinguistique des locuteurs, en évoquant l'apparition « naturelle » de la détermination du nom propre en antonomase. Wagner et Pinchon (1962 : 53) la notent sans l'expliquer : « Ces noms propres peuvent alors s'employer comme des noms communs. Ils sont alors précédés d'un déterminant ». Darmesteter (1895⁴ : 32) aborde lui aussi sans commentaire la détermination du « nom d'homme pris en qualité de nom commun », qui « reçoit naturellement l'article ». Dans d'autres cas, c'est l'idée d'ellipse qui est sous-jacente. Pour Togeby (1982 : 148), la détermination d'un

²⁸ Régularisation qui n'est pas toujours suivie, comme le montre la contradiction entre Darmesteter (1895³ : 53-54), où les exemples sont donnés avec une minuscule initiale (« *barême*, *calepin*, *dédale* [...], *agnès*, *amphitryon* [...] ») et Darmesteter (1979 : 48), où les mêmes exemples comportent une majuscule initiale (« un Amphitryon, c'est-à-dire un hôte qui traite les invités ; et de même un Lovelace, un Harpagon, un Séide, un Escobar, une Agnès, un Barême, un Calepin, un Crésus, etc. »).

nom de ville, lorsque celui-ci « prend telle ou telle valeur symbolique [et] devient une sorte de nom commun », est due à l'« emploi métaphorique » de ce nom toponyme (« *Le Versailles de cette capitale est Lunéville* »). On peut donc supposer l'élimination du comparant *comme*. Cette idée est exprimée à propos des noms de personne (Togebly 1982 : 162-163) qui peuvent prendre un « article dû à une ellipse », le syntagme « homme comme » étant sous-entendu dans des antonomases telles que « un don Juan – des Werther – des Amadis » ou « *Nos 30.000 savants sont tous des Érasmes* ». Ainsi la transformation plus ou moins avancée de toponymes et d'anthroponymes en noms communs semble pour Togebly relever de processus assez proches (métaphore dans un cas, comparaison dans l'autre), l'élimination de l'élément comparé et de l'adverbe de comparaison n'étant cependant explicitement évoquée que dans le cas des anthroponymes.

Enfin, l'approche proposée par Riegel *et al.* (1994 : 177) s'inspire des approches linguistiques : la détermination du nom propre y est présentée comme un indice du fonctionnement en nom commun et non comme une conséquence : « En prenant un déterminant et des modificateurs, les noms propres acquièrent un caractère essentiel du nom commun ».

L'usage d'une détermination, qui semble être nécessaire pour l'usage du nom propre en antonomase, n'est que peu abordé et n'est pas commenté. Cependant, en dehors même de toute mention de cette détermination, se dégage une distinction, déjà relevée à propos de la perte de la majuscule, entre antonomase métonymique et antonomase métaphorique, par le biais des exemples qui, selon qu'ils relèvent de l'un ou l'autre type sont différents : l'article, qui est souvent présent avec l'antonomase métaphorique, est peu mentionné dans le cas de l'antonomase métonymique. On trouve cette opposition avec les exemples déjà cités de Le Bidois (1968 : 55-56) : les antonomases métonymiques sont données sans article (« *batiste* – venu du nom du premier fabricant –, *calepin*, *quinquet*, *silhouette*, etc. – dont l'origine est analogue –») tandis que les antonomases métaphoriques se présentent avec l'article (« Ainsi, l'on dit : *un Mécène*, pour désigner un protecteur des arts, *un Virgile*, pour dire : un grand poète »). On la trouve également chez Dauzat (1948 : 59), avec les exemples « *eustache*, *massicot*, *poubelle*... » d'une part et « un *tartufe*, un *mécène* » d'autre part.

Cette exemplification différente apparaît comme l'indice d'une autre distinction, entre langue et discours, qui rejoint la gradation de la lexicalisation.

En effet, alors même que ces exemples, différant du point de vue de la détermination, sont présentés en dehors de tout contexte, la mention du déterminant semble indiquer que l'antonomase métaphorique est majoritairement perçue comme une réalisation discursive, l'antonomase métonymique relevant plutôt de la langue, d'une lexicalisation plus aisée et plus évidente. Les variations d'usage de la majuscule ou de la minuscule présentées ci-dessus, en 3.1.1., vont également dans ce sens.

3.1.3. Marque du pluriel

L'antonomase est souvent évoquée, à titre d'exception vis-à-vis d'un comportement régulier, à propos de la flexion du nom propre. La flexion en genre et en nombre ne concerne pas, en principe, le nom propre²⁹, mais lorsque celui-ci est employé en antonomase, des marques de genre, et surtout de nombre, peuvent apparaître.

Le genre des noms propres en antonomase est relativement peu traité dans les grammaires du français. Outre Nyrop (1925⁴ : 361-362), seuls Wagner et Pinchon (1962 : 53), dans les grammaires observées, posent une distinction entre les noms propres « utilisés comme noms communs » qui « conforment leur genre au sexe du personnage qui porte le nom propre : *un Harpagon, un Gargantua, une Hermione* » et ceux qui « désignent un objet dû à l'invention du personnage qui portait ce nom propre ». Dans ce second cas, le genre naturel n'a aucune influence sur le genre grammatical et le nom est « tantôt du genre féminin : *une silhouette, une poubelle, la guillotine*, tantôt du genre masculin : *un rimailho, du macadam* ». On retrouve là un autre effet de l'opposition entre antonomase du nom propre métonymique et métaphorique.

Le nombre, avec bien sûr la question du pluriel des noms propres, est plus souvent abordé, à travers des remarques qui montrent des usages fluctuants.

Certains auteurs, dans une perspective normative, donnent la marque du pluriel pour obligatoire dans le cas de l'antonomase. C'est ce que propose Grevisse (1969 : 230)³⁰, pour qui « les noms propres prennent le pluriel [...]

²⁹ Comme le pose Togeby (1982 : 120) en ouverture de la partie consacrée aux noms propres : « Les noms propres se définissent selon le fait qu'ils ont une flexion fixe, qu'ils sont invariablement d'un genre donné (comme les substantifs), mais aussi d'un nombre donné.

³⁰ Qui module aussitôt après cette opinion dans une note indiquant que « l'usage, il est vrai, est fort indécis » (1969 : 231).

quand ils sont employés par antonomase pour désigner des espèces, des types : *Les Mécènes* (les personnes riches encourageant les gens de lettres, les artistes) ». La marque du pluriel est également tenue pour distinctive de cet emploi du nom propre par Arnault et Lancelot (1660 : 37), qui précisent que « si on les met quelquefois au pluriel, comme quand on dit les *Césars*, les *Alexandres*, les *Platons*, c'est par figure ». Pour Damourette et Pichon (1968 : 524-525), la marque du pluriel constitue également une caractéristique des noms propres « employés communément » : « Il va de soi que, dans ces cas, leur syntaxe est identique à celle des substantifs nominaux banaux, dont ils ne diffèrent plus. Si d'aventure ils sont à la phrase plurielle, ils prennent, dans la langue parlée, un [z] instable qui s'exprime graphiquement par une *s* ». C'est enfin, pour Jespersen (1971 : 80) un argument pour réfuter une différence radicale de nature entre nom propre en nom commun : « dans le cas où le sens de ces noms [propres] est modifié, ils peuvent avoir un pluriel comme tous les autres noms »³¹.

Inversement, d'autres auteurs, comme Dauzat (1948 : 107), sont tout à fait défavorables au marquage graphique par un *s* du pluriel des noms propres : « Les noms individuels sont employés au pluriel par ellipse : *Un Auguste aisément peut faire des Virgile* (Boileau, *Épître I*), c'est-à-dire “ des écrivains comme Virgile ”. Pas d'*s*, ainsi que dans toutes les formations elliptiques ; le XVII^e siècle, à tort, mettait la marque du pluriel ».

L'opinion majoritairement représentée est celle d'un usage mouvant et indécis³². Wagner et Pinchon (1962 : 63), par exemple, déclarent que « l'orthographe [...] est indécise. On peut écrire *les Molière* ou *les Molières* ». On peut résumer ce flottement en citant Darmesteter (1895⁴ : 5) : « Cette multiplicité de règles qui s'entrecroisent, se détruisent et sont le plus souvent contredites par

³¹ La marque du pluriel est tenue par Jespersen (1971 : 80-81) pour *possible* ; les exemples en anglais montrent qu'elle est en fait considérée comme générale, sinon obligatoire : « Edisons *and* Marconis *may thrill the world with astounding novelties*, “ Il se peut que des Edison et des Marconi électrisent le monde avec des nouveautés assourdissantes ” : Judases, “ des Judas ” ; King-Henrys, Queen-Elizabeths *go their way*, “ Les roi Henri, les reine Elisabeth font ce qu'ils veulent ” (Carlyle) : on parle aussi des Montagnes Rocheuses comme de *fifty Switzerlands in one*, “ cinquante Suisse en une seule ” ». La disparition des marques du pluriel dans les équivalents français est mystérieuse : représente-t-elle, pour l'auteur, une particularité du français vis-à-vis de l'anglais, ou s'agit-il d'une initiative du traducteur ?

³² Opinion qui peut être en contradiction avec des règles énoncées par ailleurs, comme chez Grevisse (1980 : 141) qui déclare : « Même quand les noms propres de personnes sont employés comme des noms communs pour désigner, soit des individus ayant les caractéristiques des personnes en question, soit des œuvres produites par ces personnes, soit des œuvres représentant ces personnages, l'usage hésite souvent à mettre la marque du pluriel [...]. Il est d'ailleurs à peu près impossible de mettre la marque du pluriel à des noms comme *Van Eyck*, *La Fontaine*, etc. »

l'usage des écrivains vient de ce que les grammairiens ont méconnu la tendance de la langue et ont remplacé des règles grammaticales par des règles logiques ».

L'usage est tout aussi flottant pour les antonomases de type métonymique. Dauzat (1948 : 107-108) indique qu'« un cas particulier se présente pour les œuvres d'un même auteur : “ *Mon libraire a vendu ce matin deux Virgile* ”, c'est-à-dire deux exemplaires de Virgile. Il s'agit encore d'une ellipse. Toutefois, dans ce cas, l's est toléré, la pluralité s'affirmant de façon plus concrète », tout comme Grevisse (1969 : 70) : « Les noms propres désignant des œuvres par le nom de leur auteur peuvent prendre la marque du pluriel : *Des Callots accrochés aux murs* (É. Estaunié), *Les Raphaëls du Vatican*, *J'ai deux Virgiles* ; mais on peut aussi les laisser invariables : *Le Caridad enferme des Murillo de la plus grande beauté* (Th. Gautier), *J'ai deux Virgile* ».

Enfin, la marque définitive et régulière du pluriel est parfois mise en relation avec un certain degré de lexicalisation, tout comme la perte de la majuscule³³, comme le remarquent Grevisse et Goosse (1980 : 141) : « le nom propre [...] devenu tout à fait un nom commun, si on l'écrit par une minuscule [...], prend la marque du pluriel : *des mécènes, des gavroches, des cicérones*, etc. ».

On voit qu'en ce qui concerne la flexion du nom propre au pluriel, certaines approches grammaticales peinent à se départir d'une attitude strictement normative et orthographique. Les considérations sur la lexicalisation ou le type de l'antonomase qui pouvaient transparaître à propos de l'usage de la majuscule ou du déterminant sont ici presque éclipsées par le souci constant (mais dont les résultats semblent peu concluants) d'indiquer au lecteur « s'il faut ou non mettre un s »³⁴. Inversement, la question du pluriel des noms propres contient en germe des considérations plus générales sur la nature du nom propre et ses relations avec le nom commun, comme cela apparaît à travers les remarques d'Arnault et Lancelot (1660, 37) et de Jespersen (1971, 80).

³³ Guéraud (1990 : 18) cite conjointement ces deux critères dans la remarque déjà citée ci-dessus, en 3.1.1. : « La réussite complète du trope se manifeste par l'usage de la minuscule et de l'accord au point que le mot devienne pour la plupart de ses utilisateurs un véritable nom commun ».

³⁴ J'emprunte cette remarque à Gary-Prieur (2000 : 63).

3.2. Sémantique

Au-delà des remarques formelles et syntaxiques, les approches grammaticales peuvent s'intéresser aux valeurs sémantiques de l'emploi antonomastique du nom propre. Cependant, on trouve relativement peu de remarques sur le sémantisme lié au passage du nom propre au nom commun ; les indications formelles et syntaxiques forment la quasi-totalité des remarques consacrées à ce fonctionnement du nom propre. De ce fait, les remarques sémantiques s'effectuent de façon fugitive, ne font pas l'objet de développements et d'argumentations spécifiques et restent dans le droit fil du traitement de l'antonomase du nom propre comme un ensemble d'« exceptions », formelles ou conceptuelles, au fonctionnement régulier du nom propre.

La plupart de ces remarques s'articulent autour de l'argument majeur du passage du fonctionnement individualisant du nom propre au fonctionnement catégorisant du nom commun. Certaines approches, cependant, mettent en lumière un phénomène d'identification lié au caractère métaphorique de ce type d'antonomase du nom propre.

3.2.1. Catégorisation

L'un des postulats de départ étant l'absence de sens lexical lié au nom propre, en relation directe avec la désignation unique effectuée³⁵, les principales remarques sur le sémantisme du nom propre en emploi antonomastique portent sur l'acquisition d'un sens conceptuel et sur la catégorisation effectuée.

Damourette et Pichon (1968 : 524) articulent clairement l'établissement d'un sens lexical à l'établissement d'une catégorie : « Ils [les noms propres] peuvent être employés communément, c'est-à-dire devenir le nom d'une espèce substantielle composée de plusieurs individus. Les “ noms propres ” ont désormais fait retour aux ressources générales de la langue, avec un sémantisme admirablement riche [...] ». Riegel *et al.* (1994 : 177) précisent que ces noms

³⁵ Il faut cependant mentionner Jespersen (1971 : 79), pour qui le nom propre n'est pas fondamentalement différent du nom commun et qui considère le sémantisme du nom propre en antonomase comme tout à fait naturel : « L'extension d'un nom a la même cause dans le cas des noms propres et dans celui des noms communs : elle est due à l'existence de leurs connotations ».

propres³⁶ « fonctionnent comme des termes généraux qui présupposent l'existence de classes référentielles comportant plus d'un membre ». L'emploi antonomastique semble donc ramener le nom propre à un fonctionnement sémantique identique en tout point à celui du nom commun. Riegel *et al.* (1994 : 177) signalent toutefois qu'« ils ne perdent jamais tout à fait leur statut de nom propre », tout comme Damourette et Pichon (1968 : 524) précisent que la signification désormais acquise par les noms propres est particulière, puisque ceux-ci ont « un sémième admirablement riche, riche de toute la précision de détail que comporte un individu ».

Ces précisions permettent de noter que ne sont concernées ici que les antonomases n'ayant pas atteint un degré suffisant de lexicalisation pour quitter tout à fait leur statut de nom propre. En effet, le sémantisme d'antonomases lexicalisées, en particulier métonymiques, ne semble pas poser de problème, car il est assimilé à celui du nom commun. Le nom propre devient alors, comme le dit Guéraud (1990 : 18), « pour la plupart de ses utilisateurs, un véritable nom commun sur lequel on ne s'interroge plus, comme par exemple les mots tulle, poubelle, calepin, etc. ».

Si l'acquisition d'un sens conceptuel par le nom propre en antonomase semble reconnu, le problème reste entier en ce qui concerne la « nature » de ce sens, le contenu sémantique associé au nom propre. Diverses possibilités sont alors envisagées. Brunot (1933 : 146) propose d'interpréter ce sens en terme de typicité : « un personnage célèbre se trouve dépouillé de sa personnalité et réduit à n'être plus qu'un type ». Certains auteurs contournent la difficulté en présentant l'antonomase comme une ellipse, ce qui permet de faire porter la catégorisation et le sémantisme sur le nom commun éliminé. Togeby (1982 : 163) propose cette interprétation à propos des noms de personne, pour lesquels le syntagme « *homme comme* » serait sous-entendu. Dauzat (1948 : 107) commente de la même manière l'antonomase « des Virgile » : « c'est-à-dire “ des écrivains comme Virgile ” ». Dans de nombreux cas, le sens du nom propre en antonomase est abordé par l'analyse d'exemples, ce qui permet d'éviter la généralisation, ou renvoyé à la rhétorique. C'est ainsi que Damourette et Pichon présentent une quinzaine d'exemples attestés en littérature, et consacrent le paragraphe suivant à expliciter

³⁶ La remarque concerne les noms propres « prenant un déterminant et des modificateurs », ce qui comprend les noms propres en antonomase, mais également dans d'autres emplois.

le sens particulier qu'ils ont dans leur contexte, à donner le référent visé par l'antonomase³⁷. Togeby (1982 : 123) accentue le raccourci lorsqu'il dit : « “ Panama ” peut s'employer au sens de “ scandale ” ». Enfin, le renvoi à la rhétorique peut s'effectuer directement, comme chez Arrivé *et al.* (1986 : 66) : « Cette figure de rhétorique consiste à faire passer un nom propre dans la classe des noms communs [...] ou un nom commun dans la classe des noms propres [...] », ou indirectement, comme chez Togeby (1982 : 148 et 163), qui rattache l'emploi antonomastique des noms de lieux à la métaphore (« emploi métaphorique ») et celui des noms de personnes à la comparaison. De façon plus large, le sens du nom propre en antonomase peut être considéré comme un sens figuré, ce que formulent Le Bidois (1968 : 55) en abordant le nom propre en antonomase dans un paragraphe intitulé « Noms propres pris figurément ».

3.2.2. Métaphore et ressemblance

Le sens figuré évoqué à propos du sens véhiculé par le nom propre en antonomase relève de la métaphore ou, en d'autres termes, de la comparaison, de la ressemblance, du moins en ce qui concerne l'antonomase de type métaphorique. Dans le cas de l'antonomase métonymique, le nom propre originel n'a que peu d'influence sur le sens produit, qui relève du strict fonctionnement sémantique du nom commun : *madras* désigne un type de tissu et le fait que son nom provienne du nom du lieu initial de sa fabrication n'a pas d'influence sur sa signification. De ce fait, on ne trouve quasiment aucune remarque sur le sens produit par ce type d'antonomase métonymique.

Les approches grammaticales, tout en se situant dans le domaine rhétorique du sens figuré, se distinguent des approches rhétoriques, qui rattachaient majoritairement l'antonomase à la synecdoque, en l'analysant en termes de similitude, de ressemblance. Cette sorte de renvoi à la rhétorique, du côté de la métaphore et non plus des figures d'inclusion, apparaît clairement chez Arnault et Lancelot (1660 : 37), pour qui « quand on dit les *Césars*, les *Alexandres*, les *Platons*, c'est par figure, en comprenant dans le nom propre toutes les personnes

³⁷ L'exemple « Elle [la critique] remplace la théologie, et si l'on cherche le docteur universel, le *Saint Thomas d'Aquin du XIX^e siècle*, n'est-ce pas à Sainte-Beuve qu'il faut songer ? (A. France. *La Vie littéraire*. 1^{re} série. Dédicace p. V.) » est commenté par : « le saint-thomas-d'aquin du XIX^e siècle, c'est Sainte-Beuve ». La disparition de la majuscule initiale, systématique dans les commentaires, semble relever de l'effort de régularisation évoqué ci-dessus, en 3.1.1.

qui leur ressembleraient ». Damourette et Pichon (1968 : 525) considèrent eux aussi que les antonomases figurant dans le vers de Rutebeuf « Trop at contre le roi *d'Yaumons* et *d'Agoulans* » expriment une ressemblance : « c'est-à-dire qu'il y a contre le roi trop de félons comparables à Yaumon et à Agoulan ».

On peut ainsi entrevoir une interprétation mettant en jeu des propriétés ou des qualités du référent porteur du nom propre, ce qu'exprime Jespersen (1971 : 78-79) en disant que « l'une des propriétés de celui qui porte le nom ainsi employé [...] est retenue parce que c'est celle que l'on connaît le mieux, et appliquée à un autre être ou à un autre objet qui possède cette même propriété ». Cette idée d'un transfert de propriété d'un référent à un autre conduit à voir dans l'antonomase non seulement l'établissement d'une classe à laquelle est associé un certain sens, mais également la mise en relation, par son intermédiaire, de deux référents ayant une ou plusieurs caractéristique(s) commune(s). L'antonomase est alors perçue comme un lien permettant l'identification de deux individus, comme la formulent Le Bidois (1968 : 55-56) : « Le nom propre se prend au figuré [...] d'abord quand il désigne non la personne elle-même mais telle de ses qualités ou plus précisément quand il évoque moins l'individu désigné qu'un individu quelconque qui aurait les mêmes qualités, qui rendrait les mêmes services ou qui simplement le rappellerait par quelque ressemblance ». Cette interprétation en terme d'identification préfigure les analyses linguistiques amorcées par Riegel *et al.* (1994 : 178), lesquels considèrent que le nom propre en antonomase renvoie à un référent qui « n'est ni un porteur du nom, ni une “ portion ” du porteur du nom, mais une entité unie à ce porteur ». Ce lien au porteur originel du nom propre est envisagé comme une ellipse ou une relation de contiguïté (métonymie) ou de similitude (métaphore). L'antonomase est donc considérée comme l'établissement d'une relation métaphorique entre deux référents, par l'intermédiaire de « catégories d'individus » (Riegel *et al.* 1994 : 178). L'analyse sémantique de l'antonomase du nom propre comme identification métaphorique constitue l'essentiel des approches linguistiques, abordées en 3.2.3.

4. Bilan sur les approches grammaticales

Ce rapide parcours des approches grammaticales de l'antonomase permet de saisir l'évolution qui s'opère, dans la conception et la définition de l'antonomase, entre rhétorique et grammaire.

On voit que, là où la rhétorique concevait une figure essentiellement double, la grammaire du français privilégie le passage du nom propre au nom commun, donc l'antonomase du nom propre. Si la conscience de l'héritage rhétorique amène certains auteurs à conserver la symétrie originelle en mentionnant l'antonomase du nom commun aux côtés de l'antonomase du nom propre³⁸, on s'aperçoit que cette symétrie n'est qu'apparente : seule la question du passage du nom propre au nom commun est abordée dans cette perspective³⁹. Cette focalisation sur le pôle « nom propre » de l'antonomase est due à un déplacement effectué par les approches grammaticales, qui négligent les dimensions stylistique et ornementale prisées par la rhétorique pour s'intéresser presque exclusivement à la dimension lexicale. Ce déplacement est réducteur, puisqu'il conduit à écarter des préoccupations des grammairiens l'antonomase du nom commun, centrale et originelle pour la rhétorique. Il est cependant aussi l'occasion d'un élargissement du propos, puisqu'il permet de considérer également des passages du nom propre au nom commun fondés sur une relation de contiguïté, ce que nous avons appelé, à la suite d'Arrivé *et al.* (1986 : 66), « antonomase métonymique »⁴⁰. La prise en compte de ce type d'antonomase, totalement justifiée du point de vue de l'enrichissement du lexique, constitue une nouveauté vis-à-vis de la rhétorique, et sera poursuivie, dans des perspectives différentes, en linguistique.

La prise en considération de l'antonomase du nom propre au plan lexical, et en particulier à titre de fonctionnement spécifique du nom propre, entraîne une dispersion des remarques la concernant. Là où la rhétorique classait et subdivisait les figures, la grammaire française multiplie les notules concernant l'emploi antonomastique du nom propre, ce qui conduit à une appréhension éclatée du phénomène. Par ailleurs, le passage du niveau figuratif et ornemental au niveau

³⁸ Comme c'est le cas chez Riegel *et al.* (1994 : 178), qui font suivre le paragraphe consacré aux noms propres modifiés en emploi métaphorique, suivant la terminologie linguistique désignant l'antonomase, par une « remarque » sur l'*antonomase* qui reprend la symétrie traditionnelle et propose une description assez classique, incluant cependant des exemples de type métonymique.

³⁹ Le passage du nom commun au nom propre est évoqué à propos de l'étymologie des noms propres, comme indiqué ci-dessus, en 2.

⁴⁰ Voir ci-dessus, en 2.2.

syntaxique et lexical entraîne une modification des frontières de l'antonomase, sans toutefois que ces nouvelles délimitations soient clairement présentées.

4.1. Une approche éclatée

Aucune des grammaires du français consultées ne propose une présentation générale de l'antonomase, que ce soit sous cette terminologie rhétorique ou non. Le traitement de l'antonomase en grammaire s'effectue au fil de remarques disséminées dans divers chapitres.

Il arrive que le nom propre lui-même soit abordé au fil des rubriques, ce qui accentue l'éclatement du traitement de l'antonomase. Darmesteter (1895) l'aborde à quatre reprises, lorsqu'il est question de la dérivation impropre (1895³, 53-54), de la synecdoque (1895³ : 128)⁴¹, du pluriel des noms propres (1895⁴ : 5) et de l'article (1895⁴ : 32). Chez Arrivé *et al.*, dans une présentation alphabétique, on trouve un article ANTONOMASE (1986 : 66), qui mêle aspects rhétoriques et considérations sémantico-lexicales, sans toutefois aborder la détermination et le pluriel, lesquels sont traités dans l'article NOM PROPRE (1986 : 417-418), en tant qu'emplois spécifiques. Wagner et Pinchon font mention de l'emploi antonomastique du nom propre à propos de son comportement particulier vis-à-vis du genre (1962 : 49), du nombre (1962 : 59) et de l'article défini (1962 : 92). Grevisse et Grevisse et Goosse traitent également la question du pluriel des noms propres (Grevisse 1969 : 230, Grevisse et Goosse 1980 : 141), mais aussi de la majuscule (Grevisse 1969 : 122 et 173, Grevisse et Goosse 1980 : 126) ; seul Grevisse (1969 : 263) mentionne rapidement la détermination du nom propre pour l'antonomase⁴². Enfin, la dérivation impropre, qui permet à un nom propre de passer dans la catégorie du nom commun, est abordée chez Grevisse (1969 : 77) et Grevisse et Goosse (1980 : 60).

Dans d'autres cas, la catégorie du nom propre est traitée, pour tous ses aspects, en un chapitre (Togebly 1982 : 120-176, Jespersen 1971 : 75-83, Damourette et Pichon 1968 : 519-586). Là encore, l'antonomase apparaît au fil de diverses remarques, où se mêlent parfois antonomase et autres « cas particuliers »

⁴¹ Il évoquait déjà l'antonomase, au chapitre de la synecdoque et de façon plus développée, dans Darmesteter (1979 : 48).

⁴² Le nom propre est alors considéré comme désignant « un type », assimilé aux « familles entières », « races » et « peuples ».

de l'usage du nom propre. Pour Jespersen, c'est la question du sens des noms propres qui est primordiale, et l'antonomase vient à deux reprises appuyer son argumentation, à propos de la signification (1971 : 78) et du pluriel (1971 : 80-81) des noms propres. Togeby aborde le nom propre dans une perspective syntaxique et fonctionnelle, et présente de plus la particularité de classer les noms propres selon leur nature⁴³. Il en résulte un éclatement maximal des remarques sur l'antonomase, qui apparaît à plusieurs reprises, en éclaircissement de difficultés liées à l'emploi du déterminant ou à l'accord en nombre du nom propre. Damourette et Pichon choisissent de faire une présentation distincte du nom propre employé « communement », ce qui aboutit à une des approches les plus ordonnées de l'antonomase, qui reste cependant mêlée à d'autres emplois du nom propre se rapprochant du nom commun, tels que l'emploi dénominatif⁴⁴, le cas des statues et effigies⁴⁵, l'emploi qu'on peut appeler « de manifestation », où l'on désigne une facette du référent du nom propre⁴⁶, ou encore l'emploi du nom propre avec le partitif, qui concerne assez peu l'antonomase⁴⁷.

On voit que l'antonomase du nom propre peut être abordée, avec en particulier le critère de la majuscule, lorsqu'il est question de délimiter la catégorie du nom propre (elle constitue alors une exception à certains aspects du nom propre, comme l'unicité ou l'invariabilité), au moment d'aborder le sens des noms propres (on peut l'utiliser comme un argument allant dans le sens d'un hypersémantisme du nom propre, ou d'une différence de degré, et non de nature, entre nom propre et nom commun) et à l'occasion de description de règles syntaxiques telles que le genre et le nombre (elle figure parmi les cas particuliers). Cette énumération montre à quel point l'antonomase du nom propre est considérée dans les approches grammaticales comme une irrégularité presque gênante. De fait, il ressort de ces approches une définition négative, « en creux », de l'antonomase, et en aucun cas une caractérisation marquée positivement par un ensemble de qualités et de propriétés.

⁴³ Noms de pays, de provinces, de départements, de villes, de rues, de personnes...

⁴⁴ « Beaucoup de villages en France portent le nom de Neuilly » (Damourette et Pichon 1968 : 525).

⁴⁵ « Je me rappelle encore qu'il y a dans notre église *un grand Saint Georges* à l'épée auprès d'une petite cathédrale [...]. (Charles-Louis Philippe. *La Mère et l'Enfant*, pp.35-36) ». Exemple de Damourette et Pichon (1968 : 526)

⁴⁶ « ... une rencontre malheureuse avec *le Michelet sénile et impie* [...] (Verlaine. *Les Poètes maudits*. T. IV, p.27) ». Exemple de Damourette et Pichon (1968 : 527)

⁴⁷ Voir cependant, sur cet aspect, Flaux (2000a).

4.2. Des délimitations incertaines

En conséquence du déplacement mentionné ci-dessus, en 2.4. (focalisation sur le pôle « nom propre » de l'antonomase), l'extension du phénomène de l'antonomase est considérablement modifiée par rapport à celle que connaissait la rhétorique. Cependant, cette extension s'accompagne d'une certaine confusion liée à l'absence d'une définition positive fixe ; la relative rareté de l'appellation d'*antonomase* est à ce titre révélatrice. L'antonomase, considérée du point de vue de la transformation, à des titres et des degrés divers, d'un nom propre en un nom commun, se trouve mêlée à d'autres types de dérivation proches, que n'incluaient pas les définitions rhétoriques, et dont on ne sait pas toujours si elles relèvent d'un processus similaire à celui de l'antonomase ou non. L'antonomase, qui était parfois en rhétorique affiliée à d'autres figures, mais toujours assez nettement délimitée, voit en grammaire ses délimitations devenir floues.

Cela est à mettre en rapport avec le flou des délimitations du nom propre lui-même : en l'absence de critère nécessaire et suffisant bornant la catégorie du nom propre, il est évident que les délimitations d'un processus de passage du nom propre au nom commun ne peuvent être nettement tracées. L'inclusion des noms de peuple parmi les noms propres en est un exemple : le statut des noms de peuple et gentilés est fluctuant, relevant pour certains de la catégorie du nom propre⁴⁸ et pour d'autres de la catégorie du nom commun⁴⁹. En conséquence, la mention par Dauzat (1948 : 59) du nom « grec » (« un grec = un tricheur ») au même plan que le nom « tartufe » (« un tartufe, un mécène ») pose problème, et peut être tenue pour abusive. On peut de la même manière s'interroger sur la nature antonomastique du nom de marque⁵⁰.

Par ailleurs, la présence d'antonomases métonymiques aux côtés d'antonomases métaphoriques contribue à brouiller les limites établies pour l'antonomase de la rhétorique. Du point de vue lexical et diachronique de la dérivation, l'antonomase métonymique est certes à mettre sur le même plan que l'antonomase métaphorique. Cependant, d'un point de vue sémantique et

⁴⁸ Dauzat (1948 : 57) compte le « nom de peuple (*Français, Anglais...*) » dans la catégorie des noms propres.

⁴⁹ « Bien qu'écris avec une majuscule initiale, les noms de peuples et d'habitants ont toutes les caractéristiques syntaxiques et sémantiques des noms communs » (Riegel *et al.* 1994 : 177).

⁵⁰ Abordés, à propos du pluriel, par Grevisse et Goosse (1980 : 141).

interprétatif, il semble qu'il s'agit de deux types différents de passage du nom propre au nom commun, tant pour l'origine de la relation entre les deux catégories nominales que pour les effets de sens et de style produits par ces deux types d'antonomase : là où l'une s'intègre dans le lexique et fonctionne tout à fait à la manière d'un nom commun, l'autre conserve un lien avec le porteur originel du nom propre et produit un sens plus ou moins figuré.

La notion de dérivation, de transformation du nom propre en un nom commun étant définitoire, on peut alors englober dans la conception de l'antonomase d'autres types de dérivation que la dérivation impropre. C'est ce que fait, par exemple, Guéraud (1990) qui propose, aux côtés d'antonomases classiques⁵¹, nombre de noms communs obtenus par suffixation du nom propre⁵². Les approches grammaticales, privilégiant le critère catégoriel, contribuent à diluer l'antonomase du nom propre et à lui faire perdre ses spécificités sémantiques, ce qui permet, en même temps, de mettre à jour des correspondances fort éclairantes entre passage métonymique et métaphorique d'une sous-catégorie du nom à l'autre.

Enfin, le problème de la lexicalisation, qui fait passer de la position particulière du nom propre employé à la manière d'un nom commun à un statut définitif et irréversible de nom commun, est relativement peu exposé (les principaux critères proposés étant la perte de la majuscule et l'accord du pluriel, chacun s'accordant à reconnaître le caractère extrêmement instable de ces marqueurs) et augmente encore la confusion. L'usage prolongé d'un nom propre en antonomase réduisant proportionnellement sa figurativité⁵³, il paraît difficile de mettre sur le même plan antonomase lexicalisée et antonomase « vive ».

Ainsi, la description diachronique et synchronique du processus de l'antonomase du nom propre par les approches grammaticales, si elle éclaire les mouvements intercatégoriels afférents, si elle apporte les premières descriptions précises et objectives du fonctionnement de l'antonomase, néglige une classification en différents types et passe quasiment sous silence (en dehors de renvois à la rhétorique) les aspects sémantiques et figuratifs du phénomène.

⁵¹ Telles que *adonis*, *apollon*, *satyre*, *giton*, *harpagon*, *dulcinée*...

⁵² Principalement des « noms botaniques » (*magnolia*, de Pierre Magnol, *clémentine*, du Père Clément...); il est cependant précisé en fin d'article qu'il « n'y a plus exactement antonomase » dans ce cas.

⁵³ De façon beaucoup plus nette dans le cas de l'antonomase métonymique que dans celui de l'antonomase métaphorique.

Certaines approches linguistiques, mettant en rapport fonctionnements syntaxique et sémantique, vont prolonger la description de ce qui est alors appelé *nom propre métaphorique*.

CHAPITRE III

APPROCHES LINGUISTIQUES

1. L'antonomase en linguistique : continuité et renouvellement

Les approches linguistiques de l'antonomase sont multiples¹ ; une partie d'entre elles se situe dans la continuité des traditions rhétorique et grammaticale, alors que d'autres présentent un renouvellement complet du point de vue sur la question. Pour les premières, il s'agit de reprendre avec les outils théoriques de la linguistique, ce que la rhétorique et la grammaire ont traité du point de vue de la figure de style ou de l'irrégularité lexicale ; les secondes redécouvrent cet emploi aux détours de travaux de linguistique sur le nom propre. Toutes privilégient nettement l'antonomase du nom propre et placent, dans la plupart des cas, l'antonomase du nom commun au second plan. De ce fait, certaines reprises des points de vue de la rhétorique des figures mises à part, l'antonomase, au-delà de sa dualité originelle, se dégage en tant qu'usage spécifique du nom propre.

On peut distinguer trois principaux types d'approches linguistiques de l'antonomase qui s'inscrivent dans des perspectives d'analyse du langage et des langues différentes, démarches qui se complètent sans toujours se rencontrer².

a) L'approche rhétorico-linguistique se situe au sein d'un large mouvement de réappropriation des problématiques et des outils de la rhétorique par la philosophie, les études littéraires et la linguistique. Dans les études sur le langage, et en particulier en linguistique, cette restauration de la rhétorique apparaît avec le retour au premier plan des théories de l'argumentation³ et, dans une appréhension structuraliste du texte et du discours littéraire, avec la dualité constitutive métonymie – métaphore⁴. L'antonomase, on le voit, ne constitue pas un élément

¹ On n'abordera pas en tant que telle l'onomastique qui, bien qu'étude des noms propres, en tant que « démarche diachronique » ou « orientée vers l'étude des textes » (Gary-Prieur 1991b : 13), ne s'intéresse guère à leur emploi antonomastique.

² Naturellement, les choses ne sont pas toujours aussi nettement séparées et certains travaux linguistiques abordant l'antonomase peuvent intégrer plusieurs approches.

³ Perelman (1977), Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958).

⁴ Genette (1966), Groupe μ (1970), Jakobson (1963).

majeur de ce mouvement néo-rhétorique⁵, mais trouve néanmoins sa place dans certaines théories des tropes revisitées, qui proposent d'aborder cette figure à partir de l'héritage rhétorique et d'en éclairer les fonctionnements sémantiques et argumentatifs à l'aide des outils de l'analyse sémique. Ces approches de l'antonomase, qui se situent globalement au sein de la sémantique lexicale, concernent l'antonomase du nom propre comme l'antonomase du nom commun. En revanche, s'intéressant avant tout aux fonctionnements figuratifs, et non au changement catégoriel, elles distinguent nettement antonomase et métonymie.

b) L'approche lexicale se place dans la continuité de la tradition grammaticale. Elle aborde l'antonomase dans le cadre d'une description systématique du lexique français et s'y intéresse à divers titres : lexicologie, lexicologie historique, (méta)lexicographie. Il s'agit donc d'une approche concernant principalement des phénomènes inscrits, au sein de l'opposition saussurienne entre langue et parole, du côté de la langue, s'intéressant prioritairement à ce que la terminologie rhétorique désigne sous le nom de *catachrèse*⁶, c'est-à-dire à l'antonomase figée, lexicalisée. Comme dans les approches de la grammaire, l'antonomase de type métonymique est concernée au même titre que l'antonomase métaphorique, et les dérivés de noms propres ne sont pas écartés. Tout en reprenant certains points de vue développés par la tradition grammaticale, comme la notion de dérivation impropre⁷, l'approche lexicale intègre l'étude de l'antonomase à des champs scientifiques nouveaux, tels que la déonomastique, et à des réflexions métalinguistiques, en particulier autour du statut lexicographique de telles unités nominales.

c) Avec les analyses linguistiques du nom propre, c'est par un tout autre cheminement qu'on aboutit à l'antonomase. La linguistique ramène dans son champ, avec le nom propre, un objet d'étude longtemps tenu pour extralinguistique et censé relever de la philosophie, de la logique et de l'anthropologie. Elle l'aborde tant du point de vue sémantique (sens et référence)

⁵ Selon l'expression de Tamba-Mecz (1981 : 25).

⁶ Nous nous en tenons à la définition de la catachrèse chez Fontanier (1968 : 213), pour qui la catachrèse « consiste en ce qu'un signe déjà affecté à une première idée, le soit aussi à une idée nouvelle qui elle-même n'en avait point, ou n'en a plus d'autre en propre dans la langue ». Dans cette perspective, la catachrèse est une figure dont l'usage est si courant qu'elle n'est plus sentie comme telle, et donc n'est plus une figure. Cette notion de la catachrèse comme équivalent de figure lexicalisée, bien que très répandue, mériterait d'être, ailleurs, réexaminée et redéfinie.

⁷ Pour une critique de la notion de dérivation impropre, voir Kerleroux (1996). Fontanier (communication en séminaire) préfère parler pour l'antonomase de *conversion*.

que syntaxique et rencontre, dans ces deux perspectives, l'antonomase du nom propre, qu'elle analyse majoritairement en tant qu'objet de discours. Si l'héritage rhétorique ou grammatical est parfois évoqué, ces approches linguistiques aboutissent à un important renouvellement de la description et de l'analyse de l'antonomase, du corpus d'exemples et des interprétations proposées. Ces interprétations peuvent être d'ordre sémantique, en relation avec les théories sur le sens, ou l'absence de sens, du nom propre, mais aussi d'ordre syntaxique, en particulier autour des questions sur la détermination et le nombre du nom propre. Dans ces travaux linguistiques, qui s'articulent autour du nom propre, l'antonomase du nom commun n'est pas abordée ; en revanche, l'antonomase métonymique peut y trouver place, tout en restant nettement distinguée de l'antonomase, ou nom propre métaphorique, elle-même distincte d'autres types de noms propres modifiés.

2. Trois approches linguistiques de l'antonomase du nom propre

Selon que l'antonomase est abordée dans l'une ou l'autre des perspectives évoquées ci-dessus, c'est l'un ou l'autre de ses aspects qui est préférentiellement traité. C'est ainsi le problème de la sémantisation du nom propre et du sens figuré qui est central dans les approches rhétorico-linguistiques, celui de la lexicalisation de l'antonomase au sein de l'approche lexicale, tandis que les approches centrées sur la linguistique du nom propre se posent la question du sens du nom propre en discours, en relation avec les opérations de référénciation⁸ effectuées.

2.1. L'antonomase de la rhétorique structurale

La seconde moitié du XX^e siècle voit réapparaître la rhétorique, après le long déclin qui a abouti à son évacuation des programmes d'enseignement à la fin du XIX^e siècle⁹. Mais « cette rhétorique ressuscitée n'est plus exactement celle de la tradition classique », comme le souligne Compagnon (1999 : 1263), qui préfère parler de « “ rhétoricité ” générale » pour représenter « la doctrine contemporaine résumée dans “ Tout est rhétorique ” ».

⁸ Les deux orthographes, *référenciation* et *référénciation*, se rencontrent. Nous avons arbitrairement choisi la seconde.

⁹ La « fin de l'empire rhétorique » selon Ducrot et Schaeffer (1994 : 484).

Cette renaissance est particulièrement importante dans le domaine de la littérature, où se pose comme objet de la nouvelle rhétorique non plus l'éloquence mais le texte littéraire, en particulier poétique. La rhétorique moderne s'inscrit dans le cadre de la théorie littéraire, selon deux principales directions : celle qui « voit dans l'ancienne rhétorique l'anticipation de la théorie moderne — c'est en gros celle du structuralisme » et celle qui « insiste sur la rhétoricité ou poéticité inhérente au langage — c'est ce que l'on appelle parfois poststructuralisme » (Compagnon 1999 : 1272). C'est principalement dans la perspective structuraliste que sont abordées les figures¹⁰. Il ne s'agit plus cependant de constituer des classifications de type linnéen, comme ont pu le faire les traités des figures classiques, mais de proposer une étude des figures basée sur les méthodes de la linguistique structurale et en particulier de sa sémantique. C'est donc sur une analyse sémique des figures que s'appuient des traités modernes, tels que celui proposé par le Groupe μ (1970), dans lesquels « il s'agit de décrire ce qui a lieu dans la parole et l'écriture et qui échappe à l'intention des agents » (Compagnon 1999 : 1273). Le but étant la mise à jour de traits généraux, les sous-classifications infinies qui étaient devenues d'usage dans les traités classiques sont désormais prohibées. Deux figures-reines, la métaphore et la métonymie¹¹, mises en relation avec les notions linguistiques de paradigme et de syntagme, occupent le devant de la scène, remplaçant le foisonnement des figures de l'« ancienne rhétorique » (Barthes 1970). L'antonomase n'occupe dans ce champ qu'une place très marginale¹² que nous évoquerons rapidement, mais elle bénéficie néanmoins, dans quelques études, des retombées des théories structuralistes, que ce soit dans une visée littéraire ou sémantique.

¹⁰ Comme le remarque Compagnon (1999 : 1275), c'est particulièrement visible dans numéro 16 de la revue *Communications* (1970), consacré aux « Recherches rhétoriques », où tous les articles comprennent la rhétorique comme une rhétorique des figures (même si c'est pour le déplorer, dans le cas de Genette).

¹¹ Couple fondamental mis en place par Jakobson (1963 : 43-67) dans un texte fondateur de cette réunion de la rhétorique, de la littérature et de la linguistique.

¹² On peut pour s'en convaincre se reporter à son traitement par le Groupe μ (1982 : 102-103) qui, la rattachant à « une simple variété de synecdoque » (et se conformant en cela à l'analyse de la rhétorique classique), déclare pouvoir « se contenter du critère des anciens rhéteurs : le plus pour le moins ». C'est en effet l'analyse rhétorique canonique qui est reprise : « Cicéron [est] par rapport à l'ensemble des orateurs, comme une espèce par rapport au genre ». Il est tout de même souligné en note que « bien entendu, en toute rigueur, Cicéron, en tant qu'individu, n'est pas une espèce ».

2.1.1. Antonomase et texte littéraire

Deux études, Roig-Miranda (1993) et Capt-Artaud (1994), abordent, dans une perspective poétique, l'antonomase du point de vue de la figuralité littéraire, en se plaçant dans une théorie du sens figuré considéré comme écart vis-à-vis d'un « degré zéro »¹³ de l'expression. Leurs démarches, bien que différentes l'une de l'autre, relèvent véritablement d'une rhétorique revisitée par le structuralisme, en ce que, d'une part, elles se réfèrent aux traités des figures de la rhétorique classique¹⁴, adoptant ainsi une conception très large et assez variable de la figure¹⁵, et, d'autre part, elles intègrent des éléments d'analyse sémiotique relevant du structuralisme¹⁶.

Ces deux études sont éloignées dans leurs buts et leurs méthodes : Capt-Artaud (1994 : 21) montre que les antonomases participent de la littérarité d'un poème de Nerval, qu'elles autorisent une « circulation du sens dans le poème » mais aussi qu'une lecture de certains noms propres comme des antonomases permet, en abandonnant la « nomination » au profit de la « signification » ainsi acquise, d'éclairer en partie l'obscurité de certains vers ; Roig-Miranda (1993) propose d'isoler les caractères et les effets de l'antonomase pour avancer vers une redéfinition de la figure. Elles mettent cependant en lumière quelques éléments de compréhension de l'antonomase¹⁷.

Tout d'abord, les deux auteurs signalent le flou définitoire qui entoure l'antonomase : « il n'y a pas, à proprement parler, de définition de l'antonomase » (Roig-Miranda 1993 : 119), et en particulier la difficulté qu'on éprouve à définir la nature de son fonctionnement tropaïque ; Capt-Artaud (1994 : 31) souligne que

¹³ Selon l'expression de Barthes (1953).

¹⁴ Capt-Artaud (1994 : 19-20), dans une courte introduction destinée à présenter ce qu'est l'antonomase « pour la plupart des auteurs », renvoie à Fontanier (1830) et Dumarsais (1730).

¹⁵ Capt-Artaud (1994) prend en considération l'antonomase du nom commun comme celle du nom propre et, dans le cas de cette dernière, inclut, en s'appuyant sur un paragraphe de Fontanier, l'emploi du nom propre sans article, ce qui l'amène à traiter comme antonomase les quatre noms propres de ce vers (vers 09) de Nerval : « Suis-je Amour ou Phébus ?... Lusignan ou Biron ? » ; Roig-Miranda (1993 : 121) opte également pour une conception très permissive de l'antonomase : « La forme de l'antonomase est variée : un mot (nom commun, nom propre, verbe, adjectif, adverbe) ou une périphrase descriptive ».

¹⁶ Capt-Artaud (1994 : 22-24) situe ainsi le nom propre au sein de l'analyse saussurienne du signe : « Les noms propres occupent une place marginale dans la langue. Ce ne sont pas des signes à part entière ; ce ne sont pas des entités bifaciales comme les autres : ils n'ont pas à proprement parler de face signifiée » ; « nous constatons que l'antonomase [...] dote le nom propre d'une face signifiée, le hissant ainsi au rang de signe à part entière ».

¹⁷ Dans les deux cas, l'antonomase est appréhendée sous ses deux aspects, nom propre et nom commun. Nous nous limiterons à ce qui concerne l'antonomase du nom propre.

l'antonomase est en contradiction flagrante avec la structure bipolaire proposée par Jakobson (1963), Roig-Miranda (1993 : 120) s'étonne de ne pas trouver, à partir des « définitions existantes », « ce qui peut différencier l'antonomase de la métonymie, de la synecdoque ou de la métaphore »¹⁸. Elles insistent également sur l'importance du contexte pour l'interprétation de l'antonomase, mais aussi pour sa force poétique. Chez Capt-Artaud (1994 : 25-29), c'est plutôt l'entourage textuel qui est mis en œuvre avec la notion saussurienne de « valeur »¹⁹, mais les notions de « mémoire collective » et de « culture du lecteur » (Capt-Artaud 1994 : 25-26) ne sont pas oubliées. Le contexte culturel intervient également chez Roig-Miranda (1993 : 120 et 122) : « l'antonomase est allusive et n'a de sens que dans une culture donnée » ; « pour qu'il y ait antonomase, il faut que mon point de vue soit accepté dans une communauté donnée ».

Si certains aspects sémantiques de l'antonomase se dégagent, ces deux articles, élargissant leur propos jusqu'à la confusion, ne semblent pas tirer tout le profit possible d'une perspective structurale réunissant dimension rhétorique et analyse sémantique²⁰.

2.1.2. Antonomase et sémantique structurale

L'analyse de Meyer et Balayn (1981) bien qu'également rattachée à une rhétorique revisitée²¹, se place dans une perspective plus clairement sémantique, qui s'affiche dès le point de départ²² situant l'antonomase comme un *emploi* du nom propre, catégorie déterminée et définie, en « emploi premier » (Meyer et Balayn 1981 : 184), par des caractéristiques sémantiques, graphiques et syntaxiques.

¹⁸ Leurs analyses divergent quant aux critères de reconnaissance de l'antonomase. Si Roig-Miranda (1993 : 119) déclare qu'« on reconnaît une antonomase dans un texte » et ce « sans définition opératoire » (position qui paraît discutable, surtout au vu des exemples proposés), Capt-Artaud (1994) se place au contraire dans la perspective d'une révélation de l'antonomase, définie par des critères non pas formels mais entièrement sémiologiques.

¹⁹ Les « entrelacs du vers 09 » se résolvent par le « signifié que ces quatre noms propres ont reçu par antonomase » et qui fonctionne « par la “ coordination syntagmatique ” » (Capt-Artaud 1994 : 27).

²⁰ Cela vaut surtout pour l'article de Capt-Artaud (1993) dont la promesse de « recherche de l'originalité de l'antonomase » est particulièrement décevante.

²¹ En particulier par la spécialité des auteurs (Meyer est l'auteur de nombreux travaux de relecture et redéfinition des notions rhétoriques ; voir Meyer et Dubucs (1987a, 1987b), Meyer (1993, 1995)). De plus, cette approche de l'antonomase, bien que résolument sémantique, veut également définir une « compétence rhétorique » (Meyer et Balayn 1981 : 183) du locuteur.

²² « On se propose ici de situer l'*emploi antonomastique* du nom propre parmi ses autres emplois » (Meyer et Balayn 1981 : 183)

L'« emploi antonomastique » du nom propre, opposé par quatre traits²³ à ses autres emplois²⁴ et exemplifié par la phrase « *Son père était un Grandet* », est appréhendé dans le cadre d'une conception saussurienne du signe à deux faces : « le nom propre n'a pas de signifié ou, ce qui revient au même, [...] pas d'autre signifié que l'appellation elle-même » (Meyer et Balayn 1981 : 183). Dans cette perspective, l'antonomase permet au nom propre d'acquérir un sens, de devenir sémantiquement un nom commun : « sémantiquement, le nom Grandet [en antonomase] présente un signifié, le contenu conceptuel d'/homme avare/ qui sera enregistré par le récepteur »²⁵ (Meyer et Balayn 1981 : 184). À la dualité saussurienne du signe (Sa/Sé) vient s'ajouter une représentation du trope en « trois éléments Sa, Ea, Eé (signifiant, exprimant, exprimé) »²⁶. Le signifié du nom propre en antonomase diffère donc de celui du nom commun (du signe en général) en ce qu'il est un « exprimé », renvoyant « par *réduction* de la figure » (Meyer et Balayn 1981 : 185) au référent.

Malgré la difficulté épistémologique que soulève ce renvoi au référent dans une conception saussurienne du signe, Meyer et Balayn (1981 : 196) proposent une analyse sémique de l'antonomase du nom propre, dans la définition suivante :

Il y a ANTONOMASE lorsque :

UN NOM PROPRE	qui, dans son emploi premier, renvoie sans signifier à un <i>référent unique</i> R ₁ -Ea
SE CHARGE	tout en continuant à <i>évoquer</i> R ₁ -Ea
D'UN SIGNIFIÉ	Sé-Eé désignant le suppôt d'une <i>qualification</i> Q laquelle est — plus ou moins <i>spécifiable</i> ; — tirée <i>synecdochiquement</i> de R ₁ -Ea qui la présente de manière éminente et renvoyant, par une prédication plus ou moins explicite, à tel(s) autre(s) <i>référent(s)</i> R ₂ qui — présente(nt) également Q et qui, par là, — <i>ressemble(nt)</i> à R ₁ -Ea

²³ « a) l'éventualité d'une minuscule [...] ; b) la possibilité d'être déterminé par un article indéfini [...] ; c) l'absence [...] ou la présence [...] d'un *signifié* ; d) l'absence [...] ou la présence [...] du couple Ea/Eé [Exprimant/Exprimé] définissant le trope » (Meyer et Balayn 1981 : 185).

²⁴ Emplois « premier » (« Grandet avait une fille prénommée Eugénie », « familial » (« Voici la Jeanne qui rapplique »), « emphatique » (« Les Bossuet, les Bourdaloue, les Massillon ont illustré la chaire chrétienne au XVII^e siècle »), « étendu » (« Sa mère était une Martignac »), « spécifié » (« Les deux Suisse, allemande et romande »), « quidditif » (Ce qu'à écrit un Gide, un Mauriac ne l'aurait pas fait »), « métonymique » (« Je lis du Colette »), « métaphorique » (« Caton à l'extérieur, Néron à l'intérieur ») (Meyer et Balayn 1981 : 198-199).

²⁵ On voit que cette conception se limite implicitement à l'antonomase lexicalisée.

²⁶ Le Sa reste « l'ensemble des graphèmes/phonèmes constituant le mot Grandet » ; l'Ea est « le dénoté premier de ce mot, le personnage balzacien porteur de ce nom » ; l'Eé est « le signifié que le mot assume dans l'emploi antonomastique, /homme avare/ » (Meyer et Balayn 1981 : 184-185).

ET FONCTIONNE du fait du *déterminant* qui le précède (sauf dans certaines fonctions : appositions ou attributs où le nom commun lui-même perdrait son déterminant)
 COMME UN NOM COMMUN tout en gardant sa majuscule à l'écrit.

Soit en version abrégée (Meyer et Balayn 1981 : 197) : « Dans l'antonomase, un nom propre se charge d'un signifié et fonctionne comme un nom commun ».

On voit que cette analyse, si elle soulève d'intéressantes questions (développées dans Meyer et Balayn (1981 : 197)), telles que la nature de ce « suppôt d'une qualification Q » (est-il certain que « le Sé-Eé ne désigne pas la qualité elle-même (/le fait d'être avare/, /l'avarice/) mais la personne ou la chose qui présente cette qualité » ?), le caractère « plus ou moins spécifiable » de la qualification²⁷, celui, « explicite ou non », de « la prédication de Q à R₂ », achoppe à la fois sur le statut sémantique du nom propre et sur la conception du sens figuré : si le nom propre en antonomase se charge d'un signifié comparable à celui d'un nom commun, où est la figurativité de son emploi ?

Meyer et Balayn (1981), en posant la délimitation et la définition de la catégorie du nom propre comme point de départ de leur analyse, se situent nettement dans une perspective linguistique. C'est en effet à partir de la conception de cette catégorie et de ses relations avec celle du nom commun que s'établissent les travaux linguistiques centrés sur l'analyse de la structuration du lexique et sur les aspects syntaxiques et sémantiques du nom propre.

2.2. L'approche lexicale

L'étude du nom propre dans une perspective lexicale s'appuie sur l'intégration de celui-ci dans la description générale du lexique. En effet, la catégorie du nom propre, « parent pauvre de la linguistique » (Molino 1982b : 5), est longtemps restée cantonnée au domaine de l'onomastique, branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres, « discipline au statut limitrophe et marginal » (Molino 1982b : 5). Cette indépendance du nom propre vis-à-vis du reste du lexique est basée sur « deux critères étroitement liés, celui de l'individualité [et] celui du sémantisme » (Graitson 1972 : 181), ainsi qu'à des considérations sur l'intraductibilité du nom propre ou son absence de flexion. Les noms propres sont alors considérés, selon Clarinval (1967 : 32) « non comme

²⁷ Cette question est selon nous à mettre en rapport avec la lexicalisation plus ou moins avancée de l'antonomase.

éléments linguistiques mais comme évocateurs d'une réalité ». Or un certain nombre d'observations remettent en cause ce statut non-linguistique, cette séparation du nom propre du reste du lexique d'une langue, faisant apparaître en fin de compte que « les noms propres ont beaucoup plus d'affinités avec le lexique qu'on ne le croyait » (Büchi 1993 : 70).

Les éléments plaidant en faveur d'une étude linguistique du nom propre intégré au lexique, s'ils peuvent être d'ordre phonétique²⁸ ou syntaxique²⁹, concernent le plus souvent la morphologie. Comme le souligne Clarinval (1967 : 37-38), « les noms propres présentent quelques affinités morphologiques avec les substantifs »³⁰. Ces caractéristiques morphologiques restent néanmoins limitées, au sein du radical du nom propre, à « l'opposition de genre des prénoms » (en réalité d'une partie seulement des prénoms), opposition qui « ressemble à celle qui est réalisée dans les substantifs ».

Molino (1982b : 9) aborde pour sa part la caractéristique morphologique de l'abréviation hypocoristique³¹, qui n'est également valable que pour le sous-groupe des prénoms, et, plus largement, la « productivité morphologique » (Molino 1982b : 10) dérivationnelle du nom propre, c'est à dire leur « possibilité de s'adjoindre préfixes, suffixes ou mots pour engendrer dérivés et composés », tels que (*en*)*tartuffier* ou *hugolien*. Pour Molino, cependant, cette possibilité reste « minimale » pour les noms propres, à moins qu'ils ne soient « devenus noms communs ». Il en conclut que « le nom propre *tend* [...] à échapper au système morphologique normal du nom commun ». C'est dans une perspective inverse que se situe la déonomastique, qui considère au contraire l'importante productivité dérivationnelle des noms propres.

²⁸ « Les noms propres ne constituent pas en général un sous-système clairement défini du système phonologique de la langue et [...] les traces de fonctionnement distinct sont marginales » (Molino 1982b : 9).

²⁹ « Toutes les phrases que l'on peut générer avec possibilité de permutation d'un substantif et d'un nom propre montrent que celui-ci possède les mêmes possibilités d'apparition que certains substantifs » (Clarinval 1967 : 42).

³⁰ En particulier les marques de genre du prénom. Clarinval (1967 : 36-37) mentionne une « opposition morphologique des terminaisons » (« *Marcellin / Marcelline, Lucien / Lucienne* ») et des « caractéristiques phoniques des terminaisons » (« Masculin : souvent terminés par une voyelle, souvent nasale » ; « Féminins : souvent terminés par une consonne ou par les voyelles *-a* [a], *-ie* [i] »).

³¹ Par laquelle on passe de la « forme pleine » *Edward, William, Joseph* ou *Louis* à la « racine hypocoristique » *Ed, Will, Joe, Lou*, puis à la « forme hypocoristique usitée » *Eddie, Willie, Joey, Louie*, par adjonction du suffixe hypocoristique « *-ie (-y)* » (Molino 1982b : 9).

2.2.1. La déonomastique

La déonomastique est une « discipline récente » (Büchi 1991 : 139) qui « prend pour matériau les dérivés de noms propres » (Fontant 1998 : 5). Le terme désigne à la fois (*déonomastique*, n.f.) la science elle-même, « intersection de l'onomastique et de la lexicologie » et (*déonomastique*, n.m.) « le type d'unités lexicales étudiées » (Büchi 1993 : 69). Il est cependant en concurrence avec les usages anglo-saxon d'*eponym* et franco-canadien d'*éponyme* (Lapierre 1989 : 588)³².

L'objet de cette discipline, rapidement décrit ci-dessus (les dérivés de noms propres), recouvre en grande partie le phénomène de l'antonomase, comme le remarque Büchi (1996 : 261) : « Avant les lexicologues, ce sont les rhétoriciens qui se sont intéressés à la déonomastique, certes dans une optique bien différente. C'est un des cas subsumés par la rhétorique traditionnelle sous le nom d'antonomase »³³. Cet objet peut être considéré au large ou à l'étroit. Pour certains, comme Fontant (1998 : 5-6), c'est une conception limitée aux unités lexicales qui prévaut : le matériau de la déonomastique est constitué par les dérivés « morphologiques » (*Sade / sadisme*) ou « sémantiques » (par métonymie, comme *poubelle*, ou par métaphore, ou antonomase, comme *mécène*) de noms propres. Bernet (1989 : 520) se prononce pour une délimitation plus large de l'objet, puisqu'il y intègre des unités phraséologiques³⁴. Si tous les types de noms

³² Büchi (1991 : 139) met un peu d'ordre en proposant d'utiliser, à la suite de La Stella (1984) le terme d'*éponyme* pour « la base d'une dérivation déonomastique », celui de *déonomastique* pour le dérivé et de définir la déonomastique « comme la science qui s'intéresse à la transformation des éponymes en déonomastiques ». C'est en ce sens que, sauf indication contraire, nous utilisons ces termes tout au long de cette section.

³³ Büchi (1996 : 261) note cependant que « si la notion d'antonomase est plus large que celle de la déonomastique, elle est aussi plus restreinte, car elle s'applique uniquement à l'étape diachronique où la figure est encore ressentie comme telle ». On verra que ce n'est pas toujours le cas.

³⁴ Nous reproduisons la typologie, très complète, proposée par Bernet (1989 : 520) :

A. Emplois [du nom propre] sans changements morphologiques :

a) Apparition du nom propre dans une unité phraséologique figée.

α) Proverbes : Tous les chemins mènent à Rome ; Paris ne s'est pas fait en un jour.

β) Locutions et expressions : Ce n'est pas le Pérou ; découvrir l'Amérique ; vieux comme Mathusalem ; faire du bruit dans le Landerneau.

γ) Lexies nominales complexes : Eau de Cologne ; papier d'Arménie ; colonne Morris. Bison d'Amérique ; cage de Faraday ; effet Joule.

b) Noms communs obtenus par « dérivation impropre », ce sont des cas d'antonomase : Un geyser ; un guignol ; un havane ; un londrès. Un beccquerel ; un curie.

B. Passage du nom propre dans une autre catégorie lexicale par affixation.

a) Transfert de catégorie par dérivation : Amérique → américain ; Guillotin → la guillotine ; Orphée → un orphéon ; Claire < Clara → clarisse ; La Madeleine < Magdalena → magdalénien. Verdun → verduniser ; pile de Volta → voltaïque

propres semblent concernés, l'index des éponymes du *FEW*³⁵ constitué par Büchi (1991) ne paraît comporter que des toponymes et des anthroponymes³⁶.

La notion de dérivation s'articule à celle de lexicalisation du nom propre ; la déonomastique, en tant qu'« étude des appellatifs dérivés de noms propres » (La Stella, cité par Büchi (1991 : 139)) s'intéresse aux noms propres qui « ont perdu l'un des caractères qui faisaient d'eux un nom propre » (Bernet 1989 : 520)³⁷, sont « passés dans le vocabulaire commun » (Bernet 1990 : 1258). C'est donc « l'intégration et le fonctionnement [des noms propres] dans le lexique de la langue courante » (Lapierre 1989 : 588) qui en fait tout l'intérêt. Les déonomasticiens cependant ne négligent pas l'éponyme, le nom propre à l'origine de la dérivation. Ils sont donc amenés à produire deux types de travaux : certains portent sur les éponymes³⁸, d'autres sur les déonomastiques eux-mêmes³⁹. La confusion terminologique obscurcit quelque peu cette répartition : Bernet (1990), sous le titre de « dictionnaire d'éponymes » traite en fait de déonomastiques, tout comme Lapierre (1989) proposant une « problématique des éponymes » qui porte sur les dérivés⁴⁰. Les dictionnaires constituent à la fois la source et la production de ces divers travaux, qu'il s'agisse de dictionnaires extensifs (de langue ou encyclopédiques, synchroniques ou historiques) ou de dictionnaires spécialisés, « dictionnaires d'éponymes », selon le terme de Bernet (1990). Corollairement, les travaux de déonomastique relèvent principalement de la lexicographie

b) Transfert de catégorie par composition : Matthieu → un fesse-mathieu ; Sax → un saxophone. (Amérique) – America → l'américium ; Rhin < Rhénus → le rhénium ; Bégon → un bégonia.

³⁵ Wartburg (1922).

³⁶ Les observations de Bernet (1990 : 1258), qui mentionne « des dictionnaires d'éponymes au sens étroit, consacrés exclusivement aux *anthroponymes*, et d'autres, au sens large, qui enregistrent des noms propres ayant pour fonction de référer à toute réalité y compris des personnes », semblent aller dans le sens d'une plus grande diversité.

³⁷ Cette délimitation est d'ailleurs en contradiction avec la prise en compte d'unités phraséologiques figées : si dans *bégonia*, *Bégon* a bien perdu son caractère de nom propre, il semble que ce n'est pas le cas dans les proverbes (*Paris ne s'est pas fait en un jour*).

³⁸ Büchi (1991, 1993, 1996) par exemple. Cette étude des éponymes est due à la particularité de son objet d'étude, le *FEW* (Wartburg : 1922), qui, en tant que dictionnaire étymologique, classe « les mots sous leurs étymons respectifs [...], ce qui rend nécessaire par exemple pour la dérivation *bachique* l'enregistrement du nom propre *Bacchus* » (Schweickard 1989 : 245).

³⁹ Comme Fontant (1998), sur un type de dérivation, l'antonomase, ou Bernet (1989), sur les dérivés d'un nom propre, *Amérique*.

⁴⁰ On peut mentionner à ce propos la remarque de Rey-Debove (1995 : 117) : « Il n'y a pas d'inconvénient à parler de *noms éponymes*, puisque depuis Aristote les mots de la même série sont passés du référent au signe (*homonyme* s'appliquait aux objets). L'essentiel est de l'appliquer à bon escient. Le récent *Dictionary of Eponyms* de Martin Manser met sur le même pied des mots comme *vandal* (figuré), *atlas* (éponyme) et des dérivés de Npr comme *narcissism*. C'est une tradition américaine consignée dans l'*Oxford Dictionary* et le *Webster's Third* ».

(constitution de dictionnaires d'éponymes ou de déonomastiques) ou de la métalexigraphie (étude du traitement des noms propres, des éponymes ou des déonomastiques dans la pratique lexicographique). C'est dans ce cadre que la déonomastique aborde l'antonomase du nom propre.

2.2.2. Lexicographie et nom propre

Les relations qu'entretiennent dictionnaires et noms propres sont assez compliquées. Si ceux-ci ne s'intègrent normalement pas à la macrostructure des dictionnaires de langue⁴¹, qui « ont pour règle d'écartier les noms propres lorsque ces derniers se réfèrent à un objet spécifique, unique » (Dubois 1971 : 65), ils sont en principe traités au sein de nomenclatures particulières. Ces « dictionnaires de noms propres » peuvent constituer un ouvrage distinct (c'est le cas du *GR2*⁴² et du *PR2*) ou, au sein d'un même ouvrage⁴³, venir s'ajouter à la suite de la nomenclature générale (comme dans le *PLI*) ou s'intégrer à cette nomenclature, tout en s'en distinguant par ailleurs (typographiquement, par l'emploi d'une majuscule initiale⁴⁴, dans le *LXX*^e). Les raisons de l'évacuation des noms propres des dictionnaires de langue tiennent essentiellement à leur importante productivité⁴⁵ et à « la marginalité [de leur] statut linguistique » (Fontant 1998 : 8), ainsi justifiée par Rey (2000 : XI) : « Les *noms propres* [...] désignent des individus ou des réalités individuelles. Celles-ci ne sauraient être définies ; on peut seulement les décrire. En effet, elles ne correspondent pas à une idée générale, à un concept ». La catégorie des noms propres ne pourrait donc « être décrite que selon une structure non linguistique » (Rey 1977 : 73).

On se trouve donc, en principe, en présence de deux nomenclatures distinctes, celle des noms propres⁴⁶ et celle du reste du lexique⁴⁷. On observe toutefois des variantes à cette délimitation : des noms communs apparaissent dans

⁴¹ Et ce depuis le XVII^e siècle, selon Fontant (1998 : 8).

⁴² Voir la partie finale de la bibliographie pour les abréviations désignant les dictionnaires du français.

⁴³ Bien souvent un dictionnaire de type encyclopédique.

⁴⁴ Des différences s'observent aussi au niveau de la microstructure.

⁴⁵ « [Les noms propres] forme[nt] l'ensemble le plus ouvert du lexique » (Rey 1977 : 73).

⁴⁶ Nomenclature qui, selon Sarfati (2000 : 109), « reste subordonnée à deux critères » : un « critère de choix », la notoriété (évoquée par Rey (2000 : XII)), et un « critère de méthode », « l'analyse encyclopédique » des « noms propres retenus ».

⁴⁷ Cette nomenclature pouvant être traitée au sein d'un dictionnaire « de langue » ou d'un dictionnaire « encyclopédique » tandis que, dans le cas des noms propres, seule l'approche « encyclopédique » semble appropriée.

les dictionnaires de noms propres et inversement. Cette porosité entre deux types de macrostructure témoigne, pour Lecomte-Hilmy (1989 : 8), « de la difficulté des lexicographes à répartir noms communs et noms propres en deux ensembles distincts », mais aussi « du lien qui unit les noms propres au reste du lexique ».

L'inclusion de noms communs au sein d'un dictionnaire de noms propres semble due à l'application du second critère dégagé par Sarfati (2000 : 109), celui de l'approche encyclopédique. Le problème est évoqué par Rey (2000 : XIX), à propos d'entrées (*Révolution française*, *Collier (affaire du)* ou *Renaissance*) concernant « les événements, les périodes de l'histoire », qui « sont le plus souvent désignés par des noms communs [...] employés comme noms propres »⁴⁸.

La présence de noms propres au sein des dictionnaires de langue est plus discutée et constitue un des objets d'étude de la déonomastique.

2.2.2.1. Le nom propre et les dictionnaires de langue

La mise à l'écart des noms propres dans les dictionnaires de langue, même si elle s'accompagne d'une volonté de complémentarité entre les deux types de nomenclatures⁴⁹, bute sur les liens qui unissent le nom propre au reste du lexique. Cette conception restrictive du dictionnaire de langue est souvent dénoncée par la mise en évidence de cas problématiques⁵⁰. Rey-Debove (1991 : 147-148) pointe ainsi plusieurs problèmes⁵¹, dans lesquels on retrouve une bonne partie du

⁴⁸ D'autres noms communs apparaissent dans le *PR2*, désignant des « collectivités, groupes, institutions » (*Cavalier bleu*, *Bibliothèque Nationale de France*) ou assurant « une homogénéité de traitement à des faits historiques comme la *résistance* ou la *collaboration* » (Rey 2000 : XIX).

⁴⁹ Selon Rey (2000 : XIX), certaines entrées du *PR2* « renvoient explicitement ou implicitement à la partie langue du *Petit Robert* ». Lecomte-Hilmy (1989 : 26-29) aborde quelques-uns de ces renvois.

⁵⁰ On peut ainsi citer, parmi les « reproches » faits aux lexicographes, ceux de Jacques François Daniel, réclamant en 1837, aux auteurs du *Dictionnaire de l'Académie* de 1835, l'intégration des « noms propres d'hommes qui méritent une place dans le dictionnaire, comme noms appellatifs », c'est-à-dire des antonomases (Daniel (1837), cité par Bouverot (1993 : 58)). La lexicographie anglo-saxonne ne semble pas épargnée, si l'on en croit Higgins (1997).

⁵¹ « 1) Les mots lexicaux dérivés de noms propres, qui ont un contenu important et partiellement sacrifié (*shakespearien*, *ubuesque*) ; 2) Tous les dérivés de noms propres, qui appartiennent de droit au lexique et qui sont trop nombreux pour être intégrés à la nomenclature (le *PR1* les présente en liste finale) ; 3) Les faux noms propres que sont les noms de marque produisant le même objet en série (des « répliques » au sens sémiotique, comme un Ricard, un Minitel, une Toyota), et qui sont écartés à cause de leur nombre et aussi des problèmes juridico-publicitaires ; 4) Les vrais noms propres composés de mots ordinaires (ex. *mer Rouge*) et qui sont glissés en exemples dans la microstructure (légitimement, puisque les exemples relèvent plus souvent du singulier que du général) ; 5) Les locutions où le nom propre porte tout le signifié (*C'est Byzance !*), les termes où le nom propre porte le signifié d'une sous-classe (*maladie d'Alzheimer*) ; 6) Les noms propres dont la forme est francisée et qui perdent donc leur statut translinguistique (ex. *Londres*, *Florence*, *Le Titien*) ; 7) Finalement tous les noms propres de haute fréquence en français sans lesquels un

matériau de la déonomastique : dérivés de noms propres (points 1 et 2), lexies nominales complexes ou locutions comportant un nom propre (point 5). Ces unités lexicales sont dans une situation intermédiaire, puisqu'elles relèvent, par certains aspects (en particulier morphologiques), du dictionnaire de langue, tout en restant par ailleurs, liées à la catégorie du nom propre. Elles ne sont « plus assez » nom propre pour demeurer dans les nomenclatures des noms propres, mais « pas encore assez » nom commun pour figurer aux dictionnaires de langue, puisque ceux-ci « intègrent les noms propres quand ils cessent de désigner un objet (ou une personne) pour désigner une classe d'objets (ou de personnes) » (Dubois 1971 : 65).

Deux solutions intermédiaires sont alors envisagées. La première, dans une perspective d'intégration des déonomastiques à la lexicographie unilingue, consiste à traiter les déonomastiques au sein du dictionnaire de langue, « sous forme de listes en fin d'ouvrage » (Fontant 1998 : 10). Cette solution est pratiquée par le *PRI*, comme le mentionne Rey-Debove ci-dessus (au point 2)⁵². La seconde solution est l'établissement « d'ouvrages spécialisés ne traitant que des déonomastiques » (Fontant 1998 : 11), type d'ouvrage apparu, selon Bernet (1990 : 1258), « pour remédier aux carences d'autres dictionnaires »⁵³. Naturellement, le nombre d'entrées traitées par l'une ou l'autre solution varie considérablement : si les dictionnaires de déonomastiques⁵⁴ proposent des nomenclatures assez riches, les dictionnaires de langue, ne pouvant proposer une liste de déonomastiques extensible à l'infini, doivent procéder à une sélection⁵⁵.

Certains de ces déonomastiques trouvent cependant place dans la nomenclature des dictionnaires de langue, selon le critère exprimé par Rey-Debove et Rey (2000 : x) : « Nous proposons la liste des dérivés de noms propres

francophone ne peut s'exprimer, ainsi que les noms du locuteur et de l'allocutaire, qui sont les fondements de la communication la plus frustrée (*Moi Jane, toi Tarzan*). Ces noms font partie des idiolectes, mais pas du lexique français, ce qui crée une situation contradictoire et embarrassante. »
⁵² Mais aussi (voir Schweickard (1989 : 243-244)) par le *RM*, le *DFV* et le *DFC*, pour la lexicographie française.

⁵³ Ces dictionnaires ou listes de déonomastiques sont d'intérêt variable : à côté d'ouvrages s'incriminant dans une problématique linguistique (Boillot (1929), Doutrepoint (1929), Migliorini (1927), Peterson (1929)), on trouve des répertoires de « curiosités » (Cellard (1990), Cherpillod (1986 et 1988), Dansel (1979), Germa (1993), Henry (1989 et 1997), Louis (1995), Papin (1989)), plus anecdotiques.

⁵⁴ Ou dictionnaires d'*éponymes*, pour reprendre la terminologie de Bernet (1990).

⁵⁵ Selon trois principaux critères : « la fréquence et l'actualité du mot [...] ; l'importance culturelle de l'entité dénommée au sein de la communauté linguistique ; enfin et avant tout la richesse sémantique du dérivé, eu égard à son nom propre source » (Fontant 1998 : 10).

en fin d'ouvrage [...]. Si le dérivé a un sens ou un emploi spécifique, il est traité à la nomenclature »⁵⁶. L'antonomase du nom propre prenant de toute évidence un « sens spécifique », elle est normalement intégrée à la partie alphabétique du dictionnaire de langue⁵⁷. L'examen des entrées révèle pourtant, aux niveaux de l'insertion dans la macrostructure et du traitement par la microstructure, un certain nombre d'incohérences dans le traitement de l'antonomase.

2.2.2.2. Le traitement lexicographique de l'antonomase du nom propre

Fontant (1998), qui traite le problème spécifique des antonomases du nom propre lexicalisées et de leur traitement dans les dictionnaires de langue, met en lumière, comme Schweickard (1989) à propos des dérivés adjectivaux⁵⁸, l'incohérence et l'arbitrarité qui semblent prévaloir dans le traitement de ce type d'entrée dictionnaire⁵⁹.

Au niveau macrostructural, celui de l'insertion d'un nom propre dans la nomenclature des noms communs, il faut tout d'abord préciser que l'antonomase du nom propre, parmi les dérivations « directes » (non morphologiques), n'a pas l'exclusivité de l'agrégation à la macrostructure du dictionnaire de langue. La pratique lexicographique, s'inscrivant sur ce point dans la continuité des approches grammaticales, insère de façon identique des antonomases dites⁶⁰ de type métonymique (POUBELLE) et de type métaphorique (HARPAGON). Ces dernières sont d'ailleurs plutôt minoritaires : une exploration sommaire⁶¹ du traitement de l'antonomase lexicalisée dans le *PRI* à partir d'un corpus constitué de 180 noms communs issus de noms propres fréquemment employés à titre d'exemples de la lexicalisation du nom propre, indique une proportion de deux

⁵⁶ Schweickard (1989 : 245) interprète ce critère, pour le cas du dérivé adjectival, comme une distinction entre adjectif relationnel et qualificatif : « On peut donc retenir qu'en principe les adjectifs relationnels figurent dans les listes en appendice (dont la fonction principale est d'informer sur les particularités morphologiques et graphiques des dérivés), alors que les adjectifs qualificatifs sont intégrés dans la partie alphabétique ».

⁵⁷ De fait, en raison du critère d'information morphologique qui sous-tend l'établissement des appendices, « les listes sont restreintes aux formations adjectivales [...] étant donné que seulement pour elles l'emploi-non qualificatif est possible, alors que tous les autres dérivés ont *per se* un sens particulier et entrent donc dans la partie alphabétique » (Schweickard (1989 : 245).

⁵⁸ « Les dérivés ne sont [...] pas toujours répartis de façon logique et convaincante » (Schweickard 1989 : 250).

⁵⁹ « Disparité et confusion sont les deux principales caractéristiques à ressortir de cette exploration dictionnaire » (Fontant 1998 : 11).

⁶⁰ Chez Arrivé *et al.* (1986 : 66). Voir ci-dessus, chapitre II, section 2.2.).

⁶¹ Décrite dans Leroy (2000c).

tiers d'antonomasies métonymiques pour un tiers d'antonomasies métaphoriques. C'est à ces seules antonomases métaphoriques que s'intéresse Fontant (1998), sur la base d'un corpus de 136 « anthroponymes démotivés »⁶². De son exploration systématique de l'insertion de l'antonomase dans la nomenclature de six dictionnaires du français⁶³ se dégagent deux caractéristiques : le caractère « détourné » de l'insertion de certains items (Fontant 1998 : 12-14), et la fréquence des marques d'usage associées aux entrées antonomasiques (Fontant 1998 : 17-18).

La première caractéristique apparaît nettement dans la nomenclature du *LXX*^e, qui a pour particularité de mêler noms propres et noms communs⁶⁴. Cette structure pourrait faire apparaître la cohabitation entre le nom propre et le nom commun issu de l'antonomase de ce nom propre par une mention successive des deux formes. C'est parfois le cas, comme pour JOCRISSE / JOCRISSE OU FIGARO / FIGARO⁶⁵. Dans certains cas, le nom commun constitue la seule entrée, avec un rappel dans la notice de l'origine propre du nom commun (BARBACOLE, MARITORNE). Lorsque l'entrée correspond au seul nom propre, un alinéa en fin d'article peut signaler l'emploi du nom propre comme nom commun :

ARISTARQUE : Célèbre grammairien et critique alexandrin, né à Samothrace, vers 215 av. J.-C. Il se fixa à Alexandrie, fut précepteur des enfants de Ptolémée Philométor et directeur de la Bibliothèque. Disciple d'Aristophane de Byzance, il publia des éditions d'Homère, d'Hésiode, d'Alcée, de Pindare, et une foule de commentaires sur la poésie classique, qui lui valurent auprès des anciens l'autorité d'un critique infaillible.
- N.m. S'emploie, par antonomase, dans le sens de Censeur, critique éclairé, judicieux, mais un peu sévère : *Un* ARISTARQUE.

MESSALINE : (Valeria Messalina), impératrice romaine, née en 15 de notre ère, morte en 48. Fille de Valerius Messala Barbatus, cousin de Claude, elle épousa, en 41, cet empereur dont elle fut la quatrième femme, et vécut d'abord sans scandale avec son mari, auquel elle donna deux enfants, Britannicus et Octavie. Mais bientôt Messaline s'abandonna à toutes les lubricités. Quiconque était distingué par elle devait lui céder, sous peine de la vie, et le soir, déguisée en courtisane, elle allait s'offrir à la brutalité des portefaix de Suburre. Afin de garder son influence sur Claude, elle fit tuer Julie, sœur de Caligula, dont elle redoutait la beauté, ainsi qu'une autre Julie, cousine de la précédente. La cupidité n'était pas étrangère à ses cruautés. S'étant éprise de Silius, Messaline ne craignit pas de l'épouser solennellement.

⁶² Les toponymes sont écartés, mais non les ethnonymes, ce qui, tout comme certains prénoms (*jacques, jeanjean*), « s'expliquant non pas à partir *du* nom d'une personne, mais à partir d'un nom *de* personne fréquent » (Büchi 1993 : 73) pose, nous semble-t-il, problème. Sur la constitution du corpus, voir Fontant (1998 : 7).

⁶³ *GLLF, GRLF, LXX*^e, *Lexis, PRI* et *TLF* (Fontant 1998 : 8).

⁶⁴ Tout en les distinguant typographiquement : JOCRISSE *vs* JOCRISSE.

⁶⁵ Cette « façon de faire », comme le souligne Fontant (1998 : 13), « n'évite pas toujours la redondance : cf. BARNUM : [...] son nom a passé dans toutes les langues comme synonyme d'exhibiteur excentrique ou réclamer / BARNUM : [...] n.m. [...] Industriel dont le métier consiste à exploiter la badauderie, à grand renfort de réclame, en exhibant des phénomènes, en organisant des tournées artistiques, etc. [...] »

Claude signa au contrat, croyant conjurer par un mariage feint les malheurs dont les devins menaçaient le mari de Messaline. Mais toutes les richesses de la maison impériale passaient dans celle de Silius, qui menaçait de devenir tout-puissant. Les affranchis Pallas et Narcisse ouvrirent les yeux à Claude, qui confia sa vengeance aux prétoriens. Silius se donna la mort. Messaline fut tuée par un tribun.

- N.f. Par antonomase. Femme de mœurs débauchées : *c'est une MESSALINE*.

La présence du nom commun⁶⁶ dans l'entrée du nom propre est justifiée par la mention « par antonomase ». On peut également remarquer que l'emploi nom commun est illustré par un exemple, dans lequel alternent curieusement majuscule et minuscule initiales⁶⁷.

La seconde caractéristique des antonomases répertoriées dans les dictionnaires de langue est la marque d'usage qui leur est bien souvent associée. Fontant (1998 : 17) relève 102 items, sur les 136 que compte son corpus, marqués « diachroniquement et/ou diastratiquement »⁶⁸ dans l'un ou l'autre des six dictionnaires. Ainsi, le statut particulier de l'antonomase lexicographiée est presque toujours signalé par une insertion marginale dans la nomenclature ou par une marque d'usage.

Au niveau microstructural, on peut observer la rubrique étymologique (ou « glose explicative », selon Büchi (1996 : 287), ce terme désignant « [le ou les] élément(s) se trouvant à droite du nom propre dans l'adresse ») et la définition des entrées antonomasiques ; de ces deux points de vue, « la microstructure se caractérise [...] soit par la redondance, soit par l'absence de lien logique avec les descriptions du nom propre correspondant (Fontant 1998 : 31).

L'étymon d'un nom commun résultant d'une antonomase lexicalisée semble devoir être un nom propre. Or, la présentation de cet étymon varie d'une entrée à l'autre. Fontant (1998 : 22-23) relève dix « énoncés étymologiques », dont trois seulement comportent la mention *nom propre* :

[DE NP, NOM PROPRE] : **amphitryon** : « de *Amphitryon*, nom propre » (LXX^e)

[DU NOM PROPRE NP, (...)] : **harpagon** : « Du nom propre *Harpagon*, personnage de la comédie de Molière, *L'Avare* (1668) [...] » (TLF)

[NOM PROPRE, (...)] : **bidasse** : « nom pr., dans une chanson » (PRI) »

⁶⁶ L'étiquette « nom commun » ne figure pas toujours. On peut trouver, de façon plus vague, mention d'un « type », ce qui pose le problème du statut lexical de l'unité concernée : « est-ce que devenir un “ type ” pour un personnage suggère automatiquement la banalisation de son nom ? » (Fontant 1998 : 13).

⁶⁷ Comparer, ci-dessus, « *Un ARISTARQUE* » et « *c'est une MESSALINE* ».

⁶⁸ « Marque diachronique (*vx, vieilli, class., anciennt, hist., (rare)...*) pour 23 d'entre eux, diastratique (*pop., fam., littér., poét., (didact.)...*) pour 33 autres ; le double marquage [...] affecte les 46 derniers » (Fontant 1998 : 17-18).

Cinq autres, sans mentionner explicitement l'origine propre du nom, continuent dans l'énoncé étymologique à parler du signe et non du référent⁶⁹ :

[DE NP, NOM DE / D'UN / DU (...)] : **argus** : « de *Argus*, n. du géant aux cent yeux chargé de garder la nymphe Io, transformée en génisse [...] » (TLF)

[DU NOM DE NP, (...)] : **barnum** : « du nom de Ph.-T. *Barnum* [1810-1891], célèbre directeur de cirque américain » (GRLF)

[DE NP, (...)] : **olibrius** : « de *Olibrius*, gouverneur des Gaules au IV^e s., qui figurait dans certains mystères comme le type du fanfaron et du cruel [...] » (Lexis)

[DU NOM DE / D'UN / DU (...)] variante GRLF : [D'APRÈS LE NOM DE (...)] : **caillette** : « Du nom [...] d'un bouffon de Louis XII et François 1^{er} [...] » (TLF)

[NOM DE / D'UN / DU (...)] : **maritorne** : « nom d'une servante repoussante dans le « Don Quichotte » de Cervantes » (GRLF)

On peut déjà là évoquer ce « dérapage » qui « consiste [...] à assimiler le nom commun qui apparaît en entrée avec le nom propre duquel il est issu » (Fontant 1998 : 23).

Les deux derniers énoncés étymologiques relevés vont plus loin dans le glissement entre description du signe et description du référent, le premier en évoquant le « type » dont l'ambiguïté a été soulevée plus haut, et le second en passant directement du nom commun au référent du nom propre, « sans établir de lien étymologique à proprement parler » (Fontant 1998 : 23).

[D'UN (...)] : **pandore** : « D'un type popularisé par une chanson de Nadaud [...] » (Lexis)

[(...)] : **gargantua** : « personnage de Rabelais, doué d'un appétit prodigieux » (PRI)

Il arrive également que le nom propre figure comme étymon de la même façon qu'un nom commun :

cerbère : « 1576 ; lat. *cerberus*, gr. *kerberos* » (PRI)

L'origine propre du nom commun n'est plus alors signalée en termes linguistiques, mais directement par le référent.

Fontant (1998 : 24) souligne sur ce point le « déséquilibre méthodologique entre grands et petits dictionnaires », les plurivolumes proposant en général des énoncés étymologiques plus respectueux de la méthode lexicographique, et constate un déséquilibre parallèle en ce qui concerne l'explicitation du « type de mécanisme » menant du nom propre au nom commun.

La partie « définition » de la notice des antonomases lexicalisées est, selon Fontant (1998 : 16-30), le lieu d'une confusion entre dictionnaire de langue et dictionnaire encyclopédique, en ce qu'elle propose le plus souvent une description

⁶⁹ Büchi (1996 : 290) parle à ce propos de « gloses linguistico-référentielles ».

non pas de « l'usage linguistique », comme on pourrait l'attendre d'un « dictionnaire de mots », mais du « contenu notionnel auquel le mot renvoie », comme c'est l'usage dans un « dictionnaire de référents ». Cette pratique conduit à une confusion entre les usages « nom propre » et « nom commun » du mot. En effet, dans nombre de cas, « seul le renseignement d'ordre extralinguistique est livré en guise de définition », et la définition du nom commun peut être quasi identique à celle du nom propre, comme on le voit dans ces entrées issues respectivement du *PR1* et du *PR2*⁷⁰ :

tarzan • v. 1935; personnage de roman et de film américain, homme de la nature élevé dans la brousse par une guenon, ami des bêtes sauvages

◆ *Fam. et plaisant. Bel athlète. Il joue les Tarzans (les tarzans) sur la plage.*

Tarzan ◆ Personnage créé par E.R. Burroughs, dans un feuilleton publié en 1912 et réuni en volume à partir de 1914. La bande dessinée (1928) puis le cinéma popularisèrent cette histoire d'un enfant élevé par une guenon dans la brousse africaine. Tarzan est l'ami de toutes les bêtes et ses aventures fabuleuses en ont fait un mythe de virilité et de liberté généreuse, non sans alimenter l'idéologie et la bonne conscience américaines.

On voit donc que le traitement de l'antonomase du nom propre par la lexicographie unilingue du français soulève un certain nombre de problèmes, tant à propos de la pratique lexicographique elle-même que du statut lexical de l'antonomase lexicalisée ou non, la lexicographisation, ou « présence / absence du [nom propre en antonomase] dans les dictionnaires de langue », constituant un « critère “ objectif ” mais pas forcément dénué d'arbitraire » (Flaux 1991 : 40). L'intérêt de cette démarche, dans le cadre de cette étude, est de porter témoignage des divergences de compréhension et d'interprétation de l'antonomase.

2.3. Les linguistiques du nom propre

Il est désormais banal de dire que le nom propre, après avoir été longtemps délaissé et « quasi abandonné aux logiciens » (Noailly 1999 : 107), est au centre de la linguistique depuis une trentaine d'années⁷¹. La « marginalisation du nom propre en linguistique » (Gary-Prieur 1991b : 12) était pourtant bien ancrée depuis Saussure (1972 : 237)⁷², selon qui les noms propres « ne permettent aucune analyse et par conséquent aucune interprétation de leurs éléments », ce qui, situant d'entrée le nom propre comme « un objet extérieur au système » (Gary-Prieur

⁷⁰ C'est nous qui soulignons.

1991b : 12), va à l'encontre de « l'intuition claire » de « tout locuteur adulte » (Gary-Prieur 1991b : 4).

Si le nom propre fait désormais l'objet d'une réappropriation par les linguistes, c'est une réappropriation essentiellement motivée par des approches, au départ, descriptives. Cette démarche, présentée et justifiée par Gary-Prieur (1991b : 19) qui souhaite ainsi « renouveler la problématique des noms propres, enlisée depuis trop longtemps dans des problèmes généraux », prend appui sur l'examen préalable des constructions et interprétations du nom propre dans les énoncés pour ensuite effectuer un renouvellement théorique basé sur « une bonne connaissance des faits » (Gary-Prieur 1991b : 19). Il s'agit donc d'appliquer une démarche linguistique visant à atteindre le langage à partir de l'observation et de la description des langues (en l'occurrence le français) et de rompre avec la pratique logicienne, réfléchissant à partir de noms propres pris en dehors de tout énoncé⁷³, ou dans des énoncés canoniques⁷⁴.

Les approches linguistiques du nom propre mettent l'accent sur deux problématiques majeures, la syntaxe et la sémantique des noms propres. Les travaux de sémantique du nom propre, sans rompre avec les théories logiciennes, s'attachent à dégager un sens proprement linguistique du nom propre ; la perspective syntaxique permet de mettre en lumière des constructions du nom propre jusqu'alors ignorées ou considérées comme marginales, qu'on regroupe sous l'appellation de « noms propres modifiés » et au sein desquelles on rencontre un emploi dit *métaphorique* relevant visiblement de l'antonomase. C'est d'ailleurs autour de ces noms propres modifiés, dans des perspectives tant sémantiques que référentielles et syntaxiques, que se sont concentrées nombre des recherches en

⁷¹ On peut citer, à titre de balises indicatives, une thèse : Le Bihan (1974), des numéros de revue : Molino (éd.) (1982a) et Gary-Prieur (éd.) (1991a), des ouvrages : Jonasson (1994) et Gary-Prieur (1994), des actes de colloque : Noailly (éd.) (1995a).

⁷² Cité par Gary-Prieur (1991b : 12).

⁷³ « Quand Kripke, par exemple, parle de *Nixon* ou d'*Aristote*, ces noms ne sont jamais situés dans un énoncé ; ils sont considérés isolément, en tant qu'objets associés par un acte de baptême à des individus » (Gary-Prieur 1991b : 19). Les noms propres modifiés sont en effet mis de côté : « Lorsque nous plaçons un article indéfini devant un nom propre, c'est ou bien une façon abrégée d'exprimer certaines caractéristiques du porteur du nom (exemple " c'est un Napoléon " signifie : " il ressemble à Napoléon par bien des côtés "), ou bien c'est la forme abrégée d'une expression qui appartiendrait au monde formel et qui porterait sur le nom lui-même (exemple : " c'est un Robert " signifie " il s'appelle Robert ") » (Searle 1972 : 216).

⁷⁴ « Les énoncés pris en compte par les logiciens ont toujours la même forme (*Si Aristote avait été chinois...*) : ils font intervenir le nom propre dans son emploi " naturel " (logiquement naturel, s'entend), et donc sans déterminant et en position référentielle » (Gary-Prieur 1991b : 19).

linguistique du nom propre, au point de parfois prendre le pas sur l'étude de ses emplois référentiels ou syntaxiquement prototypiques⁷⁵.

2.3.1. Théories du sens du nom propre

Il n'est pas ici question de prétendre procéder à une présentation exhaustive et critique⁷⁶ des théories qui ont successivement tenté de représenter le sens du nom propre. On rappellera simplement l'arrière-plan des théories logiques, qui sont en partie intégrées aux approches linguistiques, avant de présenter quelques thèses sur le sens du nom propre d'un point de vue linguistique. On peut avant tout rappeler deux réponses opposées apportées à la question du sens du nom propre : le nom propre est vide de sens, c'est un signifiant dépourvu de signifié ; le nom propre a du sens, il en a même plus que le nom commun⁷⁷.

Les propositions des logiciens sur le sens du nom propre représentent cette opposition en deux propositions, suivant que le nom propre est considéré, parce qu'il ne décrit pas le référent auquel il renvoie, comme vide de sens ou, parce qu'il effectue malgré tout un acte de référence, comme doté d'un sens équivalant à une description de son référent.

Dans ce cadre, la « thèse des noms propres vides de sens » (Kleiber 1981 : 351) pose que le nom propre réfère sans signifier⁷⁸. Cette thèse s'appuie sur le « caractère non descriptif » (Kleiber 1981 : 353) des noms propres, l'absence de contenu sémantique étant confirmée par « le fait que la plupart des noms propres sont ignorés de la plus grande partie des locuteurs » (Kleiber 1981 : 352) ainsi que par leur « intraduisibilité » et « leur absence dans les dictionnaires de langue » (Kleiber 1981 : 353). Outre que cette thèse revient à évacuer le nom propre du système linguistique, elle ne peut selon Kleiber (1981 : 357-360) rendre compte d'un certain nombre d'emplois du nom propre⁷⁹. C'est sur la base de la thèse de

⁷⁵ Noailly (1999 : 109) déplore le fait qu'« à l'inverse des logiciens qui ne considéraient le Npr que dans ses emplois typiques, les linguistes ne le voient plus guère qu'à travers la possibilité de [ses] emplois dérivés ».

⁷⁶ On pourra pour cela consulter Kleiber (1981 : 351-383) ou, pour des présentations plus succinctes, Jonasson (1994 : 114-124), Selosse (1996 : 208-214) ou Wilmet (1991 : 113-114).

⁷⁷ Cette position est résumée par la célèbre remarque de Bréal (1982 : 183) : « Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels ».

⁷⁸ « Les seuls noms qui ne connotent rien sont les noms *propres* et ceux-ci n'ont, à strictement parler, aucune signification » (Mill 1896 : 35).

⁷⁹ « *Énoncés hors contexte* », « *Énoncés synonymes* » et « *Énoncés d'identité* **Nom propre est nom propre** ». L'emploi de « noms propres métaphoriques » est cependant au nombre des « arguments

Mill (1896) que Kripke (1982) propose de considérer le nom propre comme un « désignateur rigide ». Dans cette conception, le nom propre désigne, dans tous les mondes possibles, un individu, en vertu d'une chaîne causale dont l'origine est fixée par un acte de baptême⁸⁰. Cette théorie de la chaîne causale ne peut cependant rendre compte de l'ambiguïté référentielle d'un nom propre nommant plusieurs individus différents, ni des emplois modifiés du nom propre⁸¹.

Du point de vue de la « thèse du sens individuel des noms propres » (Kleiber 1981 : 363) le sens du nom propre est une description de son référent. Une version « forte »⁸² de cette approche⁸³, née des « problèmes posés à la théorie millienne par les assertions d'existence et d'identité » (Récanati 1983 : 107) pose que le sens du nom propre est constitué « d'une description (ou de descriptions) qui identifient univoquement le référent » (Kleiber 1981 : 364)⁸⁴. Dans une version « faible » de cette thèse⁸⁵, le sens individuel du nom propre « ne comporte qu'un ou quelques traits descriptifs du référent » (Kleiber 1981 : 364). Le sens est alors réduit à des spécifications (« homme », « ville ») ou des traits sémantiques généraux ([+/-masculin], [+/-animé]). Cette thèse peut être critiquée, d'un point de vue logique, sur le fait que « la description constituant la définition du Npr⁸⁶ n'est pas analytiquement vraie pour le référent » (Jonasson 1994 : 116)⁸⁷ et, d'un point de vue linguistique, sur le fait « qu'elle néglige l'existence des Npr au niveau du système linguistique », s'en tenant en outre à son « emploi référentiel » (Jonasson 1994 : 116).

L'une des premières approches proprement linguistiques du sens des noms propres⁸⁸ est effectuée par Kleiber (1981 : 295-418) qui propose d'analyser, dans

non valides » car « à l'origine de l'utilisation métaphorique des noms propres ne se trouve pas leur contenu sémantique, mais les diverses connotations qu'on leur attribue » (Kleiber 1981 : 361).

⁸⁰ Pour des « remarques sur la notion de “ désignateur rigide ” », voir Récanati (1983).

⁸¹ Selon Jonasson (1994 : 115). Voir Gary-Prieur (1994 : 22) pour une discussion de cette interprétation.

⁸² C'est à la suite de Searle (1972 : 220) que Kleiber (1981 : 364) introduit une distinction entre version forte et version faible du sens individuel des noms propres.

⁸³ Notamment défendue par Russell (1956), Frege (1971) puis Searle (1972), Strawson (1971).

⁸⁴ Descriptions « identifiantes » (« descriptions définies qui identifient le porteur du nom propre ») ou « objectives » (intégrant des « variables de temps et de lieu ») (Kleiber 1981 : 370-371 et 174).

⁸⁵ Adoptée par Buysens (1973), Katz (1977).

⁸⁶ On pourra rencontrer au fil des citations les abréviations suivantes : *N* (nom), *Npr* (nom propre), *Nc* (nom commun), *Npa* (nom propre en antonomase).

⁸⁷ Kleiber (1981 : 376-378) développe quatre arguments : la référence peut s'effectuer « sans descriptions identifiantes », ces descriptions « ne sont pas toujours univoques », elles « peuvent être fausses » et « représentent des faits empiriques ».

⁸⁸ L'idée du nom propre vide de sens reste néanmoins représentée dans les approches linguistiques, chez Noailly (1987), Jonasson (1994).

une perspective sémantique et référentielle, le nom propre « comme l'abréviation du prédicat de dénomination *être appelé /N*⁸⁹ » Kleiber (1981 : 331). Le prédicat de dénomination, qui ne décrit pas l'individu mais lui donne un nom, constitue selon lui « le seul contenu sémantique des noms propres » (Kleiber 1981 : 385). Cette théorie, qui permet un traitement linguistique du sens du nom propre, en emploi référentiel (ou non modifié), moyennant l'introduction d'un opérateur iota d'unicité⁹⁰, comme en emploi modifié, a suscité un grand intérêt et fait l'objet d'un certain nombre de critiques⁹¹. Kleiber (1995) revient donc sur le sens du nom propre ; il abandonne l'idée que les noms propres non modifiés sont des prédicats, tout en leur conservant un sens dénominatif. Les noms propres modifiés, eux, sont toujours considérés comme des « emplois prédictifs », le contenu dénominatif n'étant cependant valide que pour l'emploi dénominatif. Le traitement unifié du nom propre, en emploi modifié ou non, est donc abandonné, mais non l'option du sens linguistique du nom propre.

Toujours dans une perspective linguistique, Gary-Prieur (1994 : 39-57) introduit, à la suite de Martin (1987) une distinction entre *sens* et *contenu* du nom propre, le sens étant « une propriété qui caractérise le nom propre en tant qu'unité de la langue, [...] très bien représentée par le prédicat de dénomination » (Gary-Prieur 1994 : 39), tandis que le contenu du nom propre correspond à « un ensemble de propriétés du référent initial⁹² qui interviennent dans l'interprétation de certains énoncés contenant ce nom » (Gary-Prieur 1994 : 46). Ces propriétés ne se confondent pas avec « celles qui servent à établir l'identité du référent initial » (Gary-Prieur 1994 : 47), qui pourraient apparaître dans la définition encyclopédique d'un dictionnaire de noms propres. Le contenu du nom propre ne comporte donc « que certaines propriétés en relation directe avec le contexte » (Gary-Prieur 1994 : 48) et est à définir dans le cadre de l'univers de croyance⁹³

⁸⁹ Le « N qui apparaît dans le prédicat même [...] ne peut plus, évidemment, sous peine de régression infinie, revendiquer le statut de nom propre, mais représente la chaîne phonique ou graphique elle-même » (Kleiber 1995 : 12).

⁹⁰ Le sens d'un nom propre non modifié correspond donc au prédicat de dénomination (*x*) *être appelé /N*.

⁹¹ Gary-Prieur (1994 : 40-46), Jonasson (1994 : 118-120), Noailly (1987), Martin (1983 : 14, 1987 : 143-144), Wilmet (1986a : 45-46, 1986b : 318-319, 1991 : 114). Ces critiques sont synthétisées dans Kleiber (1995 : 13-25).

⁹² Pour Gary-Prieur (1994 : 29), « le référent initial d'un nom propre dans un énoncé est l'individu associé par une présupposition à cette occurrence du nom propre en vertu d'un acte de baptême dont le locuteur et l'interlocuteur ont connaissance ».

⁹³ Notion que Gary-Prieur (1994) emprunte à Martin (1983 et 1987).

des interlocuteurs. Le contenu du nom propre, outre le fait qu'il « représente l'inscription du référent initial dans le fonctionnement sémantique du nom propre » (Gary-Prieur 1994 : 57), semble donc intégrer une dimension énonciative puisqu'il est en rapport avec les conditions de production de l'énoncé.

Pour sa part, Siblot (1995a : 108-171) se place dans la perspective quelque peu différente d'une linguistique de la production du sens, dite « praxématique ». Il envisage la « signifiante du nom propre » (Siblot 1987b) dans une vision au large du sens du nom propre, intégrant les apports de sciences humaines connexes à la linguistique⁹⁴ et notamment la dimension sociale. Poursuivant les premières réflexions sur le nom propre dans un cadre praxématique avancées par Lafont (1978 : 129-132) qui, tout en déplaçant l'analyse du plan de la langue à celui de la parole et en intégrant le nom propre au fonctionnement général du praxème⁹⁵, reconduit le postulat du nom propre comme dénomination individuelle vide de sens⁹⁶, Siblot (1995a : 112-113) soulève l'inadéquation de cette vision circulante du sens du nom propre et les productions de sens du nom propre en discours révélées par l'analyse textuelle. Il préfère alors parler, plutôt que d'un « évidement » ou d'une « vacuité » du sens, de « suspension de la production initiale de sens », permettant la réalisation d'un certain nombre de possibilités de la « signifiante » du nom propre, comme la réactualisation étymologique⁹⁷, le signalement d'une appartenance ethnique ou religieuse, la capitalisation et l'actualisation d'informations sur l'individu (Siblot 1995a : 122-123)⁹⁸.

⁹⁴ Siblot (1987a : 3) invite à ne pas « négliger la masse des observations accumulées en ethnologie, en anthropologie culturelle, en logique, en psychanalyse ou dans les philosophies du langage ».

⁹⁵ « Nous appelons “ praxèmes ” les outils de praxis linguistiques [...] qui permettent le repérage de l'analyse du réel objectif par l'homme et spécialement le repérage des autres praxis. [...] Le praxème lui même [correspond] superficiellement au lexème d'autres terminologies » (Lafont et Gardès-Madray 1976 : 99).

⁹⁶ « En somme, le nom propre est un praxème qui se dépraxémise pour livrer, dans des conditions spécifiques d'usage, une valeur parapraxémique : celle du singulier numérique » (Lafont 1978 : 132).

⁹⁷ Un nom commun devenu nom propre a ainsi passé le « seuil du nom » (Fabre 1980 : 547) ; le sens du nom commun peut cependant réapparaître à travers l'emploi du nom propre : *M. Bossu, le bien-nommé*.

⁹⁸ Siblot (1995a : 123) relève six modes de signifiante du nom propre :
 « a) La production praxémique originale peut ressurgir dans l'actualisation en discours ou être l'objet de restaurations savantes ; b) Un Npr est une des multiples possibilités qu'offre le paradigme des appellatifs. Aussi son choix est-il en discours producteur de sens ; c) Inscrit dans des systèmes sociaux de classement, le Npr peut signifier une appartenance religieuse, un engagement idéologique ou, plus manifestement, une appartenance ethnique ; d) Fonctionnant également comme praxème ordinaire, il capitalise et actualise des informations sur l'individu ; e) La nomination par le Npr assure une catégorisation particulière, celle de l'individualité, par

On peut déjà, à travers ce panorama extrêmement rapide des approches linguistiques du sens du nom propre, voir se dessiner quelques perspectives pour l'analyse sémantique de l'antonomase du nom propre⁹⁹. La notion de contenu est exploitée en ce sens par Gary-Prieur (1991c, 1994, 1996a, 1996b, 1998, 2000) ; Siblot (1997) et Siblot et Leroy (2000) traitent également la question de l'antonomase. Cependant, à ce niveau d'analyse, si le nom propre en emploi référentiel n'est plus considéré comme exclusif et prototypique, l'antonomase en elle-même n'est pas abordée. Il faut, pour la voir nettement apparaître, s'intéresser plus précisément à ce qu'on appelle, à la suite de Kleiber (1981 : 344-349)¹⁰⁰, les « emplois modifiés du nom propre ».

2.3.2. Les emplois modifiés du nom propre

L'observation par les linguistes des constructions effectives du nom propre dans les énoncés fait apparaître la fréquence de la détermination du nom propre. C'est à partir de la prise en considération de ces emplois qui, bien que grammaticaux, sont ignorés ou tenus pour marginaux dans les approches généralistes du nom propre¹⁰¹, qu'émerge la notion de « nom propre modifié », qui « se présente accompagné de déterminants qui lui font perdre le caractère “ unique ” ou “ singulier ” fréquemment assimilé à la marque spécifique qui oppose [le nom propre] aux noms communs » (Kleiber 1981 : 332).

Comme le montre Noailly (1999 : 109-111), les noms propres modifiés peuvent être considérés selon deux principales perspectives, selon qu'on retient comme critère la perte du caractère unique ou singulier (« perspective référentialiste ») ou la présence d'une détermination (« perspective syntaxique »). Dans la perspective référentialiste¹⁰², la détermination du nom propre modifie sa fonction de désignation individuelle ; le nom propre ne désigne plus directement

laquelle un élément du réel se voit reconnu comme individu singulier ; f) Les diverses capacités à signifier du Npr exercent leur efficace sur l'individu désigné ».

⁹⁹ Qui sera traitée dans la troisième partie de cette étude.

¹⁰⁰ Kleiber a contribué à établir en linguistique française cette terminologie, qu'il a lui-même empruntée à Burge (1973 : 429).

¹⁰¹ « Les linguistes ou logiciens qui considèrent le nom propre comme une constante individuelle se trouvent placés devant une alternative embarrassante : ou bien ils décrètent qu'il s'agit toujours d'un nom propre, et leur conception initiale doit être radicalement révisée, ou bien ils estiment que dans ces emplois “ marginaux », peu usuels, le nom propre, parce qu'il fonctionne comme un terme général, n'est plus un nom propre, mais un nom commun » (Kleiber 1981 : 332).

¹⁰² Qu'on peut aussi considérer, si l'on accorde un certain sens au nom propre, comme une perspective *sémantique*.

et entièrement son référent attitré¹⁰³ mais un autre référent¹⁰⁴, une « facette » de ce référent¹⁰⁵ : « on cherche plus à savoir si, quand on dit *un Proust*, c'est pour parler de Proust ou de quelqu'un d'autre » (Noailly 1999 : 110). Dans une perspective syntaxique, on considère que la détermination, critère distinctif du nom propre modifié, fait du nom propre « le nom d'une classe [...] virtuelle ou effective » (Noailly 1999 : 110). Ces deux approches ne se recouvrent pas entièrement, et ne sont pas exclusives : Gary-Prieur (1994 : 34-35)¹⁰⁶ montre, d'une part, que la présence d'un déterminant n'indique pas forcément que le nom propre ne désigne plus le référent initial¹⁰⁷ et, d'autre part, qu'« un nom propre employé sans déterminant ne désigne pas forcément son référent initial »¹⁰⁸. On voit que cet emploi modifié du nom propre est plus difficile à délimiter qu'il n'y paraît et que le rapprochement avec « les conditions d'emploi d'un Nc » (Noailly 1999 : 110) n'explique pas tout.

Malgré ces difficultés définitoires, Gary-Prieur (1994) et Jonasson (1994) proposent, à partir d'arrière-plans théoriques différents¹⁰⁹ et selon des démonstrations différemment organisées¹¹⁰, des classifications relativement proches des divers emplois modifiés du nom propre.

Jonasson (1994 : 173) propose quatre « types interprétatifs » des noms propres modifiés : le type « dénominatif », « où le rôle signalé par le Npr semble défini par la propriété “ être appelé Npr ” » (« J'ai connu *une Minville*, il y a longtemps, très longtemps ») ; le type « manifestation », « référant [...] à

¹⁰³ « Référent initial », selon la terminologie de Gary-Prieur (1994).

¹⁰⁴ « *Le Hugo du XX^e siècle*, ou *le Hugo de la sculpture* (par métaphore, pour parler de quelqu'un d'autre que Hugo) » (Noailly 1999 : 110).

¹⁰⁵ « *Le Hugo des Contemplations* (fractionnement, multiplicité interne) » (Noailly 1999 : 110).

¹⁰⁶ Tout comme Jonasson (1994 : 12) qui remarque également que « l'absence d'article n'est pas constitutive de tous les Npr non modifiés et que le fait de se combiner avec des déterminants et des compléments n'entraîne pas toujours une modification sémantique du Npr ».

¹⁰⁷ « Si Lafcadio a une postérité, (...) il ne saurait rivaliser en complexité et en richesse avec *un Julien Sorel* » (Gary-Prieur 1994 : 34).

¹⁰⁸ « Paris, c'est *Beyrouth* » (Gary-Prieur 1994 : 35).

¹⁰⁹ Si Gary-Prieur (1994) utilise les notions de contenu du nom propre et d'univers de croyance, chez Jonasson (1994 : 172), qui se place à la suite de Fauconnier (1984 : 88-106), le nom propre modifié « est d'abord interprété comme dénotant un rôle, ensuite comme désignant une valeur (= un référent) ».

¹¹⁰ Jonasson (1994) consacre les deux tiers de son ouvrage aux noms propres non modifiés, dont elle présente, conformément à son titre, les constructions puis les interprétations ; les noms propres non modifiés sont abordés à la fin de l'ouvrage, toujours selon une structure qui fait se succéder, pour chacun des types étudiés, une présentation syntaxique et une étude interprétative. Gary-Prieur (1994), après une présentation du fonctionnement sémantique des noms propres, étudie chacune des constructions du nom propre dans le syntagme nominal, du point de vue de la construction et de l'interprétation. De ce fait, les emplois modifiés du nom propre font l'objet d'un traitement unifié chez l'une, et de remarques ponctuelles chez l'autre.

différents aspects ou manifestations du particulier visé par le Npr » (« Ce qui est sûr, en tous cas, c'est que *le Céline antisémite est un Céline triomphant* ») ; le type « métaphorique » (« *Quelques petits Davids vont finir par vaincre un Goliath* qu'ils combattent depuis 21 ans ») ; le type « exemplaire » (« J'aime donc la traversée du désert d'*un De Gaulle* ou d'*un Mitterrand* »). Gary-Prieur (1994 : 58-62) opte pour une répartition un peu différente. Elle distingue tout d'abord « l'interprétation dénomminative » (« Il y a *un William* dans ma classe »), « fondée sur le seul sens du nom propre »¹¹¹, qui correspond au « type dénominatif » de Jonasson. Vient ensuite « l'interprétation identifiante » (« Il n'a pas la classe d'*un Gérard Philippe* »), où « seule intervient [...] une connaissance globale de l'existence [du référent initial] » (Gary-Prieur 1994 : 60) et qui est l'interprétation effectuée pour un nom propre en emploi référentiel, mais aussi dans l'emploi que Jonasson appelle « exemplaire ». En dernier lieu apparaît « l'interprétation prédicative », qui recouvre « interprétation métaphorique » (« Pierre, ce nouveau Zorro, se précipita sur Marc »), qu'on trouve également chez Jonasson, « interprétation métonymique » (« Passe-moi un San Antonio ») et « interprétation qualifiante » (« Elle a bien le style Madonna »). Quant à l'emploi dit de « manifestation » par Jonasson, il apparaît à travers les exemples d'« occurrence du nom propre ne [désignant] pas le référent initial » mais « une *image du référent initial* » (Gary-Prieur 1994 : 36) (avec deux exemples : « *La Polly qui se trouvait dans le cercle de femmes et la Polly qui assistait à la réception* oublierait qu'elles avaient été placées devant cette alternative » et « Pendant le temps d'une scène de film, elle pouvait être Anna Magnani face à *un Burt Lancaster roux et frisé* dans " Rose Tatoo " »¹¹²).

Pour résumer, on peut considérer qu'un certain accord s'établit à propos de l'emploi dénominatif du nom propre modifié, ainsi qu'à propos de l'emploi métaphorique, bien que Gary-Prieur y associe les emplois métonymique et qualifiant. En revanche, une différence de perspectives apparaît à propos de l'emploi exemplaire de Jonasson qui est, chez Gary-Prieur, mis sur le même plan que l'emploi référentiel, et à propos de ce que Jonasson appelle « type

¹¹¹ On sait que chez Gary-Prieur le *sens* du nom propre, distinct de son *contenu*, se limite au prédicat de dénomination.

¹¹² Comme le signale Kleiber (1991 : 83), Gary-Prieur distingue dans ces deux cas « une multiplication du nom propre » d'une part (Gary-Prieur 1989 : 124-130) et une « modalisation du nom propre » d'autre part (Gary-Prieur 1991c).

manifestation » ou « de fractionnement », dans lequel Gary-Prieur (1989 et 1991c) voit deux emplois distincts.

En ce qui concerne le nom propre modifié métaphorique, sous les exemples duquel on reconnaît l'antonomase du nom propre telle qu'elle est traitée en rhétorique et en grammaire, les délimitations d'emploi paraissent assez bien fixées ; les analyses linguistiques peuvent néanmoins diverger.

2.3.3. Le nom propre modifié métaphorique

Malgré des différences terminologiques, les linguistes retrouvent, sous l'appellation de « nom propre modifié métaphorique », l'antonomase du nom propre¹¹³. Les approches linguistiques s'articulent, dans la double perspective de l'étude des noms propres modifiés, autour des caractéristiques syntaxiques de cet emploi et de ses aspects sémantico-référentiels.

2.3.3.1. Aspects syntaxiques

Les constructions syntaxiques du nom propre modifié métaphorique peuvent être observées du point de vue de la microstructure¹¹⁴, des éléments du syntagme nominal dont le nom propre constitue la tête, et du point de vue de la macrostructure, de l'insertion de ce syntagme nominal dans la phrase.

Au niveau microstructural, l'antonomase, en tant que nom propre modifié se caractérise avant tout par sa détermination. Pour Jonasson (1994 : 215), « il ne semble exister de restrictions ni en ce qui concerne le type de déterminant qui introduit le Npr, ni en ce qui concerne son nombre ». Les exemples cités représentent en effet l'usage du nom propre métaphorique avec, au singulier ou au pluriel, l'article défini (« ... les pères ne sont pas *des Pénélope* »), l'article indéfini (« M. Vivien voit dans Claude Estier *un nouveau Goebbels* »), le déterminant démonstratif (« Sartre, *ce Hugo de notre siècle* »)¹¹⁵, le déterminant possessif (« Alain Delon est *notre Clint Eastwood à nous* »), le déterminant indéfini (« ... les mœurs de *certaines Rastignac soviétiques d'aujourd'hui* »).

¹¹³ Certains, comme Flaux (1991, 2000b), Siblot (1997), Siblot et Leroy (2000), préfèrent s'en tenir à l'appellation traditionnelle d'« antonomase ». Nous utiliserons indifféremment l'un et l'autre termes dans cette section, avant de revenir sur cette différence terminologique au chapitre IV.

¹¹⁴ Les termes de *microstructure* et *macrostructure* sont empruntés à Jonasson (1994).

¹¹⁵ Cette construction est abordée par Kleiber (1991 : 99).

Gary-Prieur (1994) mentionne et analyse l'emploi métaphorique dans les chapitres consacrés aux constructions du nom propre avec l'article défini (« Perret n'est pourtant pas le Pierre Larousse de la langue verte »), puis avec l'article indéfini (« (Ramiz Alia) qui aurait voulu être *un Gorbatchev* mais qui ne le sera jamais » ; « Ceux qui espèrent qu'il (Kadaré) soit *un Havel albanais* »). Sont également abordées, bien que plus rapidement, les constructions avec l'adjectif démonstratif (« Étrange énigme que celle de *ce Don Juan cathodique* qui ne rate jamais une soirée en famille ») et l'adjectif possessif (« Si j'aime Balzac ! Ah ! certes. Il a été *mon Jules Verne*, si je puis dire »). Les constructions avec article défini ou indéfini semblent être les plus régulières pour le nom propre métaphorique, comme c'est déjà le cas pour le nom commun.

La détermination peut néanmoins, comme le souligne Jonasson (1994 : 214), faire défaut lorsque « l'absence d'article est conforme aux règles gouvernant l'usage de l'article devant les Nc ». Plusieurs cas d'absence « normale » du déterminant sont répertoriés par Flaux (2000b : 133) : le nom propre en emploi métaphorique « est en apposition à un autre terme » (« Pierre, Don Juan sur le retour, recherche encore la compagnie des jolies femmes ») ou « dans des phrases nominales » (« Caton à l'extérieur, Néron à l'intérieur ») ; « l'application de la règle de cacophonie fait disparaître l'article » (« Les femmes ont besoin de Don Juan autour d'elles ») ; « le régime de la préposition fait tomber l'article » (« Marie a décrit Paul en Don Juan »). Ceci confirme le sentiment généralement exprimé que « pour l'essentiel, les Npa ont la même distribution que les Nc » (Flaux 2000b : 132). Deux cas problématiques, l'expression de la généricité et le partitif, peuvent cependant être évoqués.

Flaux (1991 : 36-37) pointe le problème de « la référence générique » par l'article défini qui semble interdite au nom propre en antonomase. Si l'exemple « *L'Harpagon est malheureux » est inacceptable, c'est, selon elle, en raison de la « mémoire du référent », du « lien avec le référent d'origine » qui perdure dans l'emploi antonomastique et interdit « d'utiliser un Npr pour viser un objet général »¹¹⁶. Kleiber (1994 : 42-45), sans remettre en cause l'impossibilité de la construction avec *le* générique, tout au moins pour des antonomases

¹¹⁶ La référence générique, par les articles *le* et *un*, à « une classe d'individus ayant valeur d'échantillon » est en revanche, toujours selon Flaux (1991 : 36), possible, les énoncés « Les Harpagons sont malheureux » et « Un Harpagon est malheureux » lui semblant acceptables.

« discursives »¹¹⁷ (peu ou pas engagées sur la voie de la lexicalisation), propose de traiter ce problème en terme de « donation massive du référent »¹¹⁸. Il explique ainsi les difficultés de l'emploi du nom propre en antonomase avec *le* générique par la présence d'un « facteur de discernabilité saillant » dans le cas de l'antonomase discursive¹¹⁹ et par l'absence d'une « situation de contraste » pour l'antonomase lexicalisée¹²⁰. Ainsi, quelle que soit l'explication proposée, l'emploi du nom propre métaphorique avec *le* générique est, sinon inacceptable, au moins fortement contrainte¹²¹, et apparaît comme une première divergence entre syntagme nominal à tête nom commun et syntagme nominal antonomastique.

L'emploi du partitif avec un nom propre en emploi métaphorique pose également un problème, soulevé, là encore, par Flaux (1991 : 37-38), qui signale que, contrairement au nom commun en emploi métaphorique, le nom propre en antonomase « peut, précédé du partitif, figurer dans une structure à présentatif », telle que « Il y a de l'Harpagon chez Pierre ». Cette particularité s'explique elle aussi, selon Flaux (1991 : 37), par la neutralisation de « l'opposition comptable / non comptable », « en raison du lien qui rattache le Npr [...] à son référent initial ». On peut en fait s'interroger avec Kleiber (1994 : 46) sur la nature antonomastique d'une telle construction : « En fait dans ce type de structure le nom propre n'est pas véritablement métaphorique, puisqu'il n'y a pas de "délit référentiel", en l'occurrence de catégorisation induite ». Si Gary-Prieur (1990 et 1994 : 174-178) semble malgré tout opter pour une interprétation métaphorique de

¹¹⁷ Flaux (1991 : 40) introduit une distinction entre antonomase discursive et antonomase lexicalisée, sur laquelle nous reviendrons : « Phénomène essentiellement évolutif, elle [l'antonomase] relève tantôt de la langue, tantôt du discours — avec un large continuum entre les deux ; d'où la nécessité de distinguer entre antonomase discursive et antonomase lexicalisée (Louis-Napoléon Bonaparte est le César Borgia de la France : Pierre est l'Harpagon de la famille) ».

¹¹⁸ « Alors que *les* donne la généricité de façon comptable, en maintenant la distinguabilité entre les occurrences, *le* la donne de façon massive, en neutralisant la discernabilité inhérente à la classe de *N* auxquels il s'applique » (Kleiber 1994 : 43).

¹¹⁹ Si l'emploi d'un nom propre non lexicalisé en antonomase « engage inévitablement la distinguabilité des occurrences », c'est parce que « l'absence de trait conceptuel *a priori* fait en effet que le porteur du nom propre se trouve cruciallement engagé dans l'interprétation de l'antonomase ». On voit que la position de Kleiber (1994 : 45) sur ce point n'est pas fondamentalement différente de celle de Flaux (1991).

¹²⁰ Pour les antonomases lexicalisées, auxquelles « s'associent [...] une ou des propriétés typiques conventionnelles », le référent générique par *le* est possible en « présence de facteurs favorables à une vision homogène de la catégorie du *N* comptable », comme on le voit dans les exemples : « *L'Harpagon est un homme avare* », « *L'Harpagon est plus dangereux que le Tartuffe* » (Kleiber 1994 : 44).

¹²¹ Nous laissons de côté pour le moment le caractère métaphorique ou non du nom propre en antonomase, problème qui est au centre de la discussion Flaux (1991) / Kleiber (1994).

cette construction, essentiellement basée sur le genre du déterminant (absence de neutralisation du genre) qui la distingue des constructions métonymiques, Kleiber (1994 : 48) propose d'y voir « un des emplois de la version massive de ces emplois de fractionnement ». Flaux (2000a : 109-113) arrive à la conclusion opposée que, s'il s'agit bien d'une antonomase, il ne s'agit pas d'un partitif : « les formes du *DE* qui apparaissent devant les *Np* en antonomase ne relèvent peut-être pas du paradigme du partitif » (Flaux 2000a : 113).

La détermination du nom propre modifié métaphorique, malgré une simplicité apparente (un nom propre déterminé à la façon d'un nom commun), pose des problèmes ardues et suscite des discussions argumentées. L'autre caractéristique de la microstructure du syntagme nominal antonomastique, la « présence assidue de compléments modifieurs de plusieurs types » (Jonasson 1994 : 216), est principalement abordée par des analystes se basant sur des énoncés attestés. Sans être obligatoire, la présence d'expansions est caractéristique du nom propre modifié métaphorique¹²², dès lors qu'on l'observe en discours. Ces compléments se répartissent en adjectifs épithètes d'une part et en compléments de nom d'autre part, auxquels on peut comme Jonasson (1994 : 216)¹²³ et Gary-Prieur (1994 : 118)¹²⁴ associer les adjectifs « ethniques » (*français, albanais, etc.*). On peut aussi relever avec Jonasson (1994 : 216-217) et Gary-Prieur (1994 : 131) la présence d'enclosures¹²⁵ telles que *une sorte de, un vrai*, qui, selon Kleiber (1981 : 407) « exigent toutes du prédicat à modifier une structuration sémantique complexe, portent difficilement sur les noms propres » non modifiés, mais peuvent constituer « un révélateur de l'emploi métaphorique des noms propres » (Kleiber 1981 : 410).

Au niveau macrostructural, « le *Npr* métaphorique ne semble pas être soumis à des contraintes particulières en ce qui concerne la fonction syntaxique qu'il peut assumer dans la phrase » (Jonasson 1994 : 217). Là encore, son

¹²² Gary-Prieur (1994 : 130-134) aborde par exemple le nom propre modifié métaphorique dans la construction *un Np*, en précisant (1994 : 131) que « l'interprétation métaphorique manifeste davantage d'affinités avec la construction *un Np Expansion* ».

¹²³ S'appuyant sur Bartning (1986).

¹²⁴ « On peut donc ramener ces cas à la construction en *de N* (autrichien = d'Autriche, américain = d'Amérique, etc.) ».

¹²⁵ Kleiber (1981 : 406-407) propose des enclosures (notion définie par Lakoff (1972 : 195)) la définition suivante : « des prédicats modificateurs de prédicats qui se distinguent des autres prédicats modificateurs de prédicats [...] par deux aspects : (i) ils ne constituent pas eux-mêmes des prédicats comme *oiseau* ou *rouge* auxquels on peut assigner une classe d'individus [...] ; (ii) ils mettent en relief les composantes sémantiques des prédicats qu'ils modifient ».

fonctionnement paraît calqué sur celui du nom commun. Des positions syntaxiques préférentielles semblent cependant exister, en particulier les « cadres syntaxiques propices à l'apparition d'une interprétation figurée » (Jonasson 1994 : 217), c'est-à-dire, principalement, les positions attributive et appositive. Jonasson (1994 : 218-219) souligne enfin que dans la majorité des cas, un « SN coréférentiel du Npr métaphorique » est fourni dans un cotexte plus ou moins proche. Ceci n'exclut pas la possibilité d'insertion du nom propre en antonomase dans des fonctions moins typiques, telles que sujet ou objet direct, et en l'absence de tout syntagme nominal coréférentiel.

L'ensemble de ces éléments syntaxiques peut guider l'interprétation du nom propre modifié métaphorique.

2.3.3.2. Aspects sémantiques

L'analyse du fonctionnement sémantique du nom propre en emploi métaphorique s'articule avant tout à diverses théories sur le sens des noms propres. Le cotexte, large ou étroit, occupe cependant une importante fonction de guide interprétatif et peut être analysé en ce sens.

Pour Jonasson (1994 : 172), tout nom propre modifié acquiert une « fonction non plus distinctive et identifiante, mais descriptive, classifiante ou caractérisante ». Dans cette perspective le nom propre se met à fonctionner peu ou prou comme un nom commun, catégorisant au lieu d'individualiser¹²⁶. Cette capacité à présupposer l'existence d'une classe ne supprime pas la désignation d'un particulier unique mais celle-ci passe au second plan, le syntagme nominal constitué autour du nom propre modifié étant « d'abord interprété comme dénotant un rôle, ensuite comme désignant une valeur (= référent) » (Jonasson 1994 : 172). La nature de ce rôle change selon le type de nom propre modifié : si pour le nom propre modifié de type dénominatif, il correspond au prédicat de dénomination, dans le cas du type métaphorique, ce rôle « est plus descriptif, car il est défini par les propriétés caractéristiques, ou le rôle social, d'un porteur connu dans la communauté linguistique » (Jonasson 1994 : 219). Jonasson précise que ces propriétés caractéristiques ne correspondent pas à « l'arrière-plan descriptif » de Lyons (1978 : 180), arrière-plan descriptif qui équivaut finalement

¹²⁶ Jonasson (1994 : 171-238) intitule en effet « Entre nom propre et nom commun » le chapitre qu'elle consacre aux noms propres modifiés.

aux connaissances encyclopédiques évoquées par les tenants de la thèse du sens individuel des noms propres¹²⁷. Tout comme l'analyse de Siblot (1997 : 12), qui souligne l'importance, « pour la compréhension immédiate [...], des caractéristiques retenues du référent pour motiver le recours à son Npr, chargé de sens dont l'ont doté à la fois des événements liés au référent et des discours tenus à son propos »¹²⁸, la conception de Jonasson peut être rapprochée de la notion de contenu du nom propre définie par Gary-Prieur (1994 : 51).

Bien qu'elle ne rapproche pas l'interprétation du nom propre modifié (à l'exception du type dénominatif) de celle du nom commun¹²⁹, Gary-Prieur (1994 : 130-134) évoque également la constitution d'une classe¹³⁰ définie par « certaines propriétés du référent initial », en précisant cependant que « cette conception ne vaut que pour les noms propres dont le sens métaphorique est lexicalisé comme un véritable nom commun (*un don juan, une mégère*) ». Elle distingue donc nettement entre noms propres métaphoriques lexicalisés et discursifs¹³¹, préférant pour ce dernier une interprétation en terme de « superposition de deux individus » (Gary-Prieur 1994 : 150) : « les métaphores de la forme *un Npr Expansion* [...] restent dans le domaine du nom propre terme singulier, puisqu'elles construisent une image superposant, le temps du discours, deux individus différents » (Gary-Prieur 1994 : 153). Cette analyse est poursuivie dans Gary-Prieur (1996a), où le nom propre modifié métaphorique n'est pas considéré comme « un mécanisme de (re)classification, ainsi que le suggère le fait de [le] traiter comme un Nc, mais [comme] un mécanisme d'*identification* » (Gary-Prieur 1996a : 69).

Outre les propositions concernant le fonctionnement sémantique général de l'antonomase, on peut aussi retenir quelques remarques sur l'importance du cotexte, proche (syntagme nominal, phrase) ou plus large (texte), dans l'interprétation du sens du nom propre.

¹²⁷ Dans sa version « forte » évoquée ci-dessus, en 2.3.1.

¹²⁸ Ce dernier point (« des discours tenus à son propos ») peut être mis en relation avec la remarque de Gary-Prieur (1994 : 51) à propos du contenu du nom propre, basé selon elle sur une « connaissance discursive » du référent initial : « ce que j'appelle "connaissance discursive" du référent initial, c'est [...] une connaissance [...] qui a sa source dans le discours lui-même ». On proposera plus loin de traiter cet aspect du point de vue du dialogisme.

¹²⁹ « L'interprétation du nom propre se distingue de celle du nom commun dès que doit être prise en compte la relation entre le nom propre et ce que j'ai appelé son *référent initial* » (Gary-Prieur 1994 : 59).

¹³⁰ « *Un Np* désigne [...] un individu extrait d'une "classe" » (Gary-Prieur 1994 : 130).

¹³¹ Distinction en relation avec la structure du groupe nominal, *un Np* dans un cas et *un Np Expansion* dans l'autre.

Les compléments jouent un rôle important dans la compréhension du sens du nom propre métaphorique. Ils sont abordés par Jonasson (1994 : 225-228) qui rappelle que « sémantiquement, ils ne se rapportent pas au référent original [du] Npr, mais au référent discursif » et qu'ils sont même « en opposition avec ce que l'on sait du référent original ». C'est en ce sens que les compléments interviennent dans l'interprétation du nom propre modifié métaphorique : ils font « naître un contraste qui freine l'interprétation " littérale " du Npr » et ont, en interaction avec le déterminant, une fonction caractérisante (« faire coïncider les deux images évoquées et assimilées : celle du référent original et celle du référent discursif ») ou classifiante, servant « d'instruction à l'interlocuteur dans le choix des aspects qu'il devra sélectionner du référent original du Npr ». Gary-Prieur (1996 : 74-77) propose de voir dans ces expansions l'indice de la construction d'une « reproduction imaginaire » ou d'une « image contrefactuelle » du référent initial, auquel le référent discursif est identifié. Son analyse s'écarte donc de celle de Jonasson (1994) en ce qu'elle ne suppose pas la construction d'une classe.

Siblot (1997 : 12-15) montre, dans une perspective d'analyse textuelle, qu'outre le syntagme antonomastique, c'est la prise en compte du cotexte, « au-delà des limites de la phrase », qui permet l'émergence du sens de l'antonomase, celle-ci prenant appui sur « un ensemble complexe d'analogies » basé sur des indices cotextuels, qui installe un parallèle entre référent discursif et référent originel¹³².

3. Bilan sur les approches linguistiques

Au sein des approches linguistiques encore, l'antonomase se révèle être un phénomène difficile à appréhender et à décrire de façon unifiée : sa dimension littéraire et ornementale, sa fonction poétique, sont mises en avant dans les approches de la rhétorique moderne et structurale, sans toutefois masquer ses particularités sémantiques ; son rôle dans la constitution du lexique est mise à jour dans les approches lexicologiques et lexicographiques, qui ne peuvent cependant échapper à une réflexion sur le rôle de la référenciation effectuée par le nom propre ; la référence et le sens du nom propre, travaillés dans les études linguistiques du nom propre, parallèlement aux aspects syntaxiques du nom

¹³² Siblot et Leroy (2000) tentent de montrer en détail l'établissement de ce parallèle.

propre modifié, n'éclipsent pas la dimension rhétorique, qui réapparaît à travers la fonction métaphorique assignée à l'antonomase...

L'intégration de l'antonomase du nom propre aux approches linguistiques est désormais abordée par tous ses aspects (sémantique, lexicologique, syntaxique, voire pragmatique), alors que les approches rhétoriques et grammaticales se limitaient, du strict point de vue de leur discipline, à sa dimension ornementale ou lexico-syntaxique. Cette appréhension « globale » de l'antonomase s'établit selon deux principaux axes, qui contribuent également à mettre à jour la variété interne du phénomène : elle s'inscrit, pour les uns, en langue et, pour les autres, en discours ; elle est étudiée en tant que résultat mais aussi en tant que processus.

3.1. Langue ou discours ?

C'est la question qu'on peut se poser quand on compare le corpus réuni par Fontant (1998), comprenant 136 antonomases lexicalisées, à la multitude d'exemples proposés par Jonasson (1994) ou Gary-Prieur (1994)¹³³.

Les antonomases étudiées en 2.2. le sont du point de vue de la langue, appréhendée par l'intermédiaire de la lexicographie. C'est cette « entrée dans la langue »¹³⁴ qui leur confère leur statut d'objet d'étude. L'antonomase est donc perçue comme un élément de la langue, et étudiée en tant que telle, en dehors de tout contexte.

Inversement, dans les approches linguistiques mais aussi rhétorico-linguistiques, le nom propre en antonomase, extrait de son contexte, non seulement sort du cadre de l'analyse, mais n'existe plus en tant que tel : c'est, en grande partie, la détermination qui « modifie » le nom propre, et c'est le couple détermination / complémentation qui sert de base à l'analyse du nom propre modifié métaphorique. De même, l'analyse des antonomases menée dans un cadre poétique est absolument dépendante du cadre textuel. Ces travaux ne peuvent concevoir l'antonomase du nom propre en dehors du discours.

¹³³ Multitude qui se retrouve, pour peu qu'on y prête attention, dans les articles de presse (journaux et magazines) qui font grand usage d'antonomases, parfois assez hardies.

¹³⁴ La lexicographisation n'est pas la lexicalisation. L'entrée d'un mot dans un dictionnaire dépend de paramètres linguistiques, mais aussi extralinguistiques. On peut cependant, tout en gardant ces restrictions à l'esprit, considérer la lexicographisation comme un critère relativement fiable d'« entrée en langue », du moins dans le cas de l'antonomase.

On peut donc se demander si ces approches, qui semblent opposées, ont bien le même objet : l'antonomase en langue est-elle l'antonomase en discours ? On rejoint alors la problématique de la lexicalisation, qui revient fréquemment pour rejeter ou intégrer telle ou telle réalisation de l'antonomase. Il semble que si le nom propre en antonomase, dès lors qu'il est lexicalisé, est « passé » dans la catégorie du nom commun, alors l'antonomase lexicalisée n'est plus une antonomase. C'est en effet ce que posent Meyer et Balayn (1981 : 197) : « L'antonomase disparaît lorsque le nom, par lexicalisation, cesse d'évoquer R₁-Ea, perd sa majuscule, et prend l'ex-Eé comme signifié propre : renard, harpie, mégère... ». Or, les analyses métalexigraphiques montrent que la rupture avec la catégorie de départ ne s'effectue jamais totalement, et que le nom propre, voire même le référent du nom propre, reste bien présent sous les antonomases les plus totalement lexicalisées.

Ainsi, les différentes approches linguistiques confirment que l'antonomase « relève tantôt du discours, tantôt de la langue – avec un large continuum entre les deux » (Flaux 1991 : 40). Le tout est de se situer dans ce continuum, afin de définir quel phénomène, de langue ou de discours, peut être qualifié d'antonomase dans telle ou telle perspective.

3.2. Processus ou résultat ?

Parallèlement au balancement sans cesse retrouvé entre langue et discours, on observe des variations entre les approches linguistiques qui s'intéressent à l'antonomase en tant que *résultat* et celles qui y voient un *processus*. Là encore, l'approche lexicale s'oppose aux approches de la linguistique du nom propre et de la rhétorique structurale¹³⁵.

Du côté des approches relevant ou découlant de la linguistique du nom propre ou de la néorhétorique, on voit se mettre en place une problématique proprement sémantique de l'antonomase. En effet, c'est à partir des interrogations à propos du sens du nom propre qu'apparaissent les préoccupations syntaxiques visant à rendre compte du réel fonctionnement discursif des noms propres. Les travaux syntaxiques autour du nom propre modifié tendent bien souvent à établir

¹³⁵ Le choix terminologique de Fontant (communication en séminaire), qui voit en l'antonomase un *procédé* linguistique et non un *processus*, va dans le sens de cette opposition.

le sens de ces emplois du nom propre et à montrer que ce sont effectivement des noms propres qui occupent diverses fonctions sémantiques, bien au delà de la désignation individuelle qu'on leur attribue traditionnellement. Il s'agit donc dans ce cadre de dégager la spécificité de l'antonomase du nom propre, de montrer qu'on ne peut la réduire à un fonctionnement identique à celui du nom commun (si les constructions syntaxiques sont comparables¹³⁶, le sens produit diffère, comme le montre le recours à l'adjectif « métaphorique »).

La perspective que nous avons appelée « lexicale » en revanche, s'intéresse avant tout au résultat de ce processus, à ce qui se produit, au niveau du lexique et du dictionnaire, lorsqu'une antonomase est assimilée et ne relève plus d'un quelconque sens figuré. Il s'agit alors au contraire de rechercher une certaine normalisation, de pointer, pour mieux les gommer, les aspérités qui empêchent ou ralentissent l'agrégation du nom propre en antonomase au lexique général : si ces approches font apparaître les spécificités du traitement lexicographique de l'antonomase, c'est pour les dénoncer.

Là encore, c'est sur un axe, un continuum entre l'analyse des processus qui régissent l'emploi discursif de l'antonomase du nom propre et celle des résultats, c'est-à-dire des unités lexicales elles-mêmes, que nous devons nous situer.

¹³⁶ Cette affirmation doit être modulée, dans le cadre d'une réflexion sur le statut nominal (N ou GN ?) du nom propre, telle qu'elle est amorcée par Flaux (1995).

CHAPITRE IV

PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES

1. L'antonomase, une figure protéiforme

On peut, après la présentation des approches rhétorique, grammaticale et linguistique, se demander ce qui justifie le rassemblement de perspectives aussi diverses sous le nom générique d'« analyses de l'antonomase ». En effet, si les phénomènes présentés dans ces trois approches sont indéniablement proches, la diversité et l'écart de l'objet d'étude et des problématiques mises en cause apparaissent à travers au moins trois aspects : la terminologie (le terme même d'*antonomase* n'est pas toujours employé) ; les exemples utilisés pour éclairer les définitions ; les relations de l'antonomase avec des emplois ou des figures considérés comme proches.

Nous aborderons ici ces trois aspects, en mettant en lumière l'évolution du point de vue sur l'objet d'étude qu'entraînent les différentes perspectives, que cet objet d'étude soit abordé sous l'angle de l'antonomase, du déonomastique ou du nom propre métaphorique, autant de désignations et de problématiques pour un seul et même phénomène langagier.

1.1. Les terminologies

Commençons par un bref rappel de la distribution terminologique dans les trois disciplines abordées : le terme d'*antonomase*, issu de la rhétorique latine, est seul employé en rhétorique française classique¹. S'il arrive fréquemment que l'antonomase soit rattachée à une autre figure, englobante (le plus souvent la synecdoque), elle conserve dans la plupart des cas son appellation propre. C'est le

¹ Avant le XVI^e siècle, on l'a vu (chapitre I, section 2.1.), le terme d'*antonomase* recouvre principalement l'antonomase du nom commun, tandis que les termes d'*imago* ou d'*exemplum* désignent ce qui correspond en partie à l'antonomase du nom propre.

terme d'*antonomase* qui reste en usage dans les approches stylistiques et rhétoriques actuelles².

Le discours grammatical reprend parfois le terme d'*antonomase*, dans le cadre d'un rappel des analyses traditionnelles³ ou d'un renvoi à la rhétorique. Il s'agit cependant d'une désignation « autre » dans le contexte grammatical, où le nom propre en antonomase n'a pas d'appellation particulière : il peut être pris dans les processus de dérivation impropre (par exemple chez Darmesteter (1895³ : 52-55)), ou compter parmi les noms propres « employés communément » (Damourette et Pichon 1968 : 524).

La déonomastique s'est forgé une terminologie propre, dans laquelle le terme d'*antonomase* peut être considéré comme hyponyme de *déonomastique* (n.m.). L'*antonomase* du nom propre y est en effet considérée comme l'une des productions possibles de la dérivation des noms propres. Pour peu que l'on s'y intéresse en particulier, comme le fait Fontant (1998) en l'isolant des dérivations morphologiques, le terme rhétorique, qui permet de distinguer ce type particulier de dérivation, est remis en vigueur sans difficultés.

En dehors des analyses lexicales, certaines approches linguistiques reprennent quelquefois la terminologie rhétorique et parlent d'*antonomase*⁴, mais cet emploi est fortement concurrencé par celui de *nom propre métaphorique* ou *emploi métaphorique du nom propre*. On a vu que certaines approches linguistiques du nom propre « redécouvrent » cet emploi par l'analyse des noms propres modifiés. Cela ne signifie pas que la tradition rhétorique, qui y voit une antonomase, est ignorée ou rejetée⁵. Simplement, le nom propre en emploi modifié métaphorique est considéré dans ses relations avec les autres types de noms propres modifiés⁶ et, au-delà, dans le cadre des relations que ces emplois modifiés entretiennent avec « un emploi “ standard ” ou “ basique ” du Np » (Flaux 2000b : 132).

² Comme chez Aquien (1993), Bacry (1992), Fromilhague (1995), Herschberg-Pierrot (1993), Sancier et Fromilhague (1991), Suhamy (1981).

³ Comme chez Riegel *et al.* (1994 : 178). Guéraud (1990) cependant conjugue présentation grammaticale et terminologie rhétorique.

⁴ Comme Capt-Artaud (1994), Flaux (1991, 2000a, 2000b), Meyer et Balayn (1981), Roig-Miranda (1993), Siblot (1997), Siblot et Leroy (2000).

⁵ Jonasson (1994 : 214) l'évoque dans une note, Kleiber (1994 : 37) en introduction.

⁶ Comme l'indique Kleiber (1994 : 37) : « Un tel réexamen [de Flaux (1991)] n'est toutefois pas sans intérêt : non seulement il permet de jeter quelque lumière sur le statut métaphorique ou non du nom propre de personne en antonomase, mais il fournit également des indications nouvelles sur le fonctionnement des noms propres déterminés ou “ modifiés ” ».

L'éviction d'*antonomase* au profit de termes moins « barbares »⁷, tels que *nom propre métaphorique*, montre clairement que seule l'antonomase du nom propre est concernée⁸ ; on peut aussi y voir un élargissement apporté par les linguistiques du nom propre à cette problématique. Le nom propre en antonomase est en effet considéré avec d'autres noms propres employés, d'une manière ou d'une autre, « à la façon » d'un nom commun, ce qui permet d'envisager de façon systématique les aspects syntaxiques liés à ces emplois. D'un autre côté, en mettant l'accent sur la famille des emplois modifiés du nom propre, on oublie quelque peu les relations de l'antonomase avec la famille des figures de rhétorique : mettre côte à côte l'antonomase et l'emploi dénominatif du nom propre⁹, certes modifié mais non figuratif, c'est laisser de côté le pouvoir évocateur de l'antonomase. Bien entendu, cette dimension rhétorique est rétablie avec l'adjectif *métaphorique*¹⁰. Il faut cependant rappeler que cette terminologie introduit un déplacement de l'analyse sémantico-rhétorique, puisqu'elle fait de l'antonomase un type de métaphore, alors que la tradition rhétorique n'évoquait que rapidement la métaphore, préférant rapprocher le fonctionnement de l'antonomase de celui de la synecdoque ou de la métonymie. C'est d'ailleurs cette assimilation de l'antonomase à une métaphore que récuse Flaux (1991), qui s'en tient à un usage terminologique traditionnel, justifié par des différences syntaxiques¹¹ entre nom propre en antonomase et nom commun en emploi figuré (métaphorique).

Les travaux de Flaux (1991, 2000a et 2000b) se distinguent d'autres analyses contemporaines de l'antonomase¹² en ce que les exemples proposés, qui sont, dans la plupart des cas, construits, mettent en œuvre des antonomases lexicalisées ou en voie de lexicalisation¹³. Ceci, relié à l'usage du terme *antonomase* par la déonomastique, dans une perspective métalexigraphique, suggère une piste : pourrait-on voir dans l'alternance *antonomase* / *nom propre*

⁷ Selon la qualification de Darmesteter (1979 : 48).

⁸ L'emploi d'*antonomase* pourrait toujours susciter une réactivation du caractère double (antonomase du nom propre, du nom commun) de la figure.

⁹ Comme *il y a des Sue Ellen dans les écoles maternelles* (exemple de Jonasson (1994 : 203)).

¹⁰ Quels que soient le nom qu'il qualifie et le syntagme dans lequel il est intégré : *nom propre métaphorique, emploi métaphorique du nom propre, type métaphorique...*

¹¹ Le partitif et l'emploi de *le* générique. Les positions de Flaux (1991) sont discutées par Kleiber (1994) et de nouveau évoquées, mais de façon moins centrale, dans Flaux (2000a et 2000b).

¹² Telles que Gary-Prieur (1991c, 1994, 1996a, 1996b, 1998), Jonasson (1990a, 1991, 1993a, 1994), Kleiber (1991, 1992b), Siblot (1997).

¹³ Comme l'exemple principal de Flaux (1991) : « Pierre est un (véritable) Harpagon ».

métaphorique une distribution entre antonomase lexicalisée (*antonomase*) et antonomase « vive »¹⁴ ou « discursive »¹⁵ (*nom propre métaphorique*) ? Cette répartition n'est assurément pas établie comme telle¹⁶, mais semble sous-tendre certaines appréhensions du fait.

On constate en effet que le terme d'*antonomase* peut être réservé aux cas de lexicalisation : « Le cas limite de ce processus sémantique est l'antonomase, où le nom propre, devenu nom commun, désigne non plus un individu mais une catégorie construite à partir de ses propriétés (*don juan, mégère, tartuffe, etc...*) » (Gary-Prieur 1996b : 65). Cette position, qui limite l'antonomase à sa catachrèse, va à l'encontre de l'approche rhétorique des figures qui, au contraire, considère que la figure disparaît quand disparaît l'écart qui la caractérise¹⁷. C'est cette position-ci qu'illustre la remarque de Meyer et Balayn (1981 : 197) pour qui l'antonomase lexicalisée n'est plus une antonomase : « l'antonomase disparaît lorsque le nom, par lexicalisation, cesse d'évoquer R₁-Ea, perd sa majuscule, et prend l'ex-Eé comme signifié propre : renard, harpie, mégère... » ; pour Gary-Prieur (1996a : 80)¹⁸, au contraire, c'est la lexicalisation qui fait l'antonomase, l'antonomase vive, en discours, constituant un emploi métaphorique du nom propre : « on passe de la métaphore à l'antonomase quand, de momentanée et subjective, la classe devient permanente et objective, comme c'est le cas d'une classe associée à un nom commun »¹⁹.

On voit ainsi apparaître, du point de vue de la terminologie, des divergences latentes et pas toujours raisonnées. La question demeure donc : parle-t-on de la même chose lorsqu'on parle d'antonomase, de nom propre métaphorique, de dérivé de nom propre... ? L'observation des exemples proposés dans les différentes disciplines et perspectives peut contribuer à éclairer les divers points de vue.

¹⁴ Selon l'expression de Ricœur (1975).

¹⁵ Selon celle de Flaux (1991 : 40).

¹⁶ Siblot (1997), par exemple, parle d'*antonomase* dans une perspective discursive.

¹⁷ Précisons qu'il s'agit ici des figures de style, dans l'approche de Fontanier (1830). Le trope, dans la perspective grammaticalisante de Dumarsais (1730), englobe des phénomènes lexicalisés.

¹⁸ On trouve également chez Gary-Prieur (2001 : 80-87) une argumentation complète en ce sens.

¹⁹ L'assimilation de l'antonomase à la catachrèse rejoint une conception « fourre-tout » de la figure, qui englobe alors toute dérivation de nom propre, de type métaphorique comme métonymique : « Avec des noms propres de lieu, cette construction [un GN introduit par un article] peut aboutir à une antonomase, quand le Np, devenu Nom commun, désigne la classe des produits reliés par métonymie à ce lieu : donnez-moi deux camemberts ; Voulez-vous du champagne ? » (Gary-Prieur 1996b : 69).

1.2. Les exemples

L'examen et la comparaison des exemples proposés par les auteurs évoqués jusqu'ici²⁰ permettent, plus encore que les divergences terminologiques et définitoires, de mettre à jour différentes manières de concevoir l'antonomase du nom propre. Des divergences s'observent en ce qui concerne le type du nom propre, la détermination et la complémentation.

En ce qui concerne les noms propres, on peut tout d'abord constater que, si les toponymes et les « chrononymes »²¹ sont représentés²², les anthroponymes constituent l'écrasante majorité des noms propres en antonomase proposés²³. Ces anthroponymes se laissent répartir en deux catégories, celle, majoritaire, des anthroponymes « simples », constitués d'un seul nom propre²⁴, et celle, moins importante, des anthroponymes « complexes », le plus souvent sous une forme prénom-nom²⁵. La dernière opposition concernant le nom propre est celle de la notoriété de son porteur habituel²⁶ ; on peut, selon l'importance de cette notoriété,

²⁰ Voir en annexe la liste des exemples (pp. 339-359). Ce corpus a été constitué par le relevé des exemples proposés dans les divers ouvrages, cités dans les chapitres I, II et III, s'intéressant plus ou moins directement à l'antonomase. Afin de préserver l'homogénéité du corpus, on a exclu les exemples d'antonomase du nom commun et d'antonomase du nom propre de type métonymique (*barème*, *calepin* ou *damas* ; voir chapitre II, section 2.2.).

²¹ Büchi (1996 : 271) propose ce terme pour désigner les « noms propres de temps », à propos desquels on peut se reporter à Van de Velde (2000).

²² Pour les toponymes, on peut citer : *un Trafalgar sportif* (Suhamy 1981) ; *une Babel* (Damourette et Pichon 1911-1927) ; *fifty Switzerlands [cinquante Suisse]* (Jespersen 1924) ; *[les] Panamas, une Babylone, un Chicago sans avenir, le Versailles de cette capitale, les New-York* (Togebly 1982) ; *la Venise du Nord, un autre Paris* (Flaux 2000b) ; *la Jérusalem de la Baltique, cette Vendée de l'Albanie, la Qadissyah de Saddam, un Canberra qui aurait raté la seconde révolution industrielle, ce Sinaï du monde orthodoxe, son Alsace-Lorraine* (Gary-Prieur 1994) ; *un autre Rwanda* (Gary-Prieur 1996a) ; *le prochain Chili de la région* (Gary-Prieur 1998) ; *des Himalayas de bêtise* (Meyer et Balayn 1981) ; *le Vietnam de Boris Eltsine, la Nice du Pacifique, le Lourdes des écrivains* (Siblot 1997). Pour les chrononymes, on trouve seulement deux exemples : *un mai 68, une Saint-Barthélémy* (Flaux 2000b).

²³ Sur plus de 600 exemples, seuls 24 ne mettent pas en jeu un anthroponyme.

²⁴ Selon notre système anthroponymique, il peut s'agir d'un nom de famille (par exemple : *Baudelaire*, dans *un Baudelaire* (Prandi 1992) ou *Eisenhower* dans *un Eisenhower noir* (Gary-Prieur 1991c)) ou d'un prénom (par exemple : *Tancrede* dans *le Tancrede de la situation* (Fromilhague 1995) ou *Cosette* dans *de vraies Cosette* (Jonasson 1991)). La question ne se pose pas pour des noms propres relevant d'autres systèmes anthroponymiques, tels que *Crésus* dans *un Crésus* (Cressot 1947), *Sardanapale* dans *un Sardanapale* (Dumarsais 1730) ou *Homère* dans *plusieurs Homères* (Damourette et Pichon 1911-1927).

²⁵ Par exemple : *Al Capone* dans *un Al Capone* (Arrivé et al. 1986), *Linda de Souza* dans *la Linda de Souza de la finance internationale* (Siblot et Leroy 2000). On peut aussi trouver des structures titre-nom, comme *Madame de La Fayette* dans *cette Madame de La Fayette de l'ère du soupçon* (Jonasson 1991) ou *Mademoiselle de Lespinasse* dans *la Mademoiselle de Lespinasse de TF1* (Siblot 1997).

²⁶ Son « référent initial », selon Gary-Prieur (1994 : 46).

distinguer trois grands groupes de noms propres parmi nos exemples, en utilisant, comme Jonasson (1994 : 137), « la distinction entre Npr historiques et Npr familiers », opposition atténuée par l'introduction, dans « la zone intermédiaire » entre ces deux catégories de noms propres, des « Npr d'actualité » (Jonasson 1994 : 148). On trouve dans le corpus d'exemples une forte proportion de noms propres historiques²⁷ ou d'actualité²⁸, ainsi que quelques noms propres familiers²⁹.

La détermination, comme on l'a déjà vu à propos de l'approche grammaticale³⁰, n'apparaît pas toujours dans les exemples illustrant l'antonomase. Il s'agit parfois de noms propres non déterminés considérés comme antonomasiques ; c'est en particulier le cas chez Fontanier (1830)³¹ avec trois exemples³² volontairement et explicitement employés sans article³³. D'autres, comme Guéraud (1990), Nyrop (1913⁴), Fontant (1998), s'intéressant principalement à l'antonomase lexicalisée, listent leurs exemples³⁴, sans déterminant ; dans cette perspective, le nom propre est quasiment (ou totalement) devenu nom commun, et sa détermination ne retient pas plus l'attention, dans une approche lexicale³⁵, que celle d'un nom commun. Ces cas mis à part, ainsi que celui de l'apposition³⁶, on constate que si, comme le dit Jonasson (1994 : 215), « il ne semble exister de restriction ni en ce qui concerne le type de déterminant qui introduit le Npr », puisqu'en effet on retrouve dans les exemples quasiment tous

²⁷ Ces noms propres dits « historiques » (par exemple : *Caligula* dans *un Caligula puceau* (Jonasson 1991) ou *Napoléon* dans *ce Napoléon de fantaisie* (Kleiber 1991)) relèvent également, comme le remarque Guéraud (1990 : 15-16), de la mythologie (par exemple : *Orphée* dans *[les] Orphées* (Damourette et Pichon 1911-1927) ou *Ariane* dans *son Ariane* (Gary-Prieur 1994)), ou de la littérature (par exemple : *Ulysse* et *Achille* dans *Vous devenez donc un Ulysse, d'un Achille que vous étiez ?* (Fontanier 1830) ou *Bérénice* dans *cette Bérénice* (Jonasson 1993a)).

²⁸ « Il s'agit de Npr qui ne sont pas encore devenus historiques, mais dont les porteurs occupent un rôle social dans l'actualité contemporaine et qui sont donc culturellement saillants » (Jonasson 1994 : 148). Par exemple : *Saumaise* dans *[les] Saumaises futurs* (Dumarsais 1730) ou *Phoolan Devi* dans *une nouvelle Phoolan Devi* (Gary-Prieur 1996b).

²⁹ Par exemple *René Chabout* dans *le René Chabout local* ou *Cassandra* dans *des douzaines de Cassandra* (Gary-Prieur 1994).

³⁰ Chapitre III, section 3.1.2.

³¹ Mais aussi chez Dumarsais (1730) avec *Irus pour un pauvre, et Crésus pour un riche*.

³² *Alexandre* dans *Que penserais-tu donc, si on allait t'apprendre / Que ce grand chroniqueur des gestes d'Alexandre [...]* (Boileau), *Socrate* dans *[...] Socrate est sur le trône et la Vérité règne* (Voltaire), *Midas* dans *En vain sur son crédit un délateur s'appuie : / Je découvre en riant la tête de Midas* (Voltaire).

³³ Selon Fontanier (1968 : 96), « c'est là ce qui fait l'identification ». Nous reviendrons sur cet emploi dans la section suivante.

³⁴ Ou leur corpus, dans le cas de Fontant (1998).

³⁵ Au sens large : sémantique chez Nyrop (1913⁴), métalexicographique chez Fontant (1998).

³⁶ Qui peut évidemment entraîner une absence d'article, pour un nom propre comme pour un nom commun : André Rétif de la Bretonne, *poussiéreux et sarcastique Rouletabille...* (Jonasson 1994 : 214).

les types de déterminant³⁷, « ni en ce qui concerne son nombre », on peut tout de même noter la fréquence dans les exemples des articles indéfinis³⁸, et l'usage massif du singulier³⁹.

La complémentation enfin, qui constitue, pour Jonasson (1994 : 216) « un fait remarquable en ce qui concerne la structure interne du SN abritant le Npr métaphorique », est présente dans un peu moins de la moitié des exemples, en particulier, mais pas uniquement, dans les exemples proposés dans le cadre des études du nom propre. Les compléments se répartissent de manière à peu près égale entre adjectifs épithètes, postposés⁴⁰ ou antéposés⁴¹, et compléments de noms⁴², des enclosures venant parfois s'ajouter à ces compléments⁴³.

Les trois éléments qui forment le groupe nominal constituant l'antonomase sont donc le lieu de divergences, qui ne s'opèrent pas de façon indépendante, mais en relation les unes avec les autres. Un certain nombre de corrélations entre type de nom propre, détermination et complémentation peuvent être établies et mises en rapport avec l'approche, rhétorique, grammaticale ou linguistique, effectuée, ce qui conduit à dégager deux principaux types d'exemples utilisés pour illustrer l'analyse ou la présentation de l'antonomase du nom propre.

Un premier groupe d'exemples rassemble des groupes nominaux antonomastiques comportant un déterminant de type article indéfini, singulier ou pluriel, ou défini pluriel. Cette détermination est massivement corrélée à un nom propre « simple », de type « historique », et à une absence de complément. On trouve principalement ce type d'exemples au sein des approches rhétoriques⁴⁴ ; ils sont également bien représentés dans les approches grammaticales⁴⁵, mais plus rares dans les approches linguistiques⁴⁶, déonomastique mise à part. À l'opposé, on trouve un second groupe d'exemples, caractérisés par l'emploi de l'article

³⁷ Article défini et indéfini, mais aussi déterminant démonstratif, possessif, partitif, indéfini (*certain, certaines, quelques, plusieurs*), exclamatif (*quel*) et numéral.

³⁸ *Un, une* et *des* représentent plus de la moitié des déterminants du corpus d'exemples.

³⁹ Pour les trois quarts des exemples environ.

⁴⁰ *Un Brandt serbe* (Siblot 1997).

⁴¹ *Un second Rodillard* (Damourette et Pichon 1911-1927).

⁴² *Cet Édouard Leclerc du tourisme* (Jonasson 1990a), *un Thorvaldsen en miniature* (Jespersen 1924).

⁴³ *Une sorte de Poivre d'Arvor de l'Est* (Jonasson 1990a), *une sorte de Malraux italien* (Jonasson 1991).

⁴⁴ *Un Mécénas, des Phrynés, des Laiïs* (Dumarsais 1730) ; *une Pénélope, [les] Midas* (Fontanier 1830)

⁴⁵ *Les Césars, les Alexandres, les Platons* (Arnauld et Lancelot 1660) ; *un Solon, un Lycurgue* (Damourette et Pichon 1911-1927).

⁴⁶ *Un Stendhal* (Gary-Prieur 1994) ; *Les Césars* (Jonasson 1990a).

défini, mais aussi de déterminants indéfinis variés, des noms propres complexes et d'une notoriété toute relative, et de la présence d'une complémentation. La répartition de ces exemples selon les approches disciplinaires est symétriquement inverse de celle des exemples du premier groupe : on les trouve principalement dans les travaux des linguistes s'intéressant au nom propre⁴⁷, chez certains grammairiens⁴⁸, plus rarement dans les traités de rhétorique des figures⁴⁹.

On peut ainsi opposer deux exemples-types de l'antonomase du nom propre, l'un relevant plutôt d'une approche rhétorique (*un Néron*), l'autre d'une approche linguistique (*Une sorte de petite Jeanne Moreau autodidacte*), les approches grammaticales donnant généralement des exemples de type rhétorique, tout en présentant parfois des exemples plus « modernes », vraisemblablement influencés par la linguistique⁵⁰. Cela n'empêche pas de trouver des exemples d'un certain type dans une autre approche⁵¹ ou des exemples intermédiaires : certains exemples rhétoriques comportent un complément, généralement simple, le plus souvent un adjectif ; le déterminant et le nom propre restent cependant « réguliers »⁵². Inversement, des exemples tirés d'approches linguistiques peuvent adopter la structure des exemples du pôle rhétorique, sauf pour le type de nom propre⁵³.

Se dégagent donc, de ces deux formes d'approche de l'antonomase, caractérisées tendanciellement par des exemples différents, une distinction qui semble recouvrir une opposition anciens vs modernes, traités des figures vs linguistique. Faut-il en conclure qu'il s'agit de deux faits langagiers différents ? Que l'antonomase de la rhétorique n'est décidément pas le nom propre en emploi métaphorique des linguistes ? Rien dans la forme ne permet de l'affirmer

⁴⁷ *Quelque Bonaparte se trompant de siècle* (Gary-Prieur 1994) ; *un Montand qui n'aurait pas rencontré Simone Signoret* (Gary-Prieur 1996a) ; *certaines Rastignac soviétiques d'aujourd'hui* (Jonasson 1990a) ; *ce nouveau Caspar Hauser, nos Tarzan du fusain* (Jonasson 1991).

⁴⁸ *Le Saint Thomas d'Aquin du XIX^e siècle* (Damourette et Pichon 1911-1927) ; *un Thorvaldsen en miniature* (Jespersen 1924) ; *un Chicago sans avenir* (Togebly 1982).

⁴⁹ *[Les] Saumaises futurs, le Typhis et l'Automédon de l'art d'aimer* (Dumarsais 1730).

⁵⁰ On le voit à travers deux exemples proposés par Riegel *et al.* (1994) (*Alain Delon est le Clint Eastwood du cinéma français* ; *L'institutrice de notre fils est un Napoléon en jupons*), visiblement inspirés de Jonasson (1990a) (*Alain Delon est notre Clint Eastwood à nous* ; *L'héroïne de Vladimir Menchov est un joli Rastignac en jupon*).

⁵¹ Meyer et Balayn (1981) ou Flaux (1991) ouvrent ainsi leurs articles, dans une perspective linguistique, par des exemples de structure très traditionnelle : *son père était un Grandet* pour les premiers, *Pierre est un (véritable) Harpagon* pour la seconde.

⁵² *Un Cicéron sauvage* (Fontanier 1830).

⁵³ *Un Norpois* (Gary-Prieur 1991c) ; *un Umberto Eco* (Gary-Prieur 1996b) ; *des Borg* (Jonasson 1990a) ; *les Guy Lux* (Jonasson 1991).

catégoriquement, chacun des pôles pouvant adopter la structure de l'autre. Il faut cependant retenir de cette exploration des exemples que le point de vue porté sur l'antonomase par les différentes traditions demeure conditionné par l'approche théorique, qui intervient également au moment de délimiter les frontières qui séparent l'antonomase de phénomènes voisins, que cette proximité relève du processus tropaïque ou du changement catégoriel.

1.3. Les délimitations

La question de la délimitation de l'antonomase du nom propre est récurrente, sur un plan général tout d'abord (en rhétorique : de quelles figures l'antonomase est-elle voisine ? ; en linguistique : quelles sont les relations entre le nom propre métaphorique et les autres emplois modifiés ?), mais aussi sur certains « points de contact » particuliers, tels que l'absence de déterminant et l'ambiguïté entre l'emploi métaphorique et d'autres emplois du nom propre modifié.

On peut tout d'abord constater que, si l'antonomase, au sein des approches rhétoriques, est majoritairement rattachée à la synecdoque et assez nettement distinguée de la métaphore⁵⁴, elle lui est en revanche largement associée dans les approches grammaticales et linguistiques. On passe donc, au fil du temps et des différentes disciplines, d'une antonomase-synecdoque en rhétorique à une antonomase-métaphore en linguistique, le discours grammatical introduisant une antonomase-métonymie quelque peu marginale. En fait, ces deux approches (l'antonomase comme synecdoque ou métaphore) ne sont pas si éloignées qu'il y paraît : les approches rhétoriques, qui mettent l'accent sur la relation partie – tout qui sous-tend l'antonomase, figure par laquelle on évoque, par le nom d'un individu, un ensemble d'individus (une espèce) mentionnent souvent le caractère métaphorique, basé sur la ressemblance, de la relation entre l'individu et l'espèce. De façon symétrique, les approches linguistiques et grammaticales, tout en mettant l'accent sur le processus métaphorique, évoquent, avec la notion de catégorisation, l'idée d'une relation partie – tout, un individu servant de base à la construction d'une classe.

On peut donner à cette évolution du point de vue sur l'antonomase une explication historique et épistémologique basée d'une part sur l'héritage de la

⁵⁴ Voir chapitre I, section 2.3.

hiérarchie aristotélicienne en genres, espèces et individus et, d'autre part, sur la réduction, par la néorhétorique structurale, des figures de style au couple métonymie-métaphore qui s'inscrit, pour l'antonomase du nom propre, dans l'opposition entre antonomases métonymique et métaphorique, au détriment de l'interprétation synecdochique. On peut aussi y voir une perception différente du processus à l'œuvre : l'accent est mis, dans une perspective rhétorique s'appuyant sur la synecdoque, sur la catégorisation effectuée par l'antonomase du nom propre (le nom propre d'un individu sert à évoquer l'ensemble d'une classe d'individus, c'est-à-dire à « désigner une espèce par le nom d'un individu » pour Fontanier (1968 : 95)⁵⁵) ; dans une perspective linguistique basée sur la métaphore au contraire, même si l'idée de catégorisation est évoquée ou sous-jacente⁵⁶, c'est plutôt la nature de la relation entre un individu x et l'individu x' ou les individus x''... xⁿ qui lui sont comparés, qui est visée et analysée en terme de métaphore. On peut par là en arriver à une interprétation de l'antonomase basée sur l'identification⁵⁷ et non sur la catégorisation, implicitement reconnue dans les approches rhétoriques.

Cette différence de point de vue sur le moment du processus antonomasique considéré comme majeur entraîne d'autres différences, en ce qui concerne la perception des limites de la figure et de l'inclusion ou non dans son champ de faits linguistiques voisins. Les différentes traditions mettent l'accent sur les cas d'absence d'article, et sur les relations de l'antonomase avec d'autres emplois du nom propre.

1.3.1. L'absence d'article

Les noms propres employés métaphoriquement mais sans article⁵⁸, tels que *Alexandre*, désignant Louis XVI dans « ce grand chroniqueur des gestes d'*Alexandre* » (Fontanier 1968 : 96) constituent l'un des principaux cas litigieux ;

⁵⁵ Ou encore, pour Prandi (1992 : 15), « le nom propre d'un individu exemplaire évoque la classe d'individus qu'il exemplifie ».

⁵⁶ Pas chez tous les auteurs cependant. Voir chapitre III, section 2.3.2.2.

⁵⁷ C'est ce que propose Gary-Prieur (1996a).

⁵⁸ En dehors des cas d'absence d'article liés à la position appositive, à l'application de la règle de cacophonie, au régime de la préposition, à un emploi dans une phrase nominale ou comme nom de rôle ou nom d'insulte, cas où le nom commun lui-même est employé sans article (voir Flaux 2000b : 133-134).

cet emploi peut être considéré comme antonomastique, être rejeté des limites de l'antonomase, ou situé « aux frontières de l'antonomase » (Flaux 2000b : 133).

Chez Dumarsais (1730) et Fontanier (1830), cet emploi est assimilé à une antonomase, sans aucune distinction chez Dumarsais (1988 : 127-128), qui propose *Thersite* et *Achille*⁵⁹, *Œdipe*⁶⁰, parmi les exemples de « la seconde espèce d'antonomase, [...] lorsqu'on prend un nom propre pour un nom commun » (Dumarsais 1988 : 126). Fontanier (1968 : 96) en revanche réserve un sort particulier à ces antonomases mettant en jeu « un nom propre pour un autre nom propre »⁶¹, qu'il présente comme une « identification »⁶².

Chez Meyer et Balayn (1981), cet emploi est tenu pour marginal : à partir d'exemples empruntés à Fontanier et Dumarsais⁶³, ils proposent de parler à ce propos de « métaphore du nom propre » (Meyer et Balayn 1981 : 192)⁶⁴, distinguée de l'antonomase précisément par l'absence de déterminant, ce qui la situe « entièrement au niveau sémantique ». Ils reconnaissent que les fonctionnements sémantiques sont très proches, puisque « le signifié métaphorique et le signifié antonomastique sont identiques », mais maintiennent une différence entre ces deux emplois du nom propre (« la façon de dire est différente »). Cette différence s'observe en particulier au niveau de la figuration : celle de la métaphore de nom propre, qui « s'actualise au niveau du matériau de phrase », peut être comparée au nom commun figuré, mais non celle de l'antonomase, qui le fait « au niveau du syntagme nominal prédiqué »⁶⁵.

Flaux (2000b : 133-135) situe également cet emploi « aux frontières de l'antonomase », insistant sur l'importance de la structure attributive pour parler

⁵⁹ Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite ; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'ai à répondre à toute l'Europe, je suis Achille. (La Bruyère, *Caractère des Grands* 41).

⁶⁰ Je suis Dave, seigneur, et ne suis pas Œdipe. (Térence, *Andriène* Act. I sc. 2).

⁶¹ Distinguées des antonomases à déterminant par lesquelles on prend « un nom propre pour un nom commun ».

⁶² Il préfigure en cela les analyses de Gary-Prieur (1994 : 150-153/1996a).

⁶³ *Caton* à l'extérieur, *Néron* à l'intérieur – Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis *Thersite* ; mettez-moi à la tête d'une armée, je suis *Achille* – *Socrate* est sur le trône et la vérité règne – Ce grand chroniqueur des gestes d'*Alexandre* (Meyer et Balayn 1981 : 199).

⁶⁴ Ou d'« emploi métaphorique » (Meyer et Balayn 1981 : 193).

⁶⁵ « La métaphore du nom commun, du type “ Je suis un lion ”, fonctionne comme la métaphore de nom propre, la figure ressortant de la prédication et non du SN spécifié : “ un lion ” n'est pas, en soi, figuré (contrairement à l'antonomase : *un Achille*) » (Meyer et Balayn 1981 : 192).

d'« identification métaphorique »⁶⁶ et mettant l'accent sur la fréquence des constructions à rupture pour ce type d'emploi métaphorique du nom propre, avec entre autres un exemple emprunté à Gary-Prieur (1996a : 70), « Balladur, c'est Louis-Philippe ».

La démarche de cette dernière, à partir de cet exemple, est assez différente puisque c'est à partir de la notion d'« identification métaphorique », qu'elle partage donc avec Flaux (2000b), que Gary-Prieur (1996a : 74-77) traite des cas d'antonomase, ou, plus précisément⁶⁷, de métaphores du nom propre de structure « Np₁ est un autre Np₂ » ou « Np₁ est un Np₂ Exp ». D'un point de vue sémantique au moins (la détermination ne semble cependant pas modifier l'interprétation proposée⁶⁸), il s'agit pour elle, dans les trois cas, d'un phénomène du même ordre. On peut donc considérer que, chez elle, l'emploi figuré d'un nom propre sans article est assimilé, comme dans les approches rhétoriques, à celui d'une antonomase avec détermination⁶⁹.

Jonasson (1993b : 145-151) aborde également, dans le cadre de la phrase attributive, ce type d'emploi du nom propre sans déterminant. À la différence des analyses présentées ci-dessus, elle ne semble pas y voir de figure⁷⁰, mais interprète le nom propre comme un « attribut caractérisant » (Jonasson 1993b : 145). Les divergences syntaxiques entre cet emploi attributif du nom propre et l'emploi métaphorique du nom propre modifié paraissent suffisamment importantes pour que l'antonomase ne soit pas évoquée, si ce n'est, dans une note, à propos du « type de connaissances évoquées par le Npr » qui semble être le

⁶⁶ Qu'elle distingue de la « caractérisation métaphorique » pour la métaphore du nom propre illustrée par « On ne naît pas George Sand, on le devient » (exemple emprunté à Jonasson 1993b : 148) (Flaux 2000b : 135).

⁶⁷ Gary-Prieur (1996a : 80) distingue en effet métaphore du nom propre, ou nom propre « au figuré » et antonomase : « Je propose donc de réserver le terme *antonomase* à une figure lexicale qui se caractérise sur le plan morphologique par une dérivation impropre (passage de la catégorie Np à la catégorie Nc) et sur le plan sémantique par la fixation dans une définition lexicale du Nc de certaines propriétés du contenu du Np ». Voir ci-dessus, section 1.1.

⁶⁸ Gary-Prieur (1994 : 81-82) aborde cependant la construction du nom propre avec article indéfini qui, selon elle, « ébauche la construction d'une classe d'individus ». Elle signale à ce propos qu'on est, avec un nom propre métaphorique déterminé, « plus près [...] de la construction d'une métaphore avec nom commun », ce qui implique que les « constructions métaphoriques sans article [...] sont spécifiques au nom propre ». Là déjà, si les différences syntaxiques sont reconnues, c'est du point de vue du fonctionnement sémantique que noms propres métaphoriques avec ou sans détermination sont tenus pour comparables, et que la métaphore sans déterminant est posée comme première.

⁶⁹ Même si la distribution terminologique d'*antonomase* et de *métaphore* propre à Gary-Prieur vient quelque peu brouiller les pistes.

⁷⁰ Aucun caractère métaphorique n'est évoqué à ce propos.

même dans les deux cas. Jonasson (1991 : 65) excluait déjà du champ du nom propre modifié de type métaphorique l'« usage métaphorique du Npr, où il n'est pas introduit par un déterminant : *C'est Machiavel en personne* », en renvoyant à Martin (1987 : 147) selon lequel ce type d'exemple relève d'« une identification objectivement fausse ».

On voit donc qu'à propos de cet emploi « limite » du nom propre, qui emprunte certaines caractéristiques, en particulier sémantiques, à l'antonomase, mais qui en diverge du point de vue de la détermination (et, également, de la complémentation, comme le montrent les exemples cités), les analyses et surtout l'intégration ou non au champ de l'antonomase varient, en fonction des approches disciplinaires, mais pas uniquement. Une certaine diversité se retrouve en ce qui concerne les relations entre l'antonomase et d'autres emplois du nom propre modifié.

1.3.2. D'autres emplois du nom propre modifié

Les trois principaux emplois du nom propre modifié qui se situent aux frontières de l'antonomase et y sont parfois assimilés sont, selon la terminologie linguistique⁷¹, l'emploi dénominatif, l'emploi exemplaire et l'emploi emphatique⁷². Tous, par tel ou tel aspect, présentent des points communs avec le nom propre en antonomase et peuvent lui être assimilés ou comparés⁷³.

L'emploi dénominatif, qui « se reconnaît à la possibilité d'insérer le participe *nommé* entre le déterminant et le Npr » (Jonasson 1994 : 183)⁷⁴, peut être le lieu d'une confusion avec l'emploi métaphorique. En raison de sa capacité à prendre la marque du pluriel, Damourette et Pichon (1968 : 525) l'associent à des exemples de noms propres « employés communément » relevant de l'antonomase. Ainsi, l'exemple « ... qui ot nom Folques de Nuilli (*cil Nuilli siet entre Laigni sor Marne et Paris*) ; il ere prestre et tenoit la paroisse de la ville. »

⁷¹ Voir chapitre III, section 2.3.2.

⁷² On laisse de côté les emplois métonymiques, en particulier celui que Meyer et Balayn (1981 : 191) appellent « emploi iconique », ou « métonymie de cause formelle », qu'ils illustrent par « Des Cupidons moussus adornaient ce grand parc ». Damourette et Pichon (1968 : 526) abordent également cet emploi, à la suite d'exemples antonomasiques, en remarquant toutefois que « la communisation peut être moins franchement accomplie, s'il s'agit d'une effigie représentant la personne portant le nom propre, ou quelque chose qu'on lui compare ».

⁷³ Cette section s'inspire de Flaux (2000b : 133-141).

⁷⁴ Par exemple : J'ai connu *une Minville*, il y a longtemps, très longtemps ; Il appartient à un fabricant de tuiles, *un nommé Picon* (exemples de Jonasson (1994 : 182-183)).

est ainsi commenté : « Beaucoup de villages en France portent le nom de Neuilly ; et, couramment, chacun d'eux est essentiellement notoire pour les gens des localités environnantes. Mais il faut ici préciser de quel Neuilly il s'agit, et dès lors l'ensemble de l'espèce substantielle des Neuillys est envisagée ; et parmi eux on distingue le Neuilly qui est entre Lagny-sur-Marne et Paris ; c'est de ce Neuilly-là que Fouques de Neuilly était originaire » (Damourette et Pichon 1968 : 525). C'est une convergence syntactico-sémantique (la marque du pluriel, indice d'une catégorisation) qui permet d'assimiler cet emploi à l'antonomase, mais rien dans les commentaires d'ordre interprétatif ne permet de les rapprocher : si le commentaire de l'exemple d'emploi dénominatif porte principalement sur la classe évoquée (« l'ensemble de l'espèce substantielle des Neuillys »), celui des nombreux exemples antonomasiques met l'accent sur la ressemblance entre porteur originel du nom propre et individu(s) évoqué(s) par l'antonomase⁷⁵.

C'est au contraire une proximité du fonctionnement interprétatif et sémantique que mettent en lumière Meyer et Balayn (1981 : 186), qui soulignent que « l'on peut très facilement passer de l'emploi étendu [= emploi dénominatif] à l'antonomase. Ce glissement a lieu lorsque, voulant signifier qu'une personne a bien les qualités et les défauts caractéristiques des membres de sa famille, nous disons familièrement, *c'est bien un X*, dotant ainsi le nom propre d'un contenu sémantique ». Flaux (2000b : 136-137), reprenant cette analyse, précise que « ce “ glissement ” vers l'antonomase semble se limiter aux Np de famille » et qu'il n'est pas limité aux cadres syntaxiques de type « SN + ÊTRE + Np attribut ». Dans ces deux dernières approches, emploi dénominatif et antonomase ne sont pas confondus, mais rapprochés.

L'emploi exemplaire du nom propre modifié, décrit, au niveau microstructural, par Jonasson (1994 : 230) comme un « Npr, en général un Npr de famille ou un Npr complet, précédé de l'article indéfini *un* »⁷⁶, fait quasiment l'unanimité : c'est un emploi très proche de l'antonomase, ce dont témoigne le

⁷⁵ « Trop at contre le roi d'Yaumons et d'Agoulans ; / Il at non li rois Charles : or li faut des Rollans. (Rutebeuf. Li diz de Puille. 23-24. T.I, pp.170-171) » est commenté par « C'est-à-dire qu'il y a contre le roi trop de félons *comparables* à Yaumon et à Agoulan, et qu'il lui faut maintenant de preux serviteurs *comparables* à Roland » (Damourette et Pichon 1968 : 525 ; c'est nous qui soulignons).

⁷⁶ Le pluriel est également possible, avec des contraintes assez fortes. Voir Gary-Prieur (1995) et Flaux (2000b : 137-139).

caractère indécidable de certains énoncés⁷⁷. Jonasson (1994 : 232) considère que « ce type interprétatif peut être mis au même pied que le type métaphorique, et qu'il constitue un « premier pas vers la métaphorisation » » ; pour Meyer et Balayn (1981 : 187), l'emploi « quidditif » [= exemplaire] est si « proche de l'antonomase » que « dans certains cas, il est très difficile de décider si l'on est en présence d'un emploi quidditif ou d'une antonomase au signifié peu spécifié ». Si rien dans la forme ne paraît distinguer l'emploi exemplaire de l'antonomase, il n'est pas certain que « le seul critère de différenciation entre emploi quidditif et emploi antonomastique [soit] sémantique » (Meyer et Balayn 1981 : 187). Comme le montre l'explication qui suit (« Si le nom propre réfère au personnage porteur du nom [...], nous sommes en présence d'un emploi quidditif. Si au contraire le nom propre réfère seulement à un ou plusieurs êtres ressemblant au porteur du nom, nous sommes en présence d'un emploi antonomastique »), la différence se situe plutôt du côté de la référenciation effectuée, ce qu'indique cette remarque de Gary-Prieur (1995 : 247) : « Du point de vue référentiel, il n'y a pas de différence entre *un Np* et *Np* seul : c'est exactement le même individu qui est désigné [...]. C'est un point qui distingue l'interprétation exemplaire de l'interprétation métaphorique ou de l'interprétation dénominative des SN de la forme *un Np* »⁷⁸.

L'emploi emphatique, enfin, qui « se caractérise, comme l'emploi exemplaire, par le fait que chaque *Np*, en dépit du pluriel, vise un référent unique, qui est le porteur initial » (Flaux 2000b : 139)⁷⁹, outre ses relations avec l'emploi exemplaire, entretient une certaine ambiguïté avec l'emploi antonomastique dès lors qu'il se présente en dehors de tout contexte. Pour Meyer et Balayn (1981 : 199), l'exemple « Moi, les Jeanne d'Arc et les Napoléon me laissent froids », hors contexte, constitue un emploi « à la limite de l'emploi quidditif, emphatique et de l'antonomase », toujours en raison de rapprochements sémantico-référentiels possibles en dehors de toute indication contextuelle.

⁷⁷ « On ne peut pas parler de cas-frontière pour des exemples comme *Il nous faudrait un Ponge* : la référence étant suspendue, il n'y a pas moyen de distinguer vraiment entre emploi exemplaire et antonomase » (Flaux 2000b : 141).

⁷⁸ C'est-à-dire que l'emploi exemplaire concerne le référent initial, alors que l'emploi antonomastique l'exclut : « La différence entre interprétation exemplaire et interprétation métaphorique est que dans le premier cas, on a une classe virtuelle dont le seul représentant réel est le référent initial du nom propre, alors que dans le second cas, on a une classe réelle dont on sélectionne un (ou plusieurs) individu(s), distincts du référent du nom propre, qui ne fait pas lui-même partie de la classe » (Gary-Prieur 1994 : 145).

⁷⁹ Par exemple : *Les Bossuet, les Bourdaloue, les Massillon*, ont illustré la chaire chrétienne au XVII^e siècle (exemple de Meyer et Balayn 1981 : 188).

On voit, à travers ces problèmes de frontières, que la délimitation du phénomène de l'antonomase constitue une des problématiques transversales majeures, qui, bien que principalement abordée dans des perspectives linguistiques, est traitée de façons assez différentes suivant les approches et les critères, formels, sémantiques ou référentiels, adoptés.

2. Les questionnements récurrents

Les problèmes de définitions et de délimitations évoqués ci-dessus montrent à quel point il est nécessaire, avant de s'engager dans une analyse linguistique de l'antonomase, de mesurer la diversité et la complexité de ce phénomène en apparence si simple. Il convient également de définir plus avant le type de problèmes linguistiques que pose cet emploi du nom propre.

La rétrospective proposée dans les trois premiers chapitres permet de dégager les axes de trois principales problématiques : la question de la lexicalisation, véritable « serpent de mer » des études de l'antonomase, celle du sens, reliée à la question du sens propre et du sens figuré, du sens des noms propres et de la référence, et enfin la question du changement catégoriel, de la relation entre nom propre et nom commun qui est si caractéristique de l'antonomase.

2.1. La lexicalisation

La lexicalisation, constamment évoquée dans la plupart des approches de l'antonomase, y est diversement considérée : si elle constitue pour certains une limite du champ de la figure, marquant le passage à la catachrèse et donc la fin de la figure de style (c'est le cas de la plupart des approches rhétoriques et stylistiques et de certaines approches linguistiques), elle est pour d'autre le seul point de vue linguistique sur l'objet (c'est en particulier le point de vue adopté par la déonomastique)⁸⁰.

Cette notion de lexicalisation, appliquée à l'antonomase du nom propre, est mal définie : c'est une frontière, le passage d'une figure de style à un élément non marqué du lexique, mais aussi le passage d'un nom propre en emploi spécifique à

⁸⁰ Voir ci-dessus, en 1.1.

un nom commun en emploi banal. Flaux (1991 : 40), qui établit la distinction « entre antonomase discursive et antonomase lexicalisée », se garde d’opposer les deux types. Elle insiste au contraire sur le caractère « essentiellement évolutif » du phénomène et sur le « large continuum » existant entre les deux. Pour Jonasson (1994 : 221) également, « la frontière entre ces deux types n’étant pas toujours très nette, il semble s’agir plutôt d’une différence de degré que d’une stricte délimitation ». On voit que l’on se situe plutôt sur un axe qui va de l’antonomase vive à l’antonomase totalement lexicalisée que dans une opposition binaire nettement tranchée. Allant dans le sens de ces remarques concernant la ténuité de la frontière entre antonomase discursive et antonomase lexicalisée, Gary-Prieur (1996a : 81) montre que la lexicalisation, phénomène évolutif, est aussi réversible : *Don Quichotte* / *don quichotte*, dans une énonciation orale ne permettant pas la marque distinctive de la majuscule, peut être considéré comme une antonomase discursive ou lexicale, ou selon la répartition terminologique propre à Gary-Prieur (1996a), une métaphore ou une antonomase⁸¹. Il est donc extrêmement délicat de distinguer entre les deux.

La difficulté majeure concernant la lexicalisation de l’antonomase réside dans l’établissement de critères fiables marquant ce passage de la figure à la catachrèse et du nom propre au nom commun. Flaux (1991 : 40), qui propose comme critère de lexicalisation « la présence / absence du Npa dans un dictionnaire de langue », souligne aussitôt l’insuffisance de ce « critère “ objectif ”, mais pas forcément dénué d’arbitraire ». Fontant (1998), mettant en lumière les incohérences du traitement lexicographique des antonomases, confirme cette remarque. Le critère lexicographique s’avérant insatisfaisant, on peut se pencher sur des critères syntaxiques tels que ceux proposés par Guéraud (1990 : 14), pour qui « la réussite complète du trope se manifeste par l’usage de la minuscule et de l’accord au point que le mot devienne pour la plupart de ses utilisateurs un véritable nom commun »

⁸¹ Cela apparaît à la lumière d’un exemple « entendu récemment à un journal télévisé français, où le présentateur recevait la femme de l’un des candidats à la présidence de la République (Mme de Villiers) :

- (Le présentateur) : Votre mari c’est un don quichotte (ou Don Quichotte) et un officier de Saint-Cyr.

- (Mme de Villiers) : Ah, c’est joli, ça... ça dépend comment vous voyez Don Quichotte... Pour moi, Don Quichotte c’est un pur [...]

La réponse indique clairement que le destinataire a pris l’énoncé du présentateur comme une métaphore (*comment vous voyez, pour moi*) et non comme une antonomase » (Gary-Prieur 1996a : 81).

ou par Meyer (1993 : 136), selon qui les antonomases lexicalisées peuvent être « transformé[e]s en appellatifs, comme le manifestent certaines marques syntaxiques (présence de l'article indéfini, -s du pluriel) ». Jonasson (1994 : 222) relève également que les noms propres en antonomase lexicalisée « consistent presque toujours en un seul Npr, un prénom ou un nom de famille, qui peut prendre l's du pluriel [et] se construisent parfois avec des compléments, mais souvent uniquement avec l'article ». On retrouve là les exemples d'antonomase des traités des figures⁸². Jonasson (1990a : 265) aborde, mais pour la discuter, « l'hypothèse selon laquelle l'apparition des métaphores *in absentia* serait liée à la lexicalisation du sens métaphorique », selon laquelle des antonomases lexicalisées telles qu'*un Tartufe* apparaîtraient de préférence *in absentia*, c'est-à-dire comme une « métaphore [...] à un seul terme » (Jonasson 1990a : 261)⁸³, hors de la présence d'un référent-cible correspondant, dans des énoncés comme « [Voltaire] n'est pas de ceux qui créent *des Panurge* et *des Tartufe* »⁸⁴ (Jonasson 1990a : 266). Cette hypothèse est en effet confirmée par les exemples-types de la rhétorique. Néanmoins, outre le fait que de nombreux noms propres en antonomase lexicalisée ou en voie de lexicalisation apparaissent dans des constructions *in praesentia*⁸⁵, à l'inverse, on observe que certains « Npr construits comme des métaphores *in absentia* ne sont pourtant pas lexicalisés » (Jonasson 1990a : 266), comme par exemple l'antonomase « des Folcoches »⁸⁶, qui n'est assurément ni lexicalisée, ni en voie de lexicalisation. Au contraire, le contenu sémantique qui lui est attaché ne passe pas les bornes du texte⁸⁷, et Jonasson (1994 : 222) propose de parler alors de « lexicalisation discursive et immédiate du Npr ».

⁸² Tels qu'ils sont caractérisés ci-dessus, en 1.2.

⁸³ Alors que, selon Jonasson (1990a : 261), « les Npr métaphoriques se construisent dans la majorité des cas sur le modèle des métaphores nominales à deux termes », par exemple « L'héroïne de Vladimir Menchov est *un joli Rastignac en jupon* » ou « ... Sartre, *ce Hugo de notre siècle* ».

⁸⁴ On voit que le critère syntaxique (nom propre simple, pas de complémentation) de Jonasson (1994 : 222) est ici confirmé.

⁸⁵ Jonasson (1990a : 266) montre que les antonomases du nom propre (au moins) en voie de lexicalisation *Don Juan* et *Don Quichotte* apparaissent toujours dans des structures typiques de la métaphore *in praesentia*.

⁸⁶ « (Prenez Folcoche. Elle n'aime pas ses enfants, car elle a épousé un homme qu'elle n'aime pas. J'observe autour de moi.) *Des Folcoches*, il y en a des dizaines » (Jonasson 1993a : 435).

⁸⁷ Ce type d'antonomase est à mettre en relation avec ce que Léonard (1996 : 90) appelle « antonomase interne », se réalisant « à l'intérieur de l'œuvre ».

Aucun de ces trois critères (présence dans un dictionnaire de langue, fonctionnements formel et syntaxique (minuscule, accord au pluriel, type de déterminant et type de nom propre), construction in absentia), pas plus que tous trois réunis, ne paraît constituer un repère suffisant pour décrire le processus de lexicalisation qui s'observe dans certains cas d'antonomase. Si la possibilité d'une lexicalisation ne fait aucun doute, les causes comme les marqueurs de cette lexicalisation nous échappent.

2.2. Le sens

La question du sens de l'antonomase du nom propre est bien sûr constamment évoquée, que ce soit pour justifier son emploi, dans une perspective ornementale ou argumentative, en guise de description du phénomène, ou pour éclairer son fonctionnement vis-à-vis de celui du nom commun.

Il s'agit néanmoins d'une question fort délicate, qui s'incrit bien souvent, de façon plus ou moins explicite, dans une conception théorique du sens du nom propre ; elle est également en relation avec les problématiques du sens figuré, en particulier du sens métaphorique, puisqu'une dimension métaphorique est largement accordée à l'antonomase ; elle est, enfin, en relation avec le problème des relations du langage à l'extralinguistique et des relations entre sens et référence.

2.2.1. Le sens du nom propre

Pour Flaux (2000b : 132), « les divergences théoriques (définition du Np, reconnaissance ou non d'un emploi "standard") n'ont guère d'influence sur les descriptions empiriques et particulièrement sur celle de l'emploi qui nous occupe [l'antonomase du nom propre]. Même ceux qui contestent l'existence d'un emploi "standard" ou "basique" du Np décrivent les faits comme s'ils adoptaient cette hypothèse. On voit d'ailleurs difficilement le moyen de procéder autrement ».

En fait, si les analyses du nom propre en antonomase prennent bien, de façon générale, la forme de « descriptions empiriques » d'un emploi particulier vis-à-vis d'un emploi standard, l'arrière-plan théorique concernant cet emploi standard n'en est pas absent. On peut ainsi situer certaines analyses et descriptions de l'antonomase par rapport à une position théorique sur le sens du nom propre.

Certaines approches semblent sous-tendues par la conception classique que soutient Mill (1896), selon laquelle le nom propre n'a pas de sens. Dans cette perspective, l'emploi antonomastique fait du nom propre un nom commun⁸⁸, et le sens de l'antonomase est désormais assimilé au sens lexical d'un nom commun, c'est-à-dire que le sémantisme de l'antonomase ne découle pas d'un « sens » du nom propre, mais d'un fonctionnement sémantique régulier du nom (commun). Cette position est assez fréquente au sein des approches grammaticales, comme le montre cette remarque de Le Bidois (1968 : 55) : « pris de la sorte [en antonomase], le nom est aussi peu nom propre que possible, il a une extension sinon tout à fait égale, du moins analogue à celle du nom commun ». On trouve le même type de remarque chez Togeby (1982 : 148) : « quand le nom de ville prend telle ou telle valeur symbolique, il devient une sorte de nom commun ». La conception du nom propre vide de sens et, par conséquent, de l'acquisition par le nom propre en antonomase d'un signifié est également présente chez Meyer et Balayn (1981 : 197), au sein de la phrase définitoire selon laquelle « dans l'antonomase, un nom propre se charge d'un signifié et fonctionne comme un nom commun ».

Toujours dans la perspective des noms propres « vides de sens » (Kleiber 1981 : 351), d'autres approches de l'antonomase s'incrivent dans la continuité de la théorie de la chaîne causale, qui fait du nom propre un « désignateur rigide » (Kripke 1982). Gary-Prieur (1994 : 29) s'en réclame⁸⁹ pour proposer la notion de « référent initial », qui « représente [...] l'intégration dans une description linguistique de la conception de Kripke ». Ce référent initial ayant une place importante dans la notion de contenu du nom propre qui est sollicitée pour éclairer le sens du nom propre métaphorique⁹⁰, on peut considérer qu'il intervient indirectement dans l'analyse sémantique de l'antonomase. Flaux (1991 : 40-41) s'incrit également dans la continuité de la théorie du nom propre comme désignateur rigide avec la notion de « mémoire du référent », « lien mémoriel qui unit le Npr au référent d'origine » qui « naît de ce qu'en tant que “ désignateur

⁸⁸ Pour Riegel *et al.* (1994 : 178), l'antonomase « fait passer un nom propre dans la catégorie des noms communs ».

⁸⁹ Il ne s'agit cependant pas d'une transposition directe de la thèse logique de Kripke à des problématiques linguistiques : soulignant (Gary-Prieur 1994 : 14) que « l'importation de certaines thèses logiques en linguistique, qui n'est pas toujours assez soigneuse, aboutit à fausser la problématique grammaticale », Gary-Prieur (1994 : 25) se contente d'« y puiser l'idée d'un certain mode d'approche du nom propre ».

⁹⁰ Et d'autres emplois, bien entendu.

rigide » le Np n'est pas le signe d'un concept mais dénote un individu unique » (Flaux 1994 : 44)⁹¹.

La position de Jonasson (1994) est assez différente, puisqu'elle propose une analyse cognitive du nom propre⁹² selon laquelle « le fondement cognitif du Npr correspond à son association directe dans la mémoire stable à un particulier et non à un concept embrassant un nombre infini d'occurrences particulières » (1994 : 18)⁹³. Dans cette optique, elle propose d'accorder à la catégorie du nom propre « une structure qu'on pourrait appeler prototypique »⁹⁴ (1994 : 22), situant certains noms propres « dans le noyau »⁹⁵, et d'autres « à la périphérie »⁹⁶. Si cette analyse cognitive n'est pas directement exploitée dans l'analyse sémantique des noms propres en emploi métaphorique, la notion de prototype y est sollicitée pour décrire « le rôle indiqué » par ces noms propres. La « catégorie dénotée par le Npr métaphorique » a en effet également, selon Jonasson (1994 : 220), une « structure prototypique » : à partir d'« une ou plusieurs propriété(s) caractéristique(s) ou [d']un destin particulier » s'établit « un modèle mental du référent original qui en est considéré comme l'incarnation ou le parangon. Ce modèle est le membre central idéal d'une catégorie prototypique dont tous les membres ont une ressemblance plus ou moins parfaite avec le membre modèle » (1994 : 220)⁹⁷.

Tout comme Gary-Prieur utilise la notion de contenu du nom propre pour rendre compte du nom propre en emploi métaphorique⁹⁸, Siblot (1997 : 10) sollicite celles d'« hyper-sémantisme » et de « signifiante » du nom propre⁹⁹ pour

⁹¹ L'observation de l'antonomase confirme, selon Flaux (1991 : 44), « la thèse selon laquelle les Npr n'ont pas de sens » ; sa conclusion est en effet que « si les Npr avait du sens, l'antonomase n'existerait pas ».

⁹² « La vraie nature du nom propre ne se laisse saisir ni au niveau du système linguistique, ni au niveau du discours, mais à un niveau plus profond, à savoir le niveau cognitif » (Jonasson 1994 : 15).

⁹³ Pour une discussion et un prolongement de l'analyse cognitive des noms propres, voir De Mulder (2000).

⁹⁴ Voir Kleiber (1990).

⁹⁵ « Certains Npr de personnes et de villes qui, dans notre culture, semblent monoréférentiels, tels que *Socrate*, *Vercingétorix*, *Paris* ou *Londres*, dont l'image acoustique et graphique ne pourra pas être liée à un contenu descriptif indépendant de leurs référents habituels » (Jonasson 1994 : 22).

⁹⁶ « Des Npr tels que *l'étoile Polaire*, *le Bal des Débutantes*, *la Caisse d'Épargne*, *la Loterie Nationale*, *le Paradis*, *Kodak*, qui ne manifestent que peu des caractéristiques des Npr, et qui ne seront peut-être pas toujours considérés comme des Npr » (Jonasson 1994 : 22-23).

⁹⁷ On voit qu'avec le « référent original », la notion de chaîne causale n'est pas non plus absente.

⁹⁸ Et réciproquement : des exemples de noms propres métaphoriques sont donnés pour « preuve éclatante » de la différence entre connaissances encyclopédiques et contenu du nom propre (Gary-Prieur 1994 : 47).

⁹⁹ Là encore, il y a réciprocity : l'étude de l'antonomase en discours est intéressante car « c'est là qu'on a quelque chance de saisir à l'œuvre la signifiante du nom propre » (Siblot 1997 : 10).

montrer, analyses textuelles à l'appui¹⁰⁰, « l'aptitude des Npr à produire du sens par un fonctionnement praxémique », c'est-à-dire à « véhiculer des représentations différenciées », à désigner le réel non pas « en soi » mais « pour nous », à « enregistre[r] et capitalise[r] les sens que lui confèrent les discours » (Siblot 1997 : 15).

On voit donc que, même si les divergences théoriques n'occasionnent pas de contradictions flagrantes entre les diverses analyses du nom propre en antonomase, les positions théoriques concernant le sens du nom propre sous-tendent, dans une certaine mesure, les approches de l'antonomase, dans un va-et-vient entre modèle théorique et description empirique.

2.2.2. Sens propre et sens figuré : l'interprétation métaphorique

On a vu, tout au long des trois premiers chapitres, l'importance accordée à la dimension métaphorique au sein des diverses approches de l'antonomase¹⁰¹. L'antonomase est en effet aisément perçue, de façon intuitive, comme une comparaison implicite, ce qui correspond à une définition grossière de la métaphore¹⁰². On a pu voir, au fil des différentes approches, des perceptions de cette dimension métaphorique exprimées en terme de comparaison¹⁰³, de ressemblance¹⁰⁴ et bien sûr de métaphore, sans que ce qui est entendu par ce terme soit clairement explicité. Il convient donc de rechercher le cadre d'analyse sémantique de la métaphore dans lequel est intégrée l'antonomase.

La métaphore représente un champ de recherche bien trop immense¹⁰⁵ pour être présenté ici ; nous nous limiterons donc à deux perspectives générales, que

¹⁰⁰ En particulier l'extrait qui comporte les antonomases « Une sorte de Vaclav Havel serbe ; un Havel ; un Brandt serbe ; une Margaret Thatcher ; un Netanyahou » (voir, en annexe, dans la liste des exemples, p. 358).

¹⁰¹ Seules les approches rhétoriques ne lui accordent qu'une place réduite et secondaire.

¹⁰² Certains, comme Suhamy (1981 : 52) ou Siblot (1997 : 11) postulent une extraction métonymique précédant le transfert métaphorique.

¹⁰³ Comme dans l'extrait, déjà cité, de Damourette et Pichon (1968 : 525) : « C'est-à-dire qu'il y a contre le roi trop de félons *comparables* à Yaumon et à Agoulan, et qu'il lui faut maintenant de preux serviteurs *comparables* à Roland ».

¹⁰⁴ Comme chez Meyer (1993 : 131) : « Dans un énoncé comme “ un *Auguste* aisément peut faire des *Virgiles* ” [...], les dénominatifs *Auguste* et *Virgile* ne réfèrent plus aux personnages historiques qui ont porté ces noms, mais à des personnes qui leur *ressemblent* », ou chez Le Bidois (1968 : 56) : « Le nom propre se prend au figuré [...] quand il évoque moins l'individu désigné qu'un individu quelconque qui aurait les mêmes qualités, qui rendrait les mêmes services ou qui simplement le rappellerait par quelque *ressemblance* ».

¹⁰⁵ Et largement exploré : selon Kleiber (1999a : 4), « rien que pour la période 1985-1990, van Noppen et Hols (1990) ont relevé plus de 3500 références [bibliographiques] ! ».

Kleiber (1999a : 7-8) appelle l'« étape de récupération syntaxique »¹⁰⁶ et les « solutions sémantiques intégrées »¹⁰⁷, c'est-à-dire « la syntaxe et la sémantique de la métaphore ».

Du point de vue de l'approche syntaxique de la métaphore¹⁰⁸, l'apport principal pour les problèmes liés à l'antonomase est celui de Jonasson (1993a), dont il ressort que, si l'antonomase (qui, partageant avec la métaphore nominale un certain fonctionnement figuratif, semble devoir également partager avec elle des constructions syntaxiques prototypiques ou préférentielles) adopte volontiers deux des constructions les plus favorables à l'émergence du sens métaphorique, construction attributive (ex. 1) et par apposition (ex. 2), sa construction avec la préposition *de* (ex. 3) n'est pas parallèle à celle de la métaphore :

- 1a. *La faculté, c'est une armoire* bien fermée
- 1b. *Rinaldo est un Don Quichotte* qui a...
- 2a. *Le lendemain* vint quand même, *cette chaudière*
- 2b. *Sartre, ce Hugo* de notre siècle
- 3a. ...réfugié dans *la cave* de *l'existence*
- 3b. *Le Hamlet* de Manhattan¹⁰⁹

Dans 3a, l'existence est comparée à une cave, alors que dans 3b, c'est Woody Allen, et non Manhattan, qui est comparé à (un ?) Hamlet. Cette structure, qui met en relation les deux référents dans le cas du nom commun, a une fonction différente¹¹⁰ quand il s'agit d'un nom propre en antonomase. Outre cette divergence, Jonasson montre que l'antonomase apparaît également dans des cotextes syntaxiques qui, dans le cas du nom commun, ne sont pas particulièrement favorables à la métaphore, mais au contraire tendent à orienter vers une interprétation littérale. Il s'agit de quatre types d'antonomase *in absentia*, où aucun référent-cible (tel que Sartre dans l'exemple 2b ci-dessus) n'est mentionné dans un cotexte proche ou lointain :

- 4. *Des Folcoches*, il y en a des dizaines
- 5. Ajoutons la rencontre d'*un Charlus de la rive gauche*

¹⁰⁶ Brooke-Rose (1958), Tamba (1977), Tamba-Mecz (1981), Tamine (1978).

¹⁰⁷ Groupe μ (1970).

¹⁰⁸ Qui semble aboutir à un échec relatif : Kleiber (1999a : 8) souligne que « cette phase de réhabilitation syntaxique n'a été qu'[un] vecteur explicateur finalement assez pauvre », de l'aveu même de Tamba (1981 : 188), pour qui « le principal enseignement de cette description est sans doute l'absence d'une syntaxe spécifique aux tours figurés ».

¹⁰⁹ Exemples empruntés à Jonasson (1993 : 431-433), qui elle-même emprunte les exemples *a* à Tamba-Mecz (1981).

¹¹⁰ Selon Jonasson (1994 : 226), il s'agit de « signaler le contraste qui existe entre les deux domaines impliqués ».

6. Il a besoin d'*un Maigret*

7. *Les vrais Fabrice* n'arrivent à Waterloo qu'après le gros des bataillons¹¹¹

Pour ces quatre emplois¹¹², en l'absence d'un référent-cible, l'antonomase semble s'arrêter à la constitution d'une catégorie et à la désignation de l'ensemble (ex. 7), d'une partie ou d'un de ses membres (ex. 4, 5 et 6). Ainsi, l'antonomase du nom propre ne reprend pas exactement les structures syntaxiques de la métaphore nominale ; elle peut de plus, dans certains cas, apparaître dans des constructions non spécifiques de l'emploi métaphorique du nom commun.

En ce qui concerne l'approche sémantique de la métaphore, l'interprétation métaphorique de l'antonomase peut dans un premier temps être rapprochée des analyses comparatives de la métaphore¹¹³. L'évidente parenté du processus de l'antonomase avec celui de la métaphore conduit à calquer son analyse sur celle de la métaphore nominale, dans une perspective comparative qui voit en l'énoncé métaphorique une comparaison implicite. Les remarques de Flaux (1991 : 40) — « comme la métaphore, l'antonomase conduit à rapprocher deux termes, un comparé et un comparant » — et de Gary-Prieur (1994 : 132) — « un Np = un *x* comme le *x_i* qui s'appelle /Np/ » — vont en ce sens. On retrouve dans ces analyses de l'antonomase l'approche comparative de la métaphore dans sa version « forte », qui considère la métaphore comme « une comparaison abrégée saturée », le sens métaphorique intégrant « à la fois le mécanisme comparatif et les traits qui en résultent » (« *Paul est un lion* » énoncé métaphoriquement, « aura, par exemple, pour sens “ Paul est courageux comme un lion ” dans une version forte »). On peut en effet voir dans l'antonomase une comparaison saturée, de façon claire lorsqu'il s'agit d'antonomase lexicalisée ou en voie de lexicalisation (*Paul est un Harpagon* = Paul est avare comme Harpagon), mais aussi dans le cas de l'antonomase « vive » ; dans ce cas « c'est au destinataire, sur la base de ce qu'il sait du référent d'origine, de découvrir l'ensemble des propriétés du comparant qui s'appliquent au comparé » (Flaux 1991 : 40).

Sans entrer dans les discussions dont peuvent faire l'objet ces approches comparatives dans le cadre général de la métaphore¹¹⁴, on peut souligner qu'en ce

¹¹¹ Exemples de Jonasson (1993 : 435-437).

¹¹² Qualifiés par Jonasson (1993 : 435) d'*emploi existentiel* (ex. 4), de *référence unique indéfinie* (ex.5), d'*emploi non spécifique* (ex.6) et d'*emploi générique* (ex. 7).

¹¹³ Présentées et discutées par Kleiber (1999b : 87-101), qu'on cite, sauf indication contraire, tout au long de ce paragraphe et du suivant.

¹¹⁴ On renvoie pour cela à la synthèse de Kleiber (1999a et b).

qui concerne l'antonomase, l'analyse structurale sémique sous-jacente, qui suppose une interprétation « en termes de traits distinctifs sémiques », pose problème. En effet, si l'on peut admettre que « “ courageux ” est un des sèmes ou des traits distinctifs [...] du contenu sémantique de *lion* », ce qui lui permet de « servir métaphoriquement pour dénoter le courage ou la force », il paraît plus hasardeux d'évoquer un sème « avare » pour *Harpagon*. L'antonomase du nom propre diffère sensiblement de la métaphore nominale, y compris dans une approche comparative, en ce que la sélection de traits sémantiques communs ne s'effectue pas au niveau linguistique de la signification mais au niveau conceptuel de la représentation de l'individu.

Ainsi, l'interprétation de l'antonomase comme une métaphore du nom propre, outre les difficultés qu'elle peut poser si l'on compare la structure antonomastique à celle de noms propres « en emploi métaphorique » dans la terminologie de Meyer et Balayn (1981 : 193)¹¹⁵ ou « au figuré » selon celle de Gary-Prieur (1996a)¹¹⁶, ne peut être posée telle quelle sans être mise en relation avec la perspective dans laquelle est abordée la métaphore elle-même¹¹⁷.

2.2.3. Sens et référence

Un problème évident, qui est évacué dès lors qu'on considère que l'antonomase est « l'usage qui se fait d'un nom propre comme nom commun » (Jespersen 1971 : 78) ou qu'on suppose une ellipse du type « homme comme » (Togebly 1982 : 163), est celui de la relation entre le sens produit par le nom propre en antonomase et le référent de ce nom propre. Quelle que soit la position soutenue au sujet de leur sens, « les noms propres grammaticaux » sont généralement comptés au nombre des « moyens linguistiques de la référence » (Ducrot et Schaeffer 1995 : 306-308). Et de fait, le référent du nom propre est régulièrement évoqué lorsqu'il s'agit de rendre compte du sens que ce nom propre produit lorsqu'il est employé en antonomase.

La relation entre sens de l'antonomase et individu porteur du nom propre apparaît clairement dans la notion de référent initial (Gary-Prieur 1994 : 29), ainsi

¹¹⁵ Avec des exemples « Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis *Thersite* ; mettez-moi à la tête d'une armée, je suis *Achille* ».

¹¹⁶ Avec comme exemples comme « Édouard, c'est *Protée* » (Gary-Prieur 1996a : 67) ou « Balladur, c'est *Louis-Philippe* » (Gary-Prieur 1996a : 70).

¹¹⁷ Nous y reviendrons au chapitre X.

que dans le « lien mémoriel qui unit le Npr au référent d'origine » (Flaux 1991 : 40-41). Le « sens » de l'antonomase du nom propre semble donc, dans cette perspective, composé de « propriétés caractéristiques, ou [du] rôle social, d'un porteur connu dans la communauté linguistique » (Jonasson 1994 : 219) et ainsi relever exclusivement de l'extralinguistique : « pour interpréter *Paul est un Harpagon*, je dois savoir qui est Harpagon » (Flaux 1991 : 44).

On peut cependant remarquer, avec Jonasson (1994 : 219-220), que les propriétés du référent mises en jeu dans l'interprétation du nom propre métaphorique ne sont pas assimilables à l'« arrière-plan descriptif » convoqué par Lyons (1978 : 180) pour « servir de base à l'utilisation de ce nom dans des phrases comme “ ce n'est pas un Molière ” (où “ Molière ” symbolise le talent comique) ». Jonasson (1994 : 119-120) souligne en effet que la notion d'arrière-plan descriptif, empruntée à Searle (1971 : 138), « pour qui cette notion correspond à un ensemble de descriptions identifiantes exprimant “ certains faits essentiels et établis ” au sujet du référent » et donc aidant « à établir l'identité du référent », et qui peut être assimilée à « tous les renseignements du type inclus dans un passeport » ou à la définition d'un dictionnaire encyclopédique, « ne joue [...] pas un grand rôle dans l'interprétation métaphorique du Npr », voire est « explicitement gommée [...] par les compléments »¹¹⁸. Elle postule donc que, plus que des propriétés générales et identifiantes, ce sont « une ou plusieurs propriété(s) caractéristique(s) ou un destin particulier qui comptent » et qui « permettent d'établir un modèle mental du référent original », « membre central idéal d'une catégorie prototypique »¹¹⁹ (Jonasson 1994 : 220). On se situe donc dès lors au niveau conceptuel des représentations et non plus uniquement dans l'extralinguistique¹²⁰.

¹¹⁸ Ce rôle des compléments est exemplifié par « *le Gérard Philipe autrichien, un joli Rastignac en jupon, le Hugo de notre siècle, ce Hamlet de Manhattan, le Joffre de l'économie*, etc. » (Jonasson 1994 : 220). Par ailleurs, Jonasson (1994 : 225) insiste sur la fonction des compléments qui font « naître un contraste qui freine l'interprétation littérale ».

¹¹⁹ Gary-Prieur (1996a : 77), à propos de la structure en « Np₁ est un Np₂ Exp », s'oppose à cette conception en termes de catégorie et de classe et propose de « fai[re] l'économie d'un passage par la construction d'une classe, et [d']explique[r] la métaphore directement à partir des individus ».

¹²⁰ Même si les limites sont floues, comme le fait remarquer Flaux (1991 : 44) qui évoque la « frontière mal délimitée entre ce qui relève des connaissances linguistiques et ce qui relève des connaissances “ encyclopédiques ”, et [les] passages incessants entre ces deux zones ».

Siblot (1997 : 12), présentant des cas d'antonomasies « obscure[s] »¹²¹, quelles que soient les raisons de ce manque de lisibilité¹²², met en lumière le rôle capital de l'individu qualifié par l'antonomase¹²³ dans l'émergence du sens antonomastique : « les inférences concevables [...] dépendent des connaissances qu'on a du terme *ab quo*, mais aussi celles du terme *ad quem* ». Il rejoint en cela Jonasson (1994 : 221) qui « soupçonne [...] que c'est en partie le référent discursif qui décide du choix des propriétés retenues, [ce qui est] d'autant plus évident que pour bien des Npr utilisés métaphoriquement aucune propriété ne se présente *a priori* comme caractéristique du référent original ». Ce référent-cible, ou référent discursif apparaissant, lorsqu'il est exprimé, dans le cotexte¹²⁴ de l'antonomase, on ne peut que rappeler l'importance du cotexte, voire du contexte, pour l'établissement du sens de l'antonomase du nom propre et aller dans le sens de Gary-Prieur (1994 : 51) qui parle de « connaissance discursive du référent initial », connaissance qui « a sa source dans le discours lui-même ». Cette remarque concerne également le référent-cible, dont le nom propre « ne saurait le désigner “ en soi ”, mais seulement “ pour nous ”, selon le point de vue que les locuteurs adoptent à son égard et selon les visions qu'ils s'en font » (Siblot 1997 : 15).

Les relations entre le(s) référent(s) du ou des nom(s) propre(s) mis en jeu par l'antonomase et le sens de celle-ci sont, on le voit, difficiles à démêler. À partir d'où quitte-t-on l'extralinguistique pour accéder au sens, quel est le rôle des représentations, du co(n)texte... ? Autant de questions dont les réponses, si elles dépendent essentiellement de positions épistémologiques sur le sens linguistique, pourraient, semble-t-il, être approchées par des observations précises de l'antonomase en discours.

¹²¹ Les exemples sont les suivants : « Ensemble, les frères Weinstein sont *les nouveaux Irving Talberg de notre temps*, Prenez même un simple Fallières qui n'était quand même pas *le Rivarol de son temps*, Pennac, c'est *le Nabokov des marioles*, Allison, « c'est *le Lourdes des écrivains* » affirme son éditeur » (Siblot 1997 : 12).

¹²² « On peut ignorer les raisons de la notoriété qui motive l'emploi d'*Irving Talberg* ; le lecteur peut connaître *Rivarol* ou *Nabokov* mais ne pas saisir le pourquoi de leur rapprochement avec Fallières et Pennac ; on peut se demander si l'éditeur d'Allison veut, par la référence à *Lourdes*, dire que cet auteur est la consolation des âmes en déréliction, que sa personnalité est débordante de compassion, qu'à l'instar de Sainte Bernadette elle est l'objet de l'adoration fervente de ses fans, qu'elle réussit des miracles éditoriaux... » (Siblot 1997 : 12).

¹²³ C'est-à-dire du référent-cible de l'antonomase ou du « repère constitutif » d'une métaphore nominale à deux termes (Jonasson 1993a : 431, citant Tamba 1981 : 142).

¹²⁴ Que ce cotexte soit intraphrastique ou transphrastique (Jonasson 1990a : 262).

2.3. Entre nom propre et nom commun

La mise en parallèle de l'antonomase du nom propre avec la métaphore nominale, de même que sa description traditionnelle comme passage du statut de nom propre à celui de nom commun, conduit à s'interroger sur la catégorisation produite. La détermination du nom propre en antonomase est supposée entraîner la création d'une catégorie nominale, à laquelle se rattachent un certain nombre de traits sémantiques. Or la catégorisation du nom propre en antonomase ne peut être exactement similaire à celle du nom commun.

C'est sur ce point que divergent les opinions de Jonasson (1991, 1994 : 214-229) et Gary-Prieur (1994 : 150-153, 1996a), la première considérant que le nom propre en antonomase entraîne la formation d'une catégorie, tandis que la seconde y voit non pas « un mécanisme de (re)classification, ainsi que le suggère le fait de traiter le Npr métaphorique comme un Nc, mais un mécanisme d'*identification* » (Gary-Prieur 1996a : 69). Cette divergence est en relation avec la question de la détermination¹²⁵ : Gary-Prieur (1996a : 78), pour affirmer que « pour comprendre les métaphores du type *Np₁ est un Np₂ Exp*, il n'est [...] pas nécessaire de faire l'hypothèse que *Np₂* présuppose une classe dont *un* extrairait un élément », s'appuie sur Van de Velde (1994), qui remet en cause la présupposition par l'indéfini d'une classe référentielle¹²⁶ : l'« article [indéfini] [ne] présuppose [pas] *par lui-même* l'existence d'une classe » (Gary-Prieur 1996a : 77). On voit donc que la question de la catégorisation du nom propre en antonomase, et du parallélisme de son fonctionnement sémantico-conceptuel avec celui du nom commun, doit être abordée par une discussion sur le rôle des déterminants¹²⁷, définis et indéfinis.

Au niveau non plus de la détermination mais du nom propre lui-même, on peut reprendre la remarque de Flaux (1995 : 65) selon laquelle « ces emplois [déterminés du nom propre] ne peuvent être décrits sans être mis en rapport avec l'emploi sans déterminant ». On peut également proposer de passer d'une comparaison à deux termes (nom propre sans déterminant, nom propre en antonomase, déterminé) à une comparaison à trois termes (nom propre sans

¹²⁵ La discussion est cependant limitée aux cas de nom propre déterminé par un article indéfini singulier.

¹²⁶ Van de Velde (1994 : 15) pose en particulier que « l'article défini n'est pas l'article de la partie [dans une relation partie-tout], son usage ne correspond pas à une opération d'extraction ».

¹²⁷ Dont on a vu (chapitre III, section 2.3.2.), avec Noailly (1999 : 110) qu'ils ne constituent pas ou plus un critère absolu pour délimiter les noms propres dits « modifiés ».

déterminant, nom propre en antonomase, déterminé, et nom commun déterminé). En effet, une « confusion persistante entre N et SN », dénoncée par Flaux (1995 : 63)¹²⁸, conduit à des équivalences fausses, sur le plan syntaxique, comme par exemple « *un Harpagon pour un avare* » (*PRI*), « *Harpagon pour avare* » (*Lexis*), « “ Panama ” peut s’employer au sens de “ scandale ” » (Togebly 1982 : 123). Ce que rappelle Flaux (1995 : 64), c’est que « la désignation d’un genre ou une espèce exige un nom commun déterminé »¹²⁹, donc un groupe nominal, tandis que la désignation d’un individu « requiert l’emploi d’un nom propre [non déterminé], d’un nom commun déterminé [...] ou d’un pronom »¹³⁰. Si, du point de vue de la désignation d’un individu, un nom propre non déterminé équivaut à un nom commun déterminé, le fait de considérer l’antonomase, c’est-à-dire un emploi déterminé du nom propre, comme équivalent à un nom commun déterminé (voir *PRI*, ci-dessus), voire un nom propre non déterminé comme équivalent à un nom commun non déterminé (voir *Lexis* et Togebly, ci-dessus) conduit à une aporie.

Il reste donc beaucoup à explorer du côté de la détermination et du groupe nominal dont le nom propre en antonomase constitue la tête, pour éclaircir les relations, parfois posées de façon un peu rapide, entre nom propre en antonomase et nom commun.

¹²⁸ « On voit mal en effet comment il serait possible de décrire des syntagmes comme [...] *un Harpagon* sans tenir compte du fait que [*Harpagon*] [est] fondamentalement [un] terme [...] qui vise [...] directement [l’]individu [...], sans passer par l’intermédiaire d’un concept et donc, à ce titre, n’[a] pas à être déterminé [...] » (Flaux 1995 : 65).

¹²⁹ « On ne peut pas davantage dire **Homme est venu* que **Homme est mortel* ou **Hommes sont mortels* » (Flaux 1995 : 64).

¹³⁰ Flaux (1995 : 68-71) rappelle cependant l’existence de « quelques phénomènes récalcitrants ».

BILAN D'ÉTAPE

Le premier constat qui s'impose, à la suite de ce parcours des approches rhétoriques, grammaticales et linguistiques de l'antonomase du nom propre, est celui de l'extrême hétérogénéité des faits linguistiques et langagiers qui peuvent être pris sous cette dénomination, des analyses qui peuvent en être faites et de la compréhension du phénomène. On a vu, au chapitre I, l'antonomase considérée comme trope ou figure de style sous ses multiples facettes et dans ses relations avec d'autres figures ; au chapitre II, on a pu mesurer la gêne, face à cette « irrégularité », cette exception au fonctionnement régulier du nom propre, d'un certain discours grammatical qui fait pourtant émerger, sans en tirer tout le parti possible, les relations, au plan lexical, entre le fonctionnement métaphorique de l'antonomase et un fonctionnement métonymique, en particulier dans la perspective de la lexicalisation. Au chapitre III sont apparues les approches linguistiques, dont certaines poursuivent les approches rhétoriques et grammaticales, en particulier du point de vue de la déonomastique, et dont d'autres, par un changement de perspective, renouvellent le sujet en prenant comme point de départ les emplois modifiés, ou déterminés, du nom propre.

Un constat s'impose donc : l'antonomase n'est pas un épiphénomène, une obscure figure de style rapidement évacuée par des descriptions / définitions lapidaires orientées sur un échange entre nom propre et nom commun, mais au contraire un objet d'étude très riche, à propos duquel on peut déjà établir quelques acquis et poser quelques pistes de recherche.

De l'exploration qui a fait l'objet des quatre chapitres précédents, on peut en effet retenir plusieurs points fondamentaux. Il ressort tout d'abord des approches grammaticales et, dans une certaine mesure, linguistiques que la question de l'antonomase du nom propre est en relation avec la nature et la délimitation de la catégorie du nom, sous ses deux aspects : nom propre et nom commun¹. Cet aspect est crucial pour les problèmes liés à la lexicalisation d'une part, à l'emploi

¹ Bien que Flaux (1995 : 63) propose d'« expulser le nom propre de la catégorie du nom », nous nous en tiendrons pour le moment à une conception plus traditionnelle.

déterminé du nom propre en discours d'autre part. À propos de ces emplois déterminés, ou modifiés, on peut aussi souligner que les aspects syntaxiques liés à l'emploi de l'antonomase du nom propre (détermination, mais aussi complémentation et fonction syntaxique) doivent être observés et mis en relation avec ceux du nom commun.

Le second aspect qui ressort de ce panorama des études de l'antonomase est celui, développé par les approches rhétoriques et, pour certaines, linguistiques, du sens véhiculé par l'emploi antonomastique du nom propre, de la « valeur ajoutée » d'un tel usage d'une par rapport à celui d'un nom commun. Cette question est celle, pour une part, du sens figuré, en particulier métaphorique, mais elle est aussi en rapport avec la question du sens et de la nature du nom propre. Elle met également en jeu des problèmes liés à l'argumentation, à la valeur de l'emploi antonomastique, à sa portée discursive.

C'est à ces deux aspects que seront consacrées les parties suivantes : la première abordera, dans le cadre d'une analyse de corpus tout d'abord, puis dans une étude contrastive des fonctionnements en discours du nom propre, de l'antonomase du nom propre et enfin du nom commun, la question des aspects syntaxiques et discursifs de l'emploi antonomastique du nom propre. Cette étude aura pour but de préciser les conditions effectives d'usage de l'antonomase, d'en dégager les structures syntaxiques significatives, pour proposer une typologie de l'antonomase basée non plus seulement sur la microstructure et les types de nom propre, mais également sur des fonctionnements énonciatifs et discursifs caractéristiques.

La dernière partie sera plus particulièrement consacrée aux aspects sémantiques de l'antonomase, à la construction du sens en discours et, dans une perspective dialogique, aux relations du nom propre en antonomase avec le déjà-dit et le discours de l'autre, pour tenter de faire apparaître les modalités de la signifiante de l'antonomase du nom propre.

Auparavant, il convient de nous situer au sein des différentes terminologies et délimitations évoquées ci-dessus². En ce qui concerne la terminologie, nous conserverons la dénomination traditionnelle d'*antonomase*, réservant les appellations *nom propre métaphorique* ou *métaphore du nom propre* aux emplois

² Sections 1.1. et 1.3. La question des exemples utilisés sera abordée plus en détail dans la deuxième partie, chapitre V, section 1.

non déterminés³. Nous entendrons sous ce terme d'antonomase la seule antonomase du nom propre. Les autres emplois du nom propre modifié seront désignés par les termes linguistiques d'*emploi dénominatif*, *exemplaire*, *emphatique*...

Nous limiterons nos observations à des antonomases mettant en jeu un nom propre déterminé⁴, à l'exclusion, comme l'indiquent déjà les choix terminologiques, des noms propres métaphoriques, qu'on pourra cependant évoquer en tant que tels. Les emplois du nom propre en antonomase avec le partitif, dont le caractère antonomasique n'est pas fermement établi, seront écartés, dans le cadre de cette étude. Quant aux emplois voisins et parfois ambigus, tels que l'emploi exemplaire, ils pourront également être mentionnés, mais, en cas d'ambiguïté, seront écartés de l'analyse de l'antonomase.

³ Du type « Paris, c'est *Beyrouth* » (exemple de Gary-Prieur (1994 : 35)).

⁴ Ce qui inclut, bien sûr, les cas d'apposition et autres particularités syntaxiques ou phoniques faisant chuter la détermination.

DEUXIÈME PARTIE

FONCTIONNEMENTS

DISCURSIFS

CHAPITRE V - UNE ANALYSE SUR CORPUS ET DONNÉES ATTESTÉES

1. Exemples et corpus ; les matériaux de l'analyse

Comme on peut le constater au vu de la liste des exemples utilisés en rhétorique, grammaire et linguistique, les analyses de l'antonomase comportent une importante part d'illustration du fait linguistique qu'elle constitue. Les approches de l'antonomase du nom propre, quelle que soit la discipline englobante, ne font pour ainsi dire jamais l'économie de l'exemple, au point que parfois l'exemplification se substitue presque entièrement à la description et à l'analyse.

La présentation « par l'exemple » se retrouve chez la plupart des auteurs abordés en première partie : Dumarsais (1988 : 123-124) donne en quelques lignes la définition du trope, suivie d'indications sur ses effets de sens¹, avant de consacrer quatre pages aux exemples et à leur explicitation ; la présentation de Damourette et Pichon (1968 : 524-526) adopte un déroulement comparable : un bref paragraphe introduisant les noms propres « employés communément » précède deux pages d'exemples succinctement commentés. Dans ces deux cas, la profusion d'exemples semble tenir lieu de description linguistique de l'antonomase. La démarche de Jonasson (1994 : 214-229)² est assez différente, mais c'est là encore par l'exemple qu'est introduit le nom propre en emploi métaphorique, ou antonomase³.

¹ « L'antonomase [...] est une espèce de synecdoque, par laquelle on met un nom commun pour un nom propre ou bien un nom propre pour un nom commun. Dans le premier cas, on veut faire entendre que la personne ou la chose dont on parle excelle sur toutes celles qui peuvent être comprises sous le nom commun ; et dans le second cas, on fait entendre que celui dont on parle, ressemble à ceux dont le nom propre est célèbre par quelque vice ou quelque vertu ». (Dumarsais 1988 : 123-124).

² Présentée au cours du chapitre III.

³ Les premières lignes de la section consacrée à l'antonomase sont en effet : « L'usage qu'on fait du Npr dans des énoncés tels que ceux de (2^e) et de (175) est communément appelé métaphorique : (2) e. *Quelques petits Davids vont finir par vaincre un Goliath qu'ils combattent depuis 21 ans* (NO, cité par Togeby 1982 : 163)

(175) a. *Paul est un vrai Napoléon* (Kleiber 1981 : 410)

On a abordé plus haut⁴ les différences de point de vue sur l'objet-antonomase que révèlent les exemples employés. On doit également poser la question de la nature et du statut du matériau linguistique utilisé pour la description et l'analyse de l'antonomase, afin de prendre position à l'égard des pratiques existantes et de préciser la démarche que nous entendons suivre.

1.1. Le matériau des études de l'antonomase

La linguistique, étude du langage et des langues, peut adopter une approche descriptiviste et chercher à atteindre le langage par les langues. Dans cette approche, c'est à partir de l'observation d'énoncés et de faits linguistiques que le linguiste met à jour les règles, ou la grammaire, de la langue ou de l'aspect de la langue étudié.

L'observation d'une langue ou d'un phénomène langagier s'effectue à travers un corpus, « ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse » (Dubois *et al.* 1994 : 123) exprimés dans ladite langue et/ou réalisant ledit phénomène, dont on extrait les faits de langue permettant d'induire des règles⁵. Cet ensemble d'énoncés peut être composé de différentes manières : selon Bres (in Détrie *et al.*, 2001 : 76), « le corpus peut être naturel (ou attesté) : les occurrences sont prélevées dans des interactions sociales ; il peut être artefactuel : sa production est provoquée par le chercheur qui fait produire les occurrences à une population cible, ... ou les réalise lui-même en faisant appel et confiance à son intuition de sujet parlant ».

L'étude de l'antonomase, chez certains auteurs, semble s'intégrer à une description du nom propre basée sur l'observation de corpus, en tant qu'ensemble d'énoncés dont sont extraits ceux qui comportent le fait étudié. C'est le cas chez Jonasson qui déclare avoir fondé son étude sur « des énoncés authentiques, provenant de textes littéraires et journalistiques représentatifs de l'usage de la

b. La scène française de notre époque manque de *Molières* (Kalverkämper 1978 : 330)

c. L'héroïne de Vladimir Menchov est *un joli Rastignac en jupon* (NO 912 : 12)

d. Les adultes nourrissent une fierté secrète pour *ce Tarzan tombé du nid* (BDP : 171) » (Jonasson 1994 : 214).

⁴ En première partie, au chapitre IV, section 1.2.

⁵ Nous nous en tenons à une définition relativement large du corpus, bien que ce terme recoupe parfois ceux d'*univers de discours* (Dubois *et al.* 1994 : 124), de *fait de langue* et de *données linguistiques* et qu'il reçoive par ailleurs une définition particulière et plus précise dans le cadre des linguistiques de corpus (Habert *et al.* 1997), sur lesquelles nous reviendrons dans la section suivante.

langue française contemporaine », ainsi que sur un corpus déjà constitué, « le corpus d'Engwall (1984) [...], systématiquement exploité à l'aide de l'ordinateur » (Jonasson 1994 : 9). De même, Gary-Prieur (1994 : 6)⁶ a « travaillé sur un nombre important d'énoncés relevés au hasard de [s]es lectures, aussi bien dans la presse que dans la littérature »⁷. Dans ces deux études (comme chez d'autres auteurs), c'est à partir de l'observation des faits qu'est menée la description linguistique, des différents types de constructions syntaxiques chez Gary-Prieur (1994), du rôle des compléments chez Jonasson (1994 : 225-228), de la lexicalisation chez Jonasson (1990a)...

Les énoncés qui comportent une antonomase font souvent office d'exemple, qu'ils soient extraits de corpus plus ou moins délimités ou construits par l'auteur « agissant en tant que sujet natif de la langue » (Dubois *et al.* 1994 : 190). Ils remplissent les fonctions habituelles de l'exemple : ils « justifient la définition⁸, [...] offrent les constructions syntaxiques les plus courantes⁹, [...] montre[nt] le fonctionnement d'une règle¹⁰ » (Dubois *et al.* 1994 : 190). Ces exemples sont le plus souvent authentiques, chez les linguistes contemporains comme dans les traités de rhétorique¹¹, mais ils peuvent aussi être construits, selon des structures considérées comme canoniques par l'auteur¹². Celui-ci peut également intervenir pour modifier les exemples, visant ainsi à mesurer l'acceptabilité de telle ou telle construction syntaxique ou à comparer des énoncés entre eux¹³.

⁶ Le titre même de l'ouvrage, *Grammaire du nom propre*, semble aller dans le sens d'une démarche descriptive sur corpus, bien que Gary-Prieur (1994 : 2) se situe dans un cadre d'inspiration générativiste : « Par "grammaire du nom propre", j'entends reprendre l'usage du mot "grammaire" avec lequel nous ont familiarisé les théories génératives : un sujet parlant le français est capable de reconnaître un nom propre et de construire une interprétation du syntagme nominal contenant ce nom selon des principes spécifiques que la grammaire du français se doit d'explicitier ».

⁷ Mais aussi sur des « exemples [...] construits pour les besoins de l'exposé » (Gary-Prieur 1994 : 6).

⁸ « [L'antonomase] consiste à faire passer un nom propre dans la classe du nom commun (c'est un Tartuffe) » (Arrivé *et al.* 1986 : 66).

⁹ « Ainsi l'on dit : *un Mécène*, pour désigner un généreux protecteur des arts » (Le Bidois 1968 : 55).

¹⁰ « La forme d'expansion dominante est un complément introduit par *de*, comme dans les exemples ci-dessus » (Gary-Prieur 1994 : 117).

¹¹ Où les exemples sont tirés de la littérature, et fréquemment repris d'un traité à l'autre.

¹² Comme « Paul est un (véritable) Harpagon » chez Flaux (1991), qui souligne ensuite la prépondérance de la structure attributive pour l'antonomase.

¹³ Cette pratique va souvent, mais pas toujours, de pair avec l'utilisation d'exemples construits. Voir Flaux (2000b) pour des tests d'acceptabilité, Siblot et Leroy (2000 : 101) pour la comparaison de deux énoncés antonomasiques, l'un attesté (*Mégret n'est pas le Rocard de le Pen*), l'autre construit à partir du premier (*Rocard n'est pas le Mégret de Mitterrand*).

Outre ces différences entre exemples attestés et exemples construits ou modifiés, l'utilisation des faits linguistiques dans l'étude de l'antonomase peut varier en ce qui concerne le découpage des énoncés et la délimitation du fait que constitue l'antonomase. En effet, les énoncés donnés en exemple ou en appui des descriptions et analyses du phénomène varient du seul nom propre au syntagme nominal dont il constitue la tête. L'antonomase ainsi délimitée peut être considérée dans le cadre de l'antonomase seule ou de la phrase ou du texte dans lequel elle s'insère.

La première divergence touche le phénomène de l'antonomase lui-même : l'antonomase est-elle constituée du seul nom propre ou du syntagme nominal dont le nom propre constitue la tête ? Cette divergence ne suit pas les frontières (mouvantes) des différentes disciplines et approches de l'antonomase¹⁴, mais sépare les approches qui considèrent l'antonomase comme un phénomène de langue¹⁵ de celles qui y voient un phénomène de discours. Ces deux approches ne sont pas incompatibles, mais complémentaires, se situant à des « moments » différents : la lexicalisation (marquée ou non par la lexicographisation) de l'antonomase constitue incontestablement l'aboutissement d'une pratique discursive. Cette lexicalisation ne concernant qu'un nombre limité d'occurrences, l'appréhension de l'antonomase comme un phénomène de langue en limite considérablement le champ. Inversement, la prise en compte d'une éventuelle lexicalisation dès l'étude des usages discursifs (en particulier dans la recherche de critères satisfaisants de la lexicalisation) ne pourrait qu'enrichir une approche de l'antonomase vue comme phénomène purement discursif.

La seconde divergence témoigne, elle, de différentes conceptions de l'interprétation sémantique de l'antonomase du nom propre : si elle est pour certains limitée à une dimension microstructurale¹⁶ (celle du groupe nominal, vu soit comme constituant l'antonomase, soit comme entourage du nom propre en antonomase), elle peut également être considérée dans ses dimensions macrostructurale (au niveau de la phrase) ou textuelle. En effet, si la plupart des analyses s'intéressent pour l'essentiel aux éléments du groupe nominal

¹⁴ Si les définitions rhétoriques parlent uniquement d'un nom propre, les exemples proposés mettent en œuvre des groupes nominaux

¹⁵ L'étude métalexigraphique des déonomastiques se situe clairement dans cette perspective.

¹⁶ Nous utilisons les termes de *microstructure* et *macrostructure* au sens de Jonasson (1994), pour qui la microstructure, ou « niveau syntaxique I » est le niveau du syntagme, et la macrostructure, ou « niveau syntaxique II », le niveau de la phrase.

(détermination, nom propre et complémentation), quelques-unes mettent en lumière des constructions phrastiques préférentielles (la phrase attributive, par exemple) et des fonctions caractéristiques (comme l'apposition). De même, si le cotexte est fréquemment évoqué, il peut être limité au groupe nominal, à la phrase, ou s'étendre aux phrases précédentes et suivantes, voire à l'ensemble du texte dans lequel apparaît l'antonomase.

C'est parmi ces différentes approches et ces utilisations diverses du matériau que constituent les énoncés comportant une antonomase que nous allons à présent nous situer en nous inscrivant dans la série des travaux engagés sur la question, avec l'espoir de parvenir à renouveler quelque peu les descriptions dans la perspective d'une analyse de l'antonomase aux niveaux microstructural comme macrostructural, dans le cadre d'un traitement traditionnel des exemples, mais aussi dans celui d'une analyse de corpus et d'un traitement automatique de l'antonomase.

1.2. Quels corpus, quelles méthodes ?

Le matériau linguistique utilisé pour l'analyse de l'antonomase dans cette étude est, sur quelques points, comparable à celui employé dans une partie des approches linguistiques : il relève exclusivement de l'écrit, de la presse écrite plus précisément. Il est cependant plus largement contextualisé, puisque c'est la totalité de l'article qui est retenue. Les méthodes d'analyse s'inspirent pour une part des études de l'antonomase centrées sur les emplois modifiés du nom propre, pour l'autre part des traitements automatiques de corpus.

L'utilisation d'exemples pour illustrer l'analyse linguistique, ainsi que la manipulation d'occurrences pour tester ou comparer des acceptabilités, demeure un des emplois possibles du corpus rassemblé. Nous nous consacrerons néanmoins, dans un premier temps, à une analyse basée strictement sur l'étude empirique de données attestées. La démarche adoptée s'inspire de celles des « linguistiques de corpus »¹⁷, qui conjuguent « tradition anglo-saxonne de linguistique descriptive s'appuyant sur les corpus électroniques » et « traitement automatique du langage naturel » (Habert *et al.* 1997 : 8). Notre travail s'inscrit donc dans le cadre d'« une linguistique faisant appel [...] à des corpus

¹⁷ Voir Habert *et al.* (1997).

électroniques pour développer, à partir de “ faits ” rassemblés, des dictionnaires et des grammaires descriptives, mais aussi pour tester des hypothèses, confronter un modèle postulé aux réalisations effectives » (Habert *et al.* 1997 : 8).

Dans la perspective de ces linguistiques de corpus, ou plutôt linguistiques « sur corpus » (Habert *et al.* 1997 : 9), le terme *corpus* désigne « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage » (Sinclair 1996 : 4) ou, plus précisément, « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques *et extralinguistiques* explicites pour servir d'échantillon *d'emplois déterminés d'une langue* » (Habert 2000 : 13). Il s'agit, le plus souvent, de corpus annotés, c'est-à-dire « regroup[ant] sous un même chef, un même *type*, des réalisations distinctes d'un même phénomène, ses *occurrences* » (Habert *et al.* 1997 : 11). L'analyse de corpus est en effet favorisée par une annotation, terme recouvrant différents types de représentations¹⁸ des données textuelles.

L'étiquetage de texte est l'une de ces représentations. Il s'agit d'un traitement informatisé de corpus qui ajoute des informations aux données textuelles en leur associant un certain nombre d'« étiquettes » ; la catégorie grammaticale et le « lemme » (ou « token », forme canonique du mot) sont des étiquettes couramment produites, mais on peut aussi introduire, de façon plus ou moins automatisée, des étiquettes fonctionnelles ou sémantiques. L'étiquetage automatique est produit par un programme spécifique, un « étiqueteur », ou « tagger », qui effectue généralement une analyse morpho-syntaxique du texte qui lui est donné en entrée pour résoudre les ambiguïtés¹⁹ et affecter une étiquette à chaque élément du texte. Cette analyse morpho-syntaxique complète peut être affinée par une analyse partielle basée sur l'observation des contextes gauche et droit de l'élément traité.

Le corpus rassemblé pour observer en discours l'antonomase du nom propre est, en ce qui concerne le type de discours observé, relativement homogène,

¹⁸ Concrètement, un corpus annoté peut être « étiqueté » morpho-syntaxiquement (ses constituants sont assortis d'étiquettes morpho-syntaxiques), « arboré » (les relations entre les constituants sont représentées par des arbres syntaxiques) ou « étiqueté » sémantiquement (le corpus est structuré sur la base de catégories lexicales ou conceptuelles). Chacun de ces types correspond à un niveau successif d'annotation.

¹⁹ Il peut s'agir d'une désambiguïsation « par règles » ou d'une désambiguïsation « probabiliste » (Habert *et al.* 1997 : 166-167).

puisqu'il est exclusivement constitué d'articles de presse²⁰. Il s'agit d'un corpus fermé²¹ et spécialisé²², qu'on divise en quatre sous-corpus respectivement nommés *Entraînement*, *Test*, *Portraits* et *Films*.

Les deux premiers, *Entraînement* et *Test*, sont identiques du point de vue de leur contenu : ils rassemblent des articles (issus des divers organes de presse cités ci-dessus²³ et collectés manuellement²⁴) comportant tous au moins une occurrence d'antonomase du nom propre. Ils interviennent à différents moments de la partie « apprentissage » du traitement automatique de l'antonomase²⁵.

Les deux autres sous-corpus, *Portraits* et *Films*, constituent un autre groupe de textes, qui eux sont utilisés dans la partie « application » du traitement automatique de l'antonomase. Chacun de ces sous-corpus est constitué d'une série d'articles²⁶ qui ne comportent pas forcément d'antonomase du nom propre. Ces articles proviennent tous du quotidien *Libération*²⁷ et ont pour particularité de former des sous-types textuels bien particuliers : les portraits de *Libération* apparaissent de façon quasi-quotidienne en dernière page du journal, et sont centrés autour d'un individu ; le sous corpus *Films* rassemble des critiques de films proposées par *Libération*. Ces deux sous-types textuels présentent des régularités formelles, structurelles et linguistiques, qui justifient leur exploitation dans un traitement automatique de l'antonomase²⁸.

²⁰ Tirés de la presse quotidienne, nationale (*Le Monde*, *Libération*) ou régionale (*Midi Libre*), hebdomadaire (*Le Canard Enchaîné*, *Courrier International*, *Elle*, *L'Événement du Jeudi*, *L'Express*, *La Gazette de Montpellier*, *Le Nouvel Observateur*, *Télérama*) ou mensuelle (*Biba*, *Cosmopolitan*, *Diagonal Magazine*, *Marie-Claire*, *Vital*), d'où malgré tout une certaine hétérogénéité à l'intérieur même du type de discours.

²¹ Selon la classification de Habert (2000 : 12-14) : « mis au point une fois pour toutes » pour les besoins d'une recherche ponctuelle, les corpus fermés s'opposent aux « réservoirs à corpus », tels que le BNC (*British National Corpus*) ou *Frantext*, qui constituent en fait des « bases textuelles », et aux « corpus de suivi » qui, « visant à capter en continu des données », « ne cesse[nt] de croître ».

²² Les corpus spécialisés, « limités à une situation de communication ou à un domaine » (Habert *et al.* 1997 : 144), s'opposent aux « corpus de référence », conçus « pour fournir une information en profondeur sur une langue » (Sinclair 1996 : 10, cité par Habert *et al.* 1997 : 144).

²³ *Entraînement* compte 182 articles, *Test* en compte 48.

²⁴ La version électronique du corpus est obtenue par saisie manuelle sur traitement de texte (Microsoft Word pour Windows), par reconnaissance optique à partir de la version papier, ou par récupération (copier / coller) de textes en ligne.

²⁵ Qui sera détaillé ci-dessous, en 2.2.

²⁶ 96 articles pour *Portraits*, 99 pour *Films*.

²⁷ Et ce pour une raison « opportuniste » : le site web de ce quotidien permet en effet un accès très facile à ses archives.

²⁸ Le nombre d'auteurs est en outre relativement limité : les mêmes signatures apparaissent fréquemment.

Ces quatre groupes d'articles sont à la base d'un traitement automatique qui permet le repérage automatique d'occurrences antonomasiques et sert de base à une analyse des fonctionnements discursifs de l'antonomase.

2. Le traitement automatique de l'antonomase

On peut se demander ce qu'un traitement automatique peut apporter à un travail sur l'antonomase. Nous distinguerons trois niveaux d'utilité.

Le premier niveau est celui de la constitution d'un corpus, dans la perspective non seulement de l'utilisation de données attestées, mais aussi d'une certaine représentativité de la langue, ou au moins d'un aspect, d'un niveau de la langue. La constitution manuelle d'un corpus d'antonomases est particulièrement fastidieuse ; elle peut également donner lieu à une sélection subjective, si elle n'est pas précédée de l'établissement d'une définition et de critères de distinction du fait recherché. Un repérage automatique doit donc, à terme, permettre d'économiser du temps et des efforts ; il oblige, auparavant, à réfléchir sur les critères opératoires de reconnaissance de l'antonomase. Enfin, il permet de traiter plus de données ; on peut ainsi augmenter la représentativité du corpus.

À un deuxième niveau, un traitement automatique de l'antonomase permet une quantification des différents aspects de ce fait langagier, à partir de laquelle on peut mesurer le rôle de chacun des éléments constituant le groupe nominal antonomasique et les corrélations qui s'établissent entre eux. On s'applique à mesurer, par exemple, les relations existant entre le type du déterminant et celui du complément ou du nom propre, voire, au-delà, entre le type de la structure antonomasique et la fonction du groupe nominal dans la phrase ou le caractère in absentia ou in praesentia de l'antonomase. On peut ainsi espérer donner la prototypicité de telle ou telle structure antonomasique et aboutir à une grammaire de l'antonomase.

Enfin, une telle réalisation peut, à son niveau, contribuer à l'amélioration de la prise en compte par le traitement automatique des langues des emplois non-prototypiques du nom propre, jusqu'à présent assez négligées, comme le constatent Daille et Morin (2000 : 618) : « les variations morphosyntaxiques ou métaphoriques [du nom propre] n'ont jamais été considérées par les systèmes existants alors qu'elles sont très productives dans la langue ».

Le traitement automatique de l'antonomase s'effectue par un ensemble de programmes informatiques constituant un système qui s'articule autour du repérage des noms propres, et s'appuie sur un logiciel existant pour réaliser un étiquetage syntaxique du corpus.

2.1. Le traitement automatique des noms propres

Le traitement automatique des noms propres est un des aspects du traitement automatique des langues ; il intervient par exemple dans « l'indexation, la recherche d'information ou la traduction » (Daille et Morin 2000 : 602), mais joue aussi un rôle capital pour la compréhension automatique, la communication homme-machine, et ce pour l'oral²⁹ comme pour l'écrit.

La définition du nom propre en traitement automatique des langues s'inspire de définitions linguistiques, mais aussi pragmatiques³⁰, avec en particulier l'introduction de la notion d'« entité nommée » qui « représente une catégorisation bien plus large que celle du nom propre [tel qu'il est abordé en linguistique], puisqu'elle inclut des expressions temporelles [...] ou numériques [...], des maladies et des drogues [...] » (Daille et Morin 2000 : 606).

Le traitement automatique des noms propres s'articule autour de deux étapes principales : « l'identification des noms propres connus ou la découverte des nouveaux noms propres, et leur catégorisation » (Daille et Morin 2000 : 602). La première étape peut être réalisée à l'aide d'« indices internes » au nom propre, tels que la majuscule, d'« indices externes [qui] proviennent du contexte dans lequel le nom propre apparaît » ou encore à l'aide de « liste[s] spécifiée[s] » (Bodenreider et Zweigenbaum 2000 : 730-731). La catégorisation, c'est-à-dire la classification des noms propres pour l'indexation, exploite ces différentes méthodes (analyse des contextes, utilisation de listes) pour mettre au point des taxinomies représentant la diversité des noms propres³¹.

L'étiquetage des noms propres, crucial pour le traitement automatique de l'antonomase, est en relation avec ces deux tâches d'identification et de catégorisation. La plupart des programmes d'étiquetage effectuent une analyse

²⁹ Voir Béchet et Yvon (2000).

³⁰ On retrouve là certains des « problèmes liés à la délimitation de la catégorie du Npr » évoqués par Jonasson (1994 : 13).

³¹ Daille et Morin (2000 : 603-606) présentent diverses classifications des noms propres et des entités nommées.

employant, outre le critère interne de la présence de la majuscule, deux méthodes, de façon alternative ou complémentaire. La première méthode est la projection de dictionnaires : une liste de noms propres est constituée, à laquelle on compare les mots inconnus, les candidats-noms propres³². La seconde méthode, utilisée pour la constitution de dictionnaires de noms propres comme pour l'étiquetage, fait intervenir des critères externes, comme l'analyse des contextes gauche et droit du candidat selon des patrons de fouille lexicaux, syntaxiques ou lexico-syntaxiques³³. Ces patrons utilisent des « mots-clés »³⁴ comme indices de la catégorie nom propre. Un mot-clé lexical sera, par exemple, un titre (*M. NP, Mme NP, Me NP...*) en contexte gauche ; un mot-clé syntaxique pourra être la présence d'un groupe nominal en apposition en contexte droit (*NP, GN...*).

L'étiqueteur employé pour le traitement automatique de l'antonimase, Cordial 6 "Universités" pour Windows (SYNAPSE Développement, Toulouse, 1999³⁵), est, dans sa version « classique », un « correcteur global de la langue française » qui présente de nombreuses fonctions. La version « universitaire » est plus spécifiquement destinée à l'analyse de données textuelles et comporte une fonction d'étiquetage de texte.

Ce logiciel utilise, pour le traitement et l'étiquetage des noms propres, un dictionnaire de noms propres de plus de 30 000 entrées. Dans ce dictionnaire, les noms propres sont classés selon quatre principaux domaines (*humains, noms géographiques, pratiques sociales ou œuvres*) reprenant la répartition canonique des noms propres en anthroponymes, toponymes et autres³⁶ ; il leur est également associé un contenu sémantico-référentiel. Le traitement des noms propres semble s'effectuer principalement par référence à ce dictionnaire ; de plus, un mot inconnu commençant par une majuscule est considéré comme un nom propre, ce qui permet en principe de traiter les noms propres inconnus.

La combinaison de ces deux méthodes donne des résultats globalement satisfaisants : les erreurs sont peu fréquentes³⁷ et concernent principalement des

³² La constitution de ces listes, ou acquisition lexicale, constitue une tâche spécifique.

³³ Voir, par exemple, Coates-Stephens (1993), Wolinski *et al.* (1995).

³⁴ Ou « mots déclencheurs (*trigger words*) » (Daille et Morin 2000 : 612).

³⁵ <http://www.synapse-fr.com>.

³⁶ *Ergonymes, praxonymes et phénonymes* selon la typologie de Bauer (1985) décrite dans Grass (2001 : 648-655).

³⁷ Les erreurs d'étiquetage de nom propre, c'est-à-dire l'affectation à un nom propre d'une autre étiquette que « nom propre », sont relativement rares et touchent des noms propres plutôt

noms propres ne figurant pas dans le dictionnaire des noms propres mais dont une forme homonyme existe dans le dictionnaire des noms communs³⁸. C'est le cas de *Minou*, dans *Minou Drouet*, qui est étiqueté « nom commun » alors qu'il s'agit d'un prénom³⁹. Certaines erreurs classiques d'étiquetage du nom propre sont évitées : les gentilés ne sont généralement pas considérés comme des noms propres, pas plus que les titres d'œuvres en français. L'étiquetage des noms propres effectué par *Cordial* comporte également une caractérisation en genre et en nombre. Cette précision, si elle peut être utile pour une correction orthographique ou une analyse stylistique, voire sémantique, introduit une diversité qui n'est pas souhaitable dans le cas d'un traitement s'appuyant sur la recherche des noms propres. Elle est donc éliminée au cours de la préparation du corpus.

2.2. Enjeux et méthodes du traitement automatique de l'antonomase

Le point de vue de certaines analyses linguistiques, qui considèrent l'antonomase comme un emploi modifié du nom propre, met en lumière des caractéristiques syntaxiques qui permettent de considérer le nom propre en antonomase comme le nom-tête d'un groupe nominal antonomasique⁴⁰ (dans la phrase *De Vilnius, on disait au siècle dernier qu'elle était la Jérusalem de la Baltique*⁴¹, si *Jérusalem* est le nom propre en antonomase, l'antonomase est également constituée de l'article *la* et du complément *de la Baltique*). L'un des aspects de l'étude de l'antonomase est d'ailleurs l'analyse de ce cotexte, de cet entourage syntaxique, qui joue un rôle décisif pour la production de sens de l'antonomase. Du point de vue d'un traitement automatique, on gagne à considérer l'antonomase non pas du strict point de vue du nom propre, mais de

« atypiques ». L'erreur inverse, l'attribution de l'étiquette « nom propre » à un élément relevant d'une autre catégorie, semble plus fréquente.

³⁸ Ou reprend une autre forme du lexique, quelle qu'elle soit : *Fini*, nom propre dans *Gianfranco Fini*, est ainsi étiqueté « participe passé ».

³⁹ Une approche par patrons de fouille, avec un patron syntaxique de type *prénom-nom*, aurait évité cette erreur.

⁴⁰ Jonasson (1994 : 214) résume ces caractéristiques syntaxiques de ce groupe nominal : « Le Npr métaphorique est en général précédé d'un déterminant, et souvent accompagné de divers compléments ».

⁴¹ Exemple de Gary-Prieur (1994).

celui du groupe nominal antonomastique. Ce choix de la délimitation de l'antonomase est déjà celui de Jonasson (1994 : 215), qui évoque « le Npr métaphorique [et] le SN dont il constitue la tête », et permet de délimiter de façon claire le phénomène⁴². On définira donc ici l'antonomase du nom propre comme un groupe nominal ayant pour tête un nom propre, nom propre qui peut alors servir de repère pour la recherche de ces groupes nominaux. La recherche d'une catégorie syntaxique et non d'une occurrence lexicale implique une vision plus générale des corpus, favorisée par l'étiquetage morpho-syntaxique présenté ci-dessus⁴³.

Ces deux données (une donnée technique, l'existence d'un outil d'étiquetage globalement correct en ce qui concerne les noms propres et une donnée théorique, la conception de l'antonomase du nom propre comme un groupe nominal ayant pour tête un nom propre et présentant des caractéristiques syntaxiques précises), conduisent à s'appuyer sur des méthodes issues des techniques d'extraction d'information pour constituer un système de traitement automatique des groupes nominaux antonomastiques.

L'extraction d'information⁴⁴ est un système (issu des travaux de compréhension automatique de textes) d'analyse de données textuelles basé sur une analyse locale. Il ne s'agit pas d'effectuer une analyse globale du texte, mais de rechercher des éléments textuels correspondant à un besoin donné. Le repérage des groupes nominaux antonomastiques s'inscrit dans cette perspective : il s'agit de rechercher et d'extraire les segments de texte présentant des structures susceptibles de relever de l'antonomase du nom propre.

L'extraction d'information utilise, pour faire apparaître ces éléments textuels, des patrons d'extraction, patrons syntaxiques, morpho-syntaxiques ou lexico-syntaxiques comparables aux patrons employés pour l'analyse morpho-

⁴² Un argument en ce sens : du point de vue de la réception, c'est la construction syntaxique propre au groupe nominal antonomastique qui permet, dans un premier temps, la reconnaissance de l'antonomase, la perception par le récepteur du caractère figuré de l'expression. À ce premier niveau, le récepteur sait, grâce à la structure du groupe nominal, qu'il est en présence d'une antonomase, même si d'autres opérations interprétatives seront nécessaires pour que la réception s'effectue correctement. Naturellement, cette microstructure ne suffit pas à caractériser l'antonomase, puisque d'autres constructions du nom propre, modifié ou non, peuvent l'adopter : comparer *l'Algérie française*, *l'Ukraine normande*, *la France d'avant-guerre*. Elle constitue néanmoins un indice.

⁴³ Section 2.1.

⁴⁴ Présentée dans Poibeau et Nazarenko (1999).

syntaxique locale ou l'acquisition lexicale⁴⁵. Il s'agit, contrairement à la compréhension globale de textes ou à des approches lexicométriques, d'une « approche descendante » (Morin 1999 : 145) de l'analyse de corpus, processus d'analyse qui, comme le soulignent Poibeau et Nazarenko (1999 : 98), « est guidé par la connaissance *a priori* des informations recherchées », ce qui « suppose de savoir par avance ce qu'on cherche et de pouvoir le décrire par des indices de surface ». La recherche des groupes nominaux antonomasiques doit donc être précédée de l'élaboration des patrons morpho-syntaxiques de l'antonomase. Après une présentation globale du système de traitement de l'antonomase, nous nous intéresserons plus précisément à ces patrons.

2.2.1. Description générale du système

La démarche générale du traitement automatique de l'antonomase s'articule autour d'un corpus partitionné en deux, puis quatre sous-corpus. Ces différents groupes de textes subissent des opérations de nettoyage et d'harmonisation afin d'être soumis à une chaîne de traitements destinés à déterminer des patrons syntaxiques caractéristiques de l'antonomase (phase d'apprentissage), puis à repérer, sur des textes inconnus, des candidats-antonomases, séquences relevant des structures morpho-syntaxiques de l'antonomase (phase d'application).

2.2.1.1. Le corpus, les sous-corpus.

Le corpus utilisé rassemble 425 articles de presse. Les deux sous-corpus nommés *Entraînement* et *Test* sont destinés à la partie « apprentissage » du traitement automatique de l'antonomase, tandis que les sous-corpus *Portraits* et *Films* sont exploités dans la partie « application »⁴⁶. On a donc un sous-corpus d'apprentissage, sur lequel s'effectue l'acquisition de patrons syntaxiques de l'antonomase, et un sous-corpus d'application, qui permet de valider les méthodes utilisées et de rassembler un certain nombre d'occurrences antonomasiques. L'ensemble du corpus est soumis à un prétraitement destiné à homogénéiser le matériau de l'analyse.

⁴⁵ Qui relève également du domaine de l'extraction d'information.

⁴⁶ Voir ci-dessus, section 1.2.

Chacun des articles⁴⁷ constitue un fichier distinct, portant en abrégé le nom du journal dont il est tiré, et une numérotation arbitraire⁴⁸. Après une première normalisation effectuée manuellement⁴⁹, chaque fichier est conservé en version document Word (Nom.doc) et en version texte seul (Nom.txt); cette dernière version est destinée à l'étiquetage, tandis que la première reste une version de vérification et de retour au texte originel.

Les fichiers de chacun des sous-corpus sont étiquetés à l'aide de la fonction d'étiquetage de texte de Cordial. Le paramétrage de cette fonction⁵⁰ est effectué dans le but de 1) conserver le maximum d'informations tout en 2) normalisant les lignes du fichier. Ainsi, le traitement des erreurs d'orthographe, qui introduit d'importantes variations dans la structure de la ligne d'étiquetage, est supprimé, ainsi que, pour la même raison, le relevé des ambiguïtés.

La fonction d'étiquetage de texte prend en entrée un fichier Nom.txt, et fournit en sortie un fichier Nom.cnr, qui présente une segmentation du texte en mots⁵¹ (un mot n'étant pas toujours une suite de caractères entre deux blancs mais pouvant être une unité polylexicale) et en phrases.

Les phrases sont marquées par un délimiteur de début ou de fin de phrase (==== DEBUT DE PHRASE ====, ==== FIN DE PHRASE =====) occupant une ligne. Entre ces délimiteurs, chaque mot de la phrase, suivi d'une série d'étiquettes, occupe une ligne :

N° mot	mot	lemme	Type	gram	CodeHexa	Codegram	Syntagme	Fonction
Num	Prop.	Type	Prop.					
	====	DEBUT	DE	PHRASE	====			
1	C'	ce	42	0xF080	Pd-. .n	1 1 S	1	Indépendante
2	était	être	109	-	Vmii3s	2 V	1	Indépendante
3	trop	trop	13	0x0000	Rgp -	t	1	Indépendante

⁴⁷ Il s'agit en principe de l'intégralité de l'article. Cependant, certains éléments paratextuels (signature, numéro de page) manquent parfois.

⁴⁸ Exemple : Canard08-2, pour le 2^e article tiré du 8^e numéro du *Canard Enchaîné* du corpus, Lib01, pour le seul article tiré du 1^{er} numéro de *Libération* du corpus. La numérotation des journaux ne suit pas d'ordre précis, c'est une organisation strictement interne au corpus. Il est bien sûr possible de retrouver les références réelles de l'article et du journal (page, date...) en ouvrant le fichier.

⁴⁹ Les éléments de ponctuation susceptibles de variations (guillemets, tirets, ponctuations doubles) sont mis en forme selon les normes en vigueur à l'Imprimerie nationale ; les italiques, mais non le gras, sont conservés, le soulignement est réservé à la mise en valeur de l'antonomase, de façon à retrouver facilement les occurrences (pour les corpus d'apprentissage) ; la police, le corps et l'interligne sont uniformisés, et les lignes vides supprimées.

⁵⁰ Voir les paramètres d'étiquetage en annexe, p. 431.

⁵¹ Certains problèmes classiques du découpage en mots, tels que l'apostrophe (*aujourd'hui*) sont bien traités par Cordial. D'autres, comme le trait d'union (*peut-être, avant-hier*) donnent lieu à des incohérences de traitement.

```

4   fort fort 13   0x0000   Rgp -   t   1   Indépendante
5   .   .   209 -   Yps -   -   0
      ===== FIN DE PHRASE =====

```

Chacune de ces étiquettes attache une information au mot concerné⁵² :

- N° mot indique la place du mot dans la phrase.
- mot reprend le mot.
- lemme indique le lemme.
- Typegram donne un nombre correspondant à la catégorie grammaticale du mot.
- CodeHexa est un codage interne à Cordial, qui ne nous est pas directement utile et qui est supprimé dans la suite du traitement.
- Codegram indique la catégorie grammaticale⁵³ du mot⁵⁴.
- Syntagme donne le numéro du mot-pivot du syntagme ou du sous-syntagme auquel appartient le mot.
- Fonction indique la fonction grammaticale du mot.
- Num Prop. indique le rang, dans la phrase, de la proposition à laquelle appartient le mot.
- Type Prop. indique le type de cette proposition⁵⁵.

2.2.1.2. Les étapes du système

Le traitement automatique de l'antonomase peut être ramené à une suite de tâches distinctes⁵⁶. Ces tâches sont à leur tour atomisées en traitements élémentaires effectués par une série de scripts Perl⁵⁷ successifs⁵⁸.

La première tâche concerne la préparation des données textuelles. Deux groupes de données sont tout d'abord préparés pour l'analyse : les textes étiquetés

⁵² Lorsque cette étiquette n'a pas lieu d'être, elle est remplacée par un tiret (sauf l'étiquette Type Prop.).

⁵³ Les codes grammaticaux utilisés par Cordial sont donnés en annexe, pp. 433-434.

⁵⁴ L'information apportée par Typegram et Codegram paraît redondante ; cependant la seconde étiquette est plus lisible, et exprime parfois (mais pas dans le cas du nom propre) certaines nuances.

⁵⁵ Lorsqu'elle n'est pas présente (comme à la ligne 5 de notre exemple, ci-dessus), la ligne se termine par une tabulation.

⁵⁶ Une représentation de la chaîne de traitements est donnée en annexe, p. 435

⁵⁷ « Perl (*Practical Extraction and Report Language*) est un outil général de manipulation de chaînes de caractères et de fichiers ». C'est un langage de programmation « situé à mi-chemin entre les langages de commande [...] et le langage C » (Habert *et al.* 1998 : 187).

⁵⁸ Les scripts sont donnés en annexe, pp. 437-467.

sont nettoyés⁵⁹ et formatés⁶⁰, pour aboutir à la forme sous laquelle ils seront exploités :

```
µ Pp3.sn Vmcc3s Vmn-- Rgp Yps #µ On pourrait continuer longtemps . ##µ
on pouvoir continuer longtemps . ###µ 38 139 100 13 209 #####µ - 2 3 - -
#####µ S V - K - #####µ 1 1 2 2 0 #####µ Indépendante Indépendante
Infinitive Infinitive #####µ 2001-03-05 2001-03-05 2001-03-05 2001-
03-05 2001-03-05
```

La seconde tâche est l'acquisition des patrons morpho-syntaxiques du groupe nominal antonomastique à partir de critères linguistiques externes et d'acquisition interne aux corpus. Elle se subdivise en plusieurs étapes qui sont décrites plus précisément ci-dessous⁶¹.

La troisième est la phase de repérage des groupes nominaux, suivie d'une évaluation et d'un affinement des patrons.

Dans une dernière étape, ces patrons sont projetés sur les corpus d'application.

Le système de traitement automatique de l'antonomase est donc modifié et enrichi au fur et à mesure, pour arriver à un outil capable de tester, sur un corpus d'application, une liste finie⁶² de patrons morpho-syntaxiques de l'antonomase du nom propre.

⁵⁹ Il s'agit de nettoyer les fichiers `Nom.cnr` obtenus en sortie après le traitement par `Cordial`, c'est-à-dire d'effectuer une normalisation du format des lignes, de débarrasser les textes des scories produites par l'étiquetage et de corriger certaines erreurs d'étiquetage. La normalisation comprend le remplacement des délimiteurs de début ou de fin de phrase par un délimiteur unique <BLOC>, la suppression des lignes vides, des ponctuations surnuméraires (`Cordial` a tendance à produire, après une ligne comportant une ponctuation étiquetée, une ligne supplémentaire reprenant la ponctuation, sans l'étiquetage correspondant) et de certains caractères non reconnus et non traités par `Cordial` (@, par exemple), l'ajout de la série d'étiquettes manquantes à ceux de ces caractères (comme les guillemets) qui présentent un intérêt pour la détection des groupes nominaux antonomastiques et doivent donc être conservés (la plupart des étiquettes sont alors des étiquettes « vides »), et la correction de l'étiquetage erroné de certains noms propres. Une étiquette de localisation, indiquant le nom du fichier, sans extension, est ajoutée en fin de ligne. Enfin, l'étiquette de `Codegram` des noms propres est tronquée : on supprime les marques de genre et de nombre pour ne garder que `Np`. Le nettoyage est suivi d'une vérification de l'uniformité de format des lignes des fichiers.

⁶⁰ Le formatage rassemble l'ensemble des textes de chacun des corpus dans un fichier unique, après un changement de la structure des fichiers. Dans ce fichier unique, chaque ligne contient une phrase ; chacun des éléments de la phrase est représenté par chacune de ses étiquettes (exceptées `N° mot` et `CodeHexa`, qui sont supprimées) tour à tour. On a ainsi une suite de séries d'étiquettes distinctes, séparées par un nombre croissant de caractères « # ». L'ordre des séries d'étiquettes est modifié, et un élément `Antipoint` (le caractère « µ »), destiné à marquer le début de la phrase, est introduit. Le formatage est également suivi d'une vérification de l'uniformité de format des lignes des fichiers.

⁶¹ Section 2.2.2.

⁶² Ce point peut laisser croire que seront établis tous les patrons syntaxiques possibles de l'antonomase du nom propre. Ce n'est évidemment pas le cas, et un des prolongements possibles de ce travail serait l'amélioration de système de traitement dans la direction d'un apprentissage

2.2.2. Les patrons

Adopter une approche descendante, qui « part de connaissances plus ou moins riches sur le fonctionnement de la langue pour modéliser les informations à extraire » (Morin 1999 : 145), suppose de passer d'une définition naturelle de l'antonomase du nom propre à une définition opératoire, transcribable en un (des) algorithme(s). Cela implique l'établissement, par l'appel à des connaissances externes au corpus, d'« indices de surface » (Poibeau et Nazarenko 1999 : 98) propres à décrire le phénomène recherché. Cette étape est souvent difficile et coûteuse : « Globalement, dans ce type d'approche, la phase de description des patrons, souvent manuelle, reste une forte contrainte » (Morin 1999 : 146). Le passage de la notion d'antonomase du nom propre à celle de groupe nominal antonomasique constitue un premier pas en ce sens.

2.2.2.1. Des critères opératoires

Pour diverses raisons, dont l'absence de travaux listant la totalité des réalisations discursives possibles pour cet emploi du nom propre⁶³, les connaissances linguistiques externes ne permettent cependant pas d'établir, à elles seules, des règles strictes sur l'entourage syntaxique du nom propre en antonomase. Il semble par ailleurs que l'annotation manuelle des antonomases soit loin d'être évidente, comme le montrent les résultats d'un test soumis à un groupe d'étudiants en linguistique disposant de consignes d'annotations⁶⁴ : seule une occurrence, sur la vingtaine que comportaient les sept textes soumis⁶⁵, est reconnue à l'unanimité. Si les occurrences sont reconnues dans leur majorité, les écarts d'annotation, concernant la reconnaissance de l'antonomase comme la

automatique permanent de nouveaux patrons. L'état actuel de nos connaissances ne nous a pas permis d'aller dans cette direction. Ainsi, d'éventuelles antonomases présentes dans un corpus de référence et relevant d'un patron non prévu par le système ne seront pas reconnues.

⁶³ De nombreux travaux en linguistique (voir chapitre III) ont recensé et analysé les possibilités de détermination du nom propre métaphorique / en antonomase, ce qui couvre une bonne partie des contextes droits possibles. Cependant, les occurrences de cet emploi du nom propre en apposition, apposition inverse, ou objet de verbes tels que *surnommer* ou *qualifier de* sont relativement peu évoquées. En ce qui concerne les contextes gauches, les recensements ne peuvent être que partiels, en raison de la productivité de la construction antonomasique.

⁶⁴ Voir les consignes d'annotation en annexe, p. 361.

⁶⁵ Voir les textes soumis en annexe, pp. 363-370.

délimitation du groupe antonomastique, restent importants, de même que le nombre des annotations erronées.

Il s'agit donc de dégager, de la manière la plus objective possible, des critères de repérage de l'antonomase. Des consignes élaborées pour une annotation manuelle, se dégagent deux types de critères, des critères syntaxiques⁶⁶ et des critères sémantico-référentiels⁶⁷. Seuls les critères du premier type sont facilement formalisables et sont donc à la base du traitement automatique de l'antonomase. Les critères du second type, qui correspondent à des critères non-opérateurs, interviennent au moment de l'extraction manuelle des patrons, ainsi que pour évaluer la pertinence des résultats.

La difficulté d'établissement d'une norme externe pour décrire les patrons syntaxiques du groupe antonomastique conduit au choix d'une norme interne : les patrons sont élaborés à partir de groupes antonomastiques existants et reconnus comme tels, à partir d'un corpus⁶⁸. Cette démarche repose sur une hypothèse de représentativité du corpus, censé contenir toutes les possibilités syntaxiques du groupe antonomastique, bien que cette représentativité ne puisse pas être totale, en particulier en ce qui concerne le contexte droit.

2.2.2.2. Acquisition des patrons

L'acquisition des patrons morpho-syntaxiques de l'antonomase se fait en trois étapes principales : une élaboration manuelle, suivie d'une généralisation, puis d'un affinement des patrons.

On procède tout d'abord à une extraction manuelle des antonomases du sous-corpus *Entraînement*, afin de relever les étiquettes morpho-syntaxiques

⁶⁶ Il s'agit du premier groupe de consignes données pour l'annotation manuelle : le nom propre en antonomase est « obligatoirement précédé d'une **détermination** (déterminant défini, indéfini, possessif, démonstratif, numéral...), **OU** dans une position syntaxique qui exclut la détermination : en apposition, objet d'un verbe comme *traiter de...*, *qualifier de...*, *traiter en...* et optionnellement précédé (entre le déterminant et le nom propre : *ce petit Mussolini*) et/ou suivi (*un Godard de sous-préfecture*) d'un ou plusieurs (*une sorte de jeune Boris Vian du polar*) **compléments** (adjectif, complément du nom, proposition relative) ».

⁶⁷ Il s'agit du second groupe de consignes données pour l'annotation manuelle : le nom propre en antonomase est « associé à un référent (personne, lieu...) qui bénéficie d'une certaine **notoriété** (notoriété « historique », très large (*Homère, Aristote, Néron, Mozart...*) ; notoriété « médiatique », plus restreinte dans l'espace et dans le temps (*Gabin, Mandela, Bill Gates, Bernard Tapie...*) ; notoriété « discursive », locale, (le référent du nom propre a été ou sera présenté au cours du discours précédant ou suivant l'antonomase)) mais il ne désigne **pas**, en l'occurrence, le référent qui y est habituellement associé ».

⁶⁸ Il s'agit ici des corpus d'« apprentissage », plus précisément du sous-corpus *Entraînement*.

correspondantes. L'ensemble des groupes nominaux antonomasiques d'Entraînement⁶⁹ est relevé et rassemblé dans un fichier et soumis à un traitement qui sélectionne les étiquettes situées à gauche et à droite du nom propre. La position du nom propre dans le groupe nominal antonomasique pose parfois problème : s'il est entouré d'une détermination à gauche et d'une complémentation à droite⁷⁰, ces deux éléments forment les contextes gauches et droits du nom propre et sont stockés séparément dans des fichiers distincts. Par exemple, l'antonomase *le Gorbatchev iranien* permet de stocker, en contexte gauche, l'étiquette morpho-syntaxique Da-ms-d et, en contexte droit, l'étiquette morpho-syntaxique Af_{pms}. Lorsqu'en revanche le nom propre en antonomase constitue la limite gauche⁷¹ ou droite⁷² du groupe nominal, il est nécessaire de retenir des éléments de contexte situés hors du groupe nominal ; ceux-ci peuvent être caractéristiques de la construction⁷³ ou non. Ces « faux » contextes gauches et droits sont également stockés dans des fichiers distincts. Ainsi, l'antonomase (*, Odette espiègle*) conduit à retenir, en faux contexte gauche, l'étiquette morpho-syntaxique Ypw⁷⁴.

L'étape suivante est celle de la généralisation : on effectue une « factorisation » des contextes gauches et droits : chacun des contextes gauches est couplé avec chacun des contextes droits et des faux contextes droits ; chacun des faux contextes gauches est couplé avec chacun des contextes droits. Cette opération a pour effet de multiplier les patrons possibles, tout en évitant de produire un patron formé, à gauche comme à droite, de faux contextes.

L'ensemble de ces patrons est alors projeté sur les corpus d'apprentissage *Entraînement* et *Test* et propose un nombre important de groupes de mots, correspondant aux structures morpho-syntaxiques formées par les couples de contextes. Ces groupes de mots sont des candidats au statut d'antonomase. Une intervention manuelle est nécessaire pour évaluer ces résultats.

⁶⁹ 235 occurrences, voir liste en annexe, pp. 371-375.

⁷⁰ Il est bien sûr possible qu'une complémentation à gauche vienne renforcer celle de droite : *ce nouvel Hamlet de Manhattan* (Exemple de Jonasson (1991)).

⁷¹ Comme par exemple dans le cas de l'apposition sans détermination : Mel Brooks, *Don Quichotte du rire*, ... (Exemple de Jonasson (1990a)).

⁷² Comme par exemple en l'absence de complémentation : Hauteclaire Stassin était sérieuse comme *une Clorinde*. (Exemple de Fromilhague (1995)).

⁷³ C'est le cas pour la virgule précédant l'apposition.

⁷⁴ L'étiquette morpho-syntaxique Af_{pfS}, correspondant au complément *espiègle*, sera en revanche stockée avec les « vrais » contextes droits.

On procède alors à l'amélioration et à l'affinement des patrons. Les fichiers de contextes correspondants sont complétés par certains contextes gauches ou droits, non présents au sein du sous-corpus *Entraînement*, dont l'absence a empêché le repérage d'occurrences du sous-corpus *Test*. Chacun des patrons composé d'un couple (faux) contexte gauche / (faux) contexte droit est évalué en fonction de ses résultats et de la proportion d'antonomasies correspondant à ces résultats, pour obtenir un classement des patrons selon leur pertinence⁷⁵. Lorsqu'un même patron a obtenu des résultats différents sur *Entraînement* et sur *Test*, le taux de pertinence est la moyenne des deux taux.

Les patrons ainsi classés par ordre de pertinence sont alors projetés sur les textes inconnus (mais étiquetés et préparés de la même façon que les autres) qui forment les corpus d'application. À l'issue de ce passage, le système propose des candidats-antonomasies dont l'évaluation est facilitée par l'indication d'un niveau de confiance tiré du taux de pertinence du patron.

2.3. Les résultats

Nous utilisons pour l'évaluation des résultats du traitement automatique des noms propres les notions de *précision*, de *rappel*, de *bruit* et de *silence*⁷⁶. Ces éléments sont mesurés et analysés pour la partie « apprentissage » puis pour la partie « application » du traitement.

2.3.1. Les corpus d'apprentissage

L'évaluation des résultats des deux sous-corpus d'apprentissage valide une première étape du traitement, celle de la constitution et du test des patrons

⁷⁵ La pertinence d'un patron est notée par un chiffre entre 0 et 1, selon le nombre de segments ramenés correspondant effectivement à un groupe nominal antonomastique (0 : aucun des segments ramenés n'est un groupe nominal antonomastique ; 1 : tous les segments ramenés sont des groupes nominaux antonomastiques, 0,5 : la moitié des segments ramenés sont des groupes nominaux antonomastiques). Certains patrons ne donnent aucun résultat ; leur pertinence inconnue est alors notée 00.

⁷⁶ « En recherche documentaire, la *précision* représente la proportion de réponses pertinentes données par rapport au total des réponses extraites. Le *rappel* est la proportion des réponses pertinentes extraites par rapport au total des réponses pertinentes possibles. Le *silence* correspond alors aux réponses pertinentes non extraites. Le *bruit* renvoie aux informations non pertinentes produites » (Habert *et al.* 1997 : 11).

morpho-syntaxiques⁷⁷. Les résultats reflètent deux niveaux de difficulté, dans la mesure où le repérage des antonomases, appliqué à *Entraînement*, a pour fonction de retrouver, sous forme de patrons syntaxiques, les groupes nominaux antonomasiques qui en ont été extraits, tandis qu'il doit, sur *Test*, repérer des groupes nominaux antonomasiques inconnus. On peut donc s'attendre à un taux d'erreurs plus important sur le second sous-corpus que sur le premier⁷⁸.

2.3.1.1. Précision

La précision indique la proportion des bonnes réponses trouvées⁷⁹ sur l'ensemble des réponses. La recherche d'antonomases sur le sous-corpus *Entraînement* extrait un total de 3660 groupes de mots candidats-antonomases, dont 340 seulement sont effectivement des groupes nominaux antonomasiques. Le taux de précision sur le sous-corpus *Entraînement* est donc d'environ 10%⁸⁰.

La même recherche sur le sous-corpus *Test* extrait un total de 1061 groupes de mots candidats-antonomases, dont 67 seulement sont effectivement des groupes nominaux antonomasiques. Le taux de précision sur le sous-corpus *Test* est donc d'environ 7%⁸¹.

Ces taux de précision sont assez faibles, et indiquent un problème majeur de bruit : les patrons morpho-syntaxiques supposés correspondre aux différentes structures du groupe nominal antonomasique correspondent également à un grand

⁷⁷ On renvoie, pour l'ensemble de cette section, à la liste des groupes nominaux antonomasiques classés par patrons, en annexe, pp. 375-389 pour *Entraînement* et pp. 392-395 pour *Test*.

⁷⁸ À vrai dire, on s'attendrait à un taux de réussite de 100 % sur le sous-corpus *Entraînement*, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

⁷⁹ Pour le calcul des taux de précision, de rappel, de silence et de bruit, nous distinguerons le nombre de bonnes réponses cherchées, qui correspond au nombre réel d'occurrences d'antonomases dans le sous-corpus (données sous forme de listes en annexe), du nombre de bonnes réponses trouvées, qui peut être supérieur au nombre réel d'occurrences d'antonomases dans le sous-corpus car certains groupes nominaux antonomasiques peuvent être repérés plusieurs fois, plus ou moins tronqués. Par exemple, l'antonomase *le petit Napoléon de l'industrie coréenne* (dont le patron syntaxique est Da-ms-d Afpms Np Sp Da-ms-d Ncfs Afpfs) peut être extrait sous la forme incomplète *le petit Napoléon de l'industrie* (patron Da-ms-d Afpms Np Sp Da-ms-d Ncfs) ou *le petit Napoléon de* (patron Da-ms-d Afpms Np Sp Da-ms-d) : pour une bonne réponse cherchée, on a trois bonnes réponses trouvées. Ainsi, le nombre de bonnes réponses cherchées du sous-corpus *Entraînement* est de 235, tandis que celui des bonnes réponses trouvées est de 340 ; le nombre de bonnes réponses cherchées du sous-corpus *Test* est de 64, tandis que celui des bonnes réponses trouvées est de 67.

⁸⁰ Précision *Entraînement* = 340/3660 = 0,0928961.

⁸¹ Précision *Test* = 67/1061 = 0,0631479.

nombre de groupes de mots n'ayant rien à voir avec l'antonomase. Le fait que le taux de précision soit comparable d'un sous-corpus à l'autre indique bien qu'il s'agit là d'un problème lié aux patrons morpho-syntaxiques (trop permissifs) et non au type de corpus. Les problèmes révélés par le taux de précision sont éclairés par l'examen du bruit⁸².

2.3.1.2. Rappel

Le rappel indique la proportion des bonnes réponses cherchées effectivement extraites sur l'ensemble des bonnes réponses possibles. La recherche d'antonomasés sur le sous-corpus *Entraînement* extrait un total de 222 groupes nominaux antonomasiques sur les 235 contenus dans ce sous-corpus. Le taux de rappel sur le sous-corpus *Entraînement* est donc d'environ 95%⁸³.

La même recherche sur le sous-corpus *Test* extrait un total de 47 groupes nominaux antonomasiques sur les 64 contenus dans ce sous-corpus. Le taux de rappel sur le sous-corpus *Test* est donc d'environ 74%⁸⁴.

Le rappel varie selon le corpus ; comme il était prévisible, il est meilleur pour *Entraînement* que pour *Test*. Dans l'ensemble, ces taux de rappel sont relativement satisfaisants ; il faut néanmoins souligner que certains groupes nominaux antonomasiques du sous-corpus *Test* ne sont pas reconnus dans leur totalité, mais tronqués. Ainsi, l'antonomase *la Pierre Bourdieu du champ de ces études féministes, gay et lesbiennes* n'est pas extraite dans son entier : seul le segment *la Pierre Bourdieu du champ* est repéré. Il ne s'agit pas d'un échec total du repérage, mais d'un problème de délimitation à droite du groupe nominal antonomasique. Si l'on tient compte de ces approximations, le taux de rappel sur le sous-corpus *Test* culmine à environ 50%, ce qui est nettement moins satisfaisant. Les problèmes révélés par le taux de rappel sont éclairés par l'examen du silence⁸⁵.

⁸² Voir section 2.3.1.3.

⁸³ $\text{Rappel } \textit{Entraînement} = 222/235 = 0,9446808$

⁸⁴ $\text{Rappel } \textit{Test} = 47/64 = 0,734375$.

⁸⁵ Voir section 2.3.1.4.

2.3.1.3. Bruit

Le bruit indique la proportion de mauvaises réponses sur l'ensemble des réponses. La recherche d'antonomasés sur le sous-corpus Entraînement extrait un total 3660 groupes de mots candidats-antonomasés, dont 3314 ne sont pas pertinentes. Le taux de bruit sur le sous-corpus Entraînement est donc d'environ 90%⁸⁶.

La même recherche sur le sous-corpus Test extrait un total de 1061 groupes de mots candidats-antonomasés, dont 994 ne sont pas pertinentes. Le taux de bruit sur le sous-corpus Test est donc d'environ 94%⁸⁷.

On le voit, le taux de bruit, sur l'un et l'autre sous-corpus, est très important ; il doit être mis en rapport avec la pertinence⁸⁸ des patrons. Une énorme majorité de patrons a une pertinence 00⁸⁹ : ils n'extraient aucun groupe de mots. Ces patrons ne produisent pas directement de bruit, mais sont susceptibles de le faire sur un corpus plus volumineux⁹⁰. D'autres patrons, qui reçoivent un taux de pertinence de 0, ne ramènent que des segments non pertinents, constituant ainsi le bruit réel. Le bruit provient également, partiellement, des patrons à taux de repérage compris entre 0 et 1.

Les patrons à taux de pertinence 0, qui constituent un bruit total, peuvent être considérés comme non pertinents s'ils obtiennent ce taux 0 sur les deux sous-corpus d'apprentissage. Ils ne devront cependant pas être éliminés : le patron *Da-fs-d (Np)+ Afpfs*, qui ne ramène pas de groupe nominal antonomastique (mais des noms propres caractérisés tels que la France métropolitaine, la France mitterrlandienne, La Telecaster noire, la Diane romaine) doit être conservé, car il représente une des structures possibles du groupe nominal antonomastique, même s'il n'en ramène aucun sur les corpus soumis au repérage⁹¹.

⁸⁶ Bruit Entraînement = $3314/3660 = 0,9054644$.

⁸⁷ Bruit Test = $994/1061 = 0,9368520$.

⁸⁸ Voir section 2.2.2.2.

⁸⁹ A l'issue de la phase d'apprentissage, sur les 8541 patrons formés par le couplage des contextes gauches et droits, 7923 a un taux de pertinence 00 ; 309 ont un taux 0, 204 un taux 1 et 105 un taux compris entre 0 et 1.

⁹⁰ Un certain nombre d'entre eux n'extraient jamais rien, car ils forment des segments incorrects ; c'est par exemple le cas des patrons qui associent des contextes gauche et droit de genre et/ou de nombre différents.

⁹¹ Ce problème est à relier à celui des marques de genre, nombre et personne car ce patron, dans sa version « masculine » a un taux de confiance supérieur à 0.

Pour les patrons à taux de pertinence compris entre 0 et 1, le bruit concerne une partie seulement des segments ramenés, ce qui relève de plusieurs types de problèmes.

Il se peut tout d'abord qu'à ce patron corresponde un groupe nominal antonomastique qui relève d'une structure exceptionnelle, mais attestée : le patron Da-ms-d (Np)+ Yps ramène 113 segments, dont un seul (le César.) est un groupe nominal antonomastique, ce qui lui donne un taux très faiblement supérieur à 0.

Le taux de pertinence d'un patron peut être abaissé par des erreurs d'étiquetage : 2 des 3 segments⁹² ramenés le patron Da-ms-i (Np)+ Sp Da-fs-d Ncfs sont des antonomases, ce qui lui confère un taux de pertinence de 0,66. Le segment « fautif » est un ruban sur la joue, où *ruban* est par erreur étiqueté « nom propre » par Cordial. Cette erreur d'étiquetage ne dépendant pas du système de repérage, on affecte à ce patron un taux de pertinence 1.

Il arrive également qu'on soit confronté aux limites des critères morpho-syntaxiques tenus pour opératoires. C'est le cas lorsque le nom propre du segment ramené est utilisé dans un emploi modifié non métaphorique ; seule une évaluation manuelle tenant compte du second groupe de critères, sémantico-référentiels, peut l'écarter. C'est par exemple le cas pour le patron Ds1.s. Np Afpfs, qui ramène le segment notre Marthe Richard nationale. Il ne s'agit pas d'un nom propre en antonomase, mais d'une caractérisation au sein d'une locution figée. Or, on trouve ailleurs la même structure⁹³ pour un groupe nominal antonomastique : notre Bambi monarchiste. On trouve également des emplois emphatique, de manifestation ou dénominatif⁹⁴ du nom propre : le patron Da-.p-d Np Yps ramène le segment les Stéphane Peyron., nom propre modifié en emploi emphatique qui pourrait aussi bien être un groupe nominal antonomastique ; de même, les segments un Finkielkraut déchaîné (patron Da-ms-i Np Afpms) ou La Tati de Bretagne (patron Da-fs-d Np Sp Np) sont des emplois de manifestation ou

⁹² Il s'agit de : un Elliott Ness de la communication et un Mozart de la révolte.

⁹³ La seule différence est que le masculin y remplace le féminin.

⁹⁴ Voir chapitre III, section 2.3.2.

dénominateur (doublé d'un jeu de mots sur le signifiant) qui ne peuvent être distingués de l'emploi antonomastique / métaphorique que de façon manuelle. Ce type d'incident survient aussi bien sur les patrons à taux de confiance 0 que sur ceux qui atteignent un taux de confiance compris entre 0 et 1.

Certains éléments des patrons morpho-syntaxiques sont à l'origine de bruit, en particulier des éléments de contexte gauche ou droit qui ne sont pertinents que pour une réalisation lexicale précise, tous les autres produisant du bruit. On s'aperçoit par exemple que le patron $Ncfs\ Sp\ Np\ Sp$ ramène, sur le sous-corpus *Entraînement*, 26 segments, dont seulement un groupe nominal antonomastique (incomplet) : *sorte de Bauhaus de*. Ce patron n'est globalement pas pertinent pour l'antonomase du nom propre (comme le montrent les autres segments ramenés : *sonate de Chopin pour*, *formule de Simon Leys dans*, *pique contre Martine Aubry sur*, *élection de Dosière en échange de*), il ne l'est que si l'élément « mot » correspondant à l'étiquette $Ncfs$ est *sorte*. Ce problème concerne d'autres catégories que celle du nom commun : le patron $Afpms\ Np\ Yps$ n'est pertinent que lorsqu'à l'élément morpho-syntaxique $Afpms$ correspond un élément lexical nouveau. De même, à l'élément morpho-syntaxique $Da-.p-i$, dans le patron $Da-.p-i\ Np\ Afpmp$, doit correspondre à l'élément lexical *du*.

2.3.1.4. Silence

Le silence indique la proportion de bonnes réponses cherchées mais non ramenées sur l'ensemble des bonnes réponses possibles. La recherche d'antonomases sur le sous-corpus *Entraînement* omet un total de 11 groupes nominaux antonomastiques sur les 235 contenus dans ce sous-corpus. Le taux de silence sur le sous-corpus *Entraînement* est donc d'environ 5%⁹⁵.

La même recherche sur le sous-corpus *Test* omet un total de 17 groupes nominaux antonomastiques sur les 64 contenus dans ce sous-corpus. Le taux de silence sur le sous-corpus *Test* est donc d'environ 26%⁹⁶.

Naturellement, le silence est plus important pour *Test* que pour *Entraînement*. L'examen de ces silences guide l'affinement des patrons et

⁹⁵ Silence *Entraînement* = $11/235 = 0,0468085$.

⁹⁶ Silence *Test* = $17/64 = 0,265625$.

conduit à des modifications du système de repérage. On peut distinguer plusieurs causes de silences :

Il arrive tout d'abord qu'une erreur d'étiquetage du nom propre par Cordial soit à l'origine d'un certain nombre de silences (sur *Entraînement*, les noms propres de sinistre *Bérézina* (.), nos trois *Gnafron* (:)) et les *Césars* (.), sont étiquetés « nom commun »⁹⁷, tout comme, sur *Test*, ceux de les *Cassandres* (qui) et du de *Gaulle* d'arrondissement). Ce type de silence peut être évité au niveau de la préparation des sous-corpus d'apprentissage, mais ne pourra pas être prévu pour les corpus d'application.

Dans un certain nombre de cas⁹⁸, la raison du silence reste inconnue ; il s'agit probablement d'un défaut dans la chaîne de traitements, ou d'une erreur de programmation. Dans certains cas, d'autres groupes nominaux antonomasiques répondant au même patron syntaxique sont détectés ; il ne s'agit donc pas d'un problème lié au patron morpho-syntaxique lui-même, mais bien d'une défaillance du système.

Certains silences sont spécifiques du sous-corpus *Test*. Pour une moitié, il s'agit de « faux » silences : le groupe nominal antonomasique n'est pas reconnu en entier, mais tronqué sur sa droite⁹⁹. Il ne s'agit pas d'un échec total du repérage, mais d'un problème de délimitation à droite¹⁰⁰.

Les « véritables » silences sont dus à des insuffisances des patrons syntaxiques. Il s'agit, dans environ 2/3 des cas, d'un problème lié au contexte gauche ; c'est parfois une absence totale du contexte gauche (*Aucun Newton de l'informatique* a pour contexte syntaxique gauche *Pi-ms-*, totalement absent de la liste des contextes gauches), ou, plus souvent, une absence partielle du contexte gauche. L'antonomase nos "*Machiavel en charentaises*", par exemple, a pour contexte gauche *Ds1.p. Guil*, qui n'est pas prévu, alors que *Ds1.p.* est représenté. De même, le contexte gauche de *de nouveaux Warhol, Sp Afpmp*, n'est pas repéré alors qu'il existe un contexte gauche *Da-.p-i Ncfp Sp Afpmp*. Il arrive également que l'élément de contexte gauche

⁹⁷ On remarque que l'un des ces noms propres mal étiquetés (*Bérézina*) est en voie de lexicalisation, tandis qu'un autre (*Césars*) porte la marque du pluriel, ce qui peut expliquer cet étiquetage.

⁹⁸ Neuf cas sur *Entraînement*, un cas sur *Test*.

⁹⁹ Voir section 2.3.1.2.

¹⁰⁰ Ces silences étant partiels, ils ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux de rappel.

soit trop spécifique, en particulier au niveau des genre et nombre : leurs *Anchises* ,, dont le contexte gauche est *Ds3 .pp*, n'est pas repéré, alors que le même élément au singulier, *Ds3 .ss*, existe.

Dans la moitié des cas¹⁰¹, c'est le contexte droit qui est en cause, qu'il soit inexistant ou incomplet dans la liste des contextes droits.

L'examen de ces silences montre que le taux de précision sur un corpus inconnu peut être amélioré en affinant le programme de repérage. Les contextes gauches ou droits non prévus sont ajoutés aux listes ; lorsqu'il s'agit d'un problème lié aux genre et nombre, on peut être tenté de supprimer ces marques, de faire des patrons « neutres ». Cela risque cependant d'entraîner une augmentation du bruit, et d'introduire des variations indésirables¹⁰² ; ces contextes, de genre et nombre non prévus, sont eux aussi ajoutés aux listes de contextes.

2.3.2. Les corpus d'application

Les résultats de la projection des patrons morpho-syntaxiques de l'antonomase sur les corpus d'application, articles de presse ne comportant pas forcément d'antonomase, sont comparables pour l'un et l'autre sous-corpus, puisque le sous-corpus *Portraits* comporte 29 antonomases¹⁰³, dont 28 sont reconnues par le système, et le sous-corpus *Films* en comporte 27¹⁰⁴, dont 22 sont ramenées automatiquement. Dans les deux cas, un quart des articles environ comporte une antonomase¹⁰⁵.

Si le taux de rappel reste satisfaisant, les silences étant relativement peu nombreux, les groupes nominaux antonomasiques doivent être retrouvés parmi de nombreux autres segments constituant du bruit. Le taux de bruit est donc, là encore, trop élevé. Cependant, le marquage des réponses par un taux de pertinence lié au patron permet d'effectuer un premier tri parmi les réponses.

Les segments ramenés par des patrons de taux 1 sont relativement rares. Il s'agit généralement de groupes nominaux antonomasiques ; cependant, un certain

¹⁰¹ Certains de ces groupes nominaux antonomasiques cumulent les problèmes, en contexte gauche comme en contexte droit. Voir en annexe, p. 395

¹⁰² Si le genre semble peu importer, la variation en nombre est signifiante pour l'antonomase.

¹⁰³ Voir en annexe, pp. 397-399, la liste des groupes nominaux antonomasiques de *Portraits*.

¹⁰⁴ Voir en annexe, pp. 401-402, la liste des groupes nominaux antonomasiques de *Films*.

¹⁰⁵ Et non un tiers, comme peut le laisser croire la proportion d'antonomases sur le nombre d'articles, car certains articles ont plusieurs groupes nominaux antonomasiques.

nombre de segments non antonomasiques s'y glissent. Cela est principalement dû à des erreurs d'étiquetage¹⁰⁶, mais il arrive aussi que soient retenus des noms propres en emploi modifié non métaphorique¹⁰⁷, qui ne peuvent être distingués de l'antonomase que par un recours à des critères sémantico-référentiels¹⁰⁸ et un recours au contexte¹⁰⁹. Les segments rapportés par des patrons de taux 0 sont plus nombreux, mais constituent quasiment tous de mauvaises réponses. Ce sont les patrons de taux compris entre 0 et 1 qui, naturellement, nécessitent l'intervention manuelle la plus importante, mais c'est également dans cette tranche que se trouvent la plupart des groupes nominaux antonomasiques. Enfin, les patrons de taux 00, qui n'avaient produit aucune réponse au cours de la phase d'apprentissage, ramènent quelques segments, dont certains constituent des antonomases, ce qui justifie *a posteriori* la factorisation des contextes gauches et droits.

Les causes de silence restent les mêmes que lors de la phase d'apprentissage : sur les 56 antonomases que contiennent les corpus d'application, 6 ne sont pas reconnues, à cause d'erreurs d'étiquetage produites par Cordial, dans deux cas¹¹⁰, ou bien parce que le contexte droit (dans 4 cas), ou gauche (dans 3 cas)¹¹¹ n'est pas prévu. Malgré tout, le taux de rappel de près de 90 % peut être considéré comme satisfaisant.

Certains groupes nominaux antonomasiques sont cependant ramenés incomplets sur leur droite¹¹². Se pose donc à nouveau la question de la délimitation à droite de l'antonomase : si le segment *le Gérard Jugnot de la vie politique* constitue une antonomase bien formée, qui peut paraître complète, un retour au texte montre qu'elle est en réalité tronquée (*le Gérard Jugnot de la vie politique lyonnaise*). Ainsi, l'évaluation du découpage de l'antonomase relève elle aussi, dans une certaine mesure, de critères non

¹⁰⁶ Nom commun, ou sigle, étiqueté « nom propre » et produisant donc une mauvaise réponse : *les syndicats dans la salle* est retenu aux côtés de *les Jedi de la mode*.

¹⁰⁷ Par exemple : *un Michaël Douglas suçotant* ou *un Panama délétère et alangui*.

¹⁰⁸ Tels que ceux évoqués en note 67, p. 158.

¹⁰⁹ Le contenu du sous corpus Films a également pu causer quelques ambiguïtés à cause de l'emploi de titres de films ou de noms de personnages.

¹¹⁰ Ainsi, dans l'antonomase *(.) cousine Bette à appareil dentaire*, *cousine* est étiqueté « verbe » et *Bette* « nom commun » ; de même, dans l'antonomase *(.) sorte de gentil Vincent Gallo bis*, *Gallo* est étiqueté « nom commun ».

¹¹¹ Là encore, dans certains cas, les deux contextes manquent.

¹¹² L'antonomase *une Céline Dion avec un cerveau et un sexe* n'apparaît que sous les formes tronquées *une Céline Dion avec* et *une Céline Dion avec un cerveau* ; de même, l'antonomase *d'Antonioni chinois pour happy few* est ramenée tronquée sur sa droite : *d'Antonioni chinois*.

opératoires : l'antonomase le Robin des Bois local est-elle close, ou faut-il considérer que relève également du groupe nominal antonomasique la suite, *expert en arts martiaux*, pour obtenir l'antonomase *le Robin des Bois local expert en arts martiaux* ? Il semble qu'on a là un problème de délimitation qui dépasse le cadre du traitement automatique de l'antonomase, mais que la démarche de traitement automatique contribue à mettre à jour.

2.3.3. Perspectives

Le système de traitement automatique de l'antonomase, si incomplet et rudimentaire soit-il, permet d'ouvrir deux types de perspectives : il paraît, d'une part, nécessaire d'améliorer l'outil de repérage, afin d'augmenter les taux de rappel et, surtout, de précision, c'est-à-dire de minimiser le bruit et le silence ; on peut, d'autre part, utiliser les résultats pour décrire les fonctionnements discursifs de l'antonomase, afin d'en déterminer les structures préférentielles, tant au niveau microstructural que macrostructural.

L'amélioration du système de traitement automatique de l'antonomase suppose un travail sur les patrons (mobilité et facultativité d'éléments tels que les guillemets, conditionnement de certains éléments syntaxiques à une correspondance lexicale, limitation des contextes droits). Ce dernier point en particulier implique des modifications du programme de repérage visant à tenir compte des étiquettes fonctionnelles dans la délimitation des groupes nominaux antonomasiques. Or le logiciel *Cordial* est sur ce point insuffisant : diverses tentatives pour utiliser les étiquettes *Syntagme* ou *Fonction* dans le but d'obtenir une exacte délimitation à droite du groupe nominal ont échoué. La mise au point d'un repérage exact à droite comme à gauche du nom propre en antonomase semble devoir s'articuler à une annotation syntaxique du corpus, une représentation arborescente et non plus linéaire comme celle que propose l'étiquetage morpho-syntaxique de *Cordial*. Dans cette même direction, on peut également envisager un marquage de l'antonomase sous forme de balises, visant à intégrer cet emploi du nom propre dans des structurations textuelles telles que recommandées par la TEI (*Text Encoding Initiative*)¹¹³.

¹¹³ Voir Bruneseaux (1998) et Flanders *et al.* (1998) pour l'intégration des noms propres (en emploi standard et dans une perspective classificatoire) au sein de la TEI.

L'utilisation des résultats fournis par les patrons morpho-syntaxiques, même grossiers, est cependant possible. L'observation des fréquences des patrons morpho-syntaxiques conduit à mener une analyse linguistique tenant compte des structures préférentielles de la figure, distinguant structure prototypique et structure exceptionnelle. On peut ainsi compléter des analyses sémantiques et syntaxiques par l'observation du comportement de l'antonomase en discours.

Dans cette perspective, on observera les variations apparaissant au sein du contexte gauche, (déterminant, mais aussi complément antéposé) et du contexte droit. De même, l'observation des noms propres employés dans ces antonomase permettra de mesurer un éventuel degré de lexicalisation, et de mettre en relation les types de noms propres avec le type de construction syntaxique.

Au niveau macrostructural, on observera la position du groupe nominal dans la phrase afin de caractériser les emplois du nom propre en antonomase, au niveau phrastique, vis-à-vis des emplois du nom commun, auquel est souvent ramenée l'antonomase et vis-à-vis des emplois du nom propre « standard ». Toujours au niveau de la phrase, on observera la double référenciation du nom propre en antonomase, par l'analyse des chaînes de référence au sein de la phrase et de l'ensemble du texte, et par l'établissement de la présence, ou non, du référent discursif (antonomase *in absentia* ou *in praesentia*).

CHAPITRE VI - UNE GRAMMAIRE DE

L'ANTONOMASE

1. La microstructure

Les occurrences antonomasiques relevées dans le corpus¹ sont, dans l'ensemble, comparables aux exemples proposés dans les approches linguistiques du nom propre modifié en emploi métaphorique².

Les antonomases proposées dans ce cadre relèvent en effet, dans de nombreux cas, du même type de discours, le discours de presse³. La production antonomasique y est en effet particulièrement soutenue et originale : la lecture d'un quotidien ou d'un hebdomadaire⁴ révèle, pour peu qu'on y prête attention, un nombre surprenant d'antonomases, « vives » pour la plupart, parfois assez hardies, voire obscures⁵.

Nous nous en tiendrons dans cette étude à des occurrences issues de ce type de discours ; les analyses proposées s'inscrivent donc dans ce champ. Il n'en reste pas moins qu'une étude comparative de l'antonomase dans différents types de discours reste à faire⁶. Elle ne pourra cependant, à notre sens, s'effectuer qu'après une description minutieuse, au plan syntaxique et au plan sémantique, du phénomène de l'antonomase, dont nous allons tout d'abord examiner les caractéristiques microstructurales.

¹ Voir, en annexe, les phrases du corpus comportant un groupe nominal antonomasique, pp. 403-429.

² Voir en annexe, pp. 347-359.

³ Les approches linguistiques utilisent également des romans contemporains.

⁴ Pas n'importe lesquels cependant. Les antonomases semblent aller de pair avec un ton plutôt détendu et une faible technicité du sujet.

⁵ Par exemple dans *Libération*, l'antonomase *ce Baden-Baden du toubitree*, à propos d'une « traversée du désert » d'un boy's band nommé *2Be3*.

⁶ Que l'on compare, par exemple, le *Baden-Baden du toubitree* cité ci-dessus, à ces antonomases relevées chez Flaubert (*L'Éducation sentimentale*) : « Mais j'oubliais que je parle à un capitaliste, à un *Mondor*, car tu es un *Mondor*, maintenant ! » ; « Le législateur, au lieu de faire son état, qui est de régulariser la coutume, a prétendu modeler la société comme un *Lycurgue* ! ». Une étude contrastive permettrait de mettre à jour des spécificités liées aux types de discours, mais aussi à l'époque de production du texte. L'antonomase fonctionne certainement, dans une certaine mesure, comme un témoin des valeurs, positives et négatives, d'une époque et d'une société.

1.1. Les éléments du groupe nominal antonomastique

Le nom propre autour duquel s'articule le groupe nominal qui constitue l'antonomase en est l'élément constitutif majeur. Puis vient la détermination, puisque c'est elle qui, au niveau syntaxique, « modifie » le nom propre⁷. Enfin, la complémentation est un élément optionnel, mais très présent, du groupe nominal antonomastique⁸.

On observera donc le type et la forme des noms propres, des déterminants et des compléments qui apparaissent sur les occurrences antonomastiques du corpus, afin de dégager les conditions de cet emploi.

1.1.1. Le nom propre

La répartition des types des noms propres au sein des antonomases du corpus reflète une diversité plus importante que celle qui apparaît à l'examen des exemples utilisés dans les différentes approches de l'antonomase⁹ :

Type de nom propre	Nombre d'occurrences	Exemples
Anthroponymes ¹⁰ : 285	Personnage mythique ou romanesque : 107	<i>Abraham</i> <i>Dorian Gray</i>
	Personne réelle : 179	<i>Luther</i> <i>Kofi Yamgnane</i>
Toponymes : 56	Nom de pays : 6	<i>Viêt-nam</i>
	Nom de régions, rivières, montagnes : 7	<i>Everest</i>
	Nom de villes et villages : 32	<i>Cannes</i>
	Microtoponyme : 11	<i>Pigalle</i>
Autres : 18	Chrononyme : 3	<i>Saint-Barthélémy</i>
	Titre d'œuvre : 3	<i>Apocalypse Now</i>
	Établissement d'enseignement ou de recherche : 6	<i>Sorbonne</i>
	Objet désigné par un nom propre : 3	<i>Rolls</i>
	Société, entreprise : 2	<i>SAMU</i>

Si les anthroponymes constituent l'écrasante majorité des noms propres en antonomase du corpus, un cinquième environ des occurrences est cependant

⁷ N'oublions pas cependant que cette « modification » syntaxique n'est pas forcément suffisante ; elle s'accompagne d'une « modification » sémantico-référentielle (voir chapitre III, section 2.3.2.).

⁸ Elle contribue, entre autres, à différencier l'emploi antonomastique des emplois exemplaire et emphatique.

⁹ Voir chapitre IV, section 1.2.

¹⁰ Dont cinq noms propres « assimilés » aux anthroponymes : *Bambi*, *Dolly*, *Droopy*, *Léviathan*, *Sphinx*.

construit à partir d'un nom propre non anthroponymique. Il s'agit bien souvent, d'un toponyme, mais on trouve aussi quelques noms propres « autres » que l'on peut classer dans les catégories établies par Grass (2000 : 648-655) d'après la typologie de Bauer (1985). Cette catégorie des noms propres « autres » comporte un chrononyme, *Saint-Barthélemy*, qu'en tant que nom de fait historique, Bauer classe parmi les « praxonymes »¹¹ ; elle comprend également des noms relevant, toujours selon Bauer / Grass, de la catégorie des « ergonymes »¹² : titres (*Alleluia*, *Apocalypse Now*, *Roméo et Juliette*), noms d'établissements d'enseignement et de recherche (*Femis*, *Harvard*, *Bauhaus*, *Sorbonne*), noms de marques¹³ (*Rolls*, *Stradivarius*, *Titanic*) et noms que nous assimilerons à des noms d'entreprises (*SAMU*, *Nasdaq*).

On peut subdiviser les deux principales catégories, anthroponymes et toponymes, en sous-catégories plus fines. Les toponymes se répartissent en noms de pays (*Koweït*, *Ukraine*), de régions (*Texas*), de villes (*Athènes*, *Cannes*, *Hong Kong*) ou d'unités spatiales plus petites, ou microtoponymes (*Beverly Hills*, *Disneyland*, *Pigalle*). On peut également distinguer les toponymes désignant lieux réels et lieux mythiques ou imaginaires (*Célesteville*, *Clochemerle*, *Eden*, *Olympe*). Il est parfois difficile de séparer toponymes et « praxonymes » : certains toponymes, tels que *Woodstock*, *Baden-Baden*, *Grenelle* ou encore *Millau*, ne semblent en effet pas évoquer un lieu, mais bien le ou les événement(s) qui s'y sont produits ou s'y produisent¹⁴.

La catégorie des anthroponymes comprend des noms propres désignant des personnages mythiques (*Cassandre*, *Apollon*, *Vénus*) ou romanesques (*Bambi*, *Don Juan*, *Esméralda*), comme des personnages historiques (*Tito*, *Napoléon*, *Saint-Just*) ou contemporains (*Anelka*, *Björk*, *Cousteau*). On y trouve des

¹¹ « Tous les noms utilisés pour désigner les faits et événements dont les déclencheurs, les responsables, les participants et les patients sont des êtres humains » (Bauer (1985 : 55), traduction de Grass (2000 : 653)).

¹² Cette catégorie regroupe, selon Grass (2000 : 653), les noms de marques, d'entreprises, d'établissements d'enseignement et de recherche, d'objets mythiques (tels que *Durandal* ou *Excalibur*) et les titres de livres, de films, de publications et d'œuvres d'art.

¹³ Ou d'objets mythiques – la distinction est ici difficile à faire.

¹⁴ Tout comme on hésite, pour *Saint-Barthélemy*, entre chrononyme et praxonyme. L'exemple de « fait historique » donné par Grass (2000 : 653), *Guerre de Trente Ans*, ne nous permet pas de trancher.

patronymes¹⁵ seuls, des couples prénom / patronyme ou titre / patronyme, des prénoms seuls, des pseudonymes.

Ainsi, l'emploi antonomastique, s'il est ouvert aux anthroponymes, l'est aussi aux autres types de noms propres ; il semble toutefois que les noms propres prototypiques soient favorisés, au détriment de noms propres plus périphériques¹⁶. La frontière avec la métaphore, qui relaie l'antonomase lorsqu'au lieu d'un nom propre est employé un nom commun, semble ici ténue, du fait justement du caractère plus ou moins périphérique du nom propre¹⁷.

Des observations morphologiques vont dans le même sens. Dans leur quasi-totalité, les noms propres en antonomase du corpus sont des noms propres « purs »¹⁸ ; on ne rencontre quasiment aucun nom propre « à base descriptive ou mixte »¹⁹ (tout au plus peut-on retenir les ang. *Silicon Valley*, *Beverly Hills* et *Big Brother*, et émettre des hypothèses sur la transparence de *Diên Biên Phu*, *Hong Kong*²⁰, *Kabuki-cho* et *Taj Mahal*). On remarque également que les noms propres à article défini lexical²¹ tels que *la Provence* ou à article défini inhérent (Jonasson 1994 : 39) tels que *Le Havre* sont peu représentés : on trouve 9 noms propres à article défini lexical²² et seulement un nom propre à article défini inhérent, *La Mecque*, dont l'article a pour particularité de tomber « si ce Npr doit être précédé d'un article défini à cause d'un emploi modifié » (Jonasson 1994 : 39)²³.

¹⁵ Pour autant que la distinction entre prénom et patronyme soit valable, ce qui n'est pas toujours le cas.

¹⁶ Selon Jonasson (1994 : 22), « parmi [les Npr prototypiques] on distinguera certains Npr de personne et de villes qui, dans notre culture, semblent mono-référentiels, tels que *Socrate*, *Vercingétorix*, *Paris* ou *Londres* [...]. À la périphérie on trouvera des Npr tels que *l'étoile Polaire*, *le Bal des Débutantes*, *la Caisse d'É(é)pargne*, *la Loterie N(n)ationale*, *le Paradis*, *Kodak*, qui ne manifestent que peu des caractéristiques des Npr, et qui ne seront peut-être pas toujours considérés comme des Npr ».

¹⁷ On a ainsi pu se demander si les antonomases construites autour d'ergonymes devaient ou non être retenues comme telles.

¹⁸ « Il s'agit de formes nominales spécialisées dans le rôle de Npr » (Jonasson 1994 : 35).

¹⁹ « Le matériau lexical constitutif du Npr peut être un ou plusieurs Nc, éventuellement accompagnés de modificateurs adjectivaux ou prépositionnels [...] On constate également l'existence de Npr appartenant à des types mixtes, qui contiennent et des Npr purs et des Nc [...]. Il y a aussi parfois combinaison d'un Npr pur avec un adjectif ou un Nc [...] » (Jonasson 1994 : 36).

²⁰ Selon le *PR2*, *Hong Kong* signifie « port parfumé ». Cette signification est-elle toujours perçue comme telle par le locuteur ? On peut en douter.

²¹ Auxquels Gary-Prieur (1994 : 227-241) consacre un chapitre. Voir aussi Le Bihan (1978) et Noailly (1995b), selon laquelle cet article « a touché ceux [des noms propres] dont l'unicité référentielle ne s'imposait pas d'elle-même à la perception » (Noailly 1995b : 82).

²² *L'Everest*, *le Louvre*, *le Texas*, *l'Olympe*, *le Koweït*, *l'Ukraine*, *l'URSS*, *le Viêt-Nam*, *la Suisse*.

²³ Ce nom propre constitue donc, selon Jonasson, une exception (il serait « senti comme un Nco à la forme définie signifiant “ la mosquée ” ») puisque lorsqu'un toponyme a un article défini inhérent féminin, celui-ci « se comporte comme l'article inhérent des Npr de personnes », c'est-à-dire que « son intégration morphologique dans le Npr est telle qu'il peut sans problème être

On peut enfin se poser la question du degré de lexicalisation éventuelle des noms propres en antonomase que présente le corpus. Seule une dizaine de noms propres en antonomase peuvent être considérés comme lexicalisés ou en voie de lexicalisation : *Apollon*²⁴, *Brutus*²⁵, *Cassandre*²⁶, *César*²⁷, *Crésus*²⁸, *Don(m) Juan*²⁹, *Hercule*³⁰, *Machiavel*³¹, *Narcisse*³², *Sphinx*³³ et *Vénus*³⁴. Ces antonomases lexicalisées ou en voie de lexicalisation³⁵ n'occupent qu'une place fort modeste au sein du corpus, puisqu'elles constituent 19 occurrences³⁶. D'autres noms propres sont beaucoup plus présents, comme par exemple, *Zorro*, qui apparaît à six reprises, ou *Mozart*, présent dans cinq occurrences. On remarque qu'il s'agit de noms propres désignant des référents très connus et assez symboliques.

Les noms propres qui reviennent à plusieurs reprises en emploi antonomastique³⁷ partagent, à des degrés divers, une certaine notoriété³⁸ et une forme simple : sur la cinquantaine de noms propres qui constituent plus du tiers des occurrences, seuls quelques-uns ont une forme composée (prénom + patronyme). Ces derniers relèvent en général de l'actualité : (Monica) Lewinsky³⁹,

précédé d'un article défini syntaxique » (Jonasson 1994 : 39). Les anthroponymes à article inhérent et les toponymes à article féminin inhérent peuvent donc s'employer en antonomase sans perdre leur article, mais aucun exemple (sauf l'exception) n'apparaît dans notre corpus.

²⁴ Présenté comme tel par Guéraud (1990), Nyrop (1913⁴), Fontant (1998).

²⁵ Présenté comme tel par Nyrop (1913⁴), Fontant (1998).

²⁶ Présenté comme tel par Fontant (1998). De plus, ce nom propre comporte un *s* dans l'une des occurrences.

²⁷ Présenté comme tel par Arnault et Lancelot (1660), Brunot (1987), Flaux (1991), Fontant (1998), Gary-Prieur (1994), Jonasson (1990a), Togeby (1982). De plus, ce nom propre comporte un *s* dans l'une des occurrences.

²⁸ Présenté comme tel par Cressot (1947), Dumarsais (1730), Gardes-Tamine (1993), Darmesteter (1886), Nyrop (1913⁴), Fontant (1998).

²⁹ Présenté comme tel par Arrivé *et al.* (1986), Guéraud (1990), Nyrop (1913⁴), Flaux (1991), Fontant (1998), Gary-Prieur (1994), Jonasson (1994), Togeby (1982).

³⁰ Présenté comme tel par Guéraud (1990), Nyrop (1913⁴), Fontant (1998).

³¹ Présenté comme tel par Darmesteter (1895), Riegel *et al.* (1994).

³² Présenté comme tel par Guéraud (1990), Fontant (1998).

³³ Présenté comme tel par Fontant (1998).

³⁴ Présenté comme tel par Guéraud (1990), Nyrop (1913⁴), Fontant (1998).

³⁵ Il s'agit plutôt d'antonomases en voie de lexicalisation, puisque les antonomases totalement lexicalisées, dépourvues de majuscule et dénuées de figurativité (*mégère*, *harpie*, *mécène*) n'ont pas été retenues dans les occurrences du corpus. On constate cependant que des noms propres prétendument « passés en langue » apparaissent toujours, en tant que noms propres, dans des structures antonomasiques. La lexicalisation est donc bien, dans la plupart des cas, réversible.

³⁶ Certaines d'entre elles apparaissent à deux, voire trois reprises.

³⁷ Nous ne tenons pas compte des reprises au sein du même texte. Par exemple, *maître Ye* apparaît trois fois, en antonomase, dans le même article, ce qui n'indique pas forcément un usage répandu de ce nom propre en antonomase.

³⁸ Que cette notoriété relève de la « culture générale » (*Gandhi*, *Saint-Barthélemy*, *Antigone*) ou de l'« actualité », au sens large (*Björk*, *Cannes*, *Delon*, *Disneyland*).

³⁹ Deux occurrences comportent le nom complet, une le patronyme seul.

Indiana Jones, (John) Ford⁴⁰, Arsène Lupin. En revanche, le nombre de leurs occurrences est équivalent à celui des anthroponymes complets (prénom + patronyme) parmi les antonomases ne présentant qu'une occurrence⁴¹.

1.1.2. La détermination

La détermination des occurrences du corpus ne présente pas de différence majeure avec celle des exemples utilisés dans les travaux de rhétorique, grammaire et linguistique décrite ci-dessus⁴². Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des déterminations rencontrées :

	Type de déterminant	Nombre d'occurrences		Exemples
Déterminants Définis	Article défini	Singulier : 98 ⁴³	Masculin : 73	<i>le Neuilly de la Bretagne</i>
			Féminin : 15	<i>la Barbara Cartland des Années folles</i>
		Pluriel : 22		<i>Les Cassandres</i>
	Déterminant démonstratif	Singulier : 25	Masculin : 21	<i>ce Sternberg turc</i>
			Féminin : 4	<i>Cette Jeanne d'Arc du formol</i>
		Pluriel : 4		<i>ces Rambos</i>
	Déterminant possessif	Singulier : 24 ⁴⁴	Masculin : 10	<i>son Newton</i>
			Féminin : 3	<i>Ma véritable Sorbonne</i>
		Pluriel : 9		<i>nos Mozart du mulot</i>
	Groupe déterminant défini	Masculin : 5		<i>tous les Anelka de la planète</i>
Féminin : 3		<i>toutes les Mathilde</i>		
Déterminants indéfinis	Article indéfini	Singulier : 74	Masculin : 59	<i>un Viêt-nam mental</i>
			Féminin : 15	<i>une Esméralda de pizzeria</i>
		Pluriel : 18		<i>des Muracciole</i>
	Déterminant numéral : 2		<i>Cinq Arsène Lupin</i>	
	Quantité imprécise : 5		<i>beaucoup de Monica Lewinski</i>	
	Enclosures : 11		<i>une sorte de François de Closets américain</i>	
Autres déterminants	Déterminant interrogatif : 1			<i>combien de Johnny Thunders ?</i>
	Déterminant négatif : 1			<i>Aucun Newton de l'informatique</i>

⁴⁰ Une occurrence comporte le nom complet, l'autre le patronyme seul.

⁴¹ Ces deux types d'anthroponymes ne représentent pas l'intégralité des noms propres n'apparaissant qu'une fois en antonomase dans le corpus. Outre les toponymes, ergonymes et praxonymes, on trouve des prénoms (*Swann, Mathilde, René*), des pseudonymes (*Coluche, Tito*) et des noms de personnages (*Droopy, Ubu, Terminator*).

⁴² Chapitre IV, section 1.2.

⁴³ Dont 10 indéterminés : *l'*.

⁴⁴ Dont 11 indéterminés : *notre, votre, leur*.

Absence de déterminant	Apposition : 27	Jean-Claude Bourret, <i>nouveau Rushdie hertzien</i>
	Cacophonie : 6	plus de <i>Vilvorde</i>
	Complément de nom : 14	une réputation de <i>Prométhée des rôtisseurs, de Vulcain des volailles</i>
	Locution verbale : 8	traiter en <i>Minou Drouet de la philo</i>

On y trouve des déterminants définis⁴⁵, indéfinis, négatifs ou interrogatifs. Parmi les déterminants indéfinis, on note la présence de déterminants complexes du type « enclosure »⁴⁶, telles que *une sorte de* ou *une espèce de* (qui, selon Riegel *et al.* (1994 : 153), « fonctionnent souvent comme des déterminants complexes réductibles en ce sens à *un / une* »). Le nom propre en antonomase apparaît aussi sans déterminant, absence liée à une position syntaxique particulière du groupe nominal antonomastique, que celui-ci soit en apposition, constituant de locution verbale, groupe prépositionnel soumis à la « règle de cacophonie⁴⁷ » ou complément du nom se construisant avec une préposition suivie d'un nom sans déterminant.

La présence d'un déterminant attribue au nom propre un genre et un nombre grammatical. Lorsque le genre apparaît⁴⁸, il est majoritairement masculin. Si, dans

⁴⁵ Le déterminant possessif est parfois renforcé, formant un groupe déterminant : *notre Björk à nous, ses propres Saint-Barthélémy*.

⁴⁶ Rappelons que les enclosures sont définies par Lakoff (1972 : 195) comme des « mots dont le sens contient implicitement le flou – mots dont le rôle est de rendre ces choses plus ou moins floues » et par Kleiber et Riegel (1978 : 94-95) comme « des prédicats modificateurs de prédicats qui se distinguent des autres prédicats modificateurs de prédicats [...] par deux aspects : (i) ils ne constituent pas eux-mêmes des prédicats comme *oiseau* ou *rouge* auxquels on peut assigner une classe d'individus [...] ; (ii) ils mettent en relief les composantes sémantiques des prédicats qu'ils modifient » (Kleiber 1981 : 406-407). Pour Rastier (1987 : 274) il s'agit d'un « opérateur réduisant le degré d'allotopie des sémèmes d'une séquence. Les enclosures participent à la connexion des isotopies génériques ». Kleiber (1981 : 407-410) donne certaines des formes que peuvent adopter ces enclosures : « *au sens large du terme, au sens strict du terme, plutôt, d'une certaine manière, presque, au fond, une sorte de, une espèce de, la type même de, par excellence, plus ou moins, plus... qu'autre chose et d'une manière ou d'une autre* », ainsi que « *vrai* » ou plutôt *un vrai*. Les enclosures *une sorte de, une espèce de* et *un(e) vrai(e)* nous intéressent particulièrement pour ce qui concerne l'antonomase. Tamba-Mecz (1994 : 28-29) classe ces « *modalisateurs, graduels de l'énonciation figurative* » parmi « ceux qui jouent au niveau de la *notion-type* » ; Jonasson (1994 : 216-217) attribue de plus une fonction d'enclosure à *un véritable, de vraies* et *un nouveau* qui ne contraignent pas la forme du déterminant.

⁴⁷ « Les formes *des* et *du, de la* des articles indéfini et partitif s'effacent régulièrement après la préposition *de*, qu'il s'agisse de compléments de verbe, de noms ou d'adjectifs » (Riegel *et al.* 1994 : 166). Ce phénomène est parfois appelé *haplologie, haplolie* ou *hapaxépie*.

⁴⁸ Dans un peu plus de la moitié des cas.

la plupart des cas, le genre grammatical est conforme au genre naturel⁴⁹ du référent originel du nom propre, on trouve parfois une détermination « contradictoire », comme on le voit dans les exemples ci-dessous :

Le jeu de Bill Carrothers, *le « Mozart de Minneapolis »*, organiste à cinq ans dans l'église du quartier, éblouit d'emblée
 Barcelone y devient le labyrinthe fascinant dans lequel erre Prullàs tel un Thésée craintif que guiderait — mais pour le perdre — *une perfide Ariane*.

[...] Judith Butler, philosophe de formation, est un peu *la Pierre Bourdieu du champ de ces études féministes, gay et lesbiennes*.

Monument historique de 45 kilos, aveugle et presque sourde, *la Narcisse d'outre-tombe* aimait cependant sa gloire.

Le « Thatcher de l'est ».

Le samedi soir sur TF1, *ce Madame Verdurin de la culture* offre à la foule publimétrée une fresque des années 60 qui donne à penser.

Cette liberté est hors de propos pour le nom commun, qui n'a de genre que grammatical ; elle ne paraît pas non plus refléter les hésitations sur l'accord avec le nom propre en emploi standard⁵⁰.

La distribution entre singulier et pluriel est à l'avantage du singulier⁵¹, sans pour autant refléter la disproportion constatée dans les exemples proposés en rhétorique, grammaire et linguistique. L'article défini pluriel peut parfois regrouper deux référents étroitement associés, chacun d'eux étant singulier :

Nous sommes **les Roméo et Juliette** de ce milieu

Xavière et M. Romani [...] sont **ses Michel Debré et André Malraux**

Cette construction, qui met quatre référents en relation deux à deux par l'intermédiaire d'un unique déterminant *les*, ne semble pas tellement acceptable pour le nom commun⁵². Cette construction du nom propre en antonomase reste cependant marginale⁵³ et semble avant tout lié au « duo » des deux référents

⁴⁹ Dans le cas des anthroponymes, bien sûr, car « l'univers de désignation qui, pour les noms de personnes, permet en principe de lever le doute, [...] pour les noms de ville, maintient l'incertitude » (Noailly 1983 : 247).

⁵⁰ Le Bihan (1978 : 421) rappelle qu'« on peut écrire indifféremment *Brest est ouvert / ouverte sur la mer* », Molino (1982 : 11) que « nous avons *le vieux Marseille / Marseille la jolie* ».

⁵¹ Dans les deux tiers des cas.

⁵² Si l'on accepte facilement un article défini pluriel « factorisant » deux noms communs au pluriel (*les portes et fenêtres*), la construction, si elle n'est pas absolument exclue (*tes père et mère*) est plus difficilement acceptable avec deux noms au singulier (?? *les porte et fenêtre*). La mise en relation de deux paires paraît plus acceptable, mais bizarre cependant : ? *Nous sommes les secrétaire et trésorier de cette association* ; ? *Le grand blond et la petite brune sont ses secrétaire et trésorière*.

⁵³ Seulement deux cas sur l'ensemble du corpus.

originels des noms propres ; elle fonctionne mieux avec le couple Roméo-Juliette⁵⁴ qu'avec le tandem Debré-Malraux.

Enfin, on remarque que si, pour la plupart, les déterminants du corpus sont en emploi spécifique, l'emploi générique de *les*⁵⁵ et *un*⁵⁶ est possible, mais non de *le*, comme on l'a signalé ci-dessus⁵⁷.

Ainsi, s'il est exact qu'« il ne semble exister de restrictions ni en ce qui concerne le type de déterminant qui introduit le Npr, ni en ce qui concerne son nombre » (Jonasson 1994 : 215), on relève cependant des tendances générales (l'emploi du singulier, par exemple) et des particularités de la détermination du nom propre en antonomase.

1.1.3. La complémentation

Jonasson (1994 : 216) tient pour « un fait remarquable » « la présence assidue de compléments modifieurs » auprès du nom propre en antonomase.

La présence d'une complémentation caractérise assurément l'emploi antonomastique du nom propre, en particulier vis-à-vis d'autres emplois modifiés ; elle n'est cependant pas nécessaire pour la construction du groupe nominal antonomastique : les occurrences du corpus dépourvues de complémentation⁵⁸ ne sont pas rares, elles sont seulement minoritaires⁵⁹. Le tableau ci-dessous présente les différents type de complémentation rencontrés dans le corpus :

Type de complémentation et nombre d'occurrences		Exemples	
Présence d'une complémentation : 289 ⁶⁰	Complément de nom : 152	<i>ce Prométhée du CAC 40</i> <i>un Longchamp en plus vaste</i>	
	Adjectif épithète : 141	Adjectif ethnique : 33	<i>le Taj Mahal turkmène</i> <i>le Gorbatchev iranien</i>
		<i>Autre, nouveau, petit</i> : 32	<i>de nouveaux Warhol</i> <i>un petit James Bond</i> <i>un autre Furet</i>
		Autre adjectif : 82	<i>un Xanadu dérisoire</i> <i>le Scapin chauve</i>

⁵⁴ On peut imaginer que d'autres « couples » célèbres (Bonnie and Clyde, Montaigne et La Boétie, Castor et Pollux, Roux et Combaluzier...) donnent lieu à d'autres antonomases de ce type ; l'emploi en antonomase double de deux noms propres dépourvus de cet appariement quasi-figé paraît moins probable.

⁵⁵ *Les Césars, les Bill Gates*. L'une des occurrences présente une dislocation avec reprise par *ça* : *Les Goscinny, ça ne court pas les rues*.

⁵⁶ *Un Zorro, un Visconti*.

⁵⁷ Chapitre III, section 2.3.3.1. Voir Flaux (1991) et Kleiber (1994).

⁵⁸ Sont comptés parmi les antonomases sans complémentation les groupes nominaux antonomastiques pourvus d'un déterminant possessif renforcé : *ma Mary Poppins à moi*.

⁵⁹ Elles représentent environ un cinquième du corpus.

⁶⁰ Certaines occurrences cumulent plusieurs compléments, parfois de type différent.

	Subordonnée relative adjective : 1	un parfait inconnu, <i>sorte de</i> « <i>Jean Valjean qui n'aurait</i> <i>jamais volé de pain</i> »
Absence de complémentation : 70		<i>un Ernest Backes</i>

Lorsque le nom propre en antonomase est accompagné d'un complément modifieur (adjectif épithète, groupe prépositionnel complément du nom, subordonnée relative), ces deux éléments sont avec lui dans un rapport déterminatif⁶¹. Les compléments qui accompagnent la majorité des occurrences se répartissent de manière à peu près égale en adjectifs épithètes et compléments de nom (certaines occurrences cumulant les deux) :

Il se sait en morceaux, réchappé d'un voyage aux enfers qui aura déclenché en lui et sur l'Amérique *un Viêt-nam mental*.

Hector (et ses Mediators), dandy au physique proche de Tim Burton et surnommé par la presse « *le Chopin du twist* », qui débarque au golf Drouot en fiacre accompagné de son valet de pied.

« *Soit il a trop fumé, soit il est fou* », s'énerve un journaliste qui vient de rencontrer Carlinhos Brown, *Mozart brésilien des percussions* débarqué pour la soirée à La Rochelle.

Parmi les adjectifs épithètes, on trouve un grand nombre d'adjectifs ethniques⁶² qui, selon Bartning (1986 : 19-20) ont, dans ce type de construction, une fonction classificatoire exprimant la localisation ou l'origine, et peuvent être considérés comme équivalents à des compléments du nom de type *nom + de (+ Dét) + Nom géographique*⁶³. Les autres adjectifs épithètes sont qualificatifs, antéposés ou postposés, ou relationnels postposés :

Barcelone y devient le labyrinthe fascinant dans lequel erre Prullàs tel un Thésée craintif que guiderait — mais pour le perdre — *une perfide Ariane*.

Une Castafiore décatie s'agenouille à côté d'un caniche en train de tranquillement déféquer sur un trottoir.

Ce Yalta cinématographique devrait permettre à l'exploitant indépendant de développer ses activités et de renforcer une offre alternative en centre-ville.

⁶¹ Selon Riegel *et al.* (1994 : 179), le rapport est déterminatif lorsque « les modifieurs sont nécessaires à l'identification du référent du GN ». C'est bien le cas dans, par exemple, l'« *Athènes du Nord* ». Pour l'antonomase *des Jeanne Calment qui s'ignorent*, on peut penser que le rapport est plutôt explicatif, et que la subordonnée n'est pas constitutive de l'antonomase.

⁶² Tant avec des toponymes (*le Tom Jones français, ce Sternberg turc*) qu'avec des anthroponymes (*l'Ukraine normande, Un Hong Kong russe*).

⁶³ En effet, *le Gorbatchev iranien* = *le Gorbatchev de l'Iran* ; lorsque le déterminant du groupe nominal antonomasique est un article indéfini, le déterminant du nom géographique semble devoir disparaître, ou la préposition *de* être remplacée par *en* : *Un Hong Kong russe* = *un Hong Kong de Russie* ou *un Hong Kong en Russie*.

On peut également signaler la fréquence des adjectifs antéposés *autre*⁶⁴, *nouveau(elle)* et *petit(e)*, dont les deux premiers au moins échappent « à la bipartition traditionnelle en qualificatif vs relationnel » (Schnecker 2000 : 77) :

Ici ou là, le schéma peut se reproduire, *d'autres Hindenburg* passer les plats à *d'autres Hitler*.

L'Occident, bluffé, est persuadé qu'il est *un nouveau Bismarck* !

Je trouve que les gens pourraient prendre leur vie en main et aller créer *des petites Célesteville*.

Ces adjectifs sont d'une certaine manière synonymes, comme le signale Schnecker (2000 : 81) : « *autre* [peut] être, pour ainsi dire, synonyme de *second* ou encore de *nouveau* ». Il ne semble pas en revanche que l'emploi de l'article indéfini soit si « fortement » contraint que le note Schnecker (2000 : 81). On trouve en effet plusieurs occurrences de déterminant défini avec *autre*, *nouveau* et *petit* :

Comme *cet autre Alceste de l'histoire de la musique* : Beethoven.

Car *le Zorro nouveau* fait tout ce qu'un Zorro doit faire.

Il s'agit de *ces petits et grands Pauling* travaillant dans les divers laboratoires du monde scientifique.

Il s'agit cependant d'occurrences un peu marginales⁶⁵ et l'indéfini reste par ailleurs majoritaire.

Lorsque le complément est un groupe prépositionnel complément du nom, il est majoritairement introduit par *de* :

Du coup, *le Zorro de l'université* a retiré la responsabilité du musée à l'employée, qui ne sera plus autorisée qu'à taper de pénibles rapports.

« *C'est une Saint-Barthélémy des animateurs-producteurs* », explique une autorité de France 2.

Le genre de livre qui ferait passer Umberto Eco et Paulo Coelho pour *les Stéphane Bern de la littérature historico-philosophique*.

D'autres prépositions apparaissent également : *à/au(x)*, *sur*, *avec*, *sans*, *en* :

Tony Blair [...] c'est [...] *un Chaban-Delmas à l'anglaise*.

⁶⁴ Selon Schnecker (2000 : 81), « l'emploi métaphorique du Np est celui qui *a priori* présente le plus d'affinités avec *autre* ».

⁶⁵ Double complémentation pour *cet autre Alceste de l'histoire de la musique*, jeu sur *petits et grands* dans *ces petits et grands Pauling*, postposition et jeu sur une locution figée dans *le Zorro nouveau* ...

Ne raillez pas *ces Léonard de Vinci au petit pied*, nous leur devons la semelle crêpe, le presse purée, le stylo à bille ou les verres de contact.

Un peu plus modeste, la ville de Nantes a tout de même déversé 2800 tonnes de sable blanc et planté des centaines de palmiers sur le cours Saint-André pour installer — là aussi — *un petit Copacabana sur bitume* où l'on fera la fête...

On a beau la présenter comme « *une Céline Dion avec un cerveau et un sexe* », Lynda Lemay affiche des attachements et des nostalgies plus convenus que prévu [...].

Un Indiana Jones sans excès (pas de tabac, pas d'alcool, footing et vélo toutes les semaines), qui a remplacé le fouet par l'attaché-case et raconte ses exploits sur un ton techniciste froidement maîtrisé.

Bons sentiments, bonnes intentions, bonne conscience et « *vertiges de l'amour* » constituent aujourd'hui le fond de commerce de *nos* « *Machiavel en charentaises* ».

Ces compléments du nom peuvent apporter des indications d'ordre spatial (mais ce sont principalement les adjectifs ethniques qui remplissent cette fonction), temporel, « matériel », mais situent le plus souvent un domaine professionnel ou culturel, une relation interpersonnelle :

Cette Björk d'Asie Centrale a réussi une fusion entre vieilles mélodies ouzbeks et sons électro-pop en intégrant les instruments du cru (doira, saz et tambur) à une orchestration high-tech.

Il séduit par ses façons de *Robinson en fibre de carbone*, par ses manières de restaurateur des arts et traditions populaires en Goretex, par son art de trappeur communicateur piégeant l'attention par des récits à plume et à pellicule.

Aucun Newton de l'informatique ne saura déduire les lois de la compréhension linguistique analogues à la loi de la gravitation universelle qui expliquait le mouvement des planètes..

Normal, c'est le même — *le Jean-Pierre Léaud de Tsai Ming-liang*.

On trouve enfin quelques cas de complémentation par une subordonnée relative adjective, instaurant une relation avec le nom propre qui semble assez lâche, et plutôt d'ordre explicatif que déterminatif, sauf lorsque le verbe de la subordonnée est au conditionnel⁶⁶ :

Il fallait pour cela focaliser l'attention sur un parfait inconnu, *sorte de « Jean Valjean qui n'aurait jamais volé de pain »*.

Ces diverses complémentations contribuent, comme la détermination, à constituer le groupe nominal dont le nom propre en antonomase constitue la tête, à en établir l'intension et à permettre l'établissement de son contenu sémantique, en relation avec la référenciation effectuée par le nom propre.

⁶⁶ C'est pourquoi on ne retient comme constitutives de l'antonomase que les relatives déterminatives (une seule occurrence dans le corpus).

1.2. Des structures préférentielles

Les trois éléments du groupe nominal antonomastique semblent, à quelques cas près, suivre une construction parallèle à celle d'un groupe nominal dont un nom commun constitue la tête ; ils semblent également pouvoir se combiner les uns avec les autres sans contrainte. Or l'examen des occurrences du corpus montre que les combinaisons de ces éléments suivent des tendances générales, obéissent à des corrélations marquées.

Jonasson (1994 : 225-226) dégage ainsi une répartition entre compléments classifiants (« Les compléments en *de* et les adjectifs ethniques ») et compléments caractérisants (« De nombreux compléments postposés [...], comme les adjectifs *obèse, clownesque, muet, éloquent*, etc., ou les syntagmes prépositionnels *en pantoufles, de bonne humeur, aux cheveux roux, sans passion*, etc. »), à laquelle répond une répartition entre article défini (pour les compléments classifiants) et articles indéfini et démonstratif (pour les compléments caractérisants). De fait, de nombreux éléments du groupe nominal antonomastique sont ainsi distribués les uns par rapport aux autres, même s'il s'agit de tendances, de structures préférentielles et non de conditions de grammaticalité.

1.2.1. Quelques corrélations

Un certain nombre de corrélations apparaissent, pour peu que l'on observe les correspondances qui existent entre les caractéristiques du nom propre, le type de détermination et la nature de la complémentation.

On peut tout d'abord constater des interactions entre le degré de lexicalisation du nom propre et ses déterminants et compléments. Le niveau de lexicalisation du nom s'établit, en relation avec la notoriété de son référent originel, sur une échelle qui va du nom propre en antonomase quasiment lexicalisée (avec un référent originel très connu, relevant bien souvent de la mythologie ou du romanesque) au nom propre dont le référent originel a une notoriété quasiment nulle, et donc l'antonomase se construit sur une notoriété « discursive ». Nous situons à cette extrémité de l'échelle des noms propres en antonomase dont le référent, s'il n'est pas forcément totalement obscur, est suffisamment peu connu pour devoir être présenté dans le texte avant d'être

employé en antonomase. En effet, l'antonomase construite autour d'un nom propre dont le référent bénéficie d'une notoriété suffisante s'emploie sans explications préparatoires : l'antonomase *cette Antigone villageoise* est proposée sans qu'il soit jugé nécessaire de rappeler au lecteur qui est Antigone ; la production de l'antonomase s'appuie sur une complicité, un savoir culturel partagé par le producteur et son récepteur (dans le cas du discours de presse, sur une connivence bien réelle entre le lectorat et la journal). Il arrive en revanche, et c'est là que nous situons cette « notoriété discursive », que le référent du nom propre, pour une raison ou pour une autre, ne soit pas jugé suffisamment connu pour que celui-ci soit employé directement en antonomase. Ledit référent est alors présenté et décrit dans le texte, avant qu'intervienne l'antonomase du nom propre⁶⁷. Entre ces deux pôles se trouvent des noms propres associés à un référent de notoriété plus ou moins grande et dont l'emploi en antonomase est plus ou moins fréquent et attendu.

L'emploi antonomasique de noms propres à notoriété « discursive » est lié à des tendances dans l'usage, d'une part, de la détermination (emploi majoritaire du pluriel) et, d'autre part, de la complémentation (absence majoritaire de compléments). Sur les 22 occurrences de ce type d'antonomase que compte le corpus⁶⁸, seules trois sont au singulier ; le pluriel est, dans la plupart des cas, préféré, que ce soit l'article indéfini *des* ou l'article défini *les*, en particulier au sein du groupe déterminant défini *tou(te)s les*⁶⁹. Par ailleurs, la complémentation semble réduite à sa plus simple expression : absente dans les deux tiers des cas, elle exprime une totalisation (passant par la spatialité) lorsqu'elle prend la forme d'un complément du nom ou un léger décalage par rapport au référent originel, lorsqu'il s'agit d'un adjectif épithète :

Les premiers flocons recouvriraient tout cela, et ce serait le moment où *tous les Billy Ansell et toutes les Dolorès Driscoll des environs* prendraient la route, au volant de leur *pick-up* ou de leur autobus.

Allez, hop ! Taxons Tobin *tous les Anelka de la planète* !
Que fait-il, celui-là, contre *tous les Moloch de la terre* ?

⁶⁷ Jonasson (1990a : 262) pointe ce fonctionnement particulier, avec l'exemple : (*Prenez Folcoche. Elle n'aime pas ses enfants car elle a épousé un homme qu'elle n'aime pas. J'observe autour de moi.*) *Des Folcoches*, il y en a des dizaines (voir aussi les exemples de *Borg* et de *Vanessa*, en annexe, p. 354 et p. 356). Notre corpus présente une vingtaine d'antonomases de ce type.

⁶⁸ Entre autres : *beaucoup de Dolly, toutes les Mathilde, des Marcolin*.

⁶⁹ Les antonomases construites autour de noms propres à notoriété discursive constituent d'ailleurs la quasi-totalité des occurrences déterminées par *tou(te)s les*.

Il ne m'a pas caché qu'il souhaitait qu'un *autre Furet* effectue un travail d'Hercule analogue sur les années 1940-1944 en France [...].

Personne ne veut un *nouveau Prekaz* [...].

Si l'on n'adopte pas une approche plus globale, [...] il est possible que les quartiers à forte criminalité — des « *mini Kabuki-cho* » — prolifèrent dans tout le pays.

Il n'y a en aucun cas cumul des compléments. On peut aussi remarquer que c'est dans ce type de structure antonomastique que se trouvent les quelques occurrences d'antonomases construites à partir de prénoms⁷⁰ ou de patronymes d'inconnus :

Formidable, mais où trouver *des Muracciole* ?

Mais le Fresnoy ne doit pas produire *des petits Fleischer* en série...

Ces antonomases à notoriété discursive sont quelque peu voisines des antonomases lexicalisées, situées à l'autre bout de l'échelle de la notoriété du référent originel. Ces dernières en effet adoptent facilement une détermination au pluriel, ou au singulier générique, en relation avec une complémentation nulle ou très limitée. On ne peut cependant pas parler de parallélisme, car la catégorie des antonomases en voie de lexicalisation, au sein du corpus, offre des structures plus diverses que celle des antonomases à notoriété discursive.

On peut également observer des relations entre le type de déterminant et le type de compléments qui apparaissent avec le nom propre en antonomase. On note tout d'abord que l'absence de détermination entraîne, de façon quasiment systématique, la présence d'une complémentation⁷¹, ce qui, d'une certaine manière, n'est pas étonnant : en l'absence de déterminant et de compléments, le groupe nominal se réduit au nom propre, qui risque fort de reprendre alors son fonctionnement référentiel standard et d'entraîner la disparition pure et simple de l'antonomase. D'ailleurs, les rares cas d'absence conjointe du déterminant et du complément se trouvent dans des phrases impersonnelles en *il y a* ou comme compléments de noms de nombre, deux contextes qui bloquent l'interprétation standard du nom propre par la pluralité, ou au contraire l'inexistence, impliquées :

Il n'y avait pas de Kenneth Starr à Pompéi.

Ma vraie réussite ? Ce serait **qu'il n'y ait plus de** Vilvorde.

⁷⁰ Des prénoms dépourvus de tout lien avec un personnage mythique : ni *Lolita*, ni *Ophélie*, mais *Mathilde*, *René*, *Ruben*.

⁷¹ Que l'absence de déterminant soit due à la position syntaxique de l'antonomase, apposition (Gir, *jeune Ford du cinéma de papier*) ou complément du nom (une réputation de *Prométhée des rôtisseurs*, de *Vulcain des volailles*), à son appartenance à une locution verbale (les traiter en *Minou Drouet de la philo*) ou à la règle de cacophonie (des bataillons entiers de *petits Hitler*).

La langue est une accumulation de phénomènes historiques hétérogènes, et il faudra *des dizaines de Newton* pour résoudre les énigmes de la linguistique, notamment le problème du sens, primordial dans la traduction.

Aujourd'hui, *des milliers de René* ont fait économiser 400 millions de francs à la Sécu en défendant une grande idée.

D'une manière générale, on constate qu'un déterminant singulier est corrélé à une complémentation, l'absence de complémentation se trouvant plutôt avec une détermination au pluriel. La grande majorité des antonomases comportant un déterminant singulier suit cette tendance ; celles qui s'en écartent correspondent à quatre catégories. On a tout d'abord des hapax, deux antonomases déterminées par *le* et *cet*⁷², dont la complémentation est en quelque sorte « masquée » : ainsi l'antonomase *le César* dans la phrase :

Plus rien ne l'attache à la « Rome française », **dont** il avait voulu, durant douze ans, être **le César**.

Il est évident que la complémentation est alors contenue dans le *dont*, et que l'on peut « déplier » cette antonomase en *le César de la Rome française*. Dans le cas de *cet Ur* :

Amateur de jeux de mots et de correspondances interlopes, l'Abraham de **cet Ur** règne sur une petite entreprise « *hyper-fluctuante* » [...].

c'est vraisemblablement le statut de complément du nom d'une première antonomase qui conduit à éviter la complémentation, au profit d'une détermination démonstrative à fonction descriptive⁷³ ; les deux antonomases se complémentent mutuellement, le lieu ainsi désigné étant à l'individu ainsi désigné ce qu'Ur est à Abraham, et réciproquement.

On trouve ensuite deux paires d'antonomases déterminées par *une sorte de*, dont le statut de déterminant complexe figé et en même temps d'enclosure peut suffire à introduire un décalage sans nécessairement employer une complémentation. La succession des deux noms propres en antonomase⁷⁴ contribue à entraver l'insertion d'une complémentation entre deux noms propres formant couple :

⁷² *Le César, cet Ur*.

⁷³ Kleiber (1991 : 99) note « la possibilité d'utiliser [...] un SN *Ce + Nom propre*, même en usage ostensif, pour désigner un référent tout à fait nouveau ». Il semble ici qu'une « nouvelle description [...] du référent » peut également être effectuée sans expansion, l'endroit désigné par l'antonomase *cet Ur* (un atelier d'artiste) ayant préalablement été décrit.

⁷⁴ Eux aussi « factorisés », à la manière des pluriels englobants décrits ci-dessus, en section 1.2.3.

Une sorte de docteur Jekyll et de Mr Hyde.

Il sentait que l'avenir était à leur rencontre avec l'image et m'a demandé d'imaginer *une sorte d'Ircam ou de Femis* mêlant les modes d'écriture artistique avec l'audiovisuel.

La troisième catégorie est constituée d'antonomases déterminée par un possessif :

Comme son homonyme la pomme (la vraie, la pomme de l'air), elle a *son Newton* : le fameux Parmentier.

Ils avaient *leur Guy Lux* sur place.

Ce déterminant étant « l'équivalent de *le [...] de moi, le [...] de toi* etc. », et représentant donc « la synthèse de deux éléments généralement disjoints du GN : l'article défini et un complément du nom introduit par *de* (en l'occurrence un pronom personnel) » (Riegel *et al.* 1994 : 158), il n'est pas étonnant qu'il soit employé en antonomase sans complémentation supplémentaire. Sur l'ensemble des groupes nominaux antonomasiques présentant un déterminant possessif, plus des deux tiers n'ont pas d'autre complémentation ; lorsque que cette complémentation existe, elle prend quasiment toujours la forme d'un adjectif épithète.

Le dernier cas⁷⁵ est celui des antonomases avec article indéfini singulier, pour lesquelles l'absence de complémentation semble due au caractère imaginaire, conditionnel ou de vérité générale de la référenciation. Le contexte (conditionnalité ou vérité générale) renseigne sur ce caractère :

Reste à trouver **un Visconti** pour écrire le scénario [...].

[...] Il ne manque plus désormais qu'à trouver **une Hipparchia** pour une partie de galipettes dans la salle des thèses.

Il y a souvent **un Ernest Backes** derrière les scoops.

[...] Comme si **une Thérèse d'Avila** était toujours prête à serrer la discipline de la Juliette de Sade.

La référence de ces groupes nominaux restant non identifiée, point n'est besoin de la préciser à l'aide d'une complémentation.

Inversement, les groupes nominaux antonomasiques munis d'un déterminant pluriel, s'il peuvent prendre une complémentation, en sont de préférence dépourvus. Ils sont également majoritairement composés d'un déterminant indéfini, alors que les déterminants définis singulier entraînent systématiquement une complémentation. La tendance semble donc être une

⁷⁵ Qui rejoint celui des antonomases déterminées par *une sorte de*.

corrélation entre déterminant défini singulier et complémentation d'une part et déterminant indéfini pluriel et absence de complémentation d'autre part.

1.2.2. Les principales structures de l'antonomase

L'observation de ces grandes tendances, ces corrélations entre détermination, complémentation et nom propre, aboutit à l'émergence de structures préférentielles de l'antonomase. On distingue quatre principales structures.

La structure la plus productive⁷⁶ et la plus prototypique⁷⁷ de l'antonomase est celle qui associe à un article défini singulier un complément du nom, autour d'un nom propre bénéficiant d'une certaine notoriété (si la notoriété de certains des noms propres de ces antonomases est de l'ordre de l'actualité ou de la connivence⁷⁸, on n'y repère aucun nom propre à notoriété discursive). Si le complément du nom peut éventuellement être remplacé par un adjectif épithète, en particulier un adjectif ethnique, voire par une combinaison de l'adjectif épithète antéposé et du complément du nom, l'absence totale de complémentation est inexistante dans le corpus⁷⁹, et paraît peu naturelle⁸⁰.

La seconde structure regroupe un article défini singulier ou, parfois, pluriel et un adjectif épithète, antéposé ou postposé, en général non ethnique. La notoriété liée au noms propres est plus variable que dans la première structure : si on y trouve des noms propres auxquels est associée une notoriété moyenne comme des noms propres plus avancés sur la voie de la lexicalisation, les noms propres à notoriété discursive font leur apparition, avec de préférence une épithète antéposée :

[...] celle, surtout, de Labordeta l'homme public, *un Brassens espagnol*, défenseur des causes perdues, des sans-voix de cette Espagne rurale oubliée.

⁷⁶ C'est la plus fréquente au sein de notre corpus.

⁷⁷ Elle apparaît spontanément comme exemple d'ouverture dans nombre de travaux linguistiques s'intéressant à l'antonomase (voir chapitre III).

⁷⁸ À côté de *l'Antigone sicilienne*, on trouve *la Mireille Dumas du X* ou *le Gérard Jugnot de la vie politique lyonnaise*.

⁷⁹ Sauf dans le cas de *le César*, dont on vu que la complémentation était cachée.

⁸⁰ Lorsque le nom propre est un toponyme à article défini lexical, l'absence de complémentation conduit à une interprétation du nom propre dans un emploi standard : *l'Ukraine normande* => *l'Ukraine* ; lorsqu'il s'agit d'un anthroponyme, l'emploi de l'article défini donne un ton « familier » à l'emploi standard du nom propre : *la Monica Lewinsky de la guerre 14-18* => *la Monica Lewinsky*. Dans tous les cas, l'absence de complémentation donne un sentiment d'incomplétude de l'antonomase : *le Machiavel des océans* => ? *le Machiavel*.

Un puzzle éclaté d'où jaillissent *une Lolita effrontée*, une poignée de mauvais garçons, cousins germains de la racaille pasolinienne, et quelques marins américains à la Jacques Demy.

Il ne m'a pas caché qu'il souhaitait qu'*un autre Furet* effectue un travail d'Hercule analogue sur les années 1940-1944 en France [...].

Personne ne veut *un nouveau Prekaz*, ce village ravagé le 5 mars, où femmes et enfants ont péri avec les hommes qui ont résisté à la police jusqu'à leur dernier souffle.

Un complément du nom peut parfois accompagner ou remplacer l'adjectif épithète ; de même, l'absence totale de complémentation est possible avec l'article indéfini, alors qu'elle ne l'est guère avec l'article défini⁸¹.

Les autres types de détermination s'agrègent plus ou moins nettement à ces deux structures : le déterminant démonstratif suit à peu près la structure « article indéfini + adjectif épithète », tout comme les groupes nominaux antonomasiques comportant des enclosures ; le déterminant possessif, on l'a vu, a un fonctionnement qui lui est propre et qui le range aux côtés de la structure « article défini + complément du nom ». Les antonomases dépourvues d'articles présentent des structures variées, sauf l'antonomase intégrée à une locution verbale, qui privilégie le complément du nom.

Ces deux structures de l'antonomase au singulier recouvrent en partie les fonctions classifiante et caractérisante des compléments distingués par Jonasson (1994 : 225-228). De son point de vue, les compléments de nom et les adjectifs ethniques ont avant tout une fonction classifiante, visant à « signaler le contraste » qui doit être maintenu entre le référent originel du nom propre et son référent discursif, les adjectifs postposés non ethniques (ainsi que certains groupes prépositionnels non introduits par *de*) ayant eux, pour fonction « caractérisante » d'« atténuer » ce contraste.

L'opposition entre défini et indéfini, en relation avec les types de complémentation, se retrouve au pluriel. L'article défini pluriel se présente volontiers sans complémentation, ce qui le différencie du singulier, tout en acceptant un complément du nom (l'adjectif, en revanche, est plutôt rare) :

Tandis que la crise se poursuit, *les Bill Gates* et les dragons asiatiques ont de plus en plus le vent en poupe

La réussite du premier défilé Dior Homme, en janvier dernier, est éclipsée par la présence au premier rang du rare Saint Laurent et de sa garde rapprochée (avec Karl Lagerfeld en renfort, au cas où l'adoubement par *les Jedi de la mode* n'aurait pas été assez appuyé).

⁸¹ Avec, bien souvent, une valeur générique : *un Ernest Backes, un Brutus*.

Le groupe déterminant défini relève de cette même structure, avec une préférence pour le complément du nom, qui permet d'exprimer la totalité, dans un contexte donné⁸². L'article indéfini, de même, apparaît de préférence sans complémentation⁸³ ; lorsqu'il y en a une, c'est en revanche, dans la plupart des cas, un adjectif épithète⁸⁴. Les déterminants numéraux ou de quantité imprécise, comme le déterminant interrogatif, adoptent le même type de structure⁸⁵. C'est dans ces deux structures du pluriel qu'apparaissent le plus volontiers des formes de noms propres à « notoriété discursive » ou les prénoms seuls.

On voit qu'il importe de distinguer les formes sous lesquelles peut s'exprimer l'antonomase du nom propre ; assurément, *un Brutus* ou *un Harpagon* ne dit pas exactement la même chose, ni ne le dit de la même manière, que *une sorte de François de Closets américain*, *un petit Yalta intersocialiste* ou *toutes les Mathilde*. Les éléments du groupe nominal antonomasique ne sont pas tout à fait interchangeables, et il est probable que leurs emplois au sein de la phrase et du texte dans lequel il s'insère ne sont pas non plus tout à fait équivalents.

2. La macrostructure

L'antonomase s'inscrit dans le fil d'un discours, d'une phrase, et participe à la description du réel opérée par tout discours. Comme tout élément textuel, elle est en relation avec l'ensemble du cotexte qui l'entoure, comme avec la situation d'énonciation. Elle traduit, d'une certaine manière, le point de vue de l'énonciateur sur le référent visé par la dénomination antonomasique, mais aussi sur le référent originel du nom propre.

L'analyse de la microstructure du groupe nominal antonomasique ne peut donc suffire à décrire complètement ses fonctionnements discursifs. Il importe en conséquence de s'attacher à décrire le rôle de l'expression antonomasique dans la référenciation à un individu, ses fonctions descriptive et anaphorique ; l'observation des structures phrastiques dans lesquelles se développe l'antonomase permet également de dégager des tendances générales dans les relations de l'antonomase et du ou des référent(s) au(x)quel(s) elle renvoie.

⁸² *Tous les Anelka de la planète, tous les Moloch de la terre, tous les Billy Ansell et toutes les Dolorès Driscoll des environs.*

⁸³ *Des Marcolin, des José Bové.*

⁸⁴ *Des petits Fleischer.*

⁸⁵ *Cinq Arsène Lupin, plusieurs David, beaucoup de Ruben, combien de Johnny Thunders.*

2.1. Le rôle de l'antonomase dans la référenciation

La dimension référentielle de l'antonomase du nom propre peut être abordée sous différents angles. Lorsque l'antonomase constitue une expression référentielle, on peut se demander dans quelle mesure et à quel endroit elle s'inscrit dans une chaîne de référence. Par ailleurs, quelle que soit l'expression, référentielle ou prédicative, dans laquelle s'insère l'antonomase, elle entretient des liens avec le référent originel du nom propre d'une part et avec le référent « discursif » auquel elle renvoie d'autre part.

2.1.1. L'antonomase dans les chaînes de référence

On peut observer la façon dont l'antonomase du nom propre s'inscrit dans le cadre de la distinction logico-grammaticale entre, d'une part, la référence et les expressions référentielles qui « désignent des objets particuliers » et, d'autre part, la prédication et les expressions prédicatives qui « assignent une caractéristique » (Riegel *et al.* 1994 : 570) à un objet. Cette distinction, qui recouvre l'opposition syntaxique entre groupe nominal et groupe verbal au sein de la phrase, s'accompagne d'une répartition des parties du discours entre les deux types d'expression : « prédicats grammaticaux pour la prédication, noms propres, pronoms et certains autres types de groupes nominaux pour la référence » (Searle 1972 : 63).

Selon cette répartition, le nom propre semble avant tout destiné à effectuer une référence, mais le nom propre modifié relève davantage d'un fonctionnement prédicatif⁸⁶, sans toutefois s'y résumer. Gary-Prieur (1998 : 204-205) montre en effet, sur des énoncés métaphoriques de structure attributive (une métaphore de nom propre (« Pour eux, Tapie, c'était *Mandrin* ») et une antonomase (« Le Mexique est le prochain *Chili* de la région »)), que le nom propre peut effectuer une « prédication d'identification métaphorique entre les deux référents » qui, à la différence de la prédication effectuée par un nom commun dans une structure identique, « inclut une référence ». En effet, les antonomases relevées dans notre

⁸⁶ Selon Boër (1978, cité par Jonasson 1994 : 177-180), les noms propres non modifiés correspondent à des termes singuliers référentiels et les noms propres modifiés à des prédicats.

corpus relèvent très souvent d'un fonctionnement prédicatif : elles se trouvent en fonction attributive, appositive, constituants d'une locution verbale :

Chirac fut surtout, ce 14-juillet, *le Barthez de la cohabitation*.
Au fond, Zucca, c'est *une sorte de Jacques Tourneur français*

Brigitte Lahaie, *la Mireille Dumas du X*.
Sam Mendes, *sorte de Patrice Chéreau anglais*, [...].

Il ne s'agit pas non plus de s'extasier et de les traiter en *Minou Drouet de la philo*.

Néanmoins, leur présence dans des expressions référentielles n'est pas exceptionnelle : certaines antonomases sont sujet ou complément d'objet :

Tandis que la crise se poursuit, *les Bill Gates* et les dragons asiatiques ont de plus en plus le vent en poupe.

Alain Fleischer a imaginé *une sorte de Bauhaus de l'an 2000*.

Lorsque l'antonomase constitue une expression référentielle, elle peut s'inscrire dans une « chaîne de référence » (Charolles 1987 : 30)⁸⁷, constituée par la « suite des expressions d'un texte entre lesquelles l'interprétation construit une relation d'identité référentielle » (Corblin 1983 : 123, cité par Charolles 1987 : 30). La notion de chaîne référentielle implique la reprise d'une expression référentielle « dans la suite [du texte] à l'aide d'une ou plusieurs autres expressions référentielles » marquant « une identité référentielle » (Charolles 1987 : 30). Les antonomases en expression référentielle qui ne sont pas reprises ou qui ne reprennent aucune autre expression référentielle ne forment donc pas un maillon de chaîne référentielle. Ces expressions référentielles « uniques » constituent une bonne partie des antonomases en position référentielle, particulièrement lorsque l'antonomase renvoie à un référent imaginaire ou marque une référence générique :

Je trouve que les gens pourraient prendre leur vie en main et aller créer *des petites Célesteville*.

Un BHL anglais serait parfaitement ridicule.

Il y a *beaucoup de Ruben* en Colombie.

Lorsque l'antonomase s'inscrit dans une chaîne référentielle, il est intéressant d'observer la place qu'elle y occupe. Selon Charolles (1987 : 31-33), les noms propres, comme les descriptions définies complètes, auxquelles on peut

⁸⁷ Sur le nom propre dans les chaînes de références, voir aussi Schnedecker (1997).

ramener le groupe nominal antonomastique, peuvent servir de premier maillon dans une chaîne de référence, comme de deuxième (ou énième) maillon⁸⁸. L'antonomase se trouve en effet régulièrement située en énième maillon d'une chaîne qui débute par un nom propre :

Avec 22,8 % de chômeurs, l'un des plus forts taux de chômage de France, **La Ciotat** reste une ville sinistrée, silencieuse. [...] Silence sur *ce Saint-Tropez industriel* toujours convoité par les promoteurs. [...]

Mais aussi à la suite de descriptions définies et de noms propres :

Yves Loubatières punit plus rapidement que son ombre. Ayant appris qu'une employée de la fac de Médecine avait répondu aux questions d'un journaliste de *La Gazette*, **le président de l'université Montpellier I**, sans attendre la publication de l'article, a sanctionné ladite employée. [...] Du coup, *le Zorro de l'université* a retiré la responsabilité du musée à l'employée, qui ne sera plus autorisée qu'à taper de pénibles rapports...

L'antonomase ne clôt d'ailleurs pas forcément la chaîne de référence, qui peut se poursuivre par une reprise du nom propre, une description définie ou un pronom :

Depuis plus de trente ans, **Jean-Pierre Gaillard** — de son vrai nom Bernard Tixier — est en charge de la chronique boursière à Radio France. [...] « Vissé », « enchaîné », « menotté aux colonnes de la bourse », *ce Prométhée du CAC 40* ne s'éloigne jamais longtemps de ce périmètre sacré. Aujourd'hui, **il** y passe couramment quatorze heures par jour, et donne, à arpenter les couloirs, l'impression d'être chez lui.

L'antonomase en énième maillon de chaîne de référence a donc un fonctionnement tout à fait régulier. En revanche, lorsqu'elle constitue le premier maillon de la chaîne (ce qui est plus rare), elle est immédiatement suivie du deuxième maillon, que celui-ci soit un nom propre ou une description définie (complète ou incomplète) :

On y regrette parfois *le « Kennedy du bocage »*. **Olivier Stirn** n'est plus maire et les ventes des hebdomadaires s'en ressentent parfois car **l'ancien ministre**, dont on n'a jamais su s'il était de gauche ou de droite, avait l'étrange pouvoir de doper les ventes.

Introduites par une histoire entre polar et aventures de Tintin, une dizaine d'énigmes, mêlant phrases à tiroirs, photos codées, cadrans étrangers, listes de villes, attendent *leur Champollion*. **L'« inventeur »** aura peut-être l'idée de prolonger ses vacances sur les lieux de sa découverte.

⁸⁸ Les exemples que donne Charolle (1987 : 31-33) sont les suivants : « Gervaise avait attendu Lantier jusqu'à deux heures du matin » et « Le premier secrétaire du parti socialiste a déclaré que... Il... » pour le premier maillon ; « ...Max... Max... » et « ...Max... le fils de Jean... » pour le deuxième maillon.

Ainsi, lorsqu'une chaîne de référence est amorcée par une antonomase, la référenciation est aussitôt renforcée par une seconde expression référentielle, ce qui n'est bien sûr pas le cas lorsqu'une description définie ou un nom propre, occupe cette première place. On proposera d'y voir la trace d'un « parasitage » référentiel lié au nom propre, qui continue, même en emploi antonomastique, à renvoyer, en filigrane, à son référent originel. La coexistence de la référenciation opérée grâce au nom propre et de celle opérée grâce au groupe nominal antonomastique formant expression référentielle aboutit à un brouillage qu'il est nécessaire de supprimer en renforçant la référenciation de l'antonomase par une autre expression référentielle la suivant immédiatement.

2.1.2. Antonomases *in praesentia* et *in absentia*

La distinction entre antonomase *in praesentia* et antonomase *in absentia* a été développée par Jonasson (1993a) et (1990a)⁸⁹, s'appuyant sur ce que Kleiber (1999a) appelle « l'étape de récupération syntaxique » de l'étude du sens figuré et de la métaphore, c'est-à-dire les descriptions de la construction syntaxique de la métaphore, essentiellement proposées par Brooke-Rose (1965), Tamine (1976) et Tamba-Mecz (1981).

Partant de l'évidente parenté entre la métaphore nominale et le nom propre en antonomase (ou métaphorique), Jonasson (1993a : 430) retient deux composantes, essentielles selon Tamba-Mecz (1981 : 73), de la métaphore nominale, la « composante lexicale » (« présence d'au moins deux termes ») et la « composante référentielle » (« présence d'un point d'ancrage référentiel », ou « repère constitutif »⁹⁰⁹¹, qu'elle fond en une seule « composante lexico-référentielle », ou « présence de deux termes dont l'un fournira un point d'ancrage référentiel à la figure ». Elle met en évidence le fait que si l'antonomase peut se réaliser *in praesentia*, c'est à dire en présence d'un terme constituant un point d'ancrage référentiel, suivant des constructions très voisines de celles de la métaphore nominale (structure attributive ou appositive, complément du nom⁹²)

⁸⁹ La rédaction de Jonasson (1993a) est antérieure à celle de Jonasson (1990a).

⁹⁰ Terme de Tamba-Mecz (1981 : 142).

⁹¹ La « composante relationnelle : union des ces termes par une relation sémantico-logique » est laissée de côté.

⁹² Pour cette dernière structure, des différences assez importantes sont signalées par Jonasson (1993a : 433-434). L'antonomase formant complément du nom s'écarte de la métaphore nominale

donc dans une relation interphrastique, ainsi qu'*in distantia*⁹³, dans un rapport transphrastique, le nom propre en antonomase peut également apparaître *in absentia*, c'est-à-dire « sans lien avec un repère constitutif », dans des constructions « qui favorisent le sens propre des noms communs » (Jonasson 1993a : 438).

Ces notions d'antonomase *in praesentia* ou *in absentia* sont intéressantes en ce qu'elles permettent d'observer les relations entretenues, par l'antonomase, entre le référent originel du nom propre et le référent visé par le groupe nominal antonomasique, que Jonasson (1994 : 215) appelle « référent discursif ou référent thématique »⁹⁴. Les antonomases du corpus correspondent à ces trois manières de mettre en relation référent originel et référent discursif. Dans de nombreux cas, l'antonomase est *in praesentia* ; l'indication du référent du groupe nominal antonomasique peut être immédiate et directe (apposition), suivant ou précédant l'antonomase :

Mariée au *Michel Field canadien* (**Ari Lewis**), elle refuse à tour de bras les propositions des firmes.

Nous avons donc demandé à **Paul Virilio**, *Cassandra de l'informatique*, s'il n'avait pas eu raison trop tôt.

Elle peut également relever d'une structure attributive, inscrivant référent discursif et référent cible dans une relation identitaire plus ou moins directe :

Jeremy Rifkin est une sorte de *François de Closets américain*, suractif, très organisé... et militant.

On a beau la présenter comme « une *Céline Dion avec un cerveau et un sexe* », **Lynda Lemay** affiche des attachements et des nostalgies plus convenus que prévu, qui lui valent sans doute cette ferveur de femmes perturbées par la liberté qu'elles ont conquise.

Ce ne sont pas toujours des noms propres qui indiquent le référent du groupe nominal dans la phrase ; celui-ci peut apparaître sous une forme pronominale, ou par une description définie :

On pourrait l'appeler aujourd'hui : *l'Hemingway d'Étretat*.

Cette femme va devenir *un Lourdes sur deux jambes*.

en ce qu'elle ne met pas en présence, au sein de ce complément du nom, les deux termes : si, la métaphore *la cave de l'existence* peut être glosée par *l'existence est une cave*, l'antonomase *ce Hugo de notre siècle* ne peut pas l'être par *ce siècle est (un ?) Hugo*.

⁹³ Terme de Tamine (1976).

⁹⁴ Nous emploierons aussi le terme de « référent-cible ».

Il s'agit alors bien souvent d'une reprise d'un nom propre donné antérieurement, ce qui rapproche ces antonomases *in praesentia* de leurs homologues *in distantia* :

Depuis cent vingt-cinq ans, **l'université de Morehouse**, à quelques kilomètres d'Atlanta, est le seul campus des États-Unis exclusivement réservé aux étudiants noirs, la plupart ayant obtenu une bourse de l'État. Pas de filles dans *ce Harvard afro-américain*.

Alek Wek est LA mannequin black du moment. Même Ralph Lauren, l'étalon des élégances jeunes, blanches et américaines, la veut pour ouvrir ses défilés. Les couturiers de Milan, Londres, New York et Paris raffolent de *cette Joséphine Baker fin de siècle*.

Si l'expression désignant le référent discursif précède le plus souvent l'antonomase, elle peut également la suivre :

C'est un « money killer » professionnel. *Un George Soros de l'ombre*, à l'instar du célèbre financier américain d'origine hongroise. Malgré son allure très classe moyenne, ses lunettes demi-lune, ses costumes marron passe-muraille et ses grosses baskets Nike, **Steve Hanke** se présentait il y a quelques années avec fierté comme un assassin du franc, « un épouvantable spéculateur, comme vous dites en France », ironise-t-il de cette voix lisse et posée dont il ne se départ jamais.

Enfin, un certain nombre d'antonomases apparaissent sans que soit mentionné dans le cotexte le référent discursif auquel elles renvoient. On y retrouve les quatre cas de figure évoqués par Jonasson (1993a : 435-438) :

- L'emploi existentiel (« affirmant l'existence d'un ou de plusieurs membres de la classe ») :

Verra-t-on désormais *des Deanne Young* téléphoner aux flics : papa s'arsouille à la Budweiser, maman s'est enfilé cul sec une bouteille de cabernet de la Napa Valley ?

- La référence unique indéfinie (qui « pose l'existence discursive du référent visé ») :

Un puzzle éclaté d'où jaillissent *une Lolita effrontée*, une poignée de mauvais garçons, cousins germains de la racaille pasolinienne, et quelques marins américains à la Jacques Demy.

- L'emploi non spécifique (« SN auquel ne correspond aucun référent extralinguistique existant dans le monde réel ») :

Reste à trouver *un Visconti* pour écrire le scénario.

- L'emploi générique (où « référence est faite à la classe toute entière ») :

Tandis que la crise se poursuit, *les Bill Gates* et les dragons asiatiques ont de plus en plus le vent en poupe.

On voit donc que l'inscription de l'antonomase dans son cotexte a une importance capitale, et que l'absence de référent-cible produit un type particulier d'antonomase, *in absentia*, relativement peu évoqué mais assez productif. Les antonomases *in praesentia* (ou *in distantia*) et celles qui se trouvent *in absentia* relèvent de fonctionnements sémantico-référentiels distincts, mais elles s'inscrivent aussi différemment au sein de la phrase, occupant des fonctions syntaxiques variables.

2.2. Les fonctions de l'antonomase dans la phrase

Pour Jonasson (1994 : 217), « le Npr métaphorique ne semble pas être soumis à des contraintes particulières en ce qui concerne la fonction syntaxique qu'il peut assumer dans la phrase ». S'il est vrai que le groupe nominal antonomasique apparaît « dans toutes les positions permises aux SN et fonctionne comme sujet, objet direct ou indirect, attribut du sujet ou de l'objet ou comme régime d'une préposition », il n'en reste pas moins que l'étude de la macrostructure de l'antonomase, comme celle de sa microstructure, fait apparaître des constructions préférentielles, telle que la construction attributive que selon Flaux (1991 : 26) « chacun s'accorde à reconnaître comme fondamentale pour le mécanisme interprétatif de l'antonomase ». L'antonomase peut également former une expression prédicative de type appositif, mais aussi apparaître dans des positions attribuées aux expressions référentielles, telles que la fonction sujet ou objet.

2.2.1. L'antonomase attribut du sujet

L'antonomase en fonction attribut est bien évidemment une antonomase *in praesentia*, le référent-cible étant le sujet dont l'antonomase est attribut. Selon Riegel *et al.* (1994 : 237- 238), « si l'attribut du sujet indique toujours une caractéristique du sujet, le type de caractérisation varie avec la catégorie notionnelle dénotée par l'attribut ». La substitution au nom commun d'un nom propre, puis d'un nom propre en antonomase⁹⁵ montre que l'emploi antonomasique modifie la caractérisation produite.

⁹⁵ À partir de deux exemples tirés du corpus : *Longtemps, on a voulu faire de moi* [Alain Bashung] *un Tom Jones flou* et *Jacques-Yves Cousteau était le Machiavel de l'océanographie*.

Suivant la détermination qui l'accompagne, le nom commun en position d'attribut peut indiquer :

- « une propriété inhérente, l'état ou le statut du sujet »

C'est avant tout l'adjectif qui produit ce type de caractérisation, mais le nom commun sans déterminant peut indiquer « le statut d'une personne » :

Jacques-Yves Cousteau est océanographe.

Ce type de caractérisation attributive n'étant pas accessible à tous les noms communs⁹⁶, mais uniquement à ceux dont le fonctionnement sémantique est à rapprocher de l'adjectif⁹⁷, on substituera au nom commun non pas un nom propre (qui équivaut au groupe nominal minimal [Dét.+Nc] et non au nom commun seul⁹⁸), mais un adjectif dérivé de nom propre, qui produit la même caractérisation de propriété, état ou statut :

Jacques-Yves Cousteau est machiavélique.

- « une relation d'équivalence référentielle avec le sujet », exprimée par le nom commun précédé d'un déterminant défini :

Jacques-Yves Cousteau est l'océanographe.

Un nom propre substitué au groupe nominal constitué autour d'un nom commun exprime la même relation d'équivalence référentielle⁹⁹ :

Jacques-Yves Cousteau est Machiavel.

- l'identification du sujet, par le nom commun précédé d'un déterminant indéfini, « comme un membre de la classe » :

Alain Bashung est un crooner.

⁹⁶ Comme le montre Flaux (1991 : 29), qui souligne que si *Il est professeur* fonctionne, **Il est vieillard* n'est pas acceptable.

⁹⁷ Flaux (1991 : 29) rappelle que « pour les auteurs de la grammaire de Port-Royal, des noms comme **roi, philosophe, peintre, soldat**, sont en réalité des adjectifs ».

⁹⁸ Du moins en ce qui concerne les noms propres dépourvus d'article défini lexical.

⁹⁹ Équivalence qui peut correspondre à la réalité (*Vernon Sullivan est Boris Vian*) ou non (*George Sand est Boris Vian*), ou exprimer une assimilation à un personnage (*Gérard Depardieu est Jean Valjean*). Nous laissons de côté l'identification métaphorique (« Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, *je suis Thersite* ; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Europe, *je suis Achille* » (La Bruyère, cité par Dumarsais 1988 : 126), ou, avec le détachement par *c'est* qui vient renforcer l'identification, *Balladur, c'est Louis-Philippe*, exemple proposé par Gary-Prieur 1996a : 70). Voir Meyer et Balayn (1981 : 192), Jonasson (1993 : 145-151), Gary-Prieur (1996a) et Flaux (2000 : 133-135).

On peut substituer à ce groupe nominal nom commun un nom propre, ce qui aboutit à une équivalence référentielle comme ci-dessus :

Alain Bashung est Tom Jones.

Il est cependant plus naturel, le nom propre étant l'équivalent d'une description définie, et ne pouvant se substituer à un groupe nominal nom commun indéfini, de considérer qu'il n'y pas de substitution possible dans ce cas. Ainsi, la substitution d'un nom propre à un groupe nominal nom commun attribut du sujet, lorsqu'elle est possible, ne modifie pas la caractérisation produite. Il en va autrement lorsqu'on substitue au groupe nominal nom commun un nom propre pourvu d'une détermination identique.

L'emploi du nom propre sans déterminant n'indique plus « le statut d'une personne », mais bien l'identité référentielle, puisqu'on retrouve le cas évoqué ci-dessus, qui ne relève pas de l'antonomase du nom propre¹⁰⁰ :

Jacques-Yves Cousteau est océanographe.
Jacques-Yves Cousteau est Machiavel.

En revanche, le nom propre précédé d'un déterminant défini constitue une antonomase et n'indique pas l'équivalence référentielle de façon aussi complète que le nom commun :

Jacques-Yves Cousteau est l'océanographe de la *Calypso*.
Jacques-Yves Cousteau est le Machiavel de l'océanographie.

En effet, l'équivalence référentielle indiquée par le nom commun attribut est une relation réversible :

L'océanographe de la *Calypso* est Jacques-Yves Cousteau.

La réversion, dans le cas de l'antonomase, si elle n'est pas à proprement parler agrammaticale, paraît peu acceptable :

? Le Machiavel de l'océanographie est Jacques-Yves Cousteau.

L'antonomase en position de sujet d'un énoncé attributif est, de fait, inexistante parmi les énoncés que nous avons relevés¹⁰¹.

¹⁰⁰ Mais de la métaphore du nom propre (voir note ci-dessus).

¹⁰¹ L'acceptabilité semble rétablie par la dislocation : *Mon Roméo, c'est toi*. Les énoncés de ce type ne sont cependant pas davantage représentés dans notre corpus.

La négation, selon Riegel *et al.* (1994 : 138) « équivaut à une disjonction référentielle entre deux individus » :

Jacques-Yves Cousteau n'est pas l'océanographe de la *Calypso*. (Jacques-Yves Cousteau et l'océanographe de la *Calypso* ne sont pas la même personne)

Dans le cas du nom propre en antonomase, la négation indique en outre la remise en question d'une caractérisation :

Mégret a beau répéter qu'il ne « sera pas **le Rocard de Le Pen** », ce dernier, encouragé par ses fidèles, entend bien lui faire subir le sort de l'ancien Premier ministre.
Montoire n'a nullement été le « **Verdun diplomatique** » que glorifiaient, dans les années 50, les fidèles du « Maréchal ».

Dans chacun de ces exemples, ce n'est pas seulement l'équivalence référentielle qui est niée mais, pour Mégret, le fait d'être à Le Pen ce que Rocard fut à Mitterrand, et, pour Montoire, le fait d'être, au plan diplomatique, ce que fut Verdun, au plan militaire, pour le maréchal Pétain.

On peut également soumettre le nom propre en antonomase attribut au test de l'interrogation partielle :

Qui est Jacques-Yves Cousteau ? (C'est l'océanographe de la *Calypso*)
Qui est Jacques-Yves Cousteau ? (? C'est le Machiavel de l'océanographie)

Si un groupe nominal nom commun constitue une réponse référentiellement satisfaisante à cette question, on ne peut pas en dire autant de l'antonomase. On voit donc que la présence d'un nom propre au sein d'un groupe nominal attribut entrave quelque peu l'équivalence référentielle posée par la fonction attributive de ce groupe nominal.

Le nom propre en antonomase précédé d'un déterminant défini n'exprime donc pas seulement, comme le nom commun dans le même cas, une équivalence référentielle, mais aussi une propriété du sujet, qui ne peut être explicitée sans un retour au référent originel du nom propre en antonomase. En cela, la prédication de l'antonomase « inclut une référence », comme le dit Gary-Prieur (1998 : 204) et constitue bien un cas de superposition de prédication et de référence.

Enfin, le nom propre précédé d'un déterminant indéfini forme également une antonomase :

Alain Bashung est un crooner démodé.
Alain Bashung est un Tom Jones flou.

S'il semble bien indiquer un membre de la classe, il présente cependant quelques différences avec un emploi similaire du nom commun. Le complément, tout d'abord, situe l'attribut nom commun dans une relation hiérarchique (la catégorie des crooners comprend deux sous-catégories : les crooners démodés et ceux qui ne le sont pas), tandis qu'il indique, pour l'attribut nom propre en antonomase, un décalage (Bashung relève de la catégorie des Tom Jones, à ceci près qu'il est *flou*).

Alain Bashung est un crooner (**et** démodé).
Alain Bashung est un Tom Jones (**mais** flou).

De plus, comme le souligne Tamba (1999 : 223-224), si, dans cette structure, le nom commun « sert à nommer indistinctement une classe et ses membres », il n'en va pas de même pour le nom propre en antonomase. *Un crooner* étant une « dénomination conceptuelle » correspondant au concept du *chanteur de charme*, tout crooner est un chanteur de charme, et tout chanteur de charme un crooner. Mais si *un Tom Jones* correspond au concept de *crooner démodé*, tout crooner démodé n'est pas forcément un Tom Jones. La classe des *Tom Jones* censément constituée par l'antonomase ne recouvre pas celle des *crooners démodés*.

Le nom propre en antonomase précédé d'un déterminant indéfini exprime donc, plutôt que l'identification du sujet comme un membre d'une classe, la proximité du sujet avec un type, un modèle.

Ainsi la fonction attribut, si caractéristique de certains emplois *in praesentia* de l'antonomase, révèle quelques divergences entre le groupe nominal antonomasique et le groupe nominal dont un nom commun constitue la tête.

2.2.2. L'antonomase en apposition

Toujours dans le cadre des expressions prédicatives, on peut se pencher sur les antonomases en apposition, qui constituent elles aussi des antonomases *in praesentia*.

Les appositions formées par un groupe nominal antonomasique ne semblent pas différer, sur le plan de la construction, de celles qui sont constituées d'un groupe nominal nom commun. L'antonomase en apposition peut être antéposée ou postposée à l'élément nominal auquel elle se rattache :

Fregoli du potager, elle s'invente alors un ultime avatar, la frite de fast-food, et part à la conquête du monde, géométrisée.

Charles Rennie Mackintosh, *le Guimard écossais*, a vécu à Glasgow.

La présence du déterminant est possible, tout comme pour l'apposition construite autour d'un nom commun :

Un concept plus ou moins bidon, un truc de magazine féminin, inventé par Elinor Glyn, romancière à succès, *la Barbara Cartland des Années folles*.

À leurs côtés, toute charmante comme à l'accoutumée, Jane Birkin, *Odette espiègle*, ne se fait pas prier [...].

Mais alors que le nom commun en apposition peut être employé seul :

Consul, Napoléon élaborait le code civil.¹⁰²

Charles Rennie Mackintosh, *architecte*, a vécu à Glasgow.¹⁰³

cela est bien sûr interdit à l'antonomase du nom propre, puisque détermination et complémentation, pour une bonne part, constituent l'antonomase elle-même : en leur absence, celle-ci disparaît complètement. Si l'on appose deux noms propres, on aboutit à une interprétation pseudonymique ou théâtrale¹⁰⁴ :

? Charles Rennie Mackintosh, *Guimard*, a vécu à Glasgow.

? Jane Birkin, *Odette*, se ne fait pas prier.

Si on remplace le premier nom propre par une description définie, on aboutit au rapport d'identité référentielle qui caractérise généralement la relation appositive (Riegel *et al.* 1994 : 190)¹⁰⁵ :

Mon frère, *Guimard*, a vécu à Glasgow.

¹⁰² Exemple de Riegel *et al.* (1994 : 191).

¹⁰³ Il faut cependant souligner, que comme dans le cas de l'attribut, tous les noms communs ne peuvent pas s'employer sans déterminant : *Charles Rennie Mackintosh, amant*, ou *Charles Rennie Mackintosh, père*, paraît étrange (amant, père, de qui ?), sauf si on fait une interprétation explicative de l'apposition (*Charles Rennie Mackintosh, [quand il devint] père*,). Les noms de métiers ou d'états sont assurément plus à l'aise dans cette construction, mais cette contrainte est tout de même moins forte que pour l'attribut. Pour reprendre les exemples de la remarque de Flaux (1991 : 29), *Charles Rennie Mackintosh, vieillard*, n'est qu'un peu moins naturel que *Charles Rennie Mackintosh, professeur*,.

¹⁰⁴ On peut gloser ces exemples à l'acceptabilité discutable par *Charles Rennie Mackintosh, [qui s'appelait en fait / de son vrai nom / ou] Guimard, a vécu à Glasgow*, ou *Jane Birkin, [qui joue le rôle d']Odette, se ne fait pas prier*. La seconde glose semble d'ailleurs plus naturelle en l'occurrence.

¹⁰⁵ Dans ces deux exemples, on comprend que *Odette* et *sa mère* désignent une seule et même personne ou que *Guimard* est le nom du frère du locuteur, cette dernière glose résultant du prédicat de dénomination particulier au nom propre.

Sa mère, *Odette*, se ne fait pas prier.

Il est courant dans les analyses de l'apposition de considérer l'apposition comme une forme de prédication, le rapport entre groupe nominal support et apposition, étant rapproché de celui qui existe entre le sujet et l'attribut, par la médiation du verbe *être*¹⁰⁶. Cependant, « par inférence, certaines nuances sont susceptibles d'être rendues avec l'apposition »¹⁰⁷ (Caddéo à paraître), nuances qui disparaissent si l'on considère l'apposition comme une stricte relation prédicative en *être*.

C'est ce qui semble se produire avec l'antonomase en apposition, qui cumule un rapport d'identité référentielle entre support et apport (*Charles Rennie Mackintosh* et *le Guimard écossais* désignent bien le même référent), mais la qualité d'antonomase à la fois enlève et ajoute quelque chose à ce rapport. D'une part, si *Charles Rennie Mackintosh* et *le Guimard écossais* désignent bien le même référent, *Charles Rennie Mackintosh* et *Guimard* désignent des référents différents. La présence du nom propre au cœur de l'apposition maintient en filigrane, là encore, le référent originel du nom propre et gêne quelque peu le rapport d'identité référentielle. D'autre part, comme dans le cas de l'antonomase attribut déterminée par *le*¹⁰⁸, l'identité référentielle passe au second plan vis-à-vis d'une caractérisation du groupe nominal support qui exprime une propriété du sujet et inclut une référence. L'antonomase en apposition, par sa juxtaposition au groupe nominal ou au nom propre représentant le référent discursif, constitue un commentaire, une description ou une qualification de ce référent discursif.

On voit que cet emploi est assez proche de celui de l'antonomase lorsqu'elle est attribut. Cette caractérisation produite par l'antonomase se retrouve chaque fois qu'elle constitue une expression prédicative, qu'elle occupe une fonction essentiellement prédicative. Gary-Prieur (1998 : 204-205) voit dans les nombreux

¹⁰⁶ À la différence que si l'attribut et l'apposition sont des prédicats, le premier est de niveau primaire et la seconde est une prédication dite « seconde ».

¹⁰⁷ Comme des nuances explicatives circonstancielles : *Consul, Napoléon élabora le code civil = Une fois consul, Napoléon élabora le code civil* et non seulement *Étant consul, Napoléon élabora le code civil* (Riegel et al. 1994 : 191) ; *Lui, empileur, il gagne de bonnes journées = il gagne de bonnes journées en tant qu'empileur*, « nuance absente de l'assertion *lui [est] empileur*, même dans le cas d'une coordination : *lui [est] empileur et il gagne de bonnes journées* » (Caddéo à paraître).

¹⁰⁸ La rareté des apposition déterminées par un indéfini va en ce sens.

emplois de l'antonomase à la suite de verbes comme *nommer* ou *qualifier*¹⁰⁹ un témoignage de ce qu'« une nomination métaphorique est [...] perçue comme une qualification ».

2.2.3. L'antonomase sujet et complément d'objet

L'antonomase du nom propre, lorsqu'elle occupe une fonction sujet ou objet dans la phrase, constitue une expression référentielle. Dans ces positions, elle ne semble pas s'écarter fondamentalement du fonctionnement d'un groupe nominal à tête nom commun dans la même position syntaxique.

La substitution d'un tel groupe nominal (ou du substitut du groupe nominal) à l'antonomase ne semble pas, en effet, modifier l'interprétation :

Cinq Arsène Lupin volent plus de 210 millions de francs
Cinq gentlemen-cambrioleurs volent plus de 210 millions de francs

On y regrette parfois *le « Kennedy du bocage »*.
 On y regrette parfois *la star locale*.

Sujet comme objet « antonomasiques » se prêtent à tous les tests syntaxiques : le sujet peut « être extrait de la phrase au moyen de la locution discontinue *c'est... qui* » (Riegel *et al.* 1994 : 129), l'objet est pronominalisé par *le* :

Ce sont cinq Arsène Lupin qui volent plus de 210 millions de francs
 On *l'*y regrette parfois.

Tous deux se prêtent à la passivation :

Plus de 210 millions de francs ont été volés par *cinq Arsène Lupin*.
Le « Kennedy du bocage » y est parfois regretté.

Bref, l'antonomase formant une expression référentielle de fonction sujet ou objet se comporte exactement comme un groupe nominal nom commun dans le même cas, contrairement à l'antonomase formant une expression prédicative.

¹⁰⁹ Elle donne pour exemples : « Amnesty International vient de *qualifier* le pays (le Burundi) “ d'autre Rwanda qui attend d'exploser ” et a appelé à une action » et « La presse française a donc raison de le (Mussolini) *qualifier* de “ César de carnaval ” ? ». Notre corpus comporte plusieurs antonomases dans ce type de construction : Et a même obtenu condamnation d'un confrère qui le *qualifiait* de « Crozemarie du PAF » ; Un journaliste l'avait *baptisé* le « Bayard du football français » ; Vingt ans après, Clermont, *surnommé* « le Cannes du court », est devenu une institution.

On peut cependant signaler la fréquence de l'antonomase dans des locutions verbales impersonnelles en *il y a* :

Il y a souvent *un Ernest Backes* derrière les scoops.

Dans ces phrases, *il y a* a une valeur existentielle, équivalent à *il existe*, comme l'indiquent d'autres locutions impersonnelles dont le sujet réel est une antonomase et qui développent un sens très proche :

Il ne manquait pas de *Pol Pot en herbe* dans les groupes d'extrême gauche.
Il faudra *des dizaines de Newton* pour résoudre les énigmes de la linguistique, notamment le problème du sens, primordial dans la traduction.

Il y a pose ici « l'existence d'un référent »¹¹⁰ (Riegel *et al.* 1994 : 455), ce qui fait de ces cas les antonomases *in absentia* par excellence, désignant un référent-cible qui n'est pas cité par ailleurs, correspondant au prédicat logique d'existence, au « *cela est !* » mis en lumière par Benveniste (1966 : 154).

Des antonomases *in praesentia* ou *in distantia* peuvent également occuper une fonction sujet ou objet. Elles constituent alors un des maillons (mais non le premier) d'une chaîne référentielle, et sont de préférence déterminées par un défini singulier, reprenant parfois une désignation antonomastique donnée auparavant dans une expression prédicative :

Accusée **Anna Kournikova**, levez-vous ! À 19 ans, *la Lolita russe*, quinzième au classement WTA, rafle les plus gros contrats publicitaires du circuit, mais n'aurait gagné que 5% de ses revenus (14 millions de dollars) sur les courts.

L'Occident, bluffé, est persuadé qu'il est **un nouveau Bismarck** ! [...] Pour des entretiens marathons de neuf heures d'affilée avec le « *Bismarck du Moyen-Orient* ».

Cette double possibilité (antonomase *in praesentia* ou *in absentia*) se retrouve au sein des antonomases occupant une fonction d'objet direct ou indirect :

Mais le Fresnoy ne doit pas produire *des petits Fleischer* en série...

Gare aux présomptueux ! **Un potentat d'Anatolie, Eustathe Maleinos** — apparenté aux Phokas —, avait offert une hospitalité trop somptueuse à l'empereur. Basile retiendra *ce Fouquet byzantin* à Constantinople, dans une prison dorée, l'État confisquant tous ses biens,

Ainsi, l'emploi du nom propre antonomase en tant que sujet ou complément d'objet est celui qui semble le plus se rapprocher de l'emploi d'un nom commun ; l'observation de ces exemples va dans le sens d'une interprétation de l'antonomase comme changement catégoriel, passage du nom propre au nom

¹¹⁰ Comme le montre l'emploi quasi-exclusif (à une occurrence près) d'un déterminant indéfini.

commun. Mais, comme on l'a vu, d'autres emplois vont à l'encontre de cette hypothèse en faisant apparaître des différences substantielles entre nom propre en antonomase et nom commun.

CHAPITRE VII – QU’ÉCLAIRENT LES FONCTIONNEMENTS DISCURSIFS ?

1. Une typologie de l’antonomase

L’antonomase du nom propre constitue un objet complexe, recouvrant différents types de réalisations en discours. En mettant en rapport les divergences formelles (détermination, complémentation, type de nom propre), de l’ordre de la microstructure, dégagées ci-dessus¹, et les caractéristiques macrostructurales de l’antonomase, celles mises à jour par Jonasson (1993a) (caractère *in absentia* ou non) et celles distinguant le type d’expression (référentielle ou prédicative) que forme l’antonomase, on peut opérer une distinction fondée non sur une opposition de fonctionnement rhétorique synecdochique ou métaphorique, non sur une lexicalisation plus ou moins avancée, mais sur des fonctionnements discursifs distincts.

Les 359 occurrences du corpus sont exploitées pour mettre en lumière la distribution de deux grands types d’antonomase du nom propre : tout d’abord classées en fonction de leurs caractéristiques macrostructurales, elles font ensuite apparaître les structures microstructurales préférentielles qui y sont corrélées. Apparaissent ainsi deux grands types d’antonomases du nom propre, le type référentiel *in absentia* et le type prédicatif *in praesentia*, ainsi qu’un certain nombre de cas « mixtes » se situant entre ces deux pôles.

1.1. L’antonomase de type référentiel *in absentia*

L’examen des occurrences du corpus montre que la nature *in praesentia* ou *in absentia* de l’antonomase est bien souvent en relation avec le type d’expression, référentielle ou prédicative, dans laquelle elle se trouve, ou qu’elle constitue. À ces caractéristiques macrostructurales s’articulent des caractéristiques microstructurales.

¹ Chapitre VI, section 1.

Ainsi, la plupart des antonomases *in absentia* occupent dans la phrase une fonction sujet, objet, ou séquence directe d'une locution verbale impersonnelle en *il y a* :

Une Castafiore décatie s'agenouille à côté d'un caniche en train de tranquillement déféquer sur un trottoir.

Personne ne veut *un nouveau Prekaz*, ce village ravagé le 5 mars, où femmes et enfants ont péri avec les hommes qui ont résisté à la police jusqu'à leur dernier souffle.

Il n'y avait pas *de Kenneth Starr* à Pompéi.

La construction du groupe nominal antonomasique de ce type d'antonomase se caractérise par plusieurs points. La détermination s'articule majoritairement autour des articles défini pluriel (y compris les groupes déterminants définis), indéfini pluriel (y compris les déterminants de quantité imprécise) ou singulier :

Tandis que la crise se poursuit, *les Bill Gates* et les dragons asiatiques ont de plus en plus le vent en poupe.

Taxons Tobin *tous les Anelka de la planète* !

Verra-t-on désormais *des Deanne Young* téléphoner aux flics [...].

Tant qu'il n'y aura pas *beaucoup de Dolly* créées exactement selon la même méthode [...].

Ils avaient *leur Guy Lux* sur place.

S'y ajoutent les déterminants interrogatif, négatif et numéraux :

Mais, pour un Leonard Cohen, une Marianne Faithfull et un Willy DeVille, qui ont fini par structurer leur existence, *combien de Johnny Thunders* ?

Aucun Newton de l'informatique ne saura déduire les lois de la compréhension linguistique analogues à la loi de la gravitation universelle qui expliquait le mouvement des planètes.

Cinq Arsène Lupin volent plus de 210 millions de francs.

Les compléments *y* sont relativement peu fréquents ; lorsqu'il y a une complémentation, elle prend de préférence la forme d'un adjectif épithète. Certains, tels que *petit*, *autre*, modalisent légèrement le nom propre en antonomase, d'autres sont purement descriptifs :

Mais le Fresnoy ne doit pas produire *des petits Fleischer* en série...

Il ne m'a pas caché qu'il souhaitait qu'*un autre Furet* effectue un travail d'Hercule analogue sur les années 1940-1944 en France.

Un puzzle éclaté d'où jaillissent *une Lolita effrontée*, une poignée de mauvais garçons, cousins germains de la racaille pasolinienne, et quelques marins américains à la Jacques Demy.

Les compléments du nom, assez peu fréquents, sont généralement employés dans une perspective généralisante :

Les premiers flocons recouvriraient tout cela, et ce serait le moment où *tous les Billy Ansell et toutes les Dolorès Driscoll des environs* prendraient la route, au volant de leur pick-up ou de leur autobus.

Il préférera toujours *les Vénus de barrières*.

Les emplois d'antononases référentielles *in absentia* correspondent aux quatre types d'emplois établis par Jonasson (1993 : 435-438) : l'emploi existentiel, qui affirme l'existence d'une classe d'individus semblables, par certains aspects définis en cotexte, au référent originel du nom propre en antononase (il s'agit là de noms propres à notoriété discursive employés en antononase), la référence unique indéfinie, qui « introduit un personnage dans le discours » directement par un nom propre en antononase, sans préciser autrement son identité (le nom propre en antononase tend alors à la lexicalisation), l'emploi non-spécifique, antononases auxquelles « ne correspond aucun référent extralinguistique existant dans le monde réel » (la notoriété du nom propre est alors moyenne : notoriété historique ou d'actualité), et l'emploi générique, où « référence est faite à la classe tout entière » (le nom propre peut alors être à un pôle ou l'autre du continuum de la lexicalisation : lexicalisé ou en bonne voie de lexicalisation ou, au contraire, bénéficiant d'une notoriété strictement discursive) :

Formidable, mais où trouver *des Muracciole* ?

Un puzzle éclaté d'où jaillissent *une Lolita effrontée*, une poignée de mauvais garçons [...].

Un BHL anglais serait parfaitement ridicule.

L'idée de mourir au bout du poignard d'un Brutus n'a jamais dissuadé *les Césars*.

Les Goscinny, ça ne court pas les rues !

Le fonctionnement des antononases référentielles *in absentia* relève visiblement de la catégorisation ou, plus exactement, du passage d'une catégorisation individualisante à une catégorisation comparable à celle d'un nom commun, c'est-à-dire à la délimitation conceptuelle d'une notion, au découpage du réel, à partir de traits communs, en classes d'objets rangés sous une même dénomination. En effet, ces antononases ne semblent pas transférer de propriétés d'un référent sur un autre, ni dire quelque chose de ce second référent, mais bien créer une classe à partir du référent originel du nom propre. En ce sens, ces antononases de type référentiel *in absentia* se rapprochent effectivement de noms

communs, et justifient l'interprétation fréquemment avancée du nom propre en antonomase « devenant » un nom commun ; leur contenu sémantique est stable dans un discours donné, il est basé sur l'idée de la multiplication de référents identiques, ou très comparables, au référent originel du nom propre, sur une opération de « clonage »², comme l'indique explicitement le cotexte de certaines occurrences :

On déclare que **le clonage** permettra la création d'une armée de clones ou de *petits Hitler en herbe*.

Mais serait-il vraiment possible de **cloner** *des bataillons entiers de petits Hitler* ?

Tant qu'il n'y aura pas *beaucoup de Dolly créées exactement selon la même méthode*, il y aura toujours le soupçon que celle-ci soit le fruit du hasard ou de causes inconnues.

Ce type d'antonomase du nom propre construit une classe à partir des propriétés du référent originel du nom propre, et ces propriétés restent les mêmes pour tous les membres de la classe. Il faut cependant souligner qu'il ne s'agit pas d'une classe lexicale comparable à celle d'un nom commun, puisqu'elle ne bénéficie pas d'un contenu sémantique inscrit en langue, sauf dans le cas d'une lexicalisation totale et définitive, opération qui reste relativement peu fréquente ; il s'agit plutôt d'une « classe discursive », selon l'expression de Gary-Prieur (1996a : 79)³, valable durant le seul temps du discours et dont le contenu sémantique, variable selon les propriétés du référent originel retenues, ne peut être caractérisé que par l'opération de « multiplication » effectuée à partir dudit référent originel.

1.2. L'antonomase de type prédicatif *in praesentia*

L'antonomase de type prédicatif *in praesentia* représente un fonctionnement discursif opposé à celui de l'antonomase de type référentiel *in absentia*, comme le montre l'examen d'antonomases formant une expression prédicative (en particulier dans les fonctions apposition et attribut) et construites *in praesentia*⁴, leur référent-cible étant mentionné dans un cotexte plus ou moins proche :

Soisson, *l'Edgar Faure fin de siècle*, [...] reste disponible pour d'autres évolutions.

² Cette idée de clonage apparaît également chez Gary-Prieur (2001 : 87).

³ Qui utilise cette notion de « classe discursive » à propos des antonomases lexicalisées ou en voie de lexicalisation.

⁴ Ou *in distantia*.

Jacques-Yves Cousteau était *le Machiavel de l'océanographie*.

L'observation du groupe nominal de ce type d'antonomase indique une répartition complémentaire des déterminants et des compléments : les déterminants majoritaires de l'antonomase de type référentiel *in absentia*, articles défini et indéfini pluriel, sont ici minoritaires. Au contraire, l'article défini singulier, absent dans le type référentiel *in absentia*, est dominant :

Mathias Sindelar, *le « Mozart du football »*, a été éconduit.

Si la présence de l'article indéfini singulier est comparable à celle observée ci-dessus, on voit apparaître de nouvelles déterminations : déterminant démonstratif, possessif ou encore absence de déterminant, lorsque le nom propre en antonomase est en apposition ou complément d'une locution verbale ou d'un groupe nominal :

C'est cet homme révolté, *cet Antigone au képi*, que nous présente Max Gallo dans le deuxième tome de son roman d'histoire consacré à cette figure imminente qui redonna par la Résistance un destin à une communauté tout entière.

Tchernomyrdine est *notre Kissinger*.

Kitano, alors acteur et fameux amuseur télé, *sorte de Coluche nippon*, est venu à la mise en scène par hasard.

Ce grand gaillard, instituteur communiste né en 1913, a fait figure de « *Tito du Limousin* ».

Trois étoiles au Michelin, 19 sur 20 au Gault et Millau, son rond à la tables des innovants : les Bras, Gagnaire, Veyrat, une réputation de *Prométhée des rôtisseurs*, de *Vulcain des volailles*.

En revanche, aucune des constructions généralisantes rencontrées dans le type référentiel *in absentia* (*beaucoup de, tous les*) n'est utilisée. Les compléments sont extrêmement fréquents ; il s'agit principalement de compléments du nom (ou d'adjectifs ethniques) ou, de façon un peu moins fréquente, d'adjectifs déterminatifs :

Noah Samara, avocat d'origine éthiopienne, « pourrait bien devenir *le Ruppert Murdoch de l'hémisphère Sud* ».

Elles espèrent que Bruno Mégret se transforme, qu'il devienne *un Gianfranco Fini français* [...].

Montoire n'a nullement été *le « Verdun diplomatique »* que glorifiaient, dans les années 50, les fidèles du « Maréchal ».

Ces compléments peuvent s'ajouter à des adjectifs antéposés ou à des enclosures :

Le brillant Jean-Claude Bourret, *nouveau Rushdie hertzien*, est-il menacé d'une fatwa ?

C'est aussi dans cette catégorie d'antonomases qu'on trouve une complémentation par une relative :

Il fallait pour cela focaliser l'attention sur un parfait inconnu, *sorte de « Jean Valjean qui n'aurait jamais volé de pain »*.

Si certains noms propres sont plus « mythiques » que d'autres (*Mata-Hari, Antigone, Mozart, Machiavel* contre *Ruppert Murdoch, Sarkozy, Gianfranco Fini, Crozemarie*), tous désignent un référent bénéficiant d'une notoriété minimale extérieure au cotexte, aucun ne relevant d'une notoriété discursive, comme c'était le cas parmi les antonomases de type référentiel *in absentia*. On note également la fréquence, particulière à ce type d'antonomase, des constructions en complément de verbes de nomination ou d'identification :

Un journaliste l'avait **baptisé** le « *Bayard du football français* ».

On pourrait l'**appeler** aujourd'hui : *l'Hemingway d'Étretat*.

La presse à sensations vous a **présentée** comme *la Mata Hari du Périgord noir* ...

Contrairement à celui des antonomases de type référentiel *in absentia*, le fonctionnement de ce type d'antonomase reste en relation avec l'opération d'individualisation opérée par le nom propre en emploi standard. Son fonctionnement relève davantage de la qualification que de la catégorisation : l'antonomase dit quelque chose d'un référent-cible, sans forcément poser l'existence d'une classe, fût-elle discursive. On demeure dans une relation établie entre un référent et un autre, comme le montre l'emploi préférentiel de déterminants singuliers, qui indique la constance d'une individualisation : ce type d'antonomase synthétise la mise en parallèle des représentations de deux référents, même lorsque plusieurs individus sont en cause⁵. Il s'agit de dire quelque chose (une ressemblance partielle, une qualification, une identification) de quelqu'un, et non de poser son existence⁶. C'est pourquoi les représentations

⁵ Comme on le voit dans cet exemple, où deux « couples » sont mis en parallèle deux à deux : Xavière et M. Romani, qui sont *ses Michel Debré et André Malraux*, prépareront la gigantesque contre-manifestation...

⁶ Cette idée de ressemblance partielle est confortée par la possibilité de l'emploi de l'antonomase à la suite de verbes comme *faire, sentir, jouer*, comme le remarque Flaux (2000b : 127-130). On trouve par exemple dans notre corpus : « J'en ai marre de faire *le saint Sébastien d'Italie* touché

véhiculées par le nom propre, qui sont constituées de certaines propriétés du référent originel, et non de leur ensemble comme dans le cas de l'antonomase de type référentiel *in absentia*, sont constamment modifiées par les compléments, qui les adaptent à l'unicité d'une personne et d'une situation nouvelles.

On voit donc que le fonctionnement discursif de ce type d'antonomase ne peut pas être entièrement assimilé à celui d'un nom commun, bien que la construction *in praesentia* et en expression prédicative soit parmi les plus prototypiques, et les plus souvent données en exemple, de l'antonomase du nom propre.

1.3. Les cas mixtes

Ces deux grands types d'antonomase du nom propre semblent bien correspondre à des emplois et à des buts discursifs assez distincts. Un certain nombre de corrélations entre le type d'expression formée par l'antonomase, la présence / absence du référent-cible dans le cotexte et les éléments de la microstructure peuvent être suffisamment observés pour justifier cette répartition.

Il ne s'agit cependant pas d'une distinction absolue, mais de critères indicatifs de classification. En effet, certaines antonomases peuvent présenter une structure mixte, pour différentes raisons.

1.3.1. Expressions référentielles et antonomases *in praesentia*

Certaines antonomases *in praesentia*, ou plutôt *in distantia*, relèvent d'un fonctionnement référentiel et non prédicatif. On trouve ainsi des antonomases *in distantia* occupant une fonction sujet :

[Kim Woo-Choong] Et *le petit Napoléon de l'industrie coréenne* finançait son appétit mégalomane en empruntant à tour de bras pour rembourser des emprunts qui eux-mêmes en remboursaient d'autres.

[Anna Kournikova] À 19 ans, *la Lolita russe*, quinzième au classement WTA, rafle les plus gros contrats publicitaires du circuit, mais n'aurait gagné que 5% de ses revenus (14 millions de dollars) sur les courts.

En revanche, elles présentent, comme on peut le voir, une détermination et une complémentation en harmonie avec leur caractère *in praesentia*.

chaque jour par les flèches des télévisions de Berlusconi », a déclaré l'ancien magistrat pour expliquer sa candidature surprise.

Doit-on ici invoquer la notoriété relativement importante de ces noms propres en antonomase, la fréquence de leur emploi antonomasique, qui peut permettre un emploi référentiel « trans-textuel » ? Il s'agit peut-être d'un élément de réponse, mais il faut également s'intéresser à l'appartenance de ces antonomases à une chaîne référentielle. Comme on l'a vu⁷, l'antonomase peut s'intégrer, sous certaines conditions, à une chaîne de référence, et une antonomase *in distantia* en fonction sujet peut constituer la reprise d'une dénomination antonomasique déjà effectuée. Les deux antonomases ci-dessous se succèdent dans le même article, la première au tout début et la seconde tout à fait à la fin :

Jacques-Yves Cousteau était *le Machiavel de l'océanographie*...
... *Le Machiavel des océans* avait un côté Homère.

On voit que dans le premier cas, l'antonomase est « régulière », *in praesentia* et en position prédicative. La seconde antonomase s'inscrit dans la chaîne référentielle amorcée par le sujet de la phrase attributive introduisant la première antonomase et reprend cette antonomase avec une légère variante au niveau de la complémentation, ce qui lui permet d'être à la fois *in distantia* et en expression référentielle.

L'insertion de l'antonomase dans une chaîne de référence conditionne donc son fonctionnement discursif, qui doit alors être considéré au niveau textuel. Ce « passage de relais » entre une antonomase de type prédicatif *in praesentia* et une autre, de type référentiel mais *in distantia*, peut s'accompagner d'une redénomination antonomasique, comme on le voit dans les deux phrases ci-dessous, qui, dans le texte, se suivent immédiatement :

Dave, c'est *le Marcel Proust du yéyé*.
Le samedi soir sur TF1, *ce Madame Verdurin de la culture* offre à la foule publimétrée une fresque des années 60 qui donne à penser.

Ainsi, même si aucune dénomination antonomasique n'intervient auparavant, l'insertion d'une antonomase au sein d'une chaîne référentielle lui permet d'occuper une fonction référentielle, tout en correspondant par ailleurs et par tous ses autres aspects au type prédicatif *in praesentia*.

⁷ Voir ci-dessus, chapitre VI, sections 2.1.1. et 2.2.3.

1.3.2. Emploi non-spécifique et antonomases *in absentia*

Parmi les antonomases *in absentia*, l'« emploi non-spécifique » pose également problème, en ce qu'il présente parfois une microstructure plus proche de celle du type prédicatif *in praesentia* que de celle du type référentiel *in absentia*.

Cela concerne, au sein du corpus, environ la moitié des occurrences d'antonomases « non-spécifiques », comme par exemple :

Un BHL anglais serait parfaitement ridicule.

Vers un Grenelle de l'automobile ?⁸

Un petit Yalta intersocialiste aurait pu permettre, sans cela, l'élection de Dosière en échange de désignations à d'autres postes en faveur des fabiusiens et des mauroyistes.

Toutes se distinguent, par leur complémentation, des autres emplois de type référentiel *in absentia*. Nous ne pouvons ici que suggérer un fonctionnement particulier dû à un référent-cible imaginaire. Ce type d'antonomase ne semble en effet échapper au fonctionnement prédicatif *in praesentia* que parce que son référent-cible, n'existant pas, ne peut être nommé. La présence du conditionnel dans plusieurs cas semble confirmer cette hypothèse.

1.4. Vers un prototype de l'antonomase ?

L'importante productivité de l'antonomase dans le discours de presse, ainsi que son expressivité, en font le lieu de créations discursives variées et parfois assez acrobatiques. Ainsi, certaines antonomases, associées à des locutions figées, figurant dans des compléments circonstanciels, constituant un complément du nom, ou formant un des éléments (parfois le seul) d'une phrase nominale⁹,

⁸ Il s'agit d'un titre, phrase nominale que l'on peut compléter par *[Va-t-on] vers un Grenelle de l'automobile* ?

⁹ Les antonomases dans des phrases nominales peuvent être des titres, ou des inter-titres, qui annoncent une antonomase utilisée dans le corps de l'article (par exemple, l'antonomase *Le Kennedy du bocage* est un intertitre, qui précède la phrase complète : *On y regrette parfois le « Kennedy du bocage »*). On peut alors s'appuyer sur la seconde pour déterminer le type de la première. Parfois, l'antonomase-titre n'est pas tirée de l'article lui-même (*L'Hercule des toits*) et son fonctionnement discursif est alors plus difficile à mettre à jour. Elles peuvent aussi constituer à elles seules une phrase nominale, et fonctionner comme des appositions (*Grâce à Loujkov [le maire], Moscou est un centre métropolitain mondial. Un Hong Kong russe*), ou encore faire partie d'une phrase nominale, sans la constituer à elles seules (*Nouvel Einstein en puissance* et petit délinquant récidiviste ; *Une Rome psychédélique* ne connaissant qu'un seul message, terminal : l'horreur, l'horreur...). Leur fonctionnement est, là encore, en général de type appositif.

s'intègrent peu ou mal à une typologie opposant type référentiel *in absentia* et type prédicatif *in praesentia* :

Il peut s'écrouler demain comme un château de cartes, comme *la première URSS venue*.

Les Balkany réapparaissent, sans l'ombre d'un remords, tel des Crésus sur *leur Olympe d'argent*, assurant que l'on ne corrompt pas les nantis.

C'est tout naturellement le même Jean-Christien Sibertin-Blanc qui reprend le rôle titre et le fil de ses aventures existentielles, avec toujours sa même face de carême, ses manières de *Pee-Wee lunaire*, de sempiternel décalé.

Le « Gandhi du Mezzogiorno ».

Il paraît alors légitime d'évoquer, comme cela a été fait à propos de la lexicalisation, un continuum, une échelle menant du pôle référentiel *in absentia* au pôle prédicatif *in praesentia*. De fait, s'il semble bien exister différentes réalisations discursives de l'antonomase du nom propre¹⁰, elles peuvent être articulées autour d'une représentation prototypique de l'antonomase. Cette prototypicité s'exerce au niveau de la forme et de la construction de l'antonomase, comme à celui de son interprétation.

En ce qui concerne la forme, on a évoqué l'emploi majoritaire de l'anthroponyme au détriment des toponymes et autres types de noms propres¹¹ ; on a également donné des microstructures préférentielles¹² qui se retrouvent dans la répartition en antonomases de type référentiel *in absentia* et prédicatif *in praesentia*. Au vu à la fois de la fréquence respective de ces deux types d'antonomase au sein du corpus et de leur représentation parmi les exemples donnés en rhétorique, grammaire et linguistique, on peut penser que l'antonomase de type prédicatif *in praesentia*, constituant, dans une fonction syntaxique caractéristique, un groupe nominal comportant une détermination définie et une complémentation de type complément de nom ou adjectif ethnique, représente l'antonomase telle qu'elle est le plus facilement perçue et reconnue en tant que telle (mais pas forcément le plus rapidement interprétée). L'antonomase de type référentiel *in absentia*, qui se rattache par bien des aspects à une antonomase en voie de lexicalisation, ou du moins à l'idée qu'on se fait de cette lexicalisation, relève d'un autre type, assez différent et se situant à l'arrière-plan vis-à-vis de l'antonomase de type prédicatif *in praesentia*, tant par sa fréquence, dans notre

¹⁰ Jonasson (1994 : 221) parle également de « deux types de Npr métaphoriques ».

¹¹ Chapitre VI, section 1.1.1

¹² Chapitre VI, section 1.2.

corpus comme parmi les exemples de nos prédécesseurs, que par son analyse linguistique.

On se trouve donc en présence de deux modèles de l'antonomase. L'un, prédominant, peut être exemplifié par *le Marcel Proust du yéyé*, dans la phrase

Dave, c'est *le Marcel Proust du yéyé*.¹³

Un anthroponyme « complet » est relié à un référent originel de bonne notoriété et forme la tête d'un groupe nominal antonomasique relevant d'une structure classique article défini singulier – nom propre – complément du nom, qui occupe la fonction prédicative de l'attribut dans une phrase où le nom propre désignant le référent-cible, *in praesentia*, occupe la fonction sujet.

Le second, moins caractéristique, peut être exemplifié par *des Marcolin*, dans la phrase :

Des Marcolin, il y en a ainsi des milliers en Vénétie.

Un anthroponyme qui n'est rattaché à aucun référent connu hors-contexte forme la tête d'un groupe nominal antonomasique composé du seul nom propre et d'un article indéfini pluriel en emploi générique, qui occupe la fonction référentielle sujet¹⁴, en l'absence de tout référent-cible.

Ces deux modèles, l'un statistiquement central et l'autre plus marginal, peuvent être plus ou moins gauchis par des constructions phrastiques complexes ou inspirées de l'oral¹⁵, et donner des occurrences s'éloignant peu ou prou du modèle dont elles relèvent. Il semble alors que la reconnaissance et l'interprétation de l'antonomase fonctionnent à la manière des poupées russes : les caractéristiques macrostructurales enchâssent celles de la microstructure, qui elle-même contient le cœur de l'antonomase, le nom propre. Si les trois niveaux sont en harmonie, tout va bien ; s'il y a contradiction entre un niveau et un autre, ou si l'un des niveaux (le niveau supérieur) fait défaut, il faudra évaluer quel aspect l'emporte sur l'autre. Ainsi, dans la phrase nominale :

Pas de filles dans *ce Harvard afro-américain*.

¹³ Cette antonomase est d'ailleurs la seule à avoir été reconnue à l'unanimité comme telle par les étudiants qui se sont prêtés à l'exercice d'une annotation manuelle des antonomases (voir en annexe, pp. 361-370).

¹⁴ Ici, sujet réel d'une phrase impersonnelle.

¹⁵ Tout dépend en fait du « ton » éditorial général du journal ou du magazine.

l'antonomase ne peut pas être assimilée à une macrostructure particulière, mais sa microstructure (déterminant démonstratif et adjectif ethnique), ainsi que son caractère *in distantia* permettent de la considérer comme une antonomase relevant du modèle *le Marcel Proust du yéyé*, même si elle n'en remplit pas toutes les conditions. Inversement, l'antonomase *des Chapsal*, qui se trouve dans une incise dans la phrase :

Sans états d'âme, peut-on supposer, Mme Chapsal assure à chaque publication sa cinquantaine de milliers de lectrices, et il n'est pas de professionnels de l'édition qui ne nous chantent que, sans *des Chapsal*, il n'y aurait plus de phynance pour faire éclore les talents nouveaux.

est assimilée, à l'aide de sa microstructure simple (le seul article indéfini pluriel en emploi générique), et du type du nom propre, au modèle *des Marcolin*.

En ce qui concerne l'interprétation, on retrouve la même organisation autour d'un prototype. Ce sont en effet des antonomases relevant du modèle *le Marcel Proust du yéyé* qui sont « en vedette » des propositions d'interprétation de l'antonomase, lesquelles interprétations s'articulent autour de deux principaux points : le nom propre en antonomase est employé à la manière de / devient un nom commun ; l'antonomase du nom propre a un fonctionnement métaphorique. Une certaine confusion vient de ce que ces deux points sont souvent mêlés, alors qu'ils relèvent de deux problèmes différents.

Comme le montre Jonasson (1993a), certaines antonomases reprennent les structures syntaxiques préférentielles de la métaphore nominale, tandis que d'autres se trouvent au contraire dans des structures qui semblent plutôt favoriser une interprétation littérale du nom commun. Cette répartition recouvre celle que l'on effectue entre type prédicatif *in praesentia* et type référentiel *in absentia* : le modèle *le Marcel Proust du yéyé* se rapproche de celui de la métaphore nominale, tandis que le modèle *des Marcolin* ressemble à un emploi non figuré du nom commun.

En fait, il semble que les deux éléments interviennent dans les deux types, mais dans des proportions variables et à des étapes différentes. Dans le modèle *des Marcolin*, c'est l'emploi du nom propre en antonomase comme un nom commun qui est prédominant : la dimension métaphorique intervient au niveau de la multiplication des individus de la classe ainsi constituée, qui sont tous des clones plus ou moins parfaits du référent originel, ce qui implique une similitude

(plus qu'une comparaison¹⁶) et donc une dimension métaphorique. En revanche, les fonctionnements discursifs sont tout à fait comparables à ceux d'un nom commun en emploi non figuré.

Dans le cas du modèle *le Marcel Proust du yéyé*, le nom propre en antonomase a des fonctionnements discursifs parallèles à ceux d'un nom commun figuré, et relève donc d'un emploi métaphorique, de l'expression d'une ressemblance entre deux individus, sans forcément impliquer la création d'une classe d'individus comparables au référent originel¹⁷. Pour résumer, on peut dire que l'antonomase de type référentiel *in absentia* relève avant tout du fonctionnement d'un nom commun, tandis que l'antonomase de type prédicatif *in praesentia* est avant tout métaphorique. Les deux dimensions sont étroitement liées, mais la dimension métaphorique reste première, à la fois par sa présence massive dans les réalisations discursives effectives et par la primauté qui lui est généralement accordée au sein des travaux sur l'antonomase.

Là encore, on trouve des cas intermédiaires, comme la mention d'une comparaison redoublant la métaphore, dans les deux types d'antonomase :

Les Balkany réapparaissent, sans l'ombre d'un remords, **tels des Crésus** sur leur Olympe d'argent, assurant que l'on ne corrompt pas les nantis.

Il y a sept ans, [...] Liane Foly devenait le symbole de la douceur de vivre et d'aimer la France, **telle une Mireille Mathieu des années 90**, du Japon à la principauté de Monaco avec la même gentille conviction qu'elle aurait un jour des bébés, comme Céline Dion, et des amants, comme Juliette Gréco.

On peut également signaler la fréquence des opérations de renomination par une antonomase du modèle *le Marcel Proust du yéyé*, ce qui a pour effet de renforcer le phénomène d'« identification » que Gary-Prieur (1996a : 69) considère comme fondamental pour l'interprétation de l'antonomase :

Un journaliste l'avait baptisé le « *Bayard du football français* ».

Dans la même perspective, on soulignera l'importance du point de vue que propose l'antonomase sur son référent-cible, point de vue qui apparaît à travers certains verbes :

Sa grande cause, celle qui l'a fait **connaître en Bayard de la société de loisirs**.

¹⁶ Voir, chez Charbonnel (1999 : 33), la nuance entre *similitudo* et *comparatio*.

¹⁷ C'est l'avis de Gary-Prieur (1996a : 77) qui, à propos d'antonomases de type prédicatif *in praesentia*, « explique [l'antonomase] directement à partir des individus » et fait ainsi « l'économie d'un passage par la construction d'une classe ».

On a beau la **présenter comme** « *une Céline Dion avec un cerveau et un sexe* », Lynda Lemay affiche des attachements et des nostalgies plus convenus que prévu, qui lui valent sans doute cette ferveur de femmes perturbées par la liberté qu'elles ont conquise.

« La presse à sensations vous a **présentée comme** *la Mata Hari du Périgord noir* ou la putain de la République », dit Karl Zéro.

The Boxer **montre** Belfast **comme** une ville fantôme, *une Sarajevo de l'Ouest* « où la terreur ne vient pas des soldats et des barbelés, mais de l'impression constante d'être suivi ou épié ».

Ainsi, l'examen des fonctionnements discursifs de l'antonomase du nom propre peut permettre, sinon d'expliquer à eux seuls l'ensemble du phénomène, du moins de procéder à une certaine classification et de distinguer les problèmes. Elle peut aussi, en particulier dans le cas du problème de la lexicalisation, contribuer à un déplacement des analyses.

2. Le problème de la lexicalisation

On a vu¹⁸ que la lexicalisation constitue l'un des problèmes récurrents de l'analyse de l'antonomase, qu'elle soit effectuée dans une approche grammaticale ou linguistique¹⁹. Cette dimension de l'antonomase, tout d'abord soulevée par les approches grammaticales, qui en constatent l'existence sans pouvoir vraiment l'analyser, est reprise, dans certaines approches linguistiques, pour délimiter le phénomène, la lexicalisation formant, selon les auteurs, la limite inclusive ou exclusive de l'antonomase.

Dans chacune de ces approches, la question de la lexicalisation est évoquée sans jamais être clairement définie : relevant du « continuum » pour Flaux (1991 : 40), « d'une différence de degré » pour Jonasson (1994 : 221), elle demeure floue, malgré l'évocation récurrente de critères de reconnaissance du passage d'un nom du statut de nom propre à celui de nom commun.

Il importe finalement de se demander ce qu'on entend sous ce terme de *lexicalisation* : l'antonomase lexicalisée cesse-t-elle d'être un nom propre pour devenir un nom commun comparable à n'importe quel autre nom commun ou relève-t-elle d'emplois spécifiques ? Tout dépend du stade auquel on entend l'observer. On peut s'intéresser, dans une perspective lexicale, lexicographique ou

¹⁸ Chapitre IV, section 2.1.

¹⁹ La rhétorique s'intéresse assez peu à cet aspect des choses, en tout cas en tant que tel.

morphologique, au résultat de la lexicalisation²⁰ ; on peut également se pencher, en amont, sur les raisons de la lexicalisation de telle ou telle antonomase du nom propre. Ces raisons sont certainement, pour une partie d'entre elles, linguistiques, mais, tout aussi certainement, pragmatiques, culturelles, historiques, voire commerciales, et donc non linguistiques au sens strict.

Nous nous attachons, dans cette section, à l'observation de l'antonomase lexicalisée en discours, dans le but de dégager des marques discursives de la lexicalisation. Il s'agit de déplacer quelque peu le point de vue sur le problème de la lexicalisation en observant, sur corpus et en diachronie, les fonctionnements syntaxiques d'antonomases lexicalisées, afin de repérer certains marqueurs discursifs susceptibles de constituer un « emploi lexical » de l'antonomase plutôt qu'une « antonomase lexicalisée ».

Il convient cependant d'observer la portée des critères et des marqueurs de la lexicalisation fréquemment évoqués, avant de s'intéresser aux fonctionnements discursifs tels qu'on les a définis au chapitre VI.

2.1. Les critères de reconnaissance de la lexicalisation

Les trois critères de la lexicalisation de l'antonomase le plus souvent proposés sont la lexicographisation, qui marque l'entrée en langue, et la perte de la majuscule, ainsi que la marque de l'accord du pluriel, indices d'un alignement sur la morpho-syntaxe du nom commun.

2.1.1. La lexicographisation

Pour Flaux (1991 : 40), « un critère de la distinction entre antonomase discursive et antonomase lexicalisée est fourni par la présence / absence du Npa dans les dictionnaires de langue ». Il s'agit, ajoute-t-elle, d'un « critère “ objectif ” mais pas forcément dénué d'arbitraire ».

On ne reprendra pas ici la liste des incohérences du traitement lexicographique des antonomases lexicalisées donnée par Fontant (1998)²¹. Rappelons simplement que la place du nom propre en antonomase au sein des

²⁰ C'est ce que font certains déonomasticiens, dont Büchi (1991, 1993) et surtout Fontant (1998) ; voir chapitre III, section 2.2.

²¹ Voir chapitre III, section 2.2.2.2.

dictionnaires de langue varie considérablement, d'un dictionnaire à l'autre et d'un nom propre à l'autre. Le nom propre peut se trouver conjointement sous les entrées « nom propre » et « nom commun », ou dans une seule d'entre elle, son emploi antonomastique étant signalé par des mentions diverses (*par antonomase, par analogie, par comparaison, figuré...*). La plus grande diversité règne aussi dans l'article qui lui est consacré, en particulier dans sa glose étymologique.

La lexicographisation, bien que basée sur des critères au moins autant non-linguistiques que linguistiques, est néanmoins censée marquer une lexicalisation achevée, la dernière étape d'une « entrée en langue » du nom propre en antonomase. Est-ce à dire que cette lexicalisation est définitive et irréversible ? Probablement non. Nous avons observé les fonctionnements syntaxiques de l'antonomase lexicalisée, à partir d'un corpus de 38 antonomases lexicographisées, extraites du corpus de 136 proposé par Fontant (1998)²². Ces noms propres ont fait l'objet d'une interrogation sur l'ensemble de la base de données textuelles *Frantext*²³. On a conservé, sur la totalité des résultats de la requête, ceux qui représentaient un emploi antonomastique²⁴, afin d'observer les critères de perte de la majuscule et d'accord au pluriel.

2.1.2. La perte de la majuscule initiale

Ce critère étant fréquemment évoqué dans le discours grammatical (pour Guéraud (1990 : 14), « la réussite complète du trope se manifeste par l'usage de la minuscule [...] »), il importe d'observer sa réalisation effective en discours²⁵.

²² C'est-à-dire les antonomases *adonis, amadis, amphitryon, apollon, argus, aristarque, aspasia, automédon, barnum, brutus, caillette, caton, céladon, cerbère, crésus, don juan, don quichotte, dulcinée, figaro, giton, harpagon, janus, jocrisse, judas, labadens, lovelace, maritorne, mécène, mégère, nemrod, olibrius, pipelet, rodomont, solon, sosie, stentor, tartuffe, zoïle*. Ce choix est en partie arbitraire, dû à la nécessité de réduire la quantité de données ; nous avons cependant volontairement écarté les gentilés et les prénoms formant type (*jacques, jeanjean*), car ils ne relèvent pas à nos yeux de l'antonomase du nom propre ; ont également été écartés certains noms propres qui causaient trop de bruit lors de l'interrogation de la base de données textuelles, soit par leur trop grande fréquence d'emploi standard (*joseph, jésus*), soit parce qu'un adjectif de même forme est aussi trop fréquent (*auguste, espiègle*).

²³ *Frantext* est une base de données textuelles constituée par l'InaLF, qui a servi en particulier à la constitution du *TLF*. Elle propose 3090 textes, soit environ 200 millions de mots, sur une période qui va du XVI^e au XX^e siècle. Elle peut être consultée (sur abonnement) à partir du site de l'InaLF (www.inalf.fr).

²⁴ Le cotexte des résultats étant relativement limité, certains cas sont restés ambigus et ont été écartés, peut-être à tort.

²⁵ Pour les textes les plus anciens de la base *Frantext*, ce critère n'a guère de pertinence, l'usage de la majuscule n'étant normalisé que progressivement et tardivement.

Or seules quatre antonomases (les noms *caillette*, *giton*, *olibrius* et *labadens*²⁶) n'apparaissent jamais avec une majuscule initiale, dans un emploi manifestement totalement assimilé à celui d'un nom commun :

Résultat 9 (Texte sous droits)
R674/THERAME.V/BASTIENNE/1985
Page 39
Vous allez revêtir ce costume, vous êtes le **<*giton*>** du roi.

Résultat 19 (Texte sous droits)
K549/MALRAUX.A/L'ESPOIR/1937
Page 850 / 3E PARTIE L'ESPOIR
Sur la place de *Brihuega, devant le poste de commandement (tous les officiers responsables devaient passer là dans la matinée), *Garcia et *Magnin écoutaient un vieil **<*olibrius*>** en lavallière, pas rasé depuis des jours, et de toute évidence surgi d' une cave.

Dans certains cas, la chute de la majuscule semble effectivement passée dans l'usage, car on trouve une écrasante majorité de minuscules initiales. C'est le cas pour les noms *cerbère* (6 majuscules initiales sur 47 occurrences antonomasiques), *maritorne* (1 sur 44), *mégère* (2 sur 120). Là encore, on est, lorsque la majuscule tombe, dans un emploi de nom commun non figuré, tandis qu'on retrouve des constructions métaphoriques lorsque la majuscule est maintenue :

Résultat 19 (Texte du domaine public)
N992/BEAUMARCHAIS.P-A DE/MEMOIRES CONTRE M. GOEZMANN/1774
Pages 43-44 / MÉMOIRE à CONSULTER
Si le suisse de mon juge m'a barré dix fois sa porte, pressé que je suis d'entrer, m'accuserez-vous d'être un corrupteur pour avoir amadoué le **<*cerbère*>** avec deux gros écus ?

Résultat 5 (Texte du domaine public)
Q386/DESHOULIERES MME/EPITRES/1694
Page 8 / APOTHÉOSE DE GAS MON CHIEN
et pour ces demi-beaux esprits sois le **<***Cerbère*>** du *Parnasse.

Dans d'autres cas, on a au contraire une majorité de majuscules. C'est le cas pour *don juan* (76 majuscules initiales sur 101 occurrences antonomasiques), *don quichotte* (42 sur 48), *janus* (7 sur 7), *lovelace* (22 sur 34). On peut voir, avec l'exemple de *lovelace*, que l'emploi avec minuscule relève du nom commun (avec le *le* générique (ici « contracté » avec la préposition *de*) qui pose tant de problèmes pour l'antonomase) tandis que l'emploi avec majuscule correspond davantage à une antonomase prédicative *in praesentia* :

²⁶ Ce dernier nom ne compte cependant que trois occurrences antonomasiques.

Résultat 1287 (Texte du domaine public)

M478/SENANCOUR.E-P DE/OBERMANN/1840

Page 176

d'autres désirs encore, certaine crainte, certaine curiosité, des hasards qui l' indiquent, le destin qui le veut, tout livre une femme aimante dans les bras du <***lovelace***>.

Résultat 1301 (Texte sous droits)

M695/STENDHAL/LAMIEL/1842

Page 73

Ce *M *Duchâteau était une sorte de <*****Lovelace***> de faubourg, encore jeune et fort élégant ;

De plus, ce deux exemples, contemporains²⁷, montrent le voisinage des deux emplois de l'antonomase, « vive » et lexicalisée.

Comme on pouvait s'y attendre, ces quelques exemples montrent que le critère de la lexicographisation n'est ni exact, ni suffisant ; si la lexicographisation marquait une lexicalisation achevée, ces antonomases devraient fonctionner tout à fait comme des noms communs, et donc abandonner la majuscule au profit de la minuscule, ce qui n'est pas le cas, loin s'en faut. La lexicalisation est donc rarement totale, et il est toujours possible (et, pour certains noms propres, c'est fréquent) de réactualiser le nom propre en antonomase.

2.1.3. La marque de l'accord au pluriel

Ce critère, qui est lui aussi fréquemment évoqué dans les approches grammaticales (conjointement avec celui de la chute de la majuscule initiale : « la réussite complète du trope se manifeste par l'usage de la minuscule et de l'accord au point que le mot devienne pour la plupart de ses utilisateurs un véritable nom commun [...] » (Guéraud 1990 : 14)), mais aussi linguistiques²⁸, n'est observable que sur les antonomases dont la finale n'est pas un *s*, c'est-à-dire dans 29 des 38 cas²⁹.

Ces 29 antonomases lexicalisées présentent toutes des occurrences antonomasiques de pluriel marqués par un *s*, mais il arrive aussi (dans 8 cas :

²⁷ Le *PRI* date de 1796 l'entrée en langue de *lovelace*.

²⁸ « En ce qui concerne la forme du pluriel, on peut observer qu'elle s'écrit dans la majorité des cas sans *s* final, mais qu'on trouve parfois l'*s* du pluriel, “ surtout avec des noms comme *les Mécènes — les Don Juans — les Césars* ” (Togebly 1982 : 163) » (Jonasson 1994 : 216). L'auteur précise cependant en note que « la situation est [...] trop confuse pour qu'on puisse parler de normes bien établies ».

²⁹ *Amphitryon, apollon, aristarque, aspasia, automédon, barnum, caillette, caton, céladon, cerbère, don juan, don quichotte, dulcinée, figaro, giton, harpagon, jocrisse, lovelace, maritorne, mécène, mégère, nemrod, pipelet, rodomont, solon, sosie, stentor, tartuffe, zoïle*.

aspasie, caton, céladon, don juan, don quichotte, lovelace, nemrod, tartuf(f)e) qu'on rencontre des pluriels sans *s*. Il y a toujours cependant davantage de pluriels avec *s*, sauf dans le cas de *don juan* (21 occurrences sans *s*, 11 avec *s*). La marque de l'accord au pluriel est en relation avec l'usage d'une minuscule initiale, mais l'une n'entraîne pas forcément l'autre :

Résultat 900 (Texte sous droits)
L453/CAMUS.A/L'HOMME REVOLTE/1951
Page 189 / LA RÉVOLTE HISTORIQUE
Il s'agit même d' une vertu consciente : " nos pères étaient des sybarites, nous sommes des <***Caton*> " , dit l'un d'eux, *Pierre *Viasemski.

Résultat 33 (Texte du domaine public)
N756/HELVETIUS.C-A/DE L'ESPRIT/1758
Page 600 / DISCOURS 4 CHAPITRE 14
Pourquoi tant de petits <***Catons*>, si merveilleux dans leur première jeunesse, ne sont-ils communément, dans un âge avancé, que des esprits médiocres ?

Résultat 41 (Texte sous droits)
Q498/DIDEROT.D/LE NEVEU DE RAMEAU/1779
Page 39
nous releguerons *D'*Alembert dans ses mathématiques, nous en donnerons sur dos et ventre à tous ces petits <*catons*>, comme vous, qui nous meprisent par envie ;

Ce second critère, s'il paraît, parmi les quelques occurrences antonomasiques observées, mieux correspondre à la réalité des usages discursifs que celui de la chute de la majuscule, n'est pas pour autant un critère absolu, puisque de nombreuses antonomases lexicalisées se trouvent employées sans accord au pluriel. L'absence de marque du pluriel, qui constitue une faute d'orthographe pour le nom commun, est attestée pour le nom propre en antonomase, ce qui semble montrer que la communisation n'est pas accomplie de façon ferme et définitive.

Comme l'ont bien noté les grammairiens, il semble y avoir une corrélation entre la chute de la majuscule et la marque du pluriel : les antonomases lexicalisées qui conservent le plus souvent la majuscule sont aussi celles qui rechignent à prendre le *s* du pluriel.

2.2. Des critères basés sur les fonctionnements discursifs

Ces trois critères formels, le critère de lexicographisation comme celui de la minuscule et de l'accord du pluriel, sont donc peu fiables et varient

considérablement. Il apparaît que ces antonomases peuvent être employées certes comme des noms communs mais aussi, fréquemment, comme des noms propres.

L'observation des occurrences fournies par *Frantext* indique plutôt qu'un emploi de nom propre (en antonomase, mais toujours nom propre) semble subsister concurremment à l'emploi de nom commun. On peut alors parler, plutôt que de transformation du nom propre en nom commun, de coexistence entre les emplois nom propre en antonomase et nom commun. La lexicalisation du nom propre en antonomase est bien toujours réversible³⁰, lexicographisation ou pas.

Au vu des fonctionnements discursifs dégagés ci-dessus³¹, et de la proximité du type référentiel *in absentia*³², on peut poser l'hypothèse que la lexicalisation du nom propre en antonomase, réputée faire de celui-ci un quasi-nom commun, se traduit par des fonctionnements micro- et macro-syntaxiques particuliers. On observe donc, sur les mêmes noms tirés du corpus de Fontant (1998), des éléments microstructuraux, tels que l'effacement de la complémentation qui accompagne presque systématiquement l'antonomase « vive », ainsi que la possibilité d'une détermination générique de ces noms propres en antonomase, et un élément macrostructural : leur emploi, au sein de la phrase, en fonction référentielle³³.

2.2.1. La complémentation

Les compléments, qui « font donc naître un contraste qui freine l'interprétation “ littérale ” du nom propre et agit comme une invite à l'interlocuteur d'en construire une interprétation métaphorique » (Jonasson 1994 : 225), sont des éléments très importants de la microstructure de l'antonomase. Or Jonasson (1994 : 222) remarque que les antonomases lexicalisées, comme toutes celles qui relèvent du type référentiel *in absentia*, « se construisent parfois avec des compléments, mais souvent uniquement avec l'article ».

En effet, on trouve des antonomases « lexicalisées » fonctionnant sans complémentation :

³⁰ Comme le montre Gary-Prieur (1996a : 80-81), à propos de l'emploi antonomastique de *D/don Q/quichotte* à l'oral.

³¹ Chapitre VI.

³² Voir chapitre VII, section 1.

³³ L'étroitesse du cotexte livré par *Frantext* ne permet pas toujours d'observer le caractère *in absentia* ou *in praesentia* / *in distantia* de l'antonomase. Nous devons donc laisser cet aspect de côté.

Résultat 294 (Texte sous droits)
M263/GAUTIER.TH/LE CAPITAINE FRACASSE/1863
Page 306

Ce n' était point un <*Adonis*> que *Jacquemin *Lampourde, bien qu'il se prétendît favorisé des femmes autant que pas un, et même, à l'entendre, des plus hautes et mieux situées.

mais aussi en présence des compléments les plus fréquents du modèle d'antonomase *le Marcel Proust du yéyé* : compléments du nom, enclosures, adjectifs ethniques... De fait l'antonomase lexicalisée peut être « revivifiée » et prendre toutes les marques de l'antonomase prédicative *in praesentia* :

Résultat 125 (Texte sous droits)
N777/LESAGE.A-R/HISTOIRE DE GIL BLAS DE SANT./1732
Page 662 / LIVRE 3 CHAPITRE 7
On n'y manqua pas, et je devins l'<*adonis*> de cette nouvelle vénus.

Néanmoins, la construction sans détermination reste dans l'ensemble des cas majoritaire : sur les 64 occurrences d'*adonis* en antonomase³⁴, 42 ne sont accompagnées d'aucun complément. Le tableau ci-dessous, qui présente les 15 occurrences antonomasiques de *barnum*, fait apparaître (colonne de gauche) une (courte) majorité d'occurrences sans compléments, tandis que la colonne de droite présente des complémentations variées, principalement des compléments du nom et des adjectifs ethniques.

Occurrences sans complémentation	Occurrences avec complémentation
il faut dans ces sortes d'opérations un Barnum , un acolyte qui fasse la grosse voix	C'était l'établissement de l'honorable Batulcar, sorte de Barnum américain, directeur d'une troupe de saltimbanques,
– un domestique, s'écria le Barnum en caressant l'épaisse barbiche grise qui foisonnait sous son menton,	car le barnum de l'antycléricalisme ne doit être ici qu'un prétexte,
il a pris, en ses tournées dramatiques dans les pays les plus extravagants, l'aspect d'un Barnum , d'un de ces grands débiteurs forains	il arrivait dans un salon, énorme dans son smoking noir et sous son large chapeau noir de « barnum français »,
Rochefort a été lancé par ce Barnum , cela ne dit-il pas tout ?	N'ont-ils pas une chance exceptionnelle, ces partisans, d'avoir libéré le « barnum français » ?

³⁴ Singulier et pluriel confondus.

Tandis que le barnum dégoisait ce discours,	Il y a chez cet hurluberlu complexe et tonitruant un barnum perspicace des beaux-arts considérés comme exhibition
aussi, le directeur des arènes, en barnum fort avisé qu'il était, n'eut garde de laisser échapper la belle occasion	
J'imagine Gosse demandant par la suite à Millet, son barnum , ou à quelque autre	
Un barnum hâbleur, comptable de ses honneurs, de son lyrisme, et de ses deniers,	
Facile alors de se mettre en flèche avec un barnum et de se montrer dans les foires...	
les plus habiles barnums de ce genre de spectacle accompagnaient la musique d'une complainte	

De façon générale, on constate aussi l'absence d'indices cotextuels plus éloignés, habituellement présents pour guider l'interprétation des antonomases « vives ».

2.2.2. La généricité

Contrairement aux antonomases « vives », qui se font le plus souvent *in praesentia* et mettent en relation les représentations de deux référents, deux individus, l'antonomase lexicalisée peut s'employer au pluriel, ce qui est plutôt rare dans le cas de l'antonomase « vive »³⁵.

De fait, quasiment toutes les antonomases lexicalisées testées (à l'exception d'*olibrius*) sont employées au pluriel. Ce pluriel peut être d'emploi générique, impliquant une référence à la classe tout entière :

Résultat 14 (Texte du domaine public)

Q932/BALZAC.J.L GUEZ DE/ARISTIPPE OU DE LA COUR/1654

Page 173 / DISCOURS 6

Voilà en effet, où il faut que les <***Catons*> aillent pratiquer leurs paradoxes, et debiter leurs maximes genereuses.

Résultat 11 (Texte du domaine public)

N283/MERCIER.L-S/TABLEAU DE PARIS, T.5 A 8/1783

³⁵ Où le pluriel, bien souvent, indique la mise en relation de couples d'individus : *nous sommes les Roméo et Juliette de ce milieu*. Voir chapitre VI, section 1.1.2.

Page 55 / CHAPITRE 611

à quoi servent les <*aristarques*> ?

Résultat 9 (Texte sous droits)

R437/DROIT.M/LE RETOUR/1964

Page 154 / VI

Mais pour rassurer les hommes et garder leur clientèle, la justice a besoin des <*tartuffes*> à tous les étages de son édifice.

Résultat 38 (Texte sous droits)

P599/MARIN.L/LES ETUDES ETHNIQUES EN 1950/1954

Page 69

il est maître des subventions, dans un temps où les <*mécènes*> n' existent plus guère, tandis que le prix des impressions et des éléments nécessaires à la poursuite ou à la diffusion de la science sont particulièrement élevés.

On trouve également, en emploi générique, l'article défini singulier, qui est en principe interdit à l'antonomase, et qui marque un emploi totalement lexicalisé³⁶, mais aussi, de façon plus régulière, l'article indéfini singulier :

Résultat 134 (Texte sous droits)

M689/FLAUBERT.G/BOUVARD ET PECUCHET/1880

Pages 8-9 / CHAPITRE 5

*Pécuchet crut une explication nécessaire :

- " il faut savoir que *Tartufe... "

*Mme *Bordin l'interrompt :

- " on sait ce que c'est qu'un <***Tartufe*> !

L'emploi générique du nom propre en antonomase, corrélé à l'absence de complémentation, est bien sûr à rapprocher de l'emploi du nom commun, et peut donc être efficacement considéré comme un des marqueurs de l'« emploi lexical » de l'antonomase.

2.2.3. L'emploi en expression référentielle

Enfin, les antonomases lexicalisées ne semblent pas transférer de propriétés d'un référent sur un autre, ni dire quelque chose du second référent (le référent discursif, ou référent-cible), mais bien créer une classe à partir du référent originel du nom propre, ce qui les rapproche du nom commun. Ce voisinage avec le nom commun non figuré permet l'emploi de l'antonomase en expression référentielle, alors que généralement l'antonomase « vive » (de type prédicatif *in praesentia*) se trouve de préférence en position appositive ou attributive. Les antonomases

³⁶ Comme on l'a vu en section 2.1.2., avec l'exemple de *lovelace* : « d'autres désirs encore, certaine crainte, certaine curiosité, des hasards qui l'indiquent, le destin qui le veut, tout livre une femme aimante dans les bras du <*lovelace*> » ; voir aussi, avec *harpagon* : « Je pense pas que l'<*Harpagon*> lorsqu'il caresse ses pépètes éprouve une telle joie. »

lexicalisées forment des expressions référentielles et non prédicatives, comme par exemple quand l'antonomase est le sujet de la phrase :

Résultat 419 (Texte sous droits)
K943/GREEN.J/JOURNAL T.5/1950
Page 132 / ANNÉE 1947
Et puis, cet <***Harpagon* > est répugnant de vieillesse et de saleté : il semble qu'on puisse le sentir.

Résultat 18 (Texte sous droits)
M786/HUGO.V/LES MISERABLES/1862
Page 248 / 1ÈRE PARTIE FANTINE T 1
Quelque <*jocrisse* > se sera amouraché de la mère.

La fonction référentielle apparaît également lorsque le nom propre en antonomase est un complément d'objet :

Résultat 11 (Texte du domaine public)
M888/TAINE.H/VIE ET OPINIONS DE GRAINDORGE/1867
Page 44 / PRÉFACE
Mon voisin dit à une <*maritorne* > qui danse : " est-ce que la salpêtrière est descendue aujourd'hui au bal du trône ?

Résultat 13 (Texte sous droits)
M257/VERNE.J/LES ENFANTS DU CAPIT. GRANT/1868
Page 190 / 2E PARTIE
Lord *Glenarvan ne put refuser à ses aimables <*amphitryons* > de passer cette journée entière à la station de *Hottam.

Elle est évidente, enfin, au sein de constructions impersonnelles dont l'antonomase constitue la séquence (dans des phrases en *il y a*, à valeur d'expression de l'existence, équivalant à *il existe*) :

Résultat 63 (Texte du domaine public)
Q722/AUVRAY.J/LE BANQUET DES MUSES/1636
Page 3 / SATYRE
Mais il est aujourd' huy tant de <*judas* > au monde qui vendent le sang juste, avarice profonde !

Résultat 1 (Texte du domaine public)
Q432/CHOISY.F-T ABBE DE/JOURNAL DU VOYAGE DE SIAM/1687
Page 43
Il n' y a point ici de <***Tartufes* > : nous sommes à six vingts lieuës de toutes terres, il n' y a point de raillerie.

2.3. L'« emploi lexical » de l'antonomase

En fait, l'idée de « lexicalisation » de l'antonomase du nom propre est liée à l'idée d'une fixation du sens, de l'établissement d'un sens lexical, qui semble être le véritable critère de lexicalisation. L'alignement morpho-syntaxique de

l'antonomase lexicalisée sur la catégorie du nom commun est un indice de ce figement du sens : lorsqu'un nom propre en antonomase est lexicalisé, il n'y a plus de négociation sur le sens, qui est figé, fixé et ce nom propre se met alors à fonctionner tout à fait comme un nom commun³⁷.

C'est du moins ainsi que les choses sont présentées. Mais on s'aperçoit que si un sens lexical s'établit pour telle ou telle antonomase, c'est presque toujours pour une période donnée ; dès que le lien avec le référent originel du nom propre est oublié, l'antonomase, même lexicographiée, ne fonctionne plus, et un retour au dictionnaire de langue renvoie au référent originel. La question du sens lexical est en fait un faux problème, car le nom commun issu de l'antonomase du nom propre ne rompt pas totalement avec ce nom propre. Les cas où un sens lexical vient véritablement remplacer le sens antonomastique sont rares : *mécène*, *mégère*, *olibrius*, *sosie*, assurément ; *cerbère*, *giton*, peut-être... La lexicalisation totale et irréversible du nom propre en antonomase ne semble donc concerner que quelques noms ; dans la majorité des cas, le nom propre peut toujours être réactualisé : tout comme le nom commun est parfois réactualisable sous le nom propre³⁸, le nom propre reste disponible sous le nom commun.

Ainsi les antonomases lexicalisées ne le sont-elles que pour une période donnée³⁹, pendant laquelle elles représentent les valeurs d'une époque⁴⁰, ses *realia*⁴¹, puis disparaissent en tant que nom commun, sans disparaître en tant que nom propre, en antonomase ou non. Ce n'est que dans de rares cas que la conjugaison de l'absence de terme adéquat et le maintien de la réalité désignée permettent à l'antonomase de s'inscrire, définitivement et réellement en langue, et de faire oublier son origine propre. Il s'agit de *mécène*, *mégère*, *sosie*, et de quelques autres. Un usage très répandu du nom propre en antonomase n'aboutit pas forcément à sa lexicalisation : si *Tartuffe* est bien souvent pris comme

³⁷ « Autrement dit [...] un certain contenu conceptuel est associé par la communauté linguistique — ou par une partie importante de ses locuteurs — à un Npr » (Flaux 1991 : 40).

³⁸ Dans les cas de réactualisation étymologique évoqués par Siblot (1994 : 82).

³⁹ Les antonomases lexicalisées disparaissent de l'usage, tout comme les noms communs, bien sûr. Il serait cependant intéressant de mesurer la « durée de vue » dictionnaire de ces antonomases et de la comparer avec celles d'unités lexicales plus banales, même si la présence dans un dictionnaire de langue ne reflète vraisemblablement que d'assez loin l'usage réel des noms propres lexicalisés.

⁴⁰ Voir par exemple l'importance des noms mythologiques lexicographiés aux XVIII^e et XIX^e siècle, dans le corpus de Fontant (1998) ou les réclamations de Jacques François Daniel (Bouverot 1993 : 58) au XIX^e.

⁴¹ Nombre d'antonomases lexicographiées du corpus de Fontant (1998) représentent des objets ou des fonctions aujourd'hui disparues : *barbacole*, *automédon*, *phaéton*...

exemple d'antonomase lexicalisée, sa définition ne peut se passer du personnage de Tartuf(f)e. La fréquence de ses dérivés (*tartuf(f)erie*, *tartuf(f)ier*) n'est pas à nos yeux un argument suffisant : nombre de noms propres produisent des dérivés sans être eux-même lexicalisés (Bouddha > bouddhisme, bouddhiste, etc.), à commencer par les toponymes (Paris > parisien, parisianisme, etc.). La lexicographisation de ces antonomases contribue sans doute à leur conférer (et à leur conserver⁴²) un statut lexical artificiel. L'entrée dans les dictionnaires de ce type de déonomastique paraît aujourd'hui un peu « démodée » : ce sont désormais les adjectifs dérivés de noms propres ou les noms de marque qui sont au centre des préoccupations déonomastiques du dictionnairiste.

Ainsi, une vision de l'antonomase lexicalisée ou en voie de lexicalisation centrée sur le nom propre lui-même, et arguant de l'usage et de la dimension culturelle du nom propre pour en déterminer la lexicalisation, paraît décalée par rapport aux usages discursifs attestés. La lexicalisation, certains cas mis à part, nous semble au contraire être un passage dans la « vie » d'une antonomase⁴³, que la lexicographisation tente de fixer, et que des indices morpho-syntaxiques et discursifs font apparaître.

Ces critères formels orthographiques de minuscule et d'accord du pluriel, ainsi que le critère lexicographique ne permettent qu'imparfaitement d'enregistrer des processus de lexicalisation achevés. Les critères discursifs de complémentation, d'emploi générique et de fonction référentielle mettent en lumière le processus de lexicalisation, qui cristallise, finalement, un accord temporaire, au sein d'un groupe donné de locuteurs, autour de l'emploi d'un nom propre en antonomase, accord qui permet de se dispenser des appuis cotextuels et des moules syntaxiques habituels de l'antonomase « vive ». Cet accord peut rester fugace, et la lexicalisation ne jamais aboutir à une lexicographisation, mais il est détectable par l'observation de ces marqueurs. On préfère alors parler d'un « emploi lexical » de l'antonomase, qui se rapproche beaucoup de celui d'un nom commun non figuré, que d'une lexicalisation du nom propre en antonomase.

Si l'on observe, dans notre corpus comme dans la presse en général, des noms propres comme *Zorro*, *Saint-Barthélémy*, *Olympe*, *Lolita*, *Hitler*, qui ne sont

⁴² Encore une fois, il est probable que les dictionnaires maintiennent en vie, comme ils le font pour d'autres catégories lexicales, des antonomases définitivement sorties de l'usage courant.

⁴³ Pour reprendre la vision biologique du lexique chère à Darmesteter (1886).

pas (encore ?) inscrits dans les dictionnaires de langue, on a le sentiment d'un accord autour du sens mieux établi actuellement que, par exemple, dans le cas de *labadens*, *jocrisse*, ou même *argus*.

BILAN D'ÉTAPE

En observant les fonctionnements discursifs de l'antonomase du nom propre, on opère un déplacement du point de vue de l'analyse sur l'objet, qu'on choisit d'observer en contexte, au sein de discours attestés, dans ses processus et non dans son résultat ; on propose également de délimiter l'objet d'étude en fonction de ses fonctionnements discursifs.

Le choix d'une analyse basée sur un traitement automatique de l'antonomase, décrit au chapitre V, va en ce sens. Si le traitement de l'antonomase se limite dans le cadre de ce travail à un repérage automatique, il conduit néanmoins à poser la délimitation du groupe nominal antonomasique, et donc à déplacer l'analyse du seul nom propre au groupe nominal dont il constitue la tête, ce qui amène à s'interroger sur la place des contextes gauches et droits, sur leur variabilité et sur leur implication dans la reconnaissance, automatique ou non, de l'antonomase.

Sur la base des données acquises par le traitement automatique, on effectue, au chapitre VI, une description des fonctionnements discursifs, aux niveaux micro et macro syntaxiques et dans une perspective probabiliste, des antonomases du nom propre que contient notre corpus, description qui conduit à proposer, d'une part, une grammaire de l'antonomase et, d'autre part, une typologie basée sur ses fonctionnements discursifs (chapitre VII). Là encore, on choisit de considérer l'antonomase non dans son résultat, son aboutissement, mais dans les processus discursifs qu'elle met en œuvre ; ce déplacement amène à considérer sous un autre angle des aspects comme celui de la lexicalisation, que l'on propose de considérer non comme un passage du nom propre au nom commun mais comme un emploi spécifique de l'antonomase se rapprochant du nom commun non figuré.

La description des fonctionnements discursifs de l'antonomase ne se limite pas à ses aspects formels et syntaxiques. En effet, si l'antonomase, comme la métaphore¹, suppose deux stades d'interprétation, celui de la reconnaissance² et

¹ Kleiber (1999b : 83) voit « deux points centraux » à la problématique de la métaphore : le « déclenche[ment] de l'interprétation métaphorique » et « la question du processus métaphorique lui-même ».

celui de la compréhension, de l'assimilation, ces deux étapes sont liées : le type de l'antonomase est en relation avec l'interprétation qui en est faite. Si les fonctionnements discursifs de l'antonomase jouent un grand rôle dans l'étape de déclenchement d'une interprétation antonomasique du nom propre et du groupe nominal qui se constitue autour de lui, ils interviennent également au moment de l'interprétation du sens de l'antonomase. Jonasson (1994 : 225) souligne « la fonction des compléments » dans cette étape sémantique ; au-delà des constituants du groupe nominal antonomasique, c'est tout le cotexte et le contexte de l'antonomase qui interviennent dans la production de sens de l'antonomase.

Nous nous appuyerons donc sur la typologie de l'antonomase dégagée par l'observation de ses fonctionnements discursifs pour décrire les processus de production de sens, la signifiante, de l'antonomase du nom propre, qui fait intervenir, outre la signifiante du nom propre lui-même, le point de vue de l'énonciateur et du destinataire, dans une nomination dialogique qui, si elle a incontestablement une dimension métaphorique, remplit aussi une importante fonction argumentative.

² Il faut souligner que cette étape est bien plus cruciale dans le cas de l'antonomase que dans celui de la métaphore, la modification du nom propre orientant immédiatement vers une interprétation non-standard du nom propre.

TROISIÈME PARTIE

FONCTIONNEMENTS

SÉMANTIQUES

CHAPITRE VIII – UNE CONSTRUCTION

CO(N)TEXTUELLE DU SENS

1. La question de l'interprétation

La première question liée au sens produit par l'antonomase en discours est celle de la possibilité de son interprétation par un récepteur : comment celui-ci décode-t-il, au fil du discours, cette construction qui place un nom propre dans le cotexte syntaxique d'un nom commun, et qui lui confère un sens particulier, pas toujours comparable à celui qu'actualise le nom propre en emploi standard ?

On peut ici reprendre l'idée¹ d'une interprétation à deux niveaux, deux stades successifs, celui du repérage, de l'identification de l'antonomase, et celui de son interprétation à proprement parler, de sa compréhension. La première étape, celle du repérage par le récepteur, semble principalement effectuée par l'intermédiaire de la forme de l'antonomase, à la différence de la métaphore nominale basée sur un nom propre². La forme n'assume cependant pas la totalité de cette opération de repérage, puisqu'une dimension référentielle est nécessaire pour désambiguïser, lorsque c'est possible, certains emplois, modifiés ou non, du nom propre³. La forme, dans ce premier stade, indique la forte probabilité d'un emploi particulier du nom propre, ce qui amorce, dans la plupart des cas (sauf ambiguïté particulière, donc), une interprétation antonomasique articulée autour de l'idée d'une certaine ressemblance, d'une comparaison. Mais la nature de cette

¹ Développée, à propos de la métaphore, par Kleiber (1999a : 6-7) ; cette idée semble valable pour l'ensemble des tropes.

² En effet, avec la métaphore nominale se pose davantage le problème du déclenchement de l'interprétation métaphorique, puisqu'un nom commun en emploi figuré ne diffère pas, par sa forme, d'un nom commun en emploi non figuré (*Paul est un lion* (exemple canonique utilisé par Kleiber (1999a : 6)) a strictement la même forme que *Paul est un banquier* ou *Paul est un traître*), ce qu'expriment ainsi Meyer et Balayn (1981 : 192) : « la métaphore s'actualise au niveau du matériau de phrase (au moins en structure profonde) et l'antonomase au niveau du syntagme nominal prédiqué [...] : “ un lion ” n'est pas, en soi, figuré (contrairement à l'antonomase : *un Achille*) ». Ainsi, si pour les analyses de la métaphore l'« étape de récupération syntaxique » mentionnée par Kleiber (1999a : 8) est considérée comme « un vecteur explicateur finalement assez faible », à cause de « l'absence d'une syntaxe spécifique aux tours figurés » (Tamba 1981 : 188), les aspects morpho-syntaxiques restent très importants pour l'interprétation et l'analyse de l'antonomase du nom propre.

³ Certains emplois modifiés, en particulier les emplois exemplaire et emphatique, entretiennent des rapports assez étroits avec l'antonomase et peuvent être ambigus. La forme d'emplois non modifiés, en particulier le nom propre complété par un adjectif, peut aussi provoquer une certaine confusion (par exemple : *la belle Hélène* vs *la nouvelle Marilyn*).

ressemblance, la particularité sur laquelle porte la comparaison, reste à déterminer et fait l'objet d'une seconde étape, celle de l'interprétation sémantique proprement dite.

Le nœud du problème, à ce stade, se trouve au cœur du groupe nominal antonomastique : c'est le nom propre. Si tous les autres éléments du groupe nominal jouent un rôle capital, le nom propre est, bien sûr, à l'origine du sens de l'antonomase. De quelle manière le sens de l'antonomase émerge-t-il du nom propre ? L'ensemble des travaux portant sur les aspects sémantiques de l'antonomase s'accorde à dire que le sens est issu de l'opération de référenciation présupposée par le nom propre, c'est-à-dire du référent originel de ce nom propre, et un certain nombre de points s'imposent.

L'idée que le sens de l'antonomase provient de propriétés du référent originel du nom propre est des plus circulantes ; elle est ainsi émise par Flaux (2000b : 123) : « le sens d'un Npa se construit par sélection d'un ensemble souvent réduit de propriétés associées au porteur initial » ; de même, pour Jonasson (1994 : 219) par exemple, le « rôle défini par le Npr » en antonomase « est défini par les propriétés caractéristiques, ou le rôle social, d'un porteur connu dans la communauté linguistique ». Le procédé, synecdochique ou métonymique, d'extraction de ces propriétés est précisé par Meyer et Balayn (1981 : 197), selon qui « la qualification est tirée synecdochiquement du [référent du nom propre en antonomase] : parmi l'ensemble des traits, pertinents ou non, qui peuvent servir à décrire le porteur du nom, on a isolé une qualité particulière ou abstrait une structure globale de personnalité », comme par Siblot (1997 : 11), qui parle d'« extraction métonymique » pour une première étape du processus.

Le sens de l'antonomase s'élabore donc à partir de propriétés du référent originel du nom propre, mais pas de n'importe lesquelles de ces propriétés. Jonasson (1994 : 219-220) précise bien qu'il ne s'agit pas d'« un arrière-plan descriptif » incluant « tous les renseignements du type inclus dans un passeport [...] : date et lieu de naissance, nationalité, sexe, état civil, profession, couleur des yeux et des cheveux, taille etc. », tandis que Gary-Prieur (1994 : 47-48) montre elle aussi que « les propriétés retenues pour construire l'interprétation métaphorique ne sont pas celles qui servent à établir l'identité du référent initial »

et, à partir de l'examen de définitions de dictionnaires des noms propres, qu'il ne s'agit pas non plus d'une « connaissance encyclopédique » de ce référent⁴.

Quelles sont alors ces propriétés, comment émergent-elles ? Elles sont tout d'abord conçues comme peu nombreuses : « du référent initial ne sont retenues que certaines propriétés » (Gary-Prieur 1994 : 48), et sélectionnées : « parmi toutes les propriétés imputées par Molière à son personnage [Harpagon], la tradition a retenu un trait dominant [...] ; de cette sélection, résulte le sens du nom *Harpagon* » (Flaux 1991 : 40). La sélection, qui fait émerger « une ou plusieurs propriétés caractéristiques ou un destin particulier » (Jonasson 1994 : 220), est à mettre en rapport avec le caractère hyperbolique, prototypique ou de parangon de la (des) propriété(s) en question. Pour Flaux (2000b : 123), « cette sélection a pour conséquence que l'emploi d'un Npa s'accompagne d'un effet systématiquement hyperbolique » ; de même, pour Meyer et Balayn (1981 : 197), « R₁-E_a [le référent du nom propre en antonomase] présente Q [la propriété du référent originel qui va constituer le sens de l'antonomase] d'une manière éminente »⁵.

Ainsi, l'interprétation de l'antonomase semble guidée, au niveau du nom propre qui en est le cœur, par l'opération de référenciation inhérente au nom propre, référenciation qui se trouve à la fois niée et confirmée dans l'emploi antonomastique, et par les représentations d'un référent véhiculées par ce nom propre.

1.1. Représentations et référenciations

Le sens de l'antonomase du nom propre est bien sûr en relation avec certaines propriétés du référent originel du nom propre. On peut néanmoins se demander quelles propriétés sont sélectionnées, selon quelles caractéristiques saillantes. En effet, comme le dit Jonasson (1994 : 221), « pour bien des Npr utilisés métaphoriquement aucune propriété ne se présente *a priori* comme caractéristique du référent original ».

On peut tout d'abord retenir que les propriétés du référent originel du nom propre ne sont pas extraites du référent, mais saisies par l'intermédiaire d'un

⁴ Ce que confirme nettement Flaux (2000b : 122) : « le contenu conceptuel du Npa ne consiste jamais en un résumé des propriétés objectives qui lui sont imputées par le savoir encyclopédique ».

⁵ Idée d'*éminence* également présente chez Jonasson (1994 : 220), avec le « modèle mental du référent original qui [...] est considéré comme l'incarnation ou le parangon ».

univers représentationnel langagier (la logosphère⁶), d'une représentation de ce référent, le terme *représentation* désignant l'idée d'image mentale développée par la linguistique cognitive, mais aussi et surtout « un faisceau de potentialités en rapport avec des praxis diverses, sous-tendant l'acte linguistique de référenciation » (Détrie in Détrie *et al.* 2001 : 333). Cette représentation du référent originel comporte différentes facettes qui peuvent être convoquées par l'antonomase, y compris lorsque la notoriété du référent est importante, et qu'on pourrait donc s'attendre à une représentation relativement stable. Dans les exemples ci-dessous, les antonomases construites autour du nom propre *Mozart* impliquent l'idée, généralement attachée à ce nom propre, de virtuosité (1^{re} phrase), mais aussi celle de précocité (2^e phrase), voire une combinaison des deux (3^e phrase)⁷ :

Un virtuose viennois n'est pas du voyage : Mathias Sindelar, le « *Mozart du football* », a été éconduit.

Je n'étais pas un *Mozart de la révolte* à 8 ans ni maoïste plus tard.

Le jeu de Bill Carrothers, le « *Mozart de Minneapolis* », organiste à cinq ans dans l'église du quartier, éblouit d'emblée.

De même, ces emplois antonomasiques du nom propre *Prométhée* convoquent, dans un cas, la représentation de Prométhée enchaîné au sommet du Caucase et, dans l'autre cas, celle du maître du feu :

« Vissé », « enchaîné », « menotté aux colonnes de la bourse », ce *Prométhée du CAC 40* ne s'éloigne jamais longtemps de ce périmètre sacré.

Trois étoiles au Michelin, 19 sur 20 au Gault et Millau, son rond à la table des innovants : les Bras, Gagnaire, Veyrat, une réputation de *Prométhée des rôtisseurs*, de Vulcain des volailles.

Ainsi, même dans le cas de noms propres auxquels une représentation est conventionnellement attachée de façon assez stable, différentes propriétés peuvent être exploitées par l'antonomase. C'est, à plus forte raison, le cas lorsque la notoriété du nom propre, et donc la représentation qui y est attachée, est moindre. Dans les exemples ci-dessous, l'antonomase met l'accent, dans la première

⁶ Pour Siblot (in Détrie *et al.* 2001 : 197), la logosphère « rappelle que le réel ne nous est accessible, jusque dans sa perception, qu'à travers le filet ainsi constitué de sa représentation et de son interprétation ».

⁷ Avec, semble-t-il, une hiérarchie : c'est d'abord la précocité puis la virtuosité qui est évoquée à propos de Bill Carrothers.

phrase, sur un aspect purement sexuel de la représentation du référent, mais aussi, dans la seconde phrase, sur l'image de l'intrigante et de la courtisane :

Myrtis, *la Lewinski de l'époque*, était renommée pour ce qui a failli coûter sa place à Bill Clinton.

Pour évoquer *la Monica Lewinsky de la guerre 14-18*, fusillée par les médias puis par l'armée républicaine, on eût aimé un rien de souffle, d'épique, de dérisoire pour souligner l'acharnement de l'État contre une courtisane férue de danses javanaises.

On voit bien qu'on est là en présence d'un faisceau d'éléments représentationnels, l'un ou l'autre pouvant être mis en œuvre dans l'emploi antonomastique du nom propre. Quels sont alors les éléments qui favorisent l'émergence de tel ou tel aspect de la représentation ? On peut bien sûr évoquer les diverses praxis linguistiques mises en œuvre, sur lesquelles nous reviendrons⁸, mais également l'acte linguistique de référenciation, « qui consiste, pour un énonciateur, à désigner un référent à travers l'actualisation d'une séquence linguistique » (Sarrazin in Détrie *et al.* 2001 : 325).

L'interprétation de l'antonomase du nom propre est en effet guidée par le fait que celle-ci opère une double référenciation : le nom propre qui constitue la tête du groupe nominal antonomastique maintient une référenciation à son référent originel⁹, en même temps que le groupe nominal antonomastique effectue une autre référenciation, en direction de ce qu'on a appelé le référent discursif, ou le référent-cible¹⁰. L'interprétation de l'antonomase se fait donc dans l'interaction des représentations des deux référents concernés, ce que dit déjà Jonasson (1994 : 221) qui « soupçonne[...] que c'est en partie le référent discursif qui décide du choix des propriétés retenues ». La microstructure de l'antonomase joue là un rôle très important, en entremêlant les deux niveaux de référenciation.

Le rôle de la double référenciation dans l'interprétation de l'antonomase est plus évident lorsque l'antonomase est *in praesentia* ; les deux référents étant exprimés, il est plus facile de les mettre en rapport. Dans l'exemple ci-dessous, la

⁸ Au chapitre IX.

⁹ Ce que Flaux (1991) appelle « la mémoire du référent ».

¹⁰ Le terme de référent discursif est employé par Jonasson (1994). L'adjectif *discursif* pose cependant un problème dans la mesure où ce référent n'est pas forcément mentionné en discours (dans le cas de l'antonomase *in absentia* en particulier), sans pour autant être inexistant. On peut alors parler de référent cible, qui n'implique pas de mention en discours, mais qui inscrit l'antonomase dans un processus strictement métaphorique. Faute de mieux, et devant la nécessité d'une terminologie claire, nous conserverons les termes de *référent originel* d'une part, de *référent discursif* pour les antonomases *in praesentia* / *in absentia* et de *référent cible* pour les antonomases *in absentia* d'autre part.

représentation de Parmentier, lié dans les mémoires à la culture et la consommation de la pomme de terre, indique de façon sommaire l'aspect de la représentation de Newton qui doit être retenu : celui de l'« invention », de la découverte géniale et soudaine¹¹.

Comme son homonyme la pomme (la vraie, la pomme de l'air), elle [la pomme de terre] a son *Newton* : le fameux **Parmentier**.

Le référent discursif ayant généralement une notoriété moins importante que celle du référent originel, et donc une représentation associée moins stable¹², le cotexte, proche ou plus éloigné, a une importante fonction de pointage des caractéristiques sélectionnées. Avant d'observer le rôle sémantique du cotexte et du contexte, on peut s'arrêter au cas des toponymes qui, pour certains, illustrent des modes de représentation et de référenciation particuliers.

1.2. Le cas des toponymes

Certains toponymes en antonomase illustrent et dépassent ce fonctionnement basé sur les représentations liées aux référents concernés par la référenciation du nom propre et de l'antonomase du nom propre.

Un aspect important de la référenciation est souligné par Jonasson (1994 : 223), selon qui l'antonomase met en rapport « un référent thématique [= discursif] humain et un Npr désignant un autre humain ». Ce qui apparaît ici, c'est la correspondance ontologique maintenue entre référent originel et référent discursif. Jonasson (1991, 1994) n'étudie que des antonomases mettant en jeu des anthroponymes¹³, ce qui masque le fonctionnement un peu particulier, à cet égard, de l'antonomase toponymique.

¹¹ Nous n'insistons pas sur le parallèle établi entre la pomme de terre, « découverte » (du moins sous son aspect alimentaire) par Parmentier, et la pomme « de l'air » qui joue un rôle non négligeable dans la découverte de l'attraction universelle en chutant aux pieds de Newton. Nous sommes ici encore dans le domaine des représentations (voire de l'imagerie) et ce parallèle, développé en filigrane dans le cotexte, joue assurément un rôle dans l'effet produit par l'antonomase.

¹² La notoriété et la représentation associée aux référents de *Jean-Henri Fabre* et de *Virgile* dans cet exemple n'a évidemment rien de comparable : *Véronique Maurus s'est promenée à L'Harmas, non loin d'Orange, un jardin aux allures sauvages où flotte l'âme de l'entomologiste Jean-Henri Fabre, le « Virgile des insectes »*.

¹³ La plupart des exemples donnés par les linguistes travaillant sur l'antonomase sont anthroponymiques, à quelques exceptions près (voir chapitre IV, section 1.2.)

Les antonomases anthroponymiques de notre corpus relèvent manifestement de cette continuité ontologique : lorsque le référent originel du nom propre est un humain, le référent discursif de l'antonomase l'est aussi :

Un concept plus ou moins bidon, un truc de magazine féminin, inventé par **Elinor Glyn**, romancière à succès, **la Barbara Cartland des Années folles**.

Les très rares exceptions concernent des référents discursifs non humains, mais qui font l'objet d'une personnification. C'est par exemple le cas de la pomme de terre dans la phrase :

Fregoli du potager, elle [la pomme de terre] s'invente alors un ultime avatar, la frite de fast-food, et part à la conquête du monde, géométrisée.

Inversement, il arrive que le référent originel du nom propre ne soit pas tout à fait un être humain ; Droopy, personnage de cartoon, est certes un chien, mais il est en fait très proche de l'humain :

Sous son allure de **Droopy rescapé d'un campus contestataire**, **Robert Zubrin** est un faux apathique et un vrai agitateur.

Les antonomases toponymiques de notre corpus¹⁴ obéissent en partie, mais en partie seulement, à cette correspondance. Certains cas sont tout à fait réguliers, et opèrent une double référenciation entre deux référents spatiaux ; à un lieu correspond un lieu :

Beaucoup de ces voyageurs ont à coup sûr le privilège de connaître **Sankt Pauli, le Pigalle de Hambourg** aux 450 bars, aux 32 discothèques, aux 6 théâtres mais, en plus de chez nous, aux 54 bordels où les spécialités les plus hard sont servies à la carte, fouet et sévices compris.

Mais dans d'autres cas, le référent cible¹⁵ ne répond pas au toponyme de l'antonomase ; la réalité désignée reste en général assez vague : il peut s'agir d'un événement, d'un sentiment ou d'une sensation, et même, dans un cas extrême, d'un humain :

Un boulot de pointe où, à notre connaissance, il ne prospecta strictement rien *du Diên Biên Phu électoral* du 1^{er} juin dernier.

Il se sait en morceaux, réchappé d'un voyage aux enfers qui aura déclenché en lui et sur l'Amérique *un Viêt-nam mental*.

Cette femme va devenir *un Lourdes sur deux jambes*.

¹⁴ Une cinquantaine d'occurrences.

¹⁵ Il s'agit ici plutôt du référent cible que du référent discursif, puisque les deux premiers exemples sont *in absentia*.

Ces antonomases toponymiques se construisent volontiers *in absentia*, mais pas uniquement :

Un petit Yalta intersocialiste aurait pu permettre, sans cela, l'élection de Dosière en échange de désignations à d'autres postes en faveur des fabusiens et des mauroyistes.

L'énigme de **cette absence d'un an et demi**, de *ce Baden-Baden du toubitree*, s'éclaircit.

Que se passe-t-il dans ce type d'antonomase ? On a déjà signalé¹⁶ que certains toponymes semblent relever autant du praxonyme, du fait historique, que du toponyme. C'est bien le cas avec, par exemple, ci-dessus, *Diên Biên Phu* : s'il s'agit bien d'un nom propre de lieu¹⁷, la représentation convoquée n'est assurément pas uniquement celle d'un lieu, contrairement à *Pigalle*, qui renvoie à un lieu, même si d'autres caractéristiques (quartier chaud, etc.) sont présentes.

Diên Biên Phu réfère certes à un lieu, mais surtout à un évènement historique, celui de la dernière grande bataille de la guerre d'Indochine, référenciation qui passe elle aussi par une représentation, globalement négative (échec militaire cuisant et meurtrier, « début de la fin », etc.). C'est à cette représentation que répond celle du référent cible de l'antonomase qui est, en gros, l'échec de la droite aux élections législatives du 1^{er} juin 1998, dans lequel aucune dimension spatiale n'est convoquée. Le caractère toponymique du nom propre, sans être totalement oblitéré, passe au second plan de la représentation et donc de la référenciation.

L'emploi antonomasique du nom propre toponymique¹⁸ montre bien que l'interprétation est basée sur les représentations et les référenciations aux réalités mises en rapport par l'antonomase. Les toponymes ont de plus la particularité de permettre un niveau supplémentaire de représentation, possibilité que n'ont pas, semble-t-il, les anthroponymes. Cette limitation est peut-être liée au statut prototypique du nom de personne, davantage attaché à l'idée d'individualité que le nom de lieu¹⁹.

¹⁶ Chapitre VI, section 1.1.1.

¹⁷ Ce nom propre désigne un « site du Vietnam (Nord) dans une plaine encaissée, non loin de la frontière du Laos » (PR2).

¹⁸ On pourrait sans doute faire des observations du même type sur des chrononymes.

¹⁹ Pour évoquer ce niveau supplémentaire de représentation, on utilisera plus volontiers, dans le cas de l'anthroponyme, des locutions telles que *à la* : *un concert*, *une coiffure*, *à la Johnny Hallyday*, mais pas *une élection à la Diên Biên Phu*.

2. Cotexte et contexte

L'idée selon laquelle l'émergence des propriétés du référent originel du nom propre impliquées dans le sens de l'antonomase est assurée par le cotexte est également largement partagée : « le sens des Npa discursifs se construit dans le discours même » (Flaux 2000b : 124), du moins dans le cas des antonomases non lexicalisées : « lorsqu'on est dans les cas [ne convoquant pas de connaissances partagées par le locuteur et l'interlocuteur], le contexte précise toujours les propriétés nécessaires à la compréhension de l'énoncé » (Gary-Prieur 1994 : 49).

Si le cotexte, ou l'environnement textuel de l'antonomase²⁰, a assurément une importante fonction dans son interprétation, le rôle du contexte, c'est-à-dire l'environnement situationnel, n'est pas négligeable, bien qu'il soit plus difficile à mettre en évidence.

2.1. Le cotexte

L'environnement textuel (syntaxique et phrastique) de l'antonomase intervient dans son interprétation à deux niveaux : à un premier niveau, il est constitué du cotexte immédiat du nom propre, c'est-à-dire des éléments de complémentation du groupe nominal antonomasique ; à un niveau plus large, celui du texte, de l'article, on parlera de cotexte élargi.

2.1.1. Cotexte immédiat

On parle de cotexte immédiat du nom propre en antonomase²¹ à propos des compléments qui, comme le note Jonasson (1994 : 225), « sémantiquement [...] ne se rapportent pas au référent originel [du] nom propre, mais au référent discursif ». En effet, dans l'exemple ci-dessous, le complément *nippon* correspond à Kitano, référent discursif, et non à Coluche, référent originel :

Kitano, alors acteur et fameux amuseur télé, *sorte de Coluche nippon*, est venu à la mise en scène par hasard.

²⁰ À savoir ce qui la précède (cotexte antérieur) et ce qui la suit (cotexte postérieur) dans l'article.

²¹ Et non de l'antonomase elle-même, qui est selon nous constituée de l'ensemble du groupe nominal antonomasique. Il faut donc distinguer deux niveaux de cotexte, celui interne à l'antonomase elle-même, et celui qui lui est extérieur, ce qui souligne le caractère de double référencement de l'antonomase.

Au niveau de l'interprétation, de la réception de l'antonomase, les compléments assument une fonction d'aiguillage vers une interprétation antonomastique. Selon Jonasson (1994 : 225), ils « font naître un contraste qui freine l'interprétation " littérale " du nom propre et agit comme une invite à l'interlocuteur d'en construire une interprétation métaphorique », et permettent de se représenter un référent discursif identique ou comparable au référent originel, mais dans une sphère, un domaine, différents : contexte géographique et culturel pour l'exemple ci-dessus, contexte professionnel dans le cas de :

[**Jean-Claude Bourret**] a même obtenu condamnation d'un confrère qui le qualifiait de *Crozemarie du PAF* ».

Jonasson (1994 : 225-228) distingue deux principaux types de compléments, ayant selon elle des fonctions sémantiques distinctes, de classification d'une part et de caractérisation d'autre part. Au sein de cette distinction, les compléments de nom en *de* et les adjectifs ethniques ont une fonction classifiante, en particulier lorsqu'ils vont de pair avec un article défini. On trouve des exemples de ce type dans notre corpus :

Le Michel-Ange du luth.
La Monica Lewinsky de la guerre 14-18.

Le Pagnol arabe.
Le Tom Jones français.

Les adjectifs non ethniques et les compléments prépositionnels ont eux une fonction caractérisante et sont préférentiellement déterminés par un article indéfini. Ce type caractérisant est également présent dans notre corpus :

Une perfide Ariane.
Un Disneyland puissance dix.
Un Robin des bois mafieux.

Les compléments caractérisants ont, selon Jonasson (1994 : 226), pour fonction d'« atténuer le contraste entre les images » du référent originel du nom propre et du référent discursif de l'antonomase. En effet, si l'on considère qu'un processus métaphorique sous-tend l'antonomase et suppose, ou propose, une ressemblance entre les représentations des deux référents mis en relation, la fonction du complément caractérisant est d'atténuer la différence qui peut exister lorsque la représentation du référent originel s'accorde mal avec celle du référent discursif, de rendre la comparaison acceptable, en atténuant quelques aspects de la

représentation du référent originel véhiculée par le nom propre. On peut analyser ainsi le complément *sexy* de l'occurrence *une sorte de Zorro sexy*, dont le référent discursif est *Mme le Juge*, personnage fictif interprété par l'actrice Marianne Basler :

Au départ, **Mme le juge** (Marianne Basler, très bien) est naïve, terne et sexuellement coincée. Plus elle s'aguerrit, se féminise et se décoince, plus elle devient un tank. *Une sorte de Zorro sexy*.

Si la représentation proposée du référent discursif justifie la comparaison avec le personnage de Zorro, le fait qu'il s'agisse d'une femme « féminine et décoincée » gêne un peu l'adhésion à cette comparaison. Un contraste subsiste entre l'image de Zorro et celle de la juge-Marianne Basler²². L'épithète *sexy* vient alors corriger la représentation masculine de Zorro, et l'antonomase, encore modérée par l'enclosure *une sorte de*, devient lisible et acceptable, tout en conservant un contraste, de type oxymorique, stylistiquement intéressant et exploitable. De même, le complément prépositionnel *au petit pied* permet ci-dessous d'atténuer le contraste existant entre Léonard de Vinci et les modestes inventeurs candidats au concours Lépine qui constituent ici le référent discursif *in distantia* :

Ne raillez pas *ces Léonard de Vinci au petit pied*, nous leur devons la semelle crêpe, le presse purée, le stylo à bille ou les verres de contact.

Le complément caractérisant sert donc à ajuster les représentations des référents originel et discursif et à orienter l'interprétation sur un aspect du référent originel, au détriment des autres : les inventeurs du concours Lépine sont comparables à Léonard de Vinci du fait de leur créativité, mais pas en ce qui concerne la dimension géniale, aspect écarté par le complément *au petit pied* ; Mme la Juge-Marianne Basler, est devenue, comme Zorro, un justicier, mais la comparaison s'arrête là ; ce n'est pas un homme, et elle est *sexy*.

Inversement, les compléments classifiants ont pour fonction de « signaler le contraste » (Jonasson 1994 : 226-228) entre les deux référenciations. Ils empêchent une identification totale, en indiquant un domaine d'application distinct. Dans cette perspective, le référent originel et le référent discursif partagent bien un certain nombre de caractéristiques, mais elles s'inscrivent dans

²² La composante visuelle de la représentation, l'*image* de l'actrice, joue bien sûr son rôle dans ce contraste.

des domaines différents. Les adjectifs ethniques signalent des différences géographiques ou culturelles, les compléments de nom des domaines divers. L'exemple ci-dessous présente clairement ce fonctionnement classifiant :

Boughedir confirme tout de même qu'avec plus de rigueur dans la fantaisie il pourrait devenir *le Pagnol arabe*.

L'antonomase exprime une relation entre Pagnol, référent originel, et Boughedir, référent discursif. Aucun trait saillant de la représentation du référent originel n'est écarté, mais la ressemblance est déplacée dans un domaine socioculturel différent, signalé par l'adjectif ethnique, qui indique que les caractéristiques représentées dans *Boughedir* et *Pagnol* se développent dans des domaines distincts, les mondes arabe et provençal. Les exemples de ce type de complémentation sont légion dans notre corpus, et reflètent différents domaines : *Le Lucky Luke du bon mot cinglant*, comme Lucky Luke tel qu'il est représenté²³, se caractérise par une extrême rapidité, mais il exerce ce talent dans le domaine du bon mot et non dans celui du tir (domaine de spécialité) ; *la Barbara Cartland des années folles* produisait le même type de littérature à l'eau de rose que Barbara Cartland, mais dans les années folles et non de nos jours (domaine temporel) ; *le Michel-Ange du luth* atteint la même excellence artistique que Michel-Ange, dans le domaine musical et non pictural (domaine « professionnel »)...

Cependant Jonasson (1994 : 227) souligne que le complément classifiant peut lui aussi avoir une fonction de caractérisation, en dirigeant l'interprétation vers un aspect de la représentation du référent originel. La pomme de terre, désignée par l'antonomase *la Mata-Hari de la tubercule*, n'évoque guère l'espionne hollandaise que par son « goût » pour le travestissement²⁴ (pommes de terre vapeur, sautées, frites, purée, beignets...). Le complément classifiant situe la relation antonomasique dans le domaine potager (ou culinaire), mais surtout écarte les autres caractéristiques de Mata-Hari, liées à l'espionnage, à l'exotisme, etc.

Dans son analyse de « la fonction des compléments », à laquelle nous souscrivons entièrement, Jonasson ne s'intéresse qu'à des antonomases *in*

²³ On peut ici aussi souligner l'importance de l'image (en 4^e de couverture des albums de Lucky Luke), mais aussi l'impact de la description définie, fonctionnant comme un slogan, qui revient elle aussi très fréquemment tout au long des aventures du héros : « l'homme qui tire plus vite que son ombre ».

²⁴ Rappelons que dans cet article, la pomme de terre est fortement humanisée.

praesentia ; or les antonomases *in absentia*, si elles peuvent apparaître sans compléments, privilégient, lorsqu'elles sont complémentées, un petit nombre d'adjectifs épithètes au sémantisme peu marqué, tels que *autre* ou *petit* :

Il ne m'a pas caché qu'il souhaitait qu'*un autre Furet* effectue un travail d'Hercule analogue sur les années 1940-1944 en France, à l'instar de ce qu'a fait l'historien De Felice en Italie, mais ce n'est pas demain la veille.

Ici ou là, le schéma peut se reproduire, d'*autres Hindenburg* passer les plats à d'*autres Hitler*.

Mais serait-il vraiment possible de cloner des bataillons entiers *de petits Hitler* ?

Bruno Mégret entend désormais installer « *des petits Le Pen* partout ».

Ces compléments antéposés relèvent visiblement de la fonction classifiante, voire catégorisante, puisqu'ils indiquent seulement une non-identité²⁵ et une duplication, une imitation²⁶.

Ainsi, la complémentation, plus encore que la détermination²⁷, joue un grand rôle dans le contexte syntaxique immédiat de l'antonomase discursive. Elle désigne tout d'abord l'emploi antonomastique du nom propre, par sa structuration prototypique ; elle aide à l'interprétation par le récepteur en indiquant le domaine et l'aspect de la représentation des deux référents convoqués.

2.1.2. Cotexte élargi

Au-delà du groupe nominal, on peut repérer des éléments guidant l'interprétation dans un cotexte plus large, qui va de la phrase à l'ensemble du texte, qui souligne, lui aussi, ressemblances et divergences entre les représentations des deux individus mises en jeu, par des commentaires portant sur l'un ou l'autre des référents.

Ainsi, certaines antonomases s'accompagnent d'une glose portant sur certaines caractéristiques du référent originel. L'antonomase *un George Soros de l'ombre*, qualifiant *Steve Hanke*, est immédiatement suivie d'une explicitation de

²⁵ Il est intéressant de remarquer que *un autre Furet* dans *Il ne m'a pas caché qu'il souhaitait qu'un autre Furet effectue un travail d'Hercule analogue...* comme *un autre Kofi Yamgnane* dans *Il ne peut plus y avoir un autre Kofi Yamgnane* sont des antonomases exprimées par les intéressés (Furet, Kofi Yamgnane) eux-mêmes.

²⁶ Pour Schnedecker (2000 : 81), les référents discursifs visés par une antonomase complétement par *autre* ne sont « que des “ imitations ”, des avatars » du référent originel.

²⁷ Qui a son importance cependant, en particulier en ce qui concerne le genre et le nombre. Voir chapitre VI, section 1.1.2.

la représentation du référent originel de ce nom propre retenue pour l'antonomase²⁸ :

[**Steve Hanke**] est un « money killer » professionnel. *Un George Soros de l'ombre*, à l'instar du célèbre financier américain d'origine hongroise.

De même, lorsque Alain Bashung est présenté comme *le Tom Jones français*, le texte vient éclairer la représentation convoquée :

À ses débuts, un producteur inspiré voulut faire de **lui** *le Tom Jones français*. Une sorte de bellâtre bêlant, accroche-cœur sur le front et vibratos dans la gorge.

La phrase qui suit l'antonomase constitue une explicitation de la représentation du référent originel. On voit que ces gloses ne constituent pas des descriptions encyclopédiques du référent originel, mais qu'elles mettent en lumière certains éléments de la représentation mise en jeu dans l'antonomase.

Il arrive aussi que l'explicitation porte sur le référent discursif. Elle peut se jouer sur quelques lignes. Dans l'exemple suivant, les deux phrases précédant l'antonomase explicitent la représentation du référent originel mobilisée et mise en relation de double référenciation avec celle du référent discursif :

Gare aux présomptueux ! Un potentat d'Anatolie, **Eustathe Maleinos** — apparenté aux Phokas —, avait offert une hospitalité trop somptueuse à l'empereur. Basile retiendra *ce Fouquet byzantin* à Constantinople, dans une prison dorée, l'État confisquant tous ses biens.

Eustathe Maleinos se conduit avec Basile II (dans un domaine différent, marqué par *byzantin*) comme Fouquet avec Louis XIV : voulant lui plaire et lui montrer sa richesse, il ne réussit qu'à lui faire de l'ombre, et cause sa propre perte.

Il arrive aussi que l'expression des représentations soit plus diffuse, qu'elle sourde de l'ensemble du texte, comme dans cet exemple :

Noah Samara, avocat d'origine éthiopienne, pourrait bien devenir *le Ruppert Murdoch de l'hémisphère Sud*. Comment ? Tout simplement en apportant l'information là où elle n'est pas présente. Les habitants de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine sont encore trop pauvres pour se payer CNN. Mais ils sont juste assez riches pour s'offrir un transistor. L'idée de Samara est donc de fournir des programmes à cette clientèle potentielle, tout en contrôlant les moyens de leur diffusion.

Des indices guidant l'interprétation sont disséminés tout au long de ces quelques lignes ; se rapportant à la fois à la représentation du référent discursif et à celle du référent originel, ils concernent leur activité commune, la production audiovisuelle (*l'information, des programmes, les moyens de diffusion*). C'est à

²⁸ La glose comporte aussi un rappel de la notoriété du référent originel (le *célèbre* financier).

travers ces mots que se réalise la mise en relation antonomasique de deux représentations, qui ne se résout pas en une assimilation totale, comme le rappellent le complément *de l'hémisphère Sud*, qui situe le référent discursif dans un domaine géographique différent²⁹, ainsi que les mentions de *CNN*, chaîne de télévision propriété de Rupert Murdoch, et de *transistor*, média que Samara se propose d'exploiter.

Le cotexte vient ici soutenir l'antonomase ; il arrive aussi qu'il la rende acceptable alors que le lien entre référents discursif et originel n'est pas évident car le référent discursif est totalement inconnu du lecteur (on a alors un défaut de représentation). Le Serengeti est une région de Tanzanie relativement peu connue du public occidental. Aussi, l'exemple ci-dessous, première phrase de l'article, comporte une antonomase qui peut laisser perplexe :

Le Serengeti, c'est un peu *le Hollywood du documentaire animalier*. Les magnifiques plaines du nord de la Tanzanie garantissent sensations fortes et casting époustouflant. Mais, refusant la grosse production, l'équipe du tournage nous livre un charmant film intimiste sur une tribu guépard, maman et ses trois « chatons ». La caméra a merveilleusement su les apprivoiser, si bien qu'ils passent leur temps au pied du camion, profitant de son ombre et nous laissant pénétrer dans leur vie privée. La femelle minaude comme une vraie star, elle cajole la caméra, lui livre ses plus beaux rictus. Les petits sont adorables, même en train de se régaler d'intestins d'antilope, du sang plein les babines. Dans un premier temps, on est soulagé lorsqu'une gazelle parvient à décourager la féline de ses zigzags. Mais, comme dans un bon film, on se lasse vite de la victime pour raffoler du méchant [...].

Puisque le lecteur ne peut mobiliser aucune représentation de ce Serengeti dont il ignore à peu près tout, le cotexte va lui fournir des indices textuels qui lui permettront de se forger une représentation partielle, susceptible d'être mise en rapport avec celle, en principe bien établie, de Hollywood. On trouve ainsi, tout au long de l'article, des termes rappelant le monde du cinéma, tout d'abord le complément *du documentaire animalier*, puis *casting époustouflant*, *grosse production*, *équipe de tournage*, *film intimiste*, *caméra*, *minaude comme une vraie star*... qui tous contribuent à montrer le Serengeti sous l'aspect exclusif d'un lieu de tournage, comme Hollywood.

²⁹ Cette antonomase est à ce titre un peu étrange, car Rupert Murdoch, magnat de la presse australien, détient de nombreux médias dans l'hémisphère Sud. Le complément semble alors n'avoir de fonction classifiante que vis-à-vis d'un destinataire de l'hémisphère Nord, le lecteur de la revue occidentale *Business Week* (citée par *Courrier International*), et de l'énonciateur, responsable de l'antonomase, journaliste de ladite revue. On voit là une confirmation de ce que l'interprétation de l'antonomase s'appuie non pas sur des propriétés ou des caractéristiques réelles de l'individu porteur du nom propre, mais bien sur des représentations.

Dans le cas de certaines antonomases *in absentia*, en particulier lorsque leur référent originel a une notoriété discursive, c'est l'absence de représentation du référent originel qui peut gêner l'interprétation de l'antonomase. Qu'évoquent, hors contexte, *beaucoup de Ruben, toutes les Mathilde* ? Une première lecture conduit à une interprétation de type dénominatif (les garçons nommés Ruben, les filles nommées Mathilde). Or, il s'agit bien d'une antonomase qu'on pourrait appeler « à usage unique », dans laquelle la représentation du référent discursif reste floue, virtuelle et généralisante et où la représentation du référent originel est élaborée par le contexte.

L'antonomase *toutes les Mathilde* apparaît au court d'un entretien avec l'actrice Dominique Blanc, qui donne une description de Mathilde, le personnage qu'elle a joué dans le film *Faut-il sauver Mathilde ?*, en ces termes :

Mathilde est une femme qui, à la suite d'un accident de travail, reconsidère absolument tout dans sa vie et se met à enquêter sur elle-même...

On a donc, sur quelques lignes, une mention du référent originel, l'apparition de certaines caractéristiques et d'un domaine spatial³⁰, puis l'établissement, par l'antonomase, d'une catégorie de « Mathilde » partageant le même domaine et les mêmes caractéristiques :

On a écumé les troquets, bu beaucoup de Stella Artois, guetté *toutes les Mathilde* qui pouvaient passer par là...

Ici, ces caractéristiques sont floues³¹ et l'existence même d'autres membres de cette catégorie n'est pas certaine. L'antonomase est cependant viable.

Pour le référent originel de l'antonomase *beaucoup de Ruben*, les caractéristiques sont mieux établies. Un paragraphe présente cet instituteur colombien :

[...] elle rencontre Ruben Dario, professeur d'espagnol au nom de poète. Avec lui, seulement avec lui, les durs arrivent à l'heure et font leurs devoirs. Ils en ont une peur bleue et ils l'aiment. Ruben est le père qu'ils n'ont jamais eu. Et pourtant il vit à peine mieux qu'eux, dans un quartier à peine moins pourri, bossant dans trois écoles à la fois, quinze heures par jour, pour 400 francs par mois ; inventant tout seul des projets pédagogiques. Depuis vingt ans, il demande à ces déracinés de raconter l'histoire de leur famille. A ces petits soldats que se disputent les paramilitaires et les guérillas, les milices des quartiers et les bandes, il apprend à dire « je » et à formuler leurs sentiments. Il leur fait tenir un journal intime.

³⁰ Il est également mentionné que le personnage de Mathilde vit dans le Nord de la France.

³¹ Peut-être en partie à cause du caractère imaginaire de ce personnage et de l'appréhension, elle aussi floue, d'un personnage par la personne qui va l'incarner à l'écran.

Puis vient, avec l'antonomase, la conclusion :

Il y a *beaucoup de Ruben* en Colombie, qui tiennent pour que les autres tiennent.

Ici, l'existence d'autres membres de la catégorie des « Ruben » que Ruben lui-même paraît avérée. La représentation proposée est plus précise (amour des enfants, investissement désintéressé dans l'action pédagogique...) que celle de Mathilde. Le processus est cependant le même : construction en cotexte élargi d'une représentation d'un référent originel puis, par l'intermédiaire de l'antonomase, création d'une classe à partir de ce référent. Ces antonomases sont créées dans leur cotexte discursif et ne peuvent en être détachées ; la notoriété du référent originel ne sort pas du cadre de la communication initiale³².

2.2. Le contexte

Les marques de l'inscription du contexte dans l'interprétation de l'antonomase du nom propre sont évidemment difficiles à mettre en évidence. On peut cependant dégager l'importance du contexte à propos du caractère allusif de l'antonomase, de son rapport à une culture et à une situation données et du fait qu'elle s'inscrit dans une relation de connivence entre énonciateur et récepteur.

Comme le remarque Roig-Miranda (1993 :121), « souvent, l'antonomase est allusive et n'a de sens que dans une culture donnée ». On a vu ci-dessus qu'un référent originel de notoriété nulle (ou « discursive ») forme une antonomase unique, dépendante de son cotexte. Inversement, on trouve en discours des antonomases dépourvues de tout soutien par des indices cotextuels. C'est le cas dans l'exemple suivant :

Un puzzle éclaté d'où jaillissent *une Lolita effrontée*, une poignée de mauvais garçons, cousins germains de la racaille pasolinienne, et quelques marins américains à la Jacques Demy.

Lorsque l'auteur évoque l'apparition d'*une Lolita effrontée*, il n'a pas besoin d'explicitement sa représentation des référents, originel comme discursif. La représentation de l'héroïne de Nabokov est suffisamment répandue pour qu'un rappel en soit inutile. De plus, cette antonomase étant *in absentia*, elle suffit à

³² L'emploi antonomasique de *Ruben*, en dehors de ce contexte, n'aurait aucun sens ; on n'imagine pas, sans une reconstruction à l'identique de sa représentation, d'antonomases du type *le Ruben des banlieues nord* ou *l'institutrice de cette ZEP est une Ruben en jupons*.

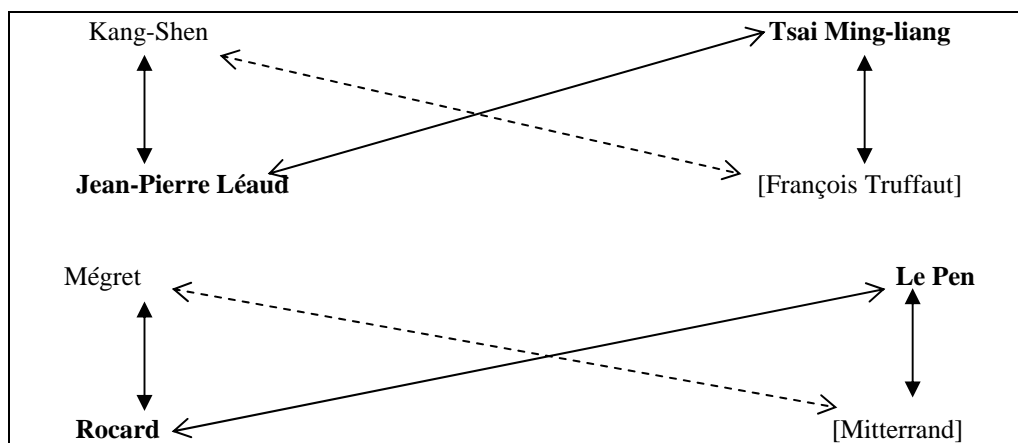
montrer ce que sera vraisemblablement le référent cible, et l'entourage cotextuel ne soutient pas la représentation de celui-ci : l'épithète *effrontée* n'a guère de fonction caractérisante, puisque, cas exceptionnel, elle peut s'appliquer aussi bien au référent originel qu'à un référent discursif.

L'interprétation de l'antonomase s'inscrit donc dans une culture, un contexte donné. Cette caractéristique est généralement invoquée à propos des antonomases en voie de lexicalisation, dont l'interprétation serait fixée par des connaissances partagées dans un groupe culturel donné. Or si l'on considère que ce groupe est de taille variable, on s'aperçoit que ce fonctionnement n'est pas réservée à des antonomases en voie de lexicalisation, mais peut concerner des noms propres dont le référent a une notoriété médiatique, ou réduite à un groupe de locuteurs donné. C'est particulièrement clair dans des exemples qui mettent en jeu, à travers une antonomase, deux couples symétriques :

Normal, c'est[l'acteur **Kang-Shen**] le même — *le Jean-Pierre Léaud de Tsai Ming-liang*.

Mégret a beau répéter qu'il ne « sera pas *le Rocard de Le Pen* », ce dernier, encouragé par ses fidèles, entend bien lui faire subir le sort de l'ancien Premier ministre socialiste : une marginalisation en forme de retraite anticipée.

Ces deux exemples mettent en rapport symétrique quatre individus, dont l'un est absent du cotexte ; sa place doit donc être complétée par le récepteur de l'antonomase, à partir de ses connaissances du contexte situationnel. Dans le premier cas, ce que dit l'antonomase, c'est que l'acteur Kang-Shen est au réalisateur Tsai Ming-liang ce que Jean-Pierre Léaud est à François Truffaut (l'absent) ; dans le second exemple, c'est Mégret qui est à Le Pen ce que Rocard est à Mitterrand (l'absent). On peut représenter ce jeu à quatre places en une figure :



On voit que l'interprétation de ces antonomases passe par une « case vide », que les repères culturels du récepteur lui permettent de compléter. L'antonomase *Kang-Shen est le Jean-Pierre Léaud de Tsai Ming-liang* n'est interprétable que parce qu'elle sous-entend l'antonomase symétrique *Tsai Ming-liang est le François Truffaut de Kang-Shen* ; de même, si la seconde antonomase indique que *Mégret est le Rocard de le Pen*, elle indique aussi, en filigrane, que *Le Pen est le Mitterrand de Mégret*³³. L'interprétation est, ici, guidée par des connaissances contextuelles liées aux représentations des référents mis en relation par l'antonomase, et fortement dépendantes d'un espace-temps lié à celui de l'énonciation³⁴.

L'antonomase peut en effet avoir une durée de vie extrêmement limitée, comme le montre cet exemple :

70 langues, 200 dialectes dans **cette corne de l'Afrique**, avec 40 ethnies — *un Longchamp en plus vaste*, tout aussi fervent, mais permanent.

Tirée d'un article du *Canard Enchaîné* daté du 27 août 1997, cette antonomase peut paraître difficile à interpréter : la représentation du référent originel est celle de l'hippodrome de Longchamp, dont on a du mal à voir le rapport avec le référent discursif *cette corne de l'Afrique*. Aucune des caractéristiques de la représentation de l'hippodrome ne semble devoir être convoquée pour interpréter l'antonomase. Celle-ci est en effet élaborée à un moment précis, quelques jours après une visite papale à Paris³⁵, au cours de laquelle un discours fut prononcé à l'hippodrome Longchamp, devant une foule internationale, saluée en plusieurs langues. C'est à partir de cet événement, et non de la fonction hippique de l'endroit, ici tout à fait oubliée, que se réalise la représentation, alors construite autour d'éléments tels que « foule cosmopolite » et « population pieuse ».

³³ En revanche, de cette symétrie ne paraît pas découler la possibilité d'antonomases qui qualifieraient Rocard de *Mégret de Mitterrand* et Jean-Pierre Léaud de *Kang-Shen de François Truffaut*. Les pôles du référent originel et du référent discursif sont d'un « poids référentiel » inégal.

³⁴ Ce qui inscrit l'antonomase dans son époque ; l'antonomase *Mais j'oublie que je parle à un capitaliste, à un Mondor, car tu es un Mondor maintenant!* (G. Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, Paris : Folio, p. 131) peut rester obscure si le référent originel est aujourd'hui oublié du récepteur.

³⁵ Il s'agit des Journées Mondiales de la Jeunesse, qui ont eu lieu durant l'été 1997. Cet événement est évoqué dans une première partie de l'article intitulé « La semaine sainte », qui parle ensuite de l'Éthiopie.

C'est, ainsi, à travers des connaissances contextuelles du récepteur, que le contexte intervient dans l'interprétation de l'antonomase. Il faut également tenir compte de l'importance de la connivence entre énonciateur et récepteur, connivence établie dans le type de discours, que l'antonomase vient solliciter et confirmer. Dans le discours médiatique de presse qui constitue notre corpus, cette connivence est évidente. La presse écrite fonctionne en effet sur l'établissement d'un lien, d'une fidélité réciproque entre le lecteur et son journal³⁶ qui se traduit par un « ton » éditorial et une certaine dose d'implicite. La représentation du référent, discursif mais surtout originel, peut comporter un certain jugement de valeur qui sera décodé avec délices par le récepteur, sur la base d'une complicité exclusive entre « initiés ». Ainsi, l'article du *Nouvel Observateur* intitulé *Dans les bordels de Pompéi* est scandé par trois antonomases, en ouverture, milieu et clôture de texte :

Le président Clinton en restera pantois : dans le monde antique, il y avait *beaucoup de Monica Lewinski*, et certaines étaient même de sexe masculin...
 ...Myrtis, *la Lewinski de l'époque*, était renommée pour ce qui a failli coûter sa place à Bill Clinton...
 ...Il n'y avait pas *de Kenneth Starr* à Pompéi.

Ces trois antonomases sont construites autour de trois personnages : Monica Lewinski et Kenneth Starr constituant des référents originels, Bill Clinton demeurant à l'arrière-plan. Le ton général de l'article et la mention, somme toute hors contexte, de ces individus à travers les antonomases s'appuie sur un préconstruit basé sur la connivence entre journaliste et lecteurs, s'accordant à considérer une dimension plus sexuelle, et donc risible, que politique aux démêlés du président des États-Unis.

3. Interprétation et type d'antonomase

Si la typologie proposée plus haut³⁷, distinguant antonomase de type prédicatif *in praesentia* et antonomase de type référentiel *in absentia* a quelque valeur, ses conséquences doivent apparaître en ce qui concerne le rôle du co(n)texte dans l'interprétation.

³⁶ C'est particulièrement vrai de la presse quotidienne, mais aussi de la presse magazine.

³⁷ Chapitre VII, section 1.

L'examen en contexte d'occurrences relevant de l'un et l'autre type semble en effet révéler des fonctionnements différents, basés, pour l'un, sur une identification et une qualification basée sur l'individualisation et, pour l'autre, sur une catégorisation.

3.1. *Le Marcel Proust du yéyé ou l'identification prédicative*

L'antonomase de type prédicatif *in praesentia* nous semble relever de ce que Gary-Prieur (1996 : 69) décrit comme « un mécanisme d'identification »³⁸. On soulignera, comme Gary-Prieur (1996 : 72), qu'il s'agit toutefois d'une « identification prédicative » et non d'une « identification référentielle »³⁹.

Les antonomases de type prédicatif *in praesentia* disent en effet quelque chose du référent-cible qui figure en cotexte ; ce « quelque chose » est bien en général une identification ou une qualification, un avis, un point de vue, sur le référent discursif.

L'interprétation d'une antonomase du modèle *le Marcel Proust du yéyé* s'effectue par la conjonction des deux représentations en présence et par la double référenciation qui en découle. L'image du référent discursif est mise en relation avec celle du référent originel du nom propre. L'antonomase favorise la rencontre de deux représentations, constitue un « point de passage » entre elles. Cela apparaît de façon assez claire dans ce texte⁴⁰ qui met en rapport les représentations de deux mondes spatialement quasi-identiques⁴¹ mais temporellement distincts⁴² : Paris en mai 68 d'une part et la mairie de Paris en 1998 d'autre part.

Comme le temps passe, sans doute l'avez-vous remarqué aussi. [...] Mai 68, hé oui, trente ans déjà, comme le temps passe, disais-je. [...] Contrairement à ce que l'on croit trop souvent, il n'y a qu'à analyser d'un peu près l'actualité la plus récente pour constater à quel point, de nos jours et trente printemps après, comme au premier jour, le fameux Esprit de Mai souffle toujours : prenez Paris. Il y a trente ans, pendant ce mois de fronde, de manifestations, de folie, pendant un mois, Paris fut une fête. Et aujourd'hui ? Pour la ville

³⁸ Mécanisme qu'elle oppose à « un mécanisme de (re)classification », découlant de l'appréhension du « Np métaphorique comme un Nc ». Selon nous, ces deux mécanismes décrivent le fonctionnement des deux types d'antonomase, et il n'y a pas lieu de rejeter totalement le mécanisme de (re)classification.

³⁹ L'identification référentielle concerne des énoncés d'identité tels que « Émile Ajar, c'est Romain Gary » ou « Émile Ajar, c'est Raymond Queneau », qui « consistent à asserter une identité référentielle » et qui sont « susceptibles d'être " vrais " ou " faux " » (Gary-Prieur 1996 : 70).

⁴⁰ Il s'agit d'un article de François Reynaert tiré du *Nouvel Observateur*.

⁴¹ Bien qu'il s'agisse de la mairie de Paris d'une part et de tout Paris d'autre part, on peut, en supposant une relation synecdochique, poser une quasi-identité.

⁴² Le décalage temporel est nettement indiqué dans les phrases d'ouverture et de clôture de l'article (reproduit ici quasiment *in extenso*) et du passage.

entière, je ne dis pas, c'est un peu plus mort. Mais à la mairie, quelle ambiance ! C'est mieux qu'une fête, c'est une foire, et ça n'arrête jamais. Évidemment, les objectifs ont changé. Hier, il s'agissait surtout, pour la jeunesse frondeuse du pays, de descendre la rue Gay-Lussac et le boulevard Saint-Michel. Aujourd'hui, si j'ai bien suivi, pour M. Toubon et ses amis, qui sont un peu *les Cohn-Bendit du RPR dissident*, il s'agit essentiellement de descendre M. Tiberi. Mais quelle drôlerie ! Bon, je le sais bien, comparer l'OPA comique lancée contre l'actuelle équipe municipale au grand bouleversement d'il y a trente ans, ça reviendrait un peu, quand on y pense, à tenter de rapprocher *Lire le capital* de Louis Althusser avec *Lire le Télé-Poche* par Filip des 2 Be 3. Mais j'adore cette comparaison parce qu'elle fait venir des images délicieuses, on s'imagine M. Pons, M. Dominati et tout ça — les katangais du Conseil de Paris — en contestataires gauchos avec les cheveux longs et le petit joint à la main faisant des sit-in devant l'Hôtel de Ville en hurlant des slogans situationnistes : « *Tiberi-ri-ri* », etc. On voit M. Balladur, *le fameux Sphinx de Deauville*, posant comme toujours en homme de recours et cherchant la formule choc qui séduira la jeunesse : « *dites-moi, Sarkozy, j'avais pensé à : « soyez réaliste, demandez l'impassible »* ». Et M. Tiberi, enfin, dans le rôle *du de Gaulle d'arrondissement*. Ah, je sais ! Quoi qu'on pense des deux, imaginer M. Tiberi en général, ça fait un choc. Mais qui sait jamais ce dont un homme est capable dans les moments extrêmes ? Hier, de Gaulle que l'on disait fini avait retourné la situation grâce au coup de génie du départ secret en hélicoptère à Baden-Baden. Qui nous dit que Tiberi ne saura pas marcher sur ces traces augustes : peut-être le verra-t-on, lors d'un coup de théâtre magistral, quitter secrètement la place et gagner le bois de Boulogne sur une Mobylette de service, pour compter ses troupes de braves, les équipes de nettoyage canin, la brigade des parcs et jardins, tout ça ? Et pendant ce temps, intra muros, Xavière et M. Romani, qui sont *ses Michel Debré et André Malraux*, prépareront la gigantesque contre-manifestation de soutien du grand homme en cherchant à rallier l'ensemble de ses partisans — les deux derniers épiciers du quartier Mouffetard qui croient qu'il a toujours le pouvoir, l'association des amis de l'office HLM, les électeurs fantômes, enfin les masses du tiberisme, quoi. [...] Et quand on y pense, ça ne nous rajeunit pas.

L'ensemble du texte met en parallèle et compare⁴³ deux mondes, deux espaces-temps différents. L'antonomase joue un rôle important dans cette comparaison, puisqu'elle renforce la rencontre de ces deux mondes, par l'intermédiaire de certains noms propres. Si la comparaison de différents aspects de ces deux mondes représentationnels se fait sur le mode de la juxtaposition⁴⁴, l'antonomase réalise la jonction, l'identification, elle constitue des charnières entre les deux éléments comparés. Contrairement à la comparaison qui juxtapose, elle mêle, de façon métaphorique, les représentations des deux individus en rapport et, partant, des deux mondes en rapport. En ce sens, l'antonomase est métaphorique car « la métaphore — et c'est ce qui l'oppose notamment à la comparaison — tend à présenter, plus qu'une ressemblance fondée sur des

⁴³ La comparaison est explicitement exprimée : *Bon, je le sais bien, comparer l'OPA comique [...] ça reviendrait un peu [...] à tenter de rapprocher Lire le capital [...]. Mais j'adore cette comparaison [...]*.

⁴⁴ On a un certain nombre de parallèles : *Il y a trente ans, pendant ce mois de fronde, de manifestations, de folie, pendant un mois, Paris fut une fête vs aujourd'hui ? [...] à la mairie, quelle ambiance ! ; Hier, il s'agissait surtout [...] de descendre la rue Gay-Lussac et le boulevard Saint-Michel vs Aujourd'hui [...] il s'agit essentiellement de descendre M. Tiberi ; Hier, de Gaulle [...] avait retourné la situation grâce au coup de génie du départ secret en hélicoptère à Baden-Baden vs [...] peut-être le verra-t-on, lors d'un coup de théâtre magistral, quitter secrètement la place et gagner le bois de Boulogne sur une Mobylette de service.*

propriétés communes, une image qui, le temps du discours, fait voir un individu sous les traits d'un autre » (Gary-Prieur 1994 : 72). Ces « images » sont évoquées dans le texte, lorsque le chroniqueur déclare : « *j'adore cette comparaison parce qu'elle fait venir des images délicieuses, on s'imagine [...]* ». L'interprétation de l'antonomase naît donc de la rencontre des images, des représentations, de deux individus, si éloignées soient-elles, comme signalé, là encore, dans le texte même : « *Ah, je sais ! Quoi qu'on pense des deux, imaginer M. Tiberi en général, ça fait un choc* ». C'est pourtant ce qu'apporte l'antonomase⁴⁵.

L'identification prédicative effectuée dans ce type d'antonomase, la jonction de deux référents par l'intermédiaire de leurs représentations repose cependant sur une répartition inégale de la force référentielle des deux pôles. En effet, la double référenciation de l'antonomase est ici une référenciation enchâssée : la référenciation au référent originel du nom propre est contenue dans la référenciation au référent discursif de l'antonomase. C'est l'ensemble de cette double référenciation qui constitue l'expression prédicative. Il semble⁴⁶ qu'étant donnée sa position centrale dans le groupe nominal antonomastique et son pouvoir de désignation directe en fonction standard, c'est le nom propre qui intervient le premier : la lecture de l'antonomase déclenche tout d'abord une référenciation au référent originel du nom propre, puis s'effectue la référenciation opérée par l'ensemble du groupe nominal, en relation avec l'opération de prédication et le sujet de cette prédication. Dans la phrase :

Dave, c'est le Marcel Proust du yéyé.

la présence du nom propre *Marcel Proust* déclenche une référenciation au référent originel de ce nom propre, son insertion dans un groupe nominal antonomastique vient détourner cette première référenciation vers le sujet de la phrase, *Dave*, en raison de la prédication syntaxiquement impliquée, identifiant *Dave* à *Marcel Proust*, mais non *Marcel Proust* à *Dave*⁴⁷.

⁴⁵ C'est bien un « choc antonomastique » que produisent certaines associations iconoclastes telles que *Dave, c'est le Marcel Proust du yéyé*, ou, pour rester dans l'évocation de la période mentionnée ci-dessus, *L'énigme de cette absence d'un an et demi, de ce Baden-Baden du toutbitree, s'éclaircit*.

⁴⁶ Nous posons ici une hypothèse, dont la vérification relèverait d'expérimentations psycholinguistiques et neurolinguistiques.

⁴⁷ Ce qui serait le cas dans cette hypothétique antonomase : *Marcel Proust, c'est le Dave de la littérature*.

3.2. *Des Marcolin* ou la nomination catégorisante

L'antonomase de type référentiel *in absentia* s'inscrit plutôt, à l'intérieur de l'opposition formulée par Gary-Prieur (1996 : 69), du côté du « mécanisme de (re)classification » qui caractérise l'association du nom propre en antonomase à un nom commun.

On a vu ci-dessus⁴⁸ que l'interprétation de l'antonomase de type référentiel *in absentia* se construit à partir de la représentation du seul référent originel du nom propre, le référent cible restant dans l'innommé. Qu'est-ce que *tous les Anelka de la planète*, que *des Chapsal* ?

Allez, hop ! Taxons Tobin *tous les Anelka de la planète* !

Sans états d'âme, peut-on supposer, Mme Chapsal assure à chaque publication sa cinquantaine de milliers de lectrices, et il n'est pas de professionnels de l'édition qui ne nous chantent que, sans *des Chapsal*, il n'y aurait plus de phynance pour faire éclore les talents nouveaux.

On parlera ici non plus de référencement enchâssée mais de référencement « dilatée » : la référencement au référent porteur du nom propre s'étend, par la référencement du groupe nominal antonomasique, à un nombre indéterminé d'autres individus, qui peuvent être saisis dans leur globalité, leur totalité, ou extraits individuellement :

Tandis que la crise se poursuit, *les Bill Gates* et les dragons asiatiques ont de plus en plus le vent en poupe.

Reste à trouver *un Visconti* pour écrire le scénario.

Ce type d'antonomase ne prédique pas à propos d'un référent discursif, mais fonde une classe, une catégorie, comparable à la classe dénotée par un nom commun, à partir de la représentation d'un référent porteur du nom propre. En cela, elle fonctionne tout à fait à la manière d'un nom commun. La classe fondée à partir de l'antonomase de type référentiel *in absentia* inclut le référent originel du nom propre, qui en est le membre premier et fondateur⁴⁹, comme le montre l'exemple ci-dessous :

Dino Marcolin, l'un de ces stakhanovistes vénétiens, [est] aujourd'hui à la tête d'une PME de 50 employés. [...]

⁴⁸ Section 2.1.2.

⁴⁹ Jonasson (1994 : 220) le considère comme « le membre central idéal », « l'incarnation ou le parangon » de la classe.

Des Marcolin, il y en a ainsi des milliers en Vénétie.

[...] Ce sont des self-made-men qui se livrent entre eux une concurrence effrénée mais collaborent en sous-traitant les commandes les uns aux autres. « Ici, on ne brevète rien. On se connaît tous, et tout le monde copie tout le monde, c'est normal. Cela stimule la créativité », estime Dino Marcolin, qui fait remarquer que Nike s'est récemment implanté dans le district pour bénéficier de ce bouillonnement créateur.

Le référent originel est présenté à travers l'emploi standard de son nom propre complet : *Dino Marcolin*. L'emploi antonomastique de ce même nom propre introduit une classe des « Marcolin »⁵⁰, dont Dino Marcolin est membre. De fait, Dino Marcolin est un Marcolin, tout comme Bill Gates lui-même appartient à la classe des « Bill Gates » et Visconti à celle des « Visconti ».

Ce qui est à l'œuvre ici, c'est la dimension performative de la nomination, acte de catégorisation⁵¹ par lequel l'énonciateur « prédique [...] sur ce qui est catégorisé en disant que cela existe (prédicat de réalité⁵²) et que cela s'appelle ainsi qu'on le nomme (prédicat de dénomination⁵³) » (Siblot in Détrie *et al.* 2001 : 232). L'énonciateur, en utilisant l'antonomase dans une expression référentielle, pose l'existence du référent ainsi désigné et de la classe dont il relève ; il indique également le nom de cette classe. Dire :

Aujourd'hui, *des milliers de René* ont fait économiser 400 millions de francs à la Sécu en défendant une grande idée.

c'est impliquer qu'il existe une classe d'objets (d'individus) nommés *René*⁵⁴, s'articulant à la représentation d'un *René* originel⁵⁵ ; en nommant, le locuteur catégorise.

⁵⁰ Dont certaines caractéristiques sont précisées par le cotexte postérieur : *ce sont des self-made-men* et antérieur : *ces stakhanovistes vénétiens*.

⁵¹ Selon Siblot (in Détrie *et al.* 2001 : 230), la nomination « est l'acte par lequel un sujet nomme en discours, autrement dit catégorise un référent en l'insérant dans une classe d'objets [...] ».

⁵² Pour Siblot (in Détrie *et al.* 2001 : 301), « le locuteur [postule] par le prédicat de réalité l'existence de ce dont il parle ». Cette conception s'appuie sur celle de Benveniste (1966 : 154) : « À la relation grammaticale qui unit les membres de l'énoncé s'ajoute implicitement un « cela est ! » ».

⁵³ Siblot (in Détrie *et al.* 2001 : 299) définit, d'après Kleiber (1984), le prédicat de dénomination comme « l'établissement entre la catégorisation référentielle et sa dénomination d'un lien conventionnel, stable, inscrit dans le code linguistique ». Il faut donc le distinguer du prédicat de dénomination lié au nom propre exposé par Kleiber (1981).

⁵⁴ Cet exemple, comme celui comportant l'antonomase *Des Marcolins* fait apparaître la proximité de l'emploi antonomastique du nom propre avec son emploi dénominatif. Seul le contenu sémantique change : prédicat de dénomination (au sens de Kleiber (1981 et 1995)) dans l'emploi dénominatif, contenu conceptuel dans l'emploi antonomastique.

⁵⁵ Dans le texte dont est tiré cet exemple (un communiqué de la Sécurité Sociale), la photographie d'un homme – René – est accompagnée d'une phrase expliquant que René, au lieu de faire venir une ambulance pour se rendre à l'hôpital, a demandé à son ami de l'y conduire. La phrase comportant l'occurrence antonomastique vient juste après. On a donc conjointement une

L'interprétation de type d'antonomase est donc très proche de celle d'un nom commun non figuré en expression référentielle, à la différence que la classe fondée par l'antonomase est éphémère, et contenue à l'intérieur des bornes du texte ou de la situation de communication. On ne peut guère la rapprocher du fonctionnement d'un nom commun en langue, mais bien d'un nom commun en discours.

CHAPITRE IX – DIALOGISME ET SIGNIFIANCE DE L'ANTONOMASE

1. Une approche énonciative de l'antonomase

Si, comme le dit Gary-Prieur (1994 : 62), « il est clair qu[’une] sémantique du nom propre ne peut se concevoir que dans le cadre de l’énonciation », c’est *a fortiori* le cas de celle de l’antonomase du nom propre, énoncé ancré dans une énonciation en ce qu’il est relié à la situation de communication¹ et en ce qu’il relève du point de vue d’un énonciateur responsable².

Nous partons du constat³ selon lequel l’énonciateur et l’énonciataire ont au moins autant d’importance, dans la production de sens de l’antonomase, que l’énoncé lui-même. Le sens de l’antonomase du nom propre, on l’a vu, dépend essentiellement de représentations sur l’un et l’autre référent ; il faut ajouter que ces représentations, éminemment instables, peuvent varier d’un énonciateur à l’autre et surtout de l’énonciateur à l’énonciataire. De ce point de vue, il convient bien de parler de signifiante de l’antonomase du nom propre, la signifiante étant « une somme de potentialités signifiantes », « un champ de possibles sur lequel la signification opère une restriction » (Détrie in Détrie *et al.* 2001 : 350)⁴.

Les représentations des référents en jeu dans l’antonomase sont multiples et à plusieurs niveaux : d’une part, les représentations du référent originel et du référent discursif ont plusieurs aspects, que l’actualisation de l’antonomase va sélectionner ; d’autre part, les représentations de l’un et l’autre référent étant différentes, l’antonomase du nom propre va devoir les accorder ; enfin, chacun des protagonistes de la communication aborde l’antonomase avec ses propres représentations des référents. Ces nombreuses représentations sont autant de

¹ Comme on l’a vu au chapitre précédent, l’antonomase est en relation avec la situation de communication, aux niveaux spatial, temporel et culturel.

² Au sens de Ducrot (1984 : 189-192), qui scinde le sujet parlant en trois, selon trois propriétés : production de l’énoncé, responsabilité de l’énoncé, représentation dans l’énoncé par les marques de la première personne.

³ Dont la connivence évoquée ci-dessus, au chapitre VIII, section 2.2., est un des aspects.

⁴ Benveniste (1974 : 51) lui donne le sens de « propriété de signifier ».

potentialités signifiantes pour l'antonomase, que le réglage du sens en discours va restreindre et sélectionner.

L'interaction entre énonciateur et énonciataire de l'antonomase conduit à parler à son propos non seulement d'énonciation mais de coénonciation. Cette vision interactive de l'énonciation n'est évidemment pas propre à l'antonomase : pour Barbéris (in Détrie *et al.* 2001 : 118-119), toute « énonciation est en fait coénonciation. Les locuteurs sont [reliés] à leur partenaire présent ou imaginaire, à l'autre de leur discours. Le message, en s'adressant à cet autre, figure dans ses formulations les mots et les pensées qu'il lui attribue ».

L'antonomase se révèle, à ce titre, un lieu privilégié de la coénonciation, qui fait, par sa dimension dialogique, apparaître l'hétérogénéité constitutive du discours. Dans les quelques mots qui constituent le groupe nominal antonomasique se joue en effet la rencontre de plusieurs instances énonciatives et de différents points de vue sur les individus nommés. À travers l'antonomase du nom propre se noue, entre l'énonciateur et l'énonciataire, et en relation avec des énoncés antérieurs ou à venir, une négociation sur le sens et la vision des référents, ce qui implique une dimension argumentative.

Nous abordons cet aspect de la signifiante de l'antonomase à travers la notion bakhtinienne de dialogisme, dialogisme que l'on pointe *via* différents marqueurs linguistiques de l'hétérogénéité énonciative, mais aussi par la dimension dialogique inhérente à toute nomination.

2. Antonomase et dialogisme

Le dialogisme⁵, ou « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (Bres in Détrie *et al.* 2001 : 93), est une notion développée dans les années 1930 par le cercle de Bakhtine, selon laquelle⁶ tout discours, y compris monologique⁶, relève de l'interaction verbale et répond à d'autres discours, antérieurs ou à venir : « toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque

⁵ La présentation synthétique de la problématique du dialogisme effectuée dans cette section s'inspire de celle de Bres (in Détrie *et al.* 2001 : 93-96). L'ensemble de la réflexion sur les rapports entre dialogisme et antonomase présentée ici s'inscrit dans le fil d'une plus large recherche en cours (et comme encore en construction) menée, au sein de l'U.M.R. C.N.R.S. 5475, sur le dialogisme et ses marqueurs (voir par exemple Bres *et al.* (éd.) 1999).

⁶ Un discours monologique contient un énoncé produit par un seul locuteur, tandis qu'un discours dialogal contient plusieurs énoncés produits par des locuteurs différents.

chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc. » (Bakhtine 1977 : 105). Tout discours (dialogal ou monologal) peut donc contenir, dans une dimension dialogique, un dialogue interne⁷ entre différents énonciateurs hiérarchiquement organisés. Le dialogisme marque donc un dialogue interne à l'énoncé, qui procède à la réactualisation d'énoncés autres.

Au sein de ce dialogue interne, on peut distinguer la dialogisation interdiscursive de la dialogisation interlocutive. Dans le premier cas, le dialogisme se fait *a posteriori* ; tout discours sur un objet rencontre les discours déjà tenus sur cet objet, par rapport auxquels l'énonciateur se situe : « le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense » (Bakhtine 1978 : 92)⁸. Dans le second cas, l'énonciateur anticipe les réactions de l'énonciataire et se positionne par rapport au discours supposé de celui-ci, discours prononcé ou non : « Tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu » (Bakhtine 1978 : 103). Ainsi, le dialogisme interdiscursif concerne la reprise dans un énoncé de discours existants ou présentés comme tels⁹, tandis que le dialogisme interlocutif porte sur des discours non encore dits. Ces deux dialogisations « peuvent néanmoins s'entrelacer très étroitement, devenant difficile à distinguer l'une de l'autre » (Bakhtine 1978 : 105) : un discours répond à des discours antérieurs et en anticipe d'autres, ultérieurs.

Le champ du dialogisme posé par Bakhtine a été, depuis sa diffusion en Europe, exploré et étendu à la linguistique dans diverses directions, avec les notions de « champ énonciatif » chez Foucault (1969)¹⁰, d'« interdiscours » et « intradiscours » chez Pêcheux (1975), d'« hétérogénéité énonciative » chez Authier-Revuz (1982, 1984) et de « polyphonie » chez Ducrot (1984). Nous nous situons pour notre part dans les cadres d'analyse posés par Bres (1999a : 195-197) à partir de l'image du « petit drame » exprimé par le « nœud verbal » (Tesnière

⁷ Par opposition à la dimension dialogale du dialogue externe.

⁸ On retrouve ici la notion littéraire d'intertextualité.

⁹ Qui peuvent être les discours de l'énonciateur lui-même ; on parle alors d'autodialogisme.

¹⁰ Le *champ énonciatif* est le cotexte ainsi que « l'ensemble des formulations auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou non) soit pour les répéter, soit pour les modifier et les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour » (Foucault 1969 : 130).

1982 : 102), et de « l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum* » empruntée à Bally (1965 : 16-38). Dans ce cadre, est considéré comme monologique un énoncé dans lequel l'acte de modalisation s'applique à un *dictum*, énoncé où « l'énonciateur (E₁) modalise par l'assertion le dictum » (Bres 1999a : 195), comme dans l'exemple ci-dessous :

Les manifestants posent des questions sans apporter de réponses

L'acte énonciatif propose alors une spectacularisation de premier degré de la réalité représentée. Mais, et c'est là que la dimension dialogique intervient, une spectacularisation de deuxième degré¹¹ peut également s'installer, renvoyant à un énoncé antérieur :

L'opposition prétend que [les manifestants posent des questions sans apporter de réponses]¹²

Cet énoncé est dialogique en ce que « la modalisation de E₁ s'applique à un dictum présenté comme ayant déjà un statut d'énoncé (soit e), c'est-à-dire comme ayant fait l'objet d'une modalisation par un autre énonciateur, [désigné] par e₁ » (Bres 1999a : 195-196).

Ceci permet de distinguer deux niveaux d'énonciation¹³ de l'énoncé dialogique, une énonciation enchâssée, la parole représentée, et une énonciation enchâssante¹⁴, l'énoncé actualisé, et de rattacher à ces niveaux deux énonciateurs, l'énonciateur E₁ pour l'énonciation enchâssante et l'énonciateur e₁ pour l'énonciation enchâssée. Lorsque e₁ représente E₂, énonciataire de E₁, il s'agit de dialogisme interlocutif ; lorsqu'il représente un tiers, en dehors de la relation E₁-E₂, c'est un cas de dialogisme interdiscursif. On peut ajouter à ces deux possibilités celle de l'autodialogisme, où e₁ correspond à E₁. Enfin, si E₁ est inclus dans e₁, celui-ci « représente une instance collective »¹⁵ (Bres 1999a : 196).

¹¹ Ce qui permet de concevoir le dialogisme « comme un *spectacle de spectacle* » (Bres 1999a : 196).

¹² Les exemples sont empruntés à Bres (1999a).

¹³ Naturellement, on peut rencontrer des spectacularisations de 3^e, 4^e, n^e degré, comme le montre cet exemple de Bres (1999a : 197) : *Selon le Figaro, [l'opposition prétend que [les manifestants posent des questions sans apporter de réponses]]*. Le dédoublement énonciatif représente le cas le plus simple et est suffisant dans le cadre de cet exposé.

¹⁴ À cet enchâssement syntaxique correspond la hiérarchie des voix : E₁ et e₁ ne sont pas à égalité.

¹⁵ Marqué par le *on* de vérité générale, par exemple.

Cette vision dialogique du discours conduit à voir, à travers un certain nombre de marqueurs¹⁶, du dialogisme et du dialogique partout : comme le dit Bakhtine (in Todorov 1981: 38) « j’entends partout des *voix*, et des rapports dialogiques entre elles ». Nous nous limiterons dans un premier temps au dialogisme inhérent à la nomination, puis nous étudierons, sur les occurrences du corpus, les manifestations du dialogisme de l’antonomase.

2.1. Le dialogisme de la nomination

La conception bakhtinienne situe le dialogisme essentiellement au niveau discursif de l’énoncé, et non au niveau du mot. Le dialogisme du mot, même s’il est peu évoqué chez Bakhtine¹⁷, en découle naturellement, et cette appréhension du mot s’impose dès lors qu’on observe des phénomènes tels que la polysémie, la métaphore ou les enjeux terminologiques.

L’existence d’une dimension dialogique de la nomination est posée et théorisée par Siblot (1995a : 175-177), à partir des notions d’actualisation¹⁸ et de praxème. Celui-ci est porteur de programmes de sens tirés de l’appréhension du monde par le locuteur, capitalisés en langue et actualisés en discours. L’actualisation discursive procède donc à une sélection parmi les potentialités signifiantes du mot, en un « réglage du sens » forcément coénonciatif¹⁹. La nomination peut donc être considérée comme dialogique, au niveau de la langue comme à celui de la parole. L’établissement de programmes de sens, en langue, peut être basé sur des praxis expérientielles, mais aussi linguistiques : ce sont les discours tenus sur l’objet qui viennent constituer certaines des potentialités signifiantes du praxème ; la mémoire lexicale comporte donc une importante dimension dialogique. Au niveau discursif, c’est l’actualisation d’un programme de sens, et donc l’exclusion d’autres, qui comporte une dimension dialogique : le

¹⁶ Voir Bres (1999a et 1999b) pour l’analyse de quelques-uns de ces marqueurs.

¹⁷ Qui le conçoit cependant dès lors que le mot est intégré à un discours : « les rapports dialogiques peuvent pénétrer à l’intérieur même des mots isolés, à condition que deux voix s’y affrontent dialogiquement » (Bakhtine 1970 : 242).

¹⁸ La notion d’actualisation est substituée par la praxématique à celle, benvenistienne, d’énonciation, avec cette différence que « le changement de plan entre langue et discours, conçu comme continu dans la problématique de l’actualisation, est posé comme discontinu dans celle de l’énonciation » (Fauré in Détrie *et al.* 2001 : 17). Nous renvoyons sur ce sujet à Barbéris *et al.* (1998).

¹⁹ Sur la notion de praxème et sa modélisation, nous renvoyons à Siblot (1995a : 155-180) et Siblot (in Détrie *et al.* 2001 : 292-294).

praxème actualisé en discours exprime le point de vue de son énonciateur, qui « révèle par son choix dénominatif le rapport qu'il entretient avec cet objet du monde qu'il perçoit » (Détrie 2001 : 158), ainsi que celui qu'il entretient avec ses coénonciateurs. Ainsi, pour Siblot (in Détrie *et al.* 2001 : 96), « la dialogisation interdiscursive est inhérente à la catégorisation, et à l'expression d'un point de vue qu'implique toute actualisation lexicale ». Au-delà même du cadre de l'énoncé, monologique ou dialogique, on peut inscrire le processus de la nomination dans un cadre dialogique, en considérant la charge interdiscursive et interlocutive mise en œuvre dans l'actualisation nominale.

L'actualisation du nom propre peut elle aussi être considérée du point de vue du dialogisme, en ce qu'elle convoque tout particulièrement des praxis linguistiques. Comme le montre Détrie (1999), la praxis linguistique correspond à l'irruption de l'autre dans la nomination. Alors qu'avec des praxis expérientielles, sociales ou manipulatrices, le praxème résulte de la rencontre « entre le sujet, le mot et le réel » (Détrie 1999 : 171-172), avec la praxis linguistique l'autre, à travers son discours, contraint la construction du sens. Ainsi, le choix de tel praxème pour exprimer telle relation au réel dépend bien souvent de la somme des autres discours déjà prononcés à ce sujet (dialogisme interdiscursif) ou que l'énonciateur prête à l'énonciataire (dialogisme interlocutif). La signifiante du nom propre est principalement nourrie de discours portant sur le nom propre lui-même²⁰ ou sur son référent²¹. En ce sens, le nom propre fait preuve d'une aptitude particulière à prendre en charge de nouvelles potentialités signifiantes, dont le sens antonomastique.

Dans cette perspective, l'antonomase relève, elle aussi, d'un fonctionnement dialogique. En effet, les représentations du référent originel du nom propre et du référent discursif de l'antonomase, surgissent bien souvent à partir de discours tenus sur ces référents — on trouve là un dialogisme interdiscursif — ; par ailleurs, l'accord entre énonciateur et énonciataire sur les aspects communs des référents — aspects sur lesquels est basée l'antonomase, mais il conviendrait plutôt de dire que c'est par l'emploi de l'antonomase que les coénonciateurs tentent de les établir —, la négociation qui s'établit pour faire émerger un réglage du sens antonomastique

²⁰ La réactivation du sens étymologique du nom propre en témoigne.

²¹ Le choix du nom propre au sein d'un paradigme d'appellatifs, les classements sociaux et les savoirs sur l'individu qui y sont attachés relèvent également de ces praxis linguistiques.

relève visiblement d'un dialogisme interlocutif, d'un enjeu qui correspond bien à l'image bakhtinienne du mot comme une « arène ».

On a donc avec l'antonomase deux niveaux de dialogisme, souvent entremêlés. À un premier niveau, on trouve le dialogisme inhérent à la nomination, apporté par la praxis linguistique et qui, sur la base de discours antérieurement tenus (ou présentés comme tels), construit du sens. À un second niveau, interlocutif celui-là, il s'agit du consensus établi par certains locuteurs sur la compréhension du nom propre et son utilisation antonomasique, sur les caractéristiques liées préférentiellement au référent originel d'un nom propre et au référent discursif de l'antonomase construite autour de ce nom propre.

2.2. Dimensions dialogiques de l'antonomase

Les marqueurs linguistiques du dialogisme n'ont pas, ou peu, été étudiés par Bakhtine ou son cercle : « les formes de réactions-réponses qui remplissent un énoncé sont extraordinairement variées et, jusqu'à présent, elles n'ont jamais été étudiées » (Bakhtine 1984 : 299).

Bres (1999a et 1999b) propose, après Ducrot (1984) et Authier-Revuz (1992) dans des perspectives différentes, de repérer au niveau de l'énoncé les traces linguistiques de la double énonciation dialogique. Ces marqueurs linguistiques du dialogisme ont été répartis en marqueurs d'hétérogénéité montrée et d'hétérogénéité constitutive²². La première est repérable à des marqueurs explicites indiquant les limites entre l'énonciateur et un *autre*. La désignation de l'autre en discours peut se faire par les marques, évidentes, du discours rapporté ou par des formes plus complexes comme la modalisation autonymique (un fragment textuel cumulant mention et usage est signalé par des marqueurs intonatifs, typographiques, un commentaire ou des locutions modalisatrices : *c'est une « mère célibataire », comme on dit maintenant*)²³. L'hétérogénéité constitutive, ou masquée, au contraire, n'est repérable qu'à travers des marqueurs implicites tels que l'apposition, la nominalisation, la présupposition²⁴.

²² Ces deux notions sont liées aux travaux d'Authier-Revuz (1982, 1984 et 1995).

²³ Authier-Revuz (1987 : 20) présente la modalité autonymique comme « un mode *opacifiant* du dire, par lequel l'énonciation d'un élément X quelconque se double d'une représentation d'elle-même, de type *je dis X'* (X', notant le signe autonome, homonyme de X, signe standard) ».

²⁴ Trois lieux d'« hétérogénéité masquée, déniée » étudiés par Bres (1999a : 204-208).

On peut cependant se demander, avec Bres (1999a : 210-211), si cette opposition binaire entre hétérogénéité montrée et hétérogénéité masquée n'est pas réductrice, au vu de la multiplicité des marqueurs dialogiques et de la diversité de leurs fonctionnements. Il semble en réalité que cette opposition éclaire les deux extrêmes mais laisse dans l'ombre les situations intermédiaires : les marques explicites de discours rapporté, de modalisation autonymique ou de gloses du type « comme dit X » constituent un pôle incontestable d'hétérogénéité montrée, de même que les éléments les moins apparents graphiquement et syntaxiquement, ceux qui jouent sur l'implicite et le présupposé, relèvent de toute évidence d'une hétérogénéité constitutive, masquée, voire déniée. Mais que faire des marqueurs (les plus nombreux), qui se situent entre ces deux pôles ? Comment situer les marqueurs dialogiques qui, correspondant à des marques linguistiques précises et repérables, ne peuvent être considérés comme masqués, sans pour autant être explicitement montrés, comme la négation, l'extraction, le conditionnel dit « journalistique »... Il semble que ces marqueurs s'inscrivent sur le continuum balisé par les pôles de l'hétérogénéité montrée et constitutive, mais ne peuvent être rangés dans l'une ou l'autre catégorie. Le découpage et le classement des marqueurs dialogiques reste donc à affiner et à préciser.

Les occurrences antonomasiques du corpus présentent des marques de dialogisme à différents niveaux s'étalant du plus explicite au plus masqué. Nous abordons tout d'abord l'analyse de la dimension dialogique interne de l'antonomase, liée à la nomination antonomasique, avant de nous intéresser à l'intégration de l'antonomase dans certaines structures dialogiques.

2.2.1. Dialogisme de la nomination antonomasique

Le dialogisme de la nomination qu'on peut relever dans certaines antonomases concerne le fond culturel légendaire et romanesque d'un groupe de locuteurs. Il est décelable dans des antonomases mettant en jeu des noms propres mythiques ou littéraires, antonomases relativement peu soutenues en cotexte. Il s'agit là d'un dialogisme interne au nom propre, du dialogisme constitutif de l'antonomase, et non de celui de l'antonomase comme élément dialogique d'un énoncé.

À ce niveau, concernant directement la nomination et la signifiante du nom propre, on trouve une dimension dialogique dans l'emploi d'antonomases s'appuyant sur des discours littéraires partagés et connus par tous : les praxis linguistiques de type romanesque viennent souvent constituer le sémantisme de l'antonomase qui, à elle seule, suggère et résume un discours dans son ensemble, comme dans l'exemple suivant :

Amin, par exemple, *le Roméo de l'affaire*, est un benêt et un maladroit.

Ici, l'antonomase opère en raccourci, par l'intermédiaire de l'un des personnages, une comparaison entre les héros du film dont il est question dans l'article et les figures notoires de Roméo et Juliette. Par ce seul nom propre, l'auteur opère une identification du personnage désigné par le nom propre *Amin*, mais suggère également le ton du film, son sujet, ses protagonistes et son dénouement.

Le dialogisme est ici lié à la praxis linguistique. Sous le discours principal assumé par E_1 , discours qui comporte l'antonomase, transparait un discours enchâssé (dont l'énonciateur est e_1) constitué de l'ensemble des énoncés de l'histoire de Roméo et Juliette²⁵, convoqué et réactualisé par l'antonomase. On retrouve le même type de fonctionnement dans cet autre exemple :

Dans la culture populaire, on se réjouit toujours de voir de « *petits David* » se jouer des « *gros Goliath* ».

Dans cette phrase, les antonomases rappellent la lutte de David, roi des Hébreux, contre le géant philistin Goliath. Par l'intermédiaire de ce couple d'antonomases, on a accès à une somme de discours historico-littéraires assimilés par la « culture populaire », qui se développent en un commentaire. En évoquant David et Goliath, l'énonciateur installe le récit du combat inégal mais juste ; ce récit influence le texte tout entier, car il fait l'économie d'une exposition. Les discours antérieurs sur les référents originels des noms propres sont convoqués et s'adressent à l'énonciataire par l'intermédiaire des antonomases. L'énonciateur E_1 dialogue ainsi à la fois avec e_1 , dont il convoque le discours dans son propre discours, et avec E_2 , sur le mode de l'implicite : E_1 fait appel aux connaissances

²⁵ C'est-à-dire aussi bien le discours littéraire lui-même (la nouvelle originelle de Bandello, le drame shakespearien dans ses multiples versions (opéra, ballet, théâtre)) que les discours autour du discours littéraire : critiques, commentaires et analyses.

de E_2 sur le discours de e_1 , sans récuser ce discours, simplement en le reprenant, le rappelant.

Le surgissement d'un discours romanesque peut s'inscrire dans une démarche orientée davantage vers la controverse, comme c'est le cas dans cet autre exemple, qui mêle dialogisme interdiscursif et dialogisme interlocutif :

« On me prenait pour un fou, *un Jean de Florette* », remarque-t-il.

L'énonciateur E_1 est un coiffeur montpelliérain²⁶ qui a effectué un retour à la terre et a relancé la culture de l'oignon des Cévennes. L'énonciateur E_2 est le journaliste qui recueille ses propos et, plus largement, le lectorat du magazine. Dans cette phrase, E_1 rappelle le discours sceptique de l'énonciateur e_1 , ici désigné par l'impersonnel *on*, renvoyant aux paysans cévenols qui, eux, avaient abandonné cette culture depuis plusieurs années. On ignore si E_1 effectue ici une citation littérale, si les personnes qui constituent e_1 ont réellement prononcé l'antonomase « cet homme est un Jean de Florette » ou s'il s'agit d'une reformulation de la part de E_1 . Quoi qu'il en soit, l'antonomase est présentée comme une citation²⁷ plus ou moins fidèle d'un discours de e_1 et on peut considérer que la phrase équivaut à « ils disaient que j'étais un fou, un Jean de Florette ».

L'antonomase *un Jean de Florette* effectuée, par le rappel du discours romanesque d'un énonciateur enchâssé de troisième niveau ϵ_1 , Marcel Pagnol, une identification prédicative entre le coiffeur et Jean de Florette, le citadin venu, dans le roman éponyme, cultiver « l'authentique », qui s'attire l'inimitié villageoise et échoue, à cause de cette inimitié, dans son retour à la nature. L'actualisation de cette antonomase a donc une portée prédictive : si l'assertion de e_1 est vraie, si le coiffeur est *un Jean de Florette*, alors il est promis au même destin que Jean de Florette, à l'échec, affirmation que, bien sûr, il réfute. Ainsi l'antonomase convoque, dans un mouvement de dialogisme interdiscursif, un discours romanesque qui implique un certain nombre de conséquences, un déroulement des faits et un dénouement. E_1 , en maintenant cette qualification dans la citation, refuse d'endosser le rôle qu'on lui attribue et le destin qu'on lui promet. Il ne s'oppose pas au discours de ϵ_1 , puisqu'il ne nie pas que le fait d'être *un Jean de*

²⁶ L'exemple est tiré du magazine local *La Gazette de Montpellier*.

²⁷ Non signalée en tant que telle, mais indiquée par le sémantisme du verbe.

Florette implique un certain échec, mais à celui de e_1 : il refuse d'être *un Jean de Florette*. En ce sens, il se place dans un dialogisme interlocutif vis-à-vis de l'énonciateur e_1 , devenu énonciataire e_2 , puisqu'il réfute son identification, mais aussi vis-à-vis de son énonciataire E_2 , qui risquerait sinon de tirer lui aussi les conclusions qui s'imposent de cette prédication antonomasique.

2.2.2. L'antonomase dans certaines structures dialogiques

Au-delà de la dimension dialogique attachée à la nomination antonomasique en elle-même, on peut souligner l'importance de l'intégration de l'antonomase dans des structures de type dialogique. L'hétérogénéité discursive inhérente au dialogisme apparaît, de façon évidente dans le cas de l'hétérogénéité montrée, plus discrète dans d'autres cas²⁸, à travers un certain nombre de marqueurs linguistiques de la coénonciation. Nous nous intéressons tout d'abord aux marqueurs explicites d'hétérogénéité que sont la modalisation autonymique et le discours rapporté, avant d'observer l'antonomase intégrée à une négation, une interrogation ou un détachement.

2.2.2.1. Discours rapporté, modalisation autonymique

Les noms propres en antonomase font souvent l'objet d'un fonctionnement spécifique qui les isole du discours enchâssant dans lequel ils se présentent, qui en fait des fragments cumulant mention et usage, des citations incorporées au fil du texte. Cet isolement peut s'effectuer par l'emploi en discours rapporté, que l'énonciateur responsable de ce fragment d'énoncé soit explicitement mentionné ou non, ou par une modalisation autonymique, signalée par des guillemets et éventuellement par un commentaire métalinguistique :

Mais, **à en croire *Business Week***, Noah Samara, avocat d'origine éthiopienne, « pourrait bien devenir *le Ruppert Murdoch de l'hémisphère Sud* ».

Pour se « donner l'impression d'être *un petit James Bond* »...

Le « Thatcher de l'est ».

Dès le prologue du Puy du Fou, on a vu rappliquer *les « Dracula »*, **le surnom des médecins preneurs de sang.**

²⁸ On pense à l'interrogation, à l'extraction, au détachement, étudiés par Bres (1999a), au conditionnel, à la négation, à la comparaison, au renchérissement, à la confirmation, à la concession, à l'opposition et à la subordination (Bres 1999b).

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les antonomases construites avec des verbes de dénomination ou de qualification, qui relèvent à la fois du discours rapporté (le verbe de dénomination fonctionne comme un introducteur de ce discours) et de la modalisation autonymique (l'expression de la source qualificative constitue un commentaire métalinguistique) :

Sur le nouveau parcours de la forêt inauguré début juillet, Hubert, celui que **le Syndic en personne appelle** son « *Chalamala* », en hommage au fou qui animait jadis les soirées du comte de Gruyère, a été obligé d'installer un éclairage pour mettre en valeur certaines œuvres, dont des écoles.

Hector (et ses Mediators), dandy au physique proche de Tim Burton et **surnommé par la presse** « *le Chopin du twist* », qui débarque au golf Drouot en fiacre accompagné de son valet de pied.

Dans ces cas d'hétérogénéité montrée, l'énonciateur E_1 se pose en simple utilisateur des mots des autres, qu'il cite mais n'assume pas totalement. Ce marquage dialogique explicite fait entendre, sous la voix de E_1 , une voix autre, qui n'est pas toujours nettement situable mais qui correspond à la voix d'un tiers vis-à-vis duquel l'énonciateur E_1 peut garder une prudente distance (e_1 est alors tout à fait distinct de E_1) :

Ses amis le surnomment « *le Bernard Kouchner des biques* ».

Bruno Mégret entend désormais installer « *des petits Le Pen partout* ».

Dans ce cas, E_1 se contente de citer l'antonomase dont il laisse la responsabilité à e_1 , sans s'impliquer dans cette qualification. Si cependant e_1 correspond à la voix publique, il est évident que la distance est réduite, E_1 étant alors partie intégrante de e_1 :

Il n'empêche : plus rien ne l'attache à *la « Rome française »*, dont il avait voulu, durant douze ans, être le César.

Dans la culture populaire, on se réjouit toujours de voir *de « petits David »* se jouer *des « gros Goliath »*.

Même si ses détracteurs accusent le maire de revendiquer des réalisations largement décidées et engagées par l'équipe précédente, en moins de dix ans, *l'« Athènes du Nord »* s'est requinquée.

Ces antonomases relevant de dénominations antonomasiques largement partagées (Nîmes est la Rome française, Valenciennes l'Athènes du Nord, cela est bien connu des offices du tourisme et participe à l'image de ces villes ; la relation entre David et Goliath est tout aussi connue et répandue), l'énonciateur E_1 les

assume comme des vérités générales. Sa responsabilité vis-à-vis de ces antonomases est néanmoins limitée en ce qu'il la partage avec un ensemble plus large de locuteurs.

Le marquage dialogique constitué par le discours rapporté et la modalisation autonymique n'est nullement propre à l'antonomase ; cependant le fait que celle-ci s'y prête tout particulièrement nous signale sa dimension dialogique, qui apparaît également lorsqu'elle s'inscrit dans des constructions marquant l'hétérogénéité de façon moins évidente, moins « montrée ».

2.2.2.2. Négation, interrogation, détachement

L'analyse des marqueurs linguistiques du dialogisme s'appuie sur l'idée que la présence de discours autres au sein d'un discours donné doit donner lieu à des traces de la double interaction du dialogisme interdiscursif et du dialogisme interlocutif. Ce sont ces traces, ces marques à l'intérieur même du discours produit, qui constituent des faits linguistiques et permettent d'aborder le dialogisme dans une perspective linguistique, en relation avec l'analyse de discours et les théories énonciatives. De nombreux marqueurs, au statut linguistique et à l'intégration dans le matériau discursif variés, ont déjà été repérés et analysés dans des cadres théoriques divers²⁹. Parmi ces marqueurs, nous avons retenu la négation, l'interrogation et le détachement, trois cadres dans lesquels l'antonomase peut s'intégrer³⁰ et prend une dimension particulière si l'on considère les aspects dialogiques liés à ces structures.

2.2.2.2.1. La négation

Si, dans le cadre de l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum*³¹, on analyse un énoncé négatif comme une négation du *modus*, on l'« analyse, de fait, comme une opération seconde portant sur un contenu préalablement positif » (Sarrazin in Détrie *et al.* 2001 : 224). C'est à partir de ce type d'analyse que peut se comprendre une approche comme celle de Bergson (1994 : 287), selon qui « la négation n'est qu'une attitude prise par

²⁹ Voir ci-dessus, section 2.2.

³⁰ Même si ce n'est pas massif : le corpus donne moins d'une demi-douzaine d'occurrences pour chacun des cas.

³¹ Voir ci-dessus, section 2.

l'esprit vis-à-vis d'une affirmation éventuelle » ou celle de Ducrot (1984 : 216-223), qui voit dans la négation le rejet d'un énoncé contraire (affirmatif) et lui accorde une valeur « polémique » en relation avec ses aspects dialogiques.

Selon Bres (1999b : 73-75), la négation est un des marqueurs majeurs du dialogisme en ce qu'elle fait clairement apparaître le dédoublement énonciatif : l'énonciateur e_1 , dont l'identité peut être précisée ou non, pose une assertion qui est modalisée négativement par E_1 . Le dialogisme de la négation peut être de type interlocutif, et d'orientation clairement polémique à l'égard de e_1 comme de E_2 ; la négation vient alors prévenir l'objection, répondre par avance à la contradiction. Lorsque l'assertion enchâssée et modalisée par la négation dialogique contient une antonomase, cet aspect interlocutif peut apparaître, comme dans l'exemple ci-dessous, où Michel Polac utilise son droit de réponse³² :

Je **n'**étais **pas** un *Mozart de la révolte* à 8 ans ni maoïste plus tard.

La dominante interlocutive du dialogisme de la négation apparaît, avec l'antonomase, principalement dans des énoncés attributifs, comme dans l'exemple ci-dessus et dans les deux exemples déjà cités³³ :

Mégret a beau répéter qu'il **ne** « sera **pas** le *Rocard de Le Pen* », ce dernier, encouragé par ses fidèles, entend bien lui faire subir le sort de l'ancien Premier ministre socialiste : une marginalisation en forme de retraite anticipée.

Montoire **n'a nullement** été le « *Verdun diplomatique* » que glorifiaient, dans les années 50, les fidèles du « Maréchal ».

En revanche, on est davantage dans un dialogisme de type interdiscursif lorsque l'antonomase se présente dans un énoncé existentiel :

Sa vie, quand il la raconte, commence par un constat : « Il **ne** peut **plus** y avoir un *autre Kofi Yamgnane* ».

Il **ne** manquait **pas** de *Pol Pot en herbe* dans les groupes d'extrême gauche.

Il **n'y** avait **pas** de *Kenneth Starr* à Pompéi.

La portée de la négation n'est pas exactement la même selon les cas. Dans la phrase attributive, ce n'est pas le contenu sémantique de l'antonomase qui est nié et récusé, mais la qualification : lorsque l'énonciateur E_1 Mégret refuse si farouchement d'être « le Rocard de Le Pen », ce n'est pas à tant l'assertion « être

³² Comme l'indique le titre de l'article : « Michel Polac réagit à son portrait paru dans *Télérama* (n°2505) »

³³ Chapitre VI, section 2.2.1.

un Rocard, c'est être un éternel second, un perdant, etc. » qu'il s'oppose, mais à celle qui prétend « vous êtes le Rocard de Le Pen », c'est-à-dire « vous êtes un éternel second, un perdant, etc. ». L'enjeu du dialogue interne est la qualification, la dénomination, comme cela apparaît avec l'exemple concernant Montoire : l'énonciateur E_1 et l'énonciataire E_2 / énonciateur e_1 sont d'accord sur ce qu'est, ou pourrait être, « un Verdun ». C'est sur la qualification, doublement marquée dialogiquement par les guillemets, de Montoire comme « Verdun diplomatique », qu'ils s'affrontent. Finalement, l'enjeu semble plutôt se situer au niveau de la complémentation que du nom propre en antonomase lui-même : on ne se dispute pas sur le sens d'« un Verdun », mais sur son adaptation, avec la complémentation « diplomatique », à Montoire. La négation d'une qualification antonomasique est donc toujours dialogique et fortement agonale.

Dans le cas des énoncés qui nient l'assertion de l'existence d'une catégorie désignée par l'antonomase (ou d'un membre de cette catégorie), les choses sont un peu différentes : la négation porte plus sur l'idée de la multiplication (de type clonage) des référents, donc sur l'antonomase elle-même. En effet, lorsque Kofi Yamgnane nie la possibilité qu'il puisse « y avoir un autre Kofi Yamgnane », il s'oppose à un discours assertif tenu par un e_1 , discours installant, par l'antonomase, une catégorie des Kofi Yamgnane ; de même, la négation de l'assertion posant l'existence d'une classe des Kenneth Starr porte sur cette opération de clonage que représente l'antonomase. On voit que ce n'est pas ici une prédication par l'antonomase qui est visée par la négation, mais une opération de catégorisation antonomasique. La négation s'inscrit dans un dialogisme interdiscursif et par là est donc moins agonale que celle qui met en jeu un dialogisme interlocutif.

2.2.2.2.2. *L'interrogation*

Selon Bakhtine (1970 : 227), avec l'interrogation, « nous ne faisons pas qu'interroger, nous rendons problématique l'affirmation de l'autre ». En termes de double énonciation, on peut considérer l'interrogation comme l'énoncé d'un E_1 qui, par la modalité interrogative, « met en débat l'assertion de e_1 » (Bres 1999a : 198). Cette mise en débat peut être plus ou moins polémique, de la simple demande de confirmation à la réfutation de l'énoncé assertif correspondant.

Les interrogations comportant une antonomase se laissent répartir elles aussi en deux catégories. On trouve tout d'abord des énoncés mettant en question la qualification antonomastique :

Mohammed Khatami sera-t-il *le Gorbatchev iranien* ?

Un Sarkozy de gauche ?

Et si nous étions tous *des Jeanne Calment* qui s'ignorent ?³⁴

Ces interrogations s'inscrivent dans une dimension polémique, mais ne constituent pas des réfutations nettes. On peut reproduire l'assertion correspondante sous une forme négative comme positive :

Mohammed Khatami **sera / ne sera pas** *le Gorbatchev iranien*.

Dominique Strauss-Kahn **est / n'est pas** *un Sarkozy de gauche*³⁵.

Nous **sommes / ne sommes pas** tous *des Jeanne Calment* qui s'ignorent.

La question porte ici sur la prédication antonomastique elle-même, renvoyée à un discours posé comme autre et antérieur, que l'énonciateur de la question ne réfute ni ne confirme. Cette opération peut relever du dialogisme interdiscursif classique, comme dans le cas de l'antonomase *le Gorbatchev iranien* pour Mohammed Khatami. E₁, le journaliste, s'appuie ici sur le discours de campagne dudit Khatami et surtout sur les espoirs que fondent en lui ses électeurs, et propose à E₂, son lectorat occidental, cette antonomase sur laquelle il ne se prononce pas. Dans le cas de l'antonomase *un Sarkozy de gauche*, la mise en question est plus subtile : la question apparaît sans verbe ni sujet, posée telle quelle en ouverture du cinquième paragraphe, au milieu de l'article. Elle s'appuie en fait sur la description de Dominique Strauss-Kahn qui occupe tout le début de l'article. On est alors dans une forme d'auto-dialogisme, mêlé de dialogisme interlocutif : le journaliste E₁ semble dire à son énonciataire que l'ensemble des propos qu'il vient de tenir sur DSK, en fonction des valeurs supposées partagées de E₁ et E₂, doit conduire E₂ à poser cette prédication antonomastique selon laquelle « Dominique Strauss-Kahn est un Sarkozy de gauche ». Mais E₁ ne va pas jusque là, laisse, en une sorte de provocation de son énonciataire, l'assertion

³⁴ La dimension rhétorique de la question en modifie quelque peu la forme, qu'on peut gloser par *Sommes-nous tous des Jeanne Calment qui s'ignorent* ?.

³⁵ Cela apparaît nettement en cotexte : « Un Sarkozy de gauche ? Peut-être [...] ».

en suspens. C'est finalement E₂ qui, un temps, assume cette prédication, modulée immédiatement après par un *peut-être*.

On voit donc que l'interrogation portant sur la qualification par une antonomase a pour enjeu précisément cette qualification, qui est maintenue dans le discours d'un e₁, ce qui évite à l'énonciateur principal de l'assumer. Dans le cas des interrogations partielles, c'est plutôt l'existence de la classe posée par l'antonomase qui semble mise en doute :

Formidable, mais où trouver *des Muracciole* ?

Dans cet exemple, l'antonomase est construite en cotexte à partir d'une « notoriété discursive » et l'énonciateur E₁ semble, dans un dialogisme interlocutif, interroger son énonciataire sur la possibilité de « clonage » du référent indiquée par l'antonomase.

L'interrogation portant sur une antonomase, que ce soit sur l'acceptabilité de l'antonomase elle-même ou sur la prédication par elle effectuée, ne relève donc pas de l'opposition, mais d'un jeu entre énonciateur et énonciataire sur l'acceptabilité, et les conditions d'acceptabilité, de l'antonomase.

2.2.2.2.3. *Le détachement*

Le détachement de l'antonomase en début de phrase, suivi de sa reprise par un élément anaphorique, correspond à une forte thématization de ce groupe nominal :

Des Marcolin, il y **en** a ainsi des milliers en Vénétie.

Le Woodstock noir, **c'**est parti !

La thématization de l'antonomase est dialogique en ce que, par ce détachement à l'initiale, « E₁ pose que ce syntagme — en tant qu'il occupe la place thématique du déjà connu — lui est potentiellement commun avec une autre instance e₁ » (Bres 1999a : 203-204).

L'exemple ci-dessous présente une antonomase résultant d'une construction dialogique de ce type. L'énonciateur E₁³⁶ (l'auteur de bandes dessinées Greg) cite à plusieurs reprises le scénariste Goscinny, avec qui il a longtemps travaillé et qu'il présente comme un ami, dans des cotextes soulignant son professionnalisme

³⁶ Il s'agit d'un discours direct, sous forme d'interview. On négligera la médiation du journaliste.

et ses qualités de scénariste. C'est vers la fin de l'interview qu'apparaît l'antonomase :

Il y a beaucoup d'idées, mais peu de gens qui tiennent la distance : *les Goscinny*, ça ne court pas les rues !

Elle n'apparaît dans le discours de E₁ qu'en écho à son propre discours, vis-à-vis duquel il prend des distances, pour lui donner une apparence de vérité générale. Faire de Goscinny un parangon de professionnalisme nécessite de s'appuyer sur des discours proclamant cette excellence. C'est E₁ lui-même qui fait cette proclamation. Il « renie » ces énoncés, les renvoie à un e₁, afin de leur donner plus de force pour ensuite les citer sous l'antonomase.

2.2.2.3. Hétérogénéité masquée

Dans le cas de l'hétérogénéité masquée, il ne s'agit plus tant de se positionner par rapport à un discours autre que d'intégrer celui-ci dans son propre discours en effaçant toutes les traces d'altérité. Parmi les marqueurs dialogiques témoignant de cet effacement de l'autre, la nominalisation³⁷ consiste en la transformation d'une phrase en un syntagme nominal. La nominalisation constitue donc un décalage de statut assertif par rapport à un énoncé tiré de discours antérieurs, ou présenté comme tel, constituant un présupposé. Dans l'énoncé *l'aveuglement de l'Occident à l'égard de ce qui s'est passé, la naïveté des explications et des positions adoptées par la majorité des gouvernements sont stupéfiants*³⁸, les syntagmes nominalisés *l'aveuglement de l'Occident à l'égard de ce qui s'est passé* et *la naïveté des explications et des positions adoptées par la majorité des gouvernements* renvoient à des énoncés verbaux : *l'Occident s'est aveuglé sur ce qui s'est passé* et *la majorité des gouvernements ont accepté des explications et adopté des positions naïves*. La nominalisation produit ainsi un effet d'évidence que l'énonciateur E₁ utilise pour fonder son argumentation. Le dialogisme est alors caché, masqué. La fonction argumentative de ce procédé est à rechercher dans un effacement de la subjectivité : l'énonciateur E₁, en masquant e₁ par la nominalisation de son énoncé, supprime toute possibilité de contestation de cet énoncé enchâssé. Dans les cas de dialogisme par nominalisation, e₁,

³⁷ Telle qu'elle est décrite par Sériot (1986).

³⁸ Exemple de Bres (1999a : 206).

responsable de l'énoncé masqué, est souvent un avatar de E_1 . S'il ne l'est pas, son énoncé est forcément approuvé par E_1 , puisque celui-ci l'inclut comme une vérité présupposée dans son propre énoncé.

Le rapport entre nominalisation et nomination peut être envisagé sous l'angle de la prédicativité du nom, telle qu'elle est présentée par Siblot (1998b) et (1999). Traditionnellement, l'opposition du sujet et du prédicat a pour conséquence l'attribution majoritaire de la fonction prédicative au verbe. Dans le cas de la nominalisation, on est obligé de reconsidérer ce postulat. Les deux fonctions thème et prédicat y sont rassemblées et supportées par le nom. On peut donc envisager la possibilité d'une prédication du nom. Cette nominalisation, dans la cadre de la phrase, forme à un second degré un sujet sur lequel porte un prédicat. Il faut donc considérer une prédicativité à plusieurs niveaux, prédicativité « syntaxique » de la phrase et prédication « nominale » posée comme antérieure.

L'antonomase du nom propre, on l'a vu, a bien souvent une importante fonction prédicative, en particulier lorsqu'elle a une structure attributive³⁹, ainsi que dans tous les cas où son emploi est de type prédicatif *in praesentia*⁴⁰. Cette prédicativité se double de la prédicativité du nom actualisé, qui apparaît avec la nominalisation. On a en fait affaire, avec l'antonomase du nom propre, à une double prédication. Il y a tout d'abord la prédication « phrastique » décrite ci-dessus. La seconde prédication est contenue dans la nominalisation formée par le nom propre en antonomase lui-même, qui conduit à un choix parmi les potentialités signifiantes du nom propre et aboutit à un réglage du sens précis. Sous le nom propre en antonomase sont réactualisés dialogiquement des énoncés autres. C'est dans le choix de cette signifiante majeure que se trouve le dialogisme, selon un processus comparable à celui de la nominalisation. C'est là qu'il faut chercher les marques dialogiques des énoncés autres dissimulés sous la nomination.

L'énonciateur E_1 impose une signifiante pour le nom propre en antonomase en s'appuyant sur ce qu'il présente comme un e_1 , un « on » de vérité générale, signifiante imposée par le cotexte. Cela apparaît dans l'exemple ci-dessous :

³⁹ Voir chapitre VI, section 2.2.1.

⁴⁰ Voir chapitre VII, section 1.2.

Le « Thatcher de l'est ».

Le cotexte y est constitué d'indices textuels tels que : *aigri, se brouillera avec tous ses proches, ne reconnaîtra jamais ses erreurs, Dame de fer, convictions ultra-libérales*. Cet ensemble contribue à construire une signifiante unique pour le nom propre, signifiante souhaitée par E_1 . Le nom propre *Thatcher* peut être déployé en [Thatcher est aigrie, se brouille avec ses proches, ne reconnaît pas ses erreurs, est une dame de fer, a des convictions ultra-libérales]. Cet ensemble d'énoncés attribués à un e_1 est réutilisé sous la dénomination antonomastique. Comme la nominalisation, l'antonomase est un moyen d'imposer son point de vue en le présentant comme une assertion validée par une somme de discours. L'antonomase *le Thatcher* évoque ce discours latent, orienté par les indices cotextuels. Récuser ces discours, c'est récuser l'antonomase. Le fait d'adhérer à l'énoncé de e_1 conduit à intégrer celui de E_1 , qui affirme que Vaclav Klaus, lui aussi, est aigri et ne reconnaît pas ses erreurs.

Cette dialogisation cachée sert le plus souvent à appuyer le point de vue de l'énonciateur E_1 , alors même que ce point de vue est supposé partagé par l'ensemble des énonciataires. Parfois, elle peut cependant tenter d'influencer la position de E_2 , voire véhiculer une opinion tout à fait discutable, en fermant les possibilités d'opposition. C'est ce qui se passe avec l'exemple suivant :

Ce Yalta cinématographique devrait permettre à l'exploitant indépendant de développer ses activités et de renforcer une offre alternative en centre-ville.

L'antonomase⁴¹ renvoie à l'accord des cinémas Diagonal avec la compagnie Gaumont, celle-ci cédant à ceux-là six salles en centre-ville, moyennant l'arrêt des plaintes contre l'établissement d'un cinéma multiplexe (Gaumont) en périphérie. L'énonciateur E_1 , *Diagonal Magazine*, utilise le discours du *Monde* (e_1)⁴². Celui-ci, par l'antonomase *ce Yalta*, mobilise un troisième énonciateur, ϵ_1 , qui sous-entend avec le nom propre *Yalta* : [conférence de paix, commun accord sur le partage du monde entre grandes puissances responsables]. Cet ensemble d'énoncés de type historique et de vérité générale, est transféré par l'antonomase à la situation montpelliéraine, dans la position d'un présupposé équivalant à

⁴¹ Tirée de *Diagonal Magazine*, qui donne les programmes des salles de cinéma montpelliéraines du même nom, ainsi que, de temps à autre, les positions des cinémas Diagonal sur la situation cinématographique locale.

⁴² Comme cela apparaît si l'on considère l'ensemble de l'article, nous sommes ici dans du discours rapporté, *Diagonal Magazine* faisant une sorte de revue de presse de l'événement.

« l'accord qui a été passé entre la compagnie Gaumont et les cinémas Diagonal est un Yalta cinématographique », ce qui rend impossible toute réfutation. L'énonciateur E_1 publie ce texte en direction d'un E_2 , l'ensemble des opposants à cet accord. Il s'appuie sur l'énonciateur e_1 qui présente, par l'antonomase et l'énoncé sous-jacent, la situation selon un angle non réfutable.

L'antonomase a donc bien un fonctionnement dialogique comparable à celui de la nominalisation en ce qu'il met en jeu des énoncés autres, ou donnés comme autres, sans les exposer.

3. Quel dialogisme pour quelle antonomase ?

On a proposé plus haut⁴³ une typologie de l'antonomase qui s'appuie sur ses fonctionnements discursifs et s'articule sur un axe allant de l'antonomase de type prédicatif *in praesentia* à celle de type référentiel *in absentia*.

Cette différence dans la saisie du référent a des conséquences sur la catégorisation effectuée : les antonomases en position référentielle ne semblent pas transférer de propriétés d'un référent sur un autre, ni dire quelque chose d'un référent discursif, mais bien créer une classe à partir des propriétés du référent originel. Le contenu sémantique de ces noms propres est stable dans un discours donné : établi au départ, il reste le même pour tous les membres de la classe. Inversement, l'antonomase en position prédicative, ou référentielle *in distantia*, dit quelque chose d'un référent-cible.

Cette production distincte de sens est en relation avec le dialogisme interdiscursif ou interlocutif à l'œuvre, qui établit une similitude expérientielle entre énonciateur et récepteur, dans ces deux types d'antonomase. L'antonomase fait jouer le dialogisme interdiscursif par la reprise de discours externes ou internes (auto-dialogisme) sur l'objet : des praxis linguistiques partagées, de type littéraire ou mythologique, sont souvent à l'œuvre dans l'antonomase⁴⁴. Le dialogisme interlocutif est sollicité lorsque, par l'antonomase, l'énonciateur tente d'imposer une vision sur l'objet à l'énonciataire⁴⁵. Il est tout particulièrement à l'œuvre dans certaines antonomases toponymiques. Ces deux modes de dialogisation sont en jeu dans les deux type généraux de réalisation

⁴³ Voir chapitre VII, section 1.

⁴⁴ Voir ci-dessus, section 2.2.1.

⁴⁵ Voir ci-dessus, section 2.2.2.3.

antonomasique et correspondent à un réglage du sens opéré en interaction avec le récepteur.

Le dialogisme interdiscursif est à l'œuvre, par les praxis linguistiques travaillées, dans les deux types d'antonomase. Le locuteur construit, en dialogue avec un ensemble de discours, une signifiante du nom propre. Mais dans le cas de l'antonomase de type référentiel *in absentia*, un seul référent est concerné, le référent originel du nom propre. Une signifiante de ce nom propre émerge ainsi, comme dans le cas du nom propre *Deanne Young*. Le locuteur propose une saisie du référent par la description de ses activités et caractéristiques :

Il y a quatre ans, une petite fille de 13 ans, Deanne Young, avait dénoncé ses parents parce qu'ils tiraient à l'occasion sur le pétard. Championne de la guerre contre la drogue, Nancy Reagan en avait fait une héroïne, un modèle.

Une signifiante du référent est ainsi établie par dialogisme interdiscursif (référence aux probables discours médiatiques anti-drogue de l'époque, ainsi qu'à celui de Nancy Reagan). C'est ensuite un auto-dialogisme qui s'instaure avec l'antonomase de ce nom propre :

Verra-t-on désormais *des Deanne Young* téléphoner aux flics : papa s'arsouille à la Budweiser, maman s'est enfilé cul sec une bouteille de cabernet de la Napa Valley ?

Le locuteur prend appui sur son propre discours pour proposer une catégorie nominale correspondant à sa vision du référent.

Dans une certaine mesure, un dialogisme interlocutif, à l'œuvre dans les rapports entre locuteur et allocutaire, se joue généralement avec l'établissement de cette similitude expérientielle. Le rapport praxique du récepteur étant établi par le discours du locuteur, cette similitude s'établit plus ou moins naturellement, ce qui permet l'emploi de l'antonomase directement en fonction référentielle. Le processus est le même lorsque les praxis linguistiques ne sont pas issues du cotexte strict, mais relèvent d'une communauté expérientielle. Les antonomases *un Brutus* ou *des Césars* font appel à une similitude culturelle toujours basée sur des discours, comme le montre le rappel (« toutes les pages des livres d'histoire ») de la phrase précédente :

Des dictateurs qui finissent mal, il s'en trouve à toutes les pages des livres d'histoire. L'idée de mourir au bout du poignard d'*un Brutus* n'a jamais dissuadé *les Césars*.

L'énonciateur propose, pour l'antonomase en position référentielle établie *in absentia*, où seul le référent originel du nom propre est évoqué, une saisie de ce référent établie par dialogisme interdiscursif, prenant appui sur une communauté expérientielle avec le récepteur, ou sur son propre discours. La similitude expérientielle ainsi établie permet l'emploi de l'antonomase directement en position référentielle, dans une situation peu réfutable.

Lorsqu'il s'agit d'une antonomase de type prédicatif *in praesentia*, le locuteur construit la signifiante nominale de deux référents, le référent originel du nom propre et le référent-cible, signifiants construits par dialogisme interdiscursif, en relation au discours du locuteur lui-même, ou en écho à des savoirs discursifs partagés. Le dialogisme interlocutif prend dans ce cas beaucoup plus d'importance, car il s'agit de faire partager au récepteur une vision similaire de ces deux référents. C'est ce que le cotexte va prendre en charge, en accompagnant l'antonomase par des compléments et en la présentant, du moins en première mention, dans une expression prédicative. Dans l'exemple ci-dessous, le nom propre *Bruno Mégret* fait appel à des praxis discursives communes au lectorat-énonciataire :

[Les droites] placent leurs espoirs en Bruno Mégret qui tend simplement la main aux candidats gaullistes et centristes, qui vise seulement à être reconnu, légitimité. Elles espèrent que Bruno Mégret se transforme, qu'il devienne *un Gianfranco Fini français*, qu'il prépare lui aussi son Congrès de Fiuggi [au cours duquel en 1995, Fini rompit officiellement avec le fascisme] [...]. Mais, dans la période actuelle, la France et l'Italie ne sont absolument pas comparables, et c'est pour cela que la catastrophe des droites apparaît si grande, fatale et tragique.

Ces praxis sont renforcées par la mention « Bruno Mégret qui tend simplement la main aux candidats gaullistes et centristes, qui vise seulement à être reconnu, légitimité », qui oriente la signifiante de ce nom propre vers une saisie plus précise : Bruno Mégret comme l'élément démocrate de son parti. L'autre référent, Gianfranco Fini, sur lequel le lectorat français est supposé avoir moins de praxis linguistiques, est saisi sur un point spécifique : « en 1995, Fini rompit officiellement avec le fascisme ». Cette dialogisation interdiscursive interne et externe au texte permet au locuteur de donner une vision des deux référents. C'est ensuite par un dialogisme interlocutif qu'il va proposer une similitude entre les deux, par une antonomase : Bruno Mégret deviendrait « un Gianfranco Fini français ». Le complément *français* et la position attributive, sont destinés à amener l'interlocuteur à cette vision similaire : l'un des rôles de l'adjectif est ici

d'apporter une modulation qui permet d'éviter une identification trop difficile à admettre. La position en expression prédicative, elle, atténue une assimilation trop brutale d'un référent à l'autre, en laissant l'antonomase réfutable.

Dans le cas de l'antonomase en position prédicative et *in praesentia*, l'énonciateur construit donc une signifiante nominale à partir de représentations du référent originel du nom propre et du référent-cible. Il s'agit alors de faire partager au récepteur une vision similaire de ces deux référents, par le cotexte, la structure même de l'expression prédicative, et les compléments. La réfutabilité de la saisie opérée par l'antonomase est alors bien plus grande que lorsqu'elle est posée par la nominalisation ou par un emploi référentiel. L'antonomase en position prédicative est donc, davantage que l'antonomase en position référentielle *in absentia*, bâtie sur un échange dialogique entre l'énonciateur, qui propose une saisie du référent originel du nom propre, et le récepteur, qui peut l'accepter ou la réfuter.

CHAPITRE X – SENS ANTONOMASIQUE ET SENS

MÉTAPHORIQUE

1. L'indémêlable de la relation entre antonomase et métaphore

Comme en témoignent certains glissements terminologiques et analytiques¹, le sentiment d'une relation entre antonomase et métaphore est incontestablement présent dans les différents traitements de l'antonomase.

Cette relation est néanmoins perçue, selon les époques et les approches, de façon plus ou moins étroite et définitoire : la métaphore, qui n'est évoquée qu'en passant dans la tradition rhétorique, par Fontanier (1968 : 97), est considérée comme constitutive dans les approches linguistiques du « nom propre métaphorique », au détriment même de la notion d'antonomase. L'importance de la dimension métaphorique de l'antonomase est de plus diversement exprimée. Elle est parfois totalement intégrée, et maintenue dans le présupposé, le postulat : Jonasson (1994 : 214), ne mentionne que dans une note que ce qu'elle conçoit comme un « emploi métaphorique » du nom propre modifié correspond par ailleurs à la notion d'antonomase². Chez Meyer et Balayn (1981) au contraire, la métaphore est nettement distinguée de l'antonomase, malgré la présence, dans la définition synthétique de l'antonomase qu'ils proposent, de l'idée de ressemblance³. On voit donc que la relation entre antonomase et métaphore est plus ou moins présente, à des titres et des degrés divers (au niveau classificatoire de la relation entre les différents tropes ou au niveau de l'analyse sémantique de l'antonomase), y compris lorsqu'elle est passée sous silence.

Lorsqu'elle est explicitement abordée, cette relation entre antonomase et métaphore l'est par le biais de points particuliers ou, plus rarement, de façon

¹ Que nous avons abordés au chapitre IV, sections 1.1. et 2.2.2.

² Il est vrai que le cadre d'analyse des emplois modifiés du nom propre qui est le sien ne rencontre pas la tradition classificatoire et terminologique des figures ; la notion de métaphore semble y représenter, en fait, celle de sens figuré, comme l'indique cette précision : « le terme *Npr métaphorique* pourra, à mon avis, se justifier, dans la mesure où l'on considère que l'adjectif *métaphorique* dénote un *emploi* particulier, ou une *application* extraordinaire d'un terme » (Jonasson 1994 : 214).

³ Voir chapitre III, section 2.1.2.

globale. La discussion entre Flaux (1991) et Kleiber (1994) s'articule autour de deux aspects morpho-syntaxiques précis, l'emploi du partitif et de l'article défini singulier générique devant un nom propre en antonomase⁴, ce qui a des conséquences sur l'intégration ou non de l'antonomase au fonctionnement global de la métaphore, mais n'épuise pas la question.

Gary-Prieur (2001 : 80-87) propose de faire le point sur le rapport entre les deux figures, en posant nettement une distinction « antonomase vs 'métaphore vive' ». Cette présentation reprend et complète les positions de Gary-Prieur (1996a : 80 et 1996b : 65) et appuie la distinction sur deux principaux critères, l'un morphologique et dérivationnel, l'autre sémantique. Pour Gary-Prieur (2001 : 80), l'antonomase se caractérise d'une part par « un processus de dérivation impropre », « un passage de la catégorie 'nom propre' à la catégorie 'nom commun' qui s'accompagne en principe d'une perte de la majuscule et d'une opposition morphologique régulière entre singulier et pluriel », et d'autre part par une « stabilisation lexicale », l'établissement d'une « définition lexicale » associée au « nom commun dérivé », c'est-à-dire à l'antonomase. Il ressort de cette distinction (la métaphore ayant bien sûr des caractéristiques inverses⁵) que l'antonomase serait du côté de la langue, et la métaphore du côté du discours, ce qui revient finalement à une opposition entre figure « vive » et figure « lexicalisée »⁶.

Ce point mérite d'être précisé : la distinction entre métaphore vive et métaphore lexicalisée étant bien établie, on ne voit pas pourquoi, si l'emploi du nom propre qui nous occupe relève du métaphorique, la lexicalisation entraînerait un changement de nom et de statut. On pourrait très bien, en se basant sur le critère sémantique de la « définition lexicale », parler alors de « nom propre métaphorique lexicalisé » et non d'« antonomase ». Il apparaît donc que le critère morphologique de la dérivation impropre a une importance particulière, puisque c'est lui qui détermine ce changement de statut. Mais peut-on mettre ces deux critères en parallèle, et poser ainsi que le nom propre relève du discours tandis que

⁴ Voir chapitre III, section 2.3.3.1.

⁵ « La métaphore, conçue comme 'métaphore vive', est une figure qui, contrairement à l'antonomase, se réalise dans le discours, n'implique pas de changement de catégorie grammaticale [...] et ne correspond pas à un sens prévisible » (Gary-Prieur 2001 : 81).

⁶ Gary-Prieur (2001 : 81) ne pose pas cette distinction comme une stricte opposition, mais plutôt comme un continuum : « Il y a évidemment une relation historique entre les deux figures : une antonomase est une métaphore dont le succès et la répétition ont déterminé le passage du discours au lexique ».

le nom commun relève de la langue ? La coexistence problématique de ces deux critères est révélatrice du caractère indémêlable de la relation entre antonomase et métaphore.

En effet, l'analyse de l'antonomase comme un emploi figuré, ou métaphorique⁷, du nom propre résulte d'un sentiment généralement partagé de l'expression, par l'antonomase, d'une ressemblance, d'une comparaison implicite. C'est au moment de préciser la nature et les effets de cette figuration antonomasique que les choses se compliquent : l'idée de l'antonomase comme une métaphore se heurte aux problèmes liés à la distinction entre sens propre et sens figuré, peu applicable au nom propre ; le statut « trans-catégoriel », entre nom propre et nom commun, de l'antonomase, vient encore compliquer les choses, et la tentation est grande, parfois, de calquer sur la dualité nom propre / nom commun la dualité sens propre / sens figuré. Selon qu'on privilégie l'un ou l'autre critère, dérivation ou figuration, on peut concevoir l'antonomase comme l'emploi d'un nom propre comme un nom commun (non figuré) — mais comment rendre compte de la dimension figurée ? ou comme l'emploi figuré d'un nom propre — mais comment rendre compte des caractéristiques morpho-syntaxiques qui le rapprochent du nom commun ? Ces deux options, qui se télescopent, se superposent et contribuent à brouiller les choses, peuvent être rapprochées de deux conceptions générales de la métaphore.

2. Deux conceptions de l'antonomase comme une métaphore

On peut relever, à travers les différentes appréhensions de la dimension métaphorique de l'antonomase, deux grands courants.

Pour le premier, l'antonomase est un nom propre qui constitue l'équivalent figuré d'un nom commun (non figuré, donc) : *un Harpagon* correspond à *un (homme) avare*, comme *un lion* correspond à *un homme courageux*.

Pour la seconde, l'antonomase est un emploi figuré du nom propre, qui s'oppose à son emploi non figuré comme le nom commun figuré s'oppose au nom commun non figuré : *un Harpagon*, en emploi antonomasique s'oppose à

⁷ *Métaphorique* étant souvent pris au sens plus large de *figuré*, comme le montre la remarque de Jonasson citée en note 2, p. 289.

Harpagon, en emploi standard, comme *un lion* en emploi métaphorique s'oppose à *un lion* en emploi non métaphorique.

On voit que, dans les deux cas, les aspects évoqués plus haut (critère morpho-syntaxique de la dérivation et critère sémantique de la figuration) apparaissent conjointement : *un Harpagon* signale morpho-syntaxiquement son caractère figuré, alors que *un lion* ne le signale pas⁸. A ces deux conceptions correspondent grossièrement deux théories du sens métaphorique qui posent une dualité sens propre, ou littéral, vs sens figuré, ou métaphorique, la théorie substitutive et la théorie comparative⁹.

2.1. La théorie substitutive

La théorie substitutive, selon laquelle un nom propre en antonomase serait l'équivalent d'un nom commun (*un Harpagon* = *un (homme) avare*) est présente, entre autres, chez Gary-Prieur (2001 : 80), lorsqu'elle évoque une « définition lexicale » à propos de ce qu'elle appelle *antonomase*, et chez Flaux (1991), qui réfute par ailleurs l'assimilation de l'antonomase à une métaphore et s'en tient donc à l'aspect trans-catégoriel.

A cette théorie du sens métaphorique peut être opposé l'argument classique selon lequel « il n'y a pas toujours de “ substitut ” possible » (Kleiber 1999b : 86), qui prend dans le cas de l'antonomase une importance particulière puisque la théorie substitutive ne peut, de fait, s'appliquer qu'à des antonomases munies de cette « définition lexicale », c'est-à-dire lexicalisées. En effet, si on peut facilement donner un équivalent à *un Harpagon*, c'est plus délicat, hors-contexte, pour *un Rocard* :

Paul est *un Harpagon*
Paul est un (homme) avare

Paul est *un Rocard*
Paul est ? un ministre socialiste
Paul est ? un éternel second
Paul est ?

⁸ C'est ce que font remarquer Meyer et Balayn (1981 : 192). Voir note 65, p. 115.

⁹ Synthétiquement décrites par Kleiber (1999b : 86-101).

Cela réduit nettement la portée explicative de cette théorie substitutive, d'autant plus que la lexicalisation de l'antonomase est une opération toujours réversible et ne répondant pas strictement à des critères linguistiques¹⁰.

De plus, elle ne permet pas de rendre compte de la spécificité de l'antonomase vis-à-vis de la métaphore nominale, c'est-à-dire du changement de fonctionnement morpho-syntaxique, du fait que le nom propre en antonomase se construit comme un nom commun et qu'à la figure de pensée s'ajoute une figure de construction. En effet, dans cette perspective théorique, emploi du nom propre à la manière d'un nom commun et figuration sont liés : un nom propre modifié est le pendant figuré d'un nom commun en emploi standard, non figuré. L'antonomase y est considérée comme un nom commun dérivé d'un nom propre, et saisi dans sa relation métaphorique avec un autre nom commun, ce qui a des conséquences sur la construction du sens lexical qui doit y être attaché, mais pas sur la dimension métaphorique.

2.2. La théorie comparative

Plus intéressante est la théorie comparative, selon laquelle la métaphore est une comparaison abrégée. Nous abordons ici la thèse comparative dans sa version « faible »¹¹, qui fait « d'un énoncé métaphorique un énoncé comparatif non saturé » (Kleiber 1999b : 91). Dans cette option, l'antonomase est censée représenter une comparaison implicite, dont le marqueur de comparaison *comme* n'est pas exprimé : à *Paul est un Harpagon / un Rocard* correspondrait *Paul est comme Harpagon / Rocard*, tout comme à *Paul est un lion* correspondrait *Paul est comme un lion*.

La théorie comparative est clairement adoptée par Gary-Prieur (1994 : 132)¹², qui « propose de décrire l'interprétation métaphorique de *un Np* de la façon suivante : un *Np* = un *x* COMME le *x_i* qui s'appelle /*Np*/ ». Un énoncé comme *Paul est un Harpagon / un Rocard* pourrait donc, selon cette description, être glosé par *Paul est un individu COMME l'individu qui s'appelle Harpagon / Rocard*, ce qui revient à *Paul est comme Harpagon / Rocard*.

¹⁰ Voir chapitre VII, section 2.

¹¹ Selon l'expression de Kleiber (1999b : 91). La version « forte » de cette analyse a été abordée au chapitre IV, section 2.2.2.

¹² A propos de ce qu'elle nomme *nom propre métaphorique* et non de ce qui relève pour elle de l'*antonomase*, bien sûr.

Dans cette approche, le nom propre en antonomase est métaphorique par rapport au même nom propre non métaphorique, dans un emploi référentiel, tout comme un nom commun est métaphorique par rapport au même nom commun pris dans un sens propre. Le passage du nom propre au nom commun et la figuration sont ici perçus comme parallèles (un nom propre est métaphorique comme un nom commun peut l'être), alors que dans le cadre de la thèse substitutive, ils étaient perçus comme superposés. Cela conduit Jonasson (1990a et 1993a) à faire des observations sur les différences et les ressemblances entre les emplois métaphoriques du nom propre d'une part et du nom commun de l'autre.

Cette solution a l'avantage de rendre compte aussi bien de l'emploi « lexical » de l'antonomase (lexicalisée ou en voie de lexicalisation) que de l'antonomase « vive » ou « discursive » :

Paul est *un Harpagon*
Paul est **comme** *Harpagon*

Paul est *un Rocard*
Paul est **comme** *Rocard*

Elle montre cependant ses limites dès que l'on abandonne les exemples construits pour se confronter aux énoncés attestés, et en particulier aux antonomases munies d'une complémentation, ou compléments d'un verbe de nomination :

Pour se « *donner l'impression d'être un petit James Bond* »...
Pour se « *donner l'impression d'être un peu comme James Bond* »...

[Gérard Collomb] *Le Gérard Jugnot de la vie politique lyonnaise*.
Gérard Collomb est **comme** Gérard Jugnot (mais dans le cadre de la vie politique lyonnaise).

Ses amis le surnomment « *le Bernard Kouchner des biques* ».
Ses amis le voient **comme** Bernard Kouchner (à ceci près qu'il s'occupe des biques).

On voit que si une antonomase complétementée par un adjectif épithète peut s'inscrire sans trop de dommages dans une paraphrase comparative, à condition de moduler cette comparaison, il n'en va pas de même pour l'antonomase munie d'un complément de nom (et d'un article défini), qui réclame obligatoirement un ajout difficile à intégrer. L'antonomase objet d'un verbe de nomination ne sort pas non plus indemne de cette reformulation. L'idée d'une comparaison implicite doit donc être assortie de celle d'un ajout, d'un déplacement.

Par ailleurs, là encore, la particularité morpho-syntaxique du nom propre en antonomase passe au second plan, éclipsée par l'interprétation métaphorique. En effet, si le nom propre en antonomase (ou « métaphorique ») est au nom propre référentiel standard ce qu'est le nom commun métaphorique au nom commun standard, il n'en reste pas moins que dans le cas de l'antonomase, une détermination marque cet emploi particulier, que rien ne signale dans le cas du nom commun. Du coup, dans cette perspective comparative, on ne voit pas bien ce qui distingue l'emploi métaphorique et déterminé du nom propre de son emploi métaphorique non déterminé, si ce n'est une éventuelle extraction par *c'est* :

Paul est *un Harpagon*
Paul est *comme Harpagon*

Paul (c')est *Harpagon*
Paul est *comme Harpagon*

Paul est *un Rocard*
Paul est *comme Rocard*

Paul (c')est *Rocard*
Paul est *comme Rocard*

C'est d'ailleurs l'option retenue par Gary-Prieur (1996a) qui aborde, sinon indistinctement, du moins dans une même perspective comparative et identificatoire, des exemples des deux types¹³. On voit donc que l'appréhension de la dimension métaphorique de l'antonomase par la théorie comparative, si elle est plus satisfaisante que celle effectuée par le biais d'une théorie substitutive, reste insuffisante pour décrire le sens antonomasique dans ses relations avec le sens métaphorique.

3. Antonomase, métaphore, synecdoque

Pour tenter de décrire les relations entre antonomase et métaphore, nous reprenons la distinction entre le déclenchement de l'interprétation métaphorique et le processus métaphorique lui-même (Kleiber 1999a : 6-7), en posant l'hypothèse qu'à ces deux étapes répondent les deux aspects, morpho-syntaxique et sémantique, de l'antonomase.

¹³ « Edouard, c'est Protée » et « [Ramiz Alia], qui aurait voulu être un Gorbatchev, mais qui ne le sera jamais » (Gary-Prieur 1996a : 67).

La première étape, celle du déclenchement de l'interprétation du nom propre comme une antonomase, est, semble-t-il, assurée par la construction du nom propre (détermination, voire complémentation). Cette étape nous paraît correspondre à ce que Kleiber (1999b : 116) décrit comme une « catégorisation indue », qui se situe néanmoins à un niveau différent, dans le cas de l'antonomase, de celui de la métaphore nominale. En effet, si la déviance métaphorique provient de ce qu'« un terme ou une catégorie lexicale se trouve employé pour une occurrence qui ne fait *a priori*, ou en usage lexical, pas partie de sa catégorie », dans le cas de l'antonomase, c'est au niveau de la catégorisation elle-même que se situe l'incongruité : la détermination du nom propre le fait passer d'une catégorisation individualisante, par laquelle il « établit lui-même une catégorie, celle de l'individu » (Siblot 1994b : 159), à une catégorisation descriptive, potentiellement transférable à plusieurs référents, et comparable à celle de n'importe quel nom commun.

Ce point permet de distinguer la métaphore de nom propre et l'antonomase : dans le premier cas, il y a effectivement catégorisation indue à l'intérieur d'un même type de catégorisation, catégorisation individualisante en l'occurrence, tandis que dans le second cas, c'est un changement du type de catégorisation qui marque l'incongruité :

Tony Blair [...] c'est [...] *Chaban-Delmas*.

Tony Blair [...] c'est [...] *un Chaban-Delmas à l'anglaise*.

Avec la métaphore de nom propre, on a bien un conflit entre deux catégorisations de même « rang », deux catégorisations individualisantes : la catégorie de l'individu Chaban-Delmas n'inclut pas celle de l'individu Tony Blair, ce qui pose problème et peut entraîner diverses interprétations, en particulier une interprétation métaphorique¹⁴ ; tandis qu'avec l'antonomase, on a un conflit entre une catégorisation individualisante (*Tony Blair*) et une catégorisation lexicale (*un Chaban-Delmas à l'anglaise*).

Pour traiter la seconde étape, celle du processus antonomasique lui-même, nous nous plaçons toujours dans la perspective de Kleiber (1999b), selon laquelle ce processus découle de la première étape de déclenchement liée à une catégorisation indue. Selon Kleiber (1999b : 125), « l'emploi d'une catégorie

¹⁴ Mais aussi une interprétation dénominative pseudonymique, comme dans le célèbre exemple : *Emile Ajar, c'est Romain Gary*. Voir Gary-Prieur (1996a : 70-72).

lexicale pour une occurrence (ou un référent) qui normalement (ou littéralement) ne peut être rangée dans cette catégorie lexicale ou, si l'on préfère, ne peut être dénommée ainsi », aboutit aussi bien à une interprétation métonymique ou synecdochique qu'à une interprétation métaphorique basée sur la ressemblance, qui se fait toujours après coup. Ce n'est pas la ressemblance entre les catégories concernées qui produit l'interprétation métaphorique, mais l'inverse.

C'est en effet ce qui se passe avec l'antonomase : la construction permet, dans un premier temps, de repérer la figure puis, dans un second temps, une interprétation s'élabore à partir de la catégorisation induite marquée par la construction. Selon le type de l'antonomase, selon qu'elle apparaît *in praesentia* dans une expression prédicative ou *in absentia* dans une expression référentielle, le processus interprétatif sera cependant un peu différent. On a posé plus haut¹⁵ que l'antonomase de type prédicatif *in praesentia* relevait de l'identification prédicative, tandis que l'antonomase de type référentiel *in absentia* relevait davantage de la nomination catégorisante. Ces nuances dans la production antonomasique du sens peuvent être éclairées par le « critère de la double occurrence » proposé par Kleiber (1999b : 126-129). Selon ce critère, le processus interprétatif métaphorique est déclenché par fait qu'une seule occurrence, ou entité, est catégorisée par le nom métaphorique, tandis que dans le cas de la métonymie ou de la synecdoque, ce sont deux occurrences qui sont catégorisées par le nom figuré.

L'antonomase de type prédicatif *in praesentia* relève visiblement de la simple occurrence et de l'interprétation métaphorique : dans l'exemple ci-dessous, l'antonomase *un Chaban-Delmas à l'anglaise* catégorise *Tony Blair*, et le référent originel de *Chaban-Delmas* n'est pas inclus dans la catégorisation de cette antonomase.

Tony Blair [...] c'est [...] *un Chaban-Delmas à l'anglaise*.

Il semble bien, au contraire, que deux occurrences soient catégorisées par l'antonomase de type référentiel *in absentia* : dans l'exemple ci-dessous, l'antonomase *des Chapsal* superpose dans sa catégorisation « Mme Chapsal » elle-même, référent originel du nom propre, et l'ensemble des individus constituant le référent-cible de l'antonomase :

¹⁵ Chapitre VIII, section 3.

Sans états d'âme, peut-on supposer, Mme Chapsal assure à chaque publication sa cinquantaine de milliers de lectrices, et il n'est pas de professionnels de l'édition qui ne nous chantent que, sans *des Chapsal*, il n'y aurait plus de phynance pour faire éclore les talents nouveaux.

Dans l'un et l'autre cas, la catégorisation lexicale ainsi constituée à partir d'une catégorisation individualisante représente une sorte de « coquille vide conceptuelle », et le récepteur est amené à en inférer une relation de ressemblance entre le référent originel et le référent discursif, s'il s'agit d'une antonomase de type prédicatif *in praesentia*, ou une relation de similitude entre le référent originel et les autres membres de la classe, lorsqu'il s'agit d'une antonomase de type référentiel *in absentia*.

On voit donc que l'appréhension métaphorique de l'antonomase n'est évidemment pas dénuée de fondement, et correspond à une intuition valable, même si la production du sens antonomasique diffère quelque peu de celle du sens métaphorique. Mais on voit aussi que la conception rhétorique, dans laquelle l'antonomase est massivement rattachée à la synecdoque, correspond à la perception fine de certains aspects du fonctionnement sémantique de l'antonomase.

4. Effets stylistiques et argumentatifs

Au-delà de l'analyse des fonctionnements linguistiques de l'antonomase, et dans une approche plus traditionnellement stylistique, on peut se poser la question de son succès et de sa productivité. Qu'apporte, finalement, l'antonomase à un discours, quelles sont les raisons de son emploi massif dans un certain type de discours ? Quelles fonctions, quelle expressivité peut-elle avoir, en particulier dans le discours de presse qui nous occupe, qui justifieraient son emploi, sa fréquence et le renouvellement constant de ses formes ? L'antonomase produit des effets stylistiques et argumentatifs qu'on peut rapprocher de ceux produits par la métaphore, mais elle a aussi une réalité stylistique particulière, productrice d'effets qui lui sont propres.

4.1. « Régimes sémantiques » de l'antonomase

L'antonomase remplit, dans un texte, un certain nombre de fonctions qu'on peut comparer à celles de la métaphore telles que les classe Charbonnel (1999 : 34-35), qui distingue « régime sémantique expressif » et « cognitif » d'une part et « régime sémantique praxéologique » (ou « praxéo-prescriptif ») d'autre part.

Le régime sémantique expressif est à l'œuvre lorsque l'antonomase vient traduire et faire passer une impression du locuteur sur l'objet dont il parle. Il s'agit alors d'une sorte d'illustration, d'un renforcement de ce qui a déjà été exprimé sur la question. Cette dimension peut apparaître lorsque l'antonomase est en apposition, qu'elle vient compléter une description en cours :

Il a fini par faire croire aux journalistes en mal de sociologie qu'il serait le porte parole semi-lucide de la génération aciivid, *le Fitzgerald des descentes de speed*.

Elle affronte des haines incompréhensibles, sèche des larmes secrètes, se referme sur des douleurs inavouées, faisant toujours brave figure, redevenant sans cesse cette « *fée qui rend les gens heureux* » que décrivait Patrice Leconte, *sorte d'Amélie Poulain en sucre candi*, à égale distance de la candeur et du cynisme.

L'antonomase reprend alors, en la confirmant et en la complétant, la description : *le Fitzgerald des descentes de speed* est en partie redondant vis-à-vis de *le porte parole semi-lucide de la génération aciivid*, comme *sorte d'Amélie Poulain en sucre candi* reprend et poursuit *cette fée qui rend les gens heureux*. On est alors dans le renforcement, par l'image que produit l'antonomase, de l'expression en cours d'un sentiment ou d'un point de vue. C'est également, bien que s'y ajoute un enchaînement et une précision, ce qui se passe lorsque l'antonomase est explicitement donnée comme une comparaison :

Barcelone y devient le labyrinthe fascinant dans lequel erre Prullàs **tel un Thésée craintif** que guiderait — mais pour le perdre — *une perfide Ariane*.

Il y a sept ans, à la sortie de l'album *Rêve orange*, [...] Liane Foly devenait le symbole de la douceur de vivre et d'aimer la France, **telle une Mireille Mathieu des années 90**, du Japon à la principauté de Monaco avec la même gentille conviction qu'elle aurait un jour des bébés, comme Céline Dion, et des amants, comme Juliette Gréco.

Dans ces deux exemples, les antonomases reprennent et reformulent le cotexte antérieur : le couple *un Thésée craintif – une perfide Ariane* vient développer la mention du *labyrinthe* et l'idée de l'errance ; *une Mireille Mathieu des années 90* répète et précise l'idée de *symbole de la douceur de vivre et d'aimer la France*.

Deuxième possibilité, le régime sémantique cognitif, qui correspond à une fonction didactique de l'antonomase, qui ne sert pas alors à exprimer ou reprendre un sentiment ou une façon de voir, mais plutôt à proposer une connaissance de la réalité, un cheminement du connu vers l'inconnu visant à assimiler, par le biais de l'antonomase, la perception d'une réalité (donnée comme) nouvelle. C'est cette fonction didactique qui est à l'œuvre dans l'exemple ci-dessous, où Judith Butler, a priori inconnue des lecteurs de *Libération*, se trouve présentée par l'antonomase :

À 44 ans, professeur à Berkeley, en Californie (USA), Judith Butler, philosophe de formation, est un peu *la Pierre Bourdieu du champ de ces études féministes, gay et lesbiennes*.

Pour donner à connaître au récepteur le référent Judith Butler, le journaliste passe par le renvoi à un référent supposé connu, Pierre Bourdieu, auquel il associe l'image de Judith Butler. Naturellement, ce n'est que le point de départ d'une assimilation didactique qui doit se poursuivre par la mention d'un certain nombre de points justifiant et modulant ce rapprochement : même milieu universitaire (*Berkeley, formation*), même réussite dans ce milieu (*à 44 ans*), même « militance », mais sexe différent (adaptation du genre de l'article), et domaine d'étude différent (*ces études féministes, gay et lesbiennes*). L'antonomase est, dans cette perspective, utilisée comme un vecteur de connaissance destiné à exploiter ce qui est connu pour conduire à ce qui est inconnu ; elle permet ainsi de faire des raccourcis tout en produisant un discours plus enlevé, plus vif, faisant l'économie d'une présentation éventuellement fastidieuse, mais elle a aussi pour conséquence intéressante d'orienter habilement la représentation que le lecteur va se faire du référent ainsi appréhendé, en fonction de la représentation qu'on lui prête du référent originel du nom propre en antonomase.

Selon Charbonnel (1999 : 54), la métaphore a aussi une importante, quoique oubliée, dimension prescriptive, qui constitue le régime sémantique praxéologique, dans lequel l'énonciateur dit « ce qui *doit être* en disant ce qui *est* (ce qui est censé être) »¹⁶. Les énoncés métaphoriques relevant de ce régime sémantique praxéologique « enjoignent au lecteur, à l'interlocuteur, quelque chose

¹⁶ Par exemple : « Dire “ L'enfant est une plante qui a besoin de beaucoup de soleil ” (Michelet) c'est enjoindre au parent de donner à l'enfant de l'affection » (Charbonnel 1999 : 35).

à faire, dans la praxis extralinguistique » (Charbonnel 1999 : 35). C'est ce qu'on peut déceler, pour l'antonomase, dans les exemples ci-dessous :

Généralisons le scrutin majoritaire, et dans cinq ans, on aura *des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux* !

Et il n'y aura plus alors des dizaines, mais *des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux* pour reprendre entre les deux tours les discours du Front National, pour leur échanger une circonscription contre une autre.

Introduites par une histoire entre polar et aventures de Tintin, une dizaine d'énigmes [...] attendent *leur Champollion*.

On peut en effet repérer cette fonction praxéologique à travers les deux premiers énoncés¹⁷, qui correspondent à une injonction à ne pas généraliser le scrutin majoritaire, ou à travers le troisième, qui incite à chercher la solution des énigmes. La dimension argumentative de l'antonomase apparaît alors de façon très nette, et se confirme lorsqu'on évoque la dénégation de Bruno Mégret dans un exemple déjà cité à plusieurs reprises¹⁸. Cette fonction praxéologique, pour être réellement opératoire dans le cas de l'antonomase, doit être mise en rapport avec sa fonction idéologique, qui a la même dimension prescriptive. En effet, ce qui se joue bien souvent avec l'antonomase, c'est une bataille sur la façon de voir : qui impose sa dénomination impose sa vision, et la dénomination antonomasique est une arme fréquemment utilisée, comme on le voit dans l'exemple ci-dessus, où ce qui est en jeu, c'est la qualification d'une opération de suppression de nombreux magazines télévisés, à l'occasion d'un remaniement des programmes :

« *C'est une Saint-Barthélemy des animateurs-producteurs* », explique une autorité de France 2.

Dans un registre moins polémique, cette description de la ville de Colmar fait aussi l'objet d'une dénomination antonomasique à fonction prescriptive. Le locuteur tente d'imposer sa vision, passablement négative, de la ville, dans une relation quadripartite entre Colmar et Mulhouse d'une part et Washington et New-York d'autre part.

Que reste-t-il de Colmar, lorsque les clichés sont visités ou évités ? « *L'administration et les musées*, répond Joseph. *Ici, c'est le Washington du Haut-Rhin. C'est aussi triste et figé que le vrai, mais on y mange mieux* ». Joseph, Alsacien « *d'adoption seulement* », est un voyageur comparatif [qui] confronte sa ville à ses souvenirs de vacances : « *Mulhouse est*

¹⁷ Le premier constitue le titre de l'article dans le corps duquel apparaît le second.

¹⁸ Mégret a beau répéter qu'il ne « *sera pas le Rocard de Le Pen* », ce dernier, encouragé par ses fidèles, entend bien lui faire subir le sort de l'ancien Premier ministre socialiste : une marginalisation en forme de retraite anticipée.

plus grande que Colmar et c'est dans le même département. Là-bas, c'est New-York, nous on a juste hérité des bâtiments publics ».

Contrairement aux fonctions expressive et didactique de l'antonomase, celle-ci contribue à la distinguer quelque peu de la métaphore. Il reste cependant un aspect assez prononcé de l'antonomase qui la caractérise tout à fait, c'est sa dimension comique.

4.2. La dimension ironique et humoristique de l'antonomase

Les effets comiques ne sont quasiment pas évoqués dans les études de l'antonomase, quel qu'en soit l'angle d'approche, alors que cette dimension apparaît de façon évidente, pour peu que l'on se penche sur des exemples attestés. On peut ainsi retenir cette particularité comme une spécificité de l'antonomase vis-à-vis d'autres figures et en particulier de la métaphore.

Naturellement, toutes les antonomases ne sont pas, ou ne se veulent pas, drôles ; l'ironie semble avant tout lié à la « vivacité » de l'antonomase, à son caractère spontané et à son à-propos, et une antonomase banale et classique, voire lexicographisée, perd complètement cette dimension humoristique. Outre ce caractère vivant et « discursif », il semble que la réalisation *in praesentia* de l'antonomase constitue l'élément déclencheur d'une interprétation ironique, car cette dernière naît avant tout d'un décalage entre les représentations des deux référents convoqués. Aucun des référents n'est épargné : l'antonomase peut ridiculiser aussi bien le référent originel que le référent discursif de l'antonomase :

L'énigme de cette absence d'un an et demi, *de ce Baden-Baden du toubitree*, s'éclaircit.

Et en joker, Jessica Campbell (Tammy Metzler), *cousine Bette à appareil dentaire et cheveux filasse*, est la bonne surprise déviante du lot, la non-Arriviste absolue.

On a beau la présenter comme « *une Céline Dion avec un cerveau et un sexe* », Lynda Lemay affiche des attachements et des nostalgies plus convenus que prévu, qui lui valent sans doute cette ferveur de femmes perturbées par la liberté qu'elles ont conquise.

Dans le premier exemple¹⁹, le référent originel Baden-Baden²⁰, bien qu'un peu malmené par son emploi dans ce contexte, garde toute sa dignité ; c'est en revanche le référent discursif, représenté par le segment *cette absence d'un an et demi*, qui est ridiculisé. La mise en relation, volontairement déséquilibrée, d'un événement de dimension historique, bien qu'anecdotique, et d'un rebondissement dans la carrière d'un éphémère groupe de variété, contribue à rendre à ce dernier ses exactes (et minuscules) proportions. De plus, l'emphase de ce déséquilibre entre l'événement de Baden-Baden et l'absence d'un an et demi des 2 Be 3 reprend, mime et caricature l'excès et la grandiloquence avec lesquelles ce « retour triomphal » semble avoir été présenté.

Dans les deux autres exemples, c'est plutôt le référent originel du nom propre qui se trouve mis à mal, selon deux procédés différents. La première de ces antonomases invite le lecteur à se représenter la cousine Bette, personnage (certes mineur) du panthéon de la littérature française, avec les attributs les plus disgracieux de l'adolescence contemporaine. L'ironie naît de ce contraste et peut être rapproché de l'irrévérence qui conduit Marcel Duchamp à orner de moustaches le visage de la Joconde. La seconde antonomase ridiculise également le référent originel du nom propre, mais cette fois-ci sur le mode du présupposé : dire de Lynda Lemay qu'elle est *une Céline Dion avec un cerveau et un sexe* présuppose que Céline Dion, elle, en est dépourvue, ce qui n'est pas ouvertement posé mais est impliqué directement par les termes mêmes de l'énoncé.

Ce décalage peut s'observer au niveau phrastique, mais également perdurer tout au long d'un texte ou d'un passage, installant une sorte d'« antonomase filée » qui démultiplie l'effet humoristique, comme par exemple l'extrait ci-dessous²¹, qui installe en face-à-face l'univers et les personnages de l'œuvre de Proust et l'équipe des animateurs d'une émission de télévision²². Les deux univers

¹⁹ Qui demande, hors contexte, à être éclairé : l'article rend compte d'une émission de télévision au cours de laquelle l'animateur J.-P. Foucault accueille sur le plateau un groupe musical, adolescent et masculin du type boys band nommé 2 Be 3 (phonétiquement et approximativement : *toubitree*), qui n'a connu qu'un succès éphémère et tente de revenir sur le devant de la scène. Cette traversée du désert est présentée comme un retour triomphal après une période de travail et de renouvellement artistique. Selon le journaliste, il n'en est rien, d'où le persiflage et le ton ironique de l'article.

²⁰ Qui présente un cas de décalage représentationnel : il s'agit d'un toponyme qui renvoie en fait à un événement, le voyage secret du général de Gaulle à Baden-Baden au moment des événements de mai 1968.

²¹ Voir aussi le texte présenté au chapitre VIII, section 3.1.

²² Il s'agit d'un article de Bernard Thomas tiré du *Canard Enchaîné*.

étant dès le départ assez éloignés, une situation burlesque et iconoclaste s'installe, reprise et renforcée par chaque nouvelle antonomase :

Dave, c'est *le Marcel Proust du yéyé*. Malgré une matière humaine un peu maigre, son propos est émouvant. Le samedi soir sur TF1, *ce Madame Verdurin de la culture* offre à la foule publimétrée une fresque des années 60 qui donne à penser. Surtout lorsqu'intervient en guise d'exégète Marc Lavoine, *professeur Bergotte* chargé d'enfoncer puissamment les petites lucarnes ouvertes sur le passé. Attention, pensées : ce garçon va se meurtrir le crâne. À leurs côtés, toute charmante comme à l'accoutumée, Jane Birkin, *Odette espiègle*, se ne fait pas prier pour effeuiller les cattleyas de ses amours défuntes avec *un Swann* qui se prénommait Serge.

On voit que l'antonomase s'intègre facilement à un texte humoristique, et peut constituer en elle-même un élément comique. Cette fonction est à mettre en rapport avec le type de texte dans lequel s'insère l'antonomase : il est évident que l'antonomase de presse, plus hardie, développe davantage cette dimension que l'antonomase littéraire²³. L'exploitation de l'antonomase dans un but comique ou ironique est aussi le fait d'un certain type de presse. Une recherche manuelle et aléatoire dans *Le Figaro* s'est par exemple révélée relativement infructueuse, tant du point de vue du nombre d'antonomases relevées que de leur drôlerie. À l'intérieur même de notre corpus, on constate une fréquence moindre dans des journaux considérés comme sérieux et objectifs (*Le Monde*) que dans ceux qui se placent explicitement dans le registre de la satire (*Le Canard Enchaîné*) ou ceux qui entretiennent ou tentent d'établir une forte relation de complicité et de connivence avec leur lectorat (*Libération*). L'antonomase en elle-même fonctionnant sur le mode du « comprend-qui-peut », c'est à plus forte raison le cas de l'antonomase ironique.

²³ Néanmoins, Léonard (1996 : 89) présente quelques exemples exploitant ce « burlesque », comme « [Nucingen] ce Louis XIV de comptoir ».

CONCLUSION

POUR UNE

COMPRÉHENSION

RENOUVELÉE DE

L'ANTONOMASE

A l'issue de ce parcours qui nous a conduit à réexaminer la notion d'antonomase du nom propre à travers ses multiples appréhensions successives, à délimiter et à situer le phénomène, puis à en observer les fonctionnements en discours sur des données attestées et enfin à proposer quelques pistes pour une analyse sémantique, un bilan se dessine sur un certain nombre de points.

Il apparaît tout d'abord que la rupture entre la notion rhétorique d'*antonomase* d'une part et la notion linguistique de *nom propre métaphorique* d'autre part n'a aucune raison d'être. L'une et l'autre proposent des approches distinctes d'un même phénomène, tout en y intégrant des éléments hétérogènes qui contribuent à brouiller l'analyse : l'antonomase du nom commun, jumelle symétrique de l'antonomase du nom propre dans les perspectives rhétorique et stylistique n'a manifestement qu'un rapport assez lointain avec celle-ci ; la dimension métaphorique qui est à la base des approches linguistiques ne décrit pas, à elle seule, le phénomène dans son ensemble. L'antonomase du nom propre, définie par des caractéristiques morpho-syntaxiques (détermination mais aussi, dans bien des cas, complémentation) et référentielles (le nom propre en antonomase ne désigne pas, ou pas seulement, son référent originel) est l'objet unique qui est traité sous ces divers avatars.

On peut ensuite poser que cette antonomase du nom propre est un phénomène de discours qui ne peut être abordé qu'en discours, à partir de données attestées. Une analyse s'appuyant sur des exemples construits, ou tirés du « fond » de la tradition rhétorique s'interdit définitivement l'accès à certains aspects du phénomène. Les données qui sont à la base de cette étude sont donc, nécessairement, attestées, mais aussi, dans la mesure du possible, contextualisées : le nom propre en antonomase lui-même ne suffit pas, il ne peut être appréhendé qu'aux niveaux syntagmatique, phrastique et même transphrastique.

C'est par l'observation de l'antonomase à ces niveaux successifs qu'apparaît son mode de fonctionnement spécifique, c'est-à-dire la possibilité qu'a l'antonomase de se réaliser sous deux aspects assez différents, que nous avons appelés *type prédicatif in praesentia* et *type référentiel in absentia*, et qui représentent les deux pôles de l'axe de la signification du nom propre dans cette construction, correspondant respectivement à une identification et à une catégorisation. On voit que l'antonomase, de ce point de vue, retrouve la

définition la plus descriptive et la plus simple qui puisse en être donnée, celle d'une nomination *entre nom propre et nom commun*.

Cette formule ne doit cependant pas être entendue comme l'évacuation du problème du sens du nom propre en antonomase, qui serait systématiquement compris comme une « lexicalisation » et rapporté au sens lexical du nom commun. L'emploi antonomastique montre qu'il s'effectue bien une production de sens du nom propre, mais cette production de sens ne doit pas être purement et simplement assimilée à celle d'un nom commun. Le nom propre en antonomase, par son mode de signification (en ce qu'il met en œuvre la signifiante du nom propre comme la production nominale du sens) comme par ses constructions morpho-syntaxiques en discours, permet de récuser l'opposition traditionnelle entre nom propre et nom commun et de suggérer qu'il y a, entre ces deux éléments de nomination, un continuum et non une séparation nette. L'organisation interne de la typologie proposée pour l'antonomase fait également apparaître ce continuum entre nom propre et nom commun : si l'antonomase de type prédicatif *in praesentia* relève, par certains aspects, d'un fonctionnement encore assez proche de celui du nom propre, l'antonomase de type référentiel *in absentia* s'en éloigne nettement pour se rapprocher des conditions de production de sens d'un nom commun. On est dans une organisation graduelle et non oppositive, et l'antonomase, si elle est *entre* nom propre et nom commun, ou plutôt, en fait, *à la fois* nom propre et nom commun, n'est pas, sauf dans les rares cas d'intégration totale, définitive et irréversible au lexique général, un nom propre *devenu* un nom commun.

Enfin, si les approches de l'antonomase du nom propre qui s'appuient sur des exemples construits ou canoniques hors-contexte aboutissent à un échec relatif, c'est aussi parce qu'elles en négligent un des aspects majeurs, les dimensions intersubjective et coénonciative. Intimement liée à la culture des interlocuteurs, à leurs valeurs et à leur représentation du monde et des individus, à leur expérience des référents convoqués, l'antonomase ne peut se réaliser pleinement que dans le cadre d'un dialogue, externe ou interne. L'analyse des fonctionnements sémantiques de l'antonomase doit donc intégrer cette dimension coénonciative, porteuse de toutes ses potentialités argumentatives, et le faire en particulier en s'intéressant à ses aspects dialogiques.

Ainsi pourrait-on résumer cette « compréhension renouvelée » de l'antonomase du nom propre comme une approche l'abordant comme un fait de discours, caractérisable à la fois au niveau formel, au niveau sémantico-référentiel et au niveau intersubjectif, ces trois aspects ne pouvant être traités séparément. C'est dans cette perspective que nous avons conduit ce travail, en rencontrant un certain nombre de difficultés mais aussi, nous l'espérons, en complétant le balisage de ce domaine et en clarifiant certains points.

Un certain nombre de questions restent malgré tout en suspens, et pourront faire l'objet de travaux complémentaires ultérieurs.

Le traitement automatique de l'antonomase, tout d'abord, reste en chantier. Si son intérêt, voire sa nécessité, dans la perspective de l'étude sur corpus de l'antonomase en discours, nous paraît indéniable, les conditions de sa réalisation devront être améliorées par rapport à l'ébauche qui en a été ici présentée. Le repérage automatique des constructions déterminées du nom propre devra être affiné, et passer vraisemblablement par le repérage des groupes nominaux, au sein desquels on recherchera ensuite les groupes nominaux antonomasiques. La proximité formelle des différents emplois du nom propre modifié invite à prévoir une opération ultérieure d'étiquetage sémantique avant d'envisager une véritable analyse automatique de l'antonomase du nom propre, dans une perspective de compréhension automatique ou de recherche documentaire.

Un autre aspect, celui de la dimension dialogique de l'antonomase, pourra être approfondi. L'intuition selon laquelle l'antonomase participe d'un dialogue interne, au niveau interdiscursif comme au niveau interlocutif, demande à être retravaillée et confirmée, en particulier du côté du dialogisme de la nomination. L'antonomase, qui s'inscrit dans certaines constructions marquant linguistiquement le dialogisme, peut-elle être considérée, en tant que telle, comme un marqueur dialogique, ou fait-elle travailler la double énonciation représentée dans ces structures dialogiques ? Le dialogisme de l'antonomase se situe-t-il à l'interface de la syntaxe et de la sémantique ou bien au niveau purement sémantico-discursif du dialogisme de la nomination ? C'est cette dernière notion qu'il conviendra de préciser, en particulier en se demandant si elle peut être décrite en termes de double énonciation et en en recherchant des traces linguistiques concrètes dans des énoncés attestés.

Enfin, du côté cette fois-ci du pôle de la réception de l'antonomase, on pourra envisager, à la lumière de la typologie de l'antonomase du nom propre que nous proposons, une étude des effets stylistiques de la figure, qui n'ont été abordés ici que de façon latérale et adventice. Les relations entre l'emploi de l'antonomase du nom propre et les valeurs d'une société et d'une époque pourraient sans doute être mises à jour par une étude « historique » confrontant la nature et les constructions de l'antonomase dans des textes d'époques successives. De même, il est probable que des analyses comparées de l'antonomase dans différents types textuels, (presse et littérature, par exemple, mais aussi textes argumentatifs, publicitaires, didactiques), voire de l'usage de l'antonomase à l'écrit et à l'oral, poursuivraient et complèteraient les observations qu'on a pu faire et les analyses qui ont été proposées dans le cadre de cette thèse.

BIBLIOGRAPHIE

En cas de réédition et/ou de traduction, on fait figurer entre crochets la date de l'édition consultée, généralement précédée de la date d'édition originale. L'éditeur et le lieu d'édition mentionnés sont alors ceux de l'édition consultée.

- Allerton D.J., 1987, « The Linguistics and Sociolinguistics Status of Proper Names ; What Are They, and Who Do They Belong To ? », *Journal of Pragmatics* 11-1, pp. 61-92.
- Aquien M., 1993, *Dictionnaire de poésie*, Paris : Le Livre de Poche.
- Arnault A. et Lancelot C., 1660, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris : Pierre Le Petit.
- Arrivé M., Gadet F, Galmiche M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion.
- Auroux S., 1992, « Les parties du discours et leurs critères », in Auroux S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome II, Liège/Bruxelles : Mardaga, pp. 581-590.
- Authier-Revuz J., 1982 « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV* 26, pp. 91-151.
- Authier-Revuz J., 1984 « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, pp. 98-111.
- Authier-Revuz J., 1987, « Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique », *Cahiers de lexicologie* 51-2, pp. 19-37.
- Authier-Revuz J., 1992 et 1993, « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale* 55, pp. 38-42 et 56, pp. 10-15.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi, boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris : Larousse.
- Bacry P., 1992, *Les Figures de style*, Paris : Belin.
- Bakhtine M., 1963 [1970], *La Poétique de Dostoïevski*, Lausanne : L'Âge d'homme.
- Bakhtine M., 1929 [1977], *Le Marxisme et la Philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- Bakhtine M., 1935 [1978], *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.

- Bakhtine M., 1979 [1984], *Pour une esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- Bally C., 1934 [1965], *Linguistique générale et Linguistique française*, Berne : Francke.
- Barbérís J.-M., Bres J., Siblot P. (éd.), 1998, *De l'actualisation*, Paris : C.N.R.S. Éditions.
- Barthes R., 1953, *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris : Le Seuil.
- Barthes R., 1970, « L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire », *Communications* 16, pp. 172-229.
- Bartning I., 1986, « Le parallélisme entre les syntagmes *Nom + Adjectif ethnique* et les syntagmes prépositionnels correspondants en *Nom + de + (+ Det)+Nom géographique* », *Revue romane* 21-1, pp. 3-52.
- Bauer G., 1985, *Namenkunde des Deutschen*, Bern : Germanistische Lehrbuchsammlung, Band 21.
- Beauzée N., 1767 [1974], *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Stuttgart-Bad Cannstatt : F. Frommann.
- Béchet F. et Yvon F., 2000, « Les noms propres en traitement automatique de la parole », *Traitement automatique des langues* 41-3, pp. 671-707.
- Benveniste E., 1966, « La phrase nominale », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, pp. 151-167.
- Benveniste E., 1974, « Sémiologie de la langue », in *Problèmes de linguistique générale* 2, Paris : Gallimard, pp. 43-66.
- Bergson H., 1941 [1994], *L'Évolution créatrice*, Paris : Quadrige-P.U.F.
- Bernet C., 1989, « Le nom propre dans la phraséologie et le lexique. L'exemple du mot *Amérique* et de ses dérivés », in Kremer D. (éd.), *Actes du XVIIIe Congrès International de linguistique et de philologie romanes (Trèves, 1986)*, tome IV, Tübingen : Niemeyer, pp. 520-530.
- Bernet C., 1990, « Le dictionnaire d'éponymes », in Hausman F.-J., Reichmann O., Wiegand H.-E., Zgusta L. (éd.), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, tome II, Berlin/New-York : de Gruyter, pp. 1258-1260.

- Bodenreider O. et Zweigenbaum P., 2000, « Stratégies d'identification des noms propres à partir de nomenclatures médicales parallèles », *Traitement automatique des langues* 41-3, pp. 725-757.
- Boër S., 1978, « Proper Names and Formal Semiotics », *Synthese* 38, pp. 73-112.
- Boillot F., 1929, *Répertoire des métaphores et des mots français tirés des noms de villes et de pays étrangers*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Bouverot D., 1993, « Le *Dictionnaire de l'Académie* de 1835 vu en 1837 par un Bas-Breton : *Leçons de Français*, à l'usage de l'Académie française, par Jacques François Daniel », in Saint-Gérard J.P. (éd.), *Mutations et sclérose : la langue française 1789-1848*, Stuttgart : Franz Steiner Verlag, pp. 57-76.
- Boyer N., 1974, « Remarques sur le nom propre », *Grammatica* 3-10-4, pp. 111-119.
- Bréal M., 1887 [1982], *Essai de sémantique*, Brionne : Montfort.
- Bres J., Delamotte-Légrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P. (éd.), 1999, *L'Autre en discours*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry.
- Bres J., 1999a, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in Bres J., Delamotte-Légrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P. (éd.), *L'Autre en discours*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, pp. 191-212.
- Bres J., 1999b, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* 20-2, pp. 72-88.
- Bromberger C., 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personne », *Langages* 66, pp. 103-124.
- Brooke-Rose C., 1958 [1970], *A Grammar of Metaphor*, Londres : Secker et Wartburg.
- Bruneseaux F., 1998, « Noms propres, syntagmes nominaux, expressions référentielles : repérage et codage », *Langues* 1-1, pp. 46-59.
- Brunot F., 1887 [1933], *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris : Masson.
- Büchi E., 1991, « Contribution à l'étude des déonomastiques galloromans : Index des éponymes dans le FEW », *Nouvelle revue d'onomastique* 17-18, pp. 139-152.

- Büchi E., 1993, « Le traitement des déonomastiques dans le FEW », in Hilty G. (éd.), *Actes du XXe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Zürich, 1982)*, tome IV, Tübingen ; Basel : Francke Verl., pp. 69-78.
- Büchi E., 1996, *Les Structures du « Französisches Etymologisches Wörterbuch »*. *Recherches métalexigraphiques et métalexicologiques*, Tübingen : Niemeyer.
- Burge T., 1973, « Reference and Proper Names », *The Journal of Philosophy* 40-14, pp. 425-439.
- Buysens E., 1938, « Du nom propre et du nom commun », *Neophilologus* 23, pp. 111-121.
- Buysens E., 1973, « Les noms singuliers », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 28, pp. 25-34.
- Caddéo S., (à paraître), « Prédication et apposition », in Leroy S. et Nowakowska A. (éd.), *Aspects de la prédication*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry.
- Capt-Artaud M.C., 1994, « L'antonomase, figure du destin », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 48, pp. 19-39.
- Cellard J., 1990, *Godillot, Silhouette & Cie. Dictionnaire thématique des noms communs venus de noms propres*, Paris : Belfond.
- Charbonnel N., 1999, « Métaphore et philosophie moderne », in Charbonnel N. et Kleiber G. (éd.), *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 32-61.
- Charolles M., 1987, « Contraintes pesant sur la constitution des chaînes de référence comportant un nom propre », *Travaux du centre de recherches sémiologiques* 53, pp. 29-55.
- Cherpillod A., 1986, *Dictionnaire étymologique des noms géographiques*, Paris : Masson.
- Cherpillod A., 1988, *Dictionnaire étymologique des noms d'hommes et de dieux*, Paris : Masson.
- Christin A.M. (éd.), 1998, *L'Écriture du nom propre*, Paris : L'Harmattan.
- Clarinval B., 1967, « Essai sur le statut linguistique du nom propre », *Cahiers de lexicologie* 11-2, pp. 24-44.

- Coates-Stephens S., 1993, « The Analysis and Acquisition of Proper Names for the Understanding of Free Text », *Computers and the Humanities* 26, pp. 441-456.
- Compagnon A., 1999, « La réhabilitation de la rhétorique au XX^e siècle », in Fumaroli M. (dir), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 1261-1282.
- Corblin F., 1985, « Les chaînes de référence : analyse linguistique et traitement automatique », *Intellectica* 5-1, pp. 123-143.
- Coseriu E., 1973, « El plural en los nombres propios », in *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid : Editorial Gredos, pp.261-281.
- Creissels D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Cressot M., 1947, *Le Style et ses Techniques*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Cucciarelli A., Luzi D, Velardi P., 1999, « Semantic Tagging of Unknown Proper Names », *Natural Language Engineering* 5-2 pp. 171-185.
- Curat H., 1987, « Nom propre et article », *Cahiers de praxématique* 8, pp. 27-46.
- Curat H. et Hamlin F.R., 1993, « Désignation, référence et la distinction entre nom propre et nom commun », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 109/1/2, pp. 1-15.
- Daille B. et Morin E., 2000, « Reconnaissance automatique des noms propres de la langue écrite : les récentes réalisations », *Traitement automatique des langues* 41-3, pp. 601-621.
- Dalberg V., 1985, « On Homonymy Between Proper Names and Appellative », *Names* 33, pp. 127-135.
- Damourette J. et Pichon E., 1911-1927 [1968], *Des Mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, tome I, Paris : Artrey.
- Dansel M., 1979, *Dictionnaire des inconnus aux noms communs*, Paris : Encre.
- Darmesteter A., 1886 [1979], *La Vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris : Delagrave.
- Darmesteter A.¹, 1895, *Cours de grammaire historique de la langue française*, Paris : Delagrave.

¹ Le volume concerné sera désigné au fil du texte par un chiffre mis en exposant après la date : « Darmesteter 1895² » renvoie au volume 2.

- Dauzat A., [1948], *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon : I.A.C.
- De Mulder W., 2000, « Nom propre et essence psychologique. Vers une analyse cognitive des noms propres ? », *Lexique* 15, pp. 47-62.
- Desbordes F., 1989, « La rhétorique », in Auroux S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome I, Liège/Bruxelles : Mardaga, pp. 162-185.
- Desbordes F., 1996, *La Rhétorique antique*, Paris : Hachette.
- Détrie C., 1999, « Comme dit l'autre... L'autre, le corps et le réel dans le processus métaphorique », in Bres J., Delamotte-Legrand R., Madray-Lesigne F., Siblot P. (éd.), *L'Autre en discours*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, pp. 165-187.
- Détrie C., 2001, *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris : Champion.
- Détrie C., Siblot P., Vérine B., 2001, *Concepts linguistiques pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris : Champion.
- Douay-Soublin F., 1992, « La rhétorique en Europe à travers son enseignement », in Auroux S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, tome II, Liège/Bruxelles : Mardaga, pp. 467-507.
- Doutrepoint G., 1929, « Les prénoms français à sens péjoratif », in *Mémoires de l'Académie royale de Belgique. Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, Bruxelles : Maurice-Lamartin Libraire-Éditeur, pp. 3-124.
- Dubois J., 1965, *Grammaire structurale du français*, tome I, Paris : Larousse.
- Dubois J. et Dubois C., 1971, *Introduction à la lexicographie*, Paris : Larousse.
- Dubois J., Guespin L., Giacomo M., Marcellesi C., Marcellesi J.B., Mevel J., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Ducrot O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le Dire et le Dit*, Paris : Minuit.
- Ducrot O. et Schaeffer J.-M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Seuil.
- Dulong R., 1994, « Contribution à une sociologie de l'antonomase », *Protée* 12-2, pp. 69-74.
- Dumarsais C.C., 1730 [1988], (Douay-Soublin F. éd.) *Des Tropes ou des différents sens*, Paris : Flammarion.
- Engwall G., 1984, *Vocabulaire du roman français (1962-1968). Dictionnaire des fréquences*, Stockholm : AWE International.

- Fabre P., 1980, *L'Affluence hydronymique sur la rive droite du Rhône*, Montpellier : Centre d'Études Occitanes.
- Fabre P., 1987, « Théorie du nom propre et recherche onomastique », *Cahiers de praxématique* 8, pp. 9-26.
- Fauconnier G., 1984, *Espaces mentaux. Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris : Minuit.
- Flanders J, Bauman S., Caton P., Cournane M., 1998, « Names Proper and Improper : Applying the TEI to the Classification of Proper Nouns », *Computers and the Humanities* 31, pp. 285-300.
- Flaux N., 1991, « L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent », *Langue française* 92, pp. 26-45.
- Flaux N., 1995, « La catégorisation du nom propre », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 63-73.
- Flaux N., 2000a, « Le nom propre et le partitif », *Lexique* 15, pp. 93-116.
- Flaux N., 2000b, « Nouvelles remarques sur l'antonomase », *Lexique* 15, pp. 117-144.
- Fontanier P., 1830 [1968], *Les Figures du discours*, Paris : Flammarion.
- Fontant M., 1998, « Sur le traitement lexicographique d'un procédé linguistique : l'antonomase de nom propre », *Cahiers de lexicologie* 73-2, pp. 5-41.
- Foucault M., 1969 *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- Fouquelin A., 1555 [1990], *La Rhétorique française*, in Goyet F. (éd.), *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, Paris : Le Livre de Poche.
- Frege G., 1892 [1971], *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil.
- Fromilhague C., 1995, *Les Figures de style*, Paris : Nathan.
- Gardes-Tamine J., 1993, *La Rhétorique*, Paris : Armand Colin.
- Gary-Prieur M.N., 1989, « Quand le référent d'un nom propre se multiplie », *Modèles linguistiques* 11-2, pp. 119-133.
- Gary-Prieur M.N., 1990, « Du Bach, du Colette : neutralisation du genre et recatégorisation des noms de personne », *Le Français moderne* 58-3-4, pp. 174-189.
- Gary-Prieur M.N. (éd.), 1991a, *Langue française* 92, « Syntaxe et sémantique des noms propres ».

- Gary-Prieur M.N., 1991b, « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique ? », *Langue française* 92, pp. 4-25.
- Gary-Prieur M.N., 1991c, « La modalisation du nom propre », *Langue française* 92, pp. 46-63.
- Gary-Prieur M.N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Gary-Prieur M.N., 1995, « “ *Les Simenon, Frédéric Dard et autres Japrisot* ” : l’effet du pluriel sur l’interprétation exemplaire d’un nom propre », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l’Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 247-258.
- Gary-Prieur M.N., 1996a, « Les noms propres au figuré », in Léonard M. et Nardout-Lafarge E. (éd.), *Le Texte et le Nom*, Montréal : XYZ, pp. 67-82.
- Gary-Prieur M.N., 1996b, « Figurations de l’individu à travers différentes constructions du nom propre en français », *Cahiers de praxématique* 27, pp. 57-71.
- Gary-Prieur M.N., 1998, « Prédication et référence : quand un prédicat devient désignateur, et inversement », in Forsgren M., Jonasson K., Kronning H. (éd.), *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d’Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, pp. 201-209.
- Gary-Prieur M.N., 2000, « Les noms propres et le pluriel », *Lexique* 15, pp. 63-76.
- Gary-Prieur M.N., 2001, *L’Individu pluriel. Les Noms propres et le nombre*, Paris : C.N.R.S. Éditions.
- Genette G., 1966, *Figures I*, Paris : Le Seuil.
- Genette G., 1970, « La rhétorique restreinte », *Communications* 16, pp. 158-171.
- Germa P., 1993, *Du nom propre au nom commun. Dictionnaire des éponymes*, Paris : Bonneton.
- Gibert B., 1730 [1742], *La Rhétorique ou les règles de l’éloquence*, Paris : Thiboust.
- Graitson M., 1972, « Nom propre et lexique », *Marche romane* 22, pp. 181-197.
- Granger G., 1982, « À quoi servent les noms propres ? », *Langages* 66, pp. 21-36.
- Grass T., 2001, « Typologie et traductibilité des noms propres de l’allemand vers le français », *Traitement automatique des langues* 41-3, pp. 643-669.
- Grevisse M., 1936 [1964], *Le Bon Usage*, Gembloux : Duculot.

- Grevisse M. et Goosse A., [1980], *Nouvelle Grammaire française*, Gembloux : Duculot.
- Groupe μ (Dubois J., Edeline F., Klinkenberg J.-M., Minguet P., Pire F., Trinon H.), 1970 [1982], *Rhétorique générale*, Paris : Le Seuil.
- Guéraud J.F., 1990, « L'antonimase en question », *L'Information grammaticale* 45, pp. 14-18.
- Habert B., Nazarenko A., Salem A., 1997, *Les Linguistiques de corpus*, Paris : Armand Colin / Masson.
- Habert B., Fabre C., Issac F., 1998, *De l'écrit au numérique. Constituer, normaliser et exploiter les corpus électroniques*, Paris : Masson.
- Habert B., 2000, « Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? », *Cahiers de l'Université de Perpignan* 31, p.11-58.
- Henry G., 1989, *Dictionnaire des mots qui ont une histoire*, Paris : Tallandier.
- Henry G., 1997, *Dictionnaire insolite des noms propres si communs*, Paris : Corlet.
- Herschberg-Pierrot A., 1993, *Stylistique de la prose*, Paris : Belin.
- Higgins W.J., 1997, « “ Proper Names Exclusive of Biography and Geography ” : Maintaining a Lexicographic Tradition », *American Speech* 72-4, pp. 381-394.
- Honoré J.-P., Paveau M.-A., Périès G., 2000, *Mots* 63, « Noms propres ».
- Jakobson R., 1956 [1963], « Deux aspects du langage et deux types d'aphasies », in *Essais de linguistique générale I*, Paris : Minuit, pp. 43-67.
- Jespersen O., 1924 [1971], *La Philosophie de la grammaire*, Paris : Minuit.
- Jonasson K., 1982, « On Modified Proper Names », *Nordic Linguistic Bulletin* 6-4, pp. 12-13.
- Jonasson K., 1987, « Articles génériques et noms propres modifiés », in Kleiber G. (éd.), *Rencontres avec la généricité*, Paris : Klincksieck, pp. 57-72.
- Jonasson K., 1990a, « Métaphores in absentia et la lexicalisation des noms propres », in *Actes du XI^e congrès des romanistes scandinaves, Trondheim 13/17 août 1990*, Trondheim, pp. 261-271.
- Jonasson K., 1990b, « Sur le double statut mondain et métalinguistique du nom propre », *Studier i modern språkvetenskap* 9, pp. 123-151.
- Jonasson K., 1990c, « Sens dénotatif, sens connotatif et noms propres modifiés », in Lindvall L. (éd.) *Actes du Xe congrès des romanistes scandinaves, Lund 10/14 août 1987*, Lund : Lund University Press, pp. 219-225.

- Jonasson K., 1991, « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation », *Langue française* 92, pp. 64-81.
- Jonasson K., 1993a, « Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques », in Lorenzo R. (éd.) *Actes du XIXe Congrès International de linguistique et de philologie romanes (Santiago de Compostela, 1989)*, Coruña, vol. 4, pp. 330-342.
- Jonasson K., 1993b, « Le nom propre en fonction d'attribut », *Studier i modern språkventenskap* 10, pp. 132-153.
- Jonasson K., 1994, *Le Nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Jonasson K., 1995, « *Hercule Poirot n'est pas un Hercule* : à propos des noms propres modifiés en suédois et en français », *Moderna språk* 89/1, pp. 71-75.
- Katz J.J., 1977, « A Proper Theory of Names », *Philosophical Studies* 31, pp. 1-80.
- Kerleroux F., 1996, *La Coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Kleiber G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber G., 1990, *La Sémantique du prototype*, Paris : Presses Universitaires des France.
- Kleiber G., 1991, « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », *Langue française* 92, pp. 82-103.
- Kleiber G., 1992a, « Qui est sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? », *Travaux de Linguistique et de Philologie* 30, pp. 107-124.
- Kleiber G., 1992b, « Quand le nom propre prend l'article : le cas des noms propres métonymiques », *Journal of French Language Studies* 2, pp. 185-205.
- Kleiber G., 1994, « Y a-t-il de la métaphore sous les noms propres en antonomase ? », *Studia Romanica Posnaniensia* 19, pp. 37-52.
- Kleiber G., 1995, « Sur la définition des noms propres, une dizaine d'années après », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 11-36.

- Kleiber G., 1996, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », *Méta* 41-4, pp. 567-589.
- Kleiber G., 1999a, « De la sémantique de la métaphore à la pragmatique de la métaphore », in Charbonnel N. et Kleiber G. (éd.), *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 3-13.
- Kleiber G., 1999b, « Une métaphore qui ronronne n'est pas toujours un chat heureux », in Charbonnel N. et Kleiber G. (éd.), *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 83-134.
- Kleiber G. et Riegel M., 1978, « Les grammaires floues », *Bulletin des jeunes romanistes* 21, pp. 67-123.
- Kripke S., 1972 [1982], *La Logique des noms propres (Naming and Necessity)*, Paris : Minuit.
- Lafont R., 1978, *Le Travail et la Langue*, Paris : Flammarion.
- Lafont R. et Gardès-Madray F., 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris : Larousse.
- Lakoff G., 1972, « Hedges : A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts », in *Papers from the 8th Regional Meeting*, Chicago : Linguistic Society, pp. 183-228.
- Lallot J. (éd.), 1989, *La Grammaire de Denys le Thrace*, Paris : Éditions du C.N.R.S.
- Lamy B., 1696 [1969], *La Rhétorique ou l'Art de parler*, Brighton : Sussex Reprints.
- Lapierre A., 1989, « Problématique des éponymes en français contemporain », in Kremer D. (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès International de linguistique et de philologie romanes (Trèves, 1986)*, Tübingen : Niemeyer, tome IV, pp. 588-597.
- La Stella E., 1984, *Dizionario storico di deonomastica. Vocabuli derivati da nomi propi, con le corrispondenti forme francesi, inglesi, spagnole e tedesche*, Firenze : L.S. Olschki.
- Le Bidois G. et Le Bidois R., 1935-1938, *Syntaxe du français moderne*, Paris : Picard.
- Le Bihan M., 1974, *Le Nom propre. Étude de grammaire et de rhétorique*, Thèse de 3^e cycle, Université de Rennes II.

- Le Bihan M., 1978, « Note sur les noms propres », *Linguisticae Investigationes* 2, pp. 419-427.
- Lecomte-Hilmy A., 1989, « Du statut linguistique des noms propres dans cinq dictionnaires français », *Cahiers de lexicologie* 54, pp. 7-32.
- Le Guern M., 1972, *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Paris : Larousse.
- Léonard M., 1996, « Balzac : l'antonomase du nom propre », in Léonard M. et Nardout-Lafarge E. (éd.), *Le Texte et le Nom*, Montréal : XYZ, pp. 83-94.
- Leroy S., 1999, « Dialogisme interdiscursif : le cas de l'antonomase du nom propre », in Fauré L., Bessac A., Courouau J.-F., Leroy S. (éd.), *Discours, textualité et production de sens. États de la jeune recherche*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, pp. 123-135.
- Leroy S., 2000a, *Repérage des GN antonomasiques dans un corpus de presse*, Rapport technique, U.M.R. C.N.R.S. 5475-Praxiling – Montpellier III, sous la direction de B. Habert et P. Siblot.
- Leroy S., 2000b, « Antonomase et contexte discursif », *Cahiers de l'Université de Perpignan* 31, pp. 193-208.
- Leroy S., 2000c, « L'antonomase du nom propre : une approche métalexographique », in *Langue, fonctionnements, représentations, enseignement et apprentissage. Colloque national des jeunes chercheurs en sciences du langage (18, 19 juin 1999)*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry, pp. 245-254.
- Leroy S., 2000d, « Quels fonctionnements discursifs pour l'antonomase du nom propre ? », *Cahiers de praxématique* 35, pp. 87-113.
- Leroy S., (à paraître)a, « Une exception au fonctionnement de la catégorie nominale : l'antonomase du nom propre dans quelques grammaires du français », in Siouffi G. et Steuckardt A. (éd.) *La Norme lexicale*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry.
- Leroy S., (à paraître)b, « Nom propre et prédication : l'antonomase en position prédicative », in Leroy S. et Nowakowska A. (éd.), *Aspects de la prédication*, Montpellier : Presses de l'Université Paul-Valéry.
- Leroy S., (à paraître)c, « L'antonomase du nom propre est-elle le lieu d'une médiation ? », in *La Médiation : marquages en langue et en discours*, Rouen : Presses de l'Université de Rouen.

- Leroy S., (à paraître)d, « Quand un nom propre en glose un autre », in Niklas-Salminen A. et Steuckardt A. (éd.) *La Glose du mot en discours*, Aix-en-Provence : Presses de l'Université de Provence.
- 1997, *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris : Imprimerie nationale.
- Louis P., 1995, *Du bruit dans le Landerneau. Les noms propres dans le parler commun*, Paris : Arléa.
- Lyons J., 1978, *Éléments de sémantique*, Paris : Larousse.
- Marouzeau J., 1950, « Du nom propre au nom commun », in *Aspects du français*, Paris : Masson et C^{ie} éditeurs, pp. 158-180.
- Martin R., 1983, « La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre », *LINX* 9, pp. 7-28.
- Martin R., 1987, *Langage et Croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, Bruxelles : Mardaga.
- Maurel D. et Geuthner F. (éd.), 2000, *Traitement automatique des langues* 41-3, « Traitement automatique des noms propres ».
- Mazaleyrat J. et Molinié G., 1961 [1989], *Vocabulaire de la stylistique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Meyer B. et Balayn J.D., 1981, « Autour de l'antonomase de nom propre », *Poétique* 46, pp. 183-199.
- Meyer B. et Dubucs M., 1987a, « Antonomases du nom commun », *Linguisticae investigationes* 11, pp. 49-80.
- Meyer B. et Dubucs M., 1987b, « La notion de trope considérée à partir de Dumarsais et Fontanier », *Le Français moderne* 1-2, pp. 55-83.
- Meyer B., 1993, « Les synecdoques traditionnelles sont-elles des tropes ? », *Verbum* 1-3, pp. 131-142.
- Meyer B., 1995, *Synecdoques. Études d'une figure de rhétorique*, tome II, Paris : L'Harmattan.
- Michel A., 1999, « La rhétorique, sa vocation et ses problèmes : sources antiques et médiévales », in Fumaroli M. (dir), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 17-44.
- Migliorini B., 1927, *Dal nome proprio al nome comune. Studi semantici sul mutamento dei nomi propri di persona in nomi comuni negli idiomi romanzi*, Genève : Olschki.

- Mill J.S., 1724 [1896], *Système de logique déductive et inductive*, Paris : Alcan.
- Molinié G., 1992, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Le Livre de Poche.
- Molino J. (éd.), 1982a, *Langages* 66, « Le Nom propre ».
- Molino J., 1982b, « Le nom propre dans la langue » *Langages* 66, pp. 5-20.
- Monot R., 1958, « Noms de ville, noms de pays devenus noms communs », *Vie et Langage* 74, pp. 235-239.
- Morel M.-A., 1982, « Pour une typologie des figures de rhétorique : points de vue d’hier et d’aujourd’hui », *DRLAV* 26, pp. 1-62.
- Morin E., 1999, « Acquisition de patrons lexico-syntaxiques caractéristiques d’une relation sémantique », *Traitement automatique des langues* 40-1, pp. 143-166.
- Nicole E., 1981, « Personnage et rhétorique du nom », *Poétique* 46, pp. 200-216.
- Niklas-Salminen A., 1997, *La Lexicologie*, Paris : Armand Colin.
- Noailly M., 1983, « Sur le statut spécifique des noms propres en français », *Travaux de linguistique et de littérature* 22-1, pp. 247-259.
- Noailly M., 1987, « Le nom propre en français contemporain : logique et syntaxe en désaccord imparfait », *Cahiers de grammaire* 12, pp. 65-78.
- Noailly M. (éd.), 1995a, *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l’Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck].
- Noailly M., 1995b, « Un nom propre, deux morphologies : pour quoi dire ? », in Noailly (éd.) *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l’Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 75-83.
- Noailly M., 1999, « La querelle des noms propres », *Modèles linguistiques* 20-1, pp. 107-112.
- Noailly M., 2000, « “ Ce même Bajazet ” : nom propre et principe d’identité », *Lexique* 15, pp. 21-34.
- Nyrop K.², 1913 [1925], *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague : Gyldendalske Boghandel Nordisk Forlag.
- Papin Y.-D., 1989, *Les Expressions bibliques et mythologiques*, Paris : Belin.
- Pariante J.-C., 1973, *Le Langage et l’Individuel*, Paris : Armand Colin.
- Pariante J.-C., 1982, « Le nom propre et la prédication dans les langues naturelles », *Langages* 66, pp. 37-65.

² Voir note précédente.

- Pêcheux M., 1975, *Les Vérités de la Palice*, Paris : Maspéro.
- Perelman C. 1977 *L'Empire rhétorique*, Paris : Vrin.
- Perelman C. et Olbrechts-Tyteca L. 1958 *La Nouvelle Rhétorique. Traité de l'argumentation*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Peterson A, 1929, *Le Passage populaire des noms de personne à l'état de noms communs dans les langues romanes et particulièrement en français*, Uppsala : Appelbergs Boktryckeri Aktiebolag.
- Peyroutet C., 1994, *Style et Rhétorique*, Paris : Nathan.
- Poibeau T. et Nazarenko A., 1999, « L'extraction d'information, une nouvelle conception de la compréhension de texte ? », *Traitement automatique des langues* 40-2, pp. 87-115.
- Prandi M., 1992, *Grammaire philosophique des tropes. Mise en forme linguistique et interprétation discursive des conflits conceptuels*, Paris : Minuit.
- Quintilien, [1978], *Institution oratoire*, Paris : Les Belles Lettres.
- Rastier F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris : P.U.F.
- Reboul O., 1984, *La Rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Récanati F., 1983, « La sémantique des noms propres. Remarques sur la notion de " désignateur rigide " », *Langue française* 57, pp. 106-118.
- Rey A., 1977, *Le Lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris : Armand Colin.
- Rey A., 2000, « Préface », in *Le Petit Robert des noms propres*, Paris : Dictionnaires Le Robert, pp. XI-XX.
- Rey-Debove J., 1991, « La lexicographie moderne », *Travaux de linguistique* 23, pp. 145-159.
- Rey-Debove J., 1995, « Nom propre, lexique et dictionnaire de langue », in Noailly (éd.) *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 107-122.
- Rey-Debove J. et Rey A., 2000, « Préface du nouveau Petit Robert », in *Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert, pp. IX-XIX.
- [1989], *Rhétorique à Herennius*, Paris : Les Belles Lettres.
- Ricœur P. 1975, *La Métaphore vive*, Paris : Seuil.

- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Roig-Miranda M., 1993, « L'antonomase vue de France et d'Espagne », *Verbum* 1-3, pp. 119-124.
- Russell B., 1956, *Logic and Knowledge*, Londres : Allen and Unwin Ltd.
- Sancier A. et Fromilhague C., 1991, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris : Bordas.
- Sarfati G.-E., 2000, « Le statut lexicographique du nom propre : remarques méthodologiques et linguistiques », *Mots* 63, pp. 105-124.
- Saussure F. de, 1915 [1972], (Bally C. et Séchehaye A. éd.) *Cours de linguistique générale*, Paris : Payot.
- Schneedecker C., 1995, « La distribution du nom propre et son rôle dans la structuration des chaînes de référence », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 311-329.
- Schneedecker C., 1997, *Nom propre et Chaînes de référence*, Paris : Klincksieck.
- Schneedecker C., 2000, « Le nom propre modifié par *autre* ou comment “ une Micheline peut en cacher une autre ” », *Lexique* 15, pp. 77-92.
- Schweickard W., 1989, « Le traitement des formes déonomastiques dans la lexicographie française », in Kremer D. (éd.), *Actes du XVIII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Trèves, 1986)*, tome IV, Tübingen : Niemeyer, pp. 242-253.
- Searle J.R., 1969 [1972], *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann.
- Selosse P., 1996, « À propos de “ nom propre et nomination ” », *Le Français moderne* 64-2, pp. 207-224.
- Sériot P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-42.
- Siblot P., 1987a, « Présentation », *Cahiers de praxématique* 8, pp. 3-5.
- Siblot P., 1987b, « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique* 8, pp. 97-114.
- Siblot P., 1989, « Noms propres et mains sales : de l'inscription des luttes sociales dans les praxèmes en nomination individuelle », *Langages* 93, pp. 64-83.

- Siblot P., 1994a, « De l'actualisation du nom propre », *Modèles linguistiques* 15-2, pp. 69-84.
- Siblot P., 1994b, « Compte-rendu de Jonasson (1994) », *Cahiers de praxématique* 23, pp. 157-159.
- Siblot P., 1995a, *Comme son nom l'indique*, Thèse de doctorat d'État, Université Montpellier III.
- Siblot P., 1995b, « Noms propres et image de marque. De la construction du sens dans les noms propres », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 147-186.
- Siblot P., 1997, « D'un nom l'autre », *Nouvelle revue d'onomastique* 29-30, pp. 3-18.
- Siblot P., 1998a, « Nommer, c'est déjà prédiquer », *Cahiers de Praxématique* 30, pp. 37-53.
- Siblot P., 1998b, « Signifiante du praxème nominal », *L'Information grammaticale* 77, pp. 24-27.
- Siblot P., 1999, « Qu'est-ce que poser un thème ? », in Guimier J.C. (éd.), *La Thématization dans les langues*, Paris : Peter Lang, pp. 33-44.
- Siblot P. et Leroy S., 2000, « L'antonomase entre nom propre et catégorie nominale », *Mots* 63, pp. 89-104.
- Sinclair J., 1996, *Preliminary Recommendations on Corpus Typology*, Rapport technique, EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards).
- Strawson P., 1971 [1977], « Référence identifiante et valeur de vérité », in Steinberg D et Jakobovits L. (éd.) *Études de logique et de linguistique*, Paris : Seuil, pp. 91-113.
- Suhamy H., 1981, *Les Figures de style*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Taguieff P.A., 1987, « Le titre, le type et le nom (note sur le titre comme indicateur de genre littéraire : examen d'une hypothèse bergsonnienne) », *Cahiers de praxématique* 8, pp. 47-58.
- Tamba-Mecz I., 1975, « Système de l'identification métaphorique dans la construction appositive », *Le Français moderne* 43-3, pp. 234-255.
- Tamba I., 1977, *Le Sens figuré dans les œuvres en prose du XX^e siècle*, Thèse de doctorat d'État, Université Paris IV.

- Tamba-Mecz I., 1981, *Le Sens figuré. Vers une théorie de l'énonciation figurative*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Tamba I., 1994, « Une clé pour différencier deux types d'interprétation figurée, métaphorique et métonymique », *Langue française* 101, pp. 26-34.
- Tamba I., 1999, « La femme est-elle une fleur comme le bleuet est une fleur ? Métaphore et classification : les structures en "Le N1 est un N2" », in Charbonnel N. et Kleiber G. (éd.), *La Métaphore entre philosophie et rhétorique*, Paris : Presses Universitaires de France, pp. 205-235.
- Tamine J., 1978, *Description syntaxique du sens figuré : la métaphore*, Thèse de doctorat d'État, Université Paris VII.
- Tesnière L., 1959 [1982], *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : Klincksieck.
- Todorov T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique*, Paris : Seuil.
- Togebly K., 1982, (Berg M., Merad G., Spang-Hansen E. éd.) *Grammaire française*, tome 1, Copenhague : Akademisk Forlag.
- Vandendorpe C., 1993, « Quelques considérations sur le nom propre », *Langage et Société* 66, pp. 63-75.
- Van de Velde D., 1994, « Le défini et l'indéfini », *Le Français moderne* 62-1, pp. 11-35.
- Van de Velde D., 2000, « Existe-t-il des noms propres de temps ? », *Lexique* 15, pp. 35-45.
- Van de Velde D. et Flaux N. (éd.), 2000, *Lexique* 15, « Les Noms propres : nature et détermination ».
- Van Noppen J.-P. et Hols E., 1990, *Metaphor II. A Classified Bibliography of Publications from 1985 to 1990*, Amsterdam : Benjamins.
- Wagner R.L. et Pinchon J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.
- Walter H., 1995, « Nom propre et nom commun : un statut provisoire », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et Nomination*, Toulouse : Presses Universitaires de l'Université Toulouse-Le Mirail [diffusion Klincksieck], pp. 237-244.
- Wartburg W. von, 1922, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn : Schroeder.
- Wilmet M., 1986a, *La Détermination nominale*, Paris : Presses Universitaires de France.

- Wilmet M., 1986b, « La détermination des “ noms propres ” », in David J. et Kleiber G. (éd.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Paris : Klincksieck, pp. 317-330.
- Wilmet M., 1988, « Arbitraire du signe et nom propre », in *Hommage à Bernard Pottier*, Paris : Klincksieck, tome II, pp. 833-842
- Wilmet M., 1991, « Nom propre et ambiguïté », *Langue Française* 92, pp. 113-124.
- Wilmet M., 1995, « Pour en finir avec le nom propre ? », *L'Information grammaticale* 65, pp. 3-11.
- Wolinski F., Vichot F., Dillet B., 1995, « Automatic Processing of Proper Names in Texts », in *Proceedings of the 7th Conference on Computational Linguistics (EACL'95)*, Dublin, pp. 23-30.

Dictionnaires du français :

- DEL*F : Bloch O. et von Wartburg W., 1975, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : Presses Universitaires de France.
- DFC* : Dubois J., 1980, *Dictionnaire du français contemporain illustré*, Paris : Larousse.
- DFV* : Davau M., Cohen J., Lallemand M., 1972, *Dictionnaire du français vivant*, Paris : Bordas.
- DHLF* : Rey A., 1992 [1998], *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- GLLF* : Guilbert L., Lagane R., Niobey G., 1971-1978, *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, Paris : Larousse.
- GRLF* : Robert P., 1953 (6 vol.), 1985 (9 vol.) [1992], *Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- GR2* : Robert P., [1991], *Grand Robert des noms propres*, Paris : Dictionnaires Le Robert.
- LXX^e* : Augé P., 1928-1933, *Larousse du XX^e siècle en six volumes*, Paris : Librairie Larousse.
- Lexis* : Dubois J., [1989], *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, Paris : Larousse.
- Littre* : Littré É., 1863-1873, *Dictionnaire de la langue française*, Paris : Hachette.

PLI : Péchoin D. et Demay F., 1906 [1994], *Le Petit Larousse illustré*, Paris : Larousse.

PR1 : Rey-Debove J et Rey A., 1993 [2000], *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Dictionnaires Le Robert (édition remaniée et amplifiée de Robert P., 1967, *Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, Paris : Le Robert).

PR2 : Rey A., 1974 [2000], *Le Petit Robert des noms propres*, Paris : Dictionnaires Le Robert.

RM : Rey-Debove J., 1982, *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel*, Paris : Dictionnaires Le Robert.

TLF : Imbs P. et Quemada B., 1968-1994, *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècles (1789-1960)*, Paris : Klincksieck

INDEX DES AUTEURS CITÉS

- Aquien, 34, 106
Arnauld, 41, 55, 56, 59, 111, 175
Arrivé, 41, 45, 48, 59, 61, 62, 81,
109, 143, 175
Auroux, 41
Authier-Revuz, 267, 271
- Bacry, 34, 106
Bakhtine, 266, 267, 269, 271, 279
Balayn, 72, 73, 74, 102, 106, 108,
109, 112, 115, 117, 118, 119, 124,
129, 198, 239, 240, 241, 289, 292
Bally, 268
Barbérís, 266, 269
Barthes, 21, 27, 70, 71
Bartning, 97, 180
Bauer, 150, 173
Beauzée, 30, 31, 41, 42, 45
Béchet, 149
Benveniste, 205, 263, 265
Bergson, 277
Bernet, 76, 77, 80
Bodenreider, 149
Boër, 191
Boillot, 80
Bouverot, 79, 231
Bréal, 87
Bres, 142, 266, 267, 268, 269, 271,
272, 275, 278, 279, 281, 282
Brooke-Rose, 127, 194
Bruneseaux, 169
Brunot, 41, 48, 49, 52, 58, 175
Büchi, 75, 76, 77, 82, 83, 84, 109,
221
Burge, 91
Buysens, 88
- Caddéo, 203
Capt-Artaud, 71, 72, 106
Cellard, 80
Charbonnel, 219, 299, 300
Charolles, 192
Cherpillod, 80
Clarival, 74, 75
- Coates-Stephens, 150
Compagnon, 69, 70
Corblin, 192
Creissels, 44
Cressot, 27, 35, 109, 175
- Daille, 148, 149, 150
Damourette, 41, 42, 43, 49, 51, 55,
57, 58, 60, 62, 63, 106, 109, 110,
111, 112, 117, 118, 126, 141
Dansel, 80
Darmesteter, 41, 42, 43, 45, 46, 47,
48, 49, 52, 55, 62, 106, 107, 175,
232
Dauzat, 41, 42, 45, 49, 51, 53, 55,
56, 58, 64
De Mulder, 125
Desbordes, 19, 20
Détrie, 36, 142, 242, 243, 263, 265,
266, 269, 270, 277
Douay-Soublin, 21, 23, 24, 25, 39
Doutrepoint, 80
Dubois, 41, 43, 46, 78, 80, 142, 143
Dubucs, 23, 27, 31, 38, 72
Ducrot, 69, 129, 265, 267, 271, 278
Dumarsais, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28,
29, 30, 31, 33, 34, 36, 37, 38, 39,
71, 108, 109, 110, 111, 112, 115,
141, 175, 198
- Engwall, 143
- Fabre, 90
Fauconnier, 92
Fauré, 269
Flanders, 169
Flaux, 15, 25, 63, 85, 94, 95, 96, 102,
103, 106, 107, 108, 109, 112, 114,
115, 116, 117, 118, 119, 121, 123,
124, 125, 128, 130, 132, 133, 135,
143, 175, 179, 197, 198, 202, 212,
220, 221, 231, 240, 241, 243, 247,
290, 292

- Fontanier, 21, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 37, 39, 68, 71, 108, 110, 111, 112, 114, 115, 289
- Fontant, 68, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 101, 102, 106, 110, 121, 175, 221, 222, 226, 231
- Foucault, 267
- Fouquelin, 32, 33
- Frege, 88
- Fromilhague, 26, 27, 106, 109, 159
- Gardès-Madray, 90
- Gardes-Tamine, 21, 33, 38, 175
- Gary-Prieur, 41, 56, 67, 85, 86, 88, 89, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 99, 100, 101, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 121, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 132, 137, 143, 151, 174, 175, 191, 198, 200, 203, 210, 219, 226, 240, 241, 247, 259, 261, 262, 265, 290, 292, 293, 295, 296
- Genette, 21, 22, 67, 70
- Germa, 80
- Gibert, 34
- Goosse, 41, 42, 56, 62, 64
- Graitson, 74
- Grass, 150, 173
- Grevisse, 41, 42, 45, 50, 54, 55, 56, 62, 64
- Groupe μ , 67, 70, 127
- Guéraud, 41, 51, 56, 58, 65, 106, 110, 121, 175, 222, 224
- Habert, 142, 145, 146, 147, 155, 160
- Henry, 80
- Herschberg-Pierrot, 33, 106
- Higgins, 79
- Hols, 126
- Jakobson, 67, 70, 72
- Jespersen, 41, 44, 55, 56, 57, 60, 62, 109, 111, 112, 129
- Jonasson, 13, 86, 87, 88, 89, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 100, 101, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 116, 117, 118, 121, 122, 125, 127, 128, 130, 131, 132, 141, 142, 144, 149, 151, 152, 159, 174, 175, 177, 179, 183, 184, 189, 191, 194, 195, 196, 197, 198, 207, 209, 216, 218, 220, 224, 226, 236, 240, 241, 243, 244, 247, 248, 249, 250, 262, 289, 291, 294
- Katz, 88
- Kerleroux, 68
- Kleiber, 87, 88, 89, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 106, 107, 110, 124, 125, 126, 127, 128, 141, 177, 179, 186, 194, 235, 239, 263, 290, 292, 293, 295, 296, 297
- Kripke, 86, 88, 124
- La Stella, 76, 77
- Lafont, 90
- Lakoff, 97, 177
- Lallot, 41
- Lamy, 27, 31, 33
- Lancelot, 41, 55, 56, 59, 111, 175
- Lapierre, 76, 77
- Le Bidois, 41, 48, 49, 51, 53, 59, 60, 124, 126, 143
- Le Bihan, 86, 174, 178
- Le Guern, 35
- Lecomte-Hilmy, 79
- Léonard, 122, 304
- Louis, 80
- Lyons, 98, 130
- Martin, 89, 117
- Mazaleyrat, 27, 28, 34
- Meyer, 23, 25, 27, 31, 38, 72, 73, 74, 102, 106, 108, 109, 112, 115, 117, 118, 119, 122, 124, 126, 129, 198, 239, 240, 241, 289, 292
- Michel, 20
- Migliorini, 80
- Mill, 87, 88, 124
- Molinié, 27, 28, 34
- Molino, 74, 75, 86, 178
- Morin, 148, 149, 150, 153, 157
- Nazarenko, 152, 153, 157
- Niklas-Salminen, 46
- Noailly, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 92, 132, 174, 178
- Nyrop, 41, 48, 54, 110, 175
- Olbrechts-Tyteca, 67

- Papin, 80
 Pêcheux, 267
 Perelman, 67
 Peterson, 80
 Peyroutet, 35
 Pichon, 41, 42, 43, 49, 51, 55, 57, 58,
 60, 62, 63, 106, 109, 110, 111,
 112, 117, 118, 126, 141
 Pinchon, 41, 42, 52, 54, 55, 62
 Poibeau, 152, 153, 157
 Prandi, 21, 35, 109, 114
- Quintilien, 12, 21, 22, 23, 24, 25, 27,
 30, 31
- Rastier, 177
 Reboul, 22, 33
 Récanati, 88
 Rey, 78, 79, 80
 Rey-Debove, 77, 79, 80
 Ricœur, 108
 Riegel, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 51, 53,
 57, 60, 61, 64, 106, 112, 124, 175,
 177, 180, 187, 191, 197, 200, 202,
 203, 204, 205
 Roig-Miranda, 27, 71, 72, 106, 255
 Russell, 88
- Sancier, 27, 106
 Sarfati, 78, 79
 Sarrazin, 243, 277
 Saussure, 85
 Schaeffer, 69, 129
 Schnedecker, 181, 192, 251
 Schweickard, 77, 80, 81
 Searle, 86, 88, 130, 191
 Selosse, 87
 Sériot, 282
 Siblot, 41, 90, 91, 94, 99, 100, 106,
 107, 108, 109, 111, 125, 126, 131,
 143, 231, 240, 242, 263, 269, 283,
 296
 Sinclair, 146, 147
 Strawson, 88
 Suhamy, 34, 106, 109, 126
- Tamba, 24, 127, 131, 201, 239
 Tamba-Mecz, 68, 127, 177, 194
 Tamine, 127, 194, 195
- Tesnière, 267
 Todorov, 269
 Togeby, 41, 43, 44, 52, 54, 58, 62,
 109, 112, 124, 129, 133, 141, 175,
 224
- Van de Velde, 109, 132
- Wagner, 41, 42, 52, 54, 55, 62
 Wartburg, 77
 Wilmet, 87, 89
 Wolinski, 150
- Yvon, 149
- Zweigenbaum, 149

ANNEXES

LISTE DES EXEMPLES UTILISÉS EN

RHÉTORIQUE, GRAMMAIRE, LINGUISTIQUE

Les exemples construits (ou ceux pour lesquels aucune référence n'est donnée) sont donnés en entier ; pour les exemples attestés, on donne le groupe nominal antonomastique et, en note, la citation complète. Lorsqu'un même exemple attesté est repris, par l'auteur lui-même ou par un autre, il n'apparaît qu'une fois. Les exemples qui ne sont pas explicitement donnés par l'auteur mais se dégagent à travers les citations et leur glose sont en italiques.

Approches rhétoriques

Bacry (1992) :

Ce Lazare¹.

Cressot (1947) :

Un Crésus, un Tartarin.

Dumarsais (1730) :

C'est un Sardanapale.

C'est un Néron.

C'est un Caton au dehors, un Néron au dedans.

Un Mécénas².

Irus pour un pauvre, et Crésus pour un riche³.

*Un Zoïle*⁴.

¹ Jamais les os desséchés que le souffle divin doit ramener dans la vallée de Josaphat, jamais cette image apocalyptique ne fut mieux réalisée que par ce Lazare sans cesse rappelé du sépulchre à la vie par la voix de la jeune fille (Balzac, *Séraphita*).

² Mais, sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste ? (Boileau, *Satire I* v. 80).

³ Voici soudain devenu Irus celui qui naguère était Crésus. (Ovide, *Tristes III*. 7. 42) ; Il n'y a pas loin de Crésus à Irus. (Properce, *Elégies III*. 4.39).

⁴ Ta jalousie conteste le génie du grand Homère : / Qui que tu sois, pour ta peine, tu as nom Zoïle. (Ovide, *Remèdes à l'amour* v. 365).

*[L']Aristarque incommode*⁵.

Un Aristarque⁶.

Un Thersite, *Achille*⁷.

Œdipe⁸.

*[Les] Saumaises futurs*⁹.

Des Xanthippe

Une Pénélope.

Des Phrynés ou des Laïs¹⁰.

Le Typhis et l'Automédon de l'art d'aimer¹¹.

Le Dauphin¹².

Un Benjamin.

*Un Virgile*¹³.

Fontanier (1830) :

Un Midas.

Un Cotin, un Pradon.

Un Virgile, un Homère.

Un Démosthène, un Bossuet.

Un Euclide, un Newton.

Une Pénélope, une Lucrèce.

Une Tisiphone, une Mégère.

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles...

Aux siècles des Midas, on ne voit point d'Orphées...

Vous devenez donc un Ulysse, d'un Achille que vous étiez ? ...

Peut-être qu'un Virgile, un Cicéron sauvage, est chantre de paroisse ou juge de village.

⁵ Et de moi même Aristarque incommode, (Rousseau, Ep. 1 *Aux Muses*).

⁶ Ce sera (un) Aristarque. (Horace, *Art Poétique*, v. 445-450).

⁷ Jetez-moi dans les troupes comme un simple soldat, je suis Thersite ; mettez-moi à la tête d'une armée dont j'aie à répondre à toute l'Europe, je suis Achille. (La Bruyère).

⁸ Davus sum, non Œdipus [Je suis Dave, seigneur, et ne suis pas Œdipe] (Térence, *Andriène* Act. I sc. 2).

⁹ Aux Saumaises futurs préparer les tortures (Boileau, *Épître à son esprit* IX).

¹⁰ Aux temps les plus féconds en Phrynées, en Laïs, Plus d'une Pénélope honora son pays. (Boileau, *Satire* X)

¹¹ On m'appellera le Typhis et l'Automédon de l'amour (Ovide, *Art d'aimer* I. 8)

¹² « On fait allusion au Dauphin lorsque dans les familles des particuliers, on appelle Dauphin le fils aîné de la maison, ou celui qui est le plus aimé ».

¹³ Je le déclare donc, Quinault est un Virgile. (Boileau, *Satire* IX).

*Alexandre*¹⁴.

*Socrate*¹⁵.

*Midas*¹⁶.

Fouquelin (1555) :

[des] Homère¹⁷.

[des] Hectors, [des] Achilles, [des] Ajax¹⁸.

Un Diomède, un Thersite¹⁹.

Fromilhague (1995) :

Une Clorinde ; le Tancrede de la situation²⁰.

Gardes-Tamine (1993) :

Un Crésus.

Herschberg-Pierrot (1993) :

Une mégère.

Lamy (1696) :

Un Sardanapale.

Un Néron.

Mazaleytrat et Molinié (1961) :

Cette fille est une Messaline.

Cette vraie Messaline.

¹⁴ Que penserais-tu donc, si on allait t'apprendre / Que ce grand chroniqueur des gestes d'*Alexandre* / Aujourd'hui méditant un projet tout nouveau / S'agite, se démène, et s'use le cerveau / Pour te faire, à toi-même, en rimes insensées / Un bizarre portrait de ses folles pensées ? (Boileau).

¹⁵ Martyr de la raison, que l'Envie en fureur / Chassa de son pays par les mains de l'Erreur, / Reviens ; il n'est plus rien qu'un philosophe craigne : / Socrate est sur le trône et la Vérité règne (Voltaire).

¹⁶ En vain sur son crédit un délateur s'appuie : / Je découvre en riant la tête de Midas (Voltaire).

¹⁷ La France d'Homère est pleine [...] (Ronsart).

¹⁸ [...] on ne voit plus d'Hectors, ni d'Achilles, ni d'Ajax [...] (Ronsart).

¹⁹ [...] être ailleurs un Diomède, voire un Thersite bien souvent (Du Bellay).

²⁰ Hauteclaire Stassin était sérieuse comme *une Clorinde*. Il la regarda donner sa leçon et il lui demanda de croiser le fer avec elle. Mais il ne fut point *le Tancrede de la situation*, le comte de Savigny ! Mille Hauteclaire Stassin ne fut pas touchée une seule fois (Barbey d'Aurevilly).

Prandi (1992) :

Aux yeux de sa mère, Jean est un Baudelaire.

Suhamy (1981) :

Un Trafalgar sportif, un Napoléon de la finance.

Un Don Quichotte, un Harpagon, les turlupins de la République.

Approches grammaticales**Arnauld et Lancelot (1660) :**

Les *Césars*, les *Alexandres*, les *Platons*.

Arrivé, Gadet, Galmiche (1986) :

C'est un Tartuffe.

Cet homme est un Don Juan, un Tartuffe, un Al Capone.

Brunot (1887) :

Un tartuffe, un harpagon, un César, un adonis, un ladre, un nicodème, un lovelace.

Damourette et Pichon (1911-1927) :

[Des] Yaumons, [des] Agoulans, des Rollans²¹.

Ce Sathan²².

Certains Cicerons²³.

Plusieurs Homeres²⁴.

Un Alexandre, un Auguste²⁵.

Un second Rodillard, l'Alexandre des Chats, l'Attila²⁶.

²¹ Trop at contre le roi d'Yaumons et d'Agoulans ; / Il at non li rois Charles : or li faut *des Rollans*. (Rutebeuf. *Li diz de Puille*. 23-24. T.I, pp. 170-171).

²² *Ce Sathan* mon enque a tumbé. (*Miracle de Saint-Jean Crisothomes*, 725).

²³ Un discours pathétique et dont le formulaire / Servist à *certaines Cicerons* / Vulgairement nommés larrons. (La Fontaine. *Fables Choisies*.VI, 19, Le Charlatan).

²⁴ Cependant je lis dans les Cieus / Que bientôt ses faits glorieux / Demanderont *plusieurs Homeres*. (La Fontaine. *Fables Choisies*.XII, 9, Le Loup et le Renard).

²⁵ ... au retour de cette Expédition où il a vaincu comme *un Alexandre*, vous le voyez gouverner ses peuples comme *un Auguste*. (La Fontaine. *Fables Choisies*. Epistre au Dauphin, p. 6).

[Les] Orphées²⁷.

Ce Soulouque blanc²⁸.

Une Babel²⁹.

Le Saint Thomas d'Aquin du XIX^e siècle³⁰.

Un Spinoza français³¹.

Un Solon, un Lycurgue³².

Darmesteter (1886) :

Un Tartuffe, un Amphitryon, un Lovelace, un Harpagon, un Séide, un Escobar, une Agnès, un Barême, un Calepin, un Crésus.

Darmesteter (1895) :

Agnès, amphitryon, assassin, atlas, céladon, chauvin, escobar, espiègle, harpagon, ladre, lovelace, machiavel, méphistophélès, pathelin, phaéton, prud'homme, renard, séide, sganarelle, tartufe, etc.

Un Tartuffe.

Dauzat (1948) :

Un tartufe, un mécène.

Un grec.

Des Virgile³³.

²⁶ J'ai lu chez un conteur de fables / Qu'un second Rodillard, l'Alexandre des Chats, / l'Attila, le fléau des Rats, / Rendoit ces derniers misérables. (La Fontaine. *Fables Choisies*. III, 18. Le Chat et un Vieux Rat).

²⁷ Qu'importe la Mort aux *Orphées* / Si leurs tombeaux sont des autels ? (Ecouchard le Brun. *Odes*. I, 1 ; Ode sur l'Enthousiasme. T. I, p. 4).

²⁸ L'Europe riait de l'autre continent en regardant Haïti quand elle a vu apparaître *ce Soulouque blanc*. (Victor Hugo. *Napoléon le Petit*. I, 6, p. 22).

²⁹ Les étrangers de toutes les nations... faisant de l'armée *une Babel*... (Thiers. *Histoire de l'Empire*. XXVI, T. III, p.105, col. 2).

³⁰ Elle [la critique] remplace la théologie, et si l'on cherche le docteur universel, *le Saint Thomas d'Aquin du XIX^e siècle*, n'est-ce pas à Sainte-Beuve qu'il faut songer ? (A. France. *La Vie littéraire*, 1^{re} série. Dédicace p. v).

³¹ M. Paul Bourget nous représente M. Adrien Sixte comme *un Spinoza français* de notre temps. (A. France. *La Vie littéraire*, 3^e série. La morale et la science, p. 58).

³² Il me parla de Benjamin Constant comme d'un père, avec respect et vénération. On eût dit, à l'entendre, un sage, *un Solon*, presque *un Lycurgue*. (A. France. *La Vie littéraire*, 1^{re} série. Le Journal de Benjamin Constant, p. 59).

³³ Un Auguste aisément peut faire des Virgile, Boileau, *Épître I*.

Grevisse (1936) :

Les Corneille sont rares.

C'est un vrai tartufe.

Il se prend pour un adonis.

Quel Harpagon !

Grevisse et Goosse (1980) :

Un Gavroche.

C'est un Don Quichotte.

[des] Mozarts³⁴.

Les Caïn³⁵.

Des mécènes, des gavroches, des cicérones.

Guéraud (1990) :

Adonis ; apollon ; satyre ; vulcain ; saturnis ; parnassien ; vénus ; triton ; gorgone ; argonaute ; harpie ; phaéton ; argus ; hercule ; titan ; atlas ; narcissé ; égérie ; égide ; phénix ; bacchante ; vestale ; fée ; éolienne ; hermaphrodite ; Mentor ; épigone ; giton ; fier-à-bras ; gargantua ; harpagon ; amphitryon ; tartuffe ; don Juan ; don quichotte ; dulcinée ; rossinante ; maritorne ; céladon ; cendrillon ; arlequin ; pantalon ; guéridon ; tom-pouce ; tarzan ; benjamin ; jérémiades ; Judas ; samaritain ; sodomie ; capharnaüm.

Les Flaubert(s) sont rares.

C'est un vrai tartufe.

Jespersen (1924) :

C'est un Thorvaldsen en miniature.

Un Judas.

Un Diogène, un Thomas, un Don Quichotte, un Paul Pry, un Benedick, un Socrate³⁶.

Edisons and Marconis [des Edison et des Marconi]³⁷.

³⁴ Combien de Mozarts naissent chaque jour en des îles sauvages ! (J. Rostand).

³⁵ Répondre, par avance, à tous les Caïn du monde (Gautier).

³⁶ Jespersen cite ici Keynes, *Studies and Exercises in Formal Logic*, Londres 1906, p. 45.

³⁷ *Edisons and Marconis* may thrill the world with astounding novelties [Il se peut que *des Edison et des Marconi* électrisent le monde avec des nouveautés assourdissantes].

Judases [des Judas].

King-Henrys, Queen-Elizabeths [Les roi Henri, les reine Elisabeth]³⁸.

Fifty Switzerlands [cinquante Suisse]³⁹.

Le Bidois (1935-1938) :

Un Mécène, un Virgile.

Nyrop (1913⁴) :

C'est un Prudhomme.

Un tartufe.

Un amadis.

Faire l'Agnès.

Amphitryon(ne)⁴⁰.

L'Hélène ; [des] Paris⁴¹.

Une Hélène⁴².

Certaines Philis⁴³.

Les Clymènes⁴⁴.

Un Bazaine⁴⁵.

Un Georges Dandin.

Ganelon ; Patelin ; Péronelle ; Barbacole ; Céladon ; Don Juan ; Géronte ; Harpagon ; Philinte ; Séide ; Crispin ; Gilles ; Pantalon ; Polichinelle ; Scapin ; Trivelin ; Benoiton ; Bertrand ; Calino ; Chauvin ; Gavroche ; Gobseck ; Macaire ; Mercadet ; Pipelet ; Bidard ; Dulcinée ; Espiègle ; Fier-à-bras ; Lovelace ; Maritorne ; Rodomont ; Sacripant ; Turlupin ; Escobar ; Apollon ; Argus ; Aristarque ; Aspasia ; Brutus ; Caton ; Cerbère ; Chimène ; Crésus ; Démosthène ; Hébé ; Hercule ; Hermaphrodite ; Mécène ; Méduse ; Mégère ;

³⁸ *King-Henrys, Queen-Elizabeths* go their way [Les roi Henri, les reine Elisabeth font ce qu'ils veulent].

³⁹ On parle aussi des Montagnes Rocheuses comme de *fifty Switzerlands* in one [cinquante Suisse en une seule].

⁴⁰ Le Véritable Amphitryon Est l'Amphitryon où l'on dîne (Molière, *Amphitryon*, v. 1704) ; Je vous propose donc de boire tout simplement à la santé de nos hôtes, et d'abord de M^{me} Henriette Jasmine, notre ravissante amphitryonne (M. Donnay, *Théâtre*, II, 118).

⁴¹ Elle eut le regret d'être l'*Hélène* D'un si grand nombre de *Paris* (La Fontaine, *Contes*, II, n°14).

⁴² Plus d'une *Hélène*, au beau plumage, Fut le prix du vainqueur (id., *Fables*, VII, n°13).

⁴³ La voilà donc compagne De certaines *Philis* qui gardent les dindons (id., *Fables*, VII, n°2).

⁴⁴ Les *Clymènes* aux vieilles gens sont inhumaines (id., *Lettre au duc de Vendôme*).

⁴⁵ Qu'as-tu donc à chuchoter ainsi, Judas, Tigre, Bazaine ! Wa ! wa ! wa ! (Maeterlinck, *L'Oiseau bleu*, III, sc. 5).

Mentor ; Messaline ; Néron ; Nestor ; Pénélope ; Solon ; Vénus ; Xanthippe ; Zoïle ; Automédon ; Cicérone ; Phaëton ; Benjamin ; Joseph ; Judas ; Madeleine ; Arlequin ; Carlin ; Cominge.

Riegel, Pellat, Rioul (1994) :

Alain Delon est le Clint Eastwood du cinéma français.

L'institutrice de notre fils est un Napoléon en jupons.

Un harpagon, un machiavel, un mécène.

Togebly (1982) :

[Les] Panamas⁴⁶.

Une Babylone⁴⁷.

La Babylone⁴⁸.

Un Chicago sans avenir⁴⁹.

Le Versailles de cette capitale⁵⁰.

Les New-York.

Un Don Juan – des Werther – des Amadis

Des Hélène de Troie, des Cléopâtre, des Anne d'Autriche, des Louise Labbé, des Mme de Maintenon, des Pompadour, des grandes Catherine⁵¹.

Des Erasmes⁵².

Un La Beaumelle ; les La Beaumelle⁵³.

Quelques petits Davids ; un Goliath⁵⁴.

Les Mécènes, les Don Juans, les Césars.

Le Le Clézio⁵⁵.

La Mecque des jeunes mariés yankees⁵⁶.

⁴⁶ La démocratie française a fort bien survécu aux Panamas, grands et petits (Blocq-Mascard, 143, 44).

⁴⁷ Quand j'étais petit, j'entendais parler de Cararache comme d'une Babylone (Figaro litt. 9/9/65).

⁴⁸ Les petits compartiments provinciaux, bizarres et fermés de la Babylone (c'est-à-dire Paris ; Cathelin 23).

⁴⁹ Ce n'était qu'un Chicago sans avenir, une petite ville impitoyable (Chamson, chiffre 19).

⁵⁰ Le Versailles de cette capitale est Lunéville (Sailleurs 321).

⁵¹ Il y aura toujours des Hélène de Troie, des Cléopâtre, des Anne d'Autriche, des Louise Labbé, des Mme de Maintenon, des Pompadour, des grandes Catherine (Chevallier 50).

⁵² Nos 30 000 savants sont tous des Erasmes (Arts 24/11/65, 13).

⁵³ Il a pu pour un instant ressembler à un La Beaumelle mais les La Beaumelle ne ressemblent jamais à Voltaire (Orieux 413).

⁵⁴ Quelques petits Davids ont fini par vaincre un Goliath qu'ils combattent depuis 21 ans (NO 8/3/67, 32).

⁵⁵ Andrew Sinclair est en quelque sorte le Le Clézio anglais (Figaro 18-4-66).

Wagner et Pinchon (1962) :

Un Harpagon, un Gargantua, une Hermione.

Les Molière, les Molières.

Approches linguistiques**Capt-Artaud (1994) :**

Amour, Phébus, Lusignan, Biron, Orphée⁵⁷.

Flaux (1991) :

Pierre est un (véritable) Harpagon.

Pierre est l'Harpagon de la famille.

Pierre est le Don Juan de Marie.

Pour Victor Hugo, Louis-Napoléon Bonaparte était le César Borgia de la France.

Marie est une harpie.

Flaux (2000a) :

Il y a du Néron dans cet homme-là.

Il y a de la Jeanne d'Arc en elle.

Marie est une vraie Jeanne d'Arc.

Les Jeanne d'Arc sont des êtres d'exception.

Flaux (2000b) :

Bruges est la Venise du Nord.

On veut faire de cette capitale un autre Paris.

On nous avait prédit un mai 68.

La malheureuse Algérie connaît une Saint-Barthélémy par semaine.

Marie a épousé un Don Juan.

Le jeune homme voulait devenir un autre Versac.

Les Versac sont nombreux dans ce genre de milieu.

Des dizaines de milliers d'individus de l'espèce des Droogstoppel⁵⁸.

⁵⁶ Le Niagara est La Mecque des jeunes mariés yankees (Express 20-9-65, 61).

⁵⁷ [...] Suis-je Amour ou Phébus ?... Lusignan ou Biron ? / [...] / Modulant tour à tour sur la lyre d'Orphée [...] (*El Desdichado*, G. de Nerval).

Un Zoïle, un Pradon, un Midas.

Il a épousé une mégère.

Des dons juans aimables.

La littérature compte plusieurs Hugo.

Il y a plusieurs Aristote ici.

Fontant (1998) :

Adonis ; agnès ; aliboron ; amadis ; amazone ; amphitryon ; apollon ; argonaute ; argus ; aristarque ; arlequin ; aspasia ; auguste ; automédon ; barbacole ; barnum ; benjamin ; béotien ; bidasse ; bohème ; bougre ; brutus ; caillette ; cassandre ; caton ; céladon ; célimène ; cendrillon ; cerbère ; césar ; chauvin ; chérubin ; chouan ; colombine ; crésus ; crispin ; cyclope ; démosthène ; don juan ; don quichotte ; dulcinée ; égérie ; épigone ; escobar ; espiègle ; fier-à-bras ; figaro ; furie ; galopin ; gandin ; gargantua ; gavroche ; géant ; géronte ; gigogne ; gille ; giton ; gobseck ; gogo ; gorgone ; gribouille ; guignol ; harpagon ; harpie ; hébé ; hercule ; hermaphrodite ; hydre ; jacques ; janus ; jean ; jean-jean ; jésus ; jocrisse ; joseph ; judas ; labadens ; lovelace ; macaire ; macchabée ; madeleine ; maritorne ; matamore ; mécène ; mégère ; mentor ; mercadet ; messaline ; muse ; narcisse ; nemrod ; néron ; nestor ; oedipe ; olibrius ; pandore ; patelin ; pénélope ; péronnelle ; pet-de-loup ; phaéton ; pharisien ; phénix ; philistin ; pierrot ; pipelet ; polichinelle ; protéé ; prudhomme ; pythie ; raminograbis ; rodomont ; sacripant ; saligaud ; salomon ; satyre ; scapin ; séide ; sirène ; solon ; sosie ; spartiate ; sphinx ; stentor ; superman ; tartarin ; tartuffe ; tarzan ; titan ; tom pouce ; triton ; trivelin ; turlupin ; vandale ; vénus ; zoïle.

Gary-Prieur (1991c) :

Un Norpois ; un Bergotte sensible⁵⁹.

Un Otto Preminger français⁶⁰.

Une Cendrillon aux yeux bridés⁶¹.

⁵⁸ Oui, je veux être lu ! Je veux être lu [...] par des milliers, des dizaines de milliers d'individus de l'espèce des Droogstoppel qui tout en continuant à mener leurs petites affaires à leur façon bien connue [...] seront les plus zélés à se joindre au chœur louant la "joliesse" de mes écrits [...] (*Max Havelaar*, 1860, trad. fr. Actes Sud, 1991).

⁵⁹ ... moi qui le prenais (l'ambassadeur de Vries) pour *un Norpois*, il s'était subitement révélé *un Bergotte sensible* (J.-P. Rémy, *Toscanes*, p. 16).

⁶⁰ Julien Duvivier était plutôt *un Otto Preminger français* (*Libération* 1990).

Un Eisenhower noir⁶².

Gary-Prieur (1994) :

Il faudrait un Stendhal pour décrire ces sentiments.

[Le] Rambo de Reims⁶³.

Le Gorbatchev albanais⁶⁴.

Un Edgar Poe contemporain⁶⁵.

Tous les Sherlock Holmes du monde⁶⁶.

[Le / un] véritable Saint-Just de l'amour-poésie⁶⁷.

Son Albertine⁶⁸.

Le Victor Hugo du vingt et unième siècle⁶⁹.

La Jérusalem de la Baltique⁷⁰.

Ce Faust moderne⁷¹.

Son Ariane⁷².

Cette Vendée de l'Albanie⁷³.

La Qadissyah de Saddam⁷⁴.

Don Juan, Messaline.

Le René Chabout local⁷⁵.

Pierre, ce nouveau Zorro, se précipita sur Marc.

⁶¹ Presse.

⁶² Radio (1990).

⁶³ Les histoires à dormir debout *du Rambo de Reims* (*Libération*, 28/2/90).

⁶⁴ Ramiz Alia, en qui certains avaient cru voir « *le Gorbatchev albanais* » (*Libération*, 30-31/3/91).

⁶⁵ ... une histoire comme *un Edgar Poe contemporain*, moins suicidaire et plus doué pour la comédie, pourrait en ébaucher une (*Libération*, 9/1/92).

⁶⁶ Il n'y a rien à faire. *Tous les Sherlock Holmes du monde* n'y verraient que du feu, et Arsène Lupin lui-même donnerait sa langue au chat (M. Leblanc, *Arsène Lupin et le sept de cœur*, p. 99).

⁶⁷ Paul Eluard, en *véritable Saint-Just de l'amour-poésie*, se montre beaucoup plus dur (M. Kundera, *L'Immortalité*, p. 229).

⁶⁸ Les globules blancs sont *son Albertine* (*Libération*, 23/2/91).

⁶⁹ ... tu n'ambitionnes pas d'être *le Victor Hugo du vingt et unième siècle...* (Cavanna, *Mignonne allons voir si la rose*, p. 175).

⁷⁰ De Vilnius, on disait au siècle dernier qu'elle était « *la Jérusalem de la Baltique* » (*Libération*, 6/9/91).

⁷¹ Tout se passe comme si Saddam Hussein, *ce Faust moderne*, avait choisi la transgression comme mode de comportement (*Journal de Genève*, 23/1/91).

⁷² Un homme labyrinthique ne cherche jamais la vérité, mais uniquement son Ariane (Nietzsche, cité par Barthes, *La Chambre claire*, p. 114).

⁷³ La ville de Skodor, cette Vendée de l'Albanie, intensément catholique, où la résistance au régime fut toujours vive (*Libération*, 30-31/3/91).

⁷⁴ ... la propagande irakienne pour laquelle la guerre contre l'Iran représentait la « Qadissyah de Saddam », se référant ainsi à la bataille vieille de quatorze siècles de Qadissyah, dans laquelle les armées de l'Islam avaient écrasé l'ancien empire perse (*Libération*, 30-31/3/91).

⁷⁵ ... bulletin donné (aux USA) par *le René Chabout local* (France-Inter, 28/1/91).

Le Tino Rossi du rock⁷⁶.

Le Pierre Larousse de la langue verte⁷⁷.

La Christophe Colomb des temps modernes⁷⁸.

Le Tabarly des années quatre-vingt-dix⁷⁹.

Le Michel Debré de la gauche⁸⁰.

La Thatcher de gauche⁸¹.

Tous les autres Li Peng⁸².

Une sorte de Gide⁸³.

Un Gorbatchev⁸⁴.

Un Molière⁸⁵.

Des douzaines de Cassandra⁸⁶.

Un don juan, une mégère.

Pierre est un don quichotte.

Pierre est un Don Quichotte.

Une Béatrice de province⁸⁷.

Un Chateaubriand mais dévoué à sa cause⁸⁸.

Un Havel albanais⁸⁹.

Quelque Bonaparte se trompant de siècle ; un Chateaubriand qui n'écrirait jamais ; un Lope de Vega sans manuscrit⁹⁰.

Pierre est un Harpagon.

⁷⁶ Le Tino Rossi du rock (il s'agit de Richard Anthony) (France-Inter, 31/1/91).

⁷⁷ Perret n'est pourtant pas le Pierre Larousse de la langue verte (Bonnard, *Information grammaticale* n°51, p. 40).

⁷⁸ La Christophe Colomb des temps modernes (il s'agit de Florence Arthaud) (France-Inter, 10/11/90).

⁷⁹ Le Tabarly des années quatre-vingt-dix (*idem*).

⁸⁰ Le Michel Debré de la gauche (il s'agit de J.-P. Chevènement) (France-Inter, 29/1/91).

⁸¹ Le chef de l'État voudrait de toute évidence qu'elle (Édith Cresson) soit baptisée la « Thatcher de gauche » (*Libération*, 16/5/91).

⁸² Li Peng doit tomber, et *tous les autres Li Peng* après lui (*Libération*, 26/5/89).

⁸³ Tityre (...) est (...) une sorte de Gide rapetissé et ridicule, ... (*A. Gide par lui-même*, p. 78).

⁸⁴ (Ramiz Alia) qui avait voulu être *un Gorbatchev*, mais qui ne le sera jamais... (*Libération*, 26/10/90).

⁸⁵ Ce n'est pas *un Molière* (Lyons (1978), p. 179).

⁸⁶ Pourquoi n'avait-il jamais rencontré quiconque de comparable à Cassandra ? (...) pourquoi n'existait-il pas *des douzaines de Cassandra* célibataires ? (B. Pym, *Adam et Cassandra*, Rivages, p. 128).

⁸⁷ Elle me faisait gloire d'avoir porté mon choix sur une inconnue, *une Béatrice de province* (...) (D. Fernandez, *Porfirio et Constance*, p. 192).

⁸⁸ On imagine que Malraux aurait été volontiers un fidèle de Bonaparte (...) tout en restant son mémorialiste préféré, *un Chateaubriand mais dévoué à sa cause* (*Libération*, 21/11/91).

⁸⁹ Ceux qui espèrent qu'il (Kadaré) soit *un Havel albanais*... (*Libération*, 23/2/91).

⁹⁰ Que pourraient contenir ces êtres : *quelque Bonaparte se trompant de siècle, un Chateaubriand qui n'écrirait jamais* (...) *un Lope de Vega sans manuscrit* ? (P. Morand, *Venises*, p. 195).

Un nouveau Chamberlain⁹¹.

Un nouveau Laurence Olivier⁹².

Un Canberra qui aurait raté la seconde révolution industrielle⁹³.

Ce Sinaï du monde orthodoxe⁹⁴.

Ce Monsieur Dimanche du caoutchouc⁹⁵.

Ce Don Juan cathodique⁹⁶.

Son Alsace-Lorraine⁹⁷.

Leur Carlo ; leur Frederico⁹⁸.

Mon Jules Verne⁹⁹.

Gary-Prieur (1996a) :

Ce Rambo grandeur nature¹⁰⁰.

Le Burundi est un autre Rwanda.

Francis Huster est un second Gérard Philipe.

[Massenet]... c'est un Wagner pour grande coquette.

Johnny Halliday est un Montand qui n'aurait pas rencontré Simone Signoret.

Cette fille est un Rambo en jupons.

L'agresseur, un Rambo de banlieue, s'est enfui dans une voiture volée.

Son frère, c'est un Rambo qui aurait passé une licence de lettres.

Son mari est un Rambo.

Son mari est un Don Quichotte (ou don quichotte).

Son mari est un mecène.

⁹¹ Il (Bush) a tiré les leçons de l'histoire, et ne veut pas être *un nouveau Chamberlain* (*Libération*).

⁹² La presse anglaise parle volontiers de lui comme d'*un nouveau Laurence Olivier* (il s'agit de Kenneth Branagh (*Libération*, 15/1/91).

⁹³ Alma-Ata (capitale de Kazakhstan) elle-même, avec ses longues avenues et sa végétation, fait penser à *un Canberra qui aurait raté la seconde révolution industrielle* (*Libération*, 2/10/91).

⁹⁴ (Le Mont Athos) ... *ce Sinaï du monde orthodoxe* (M. Yourcenar, *Nouvelles Orientales*, p. 23).

⁹⁵ « Monsieur Ferréol, dis-je en m'avançant à sa rencontre, quel plaisir de vous voir ! » Suivit une avalanche de compliments inspirés de la scène de Molière. *Ce Monsieur Dimanche du caoutchouc* ne réussit pas à ouvrir la bouche (D. Fernandez, *Porfirio et Constance*, p. 276).

⁹⁶ Étrange énigme que celle de *ce Don Juan cathodique* qui ne rate jamais une soirée en famille. (*Nouvel Observateur*, 28/5-3/6, 1992).

⁹⁷ L'Irak ne fait que récupérer une partie de sa province de Bassorah (...) que tout irakien considère comme *son Alsace-Lorraine*. (*Libération*, 10/8/90).

⁹⁸ Toutes les maisons de Florence ont *leur Carlo et leur Frederico* (P.-J. Rémy, *Toscane*, p. 183).

⁹⁹ Si j'aime Balzac ! Ah ! certes. Il a été *mon Jules Verne*, si je puis dire. À l'âge où tous les petits garçons lisent des romans d'aventures, j'ai reçu de lui mes plus fortes impressions (interview de Bernanos, cité dans Baudelle (1989)).

¹⁰⁰ Bientôt, tous les regards se tournent vers *ce Rambo grandeur nature* [il s'agit d'un CRS] (*L'Événement du Jeudi*).

Un nouveau Luther¹⁰¹.

Gary-Prieur (1996b) :

Un Umberto Eco¹⁰².

Une nouvelle Phoolan Devi¹⁰³.

L'abbé Pierre de l'entreprise¹⁰⁴.

Don juan, mégère, tartuffe, etc...

Un nouveau Cézanne ; le Cézanne chinois, le Cézanne de banlieue...

Gary-Prieur (1998) :

Le prochain Chili de la région¹⁰⁵.

[L' / un] autre Rwanda¹⁰⁶.

[Le / un] César de carnaval¹⁰⁷.

Jonasson (1990a) :

Un joli Rastignac en jupon¹⁰⁸.

Un nouveau Goebbels¹⁰⁹.

Ce Hugo de notre siècle¹¹⁰.

[Un / le] Don Quichotte du rire¹¹¹.

Ce Rimbaud anti-yankee¹¹².

Le Cayatte américain¹¹³.

¹⁰¹ Le Vatican va-t-il devoir sévir contre un nouveau « Luther » ? (*Libération* ; il s'agit d'un prêtre allemand, Eugen Drewermann).

¹⁰² Cette nouvelle « cité sainte » ferait assurément les délices d'un Umberto Eco (*Libération*, 8-9/6/91).

¹⁰³ Une femme a été arrêtée sur votre ancien territoire (...) Elle dit être une nouvelle Phoolan Devi. Quelle impression cela vous fait de servir de modèle à des bandits en herbe ? (Mala Sen, *La Reine des bandits* : 318).

¹⁰⁴ Tapie était un peu l'abbé Pierre de l'entreprise (*Nouvel Observateur*, 28/5/1992).

¹⁰⁵ Le Mexique est le prochain Chili de la région (*Le Monde*).

¹⁰⁶ Amnesty International vient de qualifier le pays (le Burundi) « d'autre Rwanda qui attend d'exploser » et a appelé à une action [...] (*Le Monde*, 11/8/94).

¹⁰⁷ La presse française a donc raison de le (Mussolini) qualifier de « César de carnaval » ? (D. Fernandez, *Porfirio et Constance*, p. 175).

¹⁰⁸ L'héroïne de Vladimir Menchov est un joli Rastignac en jupon (NO 912 : 12).

¹⁰⁹ M. Vivien voit dans Claude Estier un nouveau Goebbels (NO 886 : 48).

¹¹⁰ Sartre, *ce Hugo de notre siècle* (NO 1080 : 61).

¹¹¹ Mel Brooks, *Don Quichotte du rire*, ... (NO 899 : 61).

¹¹² [Régis Debray] Pour un peu, on plaindrait *ce Rimbaud anti-yankee par hasard et survivant à sa légende par malchance* (NO 1122 : 58).

¹¹³ [Sidney Lumet] Au seul énoncé du titre, les gens informés subodorent que *le Cayatte américain* va frapper sec (NO 953 : 8).

Une Lolita de douze ans¹¹⁴.
 Certains Rastignac soviétiques d'aujourd'hui¹¹⁵.
 Un Maigret¹¹⁶.
 Des Folcoches¹¹⁷.
 Le Don Juan des années 20¹¹⁸.
 Un Don Juan féminin et lyrique¹¹⁹.
 Le nouveau Don Juan¹²⁰.
 Un Don Quichotte¹²¹.
 Un Don Quichotte lucide¹²².
 Ce Quichotte de brasserie¹²³.
 Les Césars ; des Nérons ; des Brutus¹²⁴.
 Des Panurge ; des Tartufe¹²⁵.
 Ce Christ en jean¹²⁶.
 [Le] nouveau Messie du blue-jean¹²⁷.
 Notre Clint Eastwood à nous¹²⁸.
 Cet Édouard Leclerc du tourisme¹²⁹.
 Le Guy Lux des networks¹³⁰.
 Une sorte de Poivre d'Arvor de l'Est¹³¹.

¹¹⁴ Quant il a terminé sa causerie, il se laisse draguer dans les coulisse par *une Lolita de douze ans* (NO 986 : 18).

¹¹⁵ Et son histoire [...] projette une lumière intéressante sur les mœurs de *certaines Rastignac soviétiques* d'aujourd'hui (NO 982 : 39).

¹¹⁶ (Je devine que Simenon s'ennuie à raconter sa vie, à exposer pour la millième fois ses méthodes de travail.) Il a besoin d'*un Maigret* (NO 890 : 45).

¹¹⁷ (Prenez Folcoche. Elle n'aime pas ses enfants, car elle a épousé un homme qu'elle n'aime pas. J'observe autour de moi.) *Des Folcoches*, il y en a des dizaines (HD 60 : 37).

¹¹⁸ [Mousjoukine] ... *le Don Juan des années 20* (Pawlovitch : 56).

¹¹⁹ [Carmen] ... *un Don Juan féminin et lyrique* (NO 1009 : 54).

¹²⁰ Il est *le nouveau Don Juan* et ses conquêtes sont innombrables [= Romain Gary] (Pawlovitch, P., *L'Homme que l'on croyait*, p. 49).

¹²¹ Rinaldo est *un Don Quichotte* qui a... (NO 1191 : 59).

¹²² [Claude Mauriac] ... *un Don Quichotte lucide* dont... (NO 953 : 54).

¹²³ [H. Béraud] ... *ce Quichotte de brasserie* (NO 1074 : 56).

¹²⁴ Hélas ! par une mutation imprévisible, *les Césars* engendrent *des Nérons*, voire *des Brutus* (NO 1189 : 50).

¹²⁵ Voltaire n'est pas de ceux qui créent *des Panurge* et *des Tartufe* (Grevisse 1966 : § 325.2).

¹²⁶ [Maurizio Vitale] Il s'est arrêté à Turin, *ce Christ en jean* (NO 904 : 14).

¹²⁷ ... le « Qui m'aime me suive » du *nouveau Messie du blue-jean*, Maurizio Vitale (NO 904 : 14).

¹²⁸ Alain Delon est *notre Clint Eastwood à nous* (NO 881 : 10).

¹²⁹ (La fréquentation de Jacques Maillot est peu recommandable dans le beau monde du voyage.) *Cet Édouard Leclerc du tourisme...* (NO 917 : 16).

¹³⁰ Sid Cæsar, *le Guy Lux des networks* (NO 983 : 50).

¹³¹ ... un présentateur de télé, *une sorte de Poivre d'Arvor de l'Est*, se jette dans la piscine (NO 1307 : 64).

Une Marie-Chantal de la brousse¹³².

Les Eckermann de quelques-uns des plus grands esprits de notre temps¹³³.

Des Doña Juana¹³⁴.

Un Charlus de la rive gauche¹³⁵.

Les vrais Fabrice¹³⁶.

Des Borg¹³⁷.

Des milliers de Polynice ; des milliers d'Antigone emmurées dans les cachots¹³⁸.

Les Prométhées qui ont ravi le feu du ciel¹³⁹.

Un Strehler souhaité¹⁴⁰.

Jonasson (1991) :

[Des] Molières¹⁴¹.

Ce Tarzan tombé du nid¹⁴².

Un nouveau Jules Ferry¹⁴³.

Le Gérard Philipe autrichien¹⁴⁴.

Le Pouchkine des ténèbres de Paris¹⁴⁵.

Des Pénélope¹⁴⁶.

Les Emma Bovary de Balzac¹⁴⁷.

Nos Tarzan du fusain¹⁴⁸.

¹³² [Karen Blixen :] *Une Marie-Chantal de la brousse* (NO).

¹³³ Mais Claude Mauriac ne saurait se contenter de *jouer les Eckermann de quelques-uns des plus grands esprits de notre temps* (NO 1146 : 55).

¹³⁴ Je dis qu'il n'y a plus que des, comment dit-on ? *Des Doña Juana* (BDP : 80).

¹³⁵ Ajoutons la rencontre d'un *Charlus de la rive gauche* (NO 1009 : 56).

¹³⁶ Qu'importe : *les vrais Fabrice* n'arrivent à Waterloo qu'après le gros des bataillons (NO 1012 : 53).

¹³⁷ (Borg a gagné trop d'argent, récolté trop de gloire aux quatre coins de la planète. Il a décidé de se reposer, de s'enfermer dans le silence. Mais on n'échappe pas si facilement à la gloire.) *Des Borg*, il n'y en aura pas un cette année à Roland-Garros, mais des milliers (NO 915 : 44).

¹³⁸ ... la dernière guerre mondiale a fait *des milliers de Polynice*, morts sans sépulture pourrissant au soleil, *des milliers d'Antigone emmurées dans les cachots* (NO 1154 : 52).

¹³⁹ Enfin, *les Prométhées qui ont ravi le feu du ciel* et, tels Brétécher et Uderzo, s'éditent eux-mêmes (NO 899 : 52).

¹⁴⁰ *Un Strehler souhaité* [Sous-titre d'un article de journal dans lequel on lit :] Non, décidément, il nous faudrait quelqu'un qui fasse pour Labiche ce que Strehler a fait pour Goldoni (NO 886 : 16).

¹⁴¹ La scène française de notre époque manque de *Molières* (Kalverkämper 1978 : 330).

¹⁴² Les adultes nourrissent une fierté secrète pour ce Tarzan tombé du nid (BDP : 171).

¹⁴³ ... Le projet qui fera de Savary *un nouveau Jules Ferry* (NO 968 : 21).

¹⁴⁴ Michael Heltau [...] qu'on nomme *le Gérard Philipe autrichien* (NO 1146 : 61).

¹⁴⁵ Ajar, c'est *le Pouchkine des ténèbres de Paris* (Pawlovitch, P., *L'Homme que l'on croyait*, p. 60).

¹⁴⁶ ... les pères ne sont pas *des Pénélope* (NO 968 : 56).

¹⁴⁷ *Les Emma Bovary de Balzac*, Madame de Bargeton et Madame de la Baudroye, ... (F. Marceau, cité par Le Bihan 1974 : 133).

[Un / le] poussiéreux et sarcastique Rouletabille¹⁴⁹.
 [Des / les] Arsène Lupin des temps modernes¹⁵⁰.
 [Un / le] Ulysse clownesque¹⁵¹.
 Le Molière de notre époque¹⁵².
 Ce nouvel Hamlet de Manhattan¹⁵³.
 Cette Madame de La Fayette de l'ère du soupçon¹⁵⁴.
 Le Boris Vian de la S.F. américaine¹⁵⁵.
 Ce Napoléon des acteurs¹⁵⁶.
 Le Pindare gaulois¹⁵⁷.
 Un Hamlet yiddish¹⁵⁸.
 Une sorte de Malraux italien¹⁵⁹.
 Une sorte de petite Jeanne Moreau autodidacte¹⁶⁰.
 Une sorte de Vauvenargues impétueux¹⁶¹.
 Un véritable roi Lear¹⁶².
 De vraies Cosette¹⁶³.
 Ce nouveau Caspar Hauser¹⁶⁴.
 Un Quichotte lucide¹⁶⁵.
 Un Caligula puceau¹⁶⁶.
 Un Giraudoux paysan¹⁶⁷.
 Un Chérubin noir éblouissant de sauvagerie et de grâce¹⁶⁸.

¹⁴⁸ ... *nos Tarzan du fusain* [= les auteurs de B.D.] (NO 955 : 11).

¹⁴⁹ André Rétif de la Bretonne, *poussiéreux et sarcastique Rouletabille*, ... (NO 914 : 54).

¹⁵⁰ Ils se déplacent sans hâte, *Arsène Lupin des temps modernes* (GPE : 118).

¹⁵¹ Cayrol a écrit son portrait de l'artiste en guignol... *en Ulysse clownesque* (NO 953 : 6).

¹⁵² Il [Jean Anouilh] rêvait d'être *le Molière de notre époque* (NO 1196 : 56).

¹⁵³ ... *ce nouvel Hamlet de Manhattan* [= Woody Allen] (NO 983 : 50).

¹⁵⁴ ... *cette Madame de La Fayette de l'ère du soupçon* [= Marguerite Duras] (NO 1067 : 51).

¹⁵⁵ *Le Boris Vian de la S.F. américaine*... [= Robert Sheckley] (NO 1011 : 10).

¹⁵⁶ ... *ce Napoléon des acteurs* [= Jean Gabin] (*La Revue du grand livre du mois*, NO 42 : 24)

¹⁵⁷ ... *le Pindare gaulois* [= Ronsard] (NO 1069 : 66).

¹⁵⁸ ... *un Hamlet yiddish* [= Woody Allen] (NO 983 : 50).

¹⁵⁹ Celui-ci [...] était tout de même *une sorte de Malraux italien* (NO 889 : 59).

¹⁶⁰ Sandrine Bonnaire, *une sorte de petite Jeanne Moreau autodidacte* (NO 1102 : 60).

¹⁶¹ ... *une sorte de Vauvenargues impétueux* [= De Gaulle] (NO 1039 : 62).

¹⁶² ... *c'est un véritable roi Lear* [= Michel Vitold] (NO 1011 : 7).

¹⁶³ La plus jeune n'avait pas quatre ans et la plus vieille tout juste douze. *De vraies Cosette* (NO 1021 : 47).

¹⁶⁴ ... *ce nouveau Caspar Hauser* (NO 1191 : 61).

¹⁶⁵ ... *un Quichotte lucide* [= Claude Mauriac] (NO 953 : 54).

¹⁶⁶ Vous n'êtes qu'*un Caligula puceau* (NO 1046 : 45).

¹⁶⁷ *Un Giraudoux paysan* [= Crommelynck] (NO 955 : 7).

¹⁶⁸ ... *un Chérubin noir éblouissant de sauvagerie et de grâce* [= Michael Jackson] (NO 1189 : 47).

Un Narcisse sans passion¹⁶⁹.
 Sa Bovary¹⁷⁰.
 Les Robinson des villes¹⁷¹.
 Les d'Artagnan de la poêle à frire¹⁷².
 Les Guy Lux¹⁷³.
 Des Vanessa¹⁷⁴.
 Lolita Smith est une vraie Lolita.
 Hercule Poirot n'est pas un Hercule.

Jonasson (1993a) :

Votre Marcuse français¹⁷⁵.
 Cette Olympia du dedans¹⁷⁶.
 Cette Bérénice¹⁷⁷.
 Un Musset de province¹⁷⁸.

Kleiber (1981) :

Paul est un vrai Napoléon.
 Paul est un vrai César.
 C'est un vrai Harpagon.

Kleiber (1991) :

Paul, ce Napoléon de fantaisie,...

¹⁶⁹ ... *un Narcisse sans passion* (Guimard, P., *Les Choses de la vie*, p.113).

¹⁷⁰ D'ici à ce que *sa Bovary*, ce soit toi (BDP : 81).

¹⁷¹ Combien de temps tu vas continuer à *jouer les Robinson des villes* ? (NO 924 : 43).

¹⁷² Daguin qui *joue les d'Artagnan de la poêle à frire*, pourrait pondre « les Trois Godets de Gascogne » (NO 891 : 5).

¹⁷³ Comment M. Athur Conte a-t-il pu accepter de venir *jouer les Guy Lux* à l'antenne ? (*Le Monde*, cité par Le Bihan 1974 : 204).

¹⁷⁴ (Vanessa... Une fille mince, jolie, sensible, de 19 ans, qui a voulu « *en finir avec tout ça* » [...] Au service de réanimation de l'hôpital Pellegrin, le docteur Xavier Pommereau, psychiatre, en voit tous les jours, *des Vanessa*, et même plusieurs fois par jour. (NO 1374 : 18) [*Vanessa* est le Npr d'une jeune fille qui a fait une tentative de suicide].

¹⁷⁵ Ellul est *voilà votre Marcuse français* (NO 923, p. 12).

¹⁷⁶ *Cette Olympia du dedans*, la Fornarina (NO 993, p. 14).

¹⁷⁷ « Ayez l'air de me parler, pour que *cette Bérénice* ne vienne pas m'inviter à dîner » (Proust, cité par Tamba-Mecz, 1981, p. 73).

¹⁷⁸ *Un Musset de province*, échoué sous les genoux d'une grosse dame fardée (NO 922, p. 71).

Meyer et Balayn (1981) :

Son père était un Grandet.
 Son père était un Harpagon.
 Ils ne songent qu'à l'argent : ce sont tous des Grandets.
 C'est le Grandet de notre village.
 Un jour, elle rencontra le Don Juan du quartier.
 Le Néron noir a fait une nouvelle victime.
 Lamartine profile des Jocelyns partout.
 Jeanne est un harpagon femelle.
 ? Cet empereur fut une Gorgone mâle.
 Vous allez écouter *la Marseillaise* des Argentins.
 Ce chêne est le César de la forêt.
 Et de moi-même Aristarque incommode...
 J'ai acheté un Cadichon.
 C'est un Cerbère !
 L'Argus veillait.
 Il affronta des Himalayas de bêtise.
 L'anarchie engendre des Césars.
 Je le déclare donc : Quinault est un Virgile !

Roig-Miranda (1993) :

Un Jules César.

Siblot (1997) :

[Le / la / un(e)] Mozart de la poésie¹⁷⁹.
 Le stradivarius des flûtes en or¹⁸⁰.
 Ce Robin des bois institutionnel¹⁸¹.
 [Le] petit Fürher bosno-serbe ; son Kesserling de sous-préfecture¹⁸².

¹⁷⁹ Les jurés de l'Académie Nobel ont attribué hier leur prix de littérature à la poétesse polonaise Wyslawa Szymborska, âgée de 73 ans, qu'ils ont qualifiée dans leurs attendus de « *Mozart de la poésie* » (*L*, 4/10/97, p. 30).

¹⁸⁰ J'ai le *stradivarius des flûtes en or* (J.-F. Rampal, *France-Musique*, 8/4/97).

¹⁸¹ Chaque année, ce maquisard légal, *ce Robin des bois institutionnel* [= le médiateur] vole au secours de quelques dizaines de milliers d'administrés, usagers, contribuables ou justiciables (*LM*, 23/3/97, p. 12).

Le Vietnam de Boris Eltsine¹⁸³.

La Nice du Pacifique¹⁸⁴.

Les nouveaux Irving Talberg de notre temps¹⁸⁵.

Le Rivarol de son temps¹⁸⁶.

Le Nabokov des marioles¹⁸⁷.

Le Lourdes des écrivains¹⁸⁸.

La Mademoiselle de Lespinasse de TF1¹⁸⁹.

La Montespan du plus fameux clarinettiste du cinéma¹⁹⁰.

Le Rocard grec ; un Rocard qui gagne¹⁹¹.

Une sorte de Vaclav Havel serbe ; un Havel ; un Brandt serbe ; une Margaret

Thatcher ; un Netanyahou¹⁹².

Siblot et Leroy (2000) :

Pierre est un véritable Don Juan.

¹⁸² La mise au trou *du petit Führer bosno-serbe et de son Kesslerling de sous-préfecture* ne serait pas seulement un réconfort pour tous les démocrates [= Radovan Karadzic, Ratko Mladic] (*L*, 11/7/97, p. 2).

¹⁸³ *Le Vietnam de Boris Eltsine* [= la Tchétchénie et le Caucase] (*NO*, 25/1/96, p. 47).

¹⁸⁴ Rayée de la carte par un violent séisme, le 3 février 1931, la « *Nice du Pacifique* » a retrouvé sa splendeur d'antan [Napier, Nouvelle-Zélande] (*LM*, 20/3/97, p. XI).

¹⁸⁵ Ensemble, les frères Weinstein sont *les nouveaux Irving Talberg de notre temps* (*CI*, 13/3/97, p. 23).

¹⁸⁶ Prenez même un simple Fallières qui n'était quand même pas *le Rivarol de son temps* (*NO*, 31/10/96, p. 102).

¹⁸⁷ Pennac, c'est *le Nabokov des marioles* (*NO*, 20/04/96, p. 93).

¹⁸⁸ Allison, « c'est *le Lourdes des écrivains* » affirme son éditeur (*NO*, 4/4/96, p. 108).

¹⁸⁹ M. Dechavanne, qui est un peu *la Mademoiselle de Lespinasse de TF1* (*NO*, 31/10/96, p. 102).

¹⁹⁰ Mia Farrow, c'est *la Montespan du plus fameux clarinettiste du cinéma* (*NO*, 6/2/97).

¹⁹¹ Ses camarades de l'internationale socialiste l'ont surnommé *le « Rocard grec »*. *Un Rocard qui gagne*. [...] (*NO*, 26 :9/96).

¹⁹² Votre parti est à l'orginie du mythe vous présentant comme *une sorte de Vaclav Havel serbe*...
- Je ne pense pas que nous ayons besoin d'un *Havel*. Nous sommes trop avancés maintenant pour revenir à l'état de la Tchéquie de 1990. Nous n'avons que faire d'intellectuels mélancoliques au pouvoir.

- Les uns demandent *un Havel*, d'autres souhaitent trouver *un Brandt serbe*, capable de s'agenouiller et de demander pardon...

- À mon avis c'est d'une *Margaret Thatcher* dont nous avons besoin. Cela peut sembler cynique, mais il nous faut quelqu'un pour dire la vérité au peuple, pour le motiver à se retrousser les manches. Ce qui est devant nous, c'est la période des grands travaux et non des grandes histoires ou ds sentiments. Vaclav Havel est arrivé au début des années 90, quand il s'agissait de faire pleurer les gouvernements occidentaux : un grand écrivain, un grand dissident qui sort de prison... Il n'y a plus de place pour les larmes aujourd'hui : on demande des chiffres, des calculs, du bon sens. Il nous faut quelqu'un qui sache défendre nos intérêts à l'étranger. En réalité nous avons besoin d'un *Netanyahou*, d'un homme dur et incommode mais intègre. D'un homme qui sera respecté, qui dira clairement jusqu'où nous sommes prêts à céder. Tel est l'intérêt de notre nation et de notre État. (*CI*, 13/3/97, p. 23).

La Linda de Souza de la finance internationale¹⁹³.

Le Paco Rabanne du renseignement de seconde main¹⁹⁴.

Notre Alceste philanthrope¹⁹⁵.

Le Rocard de Le Pen¹⁹⁶.

¹⁹³ Mme Deviers-Joncour, c'est un peu *la Linda de Souza de la finance internationale* (*Nouvel Observateur*, 31 avril 1999).

¹⁹⁴ Le capitaine Paul Barril, *le Paco Rabanne du renseignement de seconde main* (*Nouvel Observateur*, 29 juillet 1999).

¹⁹⁵ De quand date le big-bang de *notre Alceste philanthrope* ? [= Milan Kundera] (*L'Événement du Jeudi* 691, p. 70).

¹⁹⁶ Mégret a beau répéter qu'il ne "sera pas *le Rocard de Le Pen*", ce dernier, encouragé par ses fidèles, entend bien lui faire subir le sort de l'ancien Premier ministre socialiste : une marginalisation en forme de retraite anticipée (*Libération*, 22 octobre 1998).

CONSIGNES D'ANNOTATION MANUELLE DE

L'ANTONOMASE

L'antonomase est habituellement décrite comme *un nom propre utilisé comme un nom commun*. Précisons :

Une antonomase, en discours, est un **nom propre** :

ET

- Obligatoirement précédé d'une **détermination** (déterminant défini, indéfini, possessif, démonstratif, numéral...),
OU dans une position syntaxique qui exclut la détermination : en apposition, objet d'un verbe comme *traiter de..., qualifier de..., traiter en...*
- Optionnellement précédé (entre le déterminant et le nom propre : *ce **petit** Mussolini*) et/ou suivi (*un Godard **de** sous-préfecture*) d'un ou plusieurs (***une sorte de jeune Boris Vian du polar***) **compléments...** (adjectif, complément de nom, proposition relative).

ET

- Associé à un référent (personne, lieu...) qui bénéficie d'une certaine **notoriété** :
 - notoriété « historique », très large (*Homère, Aristote, Néron, Mozart...*)
 - notoriété « médiatique », plus restreinte dans l'espace et dans le temps (*Gabin, Mandela, Bill Gates, Bernard Tapie...*)
 - notoriété « discursive », locale, (le référent du nom propre a été ou sera présenté au cours du discours précédant ou suivant l'antonomase)
- Ne désignant **pas**, en l'occurrence, le référent qui y est habituellement associé

TEXTES SOUMIS À L'ANNOTATION MANUELLE

DE L'ANTONOMASE

Texte 1

Liane Foly chante « Victoire » au stade

Il y a sept ans, à la sortie de l'album *Rêve orange*, la France se découvrait une nouvelle ambassadrice du bon goût, façon jazz à Saint-Germain : avec un zeste de sensualité, une voix chaude, et un habillage puisé dans un Harlem aseptisé, Liane Foly devenait le symbole de la douceur de vivre et d'aimer la France, telle une Mireille Mathieu des années 90, du Japon à la principauté de Monaco avec la même gentille conviction qu'elle aurait un jour des bébés, comme Céline Dion, et des amants, comme Juliette Gréco.

Moins provocante que Guesh Patty, plus soft que Carole Laure, l'interprète d'*Au fur et à mesure* n'a cessé de cultiver un accent d'Outre-Atlantique, un tic parmi d'autres, d'abord charmant, vite lassant. Embarrassée par le personnage jazzy que son entourage (notamment son mentor de l'époque, le pianiste André Manoukian) avait fabriqué pour elle, la chanteuse lyonnaise décida de tout changer, à commencer par son visage : une chirurgie esthétique la dota, en 1997, d'un nez plus court. Dans les médias, elle plaça le fait en première ligne, avant même *Caméléon*, son album paru chez Virgin en mai.

Plus rock et plus chewing-gum que jamais, *Caméléon* a découragé le public au point de l'obliger à annuler plusieurs dates de sa tournée. Entre-temps, la chanteuse, qui dit s'être toujours intéressée au football, avait été conviée — par, dit-on, le président de la République, François Mitterrand — à plancher sur le nom du futur stade de Saint-Denis aux côtés de personnalités du monde de la culture tel Bernard Pivot. Dans la foulée, Liane Foly proposa au consortium, qui assure l'exploitation du stade, de préparer l'hymne du site.

Très bien soutenue — par le président de la République Jacques Chirac —, elle coiffa sur le poteau d'autres héros nationaux (Florent Pagny, Johnny Hallyday) prêts à pousser la chansonnette à la gloire du sport et de la télévision. Liane Foly signe les paroles (et la moitié de la musique) de *Victoire*, un hymne tout aussi soporifique que celui concocté par les artistes de Sony (Youssou N'Dour et Axelle Red) : « *Victoire / Entrons dans l'histoire / Le sport et l'espoir sont les plus forts / Unissons nos cœurs / Pour être meilleurs / Être vainqueurs* ».

Véronique Mortaigne

Le Monde du jeudi 29 janvier 1998, p. 23.

*

* *

Texte 2

Les minables meurtriers d'Ibrahim Ali

Robert Lagier et ses complices ne sont pas des idéologues forcenés, des fachos rompus aux ratonnades. Mais ils sont bien plus révélateurs de la dangerosité des idées véhiculées par l'extrême-droite qu'une bande de skinheads déchaînés.

C'est une image à la fois pathétique et grotesque. Robert Lagier et ses lunettes de tueur d'élite. À la demande du président de la cour d'assises, l'ancien colleur d'affiches de FN se lève et chausse les lunettes qu'il portait le soir où il a tué le jeune Ibrahim Ali. Des lunettes de soleil profilées, aux verres jaunes, qu'il utilisait pour accentuer les contrastes et améliorer la précision de ses tirs la nuit. Le soir du meurtre, il avait aussi accroché son pistolet automatique 22 long rifle à son mollet gauche. Pour se « *donner l'impression d'être un petit James Bond* »... Comme on l'imagine bien, Robert Lagier, cette nuit du 21 février 1995, parti en mission dans les « *territoires occupés* », ces quartiers Nord de Marseille « *gangrenés* » par la « *présence étrangère* ». Comme il devait s'y

croire avec ses besicles de flic américain, son arme chargée de balles à effet « lacérant », des munitions interdites par la convention de Genève même en temps de guerre. Il ne collait pas simplement des affiches. Il menait une action de commando. Il était en plein film, Robert Lagier. Alors forcément, quand il a croisé sur sa route dix jeunes rappeurs comoriens qui couraient pour attraper le dernier bus, il en a déduit que les « ennemis » passaient à l'attaque. Et il a dégainé...

Aujourd'hui dans le box, celui qui se prenait pour un justicier dans la ville est amaigri, rongé par son cancer des os. Et affublé de lunettes ridicules. Une ridicule bête à tuer. Robert Lagier et les deux autres accusés, Pierre Giglio et Mario d'Ambrosio, ne sont pas des idéologues forcenés, des fachos rompus aux ratonnades. Et c'est en cela qu'ils sont intéressants. Bien plus révélateurs de la dangerosité des idées véhiculées par l'extrême-droite qu'une bande de skinheads déchaînés. Ce n'est pas d'abord la haine du Noir, l'aveuglement raciste qui ont provoqué leur passage à l'acte. Mais avant tout la peur. Une trouille soigneusement entretenue dans les sections du Front. En gros, un jeune est une menace potentielle. Surtout s'il est noir de peau. Encore plus s'il court dans la rue. Les trois types qui comparaissent devant la cour d'assises d'Aix-en-Provence ne sont sans doute ni plus racistes ni plus violent que la moyenne des militants FN. Peut-être juste un peu plus paranos et suffisamment portés sur les armes pour être fatalement amenés à s'en servir un jour. Lagier, rapatrié d'Algérie, ancien chef de chantier au chômage, tuait le temps dans un club de tir. Chez lui, les policiers ont retrouvé quatre armes de poing et près de 3000 cartouches. Il se baladait en permanence avec une bombe lacrymogène. Même pour accompagner sa femme au supermarché. Mario d'Ambrosio lui, maçon de son état, fils d'immigrés italiens, avait toujours un 7,65 sous le siège de sa voiture. Dans les locaux du FN, il exhibait souvent son attirail. Seul Pierre Giglio, le troisième comparse, n'était pas armé le soir du meurtre. Mais lui aussi vivait la peur au ventre. Sous antidépresseurs depuis vingt ans, il voyait des drogués partout, des agresseurs de vieilles dames à tous les coins de rue, des assassins à chaque carrefour.

Aujourd'hui dans le box des accusés, tous les trois adoptent un profil bas. On sent bien qu'ils pèsent leurs mots. Surtout éviter les dérapages sémantiques, pour démontrer aux jurés que le crime commis n'est pas un crime raciste mais un « accident ». Ainsi Robert Lagier : pendant l'instruction, il explique au juge que, ce soir de février 1995, il a vu débouler sur lui « *une troupe d'énergumènes noirs pas charbon, entre métisse bien brassé et noir pas trop noir [...], qui poussaient des cris de Sioux* ». Aujourd'hui devant la cour d'assises, il assure qu'avant de tirer il n'a pas remarqué la couleur de peau des jeunes Comoriens ! « *je ne suis pas raciste, jure-t-il. Si je l'étais, j'aurais vidé toutes mes munitions. Je ne suis pas un petit garçon de 5 ans qui a peur des Noirs. Des Noirs, j'en ai vu des quantités incalculables dans ma vie. Je n'en ai plus peur* ». Un peu plus tôt, il avait précisé au président du tribunal : « *dans les clubs de tir, on ne dit plus « visez le noir », mais « tirez dans le visuel »* ».

Lagier et ses acolytes voudraient faire oublier leur appartenance au Front National, dépolitiser leur crime. Jean-Marie Le Pen pourtant leur a envoyé une lettre de soutien. Bruno Mégret, qui dès le lendemain du crime s'était porté à leur secours en invoquant la légitime défense (« *ils ont tiré en l'air en direction de leurs agresseurs* » !), s'est lui déplacé devant le tribunal pour témoigner en leur faveur. Et depuis le début du procès, plusieurs sympathisants FN suivent les débats assidûment. « *Vous laissez entrer les Noirs alors il n'y a plus de place pour les Blancs* », lance l'un d'eux à un policier chargé de filtrer l'entrée du tribunal. Dans la salle des pas perdus, ces militants disent tout haut ce que les trois accusés n'osent plus déclarer à la barre. Non loin de là, il y a les amis d'Ibrahim Ali qui sont venus réclamer justice dans une dignité et un calme impressionnants. Il y a aussi Jean-Michel Pesenti, un avocat de gauche qui défend les trois colleurs d'affiches. Lui aussi est fils d'immigrés italiens. Il discute joyeusement avec l'un des témoins appelés à la barre, le conducteur du bus que les jeunes rappeurs voulaient prendre le soir du drame. Un certain Der Parseghian. Un Arménien, né dans le même quartier que les Italiens Pesenti et d'Ambrosio, mais aussi qu'Ibrahim et ses copains comoriens. Marseille mosaïque, loin des fantasmes et des délires de Lagier et consorts.

Marie-France Etchegoin

Le Nouvel Observateur du 18 au 24 juin 1998, p. 108.

*

* *

Texte 3

[...]

L'Oiseau philosophie, surtitré « *Duhême dessine Deleuze* » est un petit livre carré, d'aspect enfantin, coloré, avec des Indiens et des sorcières qui s'accrochent timidement à leur balai, des figures géométriques qui font jouer les couleurs, des petits bonhommes qui ont de l'herbe dans la tête, et pas de blanc du tout dans la page. Au centre des aquarelles, des propos du philosophe Gilles Deleuze, extraits de *Qu'est-ce que la philosophie ?* et de *Dialogues*. Le livre est destiné aux enfants. Panique des adultes : mais qu'est-ce que les petits peuvent bien comprendre à « *la philosophie est devenir, non pas histoire ; elle est coexistence de plans, non pas succession de systèmes* », ou encore, « *un style, c'est arriver à bégayer dans sa propre langue* » ? Le mieux était de leur demander, c'est ce que Guylaine Breysens, institutrice d'une classe de CE2 dans une école communale du XVIII^e arrondissement, à Paris, a fait, en leur lisant les textes et en leur montrant les dessins. Guylaine Breysens a débuté le cours en leur demandant ce qu'ils avaient retenu de la séance précédente. Réactions des enfants dont la majorité est visiblement très motivée et concentrée.

« *C'est ce qu'on pense. Un livre de philosophie. Il est bien celui-là. Il y a des phrases un peu folles et il faut dire comment on les comprend. C'est un livre qui nous fait beaucoup travailler, réfléchir, qui nous apprend du vocabulaire. Rhizome, par exemple. Mais on arrive toujours à savoir ce que ça veut dire. C'est une racine horizontale qui ne s'arrête jamais et qui donne naissance à d'autres racines. Quand il dit qu'il faut faire rhizome, ça veut dire qu'on ne s'arrête pas de penser. Tandis qu'un point, ça arrête. Il y a aussi un petit bonhomme qui dit « penser, c'est toujours suivre une ligne de sorcière ». Est-ce que ça veut dire que ce n'est pas bien de penser ? Ou est-ce que ça veut dire que c'est dangereux ?* » La petite Margaux lève alors la main pour dire la différence entre le mal et le danger. Selon elle, il faut parfois prendre des risques, et penser, c'est prendre un risque. Tandis que le mal, c'est ce qu'on ne doit pas faire. Les autres enfants sont d'accord avec elle, mais continuent d'être un peu interloqués par « *la ligne de sorcière* », qu'ils citeront deux ou trois fois pendant l'heure. Autre phrase qu'ils ont retenue sans même qu'il soit besoin de leur relire : « *Ce qui compte dans un chemin, ce qui compte dans une ligne, c'est toujours le milieu, pas le début ni la fin. On est toujours au milieu d'un chemin, au milieu de quelque chose* ». Toujours Margaux : « *On est dans un chemin. On sera toujours au présent. On ne sera jamais dans le futur ou le passé* ». Un autre élève se souvient alors du balayeur et du juge, et il lui semble que Gilles Deleuze concluait : « *Plutôt être balayeur qu'être juge* ». L'enfant dit : « *Le balayeur en sait peut-être un peu moins que le juge, mais il nettoie la rue, ça fait du bien à tout le monde, c'est plus propre, et il n'accuse personne. Le juge, parfois, il accuse et il se trompe. Ça fait de gros dégâts* ». Autre phrase qui a marqué leur mémoire : « *Devenir, ce n'est jamais imiter, ni faire comme, ni se conformer à un modèle, fut-il de justice ou de vérité. Il n'y a pas un terme dont on part, ni un auquel on arrive ou auquel on doit arriver* ». Lola explique : « *Si vous rêvez d'être Catherine Deneuve, vous ne savez pas comment elle est dans la vie, si elle est gentille, si elle est triste, si elle a des problèmes. Non seulement vous ne pouvez pas l'imiter, mais si vous l'imitiez, vous ne seriez jamais vous-même* ». « *Parce que c'est difficile de devenir soi* », dit un autre enfant.

Bien sûr, il ne s'agit pas de demander aux CE2 de saisir la totalité de ce qu'écrit Deleuze ou d'être toujours dans le sens de ses paroles. Il ne s'agit pas non plus de s'extasier et de les traiter en Minou Drouet de la philo. Mais on peut tout de même remarquer que les propos du philosophe, loin de rebuter les élèves, suscitent leur curiosité, des questionnements, et un effort de compréhension. Les enfants restent assez longtemps sur une image, s'accrochent au dessin pour élucider une phrase, tâtonnent, ont la patience de ne pas tout comprendre d'un seul coup, et l'institutrice les aide sans leur fournir de réponse toute faite, à la manière d'un enseignant de philosophie. « *Les concepts sont exactement comme des sons, des couleurs ou des images, ce sont des intensités qui vous conviennent ou non, qui passent ou ne passent pas* ». Un poisson mauve enroulé dans une vague verte entoure le texte, un petit garçon s'exclame : « *J'ai compris, le vert, ça passe, pour lui. L'eau aussi. Ça convient au poisson* ». Et de réfléchir sur les « *idées* » qui passent ou non, pour eux. C'est souvent une partie de la phrase, que choisissent les élèves. Ainsi lorsque Deleuze écrit « *créons des mots extraordinaires, à condition d'en faire l'usage le plus ordinaire, et de faire exister l'entité qu'ils désignent au même titre que l'objet le plus commun* », une petite fille fournit assez vite un exemple : « *Hier, je parlais à mon papa, j'avais inventé un mot, il m'a dit : « mais qu'est-ce que ça veut dire ? ». J'avais mangé, j'avais mal au ventre, je ne me sentais pas très bien, la journée avait été difficile, et mon mot disait tout ça* ». « *Un mot extraordinaire pour une expérience très banale ?* », lui demande l'institutrice. « *Oui* », dit la petite fille.

Pour cette classe, c'est le début d'une expérience. Guylaine Breysens propose aux élèves de choisir une phrase et d'en concevoir l'image. Elle reliera ensuite les pages, de manière à concevoir un autre livre, qu'elle présentera à Jacqueline Duhême. Chléo dessine une ligne sur laquelle se promènent plein de sorcières. Au bout de la ligne, un petit bonhomme, qui les suit avec peine. « *C'est ma phrase préférée parce que j'aime bien les gens qui n'existent pas* ». Bakari esquisse un autoportrait avec une bulle qui contient un footballeur. Il a moyennement apprécié l'après-midi et se sent des affinités avec la phrase : « *Fuir n'est pas exactement voyager ni même bouger. Les fuites peuvent se faire sur place, en voyage immobile* ».

À de multiples reprises, Gilles Deleuze a dit combien la philosophie ne lui semblait pas réservée à des spécialistes et que la lecture de Spinoza pouvait faire bouger la pensée d'un charcutier ou d'un peintre, autant que celle d'un étudiant. Deleuze tenait énormément à ce petit livre, Jacqueline Duhême se souvient de lui, il y a quarante ans, enseignant dans le secondaire : « *Il lui semblait déjà dommage que la philosophie ne soit pas introduite dans les petites classes du primaire* ». Deux mois avant sa mort, il écrivait à la dessinatrice : « *Le choix des textes que vous avez fait, Martine Laffont et vous, me paraît très beau : des textes très courts et d'apparence difficile auquel le dessin est capable de conférer une clarté rigoureuse en même temps qu'une tendresse. Il ne doit pas y avoir de suite logique, mais une cohérence esthétique* ».

Anne Diatkine

Libération du 29 mai 1997.

*

* *

Texte 4

À vous zapper le moral

Dave, c'est le Marcel Proust du yéyé. Malgré une matière humaine un peu maigre, son propos est émouvant. Le samedi soir sur TF1, ce Madame Verdurin de la culture offre à la foule publimétrée une fresque des années 60 qui donne à penser. Surtout lorsqu'intervient en guise d'exégète Marc Lavoine, professeur Bergotte chargé d'enfoncer puissamment les petites lucarnes ouvertes sur le passé. Attention, pensées : ce garçon va se meurtrir le crâne.

À leurs côtés, toute charmante comme à l'accoutumée, Jane Birkin, Odette espiègle, se ne fait pas prier pour effeuiller les cattleyas de ses amours défuntées avec un Swann qui se prénommait Serge. « *Souvenirs, souvenirs* », comme s'époumonait justement à l'époque Johnny, à coup sûr moins baron Charlus que Mick Jagger. « *Viens Maritza sur ma rivière, je suis une petite fille de Français moyens* » : avec Sylvie et Sheila en guise de jeunes filles en fleurs, cela vous enfièvre forcément un Audimat.

Elvis Presley, dieu fourbu, gonflé aux amphétamines, idole arrachée aux bandelettes où la ferveur rock l'avait embaumée à l'occasion du 20^e anniversaire de sa mort, avait l'air vingt minutes plus tard, toujours chez télé-Le Lay, non plus d'un vieux lion pathétique tenant par le costard immaculé surmonté d'une paire de rouflaquettes, mais d'un être quasiment humain. Devenu libidole des mamies, il paraissait, il est vrai, chanter, pareil à un flipper tilté, « *The game is over* ». De quoi vous zapper le moral.

Sous la canicule, quand la création se fait flasque, les directions des programmes ne lésinent pas sur la nostalgie. Depuis deux semaines, de M6 à Arte en passant par la Une, sans les yéyés et le King de Memphis pour se rattraper aux vieilles branches, que serions-nous devenus ?

Le complément de programme était assuré par l'Inde à l'occasion du 50^e anniversaire de son indépendance. Chutney ou tandoori, elle a été mise à toutes les sauces. Depuis un mois, à la télé, c'est la mousson. Il pleut des torrents de pellicule sur Bénarès (Arte, mercredi), la saga des Nehru (Canal Plus), les derniers radjahs, les beautés de la religion, la non-violence à la Gandhi. Une merveilleuse imagerie. Du mythe en kit. Avec une bluette à la « Paris-Match », inspirée de Catherine Clément et de son dernier roman : l'amour fou qui unit lady Edwina Mounbatten, ultime vice-reine de l'Empire, à la jeunesse fort coquine, au bandit Nehru, héros de l'indépendance et futur Premier ministre. De l'eau de rose sur fond d'images dégradées en brumeux compassé.

Après toutes ces poudres aux yeux crédules, « La vie en face » (Arte, mercredi), consacré à la prostitution à Bombay, réveillait de l'illusion. Ah oui ! c'est chouette le tourisme sexuel et le Kama-sutra : mais ces deux fillettes enlevées à 9 ans pour deux poignées de riz de leur Népal natal pour finir emmurées, battues, torturées à Kamasipura, le plus grand bordel de la planète, sillonné chaque jour par 200 000 mâles en rut ? Ah oui, c'est beau, la grande vallée sacrée de Katmandou, et elles y sont mignonnes les gamines : mais 35 passes par jour. Vingt ans plus tard, en guise de

retraite, à 60 %, faute de préservatifs, elles auront chopé le sida. On priera bien fort pour mère Teresa. D'Elvis à Milarepa, le bipède omnivore, en somme, a besoin de divinisation. Faute d'idoles, il s'en fabrique.

À ce propos le pape remplace déjà Elvis. Sensible au droit canon, la télé a sorti la grosse artillerie. On dirait une mission sacrée. Pour l'Église, c'est une bénédiction. On n'en attend pas de révélation.

Bernard Thomas.

Le Canard Enchaîné n°4008, 20 août 1997, p. 7.

*

* *

Texte 5

Greg, le « père » d'Achille Talon

« Dans l'ensemble, ce qui est publié est plutôt honorable et assez riche ».

De son vrai nom Michel Regnier, Greg est né le 5 mai 1931 à Ixelles, près de Bruxelles. Ce Français, qui a longtemps vécu en Belgique, est un touche-à-tout. Auteur de romans policiers, en se servant de sa longue expérience new-yorkaise, il a collaboré avec les plus grands dessinateurs et auteurs de BD belges (André Franquin, qu'il a connu à *Spirou*, Hergé, Hermann, William Vance), ou français (Michel Blanc-Dumont, Claude Auclair). Greg débute comme dessinateur, puis relance *Zig et Puce*, personnages créés par Saint-Organ. Au côté d'André Franquin, il travaille pour *Modeste et Pompon* et *Spirou et Fantasio* (on lui doit notamment le scénario de *Z comme Zorglub*).

Greg a été rédacteur en chef de *Tintin* de 1964 à 1973. Faisant preuve d'un sens de l'humour et de la provocation jusque dans son autobiographie intitulée *Il pense, donc je suis*, qui est signée Achille Talon et Greg (Ed. Michel Lafon, 1993), il a signé 42 albums d'Achille Talon, depuis la création de ce personnage, en 1963, pour le *Pilote* dirigé par René Goscinny. Il est sans doute l'auteur le plus prolifique de la BD française, puisqu'il a signé en tant que scénariste ou auteur 250 albums. « *Le Dabe* » est l'un des derniers « monstres sacrés » de la BD franco-belge.

— Vous avez collaboré à de nombreuses aventures de héros de BD — *Modeste et Pompon*, *Chick Bill*, *Bernard Prince*, *Comanche*, *Bruno Brazil*, *Olivier Rameau*, *Colby*, etc. — mais vous êtes surtout le « père » d'Achille Talon : d'où vous est venue l'idée de ce personnage, et à quoi est due sa longévité ?

— L'idée originale revient à René Goscinny, que je connaissais bien pour avoir travaillé avec lui à des scénarios de *Modeste et Pompon*, pour André Franquin. Je m'étais coulé dans la peau d'un mercenaire, et j'avais expliqué à Goscinny que Franquin me prendrait plus de gags qu'à lui. Il me l'a fait payer quand il a pris la direction de *Pilote* avec Jean-Michel Charlier (le créateur de *Tanguy et Laverdure*, puis de *Blueberry* avec Jean Giraud). Il n'existait que des séries, impossibles à couper quand un annonceur publicitaire décidait au dernier moment d'acheter une page. Pour supprimer cette rigidité, Goscinny m'a demandé de créer une planche de gags. J'avais travaillé avec Alain Saint-Organ, dont je reprenais les dessins de *Zig et Puce* dans *Tintin*. Je lui versais d'ailleurs 25 % de ce que je touchais. Alain Saint-Organ, à qui je vouais une grande amitié, avait créé M. Poche, une sorte de gros bourgeois prétentieux. Achille Talon est une sorte de clone de M. Poche. J'ai toujours aimé jouer avec les mots ; j'ai donc utilisé mon goût pour la langue et le vocabulaire et ça a été un succès. Je ne m'y attendais pas. À l'époque, Georges Dargaud avait embauché des experts qui prétendaient nous apprendre notre métier et disaient qu'il ne fallait pas plus de cinq mots par case ! Comme les Américains pour qui Franquin était un auteur « *difficile et fatigant* » ! J'ai pris le contre-pied en faisant beaucoup parler Talon, en lui laissant dire un torrent de paroles. Au bout d'un mois, Goscinny m'a dit : « *depuis que ton imbécile est dans le journal, tous les lecteurs parlent comme lui dans leur courrier : tu me fais donc deux pages de Talon ; mais je te préviens que tu as déjà quinze jours de retard !* » Aujourd'hui, je prépare le quarante-troisième album d'Achille Talon...

— Vous vous sentez surtout scénariste ?

— Je suis un dessinateur réaliste et un raconteur d'histoires. André Franquin, lui, était un vrai graphiste. Hergé disait qu'il était un débutant à côté de lui. Moi, je peux travailler sur la lueur d'imbécillité qu'il y a dans l'œil de Talon, mais les perspectives, ce n'est pas mon truc. Même si j'ai reçu un Grand Prix des arts graphiques en 1987. J'ai toujours aimé raconter des histoires. De nationalité française, j'ai été élevé en Belgique, à Herstal, où mon père était ingénieur à la Fabrique nationale, qui produisait des armes. J'allais à la communale ; un soir, j'ai inventé pour les

copains la suite d'un film que j'avais vu au cinéma. C'était mon premier scénario. À seize ans, j'ai réalisé mon premier vrai scénario, pour un journal belge, *Vers l'avenir*. C'était un petit western dont le héros s'appelait Ted A'clac. Ensuite, j'ai touché un peu à la publicité et à la décoration avant de rencontrer Franquin, qui m'a donné des cours particuliers, sur les conseils de Charles Dupuis, l'éditeur. Je suis entré à l'agence de presse International Press, où j'ai collaboré avec Tibet (j'ai fait plus de 1 000 pages des aventures de *Chick Bill*) puis avec Paul Cuvelier, pour qui j'ai créé un personnage à la double identité, Ardent des Sables ; je travaillais à la fois pour *Spirou* et pour *Tintin*. Quand j'ai lancé Achille Talon, j'avais signé pour *Pilote* et *Tintin* deux contrats stipulant chacun qu'en cas de nouvelles idées, ils avaient l'exclusivité...

— Comment considérez-vous votre rôle, quand vous avez été nommé rédacteur en chef de *Tintin* ?

— À l'époque, au milieu des années 60, le journal restait encore dépendant des « bons pères » qui avaient souscrit des abonnements, ce qui paralysait l'éditeur. J'avais envie à la fois de relever l'âge des lecteurs et de faire souffler un peu de nouveauté dans les pages. La télévision, le cinéma, arrivaient avec des séries comme *Rintintin* que les enfants et les jeunes regardaient. On m'a reproché d'avoir introduit la violence et les femmes dans *Tintin*, journal chrétien. Mais dans la BD, la Castafiore a régné pendant vingt-cinq ans. On m'a reproché de montrer des femmes en maillot de bain, quand elles étaient sur une plage : mais les lecteurs voyaient quand même leur mère dans cette tenue quand ils allaient à la mer ! Quand j'ai créé Comanche, la première fille de la BD western, c'était pour en finir avec l'idée que les femmes dans la BD étaient là pour ravauder les chaussettes des héros. Et aussi parce qu'il y avait des lectrices de *Tintin*. Quant à la violence, les héros de BD, en pleine guerre ou en pleine bagarre, s'en sortaient avec, au pire, une estafilade : j'ai pensé que les jeunes lecteurs, s'ils se disaient que la guerre, ce n'est que cela, eh bien, en cas de nouveau conflit, ils iraient tous se faire tuer ! J'ai fait entrer de nouveaux dessinateurs à *Tintin*, comme Hermann (qui a créé *Bernard Prince* avec moi, puis *Jérémyah*), qu'Hergé trouvait trop « brutal », et d'autres comme Vance, Danny, Dupu, mais j'avais la sensation de marcher sur une corde raide. Heureusement, les ventes du journal ont augmenté de 33 %, ce qui ne s'était jamais vu. On n'en a plus conscience, car aujourd'hui, il faut aller vraiment loin pour se faire rappeler à l'ordre. À l'époque, un comité Europresse junior, à Bruxelles, surveillait tout : Roba s'est vu refuser un gag de *Boule et Bill* parce que le chien était suspendu par les oreilles à un fil à linge ! Plein de choses passaient sur les écrans de cinéma, qu'on nous interdisait de représenter dans les pages des journaux.

— Quelles étaient les relations entre Goscinny — alors à la tête de *Pilote* — et vous, et entre *Pilote* et *Tintin* ?

— Elles étaient excellentes. Mais il y avait beaucoup plus de confrontation entre *Spirou* et *Pilote*. Certains auteurs de *Pilote* (comme Gotlib) n'auraient pas marché dans *Tintin*, et d'autres de *Tintin* (comme Jean Graton, père de *Michel Vaillant*), n'auraient pas trouvé place dans *Pilote*.

— Comment s'est passé votre séjour aux Etats-Unis ?

— J'y suis resté neuf ans, pour tenir la « vitrine de New-York », comme disait Georges Dargaud. J'y avais pour la première fois de ma vie un rôle commercial, après avoir été dessinateur et scénariste. Mais les États-Unis, pour nous, ce n'est pas la fortune. Pour eux, la BD est un produit jetable, à part pour quelques collectionneurs. La censure y est devenue vertigineuse, les Américains sont en pleine crise de puritanisme. Là-bas, dans la BD, tout doit aller très bien : pas de divorce, pas de Noirs qui ne soient pas un peu métis et sans une bonne situation (notaire, médecin, avocat, etc...). Il serait impossible à Tarzan d'avoir une éternelle fiancée, il faudrait qu'il soit marié !

— Lisez-vous encore des albums ? Quel regard portez-vous sur la bande dessinée actuelle et sur ses jeunes auteurs ?

— J'essaie de me tenir au courant. Je n'aime pas trop ce qui touche à l'ésotérisme, ce qui est un peu fumeux, même si je suis d'accord pour qu'on ne fasse plus de la BD classique, du « moule à gaufres », c'est-à-dire trois images sur trois bandes. Dans l'ensemble, ce qui est publié est plutôt honorable et assez riche. Ce qui est dommage, c'est la disparition des journaux de BD. Avant, on avait l'habitude de travailler en créant un suspense comme les grands feuilletonistes du XIX^e, Hugo, Zola, etc. On avait appris à être des feuilletonistes. Avec l'arrivée de l'album et la fin de la prépublication dans les journaux, on s'est retrouvé dans la peau de romanciers. Et de surcroît, il a fallu se plier au format des éditeurs. La BD s'est beaucoup diversifiée : j'ai coutume de dire que je vais voir un film, mais que je ne vais plus au cinéma. Je suis ébloui par les prouesses de certains dessins que je serais bien incapable de reproduire... J'ai essayé ! En revanche, sur le plan des sujets, je reste un peu sur ma faim. Il y a beaucoup d'idées, mais peu de gens qui tiennent la distance : les Goscinny, ça ne court pas les rues ! Et il y a malheureusement beaucoup de dessinateurs qui se prennent pour des scénaristes.

— D'autres auteurs de BD considérés comme des classiques — Franquin, Jijé, Morris, etc. — ont été couronnés à Angoulême. Est-ce que c'est votre sens de la provocation qui vous a écarté d'une telle consécration ?

— Je crois que c'est dû à un motif essentiellement politique. Soyons clair : on me soupçonne d'être proche du Front National, alors que je suis antifasciste. Tout cela parce que j'ai un ami qui en fait partie : Serge de Beketch, ex-rédacteur en chef de *Pilote*, et scénariste. Nous sommes devenus copains chez Goscinny, qui était juif, mais cela n'a pas beaucoup d'importance. Si on devait tourner le dos à ceux de nos amis qui se trompent, on n'en aurait plus beaucoup. On m'a aussi reproché un article sur Hergé, après sa mort, qui est paru dans la presse d'extrême droite. Enfin, je pense qu'Achille Talon doit être plutôt à droite, et son voisin Lefuneste plutôt à gauche. Cela suffit à m'écarter des prix du festival d'Angoulême. Mais encore une fois, tout cela n'a guère d'importance. Je figure dans le Petit Robert depuis un an et j'en tire une certaine vanité, dont je ne vois pas pourquoi je la dissimulerais. Quand je l'ai su, comme ma mère vit encore, j'ai pensé : « *cela va épater maman* ».

Alain Fourment et Yves-Marie Labé

Le Monde du mercredi 21 janvier 1998, p. VIII.

*

* *

Texte 6

Jean-Claude Gouré

Cette fois, c'est un tribunal qui le dit très officiellement et plus précisément celui de Paris, dans un récent arrêt de la 17^e chambre : l'Association de la défense de la Cinq (défunte) du grand Jean-Claude Bourret a en « *cinq ans* » mangé « *plus de 90 % de son capital d'origine* » (soit 12 millions de francs) sans « *remplir son objet social* », la création d'une chaîne de télé (supposée s'appeler *Télé 55*), pour laquelle avaient souscrit des milliers d'adhérents.

Certes l'ami des supergendarmes, qui est aussi le grand ennemi des MST — autre thème de son importante production littéraire —, est sorti indemne de ce procès. Et a même obtenu condamnation d'un confrère qui le qualifiait de « *Crozemarie du PAF* » (l'affaire est aujourd'hui en appel). N'empêche : les mêmes magistrats y vont d'observations très intéressantes : publication erratique d'un journal (« *trois numéros en 1995, aucun en 1996, un seul en 1997* »), aux « *lourds frais fixes* », ou bien encore, simple exemple : « *Il résulte de l'examen des comptes tant de l'Association de défense de la Cinq que de ses sociétés partenaires que des dépenses substantielles ont été engagées pour des déplacements, achats d'études (250 000 F pour *Télé 55* en 1994), ou facturation d'honoraires (467 544 F en 1996 contre 38 241 F en 1995 pour l'Association de défense de la Cinq), alors qu'aucune activité réelle n'était enregistrée* ».

Bourret aura pris son association pour un Objet Cathodique Non Identifié. Et, désormais, Non Identifiable.

Le Canard Enchaîné du 7 juillet 1999, p. 7.

*

* *

Texte 7

Philippe Lagayette laisse la Caisse des dépôts en « état de marche »

Le directeur général de la Caisse des dépôts (CDD) n'a pas demandé le renouvellement de son mandat. Pendant cinq ans, et sous cinq ministres des finances, il a tenté de résister à l'image de SAMU du système financier. La CDD a pourtant participé au sauvetage du Crédit foncier de France. Son successeur devra mener à bien la réforme des Caisses d'épargne et la montée en puissance de la Caisse dans la compagnie d'assurance-vie CNP.

Philippe Lagayette devait quitter la Rue de Lille le 3 décembre en fin de journée, cinq ans jour pour jour après la signature du décret le nommant directeur général de la Caisse des dépôts. La veille au soir, il a sacrifié au rite du pot d'adieu, juste troublé par une manifestation des salariés de la Caisse nationale de prévoyance (CNP), et fait le bilan de son action.

Son départ est un choix personnel. À cinquante-quatre ans, l'ancien directeur de cabinet de Jacques Delors de 1981 à 1984, qui fut ensuite sous-gouverneur de la Banque de France, n'a pas

demandé le renouvellement de son mandat. Un « bail » supplémentaire de cinq ans l'aurait amené à cinquante-neuf ans, un âge, a-t-il jugé, où il est plus difficile de débiter une nouvelle carrière. Aujourd'hui, il veut donner « *une nouvelle orientation à son activité professionnelle* ». La présidence de la Banque européenne de restructuration et de développement (BERD) sera libérée fin janvier par Jacques de Larosière. Le poste le tente. Mais, si la France a l'intention de présenter un candidat, le nom de Philippe Maystadt, ancien ministre belge des finances, revient avec insistance.

Fin janvier également, le patron de Thomson, Marcel Roulet, partira à la retraite et une expérience dans l'industrie amuserait plutôt le polytechnicien qu'est M. Lagayette, qui fit partie du corps de génie maritime avant d'entrer à l'École nationale d'administration et d'en sortir dans l'inspection des finances. C'est d'ailleurs avec ce dernier passeport qu'il a pu accéder, en décembre 1992, à un des postes les plus convoités de la République, celui de directeur général de la Caisse des dépôts. Que pense-t-il en 1992 en prenant possession de l'institution marquée par les dix ans de gestion flamboyante de Robert Lion ? Il est difficile d'imaginer tempéraments plus différents que ceux de M. Lion et de M. Lagayette. Autant le premier était impétueux, voire iconoclaste, autant le second se montre calme et prudent. Le passage de M. Lion a laissé un souvenir plus que mitigé, jalonné par le raid manqué sur la Société générale en 1988, des ambitions avortées dans le tourisme, et un penchant à favoriser certains fournisseurs, comme sa femme, qui fut choisie pour réhabiliter le théâtre des Champs-Élysées, propriété de la Caisse.

Pas de confusion des genres chez M. Lagayette. Il arrive dans une maison qui traverse une crise de confiance et doit immédiatement faire face à l'offensive d'Edouard Balladur. Le premier ministre veut casser la puissance de la Caisse des dépôts pour qu'elle ne puisse pas à nouveau utiliser ses fonds propres pour des opérations politiques du type Société générale. Un projet de démantèlement de l'institution est près de voir le jour. M. Lagayette n'aura de cesse de le combattre et finira par convaincre. « *Même si des critiques persistent çà et là contre notre statut et le caractère hybride de notre vocation, la Caisse des dépôts n'est plus menacée d'une réforme traumatisante* » rappelle-t-il aujourd'hui. C'est une de ses victoires.

Tout comme le lancement du nouveau programme des PME, qui fait de la Caisse, avec un programme de 500 millions de francs par an, un des acteurs majeurs du financement du capital-développement en France. Le bilan est plutôt positif, l'institution a su se structurer pour dissocier ses activités d'intérêt général de ses activités concurrentielles. Et affiche une rentabilité sur fonds propres de 7,5 %. En cinq ans, rappelle M. Lagayette la Caisse a versé en impôts et dividendes 10 milliards de francs à l'État.

La Caisse refuse pour autant d'être « *le SAMU du système financier* » clame M. Lagayette. Il n'empêche qu'à son arrivée, l'institution est déjà prise dans l'engrenage d'un certain nombre de dossiers « *coûteux* » comme Air France, le CEPME ou le Comptoir des entrepreneurs. Dernier épisode en date, l'affaire du Crédit foncier de France (CFF). On a beaucoup glosé sur la mise à contribution de la Caisse, envoyée acheter les actions du CFF pour le compte de l'État, en attendant un repreneur qui ne vient toujours pas. « *Cette opération a été financée par les intérêts générés par les fonds d'épargne* », affirme M. Lagayette, qui a habilement su résister à cinq ministres de tutelle successifs (Michel Sapin, Edmond Alphandéry, Alain Madelin, Jean Arthuis et Dominique Strauss-Kahn).

S'il est admis que la Caisse des dépôts renforcera ses liens avec la Caisse nationale de prévoyance à la faveur d'une augmentation de capital imminente, M. Lagayette part sur un regret : le fait que la réforme des Caisses d'épargne n'ait pas avancé plus vite. Il laisse à son successeur, qui pourrait être nommé lors du conseil des ministres du 10 décembre, une maison en état de marche, mais qui doit clarifier son avenir dans l'Europe financière qui se dessine.

Babette Stern

Le Monde du 4 décembre 1997, p. 17.

GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES

D'ENTRAÎNEMENT

Classement alphabétique par nom propre

l' Abraham de cet Ur
cet autre Alceste de l' histoire
notre Alceste philanthrope
l' Antigone sicilienne
tous les Billy Ansell (et)
Ce Woody Allen extraterrestre
cette Antigone villageoise
une perfide Ariane (.)
un d' Artagnan républicain
l' " Athènes du Nord "
d' " Auschwitz de l' Asie "
notre Bambi monarchiste
ce Barnum radiophonique
le Barthez de la cohabitation
une sorte de Bauhaus de l' an 2000
un Bauhaus new -age
des centaines de petits Baur (,)
le " Bayard du football français "
en sinistre Bérézina (.)
(,) professeur Bergotte (chargé)
ce Luc Besson du thriller
son Beverly Hills (,)
Notre Björk à nous
Cette Björk d' Asie Centrale
des Bokassa -en -fuite
un petit James Bond(")
ce Jérôme Bosch junky
des José Bové ("
(,) Big Brother à tête de monsieur Propre
un Brutus (n')
des Jeanne Calment (qui)
" le Cannes du court "
la Barbara Cartland des Années folles
, Cassandre de l' informatique
des petites Célesteville (.)
le César (.)
les Césars (.)
un Chaban-Delmas à l' anglaise
son " Chalamala ("
leur Champollion (.)
des Chapsal (,)
une sorte de François de Closets américain
(,) sorte de Coluche nippon
un petit Copacabana sur bitume
de " Crozemaire du PAF "
de " petits David (")

le Alain Delon de la profession
 un faux Delon (qui)
 un Diaphoirus accrédité
 aux Diafoirus (cette)
 du Diên Biên Phu électoral
 un Disneyland bas de gamme
 un Disneyland puissance dix
 beaucoup de Dolly (créées)
 en Minou Drouet de la philo
 un Don Juan fangeux
 un Don Juan têtu et bougon
 un Gustave Doré crayonnant
 les " Dracula ("
 toutes les Dolorès Driscoll des environs
 la Mireille Dumas du X
 de Mireille Dumas avec un X
 Nouvel Einstein en puissance
 une Esmeralda de pizzeria
 le Fatima d' un mythe populaire
 l' Edgar Faure fin de siècle
 ce jeune Faust (qui)
 (ou) de Femis (mêlant)
 un Gianfranco Fini français
 des petits Fleischer en série
 (,) jeune Ford du cinéma de papier
 le Fregoli de la peinture
 () Fregoli du potager
 un autre Furet (effectue)
 Le " Gandhi des Balkans "
 Le " Gandhi du Mezzogiorno "
 de " Gandhi du Mezzogiorno "
 les Bill Gates (et)
 Les Bill Gates (qui)
 nos trois Gnafron (:)
 (-) Godard (ou)
 des " gros Goliath ("
 le Gorbatchev iranien
 (et) Gorgone aztèque
 les Goscinny (,)
 un Grenelle de l' automobile
 le Guimard écossais
 un nouveau Sacha Guitry (.)
 l' Hercule des murales
 L' Hercule des toits
 le Hey Jude d' Oasis
 d'autres Hindenburg (passer)
 d'autres Hitler (.)
 de petits Hitler (?)
 de petits Hitler en herbe
 le Hollywood du documentaire animalier
 son Homère (.)
 un Huysmans d' aujourd'hui
 de Mr Hyde (.)
 une sorte d' Ircam (ou)
 un Jean de Florette
 Cette Jeanne d' Arc du formol
 Une sorte de docteur Jekyll (et)
 un Indiana Jones de l' informatique
 un Tom Jones flou
 le Tom Jones français
 (et) Juliette de ce milieu

des " mini Kabuki -cho (")
 Le Kennedy du bocage
 le " Kennedy du bocage "
 notre Kissinger (")
 un " nouveau Koweït "
 (,) Lamartine du dimanche
 le Jean -Pierre Léaud de Tsai Ming -liang
 des petits Le Pen partout
 nos petits Le Pen (")
 cet étonnant Léviathan (,))
 la Monica Lewinsky de la guerre 14-18
 Notre Livingstone de la couronne briochée
 une Lolita effrontée
 un Longchamp en plus vaste
 un Lourdes sur deux jambes
 le Lucky Luke du bon mot cinglant
 le Luther du chiisme
 Des Marcolin (,))
 notre Marlene beatnik
 des petits Marseille (sont)
 la " Mata -Hari de la tubercule "
 la Mata Hari du Périgord
 une Mireille Mathieu des années 90
 toutes les Mathilde (qui)
 " La Mecque de la bande dessinée "
 " la Mecque de la BD "
 les Médicis modernes
 le Méliès russe
 (,) Michel -Ange bizarre
 le " Michel -Ange du luth "
 de petits Millon locaux
 des Milosevic en puissance
 leur Moïse (.))
 tous les Moloch de la terre
 (,) Mozart brésiliendes percussions
 un Mozart de la révolte
 le " Mozart du football "
 nos Mozart du mulot
 des Muracciolo (?)
 la Narcisse d' outre -tombe
 le petit Napoléon de l' industrie coréenne
 un Elliott Ness de la communication
 son Newton (:)
 (,) Odette espiègle
 son Olympe (.))
 le Pagnol arabe
 ces petits et grands Pauling travaillant
 ce trop candide Pinocchio (qui)
 (,) Pompeï américaine
 de Pol Pot en herbe
 ma Mary Poppins à moi
 un nouveau Prekaz (,))
 ce Prométhée du CAC 40
 () Protée aux doigts agiles
 le Marcel Proust du yéyé
 un véritable Rambo (et)
 des milliers de René (ont)
 (ou) Resnais du rock
 le Keith Richards de la bande
 un Robin des bois mafieux
 le Rocard de Le Pen

un Roland furieux et gracieux
 la Rolls des pianos
 la " Rome française "
 Ce " Roméo et Juliette " du désert
 le Roméo de l' affaire
 les Roméo (et)
 beaucoup de Ruben (en)
 (,) nouveau Rushdie hertzien
 toutes les Saint -Barthélémy (.)
 ses propres Saint -Barthélémy (.)
 une Saint -Barthélémy des animateurs -producteurs
 le saint Sébastien d' Italie
 le Saint-Just de la Sécu
 ce Saint-Tropez industriel
 une espèce de Sainte -Thérèse (:)
 " le SAMU du système financier "
 de SAMU du système financier
 une Sarajevo de l' Ouest
 Un Sarkozy de gauche
 le Scapin chauve
 des Schumacher locaux
 une Jean Seberg encore enfant
 le " petit Shanghai ("
 une nouvelle Silicon Valley (.)
 un Simplet (.)
 le Franck Sinatra du XXie siècle
 le Ian Smith du Pacifique Sud
 ce Sternberg turc
 un ersatz de Cat Stevens (,)
 Une Sissi Spacek inuit
 une Suisse paisible
 un Swann (qui)
 le Taj Mahal turkmène
 le " Texas français "
 Le " Thatcher de l' est "
 un Thésée craintif
 combien de Johnny Thunders (?)
 son Titanic (.)
 une sorte de Jacques Tourneur français
 des petits Géo Trouvetout (avec)
 l' Ukraine normande
 un Ulysse lassé
 cet Ur (règne)
 la première URSS venue
 (,) sorte de " Jean Valjean qui n' aurait jamais volé
 de pain "
 les Vénus de barrières
 ce Madame Verdurin de la culture
 plus de Vilvorde (.)
 ces Léonard de Vinci au petit pied
 le Washington du Haut -Rhin
 une espèce de Woodstock catho
 un Woodstock des Ovni
 Le Woodstock noir
 ce black Woodstock 98
 un Xanadu dérisoire
 Ce Yalta cinématographique
 Un petit Yalta intersocialiste
 un autre Kofi Yamgnane (.)
 deux maîtres Ye (:)
 nos maîtres Ye (.)

Nos deux maîtres Ye (s' inscrivent)
 des Deanne Young (téléphoner)
 le Zorro de l' université
 Une sorte de Zorro sexy
 (,) Zorro du boursicotage
 un Zorro (doit)
 le Zorro nouveau

Classement par patron

Patron adéquat ou trop étroit¹ :

Da-ms-d	Np	Afpms
le	Guimard	écossais
du	Diên Biên Phu	électoral
le	Taj Mahal	turkmène
le	Scapin	chauve
le	Gorbatchev	iranien
Le	Woodstock	noir
le	Tom Jones	français
le	Pagnol	arabe
le	Zorro	nouveau

Da-ms-d	Np	Da-ms-d	Ncms
le	Marcel Proust	du	yéyé
le	Luther	du	chiisme
Le	Kennedy	du	bocage
"	le SAMU	du	ystème <i>financier</i> "
"	le Cannes	du	court "
le	Hollywood	du	documentaire <i>animalier</i>
le	Franck Sinatra	du	XXIème <i>siècle</i>

Da-ms-d	Np	Afp.s
le	Méliès	russe

Da-ms-d	Np	Sp	Da-fs-d	Ncfs
le	Fregoli	de	la	peinture
le	Barthez	de	la	cohabitation
le	Alain Delon	de	la	profession
le	Zorro	de	l'	université
le	Roméo	de	l'	affaire

Da-ms-d	Np	Da-ms-d	Ncms	Guil
"	le Cannes	du	court	"

Da-ms-d	Np	Da-.p-i	Ncmp
L'	Hercule	des	toits

Da-ms-d	Np	Sp	Np
le	Rocard	de	Le Pen
le	Jean -Pierre Léaud	de	Tsai Ming -liang

Da-ms-d	Np	Afpfs	Guil
l'	Ukraine	normande	

Da-ms-d	Np	Da-ms-d	Ncms	Afpms	Guil
"	le SAMU	du	ystème	financier	"

¹ Lorsqu'un patron est trop étroit pour couvrir la totalité du GN antonomastique, les éléments non couverts sont indiqués en italiques.

<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Sp</u>	<u>Dd-ms-</u>	<u>Np</u>	
l'	Abraham	de	cet	Ur	
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Da-.p-i</u>	<u>Afpfp</u>		
l'	Hercule	des	murales		
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Da-ms-d</u>	<u>Ncms</u>	<u>Afpms</u>	
"	le	SAMU	du	système	financier "
le	Hollywood	du	documentaire	animalier	
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Sp</u>	<u>Da-ms-i</u>	<u>Ncms</u>	
le	Fatima	d'	un	mythe	<i>populaire</i>
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Sp</u>	<u>Da-ms-i</u>	<u>Ncms</u>	<u>Afpms</u>
le	Fatima	d'	un	mythe	<i>populaire</i>
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Np</u>	<u>Sp</u>	<u>Ncf.</u>	
le	Hey	Jude	d'	Oasis	
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Ncmp</u>	<u>Sp</u>	<u>Da-fs-d</u>	<u>Ncfs</u>
le	Keith	Richards	de	la	bande
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Da-ms-d</u>	<u>Ncms</u>	<u>Ncms</u>	
le	Franck	Sinatra	du	XXIème	siècle
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Da-ms-d</u>	<u>Afpms</u>	<u>Np</u>	
le	Washington	du	Haut	-Rhin	
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Np</u>	<u>Da-ms-d</u>	<u>Afpms</u>	<u>Ncms</u> <u>Afpms</u>
le	Lucky	Luke	du	bon	mot
				cinglant	
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Afpfs</u>			
l'	Antigone	sicilienne			
<u>Da-ms-d</u>	<u>Np</u>	<u>Np</u>	<u>Np</u>	<u>Sp</u>	<u>Np</u> <u>Np</u> <u>Nc..</u>
le	Jean -Pierre	Léaud	de	Tsai	Ming -liang
<u>Da-ms-i</u>	<u>Np</u>	<u>Afpms</u>			
un	Don	Juan	têtu	et	<i>bougon</i>
un	Tom	Jones	flou		
un	Disneyland	bas	de	gamme	
un	Bauhaus	new	-age		
un	Gianfranco	Fini	<i>français</i> ²		
un	Roland	furieux	et	<i>gracieux</i>	
un	Thésée	craintif			
<u>Da-ms-i</u>	<u>Np</u>	<u>Afp.s</u>			
un	Xanadu	dérisoire			
<u>Da-ms-i</u>	<u>Np</u>	<u>Sp</u>	<u>Da-fs-d</u>	<u>Ncfs</u>	
un	Eliott	Ness	de	la	communication
un	Mozart	de	la	révolte	
un	Chaban-Delmas	à	l'	anglaise	
un	Indiana	Jones	de	l'	informatique
un	Grenelle	de	l'	automobile	
Un	Sarkozy	de	gauche		
un	Don	Juan	fangeux		

² Ici, *Fini* a faussement été étiqueté « adjectif ».

Da-ms-i Np Da-.p-i Ncmp

un Woodstock des Ovni
un Robin des bois *mafieux*

Da-ms-i Np Ncfs

un Disneyland puissance dix

Da-ms-i Np Sp Np

un Jean de Florette

Da-ms-i Np Afpms Ncms

un Bauhaus new -age

Da-ms-i Np Sp Rgn Afp.s

un Longchamp en plus vaste

Da-ms-i Np Sp Rgp

un Huysmans d' aujourd'hui

Da-ms-i Np Da-.p-i Ncmp Afpm.

un Robin des bois *mafieux*

Da-ms-i Np Afpms Cc Afpms

un Don Juan têtue et bougon
un Roland furieux et gracieux

Da-ms-i Np Sp Mc.p Ncfs

un Lourdes sur deux jambes

Da-ms-i Np Ncfs Mc.p

un Disneyland puissance dix

Da-ms-d Guil Np Da-ms-d Ncms

le " Kennedy du bocage "
le " Mozart du football "
le " Bayard du football *français* "
le " Michel -Ange du luth "

Da-ms-d Guil Np Da-ms-d Ncms Guil

le " Kennedy du bocage "
le " Mozart du football "
le " Michel -Ange du luth "

Da-ms-d Guil Np Da-ms-d Np Guil

Le " Gandhi du Mezzogiorno "
l' " Athènes du Nord "

Da-ms-d Guil Np Afpm.

le " Texas français "

Da-ms-d Guil Np Da-ms-d Ncms Afpms

le " Bayard du football français "

Da-ms-d Guil Np Da-.p-i Np Guil

Le " Gandhi des Balkans "

Da-ms-d Guil Np Sp Nc.s Np Guil

LE " THATCHER DE L' EST "

Da-ms-d Guil Np Da-ms-d Np

Le " Gandhi du Mezzogiorno "

l' " Athènes du Nord "

Da-ms-d Np Afpm. Guil
le " Texas français "

Dd-ms- Np Afpms
ce Sternberg turc
Ce Woody Allen extraterrestre

Dd-ms- Np Np Da-ms-d Ncms
ce Luc Besson du thriller

Dd-ms- Np Afp.s
Ce Yalta cinématographique
ce Barnum radiophonique

Dd-ms- Np Afpm.
ce Saint-Tropez industriel

Dd-ms- Np Da-ms-d Np Ncm.
ce Prométhée du CAC 40

Dd-ms- Np Da-ms-d Np
ce Prométhée du CAC 40

Dd-ms- Np Ncms
ce Jérôme Bosch junky

Da-.p-i Np Sp Ncfs
des Milosevic en puissance

Da-.p-i Np Afpmp
des Schumacher locaux

Da-.p-i Np Pp3..-
des Bokassa -en -fuite

Da-.p-i Np Nc..
des Jeanne Calment (*qui*)³

Da-ms-i Afpms Np Afp.s
Un petit Yalta intersocialiste

Da-ms-i Afpms Np Sp Ncms
un petit Copacabana sur bitume

Da-fs-i Np Afp.s
une Suisse paisible
une Lolita effrontée

Da-fs-i Np Sp Ncfs
une Esmeralda de pizzeria

Da-fs-i Np Np Ncfs
Une Sissi Spacek inuit

Da-fs-i Np Np Da-.p-i Ncfp Ncm.
une Mireille Mathieu des années 90

³ Ici, *Calment* a faussement été étiqueté « nom commun ».

Da-fs-i Np Np Rgp Nc.s
une Jean Seberg encore enfant

Da-fs-i Np Da-ms-d Np
une Sarajevo de l' Ouest

Da-.p-d Np Sp Da-fs-d Ncfs
tous les Moloch de la terre

Da-.p-d Np Np Da-.p-i Ncmp
toutes les Dolorès Driscoll des environs

Da-.p-d Np Sp Ncfp
les Vénus de barrières

Da-.p-d Np Afp.p
les Médicis modernes

Da-fs-d Np Da-ms-d Ncms
la Mireille Dumas du x

Da-fs-d Np Sp Da-fs-d Ncfs
" La Mecque de la bande dessinée "
la Monica Lewinsky de la guerre 14-18

Da-fs-d Np Np Da-.p-i Ncfp
la Barbara Cartland des Années folles

Da-fs-d Np Np Da-.p-i Ncfp Afpfp
la Barbara Cartland des Années folles

Da-fs-d Np Np Sp Da-fs-d Ncfs Ncm.
la Monica Lewinsky de la guerre 14-18

Da-fs-d Np Sp Rgp
la Narcisse d' outre -tombe

Da-fs-d Np Sp Ncmp
la Rolls de pianos

Da-fs-d Np Sp Rgp Ncfs
la Narcisse d' outre -tombe

Da-fs-d Np Sp Da-fs-d Ncfs Guil
" La Mecque de la bande dessinée "

Ds1.s. Np Afp.s
notre Bambi monarchiste

Ds1.s. Np Sp Da-fs-d Ncfs
Notre Livingstone de la couronne briochée

Ds1.s. Np Nc.s
notre Marlene beatnik

Ds1.s. Np Sp Ppl.p-
Notre Björk à nous

Ds1.s. Np Sp Da-fs-d Ncfs Afpfs
Notre Livingstone de la couronne briochée

Dsl.s. Np Nc..
notre Alceste philantrope

Da-fs-i Ncfs Sp Np Afpms
Une sorte de Zorro sexy

Da-fs-i Ncfs Sp Np Np Afpm.
une sorte de Jacques Tourneur français

Da-fs-i Ncfs Sp Np Nc.s
une espèce de Woodstock catho

Da-fs-i Ncfs Sp Np Sp Np
une sorte de François de Closets américain

Da-fs-i Ncfs Sp Np Sp Np Afpms
une sorte de François de Closets américain

Sp Np Afpms
(,) sorte de Coluche nippon
Une sorte de Zorro sexy

Sp Np Np Sp Da-fs-d Ncfs
en Minou Drouet de la philo

Sp Np Np Sp Ncfs
de Pol Pot en herbe

Sp Np Np Afpm.
une sorte de Jacques Tourneur français

Sp Np Nc.s
une espèce de Woodstock catho

Sp Np Da-ms-d Ncms Afpms
de SAMU du système financier

Sp Np Sp Da-ms-d Ncms Ncm. Yps
une sorte de Bauhaus de l' an 2000 :

Sp Np Np Sp Da-ms-i Ncms
de Mireille Dumas avec un X

Sp Guil Np Da-ms-d Np Guil
de " Crozemarkie du PAF "
de " Gandhi du Mezzogiorno "

Sp Guil Np Pr-.n Rpn Vacc3s Rgn Vmpasm Sp Ncms Guil
sorte de " Jean Valjean qui n' aurait jamais volé
de pain "

Sp Guil Np Da-ms-d Np
de " Crozemarkie du PAF "
de " Gandhi du Mezzogiorno "

Sp Guil Np Sp Da-ms-d Np
d' " Auschwitz de l' Asie "

Sp Guil Np Sp Da-ms-d Np Guil
d' " Auschwitz de l' Asie "

Guil Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms
 " le SAMU du système financier "
 " le Cannes du court "

Guil Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms Guil
 " le Cannes du court "

Guil Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms Afpms Guil
 " le SAMU du système financier "

Guil Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms Afpms
 " le SAMU du système financier "

Sp Ncmp Np Sp Ncfs
 de petits Hitler en herbe

Sp Ncmp Np Afpmp
 de petits Millon locaux

Dd-fs- Np Afpfs
 cette Antigone villageoise

Dd-fs- Np Sp Np
 Cette Björk d' Asie Centrale
 Cette Jeanne d' Arc du formol

Dd-fs- Np Sp Np Da-ms-d Ncms
 Cette Jeanne d' Arc du formol

Dd-fs- Np Sp Np Ncfs
 Cette Björk d' Asie Centrale

Guil Da-fs-d Np Sp Da-fs-d Ncfs
 " La Mecque de la bande dessinée "

Guil Da-fs-d Np Sp Da-fs-d Np Guil
 " la Mecque de la BD "

Guil Da-fs-d Np Sp Da-fs-d Ncfs Guil
 " La Mecque de la bande dessinée "

Afpmp Da-.p-d Np Sp Da-fs-d Ncfs
 tous les Moloch de la terre

Afpfp Da-.p-d Np Np Da-.p-i Ncmp
 toutes les Dolorès Driscoll des environs

Ncfs Sp Np Afpms
 (,) sorte de Coluche nippon
 Une sorte de Zorro sexy

Ncfs Sp Np Np Afpm.
 une sorte de Jacques Tourneur français

Ncfs Sp Np Nc.s
 une espèce de Woodstock catho

Ncfs Sp Np Sp Np
 une sorte de François de Closets américain

Ncfs Sp Np Sp Da-ms-d Ncms Ncm. Yps

une sorte de Bauhaus de l' an 2000 :

Da-fs-d Afpfs Np Vmpasf
la première URSS venue

Da-fs-i Ncms Np Da-.p-i Ncmp
une Saint -Barthélémy des animateurs -producteurs

Da-fs-i Ncms Np Da-.p-i Ncmp Afpmp
une Saint -Barthélémy des animateurs -producteurs

Dd-ms- Guil Np Cc Np Guil Da-ms-d Ncms
Ce " Roméo et Juliette " du désert

Dd-.p- Np Sp Np
ces Léonard de Vinci au petit pied

Dd-.p- Np Sp Np Da-ms-d Afpms Ncms
ces Léonard de Vinci au petit pied

Ypw Afpms Np Afpms
(,) nouveau Rushdie hertzien

Ypw Afp.s Np Da-ms-d Ncms
(,) jeune Ford du cinéma de papier

Ypw Afp.s Np Da-ms-d Ncms Sp Ncms
(,) jeune Ford du cinéma de papier

Da-ms-d Afpms Np Sp Da-ms-d Ncfs
le petit Napoléon de l' industrie coréenne

Da-ms-d Afpms Np Sp Da-ms-d Ncfs Afpfs
le petit Napoléon de l' industrie coréenne

Da-fs-d Guil Ncfs Np Sp Da-fs-d Ncms Guil
la " Mata -Hari de la tubercule "

Ncfs Sp Guil Np Pr-.n Rpn Vacc3s Rgn Vmpasm Sp Ncms
Guil
sorte de " Jean Valjean qui n' aurait jamais volé
de pain "

Da-fs-d Guil Np Afpfs
la " Rome française "

Da-fs-d Guil Np Afpfs Guil
la " Rome française "

Dd-ms- Afpfs Np Sp Da-ms-d Ncfs
cet autre Alceste de l' histoire

Dsl.p. Np Da-ms-d Ncms
nos Mozart du mulot

Dd-ms- Ncms Np Ncm.
ce black Woodstock 98

Da-ms-d Ncms Np Sp Np
le saint Sébastien d' Italie

Da-.p-i Afmp Np Sp Ncfs
des petits Fleischer en série

Ds1fss Np Np Sp Ppl.sd
ma Mary Poppins à moi

Da-ms-d Np Yps
le César (.)

Da-ms-d Np Sp
le Fregoli de la peinture
le Barthez de la cohabitation
l' Abraham de cet Ur
le Alain Delon de la profession
le Zorro de l' université
le Hey Jude d' Oasis
le Fatima d' un mythe populaire
le Saint-Just de la Sécu
le Rocard de Le Pen
le Roméo del' affaire
le Jean -Pierre Léaud de Tsai Ming -liang

Da-ms-i Np Pr-..n
un Swann (qui)

Da-ms-i Np Np Vmpp-
un Gustave Doré crayonnant

Da-ms-i Np Vmip3s
un Zorro (doit)

Da-ms-i Np Sp
un Huysmans d' aujourd'hui
un Chaban-Delmas à l' anglaise
un Longchamp en plus vaste
un Eliott Ness de la communication
un Jean de Florette
un Indiana Jones de l'informatique
un Grenelle de l'automobile
un Lourdes sur deux jambes
Un Sarkozy de gauche
un Mozart de la révolte

Da-ms-i Np Rpn
un Brutus (n')

Da-ms-i Np Vmpasm
un Diaphoirus accrédité
un Ulysse lassé

Da-ms-d Guil Np Sp
LE " THATCHER DE L' EST "

Dd-ms- Np Vmip3s
cet Ur (règne)

Da-.p-i Np Guil
des José Bové (")

Da-.p-i Np Ypw
Des Marcolin (,)

des Chapsal (,)

Da-.p-i Np Yps
des Muracciole (?)

Da-.p-i Np Np Vmn-
des Deanne Young (téléphoner)

Da-.p-i Np Sp
des Milosevic en *puissance*

Da-.p-i Np Nc.. Pr-..n
des Jeanne Calment qui

Da-ms-i Afpms Np Np Yps
un nouveau Sacha Guitry (.)

Da-ms-i Afpms Np Ypw
un nouveau Prekaz (,)

Da-ms-i Afpms Np Cc
un véritable Rambo (et)

Da-ms-i Afpms Np Pr-..n
un faux Delon (qui)

Da-ms-i Afpms Np Vmip3s
un autre Furet (effectue)

Da-ms-i Afpms Np Sp
un petit Copacabana sur *bitume*

Da-fs-i Np Sp
une Esmeralda de *pizzeria*
une Sarajevo de *l' ouest*

Da-fs-i Np Np Rgp
une Jean Seberg encore *enfant*

Da-.p-d Np Ypw
les Gosciny (,)

Da-.p-d Np Cc
les Bill Gates (et)
les Roméo (et)

Da-.p-d Np Pr-..n
Les Bill Gates (qui)
toutes les Mathilde (qui)

Da-.p-d Np Sp
les Vénus de *barrières*
tous les Moloch de *la terre*

Da-.p-d Np Dd-fs-
aux Diafoirus (cette)

Da-fs-d Np Sp
la Rolls de *pianos*
la Narcisse d' *outré -tombe*
La Mecque de *la bande dessinée*

la Monica Lewinsky de la guerre 14/18

Ds1.s. Np Guil
notre Kissinger (")

Ds1.s. Np Sp
Notre Björk à nous
Notre Livingstone de la couronne briochée

Da-fs-i Ncfs Sp Np Cc
une sorte d'Ircam (ou)

Da-fs-i Ncfs Sp Np Sp
une sorte de Bauhaus de l'an 2000
une sorte de François de Closets américain

Sp Np Np Sp
de Pol Pot en herbe
en Minou Drouet de la philo
de Bauhaus de l'an 2000

Ds3.ss Np Yps
son Titanic (.)
son Newton (:)
son Homère (.)
son Olympe (.)

Ds3.ss Np Np Ypw
son Beverly Hills (,)

Sp Guil Np Pr-.n
sorte de " Jean Valjean qui n'aurait jamais volé
de pain "

Sp Guil Np Sp
d' " Auschwitz de l'Asie

Sp Ncmp Np Yps
de petits Hitler (?)

Sp Ncmp Np Sp
de petits Hitler en herbe

Dd-fs- Np Sp
Cette Björk d'Asie Centrale
Cette Jeanne d'Arc du formol

Da-.p-i Ncmp Np Np Sp
des petits Géo Trouvetout (avec)

Da-.p-i Ncmp Np Rgp
des petits Le Pen partout

Da-.p-i Ncmp Np Vmip3p
des petits Marseille (sont)

Afpmp Da-.p-d Np Np Cc
tous les Billy Ansell (et)

Afpmp Da-.p-d Np Sp
tous les Moloch de la terre

Afpfp Da-.p-d Np Pr-..n
toutes les Mathilde qui

Dt-..- Np Sp
beaucoup de Ruben e(n)

Dt-..- Np Vmpapf
beaucoup de Dolly (créées)

Dd-ms- Afpms Np Ypw
ce jeune Faust (qui)

Ds3.sp Np Yps
leur Moïse (.)
leur Champollion (.)

Dt-.p- Np Yps
d'autres Hitler (.)

Da-.p-i Guil Afpms Np Guil
des " gros Goliath (")

Da-fs-i Afpfs Np Np Yps
une nouvelle Silicon Valley (.)

Da-.p-d Guil Np Guil
les " Dracula (")

Da-.p-i Afpfp Np Yps
des petites Célesteville (.)

Da-.p-i Ncfp Sp Afpmp Np Ypw
des centaines de petits Baur (,)

Ds1.p. Mc.p Ncmp Np Px3..- Vmip3p
Nos deux maîtres Ye (s' inscrivent)

Da-ms-i Afp.s Np Np Yps
un autre Kofi Yamgnane (.)

Ds1.p. Ncmp Np Guil
nos petits Le Pen (")

Ds1.p. Afpmp Np Yps
nos maîtres Ye (.)

Ypw Nc.s Np Vmpasm
(,) professeur Bergotte (chargé)

Da-ms-d Guil Afpms Np Guil
le " petit Shanghai (")

Dd-.p- Np Sp
ces Léonard de Vinci au petit pied

Da-ms-d Afpms Np Sp
le petit Napoléon de l' industrie coréenne

Dd-.p- Afpmp Cc Ncmp Np Vmpp-
ces petits et grands Pauling travaillant

Dd-.p- Np Sp
ces Rambos (en)

Mc.p Ncmp Np Yps
deux maîtres Ye (:)

Mc.p Ncmp Np Px3..- Vmip3p
Nos deux maîtres Ye s' inscrivent

Da-ms-i Guil Afpms Np Guil
un " nouveau Koweït (")

Da-fs-d Guil Ncfs Np Sp
la " Mata -Hari de la tubercule "

Afpfp Da-.p-d Ncms Np Yps
toutes les Saint -Barthélémy (.)

Dd-ms- Rgp Afpms Np Pr-.n
ce trop candide Pinocchio (qui)

Da-fs-i Ncfs Sp Ncfs Np Yps
une espèce de Sainte -Thérèse (:)

Ds3.ss Guil Np Guil
son " Chalamala (")

Da-fs-i Ncfs Sp Ncms Np Cc
Une sorte de docteur Jekyll (et)

Dd-ms- Afpfs Np Sp
cet autre Alceste de l' *histoire*

Ds3.ps Afpms Ncms Np Yps
ses propres Saint -Barthélémy (.)

Dd-ms- Ncfs Np Sp
ce Madame Verdurin de la *culture*

Da-fs-i Afp.s Np Yps
une perfide Ariane (.)

Da-.p-i Afpmp Np Sp
des petits Fleischer en *série*

Da-.p-i Ncmp Sp Np Vaip3p
des milliers de René (ont)

Rgn Sp Np Yps
plus de Vilvorde (.)

Sp Guil Ncmp Np Guil
de " petits David (")

Ds1fss Np Np Sp
ma Mary Poppins à *moi*

Rgp Sp Np Yps
combien de Johnny Thunders (?)

Ypw Np Afpms

(,) Mozart brésilien des percussions

Ypw Np Da-ms-d Ncms

(,) Lamartine du dimanche

(,) Zorro du boursicotage

Ypw Np Sp Da-ms-d Ncfs

, Cassandre de l' informatique

Ypw Np Afpfs

(,) Odette espiègle

(,) Pompeï américaine

Ypw Np Np Sp Ncfs

(,) Big Brother à tête de monsieur *Propre*

Ypw Np Afpms Da-.p-i Ncfp

, Mozart brésilien des percussions

Ypw Np Np Sp Ncfs Sp Ncms Ncms

, Big Brother à tête de monsieur *Propre*

μ Np Da-ms-d Ncms

() Fregoli du potager

μ Np Da-.p-d Ncmp Afpmp

() Protée aux doigts agiles

Cc Np Da-ms-d Ncms

(ou) Resnais du rock

Cc Np Afpfs

(et) Gorgone aztèque

Sp Np Vmpp-

(ou) de Femis (mêlant)

Sp Np Np Yps

de Mr Hyde (.)

Dd-ms- Afpms Np Ypw

cet étonnant Léviathan (,)

Da-ms-i Ncms Sp Np Np Ypw

un ersatz de Cat Stevens (,)

Patron trop large⁴ :

Da-ms-i Np Sp Np Guil

un Jean de Florette "

Da-fs-i Np Sp Da-ms-d Np Guil

une Sarajevo de l' Ouest "

Da-fs-i Ncfs Sp Np Sp Da-ms-d Ncms Ncm. Yps

une sorte de Bauhaus de l' an 2000 :

Dt-.- Np Sp Np

⁴ Lorsqu'un patron est trop large et couvre plus de la totalité du GN antonomastique, les éléments extérieurs sont indiqués en gras.

beaucoup de Ruben (en) **Colombie**

Ncfs Sp Np Da-ms-d Ncms Afpms
image de SAMU du système financier

Rgn Sp Np Np Sp Ncfs
pas de Pol Pot en herbe

Ypw Np Cc Np Da-ms-d Ncms
 (-) Godard (ou) **Resnais du rock**

Antonomasas non repérées⁵ :

en sinistre Bérézina (.)⁶
Nouvel Einstein en puissance
l' Edgar Faure fin de siècle
 nos trois Gnafron (:)⁷
d'autres Hindenburg (passer)
(et) Juliette de ce milieu
des " mini Kabuki -cho ("
la Mata Hari du Périgord
(,) Michel -Ange bizarre
un Simplet ()
le Ian Smith du Pacifique Sud

⁵ Les antonomases indiquées en gras ne sont pas repérées à la suite d'une insuffisance du système.

⁶ Ici, *Bérézina* a faussement été étiqueté « nom commun » (Ncfs).

⁷ Ici, *Gnafron* a faussement été étiqueté « nom commun » (Ncms).

GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES DE

TEST

Classement alphabétique par nom propre

leurs Anchises (,)
tous les Anelka de la planète
cet Antigone au képi
ce Baden-Baden du toubitree
cette Joséphine Baker fin de siècle
en Bayard de la société de loisirs
les Stéphane Bern de la littérature historico-philosophique
Un BHL anglais
un nouveau Bismarck (!)
le « Bismarck du Moyen-Orient »
la Pierre Bourdieu du champ de ces études
féministes, gay et lesbiennes
un « Cannes du théâtre »
Les Cassandres (qui)
« le Chopin du twist »
des Cocteau fin de siècle
les Cohn-Bendit du RPR dissident
ce nouveau Cratès (,)
tant de David (sortis)
ses Michel Debré (et)
ces Enées (dont)
le John Ford français
ce Fouquet byzantin
un Sam Fuller fondu
du de Gaulle d'arrondissement
les Speedy Gonzalez des sommets
ce Harvard afro-américain
l' Hemingway d'Étretat
une Hipparchia (pour)
Un Hong Kong russe
la « Jeanne d'Arc » d'Armand Thierry
le Karajan des violons
les Lafacadio de l'après-guerre
beaucoup de Monica Lewinski (,)
la Lewinski de l'époque
la Lolita russe
du « Louvre des roses »
des Arsène Lupin (.)
Cinq Arsène Lupin (volent)
leur Guy Lux (sur)
le Machiavel de l'océanographie
Le Machiavel des océans
nos « Machiavel en charentaises »
son Millau (chez)
le « Mozart de Minneapolis »
Le Murdoch du tiers-monde

le Ruppert Murdoch de l' hémisphère Sud
 Les Narcisse associé
 tous les Nathanaël (et)
 le Neuilly de la Bretagne
 Aucun Newton de l' informatique
 des dizaines de Newton (pour)
 le Pigalle de Hambourg
 de Robinson en fibre de carbone
 Un George Soros de l' ombre
 le fameux Sphinx de Deauville
 pas de Kenneth Starr (à)
 le Stradivarius des chefs d' orchestre
 le Terminator filiforme
 de Tito du Limousin »
 (,) nouvelle Vénus
 le « Verdun diplomatique »
 le « Virgile des insectes »
 un Visconti (pour)
 de nouveaux Warhol (,)

Classement par patron

Patron adéquat ou trop étroit¹ :

Da-ms-d Np Afpms
 le John Ford français

Da-ms-d Np Da-ms-d
 Le Murdoch du tiers-monde
 « le Chopin du twist »

Da-ms-d Np Afp.s
 le Terminator filiforme

Da-ms-d Np Sp Da-ms-d Ncfs
 le Machiavel de l' océanographie

Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms Guil
 « le Chopin du twist »

Da-ms-d Np Da-.p-i Ncmp
 Le Machiavel des océans
 le Stradivarius des chefs d' orchestre

Da-ms-d Np Sp Np
 le Pigalle de Hambourg
 l' Hemingway d' Étretat

Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms Ncms
 Le Murdoch du tiers-monde

Da-ms-i Np Afp.s
 Un Hong Kong russe

Da-ms-i Np Sp Da-ms-d Ncfs
 Un George Soros de l' ombre

¹ Lorsqu'un patron est trop étroit pour couvrir la totalité du GN antonomastique, les éléments non couverts sont indiqués en italiques.

Da-ms-i Np Afpm.
Un BHL anglais

Da-ms-d Guil Np Da-ms-d Ncms
le « Bismarck du Moyen-Orient »

Da-ms-d Guil Np Afp.s
le « Verdun diplomatique »

Da-ms-d Guil Np Da-.p-i Ncmp
le « Virgile des insectes »

Da-ms-d Guil Np Sp Np
le « Mozart de Minneapolis »

Da-ms-d Guil Np Sp Np Guil
le « Mozart de Minneapolis »

Dd-ms- Np Afpms
ce Harvard afro-américain

Dd-ms- Np Da-ms-d Ncms
ce Baden-Baden du toubitree
cet Antigone au képi

Da-.p-i Np Ncfs
des Cocteau fin de siècle

Da-fs-i Np Vmpasf
Une Castafiore décatie

Da-.p-d Np Sp Da-fs-d Ncfs
tous les Anelka de la planète
les Stéphane Bern de la littérature *historico-philosophique*

Da-.p-d Np Np Da-.p-i Ncmp
les Speedy Gonzalez des sommets

Da-.p-d Np Np Da-ms-d Np
les Cohn-Bendit du RPR *dissident*

Da-fs-d Np Np Da-ms-d Ncms
la Pierre Bourdieu du champ de ces études
féministes, gay et lesbiennes

Da-fs-d Np Sp Da-ms-d Ncfs
la Lewinski de l' époque

Da-fs-d Np Afpfs
la Lolita russe

Sp Np Sp Da-fs-d Ncfs
en Bayard de la société de loisirs

Sp Np Sp Ncfs
de Robinson en fibre de carbone

Sp Np Da-ms-d Np Guil
de Tito du Limousin »

Guil Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms
« le Chopin du twist »

Guil Da-ms-d Np Da-ms-d Ncms Guil
« le Chopin du twist »

Dd-fs- Np Np Ncfs
cette Joséphine Baker fin de siècle

Afpmp Da-.p-d Np Sp Da-fs-d Ncfs
tous les Anelka de la planète

Ds3.sp Np Ncm.
leur Guy Lux (*sur*)²

Da-fs-d Guil Np Sp Np
la « Jeanne d' Arc » d' Armand Thiery

Da-fs-d Guil Np Sp Np Guil
la « Jeanne d' Arc » d' Armand Thiery

Da-ms-d Np Sp
le Pigalle de *Hambourg*
le Ruppert Murdoch de l' *hémisphère* *Sud*
le Machiavel de l' *océanographie*
le Neuilly de la *Bretagne*
l' Hemingway d' *Étretat*

Da-ms-i Np Sp
un Visconti (*pour*)
Un George Soros de l' *ombre*

Da-ms-i Np Np Vmpasm
un Sam Fuller fondu

Da-.p-i Np Yps
des Arsène Lupin (.)

Da-ms-i Afpms Np Yps
un nouveau Bismarck (!)

Da-fs-i Np Sp
une Hipparchia (*pour*)

Da-.p-d Np Sp
tous les Anelka de la *planète*
les Stéphane Bern de la *littérature* *historico-philosophique*
les Lafacadio de l' *après-guerre*

Da-fs-d Np Sp
la Lewinski de l' *époque*

Ds3.ss Np Sp
son Millau (*chez*)

Afpmp Da-.p-d Np Cc
tous les Nathanaël (*et*)

² Ici, *Lux* a faussement été étiqueté « nom commun ».

Afpmp Da-p-d Np Sp
tous les Anelka de la planète

Dd-ms- Afpms Np Ypw
ce nouveau Cratès (,)

Da-fs-d Guil Np Sp
la « Jeanne d' Arc » d' Armand Thiery

Rgn Sp Np Np Sp
pas de Kenneth Starr (à)

Rgp Sp Np Ypw
beaucoup de Monica Lewinski (,)

Patron trop large³ :

Dd-ms- Np Np Sp Np
ce Fouquet byzantin à **Constantinople**⁴

Ncfs Sp Np Da-ms-d Np Guil
figure (de) Tito du Limousin "

Rgn Sp Np Np Sp Np
pas de Kenneth Starr (à) **Pompéi**

Dd-ms- Np Np Sp
ce Fouquet byzantin à

Antonomas non repérées⁵ :

nos « Machiavel en charentaises »
Aucun Newton de l' informatique
des dizaines de Newton pour
tant de David (sortis)
du « Louvre des roses »
ces Enées (dont)
leurs Anchises (,)
un « Cannes du théâtre »
(,) nouvelle Vénus (surgissant)
Les Cassandres (qui)⁶
de nouveaux Warhol (,)
Cinq Arsène Lupin (volent)
le fameux Sphinx de Deauville
du de Gaulle d' arrondissement⁷
ses Michel Debré et André Malraux (,)
le Karajan des violons
Les Narcisse associés

³ Lorsqu'un patron est trop large et couvre plus de la totalité du GN antonomasique, les éléments extérieurs sont indiqués en gras.

⁴ Ici, *byzantin* a faussement été étiqueté « nom propre ».

⁵ L'antonomase indiquée en gras n'est pas repérée à la suite d'une insuffisance du système. Dans les autres cas, la partie du patron non prévue (et rajoutée par la suite) est soulignée.

⁶ Ici, *Cassandres* a faussement été étiqueté « nom commun » (Ncmp).

⁷ Ici, *Gaulle* a faussement été étiqueté « nom commun » (Ncfs).

GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES DE

PORTRAITS

Sur la première ligne figure le groupe nominal antonomasique tel qu'il apparaît dans le texte ; sur la (les) ligne(s) suivante(s) figure(nt) le(s) GN antonomasique(s) automatiquement repéré(s). Une ligne unique indique que l'antonomase n'a pas été repérée, pour des raisons qui sont données en notes.

une sorte d'Apocalypse Now à l'algérienne

une sorte d' Apocalypse Now à
une sorte d' Apocalypse Now à l' algérienne

des colonnes d'Apollon bodybuildés

d' Apollon bodybuildés
des colonnes d' Apollon bodybuildés

un Ernest Backes (derrière)

un Ernest Backes derrière

un Brassens espagnol

un Brassens espagnol

le Cousteau du XXIe siècle

le Cousteau du XXIe
le Cousteau du XXIe siècle

des Crésus sur

des Crésus sur

Plusieurs David peuvent

Plusieurs David peuvent

une Céline Dion avec un cerveau et un sexe

une Céline Dion avec
une Céline Dion avec un cerveau

de Droopy rescapé d'un campus contestataire

de Droopy rescapé
allure de Droopy rescapé

l'Everest de l'apocryphe

l' Everest de

au Michel Field canadien

au Michel Field canadien

le Dorian Gray de la télé en extérieur

le Dorian Gray de
le Dorian Gray de la télé

des Hemingway d'aujourd'hui
 des Hemingway d'
 des Hemingway d' aujourd'hui

les Jedi de la mode
 les Jedi de la mode
 les Jedi de

Un Indiana Jones sans excès
 Un Indiana Jones sans

Le Gérard Jugnot de la vie politique lyonnaise
 Le Gérard Jugnot de
 Le Gérard Jugnot de la vie
 Le Gérard Jugnot de la vie politique

le Bernard Kouchner des biques
 le Bernard Kouchner des biques

un dodu Méphisto(.)
 un dodu Méphisto ,

leur Olympe d'argent
 leur Olympe d' argent
 leur Olympe d'

, Sancho Pança lunaire
 , Sancho Pança lunaire

sa Pénélope(.)
 sa Pénélope .

, sorte d'Amélie Poulain en sucre candi¹
 d' Amélie Poulain

le nouveau Prométhée.
 le nouveau Prométhée .

de Prométhée des rôtisseurs
 réputation de Prométhée des rôtisseurs
 de Prométhée des rôtisseurs

un Prométhée propre sur lui
 un Prométhée propre

Ma véritable Sorbonne (a)²

Shirley Temple énervée
 Shirley Temple énervée

une Thérèse d'Avila
 une Thérèse d'

¹ Ici, *Poulain* a faussement été étiqueté « nom commun » (Ncms).

² Les contextes gauche et droit ne sont pas prévus.

une Thérèse d' Avila

de Vulcain des volailles
de Vulcain des volailles

GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES DE

FILMS

Sur la première ligne figure le groupe nominal antonomasique tel qu'il apparaît dans le texte ; sur la (les) ligne(s) suivante(s) figure(nt) le(s) GN antonomasique(s) automatiquement repéré(s). Une ligne unique indique que l'antonomase n'a pas été repérée, pour des raisons qui sont données en notes.

un Alleluia économique
un Alleluia économique

d'Antonioni chinois pour happy few
d' Antonioni chinois

du Barnum sophistiqué
du Barnum sophistiqué

, cousine Bette à appareil dentaire et cheveux filasse¹

, sorte de Patrice Chéreau anglais
de Patrice Chéreau anglais
de Patrice Chéreau anglais

un simple Clochemerle arabe
un simple Clochemerle arabe

le Dom Juan avili
le Dom Juan avili

un Donovan nippon
un Donovan nippon

son Eden perdu
son Eden perdu

(:) Clint Eastwood plus jeune de trente ans²

le Fitzgerald des descentes de speed³

, sorte de gentil Vincent Gallo *bis*⁴

son Golgotha fondamental
son Golgotha fondamental

¹ Erreur d'étiquetage : le mot *cousine* est étiqueté « verbe » et *Bette* est étiqueté « nom commun ».

² Le contexte droit n'est pas prévu.

³ Le contexte droit n'est pas prévu.

⁴ Le contexte gauche n'est pas prévu. De plus, *Gallo* est étiqueté « nom commun ».

son Joseph nègre
 son Joseph nègre

votre Juliet à vous⁵

l'Iseult titanique
 l' Iseult titanique

de Lelouch US
 de Lelouch US fait l'objet d'
 œuvre de Lelouch US fait l'objet d'

au Nasdaq de la cinéphilie
 au Nasdaq de
 au Nasdaq de la cinéphilie

de Pee-Wee lunaire
 de Pee -Wee lunaire

le Robin des Bois local
 le Robin des Bois

un moderne Robin des Bois irlandais
 un moderne Robin des Bois irlandais

Une Rome psychédélique
 Une Rome psychédélique

un Ubu malade
 un Ubu malade

un Viêt-nam mental
 un Viêt-nam mental

l'un des derniers Zébulon du cinéma italien
 des derniers Zébulon du cinéma
 des derniers Zébulon du cinéma italien

un nouveau Zorro,
 un nouveau Zorro ,

⁵ Les contextes gauche et droit ne sont pas prévus.

PHRASES DU CORPUS CONTENANT UN GROUPE

NOMINAL ANTONOMASIQUE

Le cotexte de l'antonomase est ici limité à la phrase. On trouvera dans le second volume les articles dont sont tirées ces occurrences, à la page indiquée en fin de ligne.

1. Amateur de jeux de mots et de correspondances interlopes, l'Abraham de cet Ur règne sur une petite entreprise « *hyper-fluctuante* » [...].530
2. Comme cet autre Alceste de l'histoire de la musique : Beethoven.....837
3. De quand date le big-bang de notre Alceste philanthrope ?.....537
4. En 1972, *Sayuri strip-teaseuse-Désirs humides* provoquera un raout si appréciable pour la Nikkatsu, compagnie vénérable mais en proie à des difficultés financières insurmontables, que le film inventa un genre nouveau (le Roman porno), un Alleluia économique dont Kumashiro devint le principal promoteur.....690
5. Ce Woody Allen extraterrestre tente, dans la mesure de ses faibles moyens de sauver les siens d'un sinistre destin de « matière première » en s'opposant aux agissements de Farms, une grosse société de hamburgers intergalactiques.815
6. Allez, hop ! Taxons Tobin tous les Anelka de la planète !506
7. À l'instar de ces Enées dont parlait Sartre, fatigués de porter sur le dos leurs Anchises, il rêve, avec quelques autres, de s'en débarrasser, de la remettre à sa place — juste et congrue si possible.....765
8. C'est cet homme révolté, cet Antigone au képi, que nous présente Max Gallo dans le deuxième tome de son roman d'histoire consacré à cette figure imminente qui redonna par la Résistance un destin à une communauté tout entière.....785
9. À Rita, l'Antigone sicilienne d'*Une fille contre la Mafia*, qui, à l'âge de 17 ans, a résisté à la solitude et aux menaces de mort.807

10. *Une fille contre la Mafia* reconstitue le cheminement de cette Antigone villageoise qui se rebelle contre la loi du silence parce que son père et son frère en sont morts et parce qu'elle porte en elle, par on ne sait quel miracle, l'aspiration à une autre vie.808
11. Les premiers flocons recouvriraient tout cela, et ce serait le moment où tous les Billy Ansell et toutes les Dolorès Driscoll des environs prendraient la route, au volant de leur *pick-up* ou de leur autobus.795
12. Avec *Yi Yi*, son septième long métrage, Edward Yang, 53 ans, semble enfin tenir le film qui lui permet de quitter son statut d'Antonioni chinois pour happy few.691
13. Et raconte des heures durant les horreurs de l'armée, les razzias dans un pays à genoux, une sorte d'Apocalypse Now à l'algérienne.650
14. Longtemps, les podiums de la mode masculine ont vu défiler des bataillons de bellâtres déguisés en Antoine Pinay et des colonnes d'Apollon bodybuildés réinterprétant les tubes de l'iconographie gay.652
15. Barcelone y devient le labyrinthe fascinant dans lequel erre Prullàs tel un Thésée craintif que guiderait — mais pour le perdre — une perfide Ariane.
.....812
16. Georges Buis aurait pu n'être qu'un d'Artagnan républicain qui médite passionnément sur les moyens de réduire la guerre à un archaïsme dérisoire, et en instruit ses compagnons.773
17. Même si ses détracteurs accusent le maire de revendiquer des réalisations largement décidées et engagées par l'équipe précédente, en moins de dix ans, l'« Athènes du Nord » s'est requinquée.817
18. Des chercheurs ont même qualifié l'endroit d'« Auschwitz de l'Asie ».737
19. Il y a souvent un Ernest Backes derrière les scoops.684
20. L'énigme de cette absence d'un an et demi, de ce Baden-Baden du toubitree, s'éclaircit.619
21. Les couturiers de Milan, Londres, New York et Paris raffolent de cette Joséphine Baker fin de siècle.640
22. Dans sa série précédente, *les Aigles foudroyés*, notre Bambi monarchiste nous agaçait avec son p'tit côté : dans l'altesse, tout est bon.881
23. Dans ce Barnum radiophonique, le second degré est de mise.851

24. Elle nous met à distance du Barnum sophistiqué qui, dès les premiers plans d'*Adieu plancher des vaches*, se met en piste.....693
25. À part une pique contre Martine Aubry sur le plan Juppé, Chirac fut surtout, ce 14-juillet, le Barthez de la cohabitation, qui le fait flotter dans l'apesanteur des doux sondages de l'été, autant que l'effet Jacquet.499
26. Alain Fleischer a imaginé une sorte de Bauhaus de l'an 2000 : une école fondée sur la création in situ pour les étudiants (bac + 4) disposant du nec plus ultra de la technologie — 60 millions de francs de matériel.....595
27. Alain Fleischer se défend d'avoir voulu un Bauhaus new-age déconnecté des approches artistiques dites traditionnelles.....595
28. Généralisons le scrutin majoritaire, et dans cinq ans, on aura des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux !605
29. Et il n'y aura plus alors des dizaines, mais des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux pour reprendre entre les deux tours les discours du Front National, pour leur échanger une circonscription contre une autre...605
30. Un journaliste l'avait baptisé le « Bayard du football français ».....731
31. Ah, le dimanche ! Sa grande cause, celle qui l'a fait connaître en Bayard de la société de loisirs contre l'archaïsme des syndicats, la rigidité de l'État et la jalousie des concurrents.636
32. Malgré quelques beaux moments, comme les sets de Mandrax ou de Francesco Farfa, Ko-mix se terminait en sinistre Bérézina.560
33. Surtout lorsqu'intervient en guise d'exégète Marc Lavoine, professeur Bergotte chargé d'enfoncer puissamment les petites lucarnes ouvertes sur le passé.483
34. Le genre de livre qui ferait passer Umberto Eco et Paulo Coelho pour les Stéphane Bern de la littérature historico-philosophique.514
35. Ce lecteur assidu de Fitzgerald et de John Fante a semé le parcours de son héros de références subtiles qui ajoutent au caractère mystificateur de l'entreprise courageuse de ce Luc Besson du thriller.....559
36. Et en joker, Jessica Campbell (Tammy Metzler), cousine Bette à appareil dentaire et cheveux filasse, est la bonne surprise déviante du lot, la non-*Arriviste* absolue.....694
37. La capitale de l'andouille a son Beverly Hills, son téléphone portable et ses célébrités...578

38. Un BHL anglais serait parfaitement ridicule.882
39. L'Occident, bluffé, est persuadé qu'il est un nouveau Bismarck !505
40. Pour des entretiens marathons de neuf heures d'affilée avec le « Bismarck du Moyen-Orient ».505
41. VIVE FLORE ! Notre Björk à nous.....606
42. Cette Björk d'Asie Centrale a réussi une fusion entre vieilles mélodies ouzbeks et sons électro-pop en intégrant les instruments du cru (doira, saz et tambur) à une orchestration high-tech.....599
43. Pour se « *donner l'impression d'être un petit James Bond* »...775
44. « *Non pas, comme le souligne le chanteur du reggae africain, sur l'Afrique-des-guerres-civiles, des catastrophes-humanitaires, du charity-business, des Bokassa-en-fuite, de la-malaria-qui-progresse, des troupes-rebelles, du nouvel-homme-fort-du-régime, du « Sidaventure, non merci », affiché sur la route de l'aéroport* ».768
45. Dans *Le Festin nu*, qui reste son dernier livre, écrit à Tanger dans un bordel pour garçons, ce Jérôme Bosch junky nous donne une vision intime détaillée de ce que pourrait être l'Enfer avec sa galerie de monstres, génies à demi fous, charlatans, criminels et malades en putréfaction.....533
46. À 44 ans, professeur à Berkeley, en Californie (USA), Judith Butler, philosophe de formation, est un peu la Pierre Bourdieu du champ de ces études féministes, gay et lesbiennes.....621
47. « *Nous sommes tous des José Bové* » [...].554
48. Celle du seul et unique député de la Chunta aragonista (CHA), un parti régionaliste de l'Aragon qui, jusqu'aux élections de mars 2000, n'avait jamais décroché un siège aux Cortes ; celle, surtout, de Labordeta l'homme public, un Brassens espagnol, défenseur des causes perdues, des sans-voix de cette Espagne rurale oubliée.....654
49. In extremis, un quatrième homme, Big Brother à tête de monsieur Propre, vient départager tout le monde.....801
50. L'idée de mourir au bout du poignard d'un Brutus n'a jamais dissuadé les Césars.534
51. Et si nous étions tous des Jeanne Calment qui s'ignorent ?.....868
52. Vingt ans après, Clermont, surnommé « le Cannes du court », est devenu une institution.....800

53. Aujourd'hui, le festival d'Avignon s'est transformé en une foire-exposition réservée aux professionnels, en douce villégiature pour *happy few*, un « Cannes du théâtre ».628
54. Un concept plus ou moins bidon, un truc de magazine féminin, inventé par Elinor Glyn, romancière à succès, la Barbara Cartland des Années folles. 810
55. Nous avons donc demandé à Paul Virilio, Cassandre de l'informatique, s'il n'avait pas eu raison trop tôt.813
56. Les Cassandres qui annoncent pour bientôt la fin du livre-papier, la fin de l'édition et des libraires, sous-estiment probablement l'attachement physique, esthétique à l'objet, pratique entre tous, qui sortit de la presse de Gutenberg.631
57. Une Castafiore décatie s'agenouille à côté d'un caniche en train de tranquillement déféquer sur un trottoir.642
58. Je trouve que les gens pourraient prendre leur vie en main et aller créer des petites Célesteville.512
59. Il n'empêche : plus rien ne l'attache à la « *Rome française* », dont il avait voulu, durant douze ans, être le César.728
60. L'idée de mourir au bout du poignard d'un Brutus n'a jamais dissuadé les Césars.534
61. Tony Blair, le Premier ministre british, en vacances cette semaine dans l'Ariège à quelques « *miles* » de Cintegabelle, c'est, si l'on en croit Jean Lacouture dans *Le Nouvel Obs* (14 / 8), un Chaban-Delmas à l'anglaise, l'épigone d'outre-Manche du Premier ministre français qui, en 1969, avec ses conseillers Jacques Delors et Simon Nora, lança sa flamboyante « *Nouvelle Société* » que Pompidou, à l'Élysée, abattit en plein vol trois ans plus tard.484
62. Sur le nouveau parcours de la forêt inauguré début juillet, Hubert, celui que le Syndic en personne appelle son « Chalamala », en hommage au fou qui animait jadis les soirées du comte de Gruyère, a été obligé d'installer un éclairage pour mettre en valeur certaines œuvres, dont des écoles.557
63. Introduites par une histoire entre polar et aventures de Tintin, une dizaine d'énigmes [...] attendent leur Champollion.787
64. Sans états d'âme, peut-on supposer, Mme Chapsal assure à chaque publication sa cinquantaine de milliers de lectrices, et il n'est pas de

- professionnels de l'édition qui ne nous chantent que, sans des Chapsal, il n'y aurait plus de phynance pour faire éclore les talents nouveaux.....613
65. Premier scénario ciné d'Alan Ball, réputé pour ses pièces de théâtre et surtout pour la série télé à succès *Cybill*, première coproduction d'un tandem, Bruce Cohen et Dan Jinks, décidé à fabriquer « *des films intelligents et soignés avec des personnages forts* », financièrement couvé au sein de Dreamworks par Steven Spielberg, *American Beauty* est aussi le premier film de Sam Mendes, sorte de Patrice Chéreau anglais, formé à Cambridge, renommé pour ses mises en scène de théâtre, dont plusieurs Shakespeare, une *Blue Room* avec Nicole Kidman et un dépoussiérage de *Cabaret* ayant affolé Broadway.695
66. Hector (et ses Mediators), dandy au physique proche de Tim Burton et surnommé par la presse « le Chopin du twist », qui débarque au golf Drouot en fiacre accompagné de son valet de pied.632
67. Le risque, néanmoins, pour un spectateur distrait, est de prendre le film pour un simple Clochemerle arabe sans mesurer la portée sous-jacente de ces situations presque trop allégoriques : un travail critique sur un pays-village reconstruisant sur des fondations nauséabondes (l'argent, la faute reportée sur les autres, le toc) une cité toujours divisée en clans, cachant sous un optimisme de circonstance et un art de la rhétorique non « sensique » une incapacité à la réconciliation.697
68. Zelnik rêve de découvrir de nouveaux Warhol, des Cocteau fin de siècle, mais s'entoure de requins de studio.636
69. Aujourd'hui, si j'ai bien suivi, pour M. Toubon et ses amis, qui sont un peu les Cohn-Bendit du RPR dissident, il s'agit essentiellement de descendre M. Tiberi.778
70. Comme si le Cousteau du XXI^e siècle, le TF1-commandant, ne craignait en rien l'intérimaire de la démocratie, le locataire des palais décrépits.656
71. Jeremy Rifkin est une sorte de François de Closets américain, suractif, très organisé... et militant.856
72. Kitano, alors acteur et fameux amuseur télé, sorte de Coluche nippon, est venu à la mise en scène par hasard.....601
73. Un peu plus modeste, la ville de Nantes a tout de même déversé 2800 tonnes de sable blanc et planté des centaines de palmiers sur le cours Saint-André

- pour installer — là aussi — un petit Copacabana sur bitume où l'on fera la fête.....494
74. À ce nouveau Cratès, il ne manque plus désormais qu'à trouver une Hipparchia pour une partie de galipettes dans la salle des thèses.....507
75. Les Balkany réapparaissent, sans l'ombre d'un remords, tels des Crésus sur leur Olympe d'argent, assurant que l'on ne corrompt pas les nantis.658
76. Et a même obtenu condamnation d'un confrère qui le qualifiait de « Crozemarie du PAF » (l'affaire est aujourd'hui en appel).503
77. Dans la culture populaire, on se réjouit toujours de voir de « petits David » se jouer des « gros Goliath ».734
78. L'historien Alfred Rambaud en conclut : « *Tant de coups extraordinaires de la Providence ou de la fortune, tant de David sortis de la poussière pour monter sur le trône, donnaient le droit à tout le monde, paysans, ouvriers, soldats, matelots, de rêver à la couronne* ».753
79. Elle préfère innover les révoltes des jeunes, à coups, s'il le faut, de slogans (« Plusieurs David peuvent encercler Goliath »).661
80. Et pendant ce temps, intra muros, Xavière et M. Romani, qui sont ses Michel Debré et André Malraux, prépareront la gigantesque contre-manifestation de soutien du grand homme en cherchant à rallier l'ensemble de ses partisans — les deux derniers épiciers du quartier Mouffetard qui croient qu'il a toujours le pouvoir, l'association des amis de l'office HLM, les électeurs fantômes, enfin les masses du tibérisme, quoi.778
81. *C'est un peu le Alain Delon de la profession*.....551
82. Le retour, dans ce quartier de Tunis, de Claudia Cardinale (la vraie) et d'un faux Delon qui fait se pâmer toutes les femmes.809
83. Dans ces cas-là, il se trouve toujours un Diaphoirus accrédité pour diagnostiquer la mort certaine du coureur.....561
84. Laissons aux Diafoirus cette politique de gribouille qui casse le thermomètre pour ne pas voir monter la fièvre.605
85. Un boulot de pointe où, à notre connaissance, il ne prospecta strictement rien du Diên Biên Phu électoral du 1^{er} juin dernier.....487
86. On a beau la présenter comme « une Céline Dion avec un cerveau et un sexe », Lynda Lemay affiche des attachements et des nostalgies plus

- convenus que prévu, qui lui valent sans doute cette ferveur de femmes perturbées par la liberté qu'elles ont conquise.....662
87. On était loin de Woodstock — plutôt quelque part entre un Disneyland bas de gamme à thème « extraterrestre », et un site de pèlerinage fellinien où E.T. aurait remplacé la Vierge dans les visions.580
88. Cana n'est plus un havre de paix, mais un Disneyland puissance dix.863
89. Tant qu'il n'y aura pas beaucoup de Dolly créées exactement selon la même méthode, il y aura toujours le soupçon que celle-ci soit le fruit du hasard ou de causes inconnues.522
90. *Les Amants mouillés* est un porno-folk où un Donovan nippon vit caché dans un port, trouve un emploi de commis à tout faire dans un ciné porno, épie ouvertement un couple faisant l'amour dans les dunes, se lie avec eux, et viole une de leurs amies.690
91. Dans la scène évoquée, par exemple, le père surprend son pandard à mettre l'*american pie* en purée ; va-t-il en tomber à la renverse, foudroyer le Dom Juan avili ?698
92. Ces galipettes lui ont valu la réputation d'un Don Juan fangeux.861
93. La Tchécoslovaquie s'affranchit en douceur du joug soviétique, tandis qu'un Don Juan têtu et bougon se retrouve papa malgré lui.528
94. *Dante's Peak* était une bonne surprise, pleine d'accès de cruautés bizarres et de trouvailles visuelles échappées des ténèbres d'un Gustave Doré crayonnant l'Enfer.....591
95. Dès le prologue du Puy du Fou, on a vu rappliquer les « Dracula », le surnom des médecins preneurs de sang.502
96. Les premiers flocons recouvriraient tout cela, et ce serait le moment où tous les Billy Ansell et toutes les Dolorès Driscoll des environs prendraient la route, au volant de leur pick-up ou de leur autobus.795
97. Sous son allure de Droopy rescapé d'un campus contestataire, Robert Zubrin est un faux apathique et un vrai agitateur.....688
98. Il ne s'agit pas non plus de s'extasier et de les traiter en Minou Drouet de la philo.592
99. Brigitte Lahaie, la Mireille Dumas du X.¹597

¹ Titre.

100. « *Je vis avec une star du porno* », « *je pratique l'échangisme* », « *j'adore faire l'amour dans des lieux insolites* », « *j'ai été pute un jour* », sont autant de sujets évoqués chaque semaine dans *Hot Talk* par celle qui fait un peu figure de Mireille Dumas avec un X au bout.597
101. [...] les autres mutants sont aussi remarquables, mais le pompon revient à Hugh Jackman : Clint Eastwood plus jeune de trente ans, il traîne ses griffes rétractiles en acier, ses injures et son mauvais caractère avec beaucoup de vivacité.700
102. Cette fois, le propos relève ouvertement d'une mystique, fût-elle communiste, avec son Eden perdu (la lutte des classes), ses anges déchus (les ouvriers devenu chômeurs), ses saintes (les mères et leurs filles), son Joseph nègre (Bébé).699
103. Nouvel Einstein en puissance et petit délinquant récidiviste.828
104. À l'instar de ces Enées dont parlait Sartre, fatigués de porter sur le dos leurs Anchises, il rêve, avec quelques autres, de s'en débarrasser, de la remettre à sa place — juste et congrue si possible.765
105. C'est Quasimodo, version obèse, amoureux d'une Esméralda de pizzeria.492
106. Il atteindra l'Everest de l'apocryphe : donner vie à une quarantaine de cinéastes internationaux, dont il livre des interviews.664
107. Cinquante ans après que le Roswell Daily Record eut annoncé à la une, le 8 juillet 1947, que « *la base aérienne de Roswell a capturé une soucoupe volante sur un ranch local* », le ranch d'Hub Corn est devenu le Fatima d'un mythe populaire et parareligieux de l'ère spatiale.580
108. Soisson, l'Edgar Faure fin de siècle, qui a été successivement depuis une trentaine d'années qu'il est au Palais-Bourbon, giscardien, barriste, mitterrandien, chiraquien, reste disponible pour d'autres évolutions.489
109. Notre certitude est que ce jeune Faust qui tient ses émotions en respect, comme des chiens méchants, ne les empêche pas de sourdre en tendresse dans sa musique si prodigieusement architecturée.843
110. Il sentait que l'avenir était à leur rencontre avec l'image et m'a demandé d'imaginer une sorte d'Ircam ou de Femis mêlant les modes d'écriture artistique avec l'audiovisuel.595
111. Mariée au Michel Field canadien (Ari Lewis), elle refuse à tour de bras les propositions des firmes.661

112. *Elles espèrent que Bruno Mégret se transforme, qu'il devienne un Gianfranco Fini français, qu'il prépare lui aussi son Congrès de Fiuggi [au cours duquel en 1995, Fini rompit officiellement avec le fascisme] [...].*...600
113. Il a fini par faire croire aux journalistes en mal de sociologie qu'il serait le porte parole semi-lucide de la génération aciivid, le Fitzgerald des descentes de speed.....701
114. *Mais le Fresnoy ne doit pas produire des petits Fleischer en série...*596
115. Un bel album, empli de croquis, aquarelles et peintures inédits, nous ramène aux sources de l'émerveillement que Gir, jeune Ford du cinéma de papier, sut susciter pour ces personnages et ces paysages de légende.....825
116. En évoquant vendredi le cas Renoir, le John Ford français, avec *Le Crime de monsieur Lange*.....620
117. Basile retiendra ce Fouquet byzantin à Constantinople, dans une prison dorée, l'État confisquant tous ses biens.756
118. Et si leur excès de talent conduit certains sous les verrous, comme Jean-Jacques Montfort, surnommé le Fregoli de la peinture, ils restent simples [...].496
119. Fregoli du potager, elle s'invente alors un ultime avatar, la frite de fast-food, et part à la conquête du monde, géométrisée.819
120. Entre Meg Ryan et Diane Keaton, il lutinait les infirmières et ressemblait à un Sam Fuller fondu.....625
121. Il ne m'a pas caché qu'il souhaitait qu'un autre Furet effectue un travail d'Hercule analogue sur les années 1940-1944 en France, à l'instar de ce qu'a fait l'historien De Felice en Italie, mais ce n'est pas demain la veille.....563
122. Dans *Les Joueurs*, face à l'épais Matt Damon, c'était le souffreteux, sorte de gentil Vincent Gallo bis ; on le retrouve surhomme à la Nicholas Cage anabolisé ou *Cape Fear*, avec quinze kilos d'excédent pondéral stockés pour la circonstance, à la Actor's Studio.....702
123. Le « Gandhi des Balkans » ! On rigolait en douce.498
124. Le « Gandhi du Mezzogiorno ».²736

² Titre.

125. Son engagement lui avait valu d'être nommé pour le prix Nobel de la paix et de recevoir le surnom de « Gandhi du Mezzogiorno », ce sud qu'il a tant aimé, lui, « *le plus septentrional des Italiens* », comme il aimait se définir.
.....736
126. Tandis que la crise se poursuit, les Bill Gates et les dragons asiatiques ont de plus en plus le vent en poupe.532
127. Les Bill Gates qui concoctent l'AMI s'en chargent déjà très bien !824
128. Et M. Tiberi, enfin, dans le rôle du de Gaulle d'arrondissement.778
129. Bienvenue dans la Guignol Company avec nos trois Gnafron : Bruno Gaccio, Franck Magnier et Alexandre Charlot.797
130. Avec *Fantaisie militaire*, son dixième album, un précis expérimental exemplaire, l'agitateur saturnien — Godard ou Resnais du rock pour certains, il a d'ailleurs vu « *cent ou deux cents fois* » *Providence* — percute, une fois encore, les remparts des sons et des sens.545
131. C'est même du nanan pour la critique, cette manière de regrimper à chaque fois ventre à terre son Golgotha fondamental en se contentant de varier les oripeaux du Christ (short, Stetson, blouse blanche...) et de changer la sono du supplice, bruit des clous inclus.704
132. Dans la culture populaire, on se réjouit toujours de voir de « petits David » se jouer des « gros Goliath ».734
133. Il y avait eu les Speedy Gonzalez des sommets, les sauteurs de ciel sans parachute, ou les franchisseurs de cap Horn en planche à voile.644
134. Mohammed Khatami sera-t-il le Gorbatchev iranien ?565
135. Gorgone aztèque aux six cent soixante-six serpents, Frida, belle, rebelle et suppliciée, fascine et bouleverse.....852
136. Il y a beaucoup d'idées, mais peu de gens qui tiennent la distance : les Goscinnny, ça ne court pas les rues !743
137. Comme si le Dorian Gray de la télé en extérieur, que les derniers sondages bombardent successeur idéal de Voynet (Sondage Ifop-JDD, 14 juin 2001) quand lui joue les coquettes incompetentes, comptait bien mener à la baguette le tribun fourbu, pas mécontent de serrer des mains pour éviter d'avoir prise sur autre chose.656

138. Vers <u>un Grenelle de l'automobile</u> ? ³	582
139. Charles Rennie Mackintosh, <u>le Guimard écossais</u> , a vécu à Glasgow.....	480
140. Moi, j'étais décidé à devenir <u>un nouveau Sacha Guitry</u>	845
141. Pas de filles dans <u>ce Harvard afro-américain</u>	781
142. On pourrait l'appeler aujourd'hui : <u>l'Hemingway d'Étretat</u>	779
143. Le goût de Depp pour le Paris <u>des Hemingway d'aujourd'hui</u> va avec la francité revendiquée de Paradis, sa crainte de l'euro et sa célébration de « <i>la bouffe, l'architecture, les petits villages, la baguette, le fromage, le vin, même les gens ronchons qui sont plus vrais que ces Américains toujours souriants</i> ».....	666
144. Et le voici, Diego Rivera, l'ogre enfantin, <u>l'Hercule des murales</u> , l'époux volage à la vie et fidèle à la mort, révolutionnaire dans la rue et bourgeois au salon, l'indigène blanc et rouge, bâtard proclamé de Marx et de Moctezuma.	852
145. <u>L'Hercule des toits</u> . ⁴	598
146. Ici ou là, le schéma peut se reproduire, <u>d'autres Hindenburg</u> passer les plats à d'autres Hitler.....	549
147. À ce nouveau Cratès, il ne manque plus désormais qu'à trouver <u>une Hipparchia</u> pour une partie de galipettes dans la salle des thèses.	507
148. Ici ou là, le schéma peut se reproduire, d'autres Hindenburg passer les plats à d'autres Hitler.....	549
149. On déclare que le clonage permettra la création d'une armée de clones ou <u>de petits Hitler en herbe</u>	521
150. Mais serait-il vraiment possible de cloner des bataillons entiers <u>de petits Hitler</u> ?.....	521
151. Le Serengeti, c'est un peu <u>le Hollywood du documentaire animalier</u>	820
152. Le visiteur y accomplit un époustouflant voyage audiovisuel dans le sillage de Vasco de Gama tel qu'à l'époque le chanta Camões, <u>son Homère</u>	857
153. <u>Un Hong Kong russe</u>	634
154. Ce texte puissant d' <u>un Huysmans d'aujourd'hui</u> est l'un des livres phares de la rentrée.....	479
155. <u>Une sorte de docteur Jekyll et de Mr Hyde</u>	867

³ Titre.

⁴ Titre.

156. *Il sentait que l'avenir était à leur rencontre avec l'image et m'a demandé d'imaginer une sorte d'Ircam ou de Femis mêlant les modes d'écriture artistique avec l'audiovisuel.*595
157. Soit Claire Danes, la *Juliette* de *Roméo DiCaprio* (rivale de l'Iseult titanique Kate Winslet), et Bill Pullman.694
158. *On me prenait pour un fou, un Jean de Florette »,* remarque-t-il.....548
159. Pris à son propre jeu, il parle de lui parfois à la troisième personne, s'attribue le rôle bouffon de la « Jeanne d'Arc » d'Armand Thiery.....647
160. Cette Jeanne d'Arc du formol est assistée d'un flic irrésistible, Pete Marino.769
161. La réussite du premier défilé Dior Homme, en janvier dernier, est éclipsée par la présence au premier rang du rare Saint Laurent et de sa garde rapprochée (avec Karl Lagerfeld en renfort, au cas où l'adoubement par les Jedi de la mode n'aurait pas été assez appuyé).652
162. Une sorte de docteur Jekyll et de Mr Hyde.....867
163. Si Guillaume aime tant l'Internet, c'est qu'il se sent un peu dans la peau d'un Indiana Jones de l'informatique [...].550
164. Un Indiana Jones sans excès (pas de tabac, pas d'alcool, footing et vélo toutes les semaines), qui a remplacé le fouet par l'attaché-case et raconte ses exploits sur un ton techniciste froidement maîtrisé.668
165. *« Longtemps, on a voulu faire de moi un Tom Jones flou »*.....545
166. A ses débuts, un producteur inspiré voulut faire de lui le Tom Jones français.796
167. Cette fois, le propos relève ouvertement d'une mystique, fût-elle communiste, avec son Eden perdu (la lutte des classes), ses anges déchus (les ouvriers devenu chômeurs), ses saintes (les mères et leurs filles), son Joseph nègre (Bébé).699
168. Le Gérard Jugnot de la vie politique lyonnaise.....670
169. Et vous Juliette, quelle est votre Juliet à vous ?708
170. Nous sommes les Roméo et Juliette de ce milieu !.....723
171. Si l'on n'adopte pas une approche plus globale, [...] il est possible que les quartiers à forte criminalité — des « mini Kabuki-cho » — prolifèrent dans tout le pays.515

172. Elle joue sur un Stradivarius, le Karajan des violons, après avoir été dirigée dès ses 13 ans par Herbert von Karajan, le Stradivarius des chefs d'orchestre.....884
173. Le Kennedy du bocage.⁵578
174. On y regrette parfois le « Kennedy du bocage ».578
175. Tchernomyrdine est notre Kissinger.877
176. Ses amis le surnomment « le Bernard Kouchner des biques ».673
177. Pas brillante, la situation du Turkménistan, dont l'autocratique président, Niazov, voulait, en raison de ses ressources pétrolières, faire un « nouveau Koweït » !497
178. Tous les Nathanaël et les Lafacadio de l'après-guerre font de lui leur modèle.783
179. Si, Lamartine du dimanche, nous imaginions quelque voyage inassouvi en nous, peut-être rêverions-nous d'une longue flânerie sur les bords du lac Léman avec étreintes folles et promesses éternelles.547
180. Normal, c'est le même — le Jean-Pierre Léaud de Tsai Ming-liang.833
181. Pour ceux qui débarquent, il faut savoir qu'A. Rudolf a déjà quatorze films au compteur dont, parmi les plus connus, *Wanda's café* et *Les Modernes*, que son œuvre de Lelouch US fait l'objet d'un mini-culte auprès d'un fanclub dispersé et qu'*Afterglow*, produit par Robert Altman, réussit à notre avis ce que le dernier Rohmer ratait.709
182. Bruno Mégret entend désormais installer « des petits Le Pen partout ». ...567
183. « On a tous nos petits Le Pen », indique le conseiller, qui assure « *avoir des amis français* » et que « *les Français sont toujours bienvenus à Stow* ». ...569
184. Parti de rien, le directeur fondateur de cet étonnant Léviathan, Kim Woo-Choong, un boulimique du travail qui passait son temps à zigzaguer à travers le monde pour conclure des contrats, venait de jeter son dévolu sur Thomson Multimédia (TMM), que le gouvernement d'Alain Juppé avait mis à l'encan pour un franc symbolique.617
185. Le président Clinton en restera pantois : dans le monde antique, il y avait beaucoup de Monica Lewinski, et certaines étaient même de sexe masculin.777

⁵ Titre.

186. Myrtis, la Lewinski de l'époque, était renommée pour ce qui a failli coûter sa place à Bill Clinton.777
187. Pour évoquer la Monica Lewinsky de la guerre 14-18, fusillée par les médias puis par l'armée républicaine, on eût aimé un rien de souffle, d'épique, de dérisoire pour souligner l'acharnement de l'État contre une courtisane férue de danses javanaises.872
188. Notre Livingstone de la couronne briochée dessina d'abord son territoire : il s'étend à l'ouest selon un axe Paris-Brest, mais concerne en réalité de vastes étendues incluant les tribus rêveuses de Pithiviers ou de Montélimar par une géographie tournante dont les possessions les plus lointaines s'égarèrent jusque dans les ténèbres de la Forêt-Noire, où des populations jalouses de leurs us vouent encore de nos jours un culte mystérieux à la griotte.767
189. Un puzzle éclaté d'où jaillissent une Lolita effrontée, une poignée de mauvais garçons, cousins germains de la racaille pasolinienne, et quelques marins américains à la Jacques Demy.829
190. À 19 ans, la Lolita russe, quinzième au classement WTA, rafle les plus gros contrats publicitaires du circuit, mais n'aurait gagné que 5 % de ses revenus (14 millions de dollars) sur les courts.529
191. 70 langues, 200 dialectes dans cette corne de l'Afrique, avec 40 ethnies — un Longchamp en plus vaste, tout aussi fervent, mais permanent.488
192. Seule note discordante dans ce raz-de-marée de louanges, David Aaronovitch écrit dans le *Guardian* : « Cette femme va devenir un Lourdes sur deux jambes.587
193. Première étape d'un voyage dans un grand vent de fleurs, du « Louvre des roses » en Italie à l'étrange jardin japonais de Tully, dans l'Irlande de la Guinness.757
194. C'est ubuesque, ça ! laisse souvent tomber Franck Magnier (31 ans), le Lucky Luke du bon mot cinglant.798
195. Mais des centaines de milliers de touristes viennent quand même chaque jour rêver devant les bateaux, à la grande joie des Arsène Lupin.758
196. Cinq Arsène Lupin volent plus de 210 millions de francs.726
197. Vos partisans voient en vous le Luther du chiisme.543
198. *Ils avaient leur Guy Lux sur place* ».648
199. Jacques-Yves Cousteau était le Machiavel de l'océanographie.525

200. Le Machiavel des océans avait un côté Homère.525
201. Bons sentiments, bonnes intentions, bonne conscience et « *vertiges de l'amour* » constituent aujourd'hui le fond de commerce de nos « *Machiavel en charentaises* ».504
202. Des Marcolin, il y en a ainsi des milliers en Vénétie.588
203. Depuis une dizaine d'années, elle se consacrait principalement au répertoire de Kurt Weill et de Bertold Brecht, écrin idéal mais un tantinet pesant pour la voix inimitable à la raucité sensuelle de notre Marlene beatnik.879
204. Partout, des petits Marseille sont en train de se mettre en place.830
205. Si bien que Jean-Luc Hennig, dans son Dictionnaire érotique et littéraire des fruits et légumes, la surnomme la « Mata-Hari de la tubercule ».819
206. « *La presse à sensations vous a présentée comme la Mata Hari du Périgord noir ou la putain de la République*, dit Karl Zéro.608
207. Il y a sept ans, à la sortie de l'album *Rêve orange*, [...] Liane Foly devenait le symbole de la douceur de vivre et d'aimer la France, telle une Mireille Mathieu des années 90, du Japon à la principauté de Monaco avec la même gentille conviction qu'elle aurait un jour des bébés, comme Céline Dion, et des amants, comme Juliette Gréco.745
208. On a écumé les troquets, bu beaucoup de Stella Artois, guetté toutes les Mathilde qui pouvaient passer par là...871
209. Comment Angoulême est devenue « la Mecque de la bande dessinée ».738
210. Le cap sera passé avec, notamment, l'arrivée d'un nouveau partenaire, Michel-Édouard Leclerc, qui vient en connaisseur — sa bibliothèque comprend plusieurs milliers d'albums — et qui veut faire de la ville « la Mecque de la BD ».738
211. Ils sont les Médicis modernes : pour assouvir leurs passions, ils financent celles des artistes.823
212. On l'a surnommé le Méliès russe : Ladislav Starewitch est un des pionniers de l'animation de marionnettes.802
213. Sa tête du moment est celle d'un dodu Méphisto, couronne de cheveux teinte en noir et barbichette.674
214. Protégé aux doigts agiles mais parfois empesés, Michel-Ange bizarre du réalisme socialiste, romantique autant que doctrinaire, pachyderme se vautrant dans la porcelaine, macho au cœur d'artichaut, héroïque ici,

- mesquin là, Diego Rivera n'a jamais fait le tri ni dans son œuvre, ni dans sa vie.....852
215. Celui que ses contemporains avaient surnommé le « Michel-Ange du luth » était en train de faire sourire les anges.....854
216. « *Mais nous n'attendons pas forcément 100 000 personnes ici tous les ans* », reprend-il, proposant à chacun d'inventer son Millau chez soi.626
217. Généralisons le scrutin majoritaire, et dans cinq ans, on aura des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux !605
218. Et il n'y aura plus alors des dizaines, mais des centaines de petits Baur, de petits Millon locaux pour reprendre entre les deux tours les discours du Front National, pour leur échanger une circonscription contre une autre...605
219. Ce sont tous des Milosevic en puissance, dit Nasrete.874
220. *Le frère Brigham est leur Moïse.*570
221. Que fait-il, celui-là, contre tous les Moloch de la terre ?.....841
222. « *Soit il a trop fumé, soit il est fou* », s'énerve un journaliste qui vient de rencontrer Carlinhos Brown, Mozart brésilien des percussions débarqué pour la soirée à La Rochelle.572
223. Je n'étais pas un Mozart de la révolte à 8 ans ni maoïste plus tard.....816
224. Un virtuose viennois n'est pas du voyage : Mathias Sindelar, le « Mozart du football », a été éconduit.729
225. On est un peu gênés pour nos Mozart du mulot.....576
226. Le jeu de Bill Carrothers, le « Mozart de Minneapolis », organiste à cinq ans dans l'église du quartier, éblouit d'emblée.885
227. Formidable, mais où trouver des Muracciole ?.....772
228. Le Murdoch du tiers-monde.⁶524
229. Mais, à en croire *Business Week*, Noah Samara, avocat d'origine éthiopienne, « *pourrait bien devenir le Ruppert Murdoch de l'hémisphère Sud* ».....524
230. Et le petit Napoléon de l'industrie coréenne finançait son appétit mégalomane en empruntant à tour de bras pour rembourser des emprunts qui eux-mêmes en remboursaient d'autres.....617

⁶ Titre.

231. Monument historique de 45 kilos, aveugle et presque sourde, la Narcisse d'outre-tombe aimait cependant sa gloire.573
232. Les Narcisse associés.⁷786
233. Alors que la cotation de la valeur Van Sant au Nasdaq de la cinéphilie semble dégringoler de jour en jour, on continue de miser sur lui.710
234. Tous les Nathanaël et les Lafacadio de l'après-guerre font de lui leur modèle.783
235. D'ailleurs, j'ai eu l'occasion de confirmer ce sentiment dans un de ces catalogues spécialisés dans le confort extra-superflu : il y a maintenant le holster du portable, un harnachement glissé sous la veste qui peut faire de vous un Elliott Ness de la communication, tirant plus vite que son ombre. 536
236. « *S'il y a moins de vacanciers, surtout pendant la semaine, c'est qu'ici c'est le Neuilly de la Bretagne et que les cadres supérieurs ne font pas les 35 heures !* » souligne un retraité.627
237. Comme son homonyme la pomme (la vraie, la pomme de l'air), elle a son Newton : le fameux Parmentier.819
238. Aucun Newton de l'informatique ne saura déduire les lois de la compréhension linguistique analogues à la loi de la gravitation universelle qui expliquait le mouvement des planètes.555
239. La langue est une accumulation de phénomènes historiques hétérogènes, et il faudra des dizaines de Newton pour résoudre les énigmes de la linguistique, notamment le problème du sens, primordial dans la traduction.555
240. À leurs côtés, toute charmante comme à l'accoutumée, Jane Birkin, Odette espiègle, se ne fait pas prier pour effeuiller les cattleyas de ses amours défuntes avec un Swann qui se prénomme Serge.483
241. Religieux jusqu'à l'overdose d'hosties, il plane sur son Olympe.886
242. Les Balkany réapparaissent, sans l'ombre d'un remords, tel des Crésus sur leur Olympe d'argent, assurant que l'on ne corrompt pas les nantis.658
243. Boughedir confirme tout de même qu'avec plus de rigueur dans la fantaisie il pourrait devenir le Pagnol arabe.809
244. Le voici soudain glabre, presque nu à l'écran, Sancho Pança lunaire de Jean Rochefort.674

⁷ Titre.

245. Il s'agit de ces petits et grands Pauling travaillant dans les divers laboratoires du monde scientifique.516
246. C'est tout naturellement le même Jean-Christien Sibertin-Blanc qui reprend le rôle titre et le fil de ses aventures existentielles, avec toujours sa même face de carême, ses manières de Pee-Wee lunaire, de sempiternel décalé. 712
247. Ainsi se perpétue la chaîne qui unit Parlier à sa Pénélope.676
248. Beaucoup de ces voyageurs ont à coup sûr le privilège de connaître Sankt Pauli, le Pigalle de Hambourg aux 450 bars, aux 32 discothèques, aux 6 théâtres mais, en plus de chez nous, aux 54 bordels où les spécialités les plus hard sont servies à la carte, fouet et sévices compris.508
249. Tout est pitoyable dans les confessions de ce trop candide Pinocchio qui se présente « comme un sportif parmi les plus sains du peloton », « un guide pour les plus jeunes ».880
250. Après deux ou trois passages à la flammèche de chercheurs trop curieux, c'est bientôt toute la ville, Pompeï américaine, qui est menacée par les débordements de matières en fusion dévalent les rues comme une sorte de colique brûlante, résultat d'on ne sait quel ressentiment naturel ou divin. .591
251. Il ne manquait pas de Pol Pot en herbe dans les groupes d'extrême gauche.535
252. Ma femme de ménage, c'est ma Mary Poppins à moi.509
253. Elle affronte des haines incompréhensibles, sèche des larmes secrètes, se referme sur des douleurs inavouées, faisant toujours brave figure, redevenant sans cesse cette « *fée qui rend les gens heureux* » que décrivait Patrice Leconte, sorte d'Amélie Poulain en sucre candi, à égale distance de la candeur et du cynisme.666
254. Personne ne veut un nouveau Prekaz, ce village ravagé le 5 mars, où femmes et enfants ont péri avec les hommes qui ont résisté à la police jusqu'à leur dernier souffle.603
255. « Vissé », « enchaîné », « menotté aux colonnes de la bourse », ce Prométhée du CAC 40 ne s'éloigne jamais longtemps de ce périmètre sacré.821
256. À l'écouter parler de ses faits d'armes, on se surprend à rêver qu'il soit le nouveau Prométhée.668

257. Mais un Prométhée propre sur lui, en costume cravate et mocassins à glands.
.....668
258. Trois étoiles Michelin, 19 sur 20 au Gault et Millau, son rond de serviette à la table des innovants : les Bras, Gagnaire, Veyrat, une réputation de Prométhée des rôtisseurs, de Vulcain des volailles.....686
259. Protée aux doigts agiles mais parfois empesés, Michel-Ange bizarre du réalisme socialiste, romantique autant que doctrinaire, pachyderme se vautrant dans la porcelaine, macho au cœur d'artichaut, héroïque ici, mesquin là, Diego Rivera n'a jamais fait le tri ni dans son œuvre, ni dans sa vie.....852
260. Dave, c'est le Marcel Proust du yéyé.....483
261. Imaginez quelqu'un qui aurait passé sa jeunesse dans les foyers du Parti du mouvement nationaliste [MHP, extrême-droite] ; [...] qui aurait commencé à se considérer comme un véritable Rambo et aurait fait graver trois croissants (l'emblème du MHP) sur sa chevalière ; qui aurait laissé retomber les bouts de sa moustache vers le bas, des deux côtés des lèvres, de manière à afficher son appartenance politique.....520
262. « En haut », pourtant, ils croient pouvoir raser à la racine l'idéologie chauvine qui domine l'esprit de ces Rambos en les forçant à raser leur moustache.....520
263. Aujourd'hui, des milliers de René ont fait économiser 400 millions de francs à la Sécu en défendant une grande idée.766
264. Avec *Fantaisie militaire*, son dixième album, un précis expérimental exemplaire, l'agitateur saturnien — Godard ou Resnais du rock pour certains, il a d'ailleurs vu « *cent ou deux cents fois* » *Providence* — percute, une fois encore, les remparts des sons et des sens.545
265. Mick Jones, le Keith Richards de la bande, a jeté avant l'heure les bases du techno-rock à la tête de son nouveau groupe, Big Audio Dynamite.....835
266. Dans cette guerre des gangs originale où Lucky Luciano défend aussi sa part et où les femmes sont autre chose que des potiches, Bumpy apparaît comme un gangster inédit : un Robin des bois mafieux, pourfendeur du pouvoir blanc.834
267. Il n'est, à cet égard, pas dénué de sens que le rôle de Ku soit tenu par Jet Li, star absolue du cinéma populaire asiatique, notamment pour ses prestations

- dans *Il était une fois en Chine* (1, 2, 3 et 6), de Tsui Hark, où il incarne le Robin des Bois local expert en arts martiaux Wong Fei-Hung, héros mythique de l'histoire et du cinéma cantonais.....713
268. Autant le film précédant, *Le Général*, épopée burlesque et tragique d'un moderne Robin des Bois irlandais, pouvait correspondre à sa sensibilité de conteur naïf, autant lui échappe cette satire qui se voudrait distante et subtile.....714
269. Il séduit par ses façons de Robinson en fibre de carbone, par ses manières de restaurateur des arts et traditions populaires en Goretex, par son art de trappeur communicateur piégeant l'attention par des récits à plume et à pellicule.....645
270. Mégret a beau répéter qu'il ne « sera pas le Rocard de Le Pen », ce dernier, encouragé par ses fidèles, entend bien lui faire subir le sort de l'ancien Premier ministre socialiste : une marginalisation en forme de retraite anticipée.....615
271. Troncs de chênes déchirés d'estoc et de taille par un Roland furieux et gracieux, que la visite a fait fuir.....788
272. Or le prix des places était plus élevé dans cette bourgade de Carrouges (650 habitants) que pour un concert au Châtelet sur un Steinway, la Rolls des pianos.486
273. Il n'empêche : plus rien ne l'attache à la « Rome française », dont il avait voulu, durant douze ans, être le César.....728
274. Une Rome psychédélique ne connaissant qu'un seul message, terminal : l'horreur, l'horreur... ..716
275. Ce « Roméo et Juliette » du désert, signé par un cinéaste algérien, Mohammed Chouikh, est une histoire simple, intemporelle, comme une parabole, résumée d'une phrase placée en exergue.803
276. Et les grands mythes, de la terre, du sang et de l'eau, peuvent resurgir, contrebalancés par l'humour qui reprend à hauteur de galéjade ce qui partait sur un ton d'épopée — Amin, par exemple, le Roméo de l'affaire, est un benêt et un maladroit —, puis bousculés par la cruauté palpable, trop trivialement réelle — ainsi, notamment, quand la jeune femme subit l'épouvante d'un examen de virginité.....748
277. Nous sommes les Roméo et Juliette de ce milieu !.....723

278. *Il y a beaucoup de Ruben en Colombie, qui tiennent pour que les autres tiennent*.....864
279. Charismatique figure du PAF en général, de RMC en particulier, le brillant Jean-Claude Bourret, nouveau Rushdie hertzien, est-il menacé d'une fatwa ?500
280. Des hérétiques hier passibles de toutes les Saint-Barthélémy.488
281. Auto-absout ses propres Saint-Barthélémy.....488
282. « *C'est une Saint-Barthélémy des animateurs-producteurs* », explique une autorité de France 2.....493
283. « *J'en ai marre de faire le saint Sébastien d'Italie touché chaque jour par les flèches des télévisions de Berlusconi* », a déclaré l'ancien magistrat pour expliquer sa candidature surprise.....575
284. « *Autodérision* », prétend le Saint-Just de la Sécu, qui mène pourtant un combat d'un sérieux total.....609
285. Salammbô, c'est une maniaque, une espèce de Sainte-Thérèse : ni vous, ni moi, ni personne, aucun ancien ni aucun moderne, ne peut connaître la femme orientale.....849
286. Silence sur ce Saint-Tropez industriel toujours convoité par les promoteurs.538
287. Pendant cinq ans, et sous cinq ministres des finances, il a tenté de résister à l'image de SAMU du système financier.732
288. La Caisse refuse pour autant d'être « le SAMU du système financier » clame M. Lagayette.732
289. *The Boxer* montre Belfast comme une ville fantôme, une Sarajevo de l'Ouest « où la terreur ne vient pas des soldats et des barbelés, mais de l'impression constante d'être suivi ou épié ».....826
290. Un Sarkozy de gauche ?.....611
291. Fortune fait dans l'Alpe D'Huez le samedi, le Scapin chauve se repaye lundi la tête du peloton dans Joux-Plane en jouant un tour de cochon.561
292. Boum, la Ville a entendu le message cinq sur cinq : elle pose sur cet axe deux nouveaux feux tricolores et peut-être bientôt trois, afin de couper l'élan des Schumacher locaux.....553

293. Blonde, aussi fine et ravissante qu'une Jean Seberg encore enfant, Olivia est devenue sourde dans les tous premiers mois de sa vie à la suite d'une maladie virale.....724
294. Les clubs tenus par des Chinois sont particulièrement nombreux aux alentours de la « rue de Kuyakusho » (la mairie de l'arrondissement) — le « petit Shanghai » — d'où des conversations en shanghaien fusent de tous côtés.515
295. C'est donc en Grande-Bretagne qu'il espère créer une nouvelle Silicon Valley.576
296. Jospin est un Simplet.....491
297. Ce bambino est le Franck Sinatra du XXI^e siècle.886
298. De nouvelles discussions ont démarré début avril à Paris, malgré les menaces de boycott du président du RPCR, Jacques Lafleur, parfois présenté comme le Ian Smith du Pacifique Sud [ancien premier ministre de la Rhodésie, devenue le Zimbabwe, qui refusa toute concession à la population noire].518
299. Aujourd'hui, il dit : « ma véritable Sorbonne a été l'Afrique ».....678
300. Un George Soros de l'ombre, à l'instar du célèbre financier américain d'origine hongroise.782
301. On voit M. Balladur, le fameux Sphinx de Deauville, posant comme toujours en homme de recours et cherchant la formule choc qui séduira la jeunesse : « *dites-moi, Sarkozy, j'avais pensé à : « soyez réaliste, demandez l'impassible »* ».778
302. Il n'y avait pas de Kenneth Starr à Pompéi.....777
303. Si ce Sternberg turc ne possède pas encore le style de son ambition, du moins son film est-il incomparablement plus personnel que le *Twentyfour Seven*, de Shane Meadows, contristant Prix spécial du jury et énième variation anglaise, qui, sous un faux air de film engagé, mélodramatise en fanfare la crise sociale.....746
304. Il réussit à ressembler à un ersatz de Cat Stevens, poil au menton et gilet afghan, le temps de quelques 45 tours aujourd'hui répudiés.796
305. Une Sissi Spacek inuit, une renarde au regard dense — il vous transperce, se dérobe, s'en va loin.838

306. Elle joue sur un Stradivarius, le Karajan des violons, après avoir été dirigée dès ses 13 ans par Herbert von Karajan, le Stradivarius des chefs d'orchestre.....884
307. Les uns décrivent « une Suisse paisible et bien gérée ».541
308. À leurs côtés, toute charmante comme à l'accoutumée, Jane Birkin, Odette espiègle, se ne fait pas prier pour effeuiller les cattleyas de ses amours défuntes avec un Swann qui se prénomme Serge.483
309. Dans la capitale, passé le palais présidentiel, « *conçu par des architectes français et vite baptisé le Taj Mahal turkmène, il suffit [...] de s'éloigner de quelques rues pour se retrouver dans des banlieues misérables d'où l'on évacue jamais les ordures, où l'on n'a de l'eau et de l'électricité que quelques heures par jour et on l'on vit avec 20 dollars (120 FF) par mois* ».497
310. Androïde reliée à une machine infernale pour Polanski à Bastille, fiancée de Frankenstein pour David McVicar, poupée gonflable en chaleur pour Carsen, ou danseuse de boîte à musique pour Serban à Vienne, Shirley Temple énervée pour Savary à Orange, Dessay reconnaît qu'elle a tendance à « *développer* » les rôles, et n'hésite pas à saccager sa harpe comme les Who dans les années 60 et signer des autographes, une fois son air fini...682
311. Dans les années 80, le Terminator filiforme durcissait son visage carré par de lourdes lunettes rectangulaires.638
312. Quelque 2000 personnes ont manifesté, hier, dans les rues de Longwy, que l'on appelait autrefois le « Texas français ».....585
313. Le « Thatcher de l'est ».⁸727
314. En tout cas, peu de cette fascination pour la souillure, de cette mortification d'après le plaisir qui réémerge dans les romans féminins actuels, chez Ernaux mais aussi chez Angot ou chez Nobécourt, comme si une Thérèse d'Avila était toujours prête à serrer la discipline de la Juliette de Sade.680
315. Barcelone y devient le labyrinthe fascinant dans lequel erre Prullàs tel un Thésée craintif que guiderait — mais pour le perdre — une perfide Ariane....812

⁸ Titre.

316. Mais, pour un Leonard Cohen, une Marianne Faithfull et un Willy DeVille, qui ont fini par structurer leur existence, combien de Johnny Thunders ? .789
317. Le gouvernement coréen s'étant refusé à voir le contribuable refinancer les 51 milliards de dollars de dettes contractées par Daewoo, le capitaine Kim a tenté en vain au cours des derniers mois de renflouer son Titanic.....618
318. Ce grand gaillard, instituteur communiste né en 1913, a fait figure de « Tito du Limousin ».883
319. Au fond, Zucca, c'est une sorte de Jacques Tourneur français607
320. M6 fait également le bonheur des petits Géo Trouvetout avec son époustouflant *E = M6 junior*.....791
321. Machiavélique, aussi odieux que charmeur, Frédéric Belmont est également un Ubu malade, dérisoire, grotesque, puérilement prisonnier de son propre narcissisme, et sur lequel chacun, à quelque niveau qu'il soit, fantasme pourtant à qui mieux mieux.718
322. « Ce sera l'Ukraine normande », s'enthousiasmait-on alors à Paris.....586
323. Puis, tel un Ulysse lassé par tant de voyages, il est rentré, riche de nouveaux usages.859
324. Amateur de jeux de mots et de correspondances interlopes, l'Abraham de cet Ur règne sur une petite entreprise « *hyper-fluctuante* » [...].531
325. Il peut s'écrouler demain comme un château de cartes, comme la première URSS venue.490
326. Il fallait pour cela focaliser l'attention sur un parfait inconnu, sorte de « Jean Valjean qui n'aurait jamais volé de pain ».....602
327. Il préférera toujours les Vénus de barrières.806
328. La tradition se perpétuera de star en starlettes : Jayne Mansfield dans un modèle panthère sur les épaules de son boy-friend en 1956, BB sur la plage de la Madrague en Bikini vichy au crépuscule des années 50, ou Ursula Andress, nouvelle Vénus surgissant du Pacifique en James Bond girl dans *James Bond contre docteur No* en 1963.630
329. Montoire n'a nullement été le « Verdun diplomatique » que glorifiaient, dans les années 50, les fidèles du « Maréchal ».....751
330. Le samedi soir sur TF1, ce Madame Verdurin de la culture offre à la foule publimétrée une fresque des années 60 qui donne à penser.....483

331. Il se sait en morceaux, réchappé d'un voyage aux enfers qui aura déclenché en lui et sur l'Amérique un Viêt-nam mental.....716
332. Ma vraie réussite ? Ce serait qu'il n'y ait plus de Vilvorde.....531
333. Ne raillez pas ces Léonard de Vinci au petit pied, nous leur devons la semelle crêpe, le presse purée, le stylo à bille ou les verres de contact.....850
334. Véronique Maurus s'est promenée à L'Harmas, non loin d'Orange, un jardin aux allures sauvages où flotte l'âme de l'entomologiste Jean-Henri Fabre, le « Virgile des insectes ».....757
335. Chez le « Virgile des insectes »760
336. Jean-Henri Fabre, pédagogue et poète, sacré Virgile des insectes par Edmond Rostand, était, entre autre talents, un éminent botaniste.760
337. Reste à trouver un Visconti pour écrire le scénario — et c'est là, hélas, qu'on risque de retomber dans le pessimisme le plus noir.....526
338. Trois étoiles Michelin, 19 sur 20 au Gault et Millau, son rond de serviette à la table des innovants : les Bras, Gagnaire, Veyrat, une réputation de Prométhée des rôtisseurs, de Vulcain des volailles.....686
339. *Ici, c'est le Washington du Haut-Rhin*.....583
340. Zelnik rêve de découvrir de nouveaux Warhol, des Cocteau fin de siècle, mais s'entoure de requins de studio.636
341. 500 000, le nombre idéal pour une grande parade, une mégakermesse, une espèce de Woodstock catho.590
342. Les organisateurs des « Rencontres Ovni 1997 » avaient promis « un Woodstock des Ovni » et 100 000 visiteurs.....580
343. Le Woodstock noir, c'est parti !.....768
344. Une chose est sûre : ce que l'on a entendu à Abidjan lors du lancement de ce black Woodstock 98 tenait déjà du séisme.768
345. En fait, la villa et les studios sont un Xanadu dérisoire.832
346. Ce Yalta cinématographique devrait permettre à l'exploitant indépendant de développer ses activités et de renforcer une offre alternative en centre-ville.527
347. Un petit Yalta intersocialiste aurait pu permettre, sans cela, l'élection de Dosière en échange de désignations à d'autres postes en faveur des fabusiens et des mauroyistes.....501

348. Sa vie, quand il la raconte, commence par un constat : « *Il ne peut plus y avoir un autre Kofi Yamgnane* ».....594
349. La France peut s'enorgueillir d'avoir non pas un, mais deux maîtres Ye : Jacques Chirac et Lionel Jospin.490
350. Nos deux maîtres Ye s'inscrivent donc dans « *cette cynique tradition qui prend toujours sa myopie pour du réalisme* ».....490
351. Mais voilà qui est difficile à faire admettre à nos maîtres Ye.....490
352. Verra-t-on désormais des Deanne Young téléphoner aux flics : papa s'arsouille à la Budweiser, maman s'est enfilé cul sec une bouteille de cabernet de la Napa Valley ?.....481
353. Le Turinois Tonino de Bernardi est l'un des derniers Zébulon du cinéma italien.....719
354. Du coup, le Zorro de l'université a retiré la responsabilité du musée à l'employée, qui ne sera plus autorisée qu'à taper de pénibles rapports....552
355. Une sorte de Zorro sexy.866
356. C'est là qu'intervient notre héros, Zorro du boursicotage.863
357. Car le Zorro nouveau fait tout ce qu'un Zorro doit faire.862
358. Car le Zorro nouveau fait tout ce qu'un Zorro doit faire.862
359. Il lance sur le marché un nouveau Zorro, sous un masque qui cache les traits d'Alejandro Murieta (Antonio Banderas), plus jeune de quelques décennies que don Diego.720

PARAMÈTRES D'ÉTIQUETAGE POUR CORDIAL

Paramétrage de l'étiquetage [X]

Affichage de l'introducteur "===== DEBUT DE PHRASE ====="
 Affichage du terminateur "===== FIN DE PHRASE ====="
 Ligne vide entre les phrases Ligne de titre en début de fichier

Numérotation des mots de chaque phrase : _____
 En début de ligne Après le mot En fin de ligne NON

Numérotter les paragraphes Numérotter les phrases
 Marquage des dialogues

Relevé des ambiguïtés Mot de codage spécialisé Lemmes
 Découper les expressions en unités élémentaires Lemmes fém.-> masculin

Type grammatical : _____
 Aucun Numérique Abrégé en majuscules

Codage spécialisé : _____
 Aucun Lettres Lettres + espaces

Appartenance à un groupe syntagmatique Fonction grammaticale
 Numéro de la proposition Verbe de la proposition du mot
 Type de la proposition équivalents sémantiques

Traitement des erreurs : _____
 Corriger et signaler les erreurs Corriger et ne pas signaler les erreurs
 Ne pas corriger, signaler les erreurs Ne pas corriger, ne pas signaler

Statistiques : _____
 Ambiguïtés Codages numériques des types grammaticaux (0 à 201)
 Catégories grammaticales Genre des mots Nombre des mots
 Personnes Types d'adverbes Fonctions grammaticales
 Temps verbaux

Aide Annuler OK

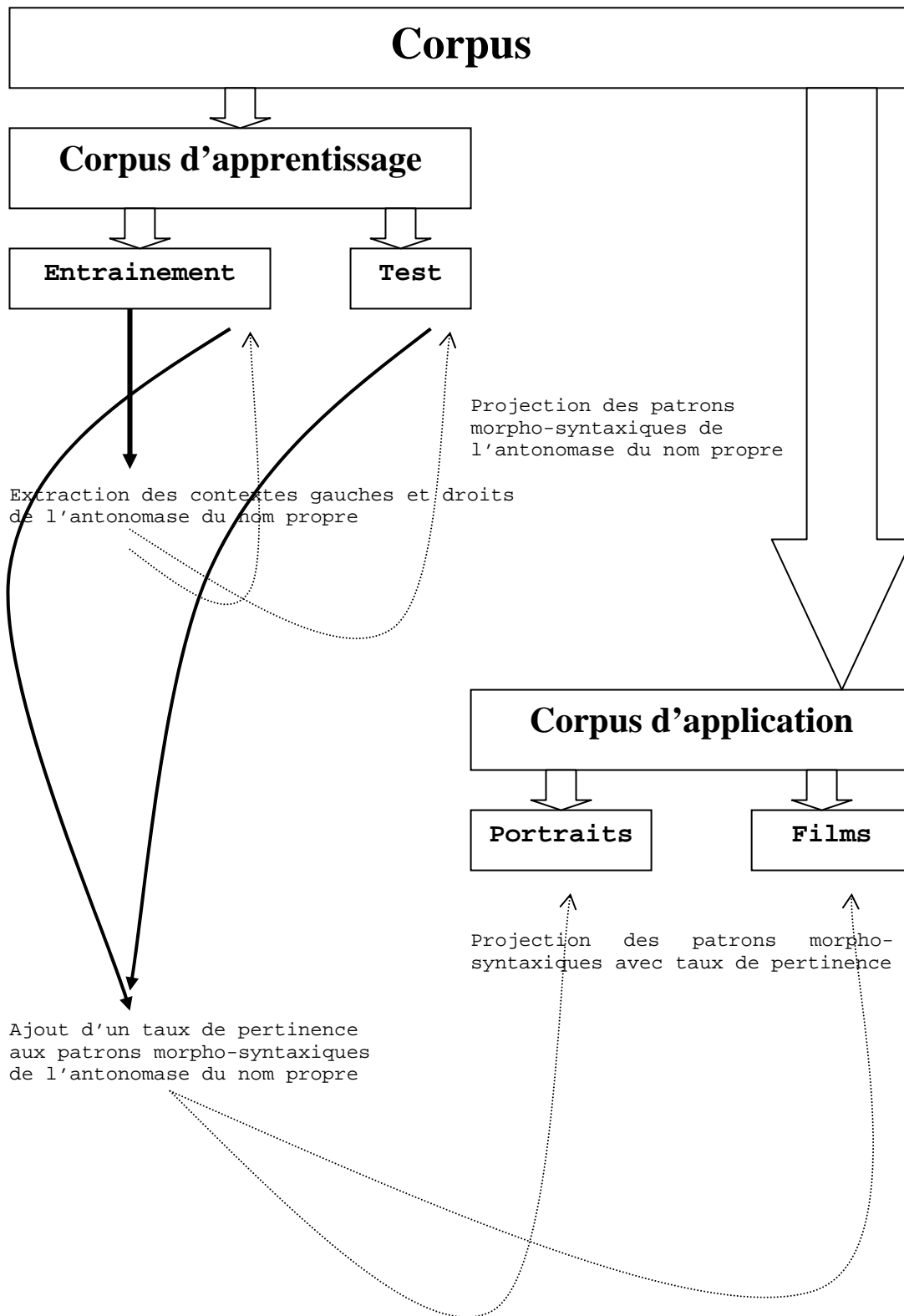
LISTE DES CODES GRAMMATICAUX UTILISÉS

PAR CORDIAL

- Afc/p <genre><nombre> pour un adjectif qualificatif (« c » si comparatif, « p » sinon)
- Ai-<genre><nombre> pour un adjectif indéfini
- Ao-<genre><nombre> pour un adjectif ordinal
- As-<genre><nombre> pour un adjectif possessif
- Cc pour une conjonction de coordination
- Cs pour une conjonction de subordination
- Da-<genre><nombre>d pour un article défini
- Da-<genre><nombre>i pour un article indéfini
- Dd-<genre><nombre> pour un adjectif démonstratif
- Di-<genre><nombre> pour un adjectif interrogatif
- Ds 1/2/3<nombre><nb poss.> pour un adjectif possessif (1 ou 2 ou 3 selon la personne, <nb poss.> est égal à « p » si le possesseur est pluriel, à « s » s'il est singulier)
- Dt-<genre><nombre> pour un adjectif indéfini
- I pour une interjection
- Mc<genre><nombre> pour un numéral (où <genre> est codé par « m » pour un masculin, « f » pour un féminin, et où <nombre> est codé « s » pour singulier, « p » pour pluriel)
- Nc<genre><nombre> pour un nom commun
- Np<genre><nombre> pour un nom propre
- Pd-<genre><nombre><cat> pour un pronom démonstratif (où <cat> est « n » pour le sujet, « a » pour le COD, « d » pour le COI)
- Pi-<genre><nombre><cat> pour un pronom indéfini (où <cat> est « n » pour le sujet, « a » pour le COD, « d » pour le COI)
- Pp1/2/3<nombre><cat> pour un pronom personnel non réfléchi (où

- <cat> est « n » pour le sujet, « a » pour le COD, « d » pour le COI)
- Pr-<genre><nombre><cat> pour un pronom relatif (où <cat> est « n » pour le sujet, « a » pour le COD, « d » pour le COI)
 - Ps- <nombre><cat> pour un pronom possessif (où <cat> est « n » pour le sujet, « a » pour le COD, « d » pour le COI)
 - Pt-<genre><nombre><cat> pour un pronom interrogatif (où <cat> est « n » pour le sujet, « a » pour le COD, « d » pour le COI)
 - Px 1/2/3 <nombre> pour un pronom personnel réfléchi
 - Rgc pour un adverbe comparatif
 - Rgp pour un adverbe non comparatif et non de négation
 - Rpn pour l’adverbe de négation « ne » ou « n »
 - Sp pour une préposition
 - Va/m n/i/s/c/f/p p/i/s/f/r/m/c/é/a 1/2/3 s/p (ou <genre><nombre> si participe) où a/m correspond à « auxiliaire » ou « principal », où n/i/s/c/f/p correspond au mode (« n » = infinitif, « i » = indicatif, « s » = subjonctif, « c » = conditionnel, « f » = impératif, « p » = participe), où p/i/s/f/r/m/c/é/a correspond au temps (« p » = présent, « i » = imparfait, « s » = passé, « f » = futur, « r » = subjonctif présent, « m » = subjonctif imparfait, « c » = conditionnel, « é » = impératif, « a » = participe passé, où 1/2/3 est égal à 1 ou 2 ou 3 selon la personne, où s/p correspond à « singulier » ou « pluriel » pour la personne
 - Ypw (ponctuation de pause) pour une virgule ou une ponctuation de pause
 - Yps (ponctuation finale) pour une fin de phrase
 - Ypo (ponctuation d’insertion) pour une parenthèse ouverte ou signe voisin
 - Ypc (ponctuation de fin d’insertion) pour une parenthèse fermée ou signe voisin
 - Yss (ponctuation) pour un autre type de ponctuation

STRUCTURE DE LA CHAÎNE DE TRAITEMENTS



SCRIPTS PERL DU TRAITEMENT AUTOMATIQUE

DE L'ANTONOMASE

PrepareCorpus.pl	439
ValidatorPrepare.pl	443
ExploseCorpus.pl	445
ValidatorExplose.pl	449
ChercheContexteAntos.pl.....	451
ExploseAntos.pl.....	455
ChercheAntos.pl.....	459
Antonomaseur.pl.....	465


```

<<DOC ;
Sarah Leroy

PrepareCorpus.pl
DOC

$#ARGV==1 or die "Il faut deux arguments : \n-le nom du fichier d'entree,
liste de noms de fichiers\n-une option, 1 pour le corpus d'entrainement,
2 pour le corpus de test, 3 pour les portraits, 4 pour les films\n" ;

$in=$ARGV[0] ;
open IN, "<$in" or die "Impossible d'ouvrir $in en lecture";

while ($_=<IN>) {
    if ($_=~/^([\^\.]*)\.cnr/) {
        $nom=$1;
        push (@noms,$nom) ;
    }
}

foreach $nom (@noms) {
    chomp ($nom);
}

for ($i=0; $i<=$#noms; $i++) {
    if ($ARGV[1]==1){
        $cordial="c:/Corpus/CorpusEntrainement/CNR/" . $noms[$i] . ".cnr"
;
        $nett="c:/Corpus/CorpusEntrainement/" . $noms[$i] . ".net" ;
        $NP="c:/Corpus/CorpusEntrainement/NP/" . $noms[$i] . ".NP" ;
    }

    if ($ARGV[1]==2){
        $cordial="c:/Corpus/CorpusTest/CNR/" . $noms[$i] . ".cnr" ;
        $nett="c:/Corpus/CorpusTest/" . $noms[$i] . ".net" ;
        $NP="c:/Corpus/CorpusTest/NP/" . $noms[$i] . ".NP" ;
    }

    if ($ARGV[1]==3){
        $cordial="c:/Corpus/Portraits/CNR/" . $noms[$i] . ".cnr" ;
        $nett="c:/Corpus/Portraits/" . $noms[$i] . ".net" ;
        $NP="c:/Corpus/Portraits/NP/" . $noms[$i] . ".NP" ;
    }

    if ($ARGV[1]==4){
        $cordial="c:/Corpus/Films/CNR/" . $noms[$i] . ".cnr" ;
        $nett="c:/Corpus/Films/" . $noms[$i] . ".net" ;
        $NP="c:/Corpus/Films/NP/" . $noms[$i] . ".NP" ;
    }

    &NettoieSuretiquette;
    &NP;
    unlink $nett ;
}

close (IN);
#####

sub NettoieSuretiquette {
    local ($entree)="$cordial";
    local ($sortie)="$nett";
    open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
    open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
$sortie";

    while (<IN>) {

        if ($_=~ /DEBUT DE PHRASE/){
            print OUT "<BLOC>\n";

```

```

    }

    elsif ($_~/^[0-9]+\s*$/
        | $_~/^[^0-9]/
        | $_~/^$/
        | $_~/^0\t/)
    {
    }

    elsif ($_~/^[0-9]+\t\;$/
        | $_~/^[0-9]+\t\.$/
        | $_~/^[0-9]+\t:$/
        | $_~/^[0-9]+\t\?$/
        | $_~/^[0-9]+\t!$/
        | $_~/^[0-9]+\t\, ?$/
        | $_~/^[0-9]+\t[\" ?)], ?$/
        | $_~/^[0-9]+\t'\\"$/
        | $_~/^[0-9]+\t\(\\" ?$/
        | $_~/^[0-9]+\t-?\\"\.?$/
        | $_~/^[0-9]+\t\" ?\($/
        | $_~/^[0-9]+\t\" »$/
        | $_~/^[0-9]+\t\" ?,? ?\"? ?$/
        | $_~/^[0-9]+\t\" \"$/
        | $_~/^[0-9]+\t\" -$/
        | $_~/^[0-9]+\t\" ?\" *$/
        | $_~/^[0-9]+\t\" \), $/
        | $_~/^[0-9]+\t-\" $/
        | $_~/^[0-9]+\t\" \. \. \. $/
        | $_~/^[0-9]+\t \. \. \. [\)]?$/
        | $_~/^[0-9]+\t\+$/
        | $_~/^[0-9]+\t\-, *$/
        | $_~/^[0-9]+\t\@$/
        | $_~/^[0-9]+\t\" \) $/
        | $_~/^[0-9]+\t@@ _____$/) {
    }

    elsif ($_~/^[0-9]+\t\" ?$/) {
        print OUT "00\t\"\\t\"\\t00\t-tGuil\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\« ?$/) {
        print OUT "00\t\"\\t\"\\t00\t-tGuil\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\ ?\»,? *$/) {
        print OUT "00\t\"\\t\"\\t00\t-tGuil\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\' ?$/) {
        print OUT "00\t\'\\t\'\\t00\t-tApos\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\ ?-$/) {
        print OUT "00\t-t-t-t-t00\t-tTir\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\" \"$/) {
        print OUT "00\t\"\\t\"\\t00\t-tGuil\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\/ ?$/) {
        print OUT "00\t\\t\\t\\t00\t-tB-obl\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\£ ?$/) {
        print OUT "00\t\£\\t\£\\t00\t-tSterl\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\($/) {
        print OUT "00\t\(\t\(\t00\t-tParO\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\)\$/) {
        print OUT "00\t\)\t\)\t00\t-tParF\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\%$/) {
        print OUT "00\t\%\\t\%\\t00\t-tPcent\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }
    elsif ($_~/^[0-9]+\t\$/) {
        print OUT "00\t\$\t\$\t00\t-tDoll\t-t-t-t-t-t\", $noms[$i], \"\n\";
    }

```



```

        print          OUT          "1\tAnti-James\tAnti-James\t00\t0xA000\tNp\t-\t-
\t0\t\t", $noms[$i], "\n";
    }

    elsif ($_ =~ /^2\tPERÓN\t\t00\t0xA000\tAfpm\t-\t-\t0\t\n/) {
        print          OUT          "2\tPERÓN\tPERÓN\t00\t0xA000\tNp\t-\t-
\t0\t\t", $noms[$i], "\n";
    }

    elsif ($_ =~ /(.*)\n/) {
    print OUT "$1\t", $noms[$i], "\n";
        }
    }
close (IN);
close (OUT);
}

#####

sub NP {
local ($entree)="$nett";
local ($sortie)="$NP" ;
open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
$sortie";

while (<IN>) {
$_ =~ s/\tNp[^\t][^\t]\t/\tNp\t/g ;

print OUT $_;
}

close (IN);
close (OUT);
}

#####

```

```

<<DOC ;
Sarah Leroy

VerificatorPrepare.pl
DOC

$#ARGV==2 or die "Il faut trois arguments : \n-le nom du fichier
d'entree, liste de noms de fichiers\n-une option, 1 pour le corpus
d'entrainement, 2 pour le corpus de test, 3 pour les portraits, 4 pour
les films\n-le nom du fichier de sortie (les erreurs)\n" ;

$entree="$ARGV[0]";
open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";

$Correct="(<BLOC>)|([^\t]+\t[^\t]+\t[^\t]+\t[^\t]+\t[^\t]+\t[^\t]
+\t[^\t]+\t[^\t]+\t([^\t+]?)\t[^\t+])" ;

while ($_=<IN>) {
    if ($_~/^(([^\.]*)\.cnr/) {
        $nom=$1;
        push (@noms,$nom) ;
    }
}

foreach $nom (@noms) {
    chomp ($nom);
}

for ($i=0; $i<=$#noms; $i++) {
    if ($ARGV[1]==1) {
        $fichier="c:/Corpus/CorpusEntrainement/NP/$noms[$i].NP" ;
    }
    if ($ARGV[1]==2) {
        $fichier="c:/Corpus/CorpusTest/NP/$noms[$i].NP" ;
    }
    if ($ARGV[1]==3) {
        $fichier="c:/Corpus/Portraits/NP/$noms[$i].NP" ;
    }
    if ($ARGV[1]==4) {
        $fichier="c:/Corpus/Films/NP/$noms[$i].NP" ;
    }

    &Verifie ;
}

close (IN);

####

sub Verifie {
    local ($entree)="$fichier";
    local ($sortie)="$ARGV[2]";
    open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
    open OUT, ">>$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en ecriture ou de creer
$sortie";

    while (<IN>) {
        if ($_~/ $Correct/) {

        }
        else {
            print OUT "$_\n" ;
        }
    }

    close (IN);
    close (OUT);
}

```



```

<<DOC ;
Sarah Leroy

ExploseCorpus
DOC

$#ARGV==2 or die "Il faut trois arguments : \n-le nom du fichier
d'entree, liste de noms de fichiers\n-une option, 1 pour le corpus
d'entrainement, 2 pour le corpus de test, 3 pour les portraits, 4 pour
les films\n-le nom du fichier de sortie\n" ;

$in=$ARGV[0] ;
open IN, "<$in" or die "Impossible d'ouvrir $in en lecture";

while ($_=<IN>) {
if ($_=~/^([\^\.]+).cnr/) {
    $nom=$1;
    push (@noms,$nom) ;
    }
}

foreach $nom (@noms) {
    chomp ($nom);
}

for ($i=0; $i<=$#noms; $i++) {
    if ($ARGV[1]==1) {
        $NP="c:/Corpus/CorpusEntrainement/NP/".$noms[$i].".NP" ;
        $UneLigne="c:/Corpus/CorpusEntrainement/".$noms[$i].".1Ligne"
;

        $Explose="c:/Corpus/CorpusEntrainement/EXPLOSE/".$noms[$i].".Explose
" ;
    }
    if ($ARGV[1]==2) {
        $NP="c:/Corpus/CorpusTest/NP/".$noms[$i].".NP" ;
        $UneLigne="c:/Corpus/CorpusTest/".$noms[$i].".1Ligne" ;
        $Explose="c:/Corpus/CorpusTest/EXPLOSE/".$noms[$i].".Explose"
;
    }
    if ($ARGV[1]==3) {
        $NP="c:/Corpus/Portraits/NP/".$noms[$i].".NP" ;
        $UneLigne="c:/Corpus/Portraits/".$noms[$i].".1Ligne" ;
        $Explose="c:/Corpus/Portraits/EXPLOSE/".$noms[$i].".Explose" ;
    }
    if ($ARGV[1]==4) {
        $NP="c:/Corpus/Films/NP/".$noms[$i].".NP" ;
        $UneLigne="c:/Corpus/Films/".$noms[$i].".1Ligne" ;
        $Explose="c:/Corpus/Films/EXPLOSE/".$noms[$i].".Explose" ;
    }
}

&MetSurUneLigne;
#unlink $NP ;
&ExploseLigne;
unlink $UneLigne ;
&CopieExplose;
#unlink $Explose ;
}

close (IN);

#####
sub MetSurUneLigne {
local ($entree)="$NP";
local ($sortie)="$UneLigne";
open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en écriture ou de creer
$sortie";

```



```

while ($Ligne = <IN>) {
  chomp ($Ligne) ;

  if ($Ligne=~<BLOC>/) {
    print OUT "\n" ;
  }

  elsif ($Ligne=~/^$/ ) {

  }

  else {
    print OUT $Ligne."@" ;
  }

}

close (IN);
close (OUT);
}

#####
sub ExplodeLigne{
  local ($entree)="$UneLigne";
  local ($sortie)="$Explode";
  open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
  open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en écriture ou de creer $sortie";

  local ($AntiPoint)="µ" ;
  local ($SepareGroupe)="@" ;
  local ($SepareEtiquette)="\" ;
  local ($NumMot)=0 ;
  local ($Mot)= 1 ;
  local ($Lemme)= 2 ;
  local ($TypeGram)= 3 ;
  local ($CodeHexa)= 4 ;
  local ($CodeGram)= 5 ;
  local ($Syntagme)= 6 ;
  local ($Fonction)= 7 ;
  local ($NumProp)= 8 ;
  local ($TypeProp)= 9 ;
  local ($Localisation)= 10 ;

  while ($Ligne = <IN>) {

    if ($Ligne=~/^$/ ) {
    }
    else {
      print OUT "$AntiPoint\" ;
      @ListeGroupe = split ($SepareGroupe, $Ligne) ;

      ###
      foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
        @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
        print OUT "$ListeEtiquette[$CodeGram]\t" ;
      }
      print OUT "##$AntiPoint\t" ;

      ###
      foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
        @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
        print OUT "$ListeEtiquette[$Mot]\t" ;
      }
      print OUT "###$AntiPoint\t" ;
      ###

      foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
        @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
        print OUT "$ListeEtiquette[$Lemme]\t" ;
      }
    }
  }
}

```

```

}
print OUT "###$AntiPoint\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$TypeGram]\t" ;
}
print OUT "####$AntiPoint\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$Syntagme]\t" ;
}
print OUT "#####$AntiPoint\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$Fonction]\t" ;
}
print OUT "#####$AntiPoint\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$NumProp]\t" ;
}
print OUT "#####$AntiPoint\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$TypeProp]\t" ;
}
print OUT "#####$AntiPoint\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$Localisation]\t" ;
}
print OUT "\n" ;

}

}

close (IN);
close (OUT);
}

#####
sub CopieExplose {
local ($entree)="$Explose";
local ($sortie)="$ARGV[2]";
open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
open OUT, ">>$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en écriture ou de creer
$sortie";

while (<IN>) {
print OUT ;
}

close (IN);
close (OUT);
}

```



```

<<DOC ;
Sarah Leroy

ChercheContexteAntos.pl
DOC

$Gauche="c:/Corpus/ContexteGaucheAntos.txt" ;
$Droit="c:/Corpus/ContexteDroitAntos.txt" ;
$FauxGauche="c:/Corpus/FauxContexteGaucheAntos.txt" ;
$FauxDroit="c:/Corpus/FauxContexteDroitAntos.txt" ;

$CDroit="" ;
$CGauche="" ;
$FCGauche="" ;
$FCDroit="" ;

$Pivot="(Np\t)" ;

%Gauche=() ;
%Droit=() ;
%FauxGauche=() ;
%FauxDroit=() ;

$in="c:/Corpus/QueAntosPrbGaucheExplose.txt" ;
&FauxContexteGauche ;
close ($in) ;

$in="c:/Corpus/QueAntosPrbDroiteExplose.txt" ;
&FauxContexteDroit ;
close ($in) ;

$in="c:/Corpus/QueAntosExplose.txt" ;
&ContexteGauche;
&ContexteDroit;
close ($in) ;

#####
sub FauxContexteGauche {
local ($entree)="$in";
local ($sortie)="$FauxGauche";
open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
$sortie";

while (<IN>) {

    if ($_ =~ /([^\#]*)#([^\#]*)/) {
        $PatronSyntaxique=$1 ;

        if ($PatronSyntaxique =~ /$Pivot/) {
            $FCGauche=$`;
            $FauxGauche{$FCGauche}++;
        }
    }
}

foreach $FCGauche (sort {$FauxGauche{$b} <=> $FauxGauche{$a}} keys
%FauxGauche) {
    print                                OUT
"<FauxPatronGauche>$FCGauche</FauxPatronGauche><Frequence>$FauxGauche{$FC
Gauche}</Frequence>\n" ;
}

close (IN);
close (OUT);
}

#####

```

```

sub FauxContexteDroit {
local ($entree)="$in";
local ($sortie)="$FauxDroit";
open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
$sortie";

while (<IN>) {
    if ($_~/([^#]*)#([^#]*)/) {
        $PatronSyntaxique=$1 ;
        chop $PatronSyntaxique ;

        if ($PatronSyntaxique=~/$Pivot(.*)/) {
            $FCDroit=$2 ;
            if ($FCDroit=~/^$Pivot(.*)/) {
                $FCDroit=$2 ;
                if ($FCDroit=~/^$Pivot(.*)/){
                    $FCDroit=$2 ;
                    if ($FCDroit=~/^$Pivot(.*)/) {
                        print "plus de 3 noms propres :
$PatronSyntaxique\n" ;
                    }
                    else {
                        $FauxDroit{$FCDroit}++ ;
                    }
                }
                else {
                    $FauxDroit{$FCDroit}++;
                }
            }
            else {
                $FauxDroit{$FCDroit}++;
            }
        }
    }
}

foreach $FCDroit(sort{$FauxDroit{$b} <=> $FauxDroit{$a}} keys %FauxDroit)
{
    print "OUT
<FauxPatronDroit>$FCDroit</FauxPatronDroit><Frequence>$FauxDroit{$FCDroi
t}</Frequence>\n" ;
}

close (IN);
close (OUT);
}

#####
sub ContexteGauche {
local ($entree)="$in";
local ($sortie)="$Gauche";
open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
$sortie";

while (<IN>) {

    if ($_~/([^#]*)#([^#]*)/) {
        $PatronSyntaxique=$1 ;

        if ($PatronSyntaxique=~/$Pivot/) {
            $CGauche=$` ;
            $Gauche{$CGauche}++;
        }
    }
    foreach $FCGauche (keys %FauxGauche) {
        if ($CGauche eq $FCGauche) {
            delete $Gauche{$CGauche};
        }
    }
}

```

```

    }
}

foreach $CGauche(sort{$Gauche{$b} <=> $Gauche{$a}} keys %Gauche) {
    print                                     OUT
"<PatronGauche>$CGauche</PatronGauche><Frequence>$Gauche{$CGauche}</Freque
ence>\n" ;
}

close (IN);
close (OUT);
}

#####
sub ContexteDroit {
    local ($entree)="$in";
    local ($sortie)="$Droit";
    open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
    open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
$sortie";

    while (<IN>) {
        if ($_=~/([^#]*)#([^#]*)/) {
            $PatronSyntaxique=$1 ;
            chop $PatronSyntaxique ;

            if ($PatronSyntaxique=~/$Pivot(.*)/) {
                $CDroit=$2 ;
                if ($CDroit=~/^$Pivot(.*)/) {
                    $CDroit=$2 ;
                    if ($CDroit=~/^$Pivot(.*)/){
                        $CDroit=$2 ;
                        if ($CDroit=~/^$Pivot(.*)/) {
                            print "plus de 3 noms propres :
$PatronSyntaxique\n" ;
                        }
                    }
                }
            }
            else {
                $Droit{$CDroit}++ ;
            }
        }
        else {
            $Droit{$CDroit}++;
        }
    }
    else {
        $Droit{$CDroit}++;
    }
}

}

foreach $FCDroit (keys %FauxDroit) {
    if ($CDroit eq $FCDroit) {
        delete $Droit{$CDroit};
    }
}

}

foreach $CDroit(sort{$Droit{$b} <=> $Droit{$a}} keys %Droit) {
    print                                     OUT
"<PatronDroit>$CDroit</PatronDroit><Frequence>$Droit{$CDroit}</Frequence>
\n" ;
}

close (IN);
close (OUT);
}

```



```

<<DOC ;
Sarah Leroy

ExploseAntos.pl
DOC

$#ARGV==0 or die "Il faut un argument : \n-une option, 1 pour
QueAntosPrbGauche, 2 pour QueAntosPrbDroite, 3 pour QueAntos\n" ;

if ($ARGV[0]==1) {

    $NP="c:/Corpus/QueAntosPrbGauche.txt" ;
    open IN1, "<$NP" or die "Impossible d'ouvrir $NP en lecture";
    $UneLigne="c:/Corpus/QueAntosPrbGaucheLigne.txt" ;
    $Explose="c:/Corpus/QueAntosPrbGaucheExplose.txt" ;

    while ($_=<IN1>){
        &MetSurUneLigne;
        &ExploseLigne;
        unlink $UneLigne ;
    }
    close (IN1);
}

elsif ($ARGV[0]==2) {

    $NP="c:/Corpus/QueAntosPrbDroite.txt" ;
    open IN2, "<$NP" or die "Impossible d'ouvrir $NP en lecture";
    $UneLigne="c:/Corpus/QueAntosPrbDroiteLigne.txt" ;
    $Explose="c:/Corpus/QueAntosPrbDroiteExplose.txt" ;

    while ($_=<IN2>){
        &MetSurUneLigne;
        &ExploseLigne;
        unlink $UneLigne ;
    }
    close (IN2);
}

if ($ARGV[0]==3) {

    $NP="c:/Corpus/QueAntos.txt" ;
    open IN3, "<$NP" or die "Impossible d'ouvrir $NP en lecture";
    $UneLigne="c:/Corpus/QueAntosLigne.txt" ;
    $Explose="c:/Corpus/QueAntosExplose.txt" ;

    while ($_=<IN3>){
        &MetSurUneLigne;
        &ExploseLigne;
        unlink $UneLigne ;
    }
    close (IN3);
}

#####
sub MetSurUneLigne {
    local ($entree)="$NP";
    local ($sortie)="$UneLigne";
    open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
    open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
    $sortie";

    while ($Ligne = <IN>) {
        chomp ($Ligne) ;

        if ($Ligne=~<BLOC>/) {
            print OUT "\n" ;
        }

        elsif ($Ligne=~^$/ ) {

```

```

        print OUT "\n" ;
    }

else {
    print OUT $Ligne."@" ;
}

}

close (IN);
close (OUT);
}

#####
sub ExplodeLigne{
    local ($entree)="$UneLigne";
    local ($sortie)="$Explode";
    open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
    open OUT, ">$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer
    $sortie";

    local ($SepareGroupe)="@" ;
    local ($SepareEtiquette)="\" ;
    local ($NumMot)=0 ;
    local ($Mot)= 1 ;
    local ($Lemme)= 2 ;
    local ($TypeGram)= 3 ;
    local ($CodeHexa)= 4 ;
    local ($CodeGram)= 5 ;
    local ($Syntagme)= 6 ;
    local ($Fonction)= 7 ;
    local ($NumProp)= 8 ;
    local ($TypeProp)= 9 ;
    local ($Localisation)= 10 ;

    while ($Ligne = <IN>) {

        if ($Ligne=~/^$/) {
        }
        else {
            @ListeGroupe = split ($SepareGroupe, $Ligne) ;

            ###
            foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
                @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
                print OUT "$ListeEtiquette[$CodeGram]\t" ;
            }
            print OUT "#\t" ;

            ###
            foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
                @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
                print OUT "$ListeEtiquette[$Mot]\t" ;
            }
            print OUT "##\t" ;
            ###

            foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
                @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
                print OUT "$ListeEtiquette[$Lemme]\t" ;
            }
            print OUT "###\t" ;

            ###
            foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
                @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
                print OUT "$ListeEtiquette[$TypeGram]\t" ;
            }
            print OUT "####\t" ;

```

```

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$Syntagme]\t" ;
}
print OUT "#####\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$Fonction]\t" ;
}
print OUT "#####\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$NumProp]\t" ;
}
print OUT "#####\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$TypeProp]\t" ;
}
print OUT "#####\t" ;

###
foreach $Groupe (@ListeGroupe) {
    @ListeEtiquette = split ($SepareEtiquette, $Groupe) ;
    print OUT "$ListeEtiquette[$Localisation]\t" ;
}
print OUT "\n" ;

}

}

close (IN);
close (OUT);
}

```



```
<<DOC ;
Sarah Leroy
```

```
ChercheAntos.pl
DOC
```

```
 $#ARGV==1 or die "Il faut deux arguments : \n-le nom du fichier d'entree,
ToutEntrainement.txt ou ToutTest.txt\n-une option, Entrainement pour le
corpus d'entrainement, Test pour le corpus de test\n" ;
```

```
# Ouverture des différents fichiers de contextes D et G, et constitution
de tableaux indexés de ces contextes.
```

```
$EntreeGauche="c:/Corpus/ContexteGaucheAntos.txt";
open ING, "<$EntreeGauche" or die "Impossible d'ouvrir $EntreeGauche en
lecture";
```

```
while (<ING>) {
if ($_~/<PatronGauche>([^\<]+)<\/PatronGauche>/) {
    $PG=$1 ;
    $PG=~ s/\./\\\./g ;
    $PG=~ s/\-/\\\-/g ;
    push (@PatGauche, $PG);
}
}
foreach $PG (@PatGauche) {
    chomp ($PG);
    chop ($PG) ;
}
```

```
$EntreeFauxGauche="c:/Corpus/FauxContexteGaucheAntos.txt";
open INFG, "<$EntreeFauxGauche" or die "Impossible d'ouvrir
$EntreeFauxGauche en lecture";
```

```
while (<INFG>) {
if ($_~/<FauxPatronGauche>([^\<]+)<\/FauxPatronGauche>/) {
    $FPG=$1 ;
    $FPG=~ s/\./\\\./g ;
    $FPG=~ s/\-/\\\-/g ;
    push (@FauxPatGauche, $FPG);
}
}
foreach $FPG (@FauxPatGauche) {
    chomp ($FPG);
    chop ($FPG) ;
}
```

```
$EntreeDroit="c:/Corpus/ContexteDroitAntos.txt";
open IND, "<$EntreeDroit" or die "Impossible d'ouvrir $EntreeDroit en
lecture";
```

```
while (<IND>){
if ($_~/<PatronDroit>([^\<]+)<\/PatronDroit>/) {
    $PD=$1 ;
    $PD=~ s/\./\\\./g ;
    $PD=~ s/\-/\\\-/g ;
    push (@PatDroit, $PD);
}
}
foreach $PD (@PatDroit) {
    chomp ($PD);
}
```

```
$EntreeFauxDroit="c:/Corpus/FauxContexteDroitAntos.txt";
open INFDF, "<$EntreeFauxDroit" or die "Impossible d'ouvrir
$EntreeFauxDroit en lecture";
```

```
while (<INFDF>){
```

```

if ($_ =~ /<FauxPatronDroit>([^\<]+)<\/FauxPatronDroit>/) {
    $FPD=$1 ;
    $FPD=~ s/\./\\\/g ;
    $FPD=~ s\/-\/\\\/g ;
    push (@FauxPatDroit, $FPD);
}
}
foreach $FPD (@FauxPatDroit) {
    chomp ($FPD);
}

####

for ($i=0; $i<=#PatGauche; $i++){
    $Gauche=$PatGauche[$i] ;
    for ($j=0; $j<=#PatDroit; $j++){
        $Droit=$PatDroit[$j] ;
        Cherche ($Gauche, $Droit) ;
    }
}

for ($i=0; $i<=#PatGauche; $i++){
    $Gauche=$PatGauche[$i] ;
    for ($j=0; $j<=#FauxPatDroit; $j++){
        $FauxDroit=$FauxPatDroit[$j] ;
        Cherche ($Gauche, $FauxDroit) ;
    }
}

for ($i=0; $i<=#FauxPatGauche; $i++){
    $FauxGauche=$FauxPatGauche[$i] ;
    for ($j=0; $j<=#PatDroit; $j++){
        $Droit=$PatDroit[$j] ;
        Cherche ($FauxGauche, $Droit) ;
    }
}

close (ING);
close (IND);
close (INFG);
close (INFD);

####

sub Cherche {

$entree="$ARGV[0]";
$sortie="c:/Corpus/AntosTrouvees$ARGV[1].txt";

open IN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";
open OUT, ">>$sortie" or die "Impossible d'ouvrir en lecture ou de creer $sortie";

$SeparateurCodeGramMot           = "#" ;
$SeparateurMotLemme               = "##" ;
$SeparateurLemmeTypeGram         = "###" ;
$SeparateurTypeGramSyntagme      = "####" ;
$SeparateurSyntagmeFonction      = "#####" ;
$SeparateurFonctionNumProp       = "#####" ;
$SeparateurNumPropTypeProp       = "#####" ;
$SeparateurTypePropLocalisation  = "#####" ;

$SeparateurEtiquette             = "\t" ;

$ChaineCodeGram                  = "" ;
$ChaineMot                       = "" ;
$ChaineLemme                     = "" ;
$ChaineTypeGram                  = "" ;
$ChaineSyntagme                  = "" ;

```

```

$ChaineFonction           = " " ;
$ChaineNumProp            = " " ;
$ChaineTypeProp          = " " ;
$ChaineLocalisation      = " " ;

@ListeCodeGram           = ( ) ;
@ListeMot                = ( ) ;
@ListeLemme              = ( ) ;
@ListeTypeGram           = ( ) ;
@ListeSyntagme           = ( ) ;
@ListeFonction           = ( ) ;
@ListeNumProp            = ( ) ;
@ListeTypeProp           = ( ) ;
@ListeLocalisation       = ( ) ;

$Gauche=$_[0] ;
$Droit=$_[1] ;

while ($Ligne = <IN>){
  chomp ($Ligne) ;
  if ($Ligne
=~/^( [^#]+)$SeparateurCodeGramMot([ ^#]+)$SeparateurMotLemme([ ^#]+)$Separa
teurLemmeTypeGram([ ^#]+)$SeparateurTypeGramSyntagme([ ^#]+)$SeparateurSynt
agmeFonction([ ^#]+)$SeparateurFonctionNumProp([ ^#]+)$SeparateurNumPropTyp
eProp([ ^#]+)$SeparateurTypePropLocalisation([ ^#]+)$/) {
    $ChaineCodeGram= $1 ;
    $ChaineMot=$2 ;
    $ChaineLemme=$3 ;
    $ChaineTypeGram=$4 ;
    $ChaineSyntagme=$5 ;
    $ChaineFonction=$6 ;
    $ChaineNumProp=$7 ;
    $ChaineTypeProp=$8 ;
    $ChaineLocalisation=$9 ;
    if ($ChaineCodeGram=~/(.*)$Gauche\t(Np\t)+(.)/) {
      $ChaineGauche=$1 ;
      $ChaineDroiteTemporaire=$3 ;
      if ($ChaineDroiteTemporaire=~/^$Droit(.*)/) {
        $ChaineDroite=$1 ;
        $ContexteGauche    =    split(/$SeparateurEtiquette/,
$ChaineGauche) ;
        $ContexteDroit    =    split(/$SeparateurEtiquette/,
$ChaineDroite) ;
        & ImprimeSortie ;
        $ChaineCodeGram=$Droit.$ChaineDroite ;
      }
      else {
        $ChaineCodeGram=$ChaineDroiteTemporaire ;
      }
    }
  }
}
close (IN);
close (OUT);
}

###

sub ImprimeSortie {
@ListeCodeGram = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineCodeGram) ;
@ListeMot = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineMot) ;
@ListeLemme = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineLemme) ;
@ListeTypeGram = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineTypeGram) ;
@ListeSyntagme = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineSyntagme) ;
@ListeFonction = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineFonction) ;
@ListeNumProp = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineNumProp) ;
@ListeTypeProp = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineTypeProp) ;
@ListeLocalisation = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineLocalisation) ;
& ImprimeCodeGram ;
print OUT $SeparateurCodeGramMot ;
}

```



```

& ImprimeMot ;
print OUT $SeparateurMotLemme ;
#& ImprimeLemme ;
#print OUT $SeparateurLemmeTypeGram ;
#& ImprimeTypeGram ;
#print OUT $SeparateurTypeGramSyntagme ;
#& ImprimeSyntagme ;
#print OUT $SeparateurSyntagmeFonction ;
#& ImprimeFonction ;
#print OUT $SeparateurFonctionNumProp ;
#& ImprimeNumProp ;
#print OUT $SeparateurNumPropTypeProp ;
#& ImprimeTypeProp ;
#print OUT $SeparateurTypePropLocalisation ;
& ImprimeLocalisation ;
print OUT "\n" ;
}

###

sub ImprimeCodeGram {
for ($k = 0; $k<=#ListeCodeGram; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeCodeGram-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeCodeGram[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeMot {
for ($k = 0; $k<=#ListeMot; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeMot-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeMot[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeLemme {
for ($k = 0; $k<=#ListeLemme; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeLemme-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeLemme[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeTypeGram {
for ($k = 0; $k<=#ListeTypeGram; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeTypeGram-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeTypeGram[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeSyntagme {
for ($k = 0; $k<=#ListeSyntagme; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeSyntagme-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeSyntagme[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeFonction {
for ($k = 0; $k<=#ListeFonction; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeFonction-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeFonction[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeNumProp {
for ($k = 0; $k<=#ListeNumProp; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeNumProp-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeNumProp[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeTypeProp {

```

```
for ($k = 0; $k<=#ListeTypeProp; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeTypeProp-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeTypeProp[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeLocalisation {
for ($k = 0; $k<=#ListeLocalisation; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeLocalisation-
$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeLocalisation[$k]\t" ;}
    }
}
```



```

<<DOC ;
Sarah Leroy

Antonomaseur.pl
DOC

$#ARGV==0 or die "Il faut un argument : \n-le nom du fichier d'entree
sans chemin\n" ;

$in="c:/Corpus/Patrons.txt" ;
open IN, "<$in" or die "Impossible d'ouvrir $in en lecture";

while ($_=<IN>){

    if ($_=/(^[<]*)<([>]*)>/){
        $Pat=$1;
        $Pat=~ s/\./\\\. /g ;
        $Pat=~ s/\- /\\\- /g ;
        $Conf=$2;
        $PatConf{$Pat}=$Conf;
    }
}

while (($Pat, $Conf) = each (%PatConf)) {
    Cherche ($Pat, $Conf);
}

close IN;
####
sub Cherche {
    $entree="c:/Corpus/$ARGV[0]";
    open EN, "<$entree" or die "Impossible d'ouvrir $entree en lecture";

    $Result="c:/Corpus/Antos$ARGV[0]";
    open OUT, ">>$Result" or die "Impossible d'ouvrir ou de creer $Result en
    ecriture";

    $SeparateurCodeGramMot           = "#" ;
    $SeparateurMotLemme               = "##" ;
    $SeparateurLemmeTypeGram         = "###" ;
    $SeparateurTypeGramSyntagme      = "####" ;
    $SeparateurSyntagmeFonction      = "#####" ;
    $SeparateurFonctionNumProp       = "#####" ;
    $SeparateurNumPropTypeProp       = "#####" ;
    $SeparateurTypePropLocalisation  = "#####" ;

    $SeparateurEtiquette              = "\t" ;

    $ChaineCodeGram                   = " " ;
    $ChaineMot                         = " " ;
    $ChaineLemme                       = " " ;
    $ChaineTypeGram                   = " " ;
    $ChaineSyntagme                   = " " ;
    $ChaineFonction                   = " " ;
    $ChaineNumProp                    = " " ;
    $ChaineTypeProp                   = " " ;
    $ChaineLocalisation               = " " ;

    @ListeCodeGram                    = ( ) ;
    @ListeMot                          = ( ) ;
    @ListeLemme                        = ( ) ;
    @ListeTypeGram                     = ( ) ;
    @ListeSyntagme                     = ( ) ;
    @ListeFonction                     = ( ) ;
    @ListeNumProp                      = ( ) ;
    @ListeTypeProp                     = ( ) ;
    @ListeLocalisation                 = ( ) ;

```

```

$Patron=$_[0];
$Confiance=$_[1];

while ($Ligne = <EN>){
chomp ($Ligne) ;
  if ($Ligne
=~/^([^\#]+)$SeparateurCodeGramMot([^\#]+)$SeparateurMotLemme([^\#]+)$SeparateurLemmeTypeGram([^\#]+)$SeparateurTypeGramSyntagme([^\#]+)$SeparateurSyntagmeFonction([^\#]+)$SeparateurFonctionNumProp([^\#]+)$SeparateurNumPropTypeProp([^\#]+)$SeparateurTypePropLocalisation([^\#]+)$/) {
    $ChaineCodeGram= $1 ;
    $ChaineMot=$2 ;
    $ChaineLemme=$3 ;
    $ChaineTypeGram=$4 ;
    $ChaineSyntagme=$5 ;
    $ChaineFonction=$6 ;
    $ChaineNumProp=$7 ;
    $ChaineTypeProp=$8 ;
    $ChaineLocalisation=$9 ;
    if ($ChaineCodeGram=~/(.*)$Patron(.+)/) {
      $ChaineGauche=$1 ;
      $ChaineDroite=$3 ;
      $ContexteGauche = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineGauche)
;
      $ContexteDroit = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineDroite)
;
      & ImprimeSortie ;
      $ChaineCodeGram=$ChaineDroite ;
    }
  }
}
close (EN) ;
close (OUT) ;
}

###

sub ImprimeSortie {
@ListeCodeGram = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineCodeGram) ;
@ListeMot = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineMot) ;
@ListeLemme = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineLemme) ;
@ListeTypeGram = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineTypeGram) ;
@ListeSyntagme = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineSyntagme) ;
@ListeFonction = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineFonction) ;
@ListeNumProp = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineNumProp) ;
@ListeTypeProp = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineTypeProp) ;
@ListeLocalisation = split(/$SeparateurEtiquette/, $ChaineLocalisation) ;
print OUT "Confiance <$Confiance>\t" ;
& ImprimeCodeGram ;
print OUT $SeparateurCodeGramMot ;
& ImprimeMot ;
print OUT $SeparateurMotLemme ;
#& ImprimeLemme ;
#print OUT $SeparateurLemmeTypeGram ;
#& ImprimeTypeGram ;
#print OUT $SeparateurTypeGramSyntagme ;
#& ImprimeSyntagme ;
#print OUT $SeparateurSyntagmeFonction ;
#& ImprimeFonction ;
#print OUT $SeparateurFonctionNumProp ;
#& ImprimeNumProp ;
#print OUT $SeparateurNumPropTypeProp ;
#& ImprimeTypeProp ;
#print OUT $SeparateurTypePropLocalisation ;
& ImprimeLocalisation ;
print OUT "\n" ;
}

###

```

```

sub ImprimeCodeGram {
for ($k = 0; $k<=#ListeCodeGram; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeCodeGram-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeCodeGram[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeMot {
for ($k = 0; $k<=#ListeMot; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeMot-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeMot[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeLemme {
for ($k = 0; $k<=#ListeLemme; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeLemme-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeLemme[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeTypeGram {
for ($k = 0; $k<=#ListeTypeGram; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeTypeGram-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeTypeGram[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeSyntagme {
for ($k = 0; $k<=#ListeSyntagme; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeSyntagme-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeSyntagme[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeFonction {
for ($k = 0; $k<=#ListeFonction; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeFonction-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeFonction[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeNumProp {
for ($k = 0; $k<=#ListeNumProp; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeNumProp-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeNumProp[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeTypeProp {
for ($k = 0; $k<=#ListeTypeProp; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeTypeProp-$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeTypeProp[$k]\t" ;}
    }
}

sub ImprimeLocalisation {
for ($k = 0; $k<=#ListeLocalisation; $k++) {
    if ($k >= $ContexteGauche && $k <= ($#ListeLocalisation-
$ContexteDroit))
        {print OUT "$ListeLocalisation[$k]\t" ;}
    }
}

```


TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION	
<i>LE PHÉNOMÈNE DE L'ANTONOMASE</i>	9
PREMIÈRE PARTIE	
<i>L'ANTONOMASE DE LA RHÉTORIQUE À LA LINGUISTIQUE</i>	17
<i>CHAPITRE I - APPROCHES RHÉTORIQUES</i>	19
1. De la τέχνη ῥητορική aux figures de rhétorique.....	19
2. L'antonomase au sein des tropes.....	21
2.1. Le terme et la notion d'antonomase : continuité et extension.....	23
2.2. Les facettes de l'antonomase en rhétorique	26
2.2.1. <i>Nom commun pour nom propre, nom propre pour nom commun</i>	26
2.2.2. <i>Nom propre pour nom propre, nom commun pour nom commun</i>	28
2.2.3. <i>Périphrase pour nom propre</i>	30
2.3. Relations de l'antonomase avec les autres tropes	31
2.3.1. <i>Synecdoque</i>	32
2.3.2. <i>Métonymie</i>	33
2.3.3. <i>Métaphore</i>	34
3. Bilan sur les approches rhétoriques	35
3.1. Substitution catégorielle ou conceptuelle ?.....	36
3.2. Le trope « antonomase » : ornement ou enrichissement du lexique ?	38
<i>CHAPITRE II - APPROCHES GRAMMATICALES</i>	41
1. Le nom propre en grammaire	41
2. L'antonomase en diachronie	44
2.1. La notion de dérivation impropre.....	46
2.2. Deux modes de passage du nom propre au nom commun	47

3. L'antonomase en synchronie	49
3.1. Forme et syntaxe	50
3.1.1. <i>Perte de la majuscule</i>	50
3.1.2. <i>Détermination</i>	52
3.1.3. <i>Marque du pluriel</i>	54
3.2. Sémantique	57
3.2.1. <i>Catégorisation</i>	57
3.2.2. <i>Métaphore et ressemblance</i>	59
4. Bilan sur les approches grammaticales	61
4.1. Une approche éclatée	62
4.2. Des délimitations incertaines	64
CHAPITRE III - APPROCHES LINGUISTIQUES	67
1. L'antonomase en linguistique : continuité et renouvellement	67
2. Trois approches linguistiques de l'antonomase du nom propre	69
2.1. L'antonomase de la rhétorique structurale	69
2.1.1. <i>Antonomase et texte littéraire</i>	71
2.1.2. <i>Antonomase et sémantique structurale</i>	72
2.2. L'approche lexicale	74
2.2.1. <i>La déonomastique</i>	76
2.2.2. <i>Lexicographie et nom propre</i>	78
2.2.2.1. <i>Le nom propre et les dictionnaires de langue</i>	79
2.2.2.2. <i>Le traitement lexicographique de l'antonomase du nom propre</i>	81
2.3. Les linguistiques du nom propre	85
2.3.1. <i>Théories du sens du nom propre</i>	87
2.3.2. <i>Les emplois modifiés du nom propre</i>	91
2.3.3. <i>Le nom propre modifié métaphorique</i>	94
2.3.3.1. <i>Aspects syntaxiques</i>	94
2.3.3.2. <i>Aspects sémantiques</i>	98
3. Bilan sur les approches linguistiques	100
3.1. Langue ou discours ?	101
3.2. Processus ou résultat ?	102

<i>CHAPITRE IV – PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES</i>	105
1. L'antonomase, une figure protéiforme.....	105
1.1. Les terminologies	105
1.2. Les exemples	109
1.3. Les délimitations	113
1.3.1. <i>L'absence d'article</i>	114
1.3.2. <i>D'autres emplois du nom propre modifié</i>	117
2. Les questionnements récurrents	120
2.1. La lexicalisation	120
2.2. Le sens.....	123
2.2.1. <i>Le sens du nom propre</i>	123
2.2.2. <i>Sens propre et sens figuré : l'interprétation métaphorique</i>	126
2.2.3. <i>Sens et référence</i>	129
2.3. Entre nom propre et nom commun.....	132
 <i>BILAN D'ÉTAPE</i>	 135
 DEUXIÈME PARTIE	
 <i>FONCTIONNEMENTS DISCURSIFS</i>	 139
 <i>CHAPITRE V - UNE ANALYSE SUR CORPUS ET DONNÉES ATTESTÉES</i>	 141
1. Exemples et corpus ; les matériaux de l'analyse.....	141
1.1. Le matériau des études de l'antonomase.....	142
1.2. Quels corpus, quelles méthodes ?	145
2. Le traitement automatique de l'antonomase	148
2.1. Le traitement automatique des noms propres.....	149
2.2. Enjeux et méthodes du traitement automatique de l'antonomase.....	151
2.2.1. <i>Description générale du système</i>	153
2.2.1.1. <i>Le corpus, les sous-corpus</i>	153
2.2.1.2. <i>Les étapes du système</i>	155
2.2.2. <i>Les patrons</i>	157
2.2.2.1. <i>Des critères opératoires</i>	157
2.2.2.2. <i>Acquisition des patrons</i>	158
2.3. Les résultats.....	160

2.3.1. <i>Les corpus d'apprentissage</i>	160
2.3.1.1. <i>Précision</i>	161
2.3.1.2. <i>Rappel</i>	162
2.3.1.3. <i>Bruit</i>	163
2.3.1.4. <i>Silence</i>	165
2.3.2. <i>Les corpus d'application</i>	167
2.3.3. <i>Perspectives</i>	169
CHAPITRE VI - UNE GRAMMAIRE DE L'ANTONOMASE	171
1. La microstructure	171
1.1. <i>Les éléments du groupe nominal antonomasique</i>	172
1.1.1. <i>Le nom propre</i>	172
1.1.2. <i>La détermination</i>	176
1.1.3. <i>La complémentation</i>	179
1.2. <i>Des structures préférentielles</i>	183
1.2.1. <i>Quelques corrélations</i>	183
1.2.2. <i>Les principales structures de l'antonomase</i>	188
2. La macrostructure	190
2.1. <i>Le rôle de l'antonomase dans la référentiation</i>	191
2.1.1. <i>L'antonomase dans les chaînes de référence</i>	191
2.1.2. <i>Antonomases in praesentia et in absentia</i>	194
2.2. <i>Les fonctions de l'antonomase dans la phrase</i>	197
2.2.1. <i>L'antonomase attribut du sujet</i>	197
2.2.2. <i>L'antonomase en apposition</i>	201
2.2.3. <i>L'antonomase sujet et complément d'objet</i>	204
CHAPITRE VII – QU'ÉCLAIRENT LES FONCTIONNEMENTS DISCURSIFS ?	207
1. Une typologie de l'antonomase.....	207
1.1. <i>L'antonomase de type référentiel in absentia</i>	207
1.2. <i>L'antonomase de type prédicatif in praesentia</i>	210
1.3. <i>Les cas mixtes</i>	213
1.3.1. <i>Expressions référentielles et antonomases in praesentia</i>	213
1.3.2. <i>Emploi non-spécifique et antonomase in absentia</i>	215
1.4. <i>Vers un prototype de l'antonomase ?</i>	215

2. Le problème de la lexicalisation	220
2.1. <i>Les critères de reconnaissance de la lexicalisation</i>	221
2.1.1. <i>La lexicographisation</i>	221
2.1.2. <i>La perte de la majuscule initiale</i>	222
2.1.3. <i>La marque de l'accord au pluriel</i>	224
2.2. <i>Des critères basés sur les fonctionnements discursifs</i>	225
2.2.1. <i>La complémentation</i>	226
2.2.2. <i>La généralité</i>	228
2.2.3. <i>L'emploi en expression référentielle</i>	229
2.3. <i>L'« emploi lexical » de l'antonomase</i>	230
 <i>BILAN D'ÉTAPE</i>	 235

TROISIÈME PARTIE

<i>FONCTIONNEMENTS SÉMANTIQUES</i>	237
------------------------------------------	-----

<i>CHAPITRE VIII – UNE CONSTRUCTION CO(N)TEXTUELLE DU SENS</i>	239
----------------------------------------------------------------------	-----

1. La question de l'interprétation	239
1.1. <i>Représentations et référenciations</i>	241
1.2. <i>Le cas des toponymes</i>	244
2. Cotexte et contexte	247
2.1. <i>Le cotexte</i>	247
2.1.1. <i>Cotexte immédiat</i>	247
2.1.2. <i>Cotexte élargi</i>	251
2.2. <i>Le contexte</i>	255
3. Interprétation et type d'antonomase	258
3.1. <i>Le Marcel Proust du yéyé ou l'identification prédicative</i>	259
3.2. <i>Des Marcolin ou la nomination catégorisante</i>	262

<i>CHAPITRE IX – DIALOGISME ET SIGNIFIANCE DE L'ANTONOMASE</i>	265
----------------------------------------------------------------------	-----

1. Une approche énonciative de l'antonomase	265
2. Antonomase et dialogisme	266
2.1. <i>Le dialogisme de la nomination</i>	269
2.2. <i>Dimensions dialogiques de l'antonomase</i>	271

2.2.1. <i>Dialogisme de la nomination antonomasique</i>	272
2.2.2. <i>L'antonomase dans certaines structures dialogiques</i>	275
2.2.2.1. <i>Discours rapporté, modalisation autonymique</i>	275
2.2.2.2. <i>Négation, interrogation, détachement</i>	277
2.2.2.2.1. <i>La négation</i>	277
2.2.2.2.2. <i>L'interrogation</i>	279
2.2.2.2.3. <i>Le détachement</i>	281
2.2.2.3. <i>Hétérogénéité masquée</i>	282
3. <i>Quel dialogisme pour quelle antonomase ?</i>	285
CHAPITRE X – <i>SENS ANTONOMASIQUE ET SENS MÉTAPHORIQUE</i>	289
1. <i>L'indémêlable de la relation entre antonomase et métaphore</i>	289
2. <i>Deux conceptions de l'antonomase comme une métaphore</i>	291
2.1. <i>La théorie substitutive</i>	292
2.2. <i>La théorie comparative</i>	293
3. <i>Antonomase, métaphore, synecdoque</i>	295
4. <i>Effets stylistiques et argumentatifs</i>	298
4.1. <i>« Régimes sémantiques » de l'antonomase</i>	299
4.2. <i>La dimension ironique et humoristique de l'antonomase</i>	302
CONCLUSION	
<i>POUR UNE COMPRÉHENSION RENOUVELÉE DE L'ANTONOMASE</i>	305
BIBLIOGRAPHIE.....	311
INDEX DES AUTEURS CITÉS	333
ANNEXES.....	337
<i>LISTE DES EXEMPLES UTILISÉS EN RHÉTORIQUE, GRAMMAIRE, LINGUISTIQUE</i>	339
<i>CONSIGNES D'ANNOTATION MANUELLE DE L'ANTONOMASE</i>	361
<i>TEXTES SOUMIS À L'ANNOTATION MANUELLE DE L'ANTONOMASE</i>	363
<i>GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES D'ENTRAÎNEMENT</i>	371
<i>GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES DE TEST</i>	391
<i>GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES DE PORTRAITS</i>	397

<i>GROUPES NOMINAUX ANTONOMASIQUES DE FILMS</i>	401
<i>PHRASES DU CORPUS CONTENANT UN GROUPE NOMINAL ANTONOMASIQUE</i>	403
<i>PARAMÈTRES D'ÉTIQUETAGE POUR CORDIAL</i>	431
<i>CODES GRAMMATICaux UTILISÉS PAR CORDIAL</i>	433
<i>STRUCTURE DE LA CHAÎNE DE TRAITEMENTS</i>	435
<i>SCRIPTS PERL DU TRAITEMENT AUTOMATIQUE DE L'ANTONOMASE</i>	437
<i>TABLE DES MATIÈRES</i>	469
<i>CORPUS</i>	477

ABSTRACT :

Between identification and categorisation, proper noun antonomasia in French.

Antonomasia, which is a rhetorical figure as well as a modified use of proper nouns, is studied here through examples appearing in newspaper discourse.

A synthesis of the pre-existing works will help to demonstrate how proper noun antonomasia is handled by both linguistics, rhetoric and grammar, and will bring out the peculiar linguistic problems related to it, i.e. proper noun semantics, categorisation, figurative sense, and relationships with metaphors.

Automatic location in the corpus is the starting point for the systematic description of antonomasia's discursive functions in respect of antonomastic noun phrases, sentences in which they appear and the relationships between those sentences. From this description emerges a typology based on both the '*in absentia*' or '*in praesentia*' features and the predicative or referential characteristic of the antonomastic expression.

Semantic aspects of the phenomenon are then studied. The role and importance of (extra)linguistic context in generating meaning are emphasised, as is the co-enunciative aspect of this generation, particularly through the relationships between antonomasia and Bakhtine's *dialogisme*.

The metaphorical aspect is then studied with respect to its tight relationships with the morphosyntactic characteristics, in order to bring out the semantic divergences and convergences.

KEY-WORDS :

1. Antonomasia
 2. Categorization
 3. Proper noun
 4. Métaphor
 5. Sémantics
-

RÉSUMÉ :

Entre identification et catégorisation, l'antonomase du nom propre en français

L'antonomase, figure de rhétorique autant qu'emploi modifié du nom propre, est ici abordée à travers ses nombreuses réalisations dans les discours de presse.

Une synthèse des travaux existants permet de préciser la place de l'antonomase du nom propre dans les approches rhétoriques, grammaticales et linguistiques et de faire apparaître les problématiques linguistiques qui y sont liées : sémantique du nom propre, catégorisation, sens figuré, relations avec la métaphore.

Un repérage automatique sur corpus constitue le point de départ d'une description systématique des fonctionnements discursifs de l'antonomase, au niveau du groupe nominal antonomasique comme aux niveaux phrastique et transphrastique. Il s'en dégage une typologie basée sur le caractère *in absentia* ou *in praesentia*, ainsi que sur le type, prédicatif ou référentiel, de l'expression que constitue l'antonomase.

Les aspects sémantiques du phénomène sont ensuite abordés. Le rôle et l'importance du co(n)texte pour la production de sens sont mis en évidence, ainsi que la dimension coénonciative de cette production de sens à travers en particulier le caractère éminemment dialogique de l'antonomase. La dimension métaphorique est abordée dans ses relations étroites avec les caractéristiques morpho-syntaxiques de l'antonomase, afin de faire apparaître les divergences et les convergences sémantiques.

DISCIPLINE (CNU) :

Section 07 – Sciences du langage : linguistique et phonétique générales.

MOTS-CLÉS :

1. Antonomase
2. Catégorisation
3. Nom propre
4. Métaphore
5. Sémantique

ADRESSE DU LABORATOIRE :

U.M.R. C.N.R.S. 5475 *Praxiling* — Université Paul Valéry — Bred 106A —
Route de Mende — 34199 Montpellier Cedex 5